



**HAL**  
open science

# Des inégalités de genre à la sélection sexuelle prénatale : la masculinité des naissances au Viêt Nam

Valentine Becquet

► **To cite this version:**

Valentine Becquet. Des inégalités de genre à la sélection sexuelle prénatale : la masculinité des naissances au Viêt Nam. Démographie. Sorbonne Paris cité, 2015. Français. NNT : . tel-04405496

**HAL Id: tel-04405496**

**<https://hal.science/tel-04405496>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

**SORBONNE PARIS CITÉ**  
**UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES**

**École doctorale 180 « Sciences Humaines et Sociales : Cultures, individus, sociétés »**  
**Laboratoire CEPED (UMR 196 : Paris Descartes/IRD)**  
**Institut National d'Études Démographiques**

---

**Des inégalités de genre à la sélection sexuelle prénatale :  
la masculinité des naissances au Viêt Nam**

---

**Valentine BECQUET**

**Thèse de Doctorat de Démographie**

Sous la direction de Christophe Z. GUILMOTO  
Directeur de recherche à l'IRD

Présentée et soutenue publiquement le 19 novembre 2015

**Membres du jury :**

Danièle BÉLANGER, Professeure des Universités, Université Laval [Rapporteure]

Didier BRETON, Professeur des Universités, Université de Strasbourg

Maria Eugenia COSIO ZAVALA, Professeure des Universités Émérite, Université Paris Ouest Nanterre [Rapporteure]

Christophe Z. GUILMOTO, Directeur de Recherche, IRD [Directeur de thèse]

Myriam de LOENZIEN, Chargée de Recherche – HDR, IRD

Jacques VÉRON, Directeur de Recherche, INED









# Remerciements

---

Ce travail est le fruit de quatre années de recherches, effectuées entre la France et le Viêt Nam et enrichies de diverses rencontres et collaborations ; je tiens à remercier chacune de ces personnes.

J'aimerais d'abord adresser toute ma reconnaissance à Christophe Z. Guilmoto, mon directeur de thèse, pour m'avoir transmis son savoir et ouvert les portes de la réflexion scientifique. Je le remercie chaleureusement pour sa grande disponibilité, ses encouragements et sa confiance pendant ces quatre années. Il m'a guidée tout au long de ce cheminement, parfois sinueux. La pédagogie est certes l'art de la répétition et j'espère qu'il pourra le constater dans ces pages. Je voudrais aussi remercier sincèrement Jacques Véron, mon tuteur à l'Ined, pour son suivi au cours de cette recherche et ses conseils avisés. J'adresse également ma gratitude à Danièle Bélanger et Maria Eugenia Cosio Zavala qui ont accepté de lire et évaluer mon travail. Je remercie enfin Didier Breton et Myriam de Loenzien pour leur participation au jury de cette thèse.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans la Professeure Luu Bich Ngoc, qui m'a accueillie pendant mes deux séjours vietnamiens à *l'Institute for Population and Social Studies* qu'elle dirige à Hanoi. J'en profite également pour saluer Dr. Nguyen Thi Thieng et le Professeur Nguyen Dinh Cu, ainsi que les collègues Bui Thi Hanh, Nguyen Thach, Khanh Tran, Ha Anh Tuan, Pham Van Trong et Vu Thuy de l'IPSS, pour leur aide et leurs remarques pertinentes. J'ai pu aussi bénéficier de l'aide de Monsieur Dinh Huy Duong, directeur adjoint de l'Office Général pour la Population et Planification Familiale, qui a facilité l'accès au terrain. De même, à UNFPA, Phan Thi Thu Hien, Pham Nguyen Bang, Tran Quynh Anh et Tran Thi Van ont permis d'enrichir mes observations sur le terrain.

J'ai pu apprendre les subtilités de la culture vietnamienne grâce à Binh Le, dont la finesse et l'intelligence ont été d'un soutien constant ; merci pour ton amitié. Nous avons ainsi pu faire connaissance avec un grand nombre de personnes qui ont partagé avec nous leurs expériences familiales et levé le voile sur leur quotidien – sans eux ce travail n'aurait pas la même teneur et je les en remercie chaleureusement.

C'est grâce à des financements de l'Université Paris Descartes, de l'Ined et du labex iPOPs que j'ai pu réaliser la majeure partie de mes recherches. Au Viêt Nam, cette thèse s'inscrit dans le cadre du projet d'étude franco-vietnamien « *Studying on Population and Sustainable Development in Vietnam in the first decades of the 21st century based on experiences of France and some developing countries* », coordonné par la Professeure Luu

Bich Ngoc, ce qui a fourni le cadre institutionnel indispensable pour mettre en place les enquêtes. J'ai eu la chance de mener à bien cette thèse dans de bonnes conditions.

Grâce à Yves Charbit et Véronique Petit, j'ai pu effectuer mes premiers pas dans la recherche, dans le cadre du Ceped ; je les en remercie chaleureusement. Par la suite, l'ensemble de l'équipe du Ceped, Etienne Gérard, Michelle Coste, les chercheurs en général et plus particulièrement ceux de l'axe Santé et Genre, ainsi que le personnel technique et administratif, notamment Stéphanie Thoby et Ginette Registe, ont été d'une grande aide. À tous ceux qui font le quotidien du Ceped et contribuent à cette atmosphère chaleureuse, merci pour vos mots d'encouragement attrapés à la volée les dernières semaines. Ils m'ont été précieux.

Bien sûr, un travail scientifique suppose des échanges avec de nombreux chercheurs. Je voudrais particulièrement mentionner ceux de l'unité Démographie, genre et sociétés à l'Ined, ainsi que l'équipe de l'IDUP que je remercie pour l'accueil et les encouragements. Isabelle Attané m'a donné des conseils opportuns à un moment charnière de cette recherche, et j'ai également échangé avec Armelle Andro, Myriam de Loenzien, Sylvie Fanchette, Michel Bozon, Danièle Bélanger, Tine Gammeltoft, Laure Pasquier, Agnès Guillaume, Doris Bonnet, Nolwen Hénaff, Mathieu Quet, Franck Temporal, ainsi qu'Olivier Tessier. J'espère que l'ensemble de ces discussions sont reflétées dans ces pages.

Enfin je voudrais remercier mes collègues doctorants au Ceped et à l'Ined, pour leur soutien, leurs conseils et tous ces moments joyeux partagés en dehors de la vie scientifique : Johaan, Sarah, Marine, Marjorie, Tom, Anne G., Clémence, Laura, Hélène, Cécile, Anne B., Laure, Fabio, Shimeen, Manuel, Niandou, Erika, Anne-Charlotte, Akinola, Mireille, Vincent, Meoïn, Zoé et Valeria. Quatre ans de thèse, ça fait un paquet de rencontres ! Je pense particulièrement à Claire et Aurelle qui ont été présentes et rassurantes dans les moments de doute – un grand merci pour votre écoute.

J'ai par ailleurs une pensée pour tous ceux qui ont accompagné cette période de ma vie et ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'aboutissement que représente cette thèse.

Je voudrais particulièrement remercier Laura, Mathilde, Floriane, Juliette, Tiffany, Camille, Pierre et Nacim, ma famille de cœur. Vingt années que l'on grandit ensemble, et votre amitié m'est toujours aussi précieuse. Et oui, c'est la troisième thèse que vous supportez – j'espère la dernière !

Je pense également à Anouck, Céline, Guillaume, Jeanne, Julie, Laurence, Lucas, Matthieu, Pauline, Pierre, Pierre, Pierre (être né dans les années 80...) et Thomas. Cette

dernière année de thèse n'aurait pas été la même sans vous. Merci mille fois pour votre soutien, vos blagues, vos encouragements dans la dernière ligne droite. Vous êtes vraiment des TOP POTES !

Merci aux amis précieux rencontrés au Viêt Nam qui m'ont ouvert de nouveaux horizons (my dear Meatloaf Manor family), et à Maud et Audrey, les colocs de Saint-Ambroise, qui ont assisté à la genèse de ce travail. Parce que cette thèse est également l'aboutissement de plusieurs expériences de vie autour du monde, qui ont façonné la manière dont j'ai appréhendé ce travail de longue haleine, je tenais également à remercier les amis d'ici et d'ailleurs, de Paris à Montpellier et du Guatemala jusqu'au Laos. La place me manque pour vous citer un à un, mais j'espère que vous savez ce que cette thèse vous doit.

Je remercie également Lionnette et Nathalie pour leurs encouragements et leur écoute au quotidien ainsi qu'Audrey et Meoïn pour leur soutien durant ces longues sessions aoûtiniennes à la BNF. Je n'oublie pas bien sûr l'armée de relecteurs et correcteurs de ce manuscrit, particulièrement Floriane, Mathilde et Anne pour leur disponibilité dans les derniers jours et leur efficacité. Merci également à Laura, Clémence, Céline, Aurelle, Meoïn, Zoé, mes parents pour leur lecture attentive, ainsi qu'à Bastien pour l'impression du manuscrit.

Enfin, parce que j'ai consacré quatre années à comprendre la famille vietnamienne, je dédie ce travail à la mienne, dans laquelle les femmes ont, plus souvent qu'à leur tour, la parole. Je pense particulièrement à mes parents, qui m'ont toujours soutenue dans mes choix, d'un bout à l'autre de la planète. Ils m'ont appris la force de l'indépendance et la passion dans le travail, de belles leçons de vie. Merci à mon frère Bastien et ma jolie-sœur Valérie pour leurs douces attentions dans les dernières semaines. Enfin, j'adresse les derniers remerciements à mes deux grand-mères, Rose et Jacqueline, qui chacune à leur manière m'ont transmis la force des convictions.





# Précis pour la lecture

---

Pour faciliter la lecture, j'ai choisi de retranscrire les noms propres vietnamiens avec une orthographe francisée, ne comportent pas de signes diacritiques. Les expressions et concepts toutefois ont été recopiés dans leur forme d'origine : ils sont alors écrits en italique et entre parenthèses.

Par ailleurs, les prénoms et les noms des villages enquêtés ont été modifiés afin de préserver leur anonymat des personnes interrogées.



## Sigles utilisés

---

**GOPFP** *General Office for Population and Family Planning*  
Office Général pour la Population et la Planification Familiale

**GSO** *General Statistics Office*  
Office Général des Statistiques

**POFPF** *Provincial Office for Population and Family Planning*  
Office Provincial pour la Population et la Planification  
Familiale

**UNFPA / FNUAP** *United Nations Population Fund*  
Fonds des Nations Unies pour la population

**UNICEF** *United Nations International Children's Emergency Fund*  
Fonds des Nations Unies pour l'enfance



# Table des matières

---

<b>Remerciements</b> .....	<b>5</b>
<b>Précis pour la lecture</b> .....	<b>9</b>
<b>Sigles utilisés</b> .....	<b>11</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>13</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>19</b>
<b>Chapitre 1. La place des femmes dans la famille vietnamienne : l'évolution des rôles féminins</b> .....	<b>31</b>
1. Sociogenèse de la famille vietnamienne, au croisement de diverses influences .....	32
1.1. De l'invasion de la Chine à la dynastie Lê (influence chinoise) .....	33
1.1.1. Du pays du Van Lang à la formation d'une nation sino-vietnamienne .....	34
1.1.2. La patrilinéarisation de la société après l'indépendance .....	36
1.1.3. La dynastie Lê (1428-1788) .....	38
1.1.4. Évolution de la parenté vietnamienne : de l'indifférenciation à la patrilinéarité.....	45
1.2. La « marche vers le Sud » : à l'assaut des territoires khmer et cham (traditions sud-est asiatiques et influence indienne) .....	48
1.2.1. Le sud de l'actuel Viêt Nam jusqu'au Xe siècle .....	49
1.2.2. La « marche vers le Sud » (Nam tiến) .....	51
1.3. La dynastie Nguyễn et la période coloniale (influence française) .....	54
1.3.1. Le conservatisme de la dynastie Nguyễn.....	54
1.3.2. La période coloniale et l'influence française .....	59
1.4. Conclusion.....	64
2. Évolution des rapports de genre dans un modèle familial en transition.....	66
2.1. Évolution du statut de la femme jusqu'en 1945.....	66
2.2. Le communisme au pouvoir et la revendication de l'égalité de genre .....	69
2.2.1. La transformation du mode de production et les politiques économiques .....	70
2.2.2. Le nouveau modèle de la « famille communiste » .....	73
2.2.3. Le mouvement de libération des femmes .....	76
2.3. La République du Viêt Nam (1955-1975).....	79
2.4. Le Dôì Moi et la résurgence des « traditions » familiales .....	83
2.4.1. La décollectivisation du secteur agricole et le nouveau rôle économique des ménages .....	84
2.4.2. La résurgence des traditions liée à la revalorisation de la famille .....	87
2.4.3. La famille, entre tradition et modernité.....	88
2.4.4. Les femmes, productrices et reproductrices.....	89
2.4.5. Les discours genrés à l'encontre de l'égalité de genre.....	91
2.5. La situation au XXIe siècle.....	94
2.6. Conclusion.....	97

<b>Chapitre 2. La démarche générale : l'approche méthodologique mixte .....</b>	<b>101</b>
1. Compter les naissances.....	103
1.1. Les données du recensement de 2009 .....	104
1.1.1. Description du recensement 2009 .....	104
1.1.2. La monographie de l'Office Général des Statistiques sur le rapport de masculinité à la naissance .....	107
1.2. L'analyse secondaire du recensement de 2009 .....	107
1.2.1. Mesurer le rapport de masculinité à la naissance .....	107
1.2.2. Modéliser les probabilités d'agrandissement.....	117
1.3. L'enquête intercensitaire de 2014 .....	120
1.4. Les différents systèmes d'enregistrement des naissances.....	122
2. Et comprendre les rôles de genre au sein des familles.....	127
2.1. Le terrain exploratoire .....	127
2.2. Trois enquêtes sur les pratiques reproductives et la préférence de genre .....	129
2.3. La méthodologie d'enquête .....	132
2.4. Les autorisations d'enquête .....	133
2.5. Le déroulement des entretiens.....	135
2.6. Entretien collectif complémentaire .....	137
<b>Chapitre 3. Les facteurs intermédiaires de la hausse du rapport de masculinité à la naissance au Viêt Nam .....</b>	<b>141</b>
1. La préférence pour les garçons .....	142
1.1. L'indispensable fils pour la reproduction des patrilignages .....	143
1.2. La modernisation du contrat intergénérationnel.....	146
1.3. La morale idéale de la famille patriarcale : le rôle symbolique du fils.....	153
1.4. Conclusion : comment conceptualiser la préférence pour les garçons .....	155
2. Le contexte de faible fécondité.....	156
2.1. La planification familiale au Nord, la politique nataliste au Sud .....	157
2.2. Le Dôï Moi et la limitation des naissances à un ou deux enfants.....	158
2.3. Variations territoriales.....	160
2.4. L'évolution de la politique au XXI <sup>e</sup> siècle : l'Ordonnance de Population en 2003.....	162
2.5. De la quantité à la « qualité » de la population.....	164
3. L'accès aux technologies de reproduction et la lutte contre la sélection sexuelle prénatale .....	166
3.1. La législation de l'avortement.....	166
3.2. La privatisation du système de santé et le développement des échographies, phénomène déclencheur de la masculinité des naissances.....	169
3.3. La lutte contre la sélection sexuelle prénatale : l'Ordonnance de Population de 2003.....	170
3.4. La loi du marché : le développement de l'offre de soins autour de la préférence pour les garçons .....	172
4. Conclusion : le recours à l'avortement sexo-sélectif comme nouvelle stratégie pour satisfaire les désirs reproductifs .....	178



<b>Chapitre 4. Modéliser la préférence pour les garçons: les probabilités d’agrandissement selon la composition familiale .....</b>	<b>183</b>
1. Les probabilités d’agrandissement des familles .....	186
1.1. La probabilité d’avoir un enfant supplémentaire au Viêt Nam .....	187
1.2. Variations macro-régionales.....	192
1.3. Le profil des six macro-régions .....	198
1.3.1. S’assurer la naissance d’un garçon : les montagnes et le centre du Viêt Nam .....	199
1.3.2. Le cas particulier du Delta du Fleuve Rouge : vouloir deux fils.....	204
1.3.3. Privilégier la mixité : le sud du Viêt Nam.....	205
2. Les risques relatifs d’avoir un enfant supplémentaire en l’absence d’un fils .....	210
2.1. Analyse des risques proportionnels d’avoir un enfant supplémentaire, à l’échelle nationale .....	210
2.2. La probabilité d’avoir un troisième enfant selon les régions.....	212
2.3. Conclusion : la préférence pour les garçons est un facteur déterminant de la taille des fratries .....	217

<b>Chapitre 5. « Savoir concevoir un fils ». Les comportements et les désirs reproductifs, de la pression communautaire aux négociations intrafamiliales .....</b>	<b>223</b>
1. Pourquoi vouloir des garçons ? La perception des obligations de parenté.....	227
1.1. Le contrat intergénérationnel .....	227
1.2. La transmission de la lignée et l’héritage des terres.....	235
1.3. Conclusion : du soutien économique au rôle symbolique .....	244
2. De la pression communautaire aux négociations intrafamiliales .....	247
2.1. Différence urbain/rural et Nord/Sud : variations territoriales de la pression communautaire .....	248
2.2. Pression inégale selon la composition sexuelle de la fratrie et le rang de naissance.....	250
2.3. Différence entre ménages néolocaux et belles-filles corésidentes .....	253
2.4. Influence du niveau socio-économique .....	255
2.5. Contrôle des politiques locaux.....	256
3. Comment avoir des garçons ? Les stratégies de négociation des souhaits reproductifs.....	258
3.1. Les différentes méthodes pour concevoir un fils.....	258
3.2. Augmenter sa descendance.....	263
3.2.1. Avoir des enfants jusqu’à la naissance d’un garçon.....	263
3.2.2. Stratégie de dérivation : adoption d’une fille dans la famille proche.....	265
3.3. La menace d’une seconde femme .....	266
3.4. Adopter un enfant du sexe désiré.....	269
3.5. La stratégie ‘moderne’ : le recours à l’avortement sexo-sélectif .....	269
3.6. Avoir un fils en premier .....	272
3.7. Qui prend les décisions reproductives ?.....	273
4. Conclusion .....	275

<b>Chapitre 6. La masculinisation des naissances. Tendances, évolutions et facteurs .....</b>	<b>279</b>
1. Évaluation et évolution du rapport de masculinité à la naissance .....	280
1.1. Le rapport de masculinité avant 2000 .....	280
1.2. Les premières preuves du déséquilibre au début des années 2000 .....	281
1.3. Le recensement de 2009 .....	283
1.4. L'enquête intercensitaire de 2014 .....	288
1.5. Le rapport de masculinité à la naissance depuis 2000, calculé à partir de différentes sources .....	290
1.6. Comparaison internationale .....	292
2. Les variations territoriales du déséquilibre des naissances .....	294
2.1. Les six macro-régions .....	295
2.2. Les provinces .....	302
3. Les variations individuelles .....	304
3.1. Caractéristiques socio-économiques .....	305
3.2. Caractéristiques culturelles .....	308
3.3. Structure des ménages .....	311
4. L'influence de la composition familiale .....	313
4.1. Le rang de naissance .....	314
4.2. La composition sexuelle de la fratrie .....	318
5. Les déterminants de la masculinité des naissances .....	321
6. Conclusion .....	326
 <b>Conclusion générale .....</b>	 <b>331</b>
 <b>Bibliographie .....</b>	 <b>341</b>
 <b>Liste des illustrations .....</b>	 <b>361</b>
 <b>Annexes .....</b>	 <b>371</b>

*« Depuis des millénaires, on n'a cessé de faire l'éloge du mâle, l'humanité entière a souhaité ne voir naître que des garçons. Et aujourd'hui, miracle, le vœu peut se réaliser. On peut enfin évacuer les filles avec l'eau sale. Qui s'insurge ? Les bigots. Alors que, parmi les partisans de l'égalité des sexes, certains préfèrent détourner leurs regards... Et tu voudrais que je me précipite dans ce débat de fous ! »*

Amin Maalouf, *Le premier siècle après Béatrice* (1992)



# Introduction générale

---

C'est une journée de novembre, grise et humide, comme Hanoi en connaît souvent à la fin de l'automne. Binh et moi venons de rouler pendant près de deux heures abritées sous nos capes de pluie ; nous arrivons enfin dans le village de T.N., sous un ciel bouché, pour effectuer le dernier entretien des enquêtes de terrain. C'est un homme que nous allons rencontrer, Côm, ouvrier et père de trois filles. Il nous accueille sur le pas de la porte, avec sa fille de 10 mois dans les bras ; son épouse est partie à l'aube en direction de l'usine de vêtements dans laquelle elle coud des pantalons et c'est lui qui s'occupe de la petite Thuong aujourd'hui. C'est souvent le cas lorsqu'il ne travaille pas, entre deux chantiers ; sinon, son père ou la mère de son épouse se relaient pour la garder et aller chercher les deux aînées à l'école. Côm nous invite à nous installer sur les nattes qui recouvrent une structure de lit dans le coin de la pièce et prépare du thé vert, amer, qu'il servira dans de petites tasses blanches ; c'est un rituel qui précède chaque entretien. Assis en face de nous avec sa fille sur les genoux, chaussettes dépareillées et bonnet trop grand, Côm commence à parler et à nous raconter son histoire, ses parents, son épouse et leur quotidien avec trois filles.

Travailler sur la masculinité des naissances au Viêt Nam, cela suppose de comprendre pourquoi la naissance d'un fils est aujourd'hui si primordiale que les couples emploient diverses stratégies pour satisfaire ce désir reproductif. Cela les mène parfois à recourir à une forme extrême de discrimination envers les filles, la sélection sexuelle prénatale. Mais c'est aussi découvrir le quotidien de ces parents – loin des statistiques qui comptent plus de naissances de garçons que de naissances de filles – et appréhender la vulnérabilité engendrée par l'absence d'un garçon, les inégalités auxquelles font face les petites filles, qui annoncent déjà les contraintes du statut des femmes qu'elles deviendront.

Ce qui est observé aujourd'hui au Viêt Nam n'est pas un phénomène récent à l'échelle mondiale ; il y a vingt-cinq ans, l'économiste indien Amartya Sen alertait pour la première fois le monde sur les 100 millions de « femmes manquantes » (1990). À l'époque, le débat portait uniquement sur leur mortalité excessive, qui empêchait de nombreuses petites filles d'atteindre l'âge adulte, notamment en Inde et en Chine, mais concernait également les femmes adultes, privées d'une alimentation ou d'un accès aux soins adéquats dans certains pays d'Asie, d'Afrique du Nord ou d'Amérique latine – alors que les facteurs biologiques, sociaux et environnementaux favorisent habituellement leur survie. Plus récemment, il était estimé que 126 millions de femmes manquaient dans le monde en 2010, dont 62 millions en Chine et 43 millions en Inde (Bongaarts et Guilmoto 2015). Phénomène encore méconnu lors de l'avertissement d'Amartya Sen, une part grandissante de ces femmes manquantes est en réalité liée à des filles qui ne naissent pas.

C'est cette discrimination utilisée dans la construction du projet reproductif des couples vietnamiens que cette recherche va s'attacher à analyser. De fait, il existe différentes pratiques discriminatoires destinées à constituer la descendance idéale – prénatales, en empêchant la naissance de filles non désirées ou postnatales, conduisant à leur surmortalité. Cette dernière a longtemps été liée à des infanticides sélectifs en Chine et en Inde, qui n'ont cessé que récemment (étude de Srinivasan 2012 citée dans Guilmo 2015). Aujourd'hui, la discrimination postnatale est davantage passive et se manifeste par la négligence dont sont victimes les petites filles quant à l'accès aux soins de santé (visites médicales et vaccination) ou à l'alimentation ; dans de nombreux pays du monde, un nombre excessif de filles n'atteindront pas l'âge adulte (United Nations 2011).

La discrimination prénatale, quant à elle, se mesure par le rapport de masculinité secondaire<sup>1</sup> – ou rapport de masculinité à la naissance – qui est égal à 105 garçons pour 100 filles en moyenne en l'absence de discrimination. L'analyse historique des registres de naissances faisant apparaître de petites variations selon les périodes ou les pays<sup>2</sup> (Brian et Jaisson 2007), le rapport de masculinité à la naissance considéré comme normal est souvent étendu à un intervalle compris entre 103 et 107 garçons pour 100 filles. Les distorsions du rapport de masculinité à la naissance (RMN) peuvent également être causées par une sous-déclaration des naissances féminines – cette pratique a longtemps masqué la réalité de la pratique discriminatoire en Chine. En raison de la politique de l'enfant unique, une part des petites filles n'était en effet pas enregistrée à la naissance afin de permettre la conception d'un second enfant (Goodkind 2011), tandis que d'autres omissions étaient liées à la rigidité du système d'enregistrement qui ne permettait pas aux populations flottantes de les déclarer (Murphy 2003). Au contraire, en Inde, un programme de subventions versées aux parents de filles a entraîné à Delhi en 2008 une surestimation du nombre de naissances féminines, en raison de déclarations erronées (UNFPA 2012a).

Les distorsions du RMN sont toutefois principalement causées par des pratiques discriminatoires visant à empêcher la naissance des filles. La sélection peut être effectuée avant la conception – le sexe du futur enfant est choisi par le tri sélectif des spermatozoïdes masculins ou plus communément désormais par l'implantation d'embryons masculins par fécondation in vitro. Mais le prix élevé de ces techniques limite encore leur étendue. La pratique la plus commune de sélection sexuelle prénatale est donc le recours aux avortements selon le sexe, qui suppose un diagnostic relativement précoce du sexe du fœtus – généralement grâce aux échographies – et un accès à l'avortement. Actuellement, les

---

<sup>1</sup> Le rapport de masculinité primaire, correspondant au moment de la conception, est égal à environ 120 garçons pour 100 filles. Il apparaît que la mortalité intra-utérine est plus importante pour les fœtus masculins, ce qui explique que le rapport de masculinité secondaire soit inférieur – mais les mécanismes à l'œuvre sont encore objet de débats parmi les biologistes.

<sup>2</sup> Le rapport de masculinité à la naissance (RMN) mesuré en Afrique subsaharienne ou dans la population afro-américaine aux Etats-Unis est ainsi plus proche de 103.

filles manquantes dans le monde le sont principalement en raison de la pratique des avortements sexo-sélectifs.

Le phénomène s'est tout d'abord développé en Asie dans les années 1980. En Chine, l'introduction des échographies dans le contexte de la politique de l'enfant unique a permis aux couples de choisir le sexe de cet enfant à naître (Banister 2004). C'est dans ce géant asiatique que la pratique a émergé en premier, mais c'est également là qu'elle demeure la plus répandue. En Inde, le développement des appareils échographiques a également entraîné le déséquilibre des naissances dans le nord-ouest du pays à la même période ; l'évolution du déséquilibre est toutefois moins rapide (Nanda et Véron 2005). En Corée du Sud enfin, alors même que le développement économique et l'industrialisation du pays affaiblissaient les inégalités de genre, la pratique des avortements sexo-sélectifs a entraîné une hausse soudaine du RMN, jusqu'à près de 115 au début du siècle (Chang et Das Gupta 2007 ; Kim 2007). La Corée du Sud est cependant le seul pays dont le RMN est ensuite redescendu à un niveau normal.

Dans les années 1990 ensuite, la pratique a émergé en Europe orientale ; d'une part dans trois pays du Caucase du Sud que sont l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan après la chute de l'URSS – l'éclatement politique ayant induit un repli sur la famille patrilinéaire (Meslé *et al.* 2007, Duthé *et al.* 2012) – et d'autre part dans l'ouest des Balkans, dans différentes républiques socialistes comme la Macédoine, le Kosovo ou le Monténégro lors du démantèlement de la Yougoslavie. Les cliniques privées se sont alors développées, permettant l'accès à des appareils échographiques de meilleure qualité (Guilmoto et Duthé 2013). En Albanie toutefois, ancienne république communiste, l'avortement n'est devenu légal qu'en 1995, et c'est seulement à cette époque que le RMN a commencé à être déséquilibré (UNFPA 2012b).

Des distorsions du RMN sont également mesurées dans certaines populations immigrées, comme parmi les naissances des mères nées en Inde et vivant au Royaume-Uni (Dubuc et Coleman 2007) ou des mères d'origine chinoise, indienne et coréenne aux États-Unis (Egan *et al.* 2011) – en France, l'absence de statistiques ethniques empêche une telle mesure. Ces déséquilibres sont une preuve de la prégnance des valeurs culturelles, puisque la discrimination persiste dans des conditions sociopolitiques différentes et malgré la mobilité économique des migrants. La pratique des avortements sexo-sélectifs en Europe était toutefois méconnue du public jusqu'à ce que des médecins soient piégés par une caméra cachée en Grande-Bretagne en 2012. Le rapport présenté par Doris Stump (2011) au Conseil de l'Europe a entraîné la mobilisation politique des pays d'Europe orientale.

Différents pays dans le monde sont ainsi affectés par des déséquilibres du rapport de masculinité à la naissance, parfois depuis trente ans. Le Viêt Nam est de ceux parmi lesquels le phénomène est le plus récent, mais la hausse que l'on mesure depuis le début des années 2000 est extrêmement rapide. Il s'établit aujourd'hui à 112 naissances de



garçons pour 100 naissances de filles à l'échelle nationale, selon les chiffres de l'enquête intercensitaire de 2014. Si en Chine et en Inde, le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance est aggravé par la surmortalité infanto-juvénile des petites filles, il n'y a pas de discrimination postnatale au Viêt Nam. En effet, il n'existe aucun témoignage d'infanticide au cours des siècles passés. En outre, la surmortalité des petites filles, causée ailleurs par la négligence de soins, semble minime : elle est de 0,7 pour 1000 filles âgées de moins de 5 ans, pour chaque année de la période 2005-2009<sup>3</sup>. Comparé à la surmortalité estimée des petites filles en Chine (99,5 pour 1000) et en Inde (261,8 pour 1000), le chiffre du Viêt Nam est négligeable (UNFPA 2012a). Le statut nutritionnel ne varie d'ailleurs pas selon le sexe des enfants, ni l'accès aux soins de santé<sup>4</sup> (Haughton et Haughton 1997) et les garçons et les filles sont traités de la même manière une fois qu'ils sont nés (Bélangier 2002).

D'autre part, si Mark Banens (2000) dénote 10 à 20 % de sous-déclaration des naissances féminines en Cochinchine au début du 20<sup>e</sup> siècle, il ne semble plus exister aujourd'hui de discrimination envers les filles lors de la déclaration à l'état civil. Selon l'enquête MICS<sup>5</sup> menée en 2011, il y aurait en réalité un pourcentage légèrement plus important de filles déclarées à l'âge de cinq ans : 95,3 % contre 94,6 % des garçons – 84,5 % des enfants des deux sexes étant déclarés avant d'atteindre leur premier anniversaire<sup>6</sup> (UNICEF et GSO 2011)<sup>7</sup>. Par conséquent, en l'absence de discrimination postnatale envers les petites filles ou d'erreur de mesure, la hausse du rapport de masculinité à la naissance est exclusivement liée à la sélection sexuelle prénatale.

Le Viêt Nam a connu de profonds bouleversements démographiques au cours du XX<sup>e</sup> siècle, en raison de plusieurs guerres consécutives entre 1940<sup>8</sup> et 1975 qui ont marqué la population, mais également de différentes politiques mises en place. Alors que la population était d'environ 13 millions d'individus en 1901, elle avait pratiquement doublé

---

<sup>3</sup> Comme le montrent les chiffres de l'Enquête Démographique et de Santé de 2001-2002, la mortalité infanto-juvénile est en réalité plus élevée chez les garçons vietnamiens car, en raison de facteurs biologiques, les garçons en bas âge sont plus vulnérables. C'est pourquoi la surmortalité est ici définie comme l'excès de morts chez les petites filles âgées de moins de 5 ans, comparé au ratio moyen mortalité masculine/mortalité féminine, lorsqu'il n'y a pas de discrimination de genre (environ 123 garçons pour 100 filles âgées de moins de cinq ans, dans les pays ayant la même espérance de vie à la naissance que le Viêt Nam) (National Committee for Population, Family and Children 2003).

<sup>4</sup> Les différences de mortalité infantile s'expliquent donc principalement par les variations socio-économiques et l'origine ethnique des enfants ; selon l'enquête sur le niveau de vie des ménages de 1997-1998, le taux de mortalité infantile est de 47,9‰ chez les garçons et 39,3‰ chez les filles.

<sup>5</sup> Multiple Indicator Cluster Survey.

<sup>6</sup> Les variations existent surtout selon l'éducation de la mère, ou l'origine ethnique (Kinh/Hoa vs. Minorité ethnique).

<sup>7</sup> Notons également que l'hypothétique sous-déclaration des naissances féminines aurait alors déséquilibré le rapport de masculinité à la naissance avant les années 2000.

<sup>8</sup> Cette année-là, les troupes japonaises envahissent l'Indochine française.

trente ans plus tard (23 millions en 1943). La transition démographique n'était pas encore entamée : tandis que le taux brut de natalité était d'environ 35 ‰ pendant cette première moitié du XXe siècle, la mortalité<sup>9</sup> connaissait de fortes fluctuations, la population étant vulnérable aux catastrophes naturelles (Barbieri *et al.* 1995). La guerre d'indépendance contre la France colonisatrice (1945-1954), puis la guerre entre la République Démocratique du Viêt Nam au Nord et la République du Viêt Nam au Sud, soutenue par les États-Unis – officiellement commencée en 1965 et qui durera jusqu'à la réunification du pays en 1975 – va ensuite créer un déséquilibre durable dans le rapport de masculinité de la population générale.<sup>10</sup>

Si la transition démographique est entamée entre les deux guerres (1955-1960), entraînant un accroissement important de la population, elle est ensuite perturbée par la seconde guerre, qui voit remonter la mortalité tandis que la natalité diminue (Barbieri *et al.* 1995). Cette baisse connaît un arrêt immédiatement à la fin de la guerre, en raison du rattrapage des naissances, mais le ralentissement se poursuit ensuite (cf. tableau 1). À ce déclin de la natalité s'ajoute l'exode international d'une partie de la population entre 1979 et 1989 et la croissance démographique ralentit alors fortement (Barbieri *et al.* 1995).

**Tableau 1. Évolution des indicateurs démographiques vietnamiens entre 1950 et 2015**

Indicateurs démographiques	1950 - 1955	1955 - 1960	1960 - 1965	1965 - 1970	1970 - 1975	1990 - 1995	2010 - 2015
Taux d'accroissement naturel (‰)	25,2	29,7	29,4	27,3	23,1	20,6	11,6
Taux brut de natalité (‰)	39,8	42,7	40,6	37,4	35,6	26,7	17,4
Taux brut de mortalité (‰)	14,6	13,0	11,2	10,1	12,5	6,1	5,8
Taux de mortalité infantile (‰)	104	81	67	57	54	34	19
Esp. de vie à la naiss. des femmes	56,52	60,72	64,37	67,08	63,49	75,90	80,31
Esp. de vie à la naiss. des hommes	50,75	54,05	56,83	57,93	52,73	66,56	70,73

Source : World Population Prospects, the 2015 Revision. Division de la Population des Nations Unies.

Le gouvernement vietnamien s'inquiète toutefois d'une croissance encore trop importante de la population qui, entraînant des densités extrêmement élevées – notamment dans le Nord – et une forte pression sur la terre, mettrait à mal le développement

<sup>9</sup> Le taux brut de mortalité était en moyenne égal à 14 ‰.

<sup>10</sup> Selon les données de la Division de la Population des Nations Unies, le rapport de masculinité est de 97,5 hommes pour 100 femmes en 1950, 96,6 en 1975 et 96,7 en 2000.

économique du pays. Il cherche alors à accélérer la transition démographique en réduisant rapidement la fécondité pour atteindre le seuil de renouvellement des générations. Si la première politique de planification familiale est mise en place dès 1963 dans le Nord, elle est renforcée en 1988 avec la politique de limitation des naissances à un ou deux enfants. Les moyens de contraception modernes sont fournis gratuitement, et les couples développent une préférence pour une descendance restreinte, dans un contexte de libéralisation économique dans lequel l'éducation des enfants représente un investissement de plus en plus coûteux. L'indice synthétique de fécondité diminue de 6,8 enfants par femme pendant la période 1965-1969 à 2,5 enfants par femme pendant la période 1995-1999.

Aujourd'hui, l'espérance de vie à la naissance est de 70,7 ans pour les hommes et de 80,3 ans pour les femmes selon les données de la Division de la Population des Nations Unies. Le Viêt Nam bénéficie d'un dividende démographique, propice au développement économique, puisque la population dépendante (enfants et personnes âgées) est inférieure à la population active. Toutefois, il fait face à deux défis démographiques majeurs. Le premier est le vieillissement inévitable de la population, dans un contexte de faible fécondité et de progrès continus dans l'espérance de vie. Le second est le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance, dont la hausse est si rapide qu'elle tend à égaliser le rapport de masculinité dans la population générale<sup>11</sup>, autrefois marqué par les millions d'hommes décédés pendant la guerre. Ces deux enjeux majeurs de population sont liés. Tandis que le vieillissement de la population risque d'augmenter la dépendance des personnes âgées vis-à-vis de leurs enfants – et donc le souhait de s'assurer la naissance d'un fils pour le soutien dans l'avenir –, la masculinisation des naissances va créer à long terme des générations déséquilibrées, dans lesquelles une part des hommes sera dans l'incapacité de se marier. Il risque alors d'être plus compliqué pour des hommes célibataires de prendre soin de leurs parents âgés. C'est ce second défi démographique que ce travail de thèse s'attache à analyser.

L'enjeu de cette recherche est donc d'appréhender les pratiques reproductives des couples vietnamiens ainsi que la préférence de genre qui conduit une partie de la population à recourir à une forme extrême de discrimination, l'avortement des fœtus de sexe féminin. Je vais ainsi chercher à comprendre dans quelle mesure les rôles de genre, notamment incarnés par les enfants, conduisent certaines femmes à pratiquer et reproduire une discrimination qui les touche pourtant en premier lieu. Avant que le rapport de masculinité à la naissance ne se déséquilibre au début des années 2000, il n'y avait pas de signes de

---

<sup>11</sup> Selon les données de l'Office Général des Statistiques, il était de 96,7 hommes pour 100 femmes en 2000 et 98,2 en 2013.

comportements discriminatoires qui nuisaient à la survie des filles au Viêt Nam. La préférence latente pour les garçons engendrait chez les couples une multitude de stratégies pour s'assurer la naissance d'un fils, socialement privilégié, et les attentes différentes placées sur les enfants selon leur sexe créaient un certain nombre d'inégalités, notamment dans les règles de transmission des biens. La préférence pour les garçons s'exprime ainsi dans les comportements de fécondité au Viêt Nam depuis longtemps, notamment à travers la règle d'arrêt<sup>12</sup> qui induit une proportion élevée de garçons parmi les dernières naissances ou l'augmentation de la descendance jusqu'à la naissance d'un fils ; mais cette préférence a pris une nouvelle dimension dont les conséquences sont dramatiques. C'est un phénomène ancien qui a trouvé une expression contemporaine et illustre les rapports sociaux de sexe, interagissant avec la culture, l'économie et les technologies. S'il y a une myriade d'expressions de la préférence pour les garçons – à travers les valeurs générées, les attentes et les aspirations qui circulent dans la société –, je vais me concentrer sur la manière dont elle s'exprime dans les comportements de fécondité.

Ce travail s'inscrit à la suite des travaux de Ginsburg et Rapp sur les politiques de la reproduction, qui prennent en compte les dimensions à la fois locales et globales pour comprendre « *les croyances, les normes, et les valeurs qui entourent les comportements reproductifs* » [traduction de l'auteure] (1991 : 311). Cette approche a été reprise par Danièle Bélanger (2006) dans son étude des désirs reproductifs des couples vietnamiens. Les stratégies de fécondité sont complexes, et il convient donc d'appréhender l'ensemble du contexte politique et culturel, mais également les relations de pouvoir et les rapports sociaux de sexe qui les façonnent (Bélanger et Barbieri 2009).

Je vais ainsi chercher à comprendre comment les désirs reproductifs sont négociés au sein des couples, mais également par les couples au sein des familles et des communautés. Je prends ici en considération le caractère relationnel du processus procréatif : le projet de fécondité, la conception de la descendance idéale selon le nombre et le sexe des enfants, la construction de la parentalité et des souhaits reproductifs se font entre mari et femme – dans un pays où la procréation en dehors du mariage est quasi inenvisageable. Mais ce processus s'inscrit également dans les rapports de genre, puisqu'il résulte de négociations socialement construites entre les époux (Cosio Zavala 2007 ; Andro et Desgrées du Loû 2009). La reproduction est ainsi un « *aspect de la distribution du pouvoir dans une société* » [traduction de l'auteure] (Ginsburg et Rapp 1991 : 313). C'est pourquoi j'ai fait le choix d'interroger à la fois des hommes et des femmes sur leurs choix et pratiques reproductives ; ne pas tenir compte des stratégies de l'un ou l'autre membre du couple aurait biaisé la compréhension des comportements procréatifs.

---

<sup>12</sup> Dans un contexte de préférence pour les garçons, la dernière naissance d'une femme a plus tendance à être de sexe masculin, puisque certains couples vont essayer d'avoir un nouvel enfant jusqu'à ce qu'un garçon naisse, puis *arrêter* leur descendance (Bongaarts 2013).

Cette thèse va s'attacher à répondre à trois questionnements principaux sur la pratique des avortements sexo-sélectifs au Viêt Nam.

Tout d'abord, je vais chercher à comprendre pourquoi le phénomène n'a émergé que récemment, mais se développe rapidement. Puisqu'aucune discrimination manifeste ne venait affecter la naissance ou la survie des petites filles jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, je fais l'hypothèse que c'est le développement d'une offre médicale permettant la détermination du sexe avant la naissance, dans un contexte global d'inégalités et de pratiques genrées, qui a constitué à la fois une solution pour satisfaire aux aspirations reproductives contradictoires que sont le désir d'avoir un garçon au sein d'une descendance très restreinte, mais également une nouvelle contrainte limitant la marge de négociation des couples. En effet, il est désormais plus difficile d'assumer l'absence d'un fils, car il existe une méthode « moderne » (puisque médicale) de contrôler la fécondité en répondant simultanément aux injonctions de l'État, de la communauté et de la famille.

Je vais également m'attacher à expliquer les disparités régionales du rapport de masculinité à la naissance que les statistiques décrivent. Je fais ici l'hypothèse qu'elles reflètent l'intensité de la préférence pour les garçons, elle-même liée aux systèmes de parenté, patrilineaires ou mixtes. Je vais ainsi étudier les structures anthropologiques en abordant les attitudes et les comportements hérités de systèmes de parenté différents, mais aussi les pratiques de coresidence, hétérogènes à travers le pays et qui ancrent cette préférence pour les fils. En effet, la discrimination de genre n'est pas un simple produit du changement social, des politiques de population ou du développement économique. Les institutions de parenté, héritées de nombreux siècles d'évolution historique, ont des effets structurants sur les comportements de genre. Il s'agira d'étudier la complexité des modèles locaux de parenté en relation avec les origines culturelles et historiques diverses en replaçant le déséquilibre du RMN et la préférence pour les garçons dans le contexte plus large des rapports sociaux de sexe, de l'évolution des rôles féminins et des inégalités de genre dans la société vietnamienne qui ont créé le contexte dans lequel cette discrimination est pratiquée.

Enfin, je m'appliquerai à comprendre de quelle manière la pratique de l'avortement sexo-sélectif correspond à une stratégie de construction de la descendance, en analysant les variations du déséquilibre selon la parité et la composition sexuelle des enfants déjà nés. Nous verrons qu'il existe une diversité du recours à cette pratique ; je m'attacherai en particulier à comprendre la particularité vietnamienne qu'est le rapport de masculinité élevé des premières naissances, en étudiant les différents facteurs qui poussent certains couples à anticiper immédiatement après leur mariage le hasard biologique de la maternité.

Dans un contexte démographique et économique nouveau, la préférence pour les garçons a trouvé un nouveau moyen d'expression, qui est une forme extrême de maîtrise de la fécondité. Ce manuscrit de thèse s'organise en six chapitres, qui vont permettre

d'appréhender cette discrimination par étapes successives, depuis le contexte général des inégalités de genre jusqu'à cette pratique en particulier.

Le premier chapitre va s'attacher à analyser l'évolution des rôles féminins dans une perspective historique et socio-anthropologique, à travers une sociogenèse de la famille vietnamienne d'une part et une analyse des rapports de genre dans un modèle familial en évolution d'autre part. Pour cela, je retracerai depuis les origines du pays l'histoire de son peuplement<sup>13</sup> qui explique l'hétérogénéité culturelle du territoire. J'évoquerai également les évolutions politiques récentes qui ont remodelé le modèle familial, dans lequel la naissance d'un garçon apparaît encore primordiale, mais incertaine en raison du nombre restreint d'enfants. Je m'attacherai en particulier à comprendre à chaque époque les rapports de genre et les statuts des femmes au prisme des différences et inégalités établies entre les sexes.

Le second chapitre présentera la méthodologie mixte mobilisée pour mener à bien cette recherche, à savoir une analyse statistique approfondie des données du recensement de 2009 et de l'enquête intercensitaire de 2014 couplée à une étude sociologique des stratégies reproductives des couples, établie grâce à la conduite de trois enquêtes qualitatives dans le nord et le sud du Viêt Nam entre octobre 2012 et novembre 2013. Notons qu'il existe un décalage entre ces deux corpus de données ; nous verrons qu'une faible part – moins de 3 % – des couples a en réalité recours à la sélection sexuelle prénatale. Les entretiens ont toutefois permis de comprendre les parcours de vie des personnes interrogées et les imbrications des contraintes structurelles et des choix personnels. C'est pourquoi l'approche qualitative a éclairé l'analyse quantitative secondaire.

Le troisième chapitre ensuite s'attachera à comprendre le cadre théorique général du recours à la sélection sexuelle prénatale dans le contexte spécifique vietnamien. Ainsi, les couples qui ont recours aux avortements sexo-sélectifs sont *disposés* à le faire (facteur de demande), parce qu'ils ont une préférence pour les garçons liée à différents arguments sociaux, culturels et économiques. Ils en ont également la *possibilité* (facteur d'accessibilité), grâce à la légalité du recours à l'avortement provoqué et à l'accès aux échographies qui s'est généralisé au cours de la dernière décennie, dans la majorité des zones urbaines et rurales. Enfin, il existe un facteur de *pression*, exercée par le faible niveau de fécondité – allant de 1,7 à 2,6 enfants par femme selon les régions en 2009 -, qui accroît le risque de ne pas avoir de fils. Le recours à l'avortement sexo-sélectif apparaît alors pour certains comme une manière moderne de résoudre le conflit créé par des aspirations

---

<sup>13</sup> Malgré l'analyse dans ce premier chapitre de la géographie culturelle du Viêt Nam, ce travail de thèse va s'attacher en majorité à comprendre la discrimination prénatale chez les Kinh qui forment l'ethnie majoritaire. En effet, bien que les différentes ethnies minoritaires soient décrites dans l'histoire du peuplement et apparaissent dans certaines mesures quantitatives et malgré une partie des entretiens effectués auprès de Cham, ce sont les Kinh qui sont analysés ici en priorité.

reproductives contradictoires : la norme sociale d'une famille restreinte et la norme familiale d'un fils dont la valeur symbolique demeure centrale, toutes deux exacerbées par la pression sociale exercée par la communauté.

Je m'attacherai ensuite dans le quatrième chapitre à décrire la diversité territoriale de la préférence pour les garçons et les variations qui s'expriment selon les caractéristiques individuelles des couples et sont liés aux facteurs analysés dans les premier et troisième chapitres. J'analyserai pour cela les probabilités d'agrandissement des familles selon le sexe des enfants déjà nés afin d'observer dans quelle mesure les couples adaptent leurs comportements reproductifs au désir de s'assurer la naissance d'un fils.

Le cinquième chapitre analysera la manière dont les individus témoignent de leur préférence pour les garçons et des contraintes qui modèlent leurs désirs reproductifs, face auxquelles ils développent des stratégies et négocient la composition de leur descendance au sein de leur couple, de leur famille et de la communauté. Nous verrons ainsi comment les valeurs et les discours liés à la préférence pour les garçons sont façonnés ; tandis que certains vont développer des manières de dévier de la norme et se contenter d'une descendance exclusivement féminine, d'autres vont employer diverses méthodes pour qu'un fils naisse – allant parfois jusqu'à la sélection sexuelle prénatale.

C'est enfin cette dernière pratique que j'étudierai dans le sixième chapitre en décrivant les variations du déséquilibre qu'elle engendre, afin de comprendre qui sont les couples qui recourent à cette technique « moderne » – et extrême – de contrôle de la fécondité pour répondre à ce qui est qualifié de désir « féodal ». Nous verrons en particulier comment cette pratique s'est diffusée entre les deux enquêtes analysées, datant de 2009 et 2014. Il s'avère en réalité que deux types de comportements se dessinent : ceux qui anticipent le hasard biologique pour donner naissance à un fils en premier et ceux qui ont recours aux avortements sexo-sélectifs en dernier recours, après la naissance d'une ou plusieurs filles consécutives.







# Chapitre 1. La place des femmes dans la famille vietnamienne : l'évolution des rôles féminins

---

Le Viêt Nam du XXI<sup>e</sup> siècle présente une géographie physique particulière, qui conditionne sa géographie économique (Nguyễn 2009). Il s'allonge sur 1600 kilomètres, depuis la Chine au Nord jusqu'au Cambodge au Sud, symboliquement placé entre l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est, illustrant la dualité de l'identité vietnamienne. Montagnes et hauts-plateaux constituent les deux tiers de son territoire et représentent le lieu d'habitat principal des minorités ethniques qui, bien qu'au nombre de 54, représentent moins de 15% de la population vietnamienne (GSO 2014). Les régions montagneuses du Nord concentrent la majorité des ressources minières et de l'industrie lourde. Les Kinh, ethnie majoritaire, peuplent les régions basses que sont les plaines côtières et les deltas. Les plaines du Centre sont minuscules – leur largeur est de cinq kilomètres seulement à certains endroits – et séparées par des éperons rocheux, ce qui laisse très peu de place pour l'exploitation agricole. Au contraire, les deux deltas principaux forment la réserve agricole du pays, secteur qui employait 47% de la population active en 2012, contre 69% en 1999 (GSO 2014). Si le delta du fleuve Rouge au Nord, qui représente le berceau de la civilisation vietnamienne, est très densément peuplé (en moyenne 971 habitants au km<sup>2</sup> en 2013, mais la province de Hanoi dépasse les 2000 habitants au km<sup>2</sup> ; GSO 2014), celui du Mékong au Sud, plus récemment annexé au pays, a une densité deux fois moins importante (431 habitants au km<sup>2</sup> ; GSO 2014). Ce dernier est une plaine traversée par cinq bras du Mékong, composée de 4000 kilomètres de canaux et appelée le « grenier à riz » du Viêt Nam.

Dans ce premier chapitre contextuel, je vais retracer l'histoire du peuplement du Viêt Nam, composée de multiples vagues de migration et d'invasion et étudier la géographie culturelle qui se dessine au fil de son histoire politique, afin d'appréhender au mieux l'unique diversité que constitue la mosaïque ethnique de ce pays. Ainsi apparaît une fracture relativement nette entre le Nord et le Sud du Viêt Nam ; si le Sud a été colonisé durant le II<sup>e</sup> millénaire de l'ère commune, les deux parties du pays ont été séparées à plusieurs reprises au cours de son histoire, à une période aussi lointaine que la fin du XV<sup>e</sup> siècle et aussi récente que la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Je vais de cette manière chercher à comprendre les fortes disparités régionales en matière de comportements de fécondité, qui se dessinent tout au long de ce travail de thèse.

La première section de ce chapitre s'attachera à analyser l'évolution de la famille vietnamienne, qui a connu de nombreuses transformations au fil de la formation politique et

territoriale du pays, et de l'assimilation de populations d'origines et de cultures diverses. Comme l'explique Todd dans son ouvrage sur l'origine des systèmes familiaux, si la famille n'est pas un élément figé de la structure sociale, elle évolue très lentement et demeure une variable explicative riche des phénomènes sociaux (Todd 2011). À travers la famille, je vais donc appréhender la façon dont la société vietnamienne s'est construite et a évolué, le brassage ethnique qui la caractérise et la manière dont l'histoire singulière de ce pays a fait et défait les rapports familiaux de genre, au gré des mutations politiques. À l'aune de ces changements, j'étudierai dans une deuxième partie l'évolution des rapports entre les hommes et les femmes, qu'ils soient conjoints, parents ou enfants, et l'évolution des rôles des femmes dans les sphères publique et privée. Il est important d'identifier la complexité des rapports de genre afin de comprendre le contexte dans lequel se pose la question du déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance.

## **1. Sociogenèse de la famille vietnamienne, au croisement de diverses influences**

Ce qui est généralement nommé la « famille traditionnelle vietnamienne » est la forme familiale antérieure aux années 1950. Si elle est fréquemment décrite comme patrilinéaire<sup>14</sup> et hiérarchique, selon le modèle confucéen, il convient cependant de ne pas homogénéiser ce modèle « traditionnel », au risque de masquer les différences régionales (Do 1991 ; Haines 2006 ; Bélanger et Barbieri 2009). C'est pourquoi je vais chercher à déconstruire cette notion, en décrivant l'évolution de la famille vietnamienne, afin de comprendre le processus de patrilinéarisation qui explique le contexte actuel dans lequel avoir un fils semble primordial. En effet selon l'impératif de complexité défendu par David Haines (2006), il ne suffit pas de définir le système de parenté vietnamienne comme patrilinéaire ; il est plus pertinent d'examiner la complexité des influences, chinoise et sud-est asiatique, en évitant de les essentialiser. Si la patrilinéarité vietnamienne est différente de la patrilinéarité chinoise, c'est en raison du mélange de ces différentes empreintes qui s'est exercé au fil de l'histoire du pays. De même, l'idéologie confucéenne n'a pas eu les mêmes conséquences sur les familles chinoise, japonaise ou vietnamienne (Do 1991).

Ainsi, la patrilinéarité de la famille vietnamienne est-elle indigène ou provient-elle de l'influence chinoise ? A quel point le Viêt Nam a été façonné par la Chine pendant le millénaire d'occupation ? Dans quelle mesure le confucianisme, doctrine selon laquelle toutes les règles sociales découlent de celles qui régissent les rapports familiaux (Nguyen 2009), a influencé la société vietnamienne ? Qu'en est-il des principes de parenté qui

---

<sup>14</sup> Un système de parenté patrilinéaire signifie que la lignée se transmet par le père. Lorsque je parlerai de « famille patrilinéaire », cela suppose que cette lignée est accentuée et dominante (Haines 2006).

régissaient le Sud du pays, territoire qui regroupait les royaumes cham et khmer jusqu'à leur colonisation par les Kinh<sup>15</sup> ? Ce sont autant de questions auxquelles je m'attacherai à répondre en retraçant l'histoire de la patrilinéarisation de la société vietnamienne, tant à travers la colonisation chinoise en territoire kinh que par celle du Sud par les Kinh. Je vais également chercher à comprendre quelle est la « morale idéale »<sup>16</sup> de la famille vietnamienne, qui engendre notamment le besoin d'avoir un fils, et comment elle s'est construite à travers les siècles.

Parallèlement à la compréhension de la famille, nous allons voir qu'il est primordial de prendre en compte la centralité du droit à la terre dans la société vietnamienne et du rapport des individus à cette terre. Les règles de propriété et de transmission de la terre des ancêtres au sein du couple et de la famille, celles qui entourent le culte des ancêtres et le soin des tombes, traduisent le fort attachement des Vietnamiens à leur village natal. Les différentes réformes sur la distribution de la terre ayant eu lieu au XXe siècle, que j'étudierai dans la deuxième partie de ce chapitre, ont mené à des transformations en profondeur des liens familiaux et de l'organisation sociale (Tuong 1991).

### **1.1. De l'invasion de la Chine à la dynastie Lê (influence chinoise)**

Je vais dans cette partie chercher à analyser l'influence de la Chine, à travers deux aspects majeurs que sont les processus de confucianisation d'une part et de patrilinéarisation d'autre part, de la société vietnamienne et de la famille. Différentes vagues de sinisation plus ou moins marquées se sont succédées entre le IIe siècle avant l'ère commune et le XVIIIe siècle de l'ère commune. Quelles classes sociales ont été influencées et dans quelle mesure ? Cette influence provient-elle de l'invasion chinoise, ou a-t-elle été renforcée plus tard, lorsque le royaume vietnamien était le vassal de son puissant voisin ?

Il apparaît en réalité que si le confucianisme a été introduit par les Chinois, la confucianisation de la société provient principalement des dynasties vietnamiennes Tràn puis Lê qui, à travers cette doctrine, ont cherché à renforcer leur pouvoir monarchique et à atténuer l'autonomie des communautés villageoises dans lesquelles les normes de parenté bilatérales persistaient. La patrilinéarisation de la famille s'est faite en parallèle, en raison

---

<sup>15</sup> J'utiliserai le mot *Kinh* qui désigne l'origine ethnique de ce groupe, car le mot *Viêt* est ambigu, renvoyant à la fois à la désignation des habitants du delta du fleuve Rouge par les Chinois à l'époque ancienne et plus récemment à la nationalité vietnamienne – le mot *Viêt* englobe alors des groupes ethniques assimilés plus tardivement (Dovert et Lambert 2004).

<sup>16</sup> Selon le concept développé Peter MacDonald et cité dans l'introduction de Danièle Bélanger et Magali Barbieri à leur ouvrage sur les familles vietnamiennes contemporaines (2009).

de plusieurs éléments que je vais analyser, comme le système agricole, la pression foncière et les préceptes confucéens. Elle a été progressive, concernant la classe dirigeante bien avant la majorité de la population.

### ***1.1.1. Du pays du Van Lang à la formation d'une nation sino-vietnamienne***

#### *Les « descendants de la fée et du dragon »*

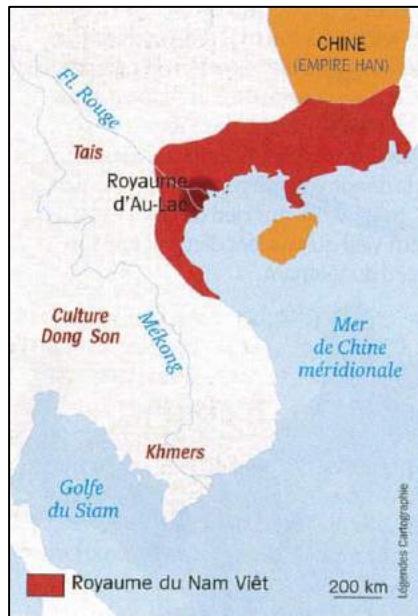
Les origines exactes du peuple vietnamien sont incertaines mais l'on peut dater l'existence d'un État national austro-asiatique, le Van Lang, dans la région de la plaine du fleuve Rouge au VIII<sup>e</sup> siècle avant l'ère commune (Langlet 2000). Puis au III<sup>e</sup> siècle AEC, le pays du Van Lang devient le royaume d'Âu-Lac sous le règne d'un prince chinois réfugié, unissant ainsi des tribus des hautes régions (entre la Chine du Sud et la plaine du fleuve Rouge) regroupées sous le nom d'Âu Viêt, à celles de cette plaine du fleuve Rouge, les Lac Viêt. Le mot *viêt* (« ceux de l'au-delà ») désigne alors l'ensemble divers des ethnies qui vivent à l'extrême sud de l'Empire chinois ; le brassage ethnique est donc précoce et les légendes anciennes en témoignent<sup>17</sup>.

Cô Loa Thanh, la capitale du royaume d'Âu-Lac, est située au milieu du delta du fleuve Rouge, à une quinzaine de kilomètres de l'actuelle Hanoi, preuve que la plaine était déjà la région la plus peuplée mais également la plus productrice. En effet les archéologues ont montré que la plaine marécageuse avait déjà été transformée par la riziculture irriguée (Langlet 2000). Ce royaume est ensuite agrandi jusqu'au col des Nuages et deviendra le Nam Viêt, le « Pays des Viêts du Sud » (Papin 2014 ; cf. la carte 1).

---

<sup>17</sup> Selon le mythe fondateur, les rois Hong Bang, première dynastie vietnamienne, seraient les descendants du roi dragon Lac Long Quân, venu des mers et de la reine fée Âu Co, vivant dans les montagnes (Langlet 2000).

### Carte 1. Royaume d'Âu-Lac (257-207 AEC) puis du Nam Viêt (207-111 AEC)



Source : Papin 2014

#### *Un millénaire de domination chinoise*

C'est en 111 AEC que l'Empire chinois dirigé par les Han envahit le Nam Viêt, qui devient alors la province chinoise de Jiaozhi ; la plaine du fleuve Rouge constitue déjà à cette époque un point d'accès aux routes commerciales terrestres et maritimes vers l'Inde. Mis à part quelques courts épisodes d'indépendance, le Nam Viêt restera sous domination chinoise pendant plus d'un millénaire, jusqu'en 939 de l'ère commune. Au départ la tutelle est rude et les Chinois sont invités à coloniser cette nouvelle terre méridionale afin de la siniser ; en dehors des chefs de village, tous les fonctionnaires sont chinois. Quelques révoltes éclatent, notamment celle des deux sœurs Trung (*Hai Bà Trung*) en 34 EC ou de Triêu Âu en 248 EC, qui deviendront des héroïnes de la nation, célébrées encore aujourd'hui. Mais les seigneurs kinh s'associent au système impérial afin de consolider leur statut ; ils constituent alors le relais de l'autorité chinoise et adoptent les coutumes du conquérant (Papin 2014). Une élite sino-vietnamienne, issue de mariages entre les colons chinois et les notables indigènes, se forme donc lentement ; elle est renforcée par sa résistance à la pression constante que le royaume du Champa exerce à la frontière sud. Cependant, les chefs de village étant indigènes, la population reste quasiment autonome dans les villages et conserve sa langue et ses folklores austro-asiatiques (Langlet 2000).

Sous la dynastie Tang au VII<sup>e</sup> siècle de l'EC, le Nam Viêt reçoit le nom d'An Nan (*Annam* en vietnamien), qui signifie « Sud Pacifié » en chinois (Langlet 2000). Mais

lorsque l'Empire chinois se fragmente au IXe siècle entre cinq dynasties, le Nam Viêt entreprend d'acquiescer son indépendance tandis que l'élite se divise en clans rivaux ; en 939 EC, les armées kinh sont victorieuses lors de la bataille du Bach Dang et le pays se libère du joug chinois (Dovert et Lambert 2004).

La tutelle chinoise a donc duré mille ans, induisant, outre l'influence politique, un brassage ethnique et une sinisation culturelle. Le confucianisme, « doctrine des lettrés », a commencé à pénétrer la société, influençant le système éducatif et la littérature. Il semble cependant que cette influence soit restée circonscrite aux mandarins et aux lettrés villageois, n'atteignant pas la majorité de la population (Tran 1991). Selon l'historien Nguyễn Thê Anh (2009), si la famille vietnamienne a longtemps été considérée sinisée et patrilinéarisée pendant le millénaire de domination chinoise, cela s'explique par le fait que les descriptions de cette époque nous viennent d'historiens des Trần et des Lê ; ceux-ci, très influencés par les normes confucéennes en vigueur dans la classe des lettrés de leur époque, rejetaient la flexibilité liée à la bilatéralité. Ils auraient ainsi surévalué l'influence de la Chine sur les structures sociales et familiales du Viêt Nam. Sans nier l'empreinte culturelle de la Chine sur la littérature ou l'éducation, Nguyễn The Anh conclue ainsi que le régime social primitif des Vietnamiens aurait résisté à la patrilinéarité du modèle dominant chinois. Devant le peu d'écrits sur cette époque, il s'appuie notamment sur la royauté vietnamienne, en tant que miroir de l'organisation sociale, et sur le rôle des femmes dans le choix des souverains et le changement de dynastie, ce qui induit une flexibilité de la royauté similaire au système sud-est asiatique.

Par ailleurs, cette longue période de domination a engendré la naissance d'une conscience nationale, le sentiment d'appartenance à une nation viêt, en réaction aux violentes répressions des révoltes par le conquérant. L'historien Daniel Hémery conclut ainsi que « *l'État viêt n'a résisté à l'attraction de la civilisation universelle du Nord qu'en développant un vigoureux sentiment national* » (Hémery 1990).

### ***1.1.2. La patrilinéarisation de la société après l'indépendance***

Le Nam Viêt devient indépendant en 939 EC, mais plus d'un siècle s'écoule entre le départ des fonctionnaires chinois et l'avènement de Ly Công Uân en 1010, qui fonde la dynastie des Ly. Le pays est rebaptisé Dai Viêt (qui signifie *Grand Viêt*) en 1054 et Thang Long, la future Hanoi, devient la capitale (Langlet 2000). Mais pendant encore plus d'un siècle, les monarques vietnamiens s'intitulent *gouverneurs*, preuve que la rupture avec l'Empire chinois n'est pas encore totalement entérinée ; la dynastie chinoise des Song reconnaît officiellement les Ly comme « princes du pays d'An Nan » en 1164 seulement (Papin 2014). C'est à l'époque des Ly que le bouddhisme, qui a commencé à pénétrer la



société vietnamienne au Ier siècle EC depuis la Chine, devient la religion officielle ; les moines administrent les campagnes et les temples se multiplient (Yu 2008).

La dynastie Trần (1225-1400) succède à la dynastie Ly et instaure des institutions inspirées de la culture politique chinoise. Cependant la puissante Église bouddhiste commence à devenir gênante et à la fin du XIIIe siècle la monarchie va s'appuyer sur le confucianisme pour réaffirmer son pouvoir. En effet, cette idéologie à la fois politique et individuelle pose que « *les vertus des 'sages' et des 'hommes supérieurs' - l'humanité, la compassion, la loyauté – justifient l'obéissance due par le peuple à l'ordre politique existant et la stricte hiérarchie du corps social en place* » (Papin 2014 : 11). Cependant, l'unité de base de la société qu'est la communauté villageoise, s'organise autour du culte de son génie tutélaire (*thành hoàng*), affirmant ainsi son indépendance. Par conséquent, ni le bouddhisme ni le confucianisme n'ont remplacé les cultes animistes, ils se sont en réalité juxtaposés à ces pratiques rituelles ancestrales (Brocheux et Hémery 1994).

Durant ces premiers siècles suivant son indépendance, le Dai Viêt combat plusieurs invasions mongoles et chinoises au Nord d'une part, mais également le royaume du Champa au Sud. Au début du XVe siècle, les troupes de l'Empire chinois dirigé par les Ming envahissent à nouveau le Dai Viêt afin d'atteindre la route des épices, leur accès terrestre ayant été coupé par les Turcs (Papin 2014). Pendant vingt ans s'opérera une sinisation forcée et violente de la société vietnamienne, gouvernée par des mandarins chinois, pendant laquelle le confucianisme est encore renforcé et devient la base exclusive de l'enseignement. Mais Lê Loi, un important notable, se proclame souverain en 1418 et chasse les troupes chinoises après dix ans de guerre ; il fonde alors la dynastie des Lê qui règnera pendant 360 ans.

Selon l'historien Nguyễn Thê Anh, c'est sous la dynastie Trần que la patrilinéarisation de la société vietnamienne aurait réellement commencé. L'adoption du confucianisme par la royauté, dans une manœuvre de lutte contre le pouvoir de l'Église bouddhiste, a sans doute renforcé l'autorité patriarcale. En effet, les principes confucéens qui régissent l'ordre social, entre autres les trois liens (*tam cương*) que sont la loyauté du sujet envers le prince, l'obéissance du fils au père et la soumission de la femme au mari, sont autant d'inflexions vers un système de parenté patrilinéaire. Les souverains Trần auraient même adopté l'endogamie du mariage au sein du patrilignage, toujours dans le but d'assurer leur propre succession, endogamie qui sera abandonnée ensuite. En effet, un édit datant de 1720, sous la dynastie Lê, interdit les mariages entre cousins germains, qui sont alors qualifiés d'incestueux (Nguyễn 2009). Il existe cependant peu de données sur la famille vietnamienne à cette époque et l'étude du Code des Lê va me permettre de procéder à une analyse plus approfondie des rapports familiaux, générationnels et genres.

### 1.1.3. *La dynastie Lê (1428-1788)*

Avec l'arrivée de la dynastie Lê au pouvoir, la monarchie se stabilise, les concurrents sont éliminés et l'autorité est recentrée autour de la figure du souverain. Sur le modèle chinois, l'administration est centralisée et le confucianisme d'État est à nouveau renforcé par Lê Thanh Tông (1460-1497), afin de conforter sa position et de rigidifier sa succession sur le trône (Nguyễn 2009) ; sur le modèle de la piété filiale, les lettrés doivent montrer du respect à leur souverain (Yu 2008 ; Papin 2014). Durant ce XVe siècle, les moines bouddhistes perdent définitivement leur pouvoir, au profit des mandarins. C'est également sous le règne de Lê Thanh Tông que le pays s'étend réellement vers le sud, avec la prise de Vijaya, capitale du Champa, en 1471.<sup>18</sup>

#### *Le Code des Lê*

Sous la dynastie Lê est mis en place le code légal le plus ancien qui ait été préservé et qui permet donc une analyse plus approfondie de la famille vietnamienne et une compréhension globale de l'organisation sociétale de l'époque (Haines 1984 ; Nguyễn 2009). Intitulé *Quốc Triều Hình Luật* (« Lois pénales de la dynastie nationale »), il est promulgué tardivement en 1767, mais mentionné dès 1468 ; il correspond ainsi à la formalisation de règles antérieures, instituées principalement pendant le règne de Lê Thanh Tông. Notons ici que le Code Lê est un code pénal, c'est-à-dire qu'il décrit principalement les règles qui, en cas de non-respect, entraînent sanctions et pénalités. Il permet ainsi de comprendre ce qui est proscrit et donc en creux, ce qui est prescrit. Inspiré des codes chinois Ming et T'ang, il reflète la volonté des dirigeants de l'époque de patrilinéariser l'organisation sociale et les structures familiales, afin notamment de rigidifier les procédures de succession royale. Deux principes dirigent donc le Code Lê : la piété filiale et la loyauté au souverain. Le Code incarne une adoption stricte de l'éthique confucéenne, caractérisée par l'infériorité et la soumission de l'épouse, mais également le respect absolu de l'autorité parentale. Malgré cela, il préserve la réalité sociale indigène vietnamienne sous de nombreux aspects que je vais décrire (Yu 2008 ; Nguyễn 2009).

Afin d'appréhender l'organisation sociale et familiale de l'époque, il est important de noter qu'une grande partie du Code concerne la classe dirigeante (noblesse et fonctionnaires d'État), mais qu'il a peu influencé la majorité de la population vivant dans des villages relativement autonomes (Haines 1984 ; Yu 2008), pour des raisons que je vais développer dans cette section.

---

<sup>18</sup> Cet aspect de l'histoire vietnamienne pendant la dynastie Lê sera développé dans la section 1.2.2.

### *Les trois principes de la parenté*

Nous pouvons cependant mettre en évidence trois principes régissant la structure familiale et les relations de parenté qui, s'ils ne sont pas véritablement adoptés par l'ensemble de la société vietnamienne de l'époque, sont tout le moins prescrits dans le Code des Lê.

Le premier principe est la **patrilinéarité** (Haines 1984 ; Nguyễn 2009). La principale marque de cette patrilinéarité est relative au *huong hỏa*, la « part de l'encens et du feu », c'est-à-dire la part de la terre qui fournit les ressources nécessaires au culte des ancêtres. Cette coutume n'apparaissant pas dans les codes légaux chinois, elle ne semble donc pas due à l'influence chinoise ; si elle est héritée de dynasties vietnamiennes antérieures, il est difficile de la dater (Nguyễn 2009). Le Code Lê édicte qu'un cinquième de la terre doit être désigné comme *huong hỏa* et fournit des recommandations sur la manière dont cette part de terre, indivisible, se transmet au sein du patrilignage à la branche aînée masculine (articles 388-400). La succession par primogéniture permet ainsi de perpétuer le culte des ancêtres, en évitant les disputes relatives à l'héritage. Si les articles relatifs à la transmission de ce bien culturel sont les seuls où l'on trouve la notion de fils aîné (*trưởng nam*) ou de chef de clan<sup>19</sup> (*trưởng tộc*), ils sont également la preuve que la dynastie des Lê, Lê Thanh Tông en premier, a voulu renforcer la patrilinéarité et introduire la primogéniture. En effet, ce concept de primogéniture était inexistant jusqu'alors ; sous la dynastie des Ly encore, les empereurs choisissaient leur successeur sur leur lit de mort (Nguyễn 2009). Notons cependant qu'en l'absence de fils, le *huong hỏa* est transmis à la fille aînée (Yu 2008).

La seconde manifestation de la patrilinéarité apparaissant dans le Code des Lê (articles 476-477), qui n'est pas tant un indicateur qu'un effet secondaire de la patrilinéarité, est la primauté du patrilignage dans la distinction, établie entre les branches maternelle et paternelle, concernant les sanctions punissant des actes de violence et des marques de non-respect envers les parents ou beaux-parents (Haines 1984).

Ensuite, l'organisation sociétale sous la dynastie Lê est basée sur le principe du statut de supériorité ou d'infériorité (Tran 1991) et le second principe de la parenté mis en évidence par le Code légal est la **hiérarchie**. Celle-ci repose sur le sexe et sur l'âge et elle est explicitée dans le Code en ce qui concerne les relations entre mari et femme et entre parents et enfants.

La *hiérarchie par sexe* accorde un statut inférieur à la femme, similairement aux codes chinois (Ta 1981). Que ce soit sur la violence physique exercée entre les époux ou

---

<sup>19</sup> Un clan est un groupement de personnes issues d'une même lignée d'ancêtres ; un clan regroupe donc un ensemble de familles, ici liées entre elles par leurs ancêtres masculins.

sur la possibilité de terminer un mariage par répudiation<sup>20</sup>, le mari est clairement supérieur à sa femme et il existe une double norme dans les règles de conduite (Haines 1984 ; Pham 1999 ; Yu 2008). Sont également inscrites dans le Code des mesures contre les femmes qui retournent chez elles sans demander la permission à leur mari (Yu 2008). Si le pouvoir et le prestige du mari sont le résultat de l'adoption de la morale familiale confucéenne (Yu 1990), cela concerne surtout la classe aisée. En effet, peu de paysans répudiaient leur femme, sous peine de perdre ainsi une main d'œuvre ou un revenu précieux.

Le second aspect est la *hiérarchie par âge*, qui suppose une autorité parentale totale et le respect des enfants, selon l'idée de piété filiale d'inspiration confucéenne, fondement de la moralité (Pham 1999). Les parents exercent un grand pouvoir, peuvent s'opposer à l'héritage de leurs enfants et choisissent leur futur conjoint. Dans le Code sont énoncées des sanctions en cas d'impiété filiale, considérée comme l'une des dix abominations par la doctrine confucianiste (Khuât 2009). Mais à nouveau cette forte autorité parentale se retrouve principalement dans la classe dirigeante, dans laquelle la corésidence intergénérationnelle est la règle, notamment en raison de la réticence à diviser la richesse de la famille et donc son pouvoir (Yu 2008). Elle n'est cependant pas prescrite par la loi comme en Chine, permettant dans les faits l'établissement des enfants dans un ménage néolocal<sup>21</sup>. En outre, les veuves ont une position particulière : elles conservent la terre de leur mari, mais également la terre dont elles ont elles-mêmes hérité (Haines 1984). La hiérarchie par âge est donc relativement distincte de la patrilinearité.

Ce statut particulier des veuves renvoie également au troisième principe de la parenté telle qu'elle apparaît à travers l'étude du Code des Lê : l'**égalité** (Haines 1984 ; Luong 1984). En effet, en accord avec l'idéologie confucéenne, c'est principalement dans la relation de couple que l'homme possède un statut supérieur à une femme, le mariage étant considéré comme l'acte constitutif de la famille, « *dont le but est d'assurer la continuité de la lignée afin de perpétuer le culte des ancêtres* » (Nguyễn 2009 : 94). Mais les conjoints sont égaux en ce qui concerne la propriété de la terre. Contrairement au droit chinois, les filles ont donc droit à l'héritage (qui doit être égal à celui des garçons<sup>22</sup>, une fois que 20% de la terre dédiée au *hương hỏa* est attribuée au fils aîné : articles 373-386 du Code) et rendent même le culte aux ancêtres en l'absence de fils (Yu 2008 ; Nguyễn 2009). La terre héritée par les filles est conservée après leur mariage<sup>23</sup>. Cette égalité de fait entre

---

<sup>20</sup> Il existe sept raisons valables pour répudier une épouse, reprises dans le code Gia Long au XIXe siècle ; la première est la stérilité (voir section 2.1 sur l'évolution du statut de la femme jusqu'en 1945).

<sup>21</sup> Les couples s'installent donc dans un nouveau logement, sans cohabiter avec les parents du mari ni avec ceux de l'épouse.

<sup>22</sup> Tran Tuyet Nhung (2006) conteste cependant ce point de vue en expliquant que la terre est certes divisée entre garçons et filles, mais pas forcément équitablement.

<sup>23</sup> Ainsi, la terre d'une femme décédée sans enfants revient à ses parents.

les conjoints, inacceptable selon les intellectuels confucianistes, serait liée aux coutumes locales bilatérales de tradition sud-est asiatique (Yu 1990). Il y a donc une différence entre le pouvoir formel et le pouvoir réel du mari vis-à-vis de son épouse (Nguyễn Tù Chi 1991).

Ainsi, ces trois principes – patrilinéarité, hiérarchie et égalité – forment la dynamique de la parenté vietnamienne, dans les familles de la classe dirigeante. Le confucianisme renforcé par les Lê a accru la patriarchie de familles qui ne l'étaient pas tant jusqu'à cette époque, mais qui ont adopté les valeurs confucéennes dans l'espoir d'améliorer leur statut social en se conformant à l'idéologie d'État (Haines 1984 ; Yu 2008). Dans les classes dirigeantes, cela entraîne une domination absolue de la figure paternelle et une filiation agnatique (Nguyễn 2009). En accentuant l'importance des origines, du lignage et de la transmission à travers la notion de piété filiale, le confucianisme renforce la place des fils, qui sont les seuls légitimes pour rendre le culte des ancêtres. Cette pratique, existant au Viêt Nam avant la sinisation de la société<sup>24</sup>, va porter la signification de transmission de la lignée en raison de l'influence confucéenne, ce qui amplifie l'importance du patrilignage (travaux de l'historien Dao Duy Anh 1938 cités dans Mai 1991 : 51).

Cependant, le fait que le bien culturel (le *huong hỏa*) puisse se transmettre à la fille aînée en cas d'absence d'héritier masculin<sup>25</sup> et non obligatoirement à un autre homme du patrilignage, démontre que la patrilinéarité reste en quelque sorte modérée à cette époque. S'il y a prédominance du lignage paternel (*hỏ nội*, « lignage intérieur »), un individu appartient également à son lignage maternel (*hỏ ngoại*, « lignage extérieur ») et la solidarité est primordiale avec les deux lignées (Luong 1984, 1989). Ainsi, une femme garde le nom de son père après son mariage, elle visite ses parents, en leur apportant un soutien moral et matériel en cas de besoin et elle rend également le culte à ses propres ancêtres lors des anniversaires de leur mort (Luong 1989 ; Pham 1999). Luong (1984) en déduit une conception bilatérale des relations de parenté, tandis que Werner relate plutôt une « *dualité fondamentale, la patrilinéarité est combinée à un principe de complémentarité de genre, qui sert à atténuer les règles patrilinéaires strictes* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 102).

De même, si Lê Thanh Tông a interdit l'uxorilocalité, cette pratique n'est pas rare, lorsque l'époux est d'un statut social inférieur (Pham 1999 ; Nguyễn 2009), ou lorsqu'une femme hérite du bien culturel en l'absence de fils (Yu 2008). Le mariage en gendre est alors considéré comme une sorte d'adoption, puisque cela revient au transfert d'un fils (adulte) d'une famille à une autre, en l'absence d'héritier masculin (Bryant 2002). Cependant, le

---

<sup>24</sup> C'était alors une simple prière envers les ancêtres pour qu'ils protègent leurs descendants.

<sup>25</sup> Reconnue par la loi sous Lê Thai Tỏnh (1434-1440), cette pratique revient alors à transmettre la lignée par la fille (Khuất 2009, pp. 446-447).

dicton « *Dâu là con, rể là khách* » (« la bru est un enfant, le gendre est un invité ») montre que les beaux enfants sont considérés différemment selon leur sexe (Khuât 2009 : 446). De même, tandis que la corésidence patrilocale se dit *làm dâu* (littéralement « travailler » et « mariée/bru »), la corésidence uxori locale se nomme *ở rể* (littéralement « rester » et « marié/gendre »), ce qui dénote à nouveau une différence de statut (Ngo 2004).

Ainsi, le Code Lê respecte également des traditions et des coutumes vietnamiennes qui ne sont pas en accord avec l'éthique confucéenne ; le culte des ancêtres par les filles, l'uxorilocalité et la permission d'établir un ménage néolocal vont à l'encontre du principe patrilinéaire strict, tandis que la propriété de la terre par la femme amoindrit l'autorité absolue du mari (Yu 2008).

### *L'autonomie des villages*

Le village, socle de l'organisation sociale vietnamienne, conserve un statut relativement autonome (Yu 2008) ; le dicton vietnamien « *Phép vua thua lệ làng* » (« Les lois de l'empereur s'inclinent devant les coutumes du village ») en est une illustration significative (Kleinen 1999 ; Bui 2004). En effet, les villageois élisent leur chef, qui gère l'organisation du village selon des règles édictées dans une charte locale (*huong ước*) : ces règles propres à chaque village concernent par exemple la transmission des biens, le mariage ou le divorce (Do 1991 ; Yu 2008). Chaque village possède également ses propres croyances relatives à son génie tutélaire et ses spécificités culturelles qui se manifestent notamment à travers les fêtes locales ; le confucianisme est peu relayé. Le village forme en outre une unité économique, organisée autour de la production agricole communale et du système d'irrigation villageois ; là, les inégalités sociales sont comblées par les solidarités communautaires (Do 1991 ; Brocheux et Hémerly 1994 ; Khuât 2009). En réalité, l'État monarchique se repose sur ces unités villageoises, qui attribuent les terres et organisent les taxes et dans lesquelles chaque ménage représente une unité de production à petite échelle (Shoichiro 2000).

Les Vietnamiens sont donc liés fortement, à tous les niveaux de leur vie quotidienne, à leur communauté et à la terre de leur village natal (Do 1991). C'est dans cette terre que sont nés et morts leurs ancêtres, qu'ils sont enterrés et le soin des tombes, au même titre que le culte des ancêtres, fait partie des pratiques rituelles au cœur de leurs croyances (Pham 1999). L'attachement particulier des Vietnamiens à leur famille et plus globalement à leur terre natale, est l'un des facteurs expliquant l'importante endogamie des mariages à l'échelle du village (*lây cùng làng*) (Kleinen 1999 ; Malarney 2002 ; Luong 2010). Cette endogamie facilite les liens entre une femme mariée et sa famille natale (Nguyễn 2009), ce qui permet une atténuation, voire un contournement, de la norme patrilinéaire.

Pour toutes ces raisons, les normes confucéennes peinent à s’ancrer dans les villages, notamment en ce qui concerne les relations genrées et les relations intergénérationnelles au sein des familles (Yu 2008 ; Nguyễn 2009). D’une part, les femmes participant aux travaux des champs, il est inenvisageable de limiter leur activité à la sphère domestique comme c’est le cas dans les classes aisées. De plus, elles possèdent un rôle primordial dans l’économie familiale – vendant des fruits, légumes ou objets artisanaux sur les marchés afin de compléter les revenus du foyer – et donc un pouvoir relatif dans les stratégies et prises de décision économiques. D’autre part, l’autorité parentale et la piété filiale paraissent moins marquées dans les relations intergénérationnelles des familles paysannes, puisque les enfants sont libres de choisir leur conjoint et peuvent s’établir dans un ménage néolocal dès l’âge de 15 ans.

Toutefois, il semble que le caractère patriarcal de la famille villageoise du XVe siècle était présent, non pas en raison du confucianisme à proprement parler qui ne s’est pas implanté dans les villages à cette époque, mais comme produit de l’économie agricole à petite échelle, basée sur des ménages autosuffisants, organisés autour de la figure du père, le chef de famille (Tuong 1991).

Par ailleurs, Lê Thanh Tông a voulu réaffirmer l’autorité centrale dans les villages pendant son règne, autorité relayée par la bureaucratie mandarinale dont les membres sont issus de la classe des lettrés, qui constitue l’élite rurale (Hémery 1990) ; certains articles du Code des Lê dénotent en effet une certaine tension entre l’autorité de l’État et l’autorité de village (Haines 1984). Les génies tutélaires sont prohibés dans les villages et remplacés par des figures officielles (illustres généraux et lettrés), célébrées dans les nouvelles maisons communales (*đình*) qui servent à l’État pour surveiller les villages (Papin 2014). Cependant, la tentative du souverain d’atténuer l’autonomie des villages pour les contrôler se solde par un échec : la corruption des bureaucrates (dans la passation des examens, mais également l’obtention des postes), ajoutée à l’affaiblissement du pouvoir central suite à sa mort, a compliqué la pénétration du confucianisme dans les villages (Yu 2008).

Il semble donc inexact d’attribuer à la société vietnamienne de cette époque un caractère profondément confucéen. Cette qualification erronée a trois explications selon Insun Yu (2008). Tout d’abord, la colonisation par la Chine pendant un millénaire justifie l’attribution d’un caractère chinois, et donc confucéen, à la société vietnamienne, au détriment des rapports de pouvoir locaux. Ensuite, de nombreuses recherches ont été effectuées sur le Viêt Nam du XIXe siècle, pendant la période coloniale, qui était alors beaucoup plus confucianiste que sous la dynastie Lê<sup>26</sup>. Enfin, si le système politique est en effet fortement influencé par la Chine, seule l’élite dirigeante est en lien direct avec cette bureaucratie mandarinale. Pour conclure, si le confucianisme a exercé une influence, c’est

---

<sup>26</sup> Voir la section 1.3.2 sur la période coloniale.

donc principalement sur la structure familiale et la vie des membres les plus aisés de la société vietnamienne ; le concept de hiérarchie (par sexe et par âge) semble moins prononcé dans la majorité des familles vietnamiennes, ce qui indique une patrilinéarisation atténuée des familles paysannes pendant la première moitié de la dynastie Lê.

### *Luttes de pouvoir et vagues successives de confucianisation*

A la mort du souverain Lê Thanh Tông en 1497, seigneurs et militaires vont se battre pour le pouvoir jusqu'à la victoire du général Mac Dang Dung trente ans plus tard, qui se proclame empereur. Tandis qu'une partie des mandarins se place sous son autorité, l'autre reste fidèle aux Lê. Parmi eux se trouvent Nguyễn Kim et son gendre Trinh Kiêm, dont les fils respectifs vont chercher à conquérir le pouvoir, l'un vers le Sud et l'autre vers le Nord (Papin 2014). Pendant ces années de lutte la priorité est donnée au contrôle du pouvoir et non au maintien du confucianisme ; les tentatives de Lê Thanh Tông pour atténuer l'autonomie des villages ont donc été vaines (Yu 2008). C'est ainsi que le pays est divisé en 1592 : après un demi-siècle de guerres civiles, la dynastie des Lê reprend le pouvoir au Nord mais sous la tutelle des seigneurs Trinh, tandis que les seigneurs Nguyễn se retrouvent à la tête du Sud, établissant la capitale à Phu Xuân (future Hué). La frontière est fixée sur la rivière Gianh, à quelques kilomètres du col des Nuages, qui marquait l'ancienne délimitation entre le Dai Viêt et le Champa<sup>27</sup>. Les Nguyễn vont alors poursuivre la marche vers le Sud, amorcée cinq siècles auparavant.

Cette époque de partition marque un nouvel affaiblissement des normes confucéennes et du pouvoir monarchique : « *L'empereur n'est plus rien au Nord et il n'existe pas au Sud* » (Papin 2014 : 15). Le pouvoir est désormais entre les mains des seigneurs, qui sont tout d'abord des administrateurs et des soldats à la conquête de territoires, plus préoccupés par les affaires militaires que par la mise en place ou le renforcement du confucianisme. C'est pourquoi les traditions populaires comme les cérémonies rituelles et les sacrifices et la culture locale à travers les arts et la littérature, proscrits par l'élite sinisée, retrouvent leur place dans la vie paysanne. À la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle émergent à nouveau le bouddhisme et la croyance en une vie après la mort, en raison de nombreuses guerres et famines (Yu 2008).

Cependant en 1663 un édit est proclamé par les Trinh, qui interdit le bouddhisme et le christianisme, tout juste importé, et renforce le confucianisme. À partir de la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le chef de village est sélectionné parmi des étudiants de Confucius et nommé par le magistrat du district : en choisissant des relais de l'idéologie officielle, l'État cherche

---

<sup>27</sup> Le territoire du Champa s'est déjà fortement rétréci à cette époque, voir la section 1.2.2 sur la « marche vers le Sud ».



ainsi à accroître son contrôle interne (Haines 1984 ; Yu 2008). En réalité, cette volonté de contrôle est liée aux taxes et à la conscription, permises grâce à la tenue de registres sur la composition des ménages et la propriété des terres. L'État, centralisé, cherche donc à contrôler la majorité de la population dans les villages. Il rappelle ainsi que les règles de propriété, et donc de transmission, s'appliquent à l'ensemble de la population et non seulement aux mandarins. Mais à nouveau, en raison des luttes et de la militarisation du pouvoir, cette volonté de contrôle échoue : il existe une forte résistance dans les villages face au pouvoir central qui veut entamer leur autonomie et la décision de nommer le chef de village revient aux villageois après un demi-siècle. Les registres familiaux disparaissent également à la moitié du XVIIe siècle, en raison de la résistance de l'élite locale (Yu 2008). Malgré cet échec, le confucianisme pénètre les villages à cette époque, à travers les lettrés confucéens qui se mélangent aux paysans, ce qui renforce l'autorité patriarcale (Nguyễn Tù Chi 1991).

Un siècle plus tard, la révolte des trois frères paysans Tây-Son, partis du Centre, renverse en premier les Nguyễn au Sud en 1777, puis les Trinh en 1786 et les Lê en 1788 au Nord (Papin 2014), réunifiant le territoire. Cependant leur règne prend fin avec la contre-offensive de Nguyễn Phúc Anh, membre de la famille seigneuriale du Sud, qui prend le pouvoir en 1802 sous le nom de Gia Long et restaure la monarchie. A cette époque, l'activité des missionnaires français s'étend, présage de la colonisation du pays qui aura lieu quelques décennies plus tard.

#### *1.1.4. Évolution de la parenté vietnamienne : de l'indifférenciation à la patrilinéarité*

Revenons désormais en arrière, afin d'analyser l'effet de ces différentes vagues de confucianisation, sur les formes familiales et les liens de parenté. Il existe relativement peu d'études sur la famille vietnamienne avant le XIXe siècle et la colonisation du pays par la France ; les historiens analysent en général le Code Lê afin de comprendre les structures familiales telles qu'elles existaient entre le XVe et le XVIIIe siècles. L'étude des termes de parenté indique cependant une certaine bilatéralité du système de parenté, similaire à celle que l'on retrouve dans le reste de l'Asie du Sud-Est et qui était sans doute antérieure à l'invasion chinoise (Rambo 1973 ; Luong 1984 ; Bryant 2002). D'autres auteurs voient même dans l'existence de la légendaire Âu Co, mère des rois Hùng, ou le soulèvement des sœurs Trung, la preuve que le Viêt Nam était anciennement matrilineaire (Taylor 1983 ; Nguyễn 2002 ; travaux de Lê Thi Nhâm Tuyêt 1975 et Nancy Wiegiersma 1988 cités dans Pham 1999). Cependant, pour étudier l'évolution de la famille vietnamienne, je vais m'appuyer sur la typologie d'Emmanuel Todd, développée dans son ouvrage sur l'origine des systèmes familiaux en Eurasie (Todd 2011). Todd analyse les « *cycles de*

*développement du groupe domestique* », en étudiant précisément l'évolution de deux aspects : la corésidence entre plusieurs générations et les règles de succession.

Il semble que la forme familiale archaïque soit la famille nucléaire, composée du couple conjugal et des enfants. En se basant sur le principe – utilisé en premier lieu en linguistique – du conservatisme des zones périphériques<sup>28</sup>, Todd voit la preuve du caractère originel de la famille nucléaire dans sa persistance actuelle dans les zones périphériques du monde : chez les Anglais au Royaume-Uni, les Yaghan dans la Terre de Feu, les Agta aux Philippines, les Bushman en Afrique du Sud, etc. Le système traditionnel était basé sur la bilatéralité, c'est-à-dire l'indifférenciation entre les branches paternelle et maternelle et les familles étaient associées entre elles par des liens de parenté horizontaux, entre frères et sœurs sans distinction, au sein de « *bandes locales* » (Todd 2011 : 34).

L'agriculture a été inventée en Chine et importée au Viêt Nam comme dans le reste de l'Asie du Sud-Est à partir de 3000 AEC, à travers différentes vagues de migration. Dans ces zones peu densément peuplées, l'agriculture est expansive et chaque nouvelle famille va défricher de nouvelles terres. Chaque enfant marié coréside temporairement avec ses parents jusqu'à ce qu'il établisse un ménage néolocal sur de nouvelles terres. Le dernier enfant cependant reste avec ses parents afin de s'occuper d'eux et hérite ensuite de la maison familiale. Dans ce contexte expansif, la division de la terre est « *possible mais non nécessaire* » et la définition précise d'un modèle de succession est donc superflue (Todd 2011 : 138). C'est pourquoi ce système est caractérisé par l'ultimogéniture informelle et indifférenciée : le dernier enfant coréside avec ses parents, quel que soit son sexe. Les archéologues confirment l'existence des familles nucléaires à l'époque du Van Lang au VIII<sup>e</sup> siècle AEC (Langlet 2000).

Cependant avec la croissance de la population et la limitation des terres, l'expansion devient impossible et la seule manière d'accroître la production est d'intensifier l'agriculture. Se pose alors la question de la propriété et de la division de la terre, notamment lors de la transmission des biens, puisque la quantité de terre disponible n'est plus extensible. Dans le delta du fleuve Rouge où la densité de la population est forte, il n'existe plus de terres non cultivées et les enfants doivent rester sur le domaine de leurs parents. Ebenstein (2013) établit ainsi le lien entre l'agriculture intensive (qui va de pair avec l'élevage, car le bétail aide à labourer les terres et les excréments servent d'engrais) et l'émergence de la patrilocalité : les paysans se sédentarisent et doivent donc organiser les règles de transmission de leurs terres. La préférence va alors aux fils, qui ont une force physique considérée comme supérieure – et donc un rôle grandissant – pour travailler la

---

<sup>28</sup> Ce principe « permet de déduire une histoire de la distribution géographique de phénomènes saisis à un moment donné. Soit deux traits mutuellement exclusifs, A et B, représentés sur une carte. Si le trait B occupe une zone centrale d'un seul tenant et si le trait A est réparti dans plusieurs zones séparées périphériques, il est probable que le trait B a été une innovation qui s'est diffusée vers la périphérie. » (Todd 2011 : 24).

terre, mais également la défendre. En effet, dans le contexte de succession de conflits armés au cours des siècles, il y a une valorisation nouvelle de la force masculine dans la lutte pour la propriété du sol (Todd 2011). C'est ainsi que la famille nucléaire à corésidence temporaire devient patrilocale.

Mais Todd développe également l'idée que, sans être un processus causal, « *l'agriculture sédentaire, densifiée dans un espace fermé, est (...) un contexte favorable à l'émergence de la famille souche* » (Todd 2011 : 139), puisque la corésidence puis l'héritage d'un seul enfant du couple<sup>29</sup> assure que la propriété ne soit pas divisée. L'indivision est, comme ce fut le cas au Viêt Nam, le plus souvent patrilinéaire, comme suite logique à la norme patrilocale. Avec la famille souche patrilocale émerge ce que Todd nomme la patrilinéarité de niveau 1<sup>30</sup> ; la patrilocalité a donc précédé la patrilinéarité. Il explique ainsi : « *Le concept de patrilocalité renvoie au cycle de développement du groupe domestique (...). La notion de patrilinéarité concerne un échelon plus élevé et abstrait de la culture sociale, la parenté, catégorie qui va bien au-delà du groupe domestique et peut concerner les relations entre des individus qui ne se connaissent pas. Un système de parenté est en fait déjà une idéologie.* » (Todd 2011 : 135). Todd suppose que la patrilinéarisation s'est faite au Viêt Nam quand le pays était sous la tutelle de la Chine, au Ier millénaire EC, au moment où la famille chinoise était communautaire et patrilocale<sup>31</sup> (elle a émergé en Chine entre le IIe siècle AEC et le IXe siècle EC), analyse partagée par de nombreux spécialistes (Rambo 1973 ; Bryant 2002 ; Khuât 2009). Le Viêt Nam aurait à cette époque adopté des principes patrilinéaires sous l'influence chinoise, principes qui supposent une certaine vision des relations sociales et une forme familiale souche dans laquelle le fils aîné coréside puis hérite.

Si l'on ne peut pas dater exactement l'émergence de cette forme familiale, selon d'autres études cependant, il semble que la primogéniture, caractéristique de la famille souche, soit apparue au Viêt Nam plus tardivement – on en trouve les premières traces dans le Code des Lê – et exclusivement dans les classes dirigeantes (Pham 1999 ; Nguyễn 2009). Après la dynastie des Trần au XIIIe siècle, c'est surtout la dynastie des Lê à partir du XVe siècle qui aurait lutté contre la flexibilité de la bilatéralité en instituant des règles patrilinéaires, afin de servir ses intérêts et de régler les difficultés inhérentes à la succession du trône. Ainsi, dans les classes dirigeantes sous la dynastie Lê, la primogéniture

---

<sup>29</sup> Généralement l'aîné, selon le concept de *primogéniture*.

<sup>30</sup> La patrilinéarité de niveau 1 implique un taux de patrilocalité à 75%, alors que dans la famille communautaire, qui suppose une patrilinéarité de niveau 2, le taux de patrilocalité s'élève à 95% (Todd 2011).

<sup>31</sup> Dans la famille communautaire patrilocale, tous les fils mariés corésident avec leurs parents jusqu'à leur mort ; cela suppose un système idéologique fortement patrilinéaire. En effet Todd explique : « (...) *il est nécessaire de comprendre à quel point elle [la famille communautaire patrilocale] ne peut être considérée comme « naturelle » : elle élève en effet d'un cran le niveau de contrainte pesant sur les individus.* » (Todd 2011 : 146).

patrilocale est prescrite, à travers les règles encadrant la succession du *huong húa* – qui suppose la corésidence du fils héritier avec ses parents –, bien que la primogéniture uxorilocale soit acceptée, comme nous l’avons vu, en cas d’absence d’héritier masculin. Au contraire en Chine à cette époque, la corésidence de tous les fils avec leurs parents (la famille communautaire) est prescrite, dans le but de conserver les terres au sein de la famille et de ne pas diviser le pouvoir. Cette forme familiale existe également au Viêt Nam et la présence d’une grande propriété dans laquelle plusieurs générations corésident constitue une preuve de prospérité (Khuât 2009). Cependant, si la famille communautaire représente un idéal culturel, en Chine comme au Viêt Nam, en réalité la famille souche est beaucoup plus fréquente dans ce dernier (Bryant 2002). Par ailleurs, dans les familles paysannes, les jeunes couples mariés vont souvent établir un ménage séparé, car selon la coutume vietnamienne, ils reçoivent alors une petite portion de terre publique (Khuât 2009). La forme familiale la plus fréquente semble donc être nucléaire (Yu 2008). De plus, la redistribution périodique des rizières empêche la formation de grandes propriétés privées, ce qui consolide la nucléarisation des familles (Nguyễn 2009).

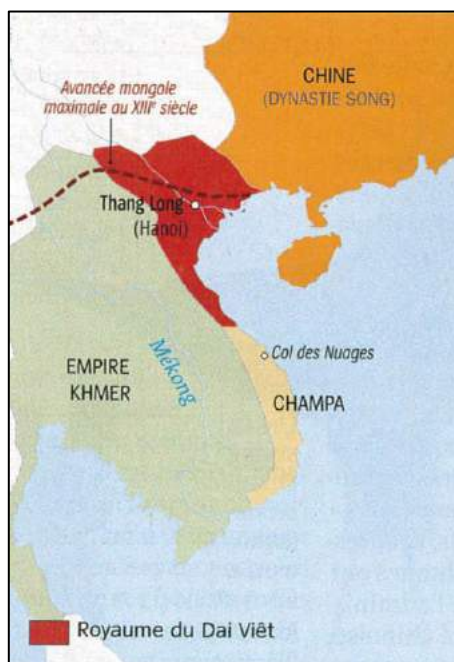
Il y a donc un décalage qui s’établit entre la majorité de la population organisée dans les villages et l’élite sinisée. C’est dans la classe dirigeante que l’on retrouve les familles souches (soit la patrilinéarité de niveau 1), mais aussi l’idéal de la famille communautaire patrilocale (soit la patrilinéarité de niveau 2). Dans un contexte où le Viêt Nam indépendant était encore tributaire de l’Empire chinois (Papin 2014), la patrilinéarité de niveau 2 a pu ressembler à une innovation ; au contraire, la famille nucléaire survit en milieu rural, dans un phénomène « d’acculturation négative », c’est-à-dire par opposition à l’élite dirigeante (Todd 2011).

## **1.2. La « marche vers le Sud » : à l’assaut des territoires khmer et cham (traditions sud-est asiatiques et influence indienne)**

---

Intéressons-nous désormais à la partie méridionale du territoire vietnamien actuel, occupée par différents royaumes avant d’être colonisée par les Kinh, lors de ce qu’ils ont appelé la « marche vers le Sud » (*Nam tiến*) ; mais jusqu’au Xe siècle EC prospéraient différents « centres de pouvoir » (Dovert et Lambert 2004 : 43), que je vais dépeindre rapidement avant de décrire leur intégration dans le royaume vietnamien (cf. la carte 2, qui montre les différents empires en présence dans la région au moment de l’indépendance en 1010).

## Carte 2. Le royaume du Dai Viêt à l'indépendance en 1010 EC



Source : Papin 2014

### 1.2.1. Le sud de l'actuel Viêt Nam jusqu'au Xe siècle

#### *Le royaume du Champa*

Les Cham, population de langue austronésienne venue de Bornéo, vivaient dans le royaume du Champa, qui a prospéré jusqu'au XVIe siècle (Kiernan 2010 ; Schweyer 2011). Il aurait été fondé en 192 par Sri Mara, nommé Khu Liên par les Kinh, autour du col de Ngang à hauteur du 18<sup>e</sup> parallèle, un territoire régi jusqu'alors par la dynastie chinoise des Han (Dover et Lambert 2004). Peuple tourné vers la mer, les Cham habitaient un royaume qui s'étendait sur 1000 kilomètres de littoral entre la porte d'Annam (ancien nom du col de Ngang) et la rivière Dong Nai et constituait une escale sur la route marchande reliant la Chine à la mer Rouge (Dover et Lambert 2004). En raison de la géographie physique du territoire, petites plaines au bord de la mer séparées par des montagnes, les Cham allaient développer le commerce plutôt que l'agriculture. Également marins, ils voyageaient, ouvrant de nouvelles voies maritimes (Schweyer 2011).

Le Champa avait donc différents partenaires commerciaux, du Moyen-Orient à la Chine en passant par l'Inde. Ainsi, si la civilisation indienne a beaucoup influencé le

Champa<sup>32</sup> (Langlet 2000), tant à travers le système des castes que par l'adoption du sanskrit par l'aristocratie et la vénération de divinités hindoues, les monuments religieux cham qui perdurent dans le centre-sud de l'actuel Viêt Nam témoignent également de nombreuses autres influences. Par conséquent, la culture cham est également proche de celle de Java. D'autre part, le shivaïsme et le bouddhisme mahayana (grand véhicule) ont été importés par des commerçants indiens et des moines chinois (travaux de Pierre-Bernard Lafont 1964 cités dans Doyet et Lambert 2004) et l'islamisation des Cham a été plus tardive, devenant la religion principale à la fin du XVIe siècle (Kiernan 2010).

Le royaume du Champa rassemblait en réalité différentes principautés, la géographie du territoire rendant difficile une administration centralisée (Kiernan 2010). Malgré de nombreux conflits entre les différents princes cham qui cherchaient à étendre leur territoire, un « roi des rois » était régulièrement désigné pour représenter et défendre le royaume (Schweyer 2011) ; sa capitale a changé plusieurs fois, au gré des invasions. Le Champa a cependant culminé entre les VIIe et IXe siècles EC.

### *Les empires khmer*

Dans la vaste plaine du Mékong, à la pointe méridionale du Viêt Nam actuel, se trouvait le Founan (*Phù Nam* en vietnamien), berceau de la civilisation khmère. En réalité, au plus fort de sa puissance, il s'étendait probablement dans le bassin inférieur du Mékong, mais également dans une grande partie de la péninsule malaise et à l'ouest jusqu'à l'actuel Myanmar. Les descriptions du Founan proviennent principalement de sources chinoises et on ne sait avec certitude si c'était un empire ou un ensemble de principautés, ni s'il existait une capitale à proprement parler (Doyet et Lambert 2004). Mais il est certain que durant les six premiers siècles de l'ère commune, il pratiquait le commerce maritime, étant ainsi en contact avec la culture indienne, mais également avec la Perse ou la Chine. Tout comme pour le Champa, les travaux actuels réfutent donc le terme « hindouisé » utilisé par l'épigraphiste George Cœdès, qui suppose l'exclusivité des échanges. Les archéologues ont ainsi retrouvé des inscriptions en sanskrit, mais également en perse, en latin, en grec ou en chinois sur les objets de cette époque, ce qui présuppose de nombreuses interactions (Doyet et Lambert 2004). Trois religions se côtoyaient au Founan : le shivaïsme, le bouddhisme hinayana (petit véhicule, contrairement au Champa) et l'animisme (travaux de George Cœdès 1964 cités dans Doyet et Lambert 2004).

---

<sup>32</sup> Les archéologues tendent ainsi à dater les relations commerciales entre l'Inde et le sud de l'Asie du Sud-Est dès le IIIe siècle AEC, jusqu'au VIIe siècle EC (travaux de Pierre-Yves Manguin 1979 cités dans Langlet 2000).

Selon les sources chinoises, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle EC le royaume du Chenla, fondé peu de temps auparavant au Nord mais inféodé au Founan, conquiert ce dernier, dont le déclin avait commencé sous le règne du roi Jayavarman (458-514). Puis l'Empire khmer succède au Chenla ; avec l'avènement de Suryavarman II (1113-1150), Angkor s'étend du delta du Mékong à la Thaïlande en passant par l'actuel Cambodge et jusqu'au sud du Laos, et devient l'empire le plus puissant de la région.

### *Les populations « montagnardes »*

À cette époque différents groupes animistes comme les Muong, les Jaraï, les Rhade ou les Bahnar notamment, vivaient à côté des royaumes du Champa et du Founan. D'origine austronésienne (comme les Cham) ou austro-asiatique (comme les Kinh et les Khmer), ces peuples commerçaient avec le Champa et l'Empire khmer. On les appelle à tort les montagnards, car s'ils peuplaient les hautes terres de la chaîne annamitique, où ils vivent toujours aujourd'hui, ils vivaient également dans les plaines du Centre-Sud et du Sud du Viêt Nam actuel, avant d'en être chassés (Dover et Lambert 2004). En réalité, ces peuples aujourd'hui qualifiés de *minoritaires* ne l'étaient pas sur ces terres jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle EC, lorsqu'a commencé leur incorporation dans l'État kinh (Papin 2003 ; Hardy 2014).

### *Les normes de parenté cham et khmer*

Comme l'ensemble des peuples austronésiens (Jordan *et al.* 2009), les Cham avaient un système de parenté matrilineaire, antérieur à leur islamisation, dans lequel le pouvoir se transmettait de l'oncle à son neveu utérin. Quant aux Khmer, si leur norme de parenté affichée était la matrilinearité, ils étaient en pratique bilatéraux, conservant une forme familiale archaïque, la famille nucléaire indifférenciée (Todd 2011). Ainsi, la « marche vers le Sud » va correspondre à une progression du principe patrilineaire en territoire matrilineaire ou bilatéral.

#### *1.2.2. La « marche vers le Sud » (Nam tiến)*

Libérés de la domination chinoise au Xe siècle, les Kinh vont regarder vers le Sud, seule route d'expansion possible de leur royaume et c'est alors que va s'instaurer un rapport de force entre le Dai Viêt et le Champa, qui va perdurer plusieurs siècles (Dover et Lambert 2004 ; cf. la carte 3 qui retrace les principales étapes de la « marche vers le Sud » entre le XI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles). Ils prennent tout d'abord Indrapura (dans la province actuelle de Quang Nam) en 979, puis Vijaya en 1044. Selon la tradition sud-est asiatique de

cette époque, les Kinh auraient ramené avec eux une partie des prisonniers cham pour les installer dans des villages des provinces actuelles de Nghê An et Phu Tho, tandis que des colons kinh auraient occupé les territoires conquis.<sup>33</sup> Ce sont les paysans sans terre qui sont encouragés à aller coloniser ces nouvelles régions, où sont également déportés des délinquants (Langlet 2000). La « marche vers le Sud » continue en 1069 avec la conquête de plaines au sud de l'ancienne Porte d'Annam.

Du XIe au XVe siècles, le Dai Viêt et le Champa vont s'affronter et l'avantage est pris tour à tour par l'un ou l'autre royaume. L'enjeu prétendu de ces guerres est la situation des colons kinh, qui occupent les anciens territoires cham et que des souverains kinh comme An Hoang ou Lê Thanh Tông prétextaient être maltraités afin de poursuivre leur progression vers le sud. À cette époque, la Chine joue le rôle de médiateur entre les royaumes kinh et cham, tous deux tributaires de l'Empire chinois et accorde son soutien au Champa, le protégeant au moins pour un temps des attaques du Dai Viêt (travaux de Georges Maspero 1928 cités dans Dovert et Lambert 2004).

Malgré l'appui chinois, la région de Hué – jusqu'au col des Nuages, ligne symbolique, encore aujourd'hui, démarquant le Nord et le Sud du Viêt Nam –, est annexée en 1307 par alliance matrimoniale, puis le royaume du Champa opère une ultime offensive sur le territoire viêt en 1377, en pillant Thang Long, la capitale du Dai Viêt. Cependant Hô Qui Ly, le nouveau souverain kinh, conquiert en 1402 les plaines aujourd'hui situées à Quang Ngam et Quang Ngai<sup>34</sup>, au sud du col des Nuages et rassemble à nouveau des paysans sans terre pour aller coloniser ces régions, tandis que les Cham, ayant perdu la moitié de leur territoire, fuient vers les montagnes au sud (Langlet 2000). Cette migration forcée – les colons kinh ont été tatoués sur le bras avec la marque de leur nouvelle circonscription – est utilisée encore une fois comme un outil d'expansion territoriale. Sous le règne de Lê Thanh Tông (1460-1497), la colonisation foncière des Kinh s'accélère, le souverain désirant atteindre le « grand Sud ». En 1471 Vijaya, la capitale du Champa, est prise à nouveau, ce qui marque le début de la chute du royaume. C'est alors que des dizaines de milliers de Cham auraient été massacrés ou déportés vers le Nord, tandis qu'une partie de la population fuit vers le delta du Mékong, appartenant à l'Empire khmer (travaux de Georges Maspero 1928 cités dans Dovert et Lambert 2004).

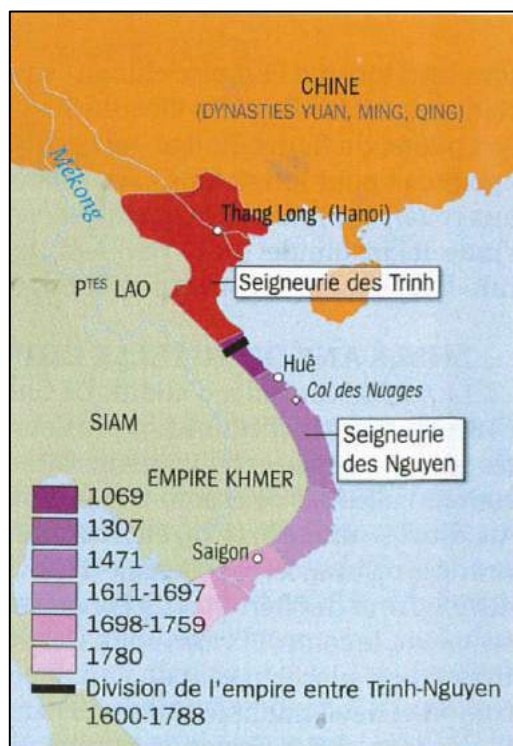
---

<sup>33</sup> Étant donné le peu de sources écrites par les Cham eux-mêmes, les données dont nous disposons proviennent d'écrits chinois ou kinh, datant souvent d'époques bien postérieures aux faits (travaux de Pierre-Bernard Lafont 1964 cités dans Dovert et Lambert 2004). C'est pourquoi je décris ces événements au conditionnel.

<sup>34</sup> Selon l'analyse de Dovert et Lambert (2004) cependant, elles ont été conquises par Lê Thanh Tông, donc plus tardivement.



**Carte 3. La « marche vers le Sud », 1069-1780 EC**



*Source : Papin 2014*

La chute du Champa s’achève lorsque le Dai Viêt est divisé en deux à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, entre la tutelle des seigneurs Trinh sur la dynastie Lê au Nord et les seigneurs Nguyễn au Sud. Les Nguyễn poursuivent la conquête du Sud et atteignent Saigon (en territoire khmer) à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, colonisant ainsi la majorité du royaume du Champa. Si ce dernier n’a pas totalement disparu<sup>35</sup>, son poids politique est lui bien anéanti. Les Nguyễn annexent au siècle suivant le delta du Mékong, pris à l’Empire khmer. Ces territoires sont colonisés par des migrants chinois, qu’ils chargent d’administrer et de développer le commerce dans les nouveaux territoires conquis, par des paysans venus de régions pauvres du royaume des Nguyễn, mais également par des proscrits et d’anciens détenus, ou des déserteurs des guerres répétées entre les Trinh et les Nguyễn (travaux de Paul Boudet 1942 cités dans Doyet et Lambert 2004 ; Papin 2014). Les sources font défaut pour appréhender précisément la manière dont les plaines habitées par les ethnies dites

---

<sup>35</sup> Selon Po Dharma, le royaume du Champa, réduit à la principauté de Panduranga, reconstituée par Gia Long et englobant des Cham musulmans et des montagnards rhadé entre autres, disparaît définitivement en 1832 (étude citée dans Doyet et Lambert 2004).

*montagnardes* ont été colonisées, mais celles-ci se sont repliées dans les hauts-plateaux, dans la région appelée actuellement « Hauts Plateaux du Centre ».

La « marche vers le Sud » a été un moyen pour les Vietnamiens de contrer la menace de la Chine, de confirmer leur statut de nation suite à leur indépendance et d'accroître leur influence politique. L'expansion a été l'occasion de s'approprier de nouvelles terres agricoles, colonisées plus ou moins volontairement par une population hétérogène, et d'agrandir un territoire, le delta du fleuve Rouge, déjà très densément peuplé (Dover et Lambert 2004). La population vaincue a été vietnamisée et à la fin du XVIIIe siècle, les Kinh sont majoritaires sur l'ensemble du territoire. Cependant, la société du Sud, véritable brassage de groupes ethniques divers, résultat de métissages très probables entre les premiers migrants kinh – et chinois – et les peuples vaincus, apparaît bien différente de son homologue du Nord. Ainsi, « *si comme on l'a vu, les structures politiques cham, kinh ou « moi »<sup>36</sup> ont littéralement volé en éclats avec la grande marche des Kinh vers le Sud, les populations locales, en s'assimilant bon gré mal gré au nouveau peuplement dominant, ont transmis à la civilisation qui les a digérées une part de leur culture.* » (Dover et Lambert 2004 : 62).

### **1.3. La dynastie Nguyễn et la période coloniale (influence française)**

---

#### ***1.3.1. Le conservatisme de la dynastie Nguyễn***

Après quatre siècles de guerres pendant lesquels le territoire vietnamien était divisé entre plusieurs puissances plus ou moins étendues, le territoire<sup>37</sup> est unifié en 1802 autour de la capitale centrale de Phu Xuan (actuelle Hué) et la monarchie des Nguyễn domine la péninsule indochinoise. Une partie des territoires lao et khmer se retrouve également sous suzeraineté vietnamienne (cf. la carte 4 représentant le Viêt Nam au début du XIXe siècle). Forte de sa puissance, d'une administration solide, la royauté Nguyễn s'appuie sur une bureaucratie efficace de lettrés fonctionnaires, qui permet la levée de taxes dans les villages de l'ensemble des provinces, ainsi que le recensement de la population (Brocheux et Hémery 1994). Cependant cette nouvelle dynastie est en quête de légitimité car elle peine à s'inscrire dans la tradition nationale historique, ce qui conduit les souverains à se reposer sur les rites et les valeurs du passé pour ancrer leur autorité. Ils vont donc (re)mobiliser le modèle chinois et appliquer un confucianisme rigide et traditionnel, qui en Chine même n'existe plus, afin de s'assurer la fidélité de la classe des lettrés, notamment au Nord. L'élite du Dai Nam va ainsi chercher à vietnamiser le modèle chinois pour mieux se

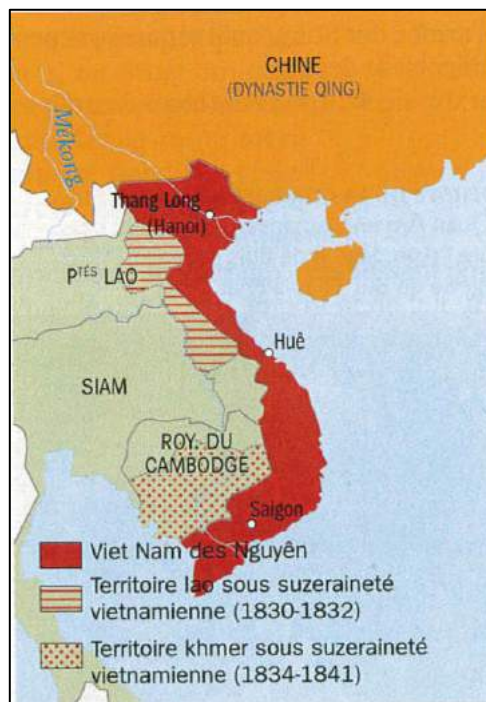
---

<sup>36</sup> Terme péjoratif utilisé par les Kinh pour désigner les ethnies « montagnardes » et qui signifie barbare, sauvage.

<sup>37</sup> Il prendra en 1838 le nom de Dai Nam, littéralement « Grand Sud ».

l'approprier et pour ce faire va s'appliquer à maîtriser l'éthique, la symbolique, les rites confucéens, ce qui engendre un traditionalisme figé (Brocheux et Hémery 1994 ; Langlet 2000 ; Papin 2014). À nouveau l'influence de l'empire du Milieu se fait sentir ; la dynastie Nguyễn paie un tribut à la dynastie Qing régnant en Chine et cette époque correspond à une sinisation de la société vietnamienne.

#### Carte 4. L'apogée du Viêt Nam au XIXe siècle



Source : Papin 2014

C'est ainsi qu'est promulgué le Code Gia Long, en 1812. Contrairement à l'ancien Code des Lê qui intégrait les traditions vietnamiennes, celui-ci est une exacte copie du Code chinois des Qing datant de 1646 (Derrida 1961). Le Code Gia Long induit une réaffirmation de l'idéologie confucéenne face aux coutumes locales, imposée à l'ensemble de la population (Haines 1984 ; Nguyễn 2009). Papin explique ainsi que « *dans les campagnes, les villageois sont contraints d'ériger des temples à la gloire de Confucius et d'observer dans leur vie courante une morale qui leur est parfaitement étrangère* » (2014 : 16-17). C'est véritablement à cette époque que s'impose la norme patriarcale, supposant une structure familiale patrilinéaire rigide. Si les prémices de la famille vietnamienne confucéenne et patrilinéaire se dessinent au XVe siècle sous le règne de Lê Thanh Tông,

dans les classes dirigeantes, elle semble avoir été renforcée et véritablement institutionnalisée dans l'ensemble de la population au XIXe siècle.

À cette époque également les inégalités de revenus se creusent et les charges qui pèsent sur les paysans sont de plus en plus lourdes à supporter. Avec la colonisation du « grand Sud », la société est de plus en plus mêlée et opprimée. Les chasseurs-cueilleurs et agriculteurs itinérants, soit les ethnies « montagnardes » non vietnamisées, sont sous la tutelle de mandarins vietnamiens et paient un tribut annuel au gouvernement de Hué, mais sont en réalité relativement autonomes et n'hésitent pas à se révolter (Hardy 2014). Les empereurs Nguyễn vont étouffer à plusieurs reprises les rébellions des minorités khmer, cham ou jaraï. Ainsi, « *du règne de Gia Long (1802-1819) à celui de Tu Duc (1848-1883), les Nguyễn ont dû réprimer plus de quatre cents soulèvements.* » (Brocheux et Hémery 1994 : 17). De plus, immobilisée dans son conservatisme, l'élite lettrée confucéenne sous-estime la puissance des impérialismes anglais et français de la seconde moitié du XIXe siècle (Hémery 1990). Pour survivre, la transition doit être faite vers un État moderne ; mais malgré l'envoi de quelques jeunes lettrés pour étudier à Hong Kong ou en France, l'empereur Tu Duc résiste aux changements.

### *La famille vietnamienne au XIXe siècle*

Si on étudie à nouveau les principes entourant la succession, le Code Gia Long interdit l'héritage des filles. Il semble cependant qu'à cette époque, le droit coutumier, tel qu'il apparaît dans le code des Lê, ait souvent été appliqué (Pham 1999) ; il n'était donc pas rare que l'ensemble des enfants héritent,<sup>38</sup> contrairement à ce qui est pratiqué dans un contexte patrilinéaire strict. Quelques décennies plus tard, Pierre Gourou (1936 cité dans Khuât 2009) décrit également une transmission égalitaire des biens dans son étude sur les paysans du delta (du fleuve Rouge), qui expliquerait le morcellement important de la terre, divisée à chaque génération entre tous les enfants. Par ailleurs, la corésidence se fait en majorité avec le fils aîné, qui hérite de la plus grande part de la propriété en compensation du culte des ancêtres et du soin qu'il apporte à ses parents âgés (Do 1991). Si ce fils aîné forme parfois un ménage néolocal avec sa femme, il revient ensuite cohabiter avec ses parents, sur la terre héritée des ancêtres, quand toute la fratrie s'est mariée et a quitté le foyer parental (Khuât 2009). Les fils mariés vont cohabiter quelques années avec leurs parents, jusqu'à ce qu'ils obtiennent l'autorisation de former un ménage néolocal,

---

<sup>38</sup> Notamment dans les familles les plus aisées ayant assez de terres, l'héritage était alors divisé entre tous les enfants, mais en parts inégales – ainsi les parts des filles étaient toujours plus petites que celle du second garçon (le premier héritant de la part la plus importante avec le *huong hĩa*), selon l'idée que les femmes sont des membres temporaires de leur lignée (Pham 1999).

souvent à proximité de la maison parentale<sup>39</sup>. Le caractère confucéen de la famille du XIXe siècle n'est donc pas tant marqué par la corésidence patrilocale que par l'ordre hiérarchique sexué et générationnel, ainsi que par la piété filiale (Pham 1999).

Celle-ci se définit par la résidence des enfants et le soutien financier aux parents âgés, mais surtout par la dévotion des enfants à leurs parents. L'existence des ménages néolocaux n'enlève donc rien au respect d'une éthique confucéenne stricte. La notion de lignage est ici très importante : dans cette famille confucéenne, la communauté passe avant l'individu et la solidarité est très forte, non seulement entre les membres vivants, mais également avec les morts et ceux qui ne sont pas nés. Comme l'explique Pham, « *cette communauté s'étend à travers le présent vers le futur. Dans ce sens, la famille était plus qu'un groupe d'individus ; c'était une entité continue qui se perpétue de génération en génération* » [traduction de l'auteure] (1999 : 19). L'obéissance et le respect à l'égard des plus âgés se poursuivent donc à leur mort avec le soin des tombes et le culte des ancêtres. Celui-ci est pratiqué pour les quatre ou cinq générations précédentes et permet non seulement de donner des offrandes aux ancêtres pour les aider à vivre dans l'autre monde, mais également de leur rendre hommage, car tout accomplissement provient non pas d'efforts individuels, mais est hérité de ses ancêtres (Do 1991 ; Nguyễn Tù Chi 1991). C'est pour cette raison qu'un homme doit fournir un héritier mâle pour « prendre la relève » de ces tâches<sup>40</sup> ; c'est une responsabilité envers les anciens, mais également envers les générations futures, car chaque individu accumule du « mérite » pour ses descendants (Pham 1999). Organisés chez le fils aîné en présence de ses frères et de leur famille, les rituels d'hommage aux morts sont une preuve de piété filiale, mais également une manière de tisser des liens entre les différentes branches des clans et les différentes générations, surtout dans les familles les plus aisées (Pham 1999). Ainsi le culte des ancêtres et l'ensemble des rituels, « *consacrent et pétrifient le pouvoir du plus fort, la primauté de l'âge et du masculin* » (Bui 2004 : 470).

Dans cette famille du XIXe siècle, un couple sans fils pouvait choisir un neveu patrilinéaire parallèle<sup>41</sup> pour corésider, prendre soin d'eux puis hériter<sup>42</sup>. Mais à cette solution est préférée la polygamie ; la première femme étant toujours la plus légitime, elle était considérée comme la mère – non biologique, mais *sociale* – de l'enfant de la concubine (Bélangier 2004 ; Khuât 2009). Là encore cela montre que le lignage est plus

---

<sup>39</sup> Cela renvoie à l'idée du cycle de développement domestique, puisqu'un ménage peut être étendu puis nucléaire, avant d'être à nouveau étendu, au cours de la vie de ses membres.

<sup>40</sup> Je reviendrai plus en détail sur le caractère primordial d'une naissance masculine dans le troisième chapitre.

<sup>41</sup> Ce type d'adoption au sein du clan patrilinéaire permet ainsi la transmission de la lignée (Mai 1991 ; Khuât 2009).

<sup>42</sup> Nous ne disposons pas de données suffisamment précises sur la famille antérieure à cette période, pour savoir si cette pratique existait déjà sous la dynastie des Lê.

important que ses membres, puisque la naissance d'un fils est primordiale, peu importe de quelle mère il est né (Mai 1991).

Nous avons donc affaire ici à un modèle familial souche avec primogéniture patrilocale. Cette primogéniture patrilocale est ancienne et héritée du confucianisme, puisqu'elle se retrouvait déjà dans le Code des Lê avec la transmission du *huong hỏa* au fils aîné. Cependant, si la famille souche est le modèle familial dominant au XIXe siècle, en raison du manque d'opportunités lié à la limitation des espaces résidentiels et des ressources économiques – ne permettant pas la corésidence de plusieurs familles sous un même toit (travaux de Robertson cités dans Pham 1999) –, l'idéal culturel demeure la famille communautaire (Bryant 2002).

Malgré la réunification du territoire sous la dynastie Nguyễn, la situation semble quelque peu différente dans le Sud du pays, où les Kinh avaient patrilinéarisé des territoires à tendance matrilineaire ou bilatérale. Tout d'abord, les migrants kinh ont trouvé des terres très peu cultivées (Do 1991), où la densité est très faible – elle a été évaluée par l'administration française à 28 habitants par km<sup>2</sup> en 1878 en Cochinchine (Dover et Lambert 2004). De plus, dans le delta du Mékong, l'agriculture du riz ne dépend pas d'un système d'irrigation organisé à l'échelle du village comme dans le Nord, mais des flux des marées ; cela change d'une part le fonctionnement traditionnel du travail agricole, mais également l'organisation sociale, puisque les ménages sont des unités économiques indépendantes qui cultivent leur terre sans se reposer sur la communauté. Ils s'installent le long des canaux et sont donc relativement disséminés dans des villages ouverts sur l'extérieur et non regroupés derrière une haie de bambou, selon l'image caractéristique d'un village du Nord. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, il n'existe donc pas de réelle administration villageoise au Sud, organisée autour d'une terre communale ou d'une charte de village (*huong uỏc*) (Do 1991). Notons ici l'importance du caractère des migrants, forçats ou déserteurs, dont on peut imaginer qu'ils sont peu attachés aux traditions (Dover et Lambert 2004). Ces migrants quittent la terre de leurs ancêtres, transmise de génération en génération, entretenant donc un lien différent à leur lignée familiale que celui décrit précédemment ; la terre colonisée est une terre nouvelle. De plus, ces migrants sont issus de familles paysannes, dans lesquelles la patrilinéarité était moins stricte. Il existait par ailleurs peu de lettrés confucéens parmi les migrants et les liens à la doctrine confucianiste sont donc beaucoup plus lâches dans le territoire du Sud (Do 1991). Pour toutes ces raisons, ajoutées au mélange des populations cham et khmer avec les colons kinh, si le système familial des Vietnamiens du Sud est patrilocal, il correspond cependant à une atténuation du principe patrilinéaire (Todd 2011).

En effet, le modèle familial demeure la famille nucléaire à corésidence temporaire et ultimogéniture<sup>43</sup> (Hickey 1964). Ce serait donc le dernier enfant marié et non l'aîné qui cohabiterait avec ses parents<sup>44</sup> ; cette forme familiale implique une certaine flexibilité. Si cette corésidence est patrilocale de préférence, elle peut également être uxorilocale, ce qui nécessite là aussi un certain niveau de flexibilité dans le système de parenté (Do 1991 ; Khuât 2009).

### *1.3.2. La période coloniale et l'influence française*

#### *La guerre de colonisation*

La colonisation du Viêt Nam par la France est la conséquence de plusieurs facteurs de nature différente. Tout d'abord, le confucianisme rigide pratiqué sous la dynastie Nguyễn n'a pas réussi à endiguer la christianisation d'une partie de la population par les nombreux missionnaires. Il y aurait ainsi eu 400 000 chrétiens vietnamiens au moment de la conquête coloniale, ce qui a favorisé l'offensive française (Brocheux et Hémerly 1994). Ensuite, comme nous l'avons vu dans la section précédente, le traditionalisme de la dynastie Nguyễn a fait obstacle à sa prise de conscience du danger que représentait la volonté impérialiste de la France. Du point de vue français, l'expansion coloniale en Asie est perçue comme une réponse aux « *défis de la croissance économique et de la puissance politique* » (Hémerly 1990 : 16). En effet, la France du XIXe siècle est en pleine croissance industrielle, mais sur le marché de l'exportation mondiale, elle peine face à la concurrence et la consommation sur le marché intérieur français ne progresse pas assez vite. L'Asie représente donc un marché de substitution. Il faut également replacer la colonisation du Viêt Nam et plus globalement celle de l'Indochine dans le contexte de concurrence, entre la France et le Royaume-Uni, quant à l'expansion de leurs empires coloniaux respectifs. Si les Anglais cherchent à maîtriser le marché chinois, comme en témoigne la première guerre de l'Opium (1839-1841), les Français, dans le contexte de la deuxième guerre de l'Opium<sup>45</sup> où ils sont eux-mêmes engagés depuis 1856, désirent contrer cette expansion en s'assurant le contrôle du Mékong et du fleuve Rouge, et donc de l'aire indochinoise (Hémerly 1990), longtemps considérée par les Français comme une « *zone de contact des civilisations si opposées de l'Inde et de la Chine, comme si elle n'en était que la périphérie* » : cette

---

<sup>43</sup> On retrouve donc une nouvelle fois le principe du conservatisme des zones périphériques, avec la persistance de ce modèle familial archaïque au Sud. Surtout, si la patrilinearisation a induit la corésidence patrilocale, elle n'a pas engendré la transformation du modèle familial en famille souche ou communautaire.

<sup>44</sup> Les autres fils cohabitent également mais de manière temporaire (Hickey 1964).

<sup>45</sup> Ces deux conflits ont opposé la Chine des Qing au Royaume-Uni (première guerre), rejoint par la France, les Etats-Unis et la Russie lors de la deuxième guerre. L'enjeu était le commerce de l'opium sur le territoire chinois, auquel la Chine s'opposait.

conception est clairement illustrée par la notion « d'Indo-Chine » qui naît au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Brocheux et Hémery 1994 : 12).

La guerre de colonisation par la France démarre en 1858 et va durer jusqu'à la pacification du Dai Nam central et septentrional en 1887. Saigon tombe en février 1861 et la colonie de Cochinchine, qui regroupe tout d'abord trois provinces orientales du Sud, est créée le 5 juin 1862, avant d'être agrandie en 1867 par l'annexion de trois provinces occidentales (Dovert et Lambert 2004). Mais le gouvernement de Hué va résister pendant près de 20 ans et ne s'inclinera qu'en 1887. Un rapport tributaire liant la royauté vietnamienne à la cour impériale de Pékin depuis des siècles, l'Empire chinois va livrer une guerre contre la France, afin de sauver la dynastie Nguyễn de l'emprise française (1884-1885). Mais c'est une défaite qui aboutit à un compromis franco-chinois et va engendrer la maîtrise complète du territoire par les autorités coloniales en 1887 ; « *l'Indochine n'a été française que par l'acceptation, résignée, de la Chine.* » (Brocheux et Hémery 1994 : 18). Ainsi est créée l'Union indochinoise qui regroupe le Viêt Nam et le Cambodge (passé sous protectorat français en 1863) et quelques années plus tard le Laos. L'Annam au Centre et le Tonkin au Nord deviennent des protectorats, tandis que la Cochinchine au Sud devient une colonie. Cette différence de statut entre le Nord et le Sud du pays va raviver une fracture que la dynastie Nguyễn s'était employée à effacer (Dovert et Lambert 2004).

Contrairement au Tonkin, berceau de la civilisation kinh, et à l'Annam conquis plusieurs siècles auparavant, la Cochinchine récemment vietnamisée apparut plus facilement façonnable aux yeux des colons français. « *Si, au Centre et au Nord, la micro propriété n'est pas remise en cause, en Cochinchine, les Français encourageaient le développement du latifundisme et les grandes exploitations déjà en voie d'émergence sous Nguyễn Phuoc Anh* » (Dovert et Lambert 2004 : 69). C'est également au Sud que les colons français développent majoritairement les routes, les chemins de fer et les mines de charbon, augmentant la dépendance économique du pays au marché mondial (Pham 1999). Le développement agricole du Sud entraîne également d'importantes migrations. Dans le Tonkin, ce sont les industries du textile et les mines qui sont développées ; l'Annam, lui, est peu investi par les colons. Ces différences de développement s'expliquent également par des différences de densité démographique et de relief géographique. Elles prédisent, en quelque sorte, le futur développement économique du Sud et de Saigon.

#### *Le nouveau statut de colonie induit des transformations sociales*

La colonisation française a engendré une transformation profonde de la société : si la bureaucratie mandarinale a servi de relais au pouvoir étranger, le système éducatif a été adapté aux besoins de la colonisation, en créant une élite vietnamienne servant de médiateur entre les autorités coloniales et les autochtones. Cela a mené à la suppression des



concours littéraires mandarinaux au profit d'une « éducation française », soutenue par la substitution du *quốc ngữ* (l'écriture romanisée) au *chữ nôm* (idéogrammes).<sup>46</sup> Ainsi, pour la classe des lettrés, socialement dévalorisée, la colonisation française correspond à la disparition de leur système vieux de plus d'un millénaire et à la dissolution de leurs valeurs (Hémery 1990 ; Doyet et Lambert 2004).

Par ailleurs, en conséquence de la nouvelle orientation économique capitaliste, le système d'exploitation des terres évolue et les taxes paysannes, à payer en liquidités et non plus en nature, augmentent fortement, afin d'alimenter les budgets coloniaux. Les paysans sont contraints de se tourner vers la culture de rente (pavot, café, thé, tabac, jute ou hévéa), qui les rend dépendants du marché. Il leur reste désormais peu de terres pour l'agriculture de subsistance, insuffisantes pour le nombre de bouches à nourrir – ils deviennent dépendants des récoltes et donc des aléas climatiques. Cela induit une grande précarité et les paysans se reposent alors sur leur famille, solidaire dans la dette. Le système de dons/contre-dons se développe dans les rituels, ce qui leur coûte énormément, mais leur permet de s'assurer la réciprocité (James Scott 1977 cité dans Pham 1999). Des associations volontaires se forment au sein des villages pour apporter une aide qui reste limitée, mais les paysans en difficulté se reposent surtout sur les lignages. Ce lourd tribut monétaire explique en partie pourquoi les révolutionnaires veulent modifier le système rituel (Luong 2010). À cause de ce système de taxes à payer en liquide, de nombreux paysans se retrouvent sans terre et s'opposent fortement aux grands propriétaires terriens qui s'enrichissent. Les inégalités se creusent et la situation des paysans les plus pauvres empire, jusqu'à la grande famine de 1945.

### *Une classe moyenne émerge*

La société rurale précoloniale était divisée en deux classes : les érudits confucéens et les mandarins constituaient la classe dirigeante, tandis que le reste de la population était composé principalement de paysans, d'artisans et de marchands, ces derniers étant fortement minoritaires (Pham 1999). Mais deux nouvelles classes émergent dans les villes sous l'influence française : la classe moyenne et la classe ouvrière. Cette dernière est composée de paysans ayant migré et envoyant de l'argent à leur famille restée au village.

---

<sup>46</sup> Si la transcription de la langue vietnamienne en alphabet latin a été effectuée par Alexandre de Rhodes, un missionnaire jésuite qui a voyagé en Cochinchine et au Tonkin entre 1624 et 1645, le *quốc ngữ* n'a été adopté en tant qu'orthographe officielle qu'au début du XXe siècle par les autorités coloniales en Cochinchine, dans les années 1930 dans les zones urbaines du Centre et du Nord, puis en 1945 sur l'ensemble du territoire. Cela a permis l'universalisation de l'éducation, car jusque-là il était nécessaire d'apprendre le chinois pour pouvoir lire et écrire (Pham 1999). En effet, la langue vietnamienne était uniquement orale et l'écriture a été introduite à travers les sinogrammes. Notons toutefois que ces idéogrammes n'étaient pas calqués exactement sur le chinois ; au cours des siècles, de nombreux idéogrammes avaient été inventés, d'autres utilisés phonétiquement sans en garder le sens originel et la prononciation adaptée à la langue vietnamienne.

Les membres de la classe moyenne, eux, très influencés par les Français, adoptent leurs mœurs et leurs valeurs, notamment familiales et envoient leurs enfants étudier en France. Si les débats sur une nouvelle vision de la famille ont surtout lieu chez les intellectuels, la population urbaine dans son ensemble est influencée à travers les journaux et les discussions dans l'espace public notamment (Marr 1981).

### *Mais aussi de nouvelles valeurs familiales ?*

Intéressons-nous à cette partie de la population, urbaine, issue de la nouvelle classe moyenne ou de la classe dirigeante, qui est marquée par l'influence des colons français (Khuât 1991). Alors que les femmes n'avaient pas accès au système éducatif jusque là, une minorité de filles est éduquée à *la française* ; cependant, on leur enseigne principalement, à la différence des garçons, à suivre les trois soumissions et les quatre vertus confucéennes<sup>47</sup>, soit des valeurs traditionnelles (Pham 1999 ; Shoichiro 2000). Cet accès à l'éducation sert en réalité à renforcer les traditions : selon Woodside (1971 cité dans Pham 1999), ces filles éduquées ont d'autant plus de « valeur »<sup>48</sup>. Toutefois, on voit naître dans la première moitié du XXe siècle un vent de révolte contre l'ordre établi de hiérarchie de genre et d'âge, nourrie par les idées de liberté individuelle et de justice sociale disséminées par les jeunes urbains éduqués à *la française* (travaux de Jamieson 1995 cités dans Pham 1999 ; Shoichiro 2000). Cela amène à la remise en cause de la famille traditionnelle dans la population urbaine, dans laquelle les femmes commencent à parler d'émancipation. De même, sous l'influence française, une petite partie de la jeunesse s'oppose aux mariages arrangés (Khuât 1991). Néanmoins, la tradition selon laquelle le choix du conjoint est dicté par les parents, dans un système d'alliances, demeure.

Par ailleurs, la persistance de normes patrilinéaires, confucéennes, au sein des clans en milieu rural, est soutenue par les colons français, ce qui aurait renforcé le pouvoir de certains lignages : pour eux, ce système hiérarchique est synonyme de contrôle social et de stabilité politique, notamment à partir des années 1930 et de l'éclosion du Parti Communiste (Pham 1999 ; Shoichiro 2000 ; Luong 2010). En réalité, selon l'étude de Pierre Lustéguy sur les femmes tonkinoises (citée dans Werner 2009), il semble que leur statut s'est amélioré pendant la période coloniale en comparaison du Code Gia Long de la

---

<sup>47</sup> La maxime confucéenne des 3 dépendances (féminines) suppose l'obéissance à son père avant le mariage, à son mari après le mariage, à son fils aîné en cas de veuvage. Les 4 vertus sont la chasteté, la modestie dans les paroles, la décence dans les manières et l'ardeur au travail ménager.

<sup>48</sup> Malgré ce nouvel accès à l'éducation par une partie des femmes, le *prix de la fiancée* est maintenu. C'est une prestation matrimoniale, versée par le futur époux aux parents de la future mariée, sous forme de biens et nourriture (porcs, poulets, riz gluant, vin) ou d'argent.

dynastie Nguyễn et l'on retrouve dans cette famille du XXe siècle des principes déjà décrits au XVe siècle, à travers l'étude du Code des Lê.

En effet, lors de la colonisation du Viêt Nam par la France, le Code Gia Long est en vigueur et le restera encore pendant plusieurs décennies. La France met en place le premier Code civil (un Code Napoléon simplifié, intitulé Précis de législation) en 1883, applicable en Cochinchine ainsi que dans 3 grandes villes de concession française dans le Tonkin et l'Annam (Hanoi, Haiphong, Danang). Celui-ci présente des lacunes, notamment sur le mariage et la transmission ; c'est alors le Code Gia Long qui est appliqué ou le droit coutumier en dernier recours. Son influence est donc très faible car il n'est pas adapté à la réalité politique et économique du Viêt Nam, notamment dans les articles sur le mariage, l'état-civil ou la paternité (Derrida 1961 ; Pham 1999). Puis en 1931 est instauré dans le Tonkin un nouveau Code civil, dont sera tiré le Code civil d'Annam cinq ans plus tard : ce Code conserve la législation féodale, en accord avec la culture, la tradition et les rites vietnamiens, tout en introduisant quelques changements conformes à la politique de colonisation. Autrement dit sont mis en avant l'unité du mariage, l'égalité des conjoints, la piété filiale et le culte des ancêtres. Ce Code influence légèrement la population urbaine, dans laquelle il améliore le statut des femmes. Ainsi, une étude de spécialistes vietnamiens<sup>49</sup> (citée dans Werner 2009 : 98), dépêchés par les autorités coloniales afin d'étudier la famille dans le delta du fleuve Rouge, montre que les femmes dans le Nord ont à cette époque le droit à la propriété et que l'héritage est partagé entre garçons et filles.<sup>50</sup> Ces dernières peuvent pratiquer le culte des ancêtres en l'absence de fils. Les femmes sont indépendantes économiquement, gèrent leur budget et ont un certain pouvoir décisionnel économique. Elles ont également des droits au sein de la famille, comme celui de divorcer, il y a donc égalité des conjoints au sein du couple conjugal.

Au contraire en Cochinchine est toujours appliqué le Code Gia Long (Derrida 1961) ; pendant la période coloniale s'établit donc à nouveau une différence entre le Nord et le Sud, mais également une fracture entre la population urbaine et la population rurale. L'influence française sur la famille vietnamienne est ainsi circonscrite à une petite proportion de la population, citadine. La majorité du peuple, rurale, reste attachée aux valeurs familiales traditionnelles : l'organisation patriarcale confucéenne reposant sur les lignages et les rituels tels que le culte des ancêtres, bien qu'amoindris, demeurent (Pham 1999 ; Werner 2009).

---

<sup>49</sup> Résident Supérieur au Tonkin, Protectorat du Tonkin (1930). *Recueil des avis du comité consultatif de jurisprudence Annamite sur les coutumes des Annamites du Tonkin en matière de droit de famille, de succession, et de biens culturels*, Hà Nội: Imprimerie Trung Bac Tân Vân.

<sup>50</sup> Cependant, l'héritage favorise toujours le fils aîné qui hérite d'une part plus importante en raison du *huong hĩa* et plus globalement les fils, comme c'était le cas au siècle précédent (Luong 2010).

Par ailleurs, selon les travaux de Cadière (1930 cités dans Bélanger 1997b), la famille souche était le modèle dominant pendant la période coloniale, les fils cadets quittant le domicile familial une fois mariés, tandis que le fils aîné, futur responsable du culte des ancêtres, corésidait avec ses parents. Peu commune, la corésidence de trois générations sous le même toit reste un idéal dans les années 1920-1930, qui existe majoritairement dans les familles les plus aisées (Luong 1989).

### *La naissance du Parti Communiste*

Les fondateurs du Parti Communiste en 1930 – souvent issus de la classe des lettrés, à l’instar de Hô Chi Minh dont le père était mandarin (Hémery 1990) –, ont étudié en France et rapporté les théories marxistes-léninistes qui, face aux inégalités économiques croissantes du contexte colonial, vont fortement s’implanter dans la société vietnamienne (Pham 1999). Les communistes s’opposent à la fois au colonialisme en luttant pour l’indépendance nationale et aux propriétaires terriens dans la perspective de lutte des classes. Mais le Parti Communiste, créé par celui qui prendra le nom de Hô Chi Minh, dont le siège est basé à Saigon en 1935, est déclaré illégal en 1939. Fuyant la répression sévère, souvent sanglante, des Français, les dirigeants du parti se réfugient en Chine (Dovet et Lambert 2004 ; Papin 2014). Depuis la Chine, les dirigeants du Parti Communiste vont créer la « Ligue révolutionnaire pour l’indépendance du Viêt Nam » (Viêt Minh) au moment où les troupes japonaises s’apprêtent à envahir le Viêt Nam, dans le contexte de la Seconde Guerre Mondiale. Suite à la défaite japonaise, Hô Chi Minh déclare l’indépendance du pays le 2 septembre 1945 et la naissance de la République Démocratique du Viêt Nam (Luong 2010).

## **1.4. Conclusion**

---

Il est difficile de trouver des sources décrivant la famille vietnamienne avant le Code des Lê, qui peut lui-même être interprété de différentes manières. Ainsi, à l’encontre de plusieurs historiens, et se basant sur des testaments datant du 18<sup>e</sup> siècle, Tran Tuyet Nhung (2006) remet en cause l’existence de la transmission égalitaire entre garçons et filles et considère le statut favorable des filles vietnamiennes par rapport à la Chine, qui viendrait d’une supposée égalité de genre dans la culture indigène, comme un mythe. Par ailleurs, comme observé à deux reprises<sup>51</sup>, les historiens peuvent interpréter les sources d’une

---

<sup>51</sup> Ainsi, les historiens contemporains des Lê auraient accentué la patrilinéarisation de la société vietnamienne sous tutelle chinoise, tout comme les historiens contemporains des Nguyễn auraient surestimé le confucianisme sous la dynastie des Lê.

certaine manière, selon l'époque à laquelle ils vivent. Cependant, j'ai pu rendre compte d'une certaine évolution de la famille dans le Nord, avec l'apparition de la patrilocalité puis de la patrilinéarité, parallèlement à la confucianisation de la société par les Lê, qui sera renforcée par les Nguyễn. J'ai également montré que cette évolution n'a pas été linéaire, que la patrilinéarité a été plus ou moins stricte, selon l'application des préceptes confucéens par la monarchie, et hétérogène selon les classes sociales. Dans le Sud en outre, deux anciens royaumes matrilineaire et bilatéral ont été beaucoup plus récemment intégrés à l'espace national. Si la marche vers le Sud a correspondu à une patrilinéarisation de cette société, celle-ci a été atténuée en raison notamment de l'influence des sociétés colonisées, mais aussi du caractère des migrants. Il existe donc une grande diversité territoriale de la famille vietnamienne, qui apparaît au milieu du XXe siècle principalement sous sa forme souche patrilocale dans le Nord, avec le fils aîné qui coréside avec ses parents et sera ensuite responsable de la transmission de la lignée à travers le culte des ancêtres et la naissance d'un fils ; dans le Sud cependant, c'est plutôt la corésidence temporaire qui est privilégiée, chaque fils marié cohabitait quelques années avec ses parents avant de s'établir dans un nouveau foyer, tandis que le dernier reste puis hérite de la maison – là, la patrilocalité est préférée mais l'uxorilocalité est également possible (Hickey 1964).

Notons ici que ces descriptions concernent le groupe ethnique majoritaire au XXe siècle, les Kinh, mais que les formes familiales des minorités ethniques qui peuplent principalement les montagnes du Nord et les Hauts Plateaux du Centre sont extrêmement diverses, allant de la patrilinéarité très marquée des Hmong à la matrilinearité des Rhade. Cependant, du fait de cette hétérogénéité exceptionnelle, je ne pourrai pas dans ce travail de thèse explorer l'ensemble de ces systèmes familiaux ; je me contenterai donc de la description de l'évolution de la famille kinh.

## 2. Évolution des rapports de genre dans un modèle familial en transition

Je vais désormais me concentrer plus précisément sur l'évolution des rapports de genre au sein de la famille, qui a subi beaucoup de changements au XXe siècle. Il semble cependant important de ne pas considérer l'entité familiale comme passive face aux événements historiques et aux mutations politiques. Elle est au contraire actrice du changement social et ses membres développent des stratégies face à des contraintes qui, dans un contexte politique donné, les pousse à s'adapter et façonne leur négociation (Barbieri et Bélanger 2009). Je vais également dans cette partie déconstruire le passage de la « famille traditionnelle » à la « famille moderne ».

### 2.1. Évolution du statut de la femme jusqu'en 1945

---

Comme nous l'avons vu précédemment, selon les préceptes confucéens des quatre vertus et trois obéissances féminines (*tam tòng*), la position d'une femme vis-à-vis de son époux est similaire à celle d'un enfant vis-à-vis de ses parents (Khuât 1991 ; Yu 2008). Le confucianisme suppose donc un système patriarcal, dans lequel le père exerce une fonction symbolique dominante (Attané et Scornet 2009) et la femme est considérée uniquement en tant que fille, mère ou épouse, dans une position de subordination constante (Schuler 2006 ; Nguyễn 2009). Le Code des Lê, cependant, reconnaît aux femmes une identité distincte en protégeant leur droit à la propriété et à l'héritage, leur conférant ainsi une certaine autonomie. Les femmes avaient donc un statut relativement élevé en comparaison des femmes chinoises, jusqu'au renforcement du confucianisme dans le Code Gia Long au XIXe siècle (Yu 1990). La nouvelle dynastie des Nguyễn cherche alors à instituer un régime patriarcal rigide et restreint le statut légal de la femme mariée à une position inférieure et dépendante.

Il semble toutefois que l'attribution de rôles de genre figés, supposant la subordination de la femme, n'ait pas été identique dans l'ensemble des classes sociales (Pham 1999). Dans les familles aisées, il existait une division genrée claire, correspondant à la distinction confucianiste entre le travail intellectuel et le travail manuel ; le premier était réservé aux hommes car ils étaient éduqués, tandis que le travail manuel et domestique revenait aux femmes. De même, la séparation spatiale de la maison était stricte, la salle des ancêtres étant interdite aux femmes, en présence d'invités particulièrement, tandis que la cuisine, bâtiment situé à un niveau inférieur, leur était réservée (Luong 1989). Mais dans les familles paysannes les hommes et les femmes coopéraient pour la culture du riz, même s'il existait une division genrée du travail dans le sens où les femmes transplantaient le riz, travail minutieux jugé en lien avec leurs « *affinités reproductives biologiques* » [traduction de l'auteure] (Pham 1999 : 35 ; voir aussi Nguyễn Tù Chi 1991 ; Thai 2000), tandis que les hommes labouraient le champ, tâche nécessitant de la force. La famille équivalait à une

unité de production dans laquelle tout le monde participait aux travaux des champs dès le plus jeune âge. Si dans les familles paysannes aussi le travail domestique revenait aux femmes, ces familles dépendaient également du commerce pour subvenir à leurs besoins<sup>52</sup>, commerce qui était aux mains des femmes, qui géraient donc les liquidités et le budget familial (Nguyễn Tù Chi 1991 ; Shoichiro 2000). Woodside cite ainsi l'exemple de Hôi An, une zone commerciale importante au XVIIe et XVIIIe siècles dans laquelle les femmes avaient un rôle économique considérable (Woodside 1971 cité dans Haines 2006). D'autre part dans les zones rurales, la majorité des femmes était bouddhiste, religion qui amoindrait la rigidité du confucianisme concernant le statut des femmes (Do 1991). En réalité les femmes ne jouaient pas un mais des rôles, associés à des statuts tantôt subordonnés, tantôt indépendants, avec des implications publiques parfois ; le statut d'une femme dans l'espace public, en tant que commerçante, était bien différent de celui qu'elle possédait au sein du ménage (Haines 2006).

Si les femmes avaient un statut plus élevé dans les familles paysannes, il semble que ce soit également lié à l'existence des ménages néolocaux. En effet, la coresidence influe sur le statut de l'épouse au sein du ménage, cette dernière ayant moins d'autorité lorsqu'elle vit avec ses beaux-parents ; les familles aisées avaient plus tendance à privilégier la forme familiale souche voire communautaire, qui accentuait la hiérarchie générationnelle et la différenciation genrée. La patrilocalité engendre ainsi un abaissement du statut féminin : une fille est considérée comme élevée au « profit » d'une autre famille, puis elle doit s'adapter à de nouvelles habitudes familiales et endosser certaines responsabilités lorsqu'elle se marie, comme celle de donner naissance à un garçon, notamment si elle épouse le fils aîné. Ainsi, une femme devient membre de la famille de son époux lorsqu'elle est présentée à ses ancêtres devant l'autel pendant la cérémonie de mariage ; la signification de cette présentation est d'annoncer aux ancêtres qu'il y aura des descendants pour pratiquer le culte. Avec le *prix de la fiancée* (cf. note 48) vient l'idée de possession par la belle-famille, de la capacité reproductive de la nouvelle épouse et de son travail domestique (Pham 1999) et si la polygynie est pratiquée, c'est avant tout afin de s'assurer la naissance d'un héritier masculin, primordiale puisque la parenté se transmet par les hommes. La reproduction pour la transmission de la lignée prime donc sur le lien conjugal.

Ainsi, le mariage est une affaire familiale : la future épouse appartenant ensuite au clan de son mari, il faut qu'elle soit « appropriée ». Le mariage n'est pas un choix individuel mais il est contracté dans l'intérêt collectif du groupe de parenté, afin de perpétuer la lignée ; c'est pourquoi le célibat, comme le divorce, sont rares et mal vus, alors que la polygynie est tolérée (Pham 1999). Ce sont donc les parents, en concertation avec les membres les plus âgés du clan, qui choisissent le conjoint de leur enfant, ce qui est considéré comme un devoir envers les ascendants (Bélanger 1997a). Ce droit est inscrit

---

<sup>52</sup> Les terres étaient en effet trop morcelées pour que les paysans puissent subsister (Nguyễn Tù Chi 1991).

dans le Code Gia Long, afin de faciliter les mariages arrangés, dans un système d'alliance sociale entre deux familles, selon leur classe sociale et leur richesse. Les relations intergénérationnelles priment donc également sur les relations maritales.

De cette subordination des femmes découle des critères de conduite différenciés entre mari et femme, concernant la chasteté, l'adultère ou le droit au divorce notamment. Selon le Code Gia Long, ce sont principalement les hommes qui peuvent demander le divorce et l'une des sept raisons valables est la stérilité (Pham 1999). Encore une fois, la responsabilité de produire un héritier mâle, but premier du mariage afin de rendre le culte aux ancêtres, repose sur la femme, qui est considérée comme responsable quand il n'y pas d'enfant. Une autre raison est la « négligence des beaux-parents », qui correspond en général à une mésentente entre belle-mère et belle-fille. De nombreuses études rapportent en effet des relations tendues et déséquilibrées entre les femmes et leur belle-mère (Marr 1981). Ainsi, le mot mariage en vietnamien se dit *ruoc dâu*, qui signifie littéralement « accueillir une belle-fille » ; le rôle de la mariée en tant que belle-fille est donc accentué vis-à-vis de son rôle d'épouse (travaux de Jamieson 1995 cités dans Pham 1999).

Il semble par ailleurs que le statut des femmes évolue avec l'âge et que leur pouvoir décisionnel augmente ; ainsi, une femme passant du rôle de jeune mariée dans une famille à corésidence patrilocale à celui de mère puis de belle-mère et grand-mère, acquiert de l'influence et du pouvoir (Pham 1999 ; Werner 2009). Cependant, en comparaison d'un système patrilinéaire rigide comme celui de la Chine, le statut des femmes vietnamiennes semble avoir été préservé par certains aspects leur garantissant une certaine indépendance sociale et économique (Yu 2008). L'endogamie du mariage leur permet par exemple d'être en contact très régulier avec leur famille vivant à proximité. Les femmes conservent ainsi des obligations envers leur propre famille, elles contribuent notamment financièrement aux cérémonies célébrant l'anniversaire de mort de leurs parents (Khuât 2009 ; Luong 2010). Elles ont également un rôle primordial dans le culte des ancêtres de leur époux (Derrida 1961).

En définitive, en accord avec la vision de Friedrich Engels dans son essai sur *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884), il semble que la subordination des femmes provienne de leur manque de contrôle de la terre. Le rapport des femmes à la propriété dépend des pratiques maritales et des structures de parenté ; un système patrilocal limite donc leurs perspectives d'acquisition. Cependant, il semble qu'au Viêt Nam les femmes aient pu hériter de leurs parents et posséder de la terre indépendamment de leur époux, ce qui leur a sans doute apporté une petite marge de négociation. Jusqu'à l'établissement d'une république indépendante en 1945, l'oppression des femmes variait donc d'une classe à l'autre (Pham 1999). Mais le nouveau parti communiste au pouvoir va s'efforcer d'imposer l'égalité entre tous, quel que soit le sexe ou la classe sociale.



## **2.2. Le communisme au pouvoir et la revendication de l'égalité de genre**

---

Le 2 septembre 1945 Hô Chi Minh déclare l'indépendance du Viêt Nam, à Hanoi et crée la République Démocratique du Viêt Nam. Un an plus tard, la France commence la reconquête du pays : c'est la première guerre d'Indochine qui va durer neuf ans. Au Sud, l'État du Viêt Nam est fondé le 14 juin 1949 et dirigé par Bao Dai, dernier empereur de la dynastie Nguyễn et souverain symbolique du Tonkin et de l'Annam entre 1932 et 1945. Celui-ci s'engage aux côtés des Français pour lutter contre le Viêt Minh. Les Français vont défendre ardemment les plaines du fleuve Rouge afin d'isoler les communistes dans les montagnes, car les populations minoritaires qui les peuplent, telles que les Thai ou les Hmong, leur sont hostiles. Après la chute du camp retranché français de Diên Biên Phu, les accords de Genève sont signés le 20 juillet 1954 entre la République française et la République démocratique du Viêt Nam et le pays est divisé en deux zones de regroupement militaire, la ligne de démarcation étant établie au 17<sup>e</sup> parallèle, soit à Hué. Si le Viêt Minh se voit confier l'administration du Nord et les alliés des Français celle du Sud, les accords de Genève ont prévu la réunification du pays dans les 24 mois suivant la signature ; cependant les élections qui doivent être organisées conjointement par les deux gouvernements n'auront jamais lieu. En effet, non signataire de ces accords, le Premier Ministre du Sud vietnamien, Ngô Đình Diêm, à la tête du pays suite à un coup d'état contre l'empereur Bao Dai et aidé par les Etats-Unis qui veulent contenir l'expansion du communisme, craint la tenue d'élections libres dans un territoire géré par les communistes. À nouveau le Nord et le Sud du pays sont séparés, non plus seulement à cause de dissemblances culturelles ou sociologiques, mais par une frontière bien réelle, politique et géographique (Dovert et Lambert 2004).

La fin de la guerre d'Indochine en 1954 marque dans le Nord le début d'une décennie de paix, pendant laquelle le Parti Communiste entreprend une profonde transformation de la société, soutenue par un endoctrinement de la population et justifiée par une volonté de « modernisation » (Malarney 2002 ; Luong 2010). La structure administrative est modifiée autour de trois entités (le Parti Communiste, le gouvernement et les organisations de masse), et le gouvernement engage trois « révolutions » : du mode de production, des technologies et de la culture et modes de pensées (Pham 1999 ; Werner 2009).

Cependant, la dictature de Ngô Đình Diêm conduit à la création en 1960 du Front national de libération du Sud Viêt Nam (Viêt Cong), qui soutient le Viêt Minh. C'est la seconde guerre dans le pays, qui commence officiellement en 1965 avec l'intervention massive des Américains, entraînant de nombreux bombardements dans le Nord du pays.<sup>53</sup> Après le retrait des États-Unis du conflit, entériné par les accords de Paris de janvier 1973,

---

<sup>53</sup> Voir section 2.3 sur la période 1955-1975.

le Sud se retrouve seul face au Nord, aidé par le bloc socialiste. Dans ce qui pourrait s'apparenter à une nouvelle « Marche vers le Sud », les troupes du Nord prennent Saigon – qui sera renommée Hô Chi Minh-Ville – en avril 1975 sans rencontrer de résistance et le pays est réunifié après vingt années de partition. La réunification s'avère complexe ; d'un côté, les dirigeants du Nord veulent apparaître comme le pouvoir légitime, héritier des héros nationaux et de « 4000 ans d'Histoire », tout en étant en rupture totale avec la pensée confucéenne, les traditions séculaires et tout ce qui faisait l'identité kinh avant leur prise de pouvoir. De l'autre, la méfiance est grande à l'égard d'une population sudiste « occidentalisée » : les anciens cadres sont internés dans des camps de rééducation et le nouveau programme des zones économiques nouvelles<sup>54</sup> regroupe, dans les régions reculées et inhospitalières du delta du Mékong ou des Hauts Plateaux du Centre, des paysans du Nord chargés d'encadrer les éléments « subversifs » du Sud, anciens militaires, fonctionnaires ou commerçants (Dovert et Lambert 2004 ; Marangé 2012). La politique socio-économique qui était en place dans le Nord est appliquée à l'ensemble du pays, ce qui aboutit à une profonde crise socio-économique. Le Parti Communiste réagit avec la mise en place d'un programme de réformes, le Dôï Moi en décembre 1986.<sup>55</sup>

Mais intéressons-nous à cette transformation sociale planifiée mise en place dans le Nord puis étendue à l'ensemble du territoire et à son incidence sur la famille vietnamienne. Je vais tout d'abord étudier les politiques économiques qui vont affecter la famille indirectement, comme les réformes sur la distribution de la terre et la collectivisation agricole, qui ébranlent les structures de pouvoir locales (Bélanger et Barbieri 2009), ou l'enregistrement des ménages. Puis j'analyserai les politiques mises en place afin de transformer la culture et particulièrement celles instaurées dans le but de créer un nouveau modèle de « famille communiste », à travers des campagnes de propagande, une loi sur le mariage et la famille, ou le « mouvement de libération des femmes ».

### ***2.2.1. La transformation du mode de production et les politiques économiques***

#### *La collectivisation de l'agriculture*

Ayant privilégié la lutte pour l'indépendance aux dépens de la lutte des classes, le gouvernement entreprend une distribution égalitaire de la terre au lendemain de la guerre,

---

<sup>54</sup> Ce programme, nouvelle étape de celui mis en place en 1970 dans le Nord, a « permis d'écartier des centres urbains les éléments jugés 'déloyaux' et d'assurer leur rééducation », notamment les Vietnamiens d'origine chinoise, qui personnifiaient la bourgeoisie capitaliste, soit l'ennemi, pour les dirigeants du Nord (Dovert et Lambert 2004 : 92). Hors camps de rééducation, 700 000 personnes sont ainsi déplacées de force après la guerre dans ces ZEN. En outre 850 000 Vietnamiens du Nord s'installent dans les Hauts Plateaux du Centre entre 1975 et 1981 (Marangé 2012).

<sup>55</sup> Voir la section 2.4 sur les conséquences de cette réforme majeure.

qui va briser les structures villageoises ; ce sont les réformes agraires de 1953-1956, en faveur d'une économie collectiviste et centralement planifiée. Sous l'argument de la justice sociale et sur le modèle marxiste d'abolition de la propriété privée, les terres sont confisquées à leurs propriétaires afin d'être collectivisées, dans le but d'augmenter la production et donc les ressources pour une industrialisation accélérée (Pham 1999). Les villageois sont classés dans deux groupes opposés : les « exploitants » (propriétaires terriens et paysans riches) et les « exploités » (paysans pauvres ou sans terre). Le premier groupe, « *assimilé au système antérieur désormais qualifié de féodal* » et considéré comme l'ennemi, est pourchassé (Dovert et Lambert 2004 : 83) ; s'installe alors un climat de peur, dans lequel les petits propriétaires se retrouvent attaqués et isolés (Kleinen 1999 ; Luong 2010). La lutte des classes prend le pas sur les relations familiales et la distinction est faite entre ces propriétaires et leurs femmes et enfants, ces derniers étant parfois obligés de les dénoncer (Pham 1999). De plus, dans les années qui suivent cette réforme, les enfants de propriétaires sont discriminés, en termes d'emploi et d'éducation, en raison de leurs antécédents familiaux. Leurs perspectives de mariage sont également limitées, puisqu'une union nécessite une autorisation officielle, accordée après examen de la généalogie – ce qui renforce l'homogamie politique (Bélanger et Khuât 2001). Dans un sens, le Parti Communiste a donc renforcé la famille, les individus s'inscrivant dans une lignée et étant dépendants de leurs ancêtres (Bélanger et Barbieri 2009). Cependant, la réforme foncière a également détruit le pouvoir économique des clans, lié à la terre familiale (Werner 2009) et consolidé le pouvoir étatique au niveau local (étude comparée de la Chine et du Viêt Nam par Kerkvliet et Selden, citée dans Bélanger et Li 2009). Derrière cette lutte contre les propriétaires terriens se dessine une lutte contre le système patriarcal, la figure symbolique du père et la transmission patrilinéaire.

Dans le but d'améliorer la productivité, l'agriculture est mécanisée grâce à des aides soviétiques massives (Dovert et Lambert 2004) et les moyens de production agricoles (bétail, terres et outils) deviennent la propriété de la coopérative, qui organise la production selon les objectifs gouvernementaux et rémunère les travailleurs ; 5% de la terre est cependant réservée aux ménages pour le logement, le jardinage et l'élevage. La famille ne constitue plus l'unité de production, puisque les membres d'une même famille sont répartis dans différents services pour une production collective. De même, avec la prise en charge des coûts de production et des taxes par la coopérative et la mise en place d'une caisse collective en cas de besoin, la dépendance financière vis-à-vis des parents s'amenuise. Les fonctions familiales privées sont socialisées et transférées à l'Etat. Toutefois, l'économie « familiale » basée sur l'élevage et le jardinage, dans les 5% de terre réservée, rapporte près de la moitié du revenu des ménages (Do 1991). En effet, la production collective est insuffisante, d'une part parce que les rendements sont faibles en raison de la pénurie d'intrants chimiques, d'autre part à cause du système de rémunération des travailleurs, sans lien avec leur productivité ; les revenus provenant du travail en coopérative baissent donc de plus en plus (Pulliat 2013). Le système des coupons alimentaires est mis en place à la fin

des années 1950 (et ce jusqu'en 1989), pour une distribution égalitaire de la nourriture mais également pour « libérer » les femmes des tâches domestiques et leur permettre de participer à la vie économique (étude de Kerkvliet sur la pénurie alimentaire à Hanoi, citée dans Pulliat 2013). Mais l'insuffisance de la production agricole entraîne une pénurie et en raison de l'inflation, l'économie informelle se développe (enquête du journaliste Robert Shaplen citée dans Pham 1999). La collectivisation entraîne la disparition de la classe moyenne urbaine, apparue pendant la période coloniale et engendre l'uniformisation de la société en grande partie. Avec la nationalisation des industries, l'État devient rapidement le « *gestionnaire unique de l'économie* » (Dovert et Lambert 2004 : 78).

Avant même le Dôï Moi, la collectivisation de l'agriculture a été amendée une première fois en 1981 avec le Décret N°100 : la commune délègue alors certaines tâches agricoles aux ménages, sous contrat pendant 2 ans. Cependant, les taxes sont si élevées que lorsque les récoltes baissent, une partie de la population ne gagne plus assez pour subsister (Pham 1999 ; Werner 2009).

### *Le système d'enregistrement des ménages*

Deux politiques sont mises en place afin de contrôler la population et restreindre les migrations : la première est la création d'un système rigide d'enregistrement des ménages, favorisant la migration urbain-rural<sup>56</sup> mais limitant fortement la migration rural-urbain. En effet, il y a de nombreux mouvements de migration des villages vers les villes dans le contexte d'industrialisation accélérée et d'insuffisance de la production agricole, ce qui conduit notamment à une crise du logement dans des villes où la densité de population est déjà importante. Selon leur lieu de naissance, les hommes sont assignés à un lieu de résidence, auquel leur épouse ainsi que leurs enfants sont rattachés automatiquement – l'affiliation est donc patrilinéaire (Bélanger et Li 2009). Si en zone urbaine, la résidence est associée à des bénéfices socio-économiques – l'enregistrement permet l'éligibilité aux coupons alimentaires, aux vêtements et au logement, à la scolarisation et à l'accès aux soins, etc. –, la rigidité du système augmente la difficulté pour les migrants d'être accompagnés de leur famille. La seconde politique est la distinction faite dans les villes entre les employés des secteurs public et privé (Pham 1999) ; en effet les fonctionnaires sont privilégiés en temps de pénurie – bas loyers dans les logements collectifs<sup>57</sup>, quantité

---

<sup>56</sup> Un programme de redistribution de la population a également été mis en place entre 1961 et 1965, qui encourageait la migration vers les ZEN (zones économiques nouvelles), faiblement peuplées, principalement situées dans les régions montagneuses du Nord (travaux de Desbarats 1987 cités dans Dovert et Lambert 2004).

<sup>57</sup> Les employés du secteur public ont des logements collectifs réservés, dans lesquels la cuisine et les sanitaires sont partagés, sur le modèle de l'Europe de l'Est (Pham 1999).

supérieure de coupons alimentaires –, mais le nombre de postes dans le secteur public est limité. Malgré ces avantages, la pénurie touche tout le monde et il faut parfois des heures de queue pour obtenir une ration de nourriture insuffisante (étude de Kerkvliet citée dans Pulliat 2013).

### 2.2.2. *Le nouveau modèle de la « famille communiste »*

Si les communistes vont chercher à remodeler la famille « traditionnelle », c'est parce qu'ils la considèrent comme un obstacle à un nouvel ordre social<sup>58</sup>. Dans une perspective idéologique semblable à la lutte des classes, le modèle familial fondé sur la propriété privée, inégalitaire puisque transmise de génération en génération et appropriée par un petit nombre de familles, doit donc être transformé. Le terme *féodal* désigne l'opposition entre propriétaires et paysans, mais va également englober les rituels liés aux lignages ; la famille dite traditionnelle est ainsi qualifiée de féodale par les communistes, qui luttent contre le pouvoir économique et politique du clan patrilinéaire (Werner 2009). Cellule de la société selon la terminologie utilisée par Hô Chi Minh, la famille doit donc être modernisée afin de favoriser le changement social révolutionnaire (travaux de Steven Wisensale 1999 cités dans Bélanger et Barbieri 2009) ; pour soutenir ce changement, une loi et diverses campagnes sociales vont être mises en place.

#### *Loi sur le mariage et la famille de 1959*

Malgré les Codes civils instaurés dans les années 1930 par les autorités coloniales dans le Tonkin et l'Annam, c'est le Code Gia Long qui prévaut largement dans le pays jusqu'en 1945. Mais une première constitution basée sur le système juridique soviétique est créée en 1946, puis une deuxième en 1959 (Dovert et Lambert 2004). Une loi sur le mariage et la famille est également édictée en 1959, inspirée de la loi chinoise de 1950 (Goodkind 1995a). En rupture claire avec le Code Gia Long, elle élimine de nombreux articles de ce dernier ; ainsi, elle bannit la polygamie<sup>59</sup>, les mariages arrangés et les mariages de mineurs<sup>60</sup>, le prix de la fiancée et inclue des articles pour lutter contre la

---

<sup>58</sup> Selon Todd, si l'apparition du communisme au Viêt Nam comme en Chine ou en Russie est liée au type familial communautaire exogame, par définition autoritaire et égalitaire, cette idéologie a cherché à abolir le modèle traditionnel et à nucléariser la famille, en remplaçant « *l'autorité du père par celles du parti et de la police politique* ». Trop contraignante, la famille communautaire patrilocale est ainsi « *sujette à la désintégration* » (Todd 2011 : 147).

<sup>59</sup> Cependant, les dirigeants communautaires ont continué à prendre une seconde femme pour avoir un fils jusqu'aux années 1980 (Bélanger 2002).

<sup>60</sup> Le nouvel âge établi est de 20 ans pour les hommes et 18 ans pour les femmes.

violence conjugale, dans le but de protéger les intérêts des femmes et des enfants. Le but affiché de cette loi est de modeler une nouvelle famille, non plus appréhendée comme une unité économique en raison de la collectivisation de la production, mais « *construite sur des relations égalitaires et l'amour véritable* », selon les mots de Le Duan, le secrétaire général du Parti (citation d'Arlene Eisen 1984 : 181, dans Pham 1999).

À partir de cette loi, les futurs mariés doivent s'enregistrer auprès du gouvernement local, ce qui est l'occasion d'une investigation sur la non-existence de pratiques traditionnelles, comme le prix de la fiancée. Il va également visiter les familles avant le mariage, dans le but de faire pression pour simplifier la cérémonie de mariage (Luong 2010). Le divorce est par ailleurs découragé, alors que la stabilité des familles et l'harmonie sont mises en avant ; ainsi, les couples qui veulent se séparer doivent rencontrer le comité local des familles civilisées, qui fait office de médiateur, avant de pouvoir divorcer (Bélangier et Barbieri 2009). La morale idéale de la famille, datant d'avant la révolution, demeure.

#### *Campagne de la famille civilisée*

Afin d'imposer ce nouveau modèle familial *moderne* et nucléaire tout en renforçant l'idéologie communiste, le gouvernement vietnamien lance en 1975 la campagne de la « famille civilisée ». Celle-ci est basée sur « l'unité, l'égalité et l'affection mutuelle ». La campagne insiste sur l'harmonie entre les époux et les enfants élevés comme de bons citoyens, successeurs de la cause révolutionnaire. Pour se voir délivrer le titre de « famille civilisée », ses membres doivent respecter les nouvelles mœurs et les préceptes communistes, inculqués dans les réunions locales et répétés dans les médias. Ils ne sont pas seulement liés par des liens familiaux mais aussi « *camarades de la révolution* » [traduction de l'auteure] (Pham 1999 : 53 ). Après examen de leur dossier par les « comités locaux de la famille civilisée », les familles sont récompensées par le titre de « nouvelle famille civilisée », car elles ont adopté les valeurs révolutionnaires et communistes.

#### *Réforme des cérémonies rituelles*

Dans la même perspective de façonnement d'un nouvel ordre politique, le gouvernement va chercher à réformer les cérémonies rituelles, réminiscences d'un système féodal, superstitieux et donc contraire au progrès scientifique (Luong 2010 ; Gammeltoft 2014). Le culte des ancêtres est considéré contraire à la réalité d'un monde matérialiste, rationnel économiquement (Pham 1999). La part du patrimoine « de l'encens et du feu » (*huong hỏa*) – bien culturel dont le chef de clan a l'usufruit et tradition séculaire dont on trouve la trace dans le Code des Lê – est collectivisée. Le gouvernement va également

chercher à simplifier, voire éliminer les rituels liés à la parenté que sont les mariages, les funérailles ou les rites de passage et les festivals villageois annuels.

L'argument avancé est celui de la rationalisation économique : les moyens économiques doivent être concentrés à l'effort de guerre et ces rituels équivalent à un gaspillage de ressources nécessaires à la reconstruction du pays dans un second temps. Mais cette justification économique de la réforme des rituels ne tient pas compte de leur signification sociale. Ces cérémonies font partie d'un système d'échanges<sup>61</sup> qui assure une solidarité et une entraide entre les membres du lignage, ce qui explique pourquoi ces rituels vont être revitalisés après le Dôï Moi, quand l'assistance collective des coopératives est fortement réduite. Les familles vietnamiennes vont résister à l'élimination de ces cérémonies rituelles, car il existe une profonde connexion symbolique entre ces rites de passage qui marquent les transitions du cycle de vie et la lignée familiale : il s'agit de renforcer les liens familiaux entre les vivants, à travers l'hommage aux ancêtres décédés (Malarney 2002). Ainsi, une enquête conduite en 1983 dans un village du delta du fleuve Rouge montre que 79% des familles pratiquent le culte des ancêtres, tandis que 99,8% des familles d'un autre village de la région célèbrent les dates anniversaires de mort de leurs ancêtres (travaux de Trinh Thi Quang cités dans Mai 1991).

### *La nucléarisation de la famille ?*

La nucléarisation de la famille dans le Nord du pays a plusieurs explications. Tout d'abord, dans le cadre de la collectivisation des terres, chaque famille a droit à 5% de terre à cultiver et de nombreux parents ont poussé leurs enfants mariés à partir du foyer afin d'avoir droit à cette portion de terre (Phi 1991). De surcroît, l'éducation étant subventionnée, les enfants vont à l'école, libérant leurs parents qui peuvent travailler, sans s'appuyer sur leurs propres parents pour garder leur progéniture. De même, l'accès aux soins de santé étant gratuit, les parents ont moins besoin de se reposer sur leurs enfants en cas de maladie. La corésidence est donc moins primordiale. Enfin, le logement étant attribué par la coopérative en milieu rural ou par l'unité de travail en milieu urbain, la question de la transmission de la propriété ne se pose théoriquement pas ; les enfants n'étant plus dépendants de leurs parents, ils peuvent choisir leur lieu de résidence (Khuât 2009). Cette nucléarisation de la famille est également symptomatique de l'évolution des relations intergénérationnelles ; le choix du conjoint n'est plus nécessairement effectué par les parents, mais approuvé par le Parti pour ses membres, selon le principe d'endogamie de classe, qui suppose le mariage entre membres du Parti. Il semble cependant que le rôle des

---

<sup>61</sup> Par exemple, pendant la cérémonie de funérailles traditionnelle, tous les hommes étaient invités à un repas ; en échange, les invités cuisinaient pour des offrandes aux défunts (Luong 2010).

parents reste primordial dans le mariage de leurs enfants (Bélanger 1997a ; Bélanger et Khuât 2001). Enfin, si les politiques étatiques ont favorisé l'établissement de ménages néolocal, la cohabitation d'un parent âgé, veuf ou en couple, avec l'un de ses enfants mariés est toujours fréquente ; à nouveau la cohabitation intergénérationnelle est dépendante des trajectoires de vie et évolue avec l'âge des enfants, puisque le fils aîné va souvent accueillir son ou ses parents âgés après avoir vécu plusieurs années dans un ménage néolocal (Bélanger 1997b). En réalité, l'établissement d'un ménage néolocal comme stratégie pour bénéficier d'une portion de terre masque une norme patrilocale, qui entraîne l'établissement des ménages des fils à *proximité* des parents ; la rupture n'est donc pas claire et ces ménages ne sont pas forcément considérés comme séparés (Phi 1991).

### 2.2.3. *Le mouvement de libération des femmes*

Pour atténuer le pouvoir des patrilignages, le gouvernement réalise qu'il a besoin du soutien et de la participation des femmes. Il va donc reprendre la thématique du *droit des femmes*, déjà débattue pendant les années 1930 par les petits groupes de femmes urbaines éduquées à *la française* et inscrit l'égalité de genre dans l'article 9 de la constitution de 1946, qui sera reprise dans celles de 1959 et de 1980. Le discours officiel prône la lutte contre l'éthique confucéenne, selon laquelle la femme est cantonnée à l'espace privé, familial, alors que l'homme participe à la sphère publique.

Cette émancipation des femmes passe donc par l'accès à l'emploi, à la « *production sociale* » (Pham 2009 : 64). En réalité, seules les femmes issues de familles très aisées ne travaillaient pas avant 1945, contrairement à la majorité des femmes – mais le gouvernement communiste leur a permis de gagner un salaire indépendamment de leur mari. Paradoxalement, aider les femmes à accéder à l'emploi « individuel » a alourdi leur fardeau, car elles sont toujours en charge de la majorité des tâches dans l'espace privé. Pour les aider, le gouvernement a mis en place des structures de garde pour leurs enfants, notamment dans le secteur public. Il a également adopté des mesures pour améliorer leur accès aux soins de santé et à l'éducation et leur garantir des droits constitutionnels égaux (Bélanger et Liu 2004).

C'est l'Union des Femmes, organisation de masse créée en 1930 et développée par le gouvernement communiste jusqu'au niveau communal, qui est chargée d'éduquer les femmes en défendant leurs droits, mais également de les mobiliser pour la construction de la nation et la défense du pays. Jusqu'aux années 1950, les femmes n'avaient pas accès à l'éducation, à l'exception d'une minorité de femmes au début du XXe siècle et le gouvernement communiste a travaillé à surmonter cette inégalité. Leur participation à la vie politique augmente également notablement ; ainsi, la proportion de femmes chez les députés de l'Assemblée Nationale passe de 18,2 % en 1965 à 32,3% en 1975 (Arlene Eisen



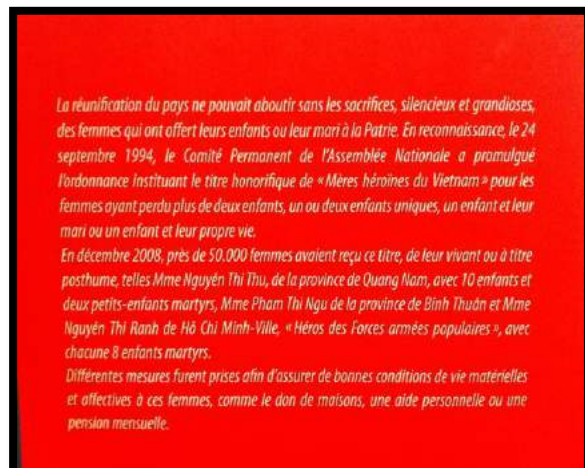
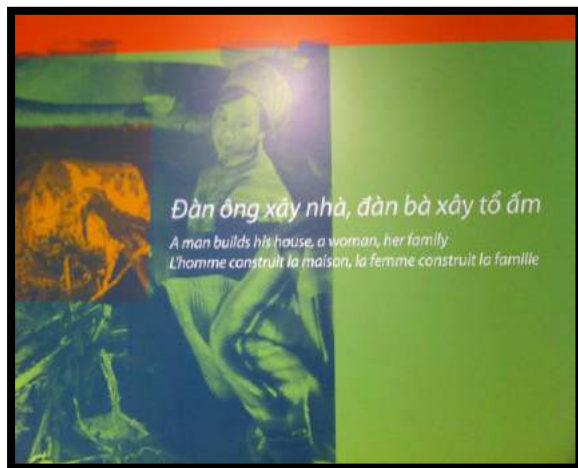
1984 citée dans Pham 1999). De même au niveau local, les conseils populaires villageois sont composés à 45% de femmes en 1967 (étude de Lê Thi Nhâm Tuyêt citée dans Pham 1999). Cependant, les femmes atteignent des postes moins élevés que les hommes et peuvent rarement aspirer à être plus que l'assistante d'un homme (étude de Tine Gammeltoft citée dans Pham 1999). De plus, cette très forte participation s'explique par la guerre contre les Américains qui mobilise un grand nombre d'hommes et laisse donc une place vacante pour l'insertion des femmes dans l'espace social ; il n'y aura plus que 21,8% de femmes parmi les députés en 1981. Par ailleurs, la charge des femmes dans la famille, relative aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants, limite leur possibilité de participation à la vie sociale et au marché du travail. Si l'État communiste a engendré des avancées pour les femmes dans l'espace public, le statut des femmes dans l'espace privé est resté inférieur (Bélanger et Barbieri 2009). Enfin, on peut se demander si l'État a véritablement voulu appuyer l'émancipation des femmes ou simplement s'assurer de leur soutien en les mobilisant (Pham 1999).

Car l'émancipation des femmes sert également à soutenir l'idéologie communiste et le parallèle est établi entre la domination bourgeoise et la domination masculine, la lutte des classes et la libération des femmes de l'oppression. Hô Chi Minh a déclaré lors d'une réunion en 1959 d'élaboration de la loi sur la famille : « *La loi sur le mariage et la famille cherche à émanciper les femmes, c'est-à-dire libérer la moitié de la société. L'émancipation des femmes doit être conduite en parallèle de l'effacement de la pensée féodale et bourgeoise chez les hommes* » [traduction de l'auteure] (citation d'Arlene Eisen 1984 : 180-181, dans Pham 1999 : 60). En réalité, le Parti Communiste a mis en avant la lutte des classes au détriment des inégalités de genre ; l'émancipation des femmes est subordonnée à la libération nationale (Pham 1999). Dans le discours officiel, si les femmes font face à des obstacles, c'est à cause du féodalisme de la « famille traditionnelle », de la colonisation et de l'impérialisme et des pays ennemis qui les « *plongent dans l'oppression* » (Attané et Scornet 2009 : 132). Mais les théories féministes, l'égalité de genre et l'égalité sexuelle, sont définies comme bourgeoises (travaux de Christine Pelzer White 1986 et de Maria Mies 1988 cités dans Pham 1999).

Par ailleurs, derrière un discours réformiste et égalitaire, les institutions socialistes ont en réalité reproduit les structures patriarcales, attribuant par exemple plus de points pour le travail masculin que féminin dans les coopératives (étude de Nancy Wieggersma citée dans Bélanger et Barbieri 2009 ; Pham 1999). De même, certains lignages sont privilégiés aux dépens d'autres dans l'accès à des positions de pouvoir : « *Les lignages étaient en compétition pour les plus hautes positions au sein du parti et des institutions étatiques locales, et une fois qu'un lignage était au pouvoir, il avait tendance à coloniser l'administration* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 64). En définitive, les normes collectives sont genrées : l'égalité publique des hommes et des femmes est mise en avant, mais la moralité féminine qui suppose une certaine responsabilité envers la communauté

demeure. Les vertus féminines « naturelles » comme l'altruisme, l'endurance et la compassion sont célébrées par l'Union des Femmes à travers des campagnes nationales comme les « Cinq Bons » (1961-1965) ou le mouvement des « Trois Responsabilités » (1965-1975) pendant la guerre, qui incite les femmes à prendre en charge la production, la famille et la défense nationale (Ngo 2004 ; Gammeltoft 2014).

Dès 1930 et la conquête du pouvoir par les communistes, pendant les deux guerres puis la décennie qui a suivi la réunification du pays, les femmes ont été mises en avant en tant que figures révolutionnaires, héroïnes de guerre et « mères » de la Nation. Les deux sœurs Trung qui se sont battues contre l'opresseur chinois au 1er siècle EC sont par exemple érigées en modèle ; les femmes qui s'engagent comme volontaires dans les brigades de la jeunesse également. L'image socialiste de la femme est donc celle d'une travailleuse, d'une combattante et d'une mère (Christine Pelzer White citée dans Pham 1999). Car si les femmes ont été mobilisées dans les organisations politiques, et donc hors du foyer, la fin de la guerre et surtout le Dõi Moi ont marqué un retour à la famille.



**Photographie 1 et Photographie 2. Panneaux exposés au Musée de la Femme, à Hanoi.**

*Source : V. Becquet, octobre 2013.*

L'arrivée du communisme au pouvoir a donc conduit à l'amélioration du statut des femmes sous certains aspects, comme l'universalisation de l'instruction de base, la baisse de la fécondité, l'abolition du mariage forcé et précoce et de la polygamie, ou encore

l'autonomie économique grâce à l'emploi rémunéré. Le gouvernement a ainsi mis en place un certain nombre de mesures visant, directement ou indirectement, à améliorer le statut des femmes et atteindre l'égalité de genre. Cependant, plusieurs obstacles à leur émancipation demeurent à la fin des années 1980, notamment en ce qui concerne les relations de genre dans l'espace privé. Le caractère patriarcal de la famille vietnamienne au XXe siècle a en réalité façonné la nature du communisme et limité l'égalisation des relations de genre (analyse de Christine Pelzer White citée dans Bélanger et Barbieri 2009). Les structures culturelles, familiales, ont empêché une véritable transition revendiquée de la hiérarchie vers l'égalité et du féodalisme vers la modernité (Bélanger et Barbieri 2009) et les progrès de l'égalité hommes-femmes dans la sphère publique ont masqué la persistance d'un système familial patriarcal, induisant une inégalité de fait dans la sphère privée et familiale (Werner 2009). Si la morale idéale de la famille, confucéenne, a été remise en cause, c'est afin de servir la lutte des classes plus que pour émanciper les femmes.

### **2.3. La République du Viêt Nam (1955-1975)**

---

Revenons un peu en arrière pour nous intéresser au Sud Viêt Nam pendant les vingt années écoulées entre l'indépendance et la réunification, période marquée par une instabilité du pouvoir politique et une guerre très meurtrière, le Sud Viêt Nam étant pris en tenaille entre son frère du Nord qui cherche à le renverser et « *l'impérialisme idéologique* » américain (Dover et Lambert 2004 : 79). Pendant ces deux décennies, les deux parties du pays représentent un enjeu central de la guerre froide et le Sud Viêt Nam bénéficie d'un soutien financier et militaire des Etats-Unis, tant que le Nord est financé par la Chine et la Russie.

À la place des élections prévues par les accords de Genève pour réunifier le pays, le nouveau Premier Ministre Ngô Dinh Diêm, nommé par l'empereur Bao Dai en juin 1954, organise un référendum en octobre 1955 afin de choisir entre la république et la monarchie. Ce référendum ressemble fortement à un coup d'état, Ngô Dinh Diêm étant « désigné » président suite au choix de la république par 98% des votants<sup>62</sup>. La Constitution de la 1ère République du Viêt Nam est promulguée en octobre 1956. Mais le mandat de Ngô Dinh Diêm est marqué par un fort népotisme, ses amis proches et quatre membres de sa famille, dont son frère et son épouse, obtenant les postes influents du pouvoir. C'est ce « *pouvoir familial* » qui engendre un puritanisme appuyé, comme nous allons le voir à travers l'étude du Code de la famille qui abolit notamment le divorce, afin de satisfaire la belle-sœur du président (Dover et Lambert 2004 : 80). La présidence de Ngô Dinh Diêm engendre

---

<sup>62</sup> Le référendum a donné lieu à beaucoup d'irrégularités dans les votes ; l'historien Bernard Fall explique ainsi que la circonscription de Saigon enregistre plus de 600 000 votes pour 450 électeurs inscrits (1960 cité dans Dover et Lambert 2004).

opposition et mécontentement, mais la répression est sévère, comme en témoigne la mobilisation étudiante de 1963. Cette même année les frères Diem sont assassinés lors du coup d'état de la junte militaire, qui entraîne une grande instabilité politique ; les dirigeants, civils ou militaires, vont ainsi se succéder jusqu'en 1975.

Par ailleurs, l'indépendance de 1954 au Sud n'incarne pas une rupture comme au Nord Viêt Nam, puisque le pouvoir est revenu aux mains d'une élite éduquée à *la française* pendant la période coloniale et qui n'a procédé à aucune réforme sociale marquée. Cependant, si le régime est plus préoccupé par le maintien de son indépendance que par la mise en place de réformes sociales, il va tout de même chercher à renforcer son contrôle de la population pour lutter contre l'infiltration du Front National de Libération du Sud Viêt Nam, notamment à travers des organisations de masse – cependant moins efficaces que celles du Nord (Dovert et Lambert 2004). Ainsi, de la même manière que le programme des Zones Économiques Nouvelles a été utilisé par le pouvoir communiste au Nord, avant et après la réunification, comme instrument de contrôle de la population, le régime sudiste a utilisé les déplacements de population à des fins politiques. C'est le cas du programme « hameau stratégique », mis en place au début des années 1960 pour séparer la population rurale des « rebelles » communistes et qui a engendré une grande déstructuration sociale<sup>63</sup>. Ainsi « en 1970, douze millions de personnes (soit 63% de la population du Sud) ont été déplacées dans des zones contrôlées par le gouvernement lorsqu'elles n'ont pas tout simplement afflué dans des centres urbains déjà fortement congestionnés » (Dovert et Lambert 2004 : 89). Cette période a connu en effet une très forte urbanisation de la région (Shoichiro 2000).

Par ailleurs, suite aux décennies de colonisation par la France et en raison de l'aide économique et de la présence militaire américaine, intensifiées entre 1965 et 1975, les habitants du Sud Viêt Nam ont un style de vie occidentalisé et de nombreux produits sont importés. Le capitalisme se développe et la propriété privée est encouragée, tandis que les nouvelles technologies introduites par les Américains aident au développement de l'agriculture (Shoichiro 2000 ; Kerkvliet 2006). À la réunification cependant, la vie à Saïgon va drastiquement changer et les cadres nord vietnamiens formés en Europe de l'Est ou en URSS vont administrer les provinces du Sud et s'opposer à l'élite influencée par les Américains (Dovert et Lambert 2004).

---

<sup>63</sup> Notons également que cette seconde guerre du Viêt Nam a été un conflit d'une grande violence, qui a engendré de nombreux morts et renforcé cette déstructuration sociale.

### *Le “Code de la famille”*

Le droit vietnamien de la famille a été influencé par le droit chinois – comme le montrent le Code des Lê et plus encore le Code Gia Long –, puis par le droit français, avec le Précis de législation à la fin du XIXe siècle et les Codes civils des années 1930 dans le Tonkin et l’Annam. Au début du XXe siècle l’influence de l’Église catholique s’est également fait ressentir. Après la guerre d’indépendance face aux Français, alors que dans le Nord communiste la loi sur le mariage et la famille, dénonçant officiellement l’oppression des femmes et promouvant un nouveau modèle familial moderne et égalitaire, est promulguée en 1959, cette même année une loi désignée sous le nom de « Code de la famille » apparaît au Sud. Auparavant, la Constitution de 1956 défendait l’égalité de genre<sup>64</sup> tout en mettant en avant la primauté de la famille et du rôle reproductif des femmes.<sup>65</sup>

Suivant les mêmes principes, le « Code de la famille » présenté par Madame Nhu, la belle-sœur du Président Ngô Đình Diêm, vise à promouvoir l’égalité de genre et « *réparer l’injustice dont souffre la femme, sans que cela nuise aux droits de l’homme* » (discours devant l’Assemblée Nationale en 1957, cité dans Derrida 1961). Selon les préceptes catholiques<sup>66</sup> défendus par Madame Nhu, cette loi qui a trait principalement au mariage et à la filiation, prescrit notamment l’interdiction de la polygamie, la prohibition et la répression pénale du concubinage, ainsi que l’abolition du divorce. Ainsi, son but premier est d’assurer la stabilité du mariage, face à l’évolution récente de la famille qui tend vers la nucléarisation et le divorce est remplacé par la séparation de corps, selon la prescription de l’Église catholique. À nouveau, le dessein de la famille est la procréation et l’éducation des enfants (Derrida 1961) et les couples sont encouragés à avoir beaucoup d’enfants, notamment en raison de la lutte contre la population ennemie du Nord, plus nombreuse (Shoichiro 2000). La suppression de la polygamie correspond cependant à la mise en valeur de l’unité de l’union conjugale, équivalant *in fine* à une amélioration du statut de la femme, considérée comme l’égale de son conjoint.

Si la relation conjugale est principalement défendue dans le « Code de la famille », les liens intergénérationnels s’assouplissent et le choix du conjoint n’est désormais plus la prérogative des parents. Pour la première fois, l’accord des parents n’est plus inscrit comme

---

<sup>64</sup> Article 5 : « Tous les citoyens, sans distinction de sexe, naissent égaux en dignité, droits et devoirs ».

<sup>65</sup> Article 25 : « *L’État reconnaît la famille comme base de la société. L’État encourage et facilite la formation de la famille et l’accomplissement de la mission de la famille notamment en ce qui concerne la maternité et l’enfance. L’État encourage la cohésion de la famille* ».

<sup>66</sup> La prégnance de l’Église catholique a également été renforcée par la migration d’environ 800 000 catholiques qui ont fui les communistes au Nord (Dovet et Lambert 2004).

préalable à une union<sup>67</sup> et seul le consentement des deux futurs époux est nécessaire. Dans le même esprit, le délai de deuil de 27 mois avant un mariage n'est plus obligatoire, ni l'accord des beaux-parents en cas de remariage d'une veuve. Ce Code marque donc un certain affaiblissement du système patriarcal. Cependant, les principes traditionnels comme la piété filiale et le culte des ancêtres sont conservés (Derrida 1961).

### *La famille étendue*

Dans la République du Viêt Nam, il y a plus de familles étendues, c'est-à-dire de couples mariés corésidant avec les parents, que dans le Nord, où la politique de distribution de la terre et les aides étatiques concernant l'éducation et la santé ont entraîné la nucléarisation des familles. Au contraire dans le Sud, les portions de terres cultivables sont plus grandes, ce qui nécessite une main d'œuvre nombreuse. La corésidence est encore plus commune en milieu urbain, où les logements sont à la fois assez grands pour accueillir plusieurs générations, mais aussi trop peu nombreux pour permettre l'établissement systématique de ménages néolocaux après le mariage. La corésidence plus fréquente dans le Sud pourrait également être liée à l'origine ethnique, puisque cette région est peuplée notamment de Vietnamiens d'origine chinoise, qui privilégient la corésidence multigénérationnelle (Khuât 2009).

Comme décrit précédemment, il semble que ce soit principalement le dernier enfant, de préférence un fils, qui coréside puis pratique le culte des ancêtres au Sud ; cependant en l'absence de fils, la fille cadette est celle qui coréside – son mari rendra alors le culte à ses beaux-parents. Les enfants aînés établissent un ménage néolocal une fois les cadets mariés (Hickey 1964 ; Khuât 2009) et il y a donc corésidence temporaire de plusieurs noyaux conjugaux à certaines étapes du cycle de développement domestique ; c'est également un facteur expliquant la présence plus importante de familles étendues dans le Sud (Todd 2011). D'autre part, si l'héritage est divisé entre tous les enfants quel que soit leur sexe, l'enfant cadet reçoit une part plus importante en compensation de la corésidence et de la prise en charge du culte (Do 1991). C'est un trait commun au modèle familial sud-est asiatique, qui prévalait dans le Sud du pays avant la colonisation par les Kinh (Khuât 2009). Cette forme familiale correspond selon la terminologie de Todd à la corésidence temporaire à ultimogéniture patrilocale, voire bilatérale, soit la persistance d'une forme familiale archaïque, non complètement façonnée par le principe patrilinéaire venu du Nord. Il est également intéressant de noter que dans le Sud du Viêt Nam, l'enfant aîné n'est pas appelé *anh cả* (frère aîné) ou *chị cả* (sœur aînée) mais *anh hai* (second frère) ou *chị hai* (seconde sœur) (Do 1991 ; Khuât 2009) ; cela pourrait s'expliquer par le fait que c'était autrefois le

---

<sup>67</sup> Excepté dans le cas de mariage entre mineurs, soit 18 ans pour les hommes et 17 ans pour les femmes (article 11).

second fils qui migrait dans les nouvelles terres à coloniser. En réalité, comme l'explique Hickey, la patrilinéarité au Sud n'apparaît pas tant au sein du ménage que dans l'organisation des villages, dans lesquels les ménages sont regroupés entre membres d'une même famille, souvent des frères.

Enfin, lors de l'armistice en 1954, de nombreux Vietnamiens du Nord, éduqués et catholiques, ont fui vers le Sud. Ceux-ci se sont mélangés à une classe moyenne urbaine émergente, particulièrement à Saigon, composée en partie de Chinois et de propriétaires terriens ayant migré. La guerre a également entraîné de nombreuses migrations du rural vers l'urbain – où le lien à la terre des ancêtres et aux tombes est différent, faisant ainsi évoluer la parenté – alors que dans le Nord le gouvernement cherchait plutôt à ce que la population demeure rurale (Haines 2006) ; c'était également une période où les Américains exerçaient une influence économique, politique et sociale importantes. A cette époque, la classe moyenne saïgonnaise se retrouve donc prise au croisement de différentes traditions et valeurs, ce qui ébranle les « *fondations de sa moralité* » [traduction de l'auteure] (Haines 2006 : 37). Par ailleurs, il existe dans le Sud de fortes variations religieuses, ethniques et de classe, qui rendent malaisée la recherche de traits globaux et communs. Ce phénomène est encore accentué par les migrations hors du Sud par certains et vers le Sud par d'autres.

#### **2.4. Le Dôi Moi et la résurgence des « traditions » familiales**

---

En décembre 1986, le sixième Congrès du Parti Communiste vietnamien met en place une réforme économique intitulée le *Đổi Mới* (littéralement, le « Renouveau »), qui va engendrer une libéralisation rapide après trente années d'économie planifiée et centralisée, marquer le retour à la sphère privée et entraîner de profondes transformations sociales (Attané et Scornet 2009). Mais cette réforme, qui marque le début du « *socialisme tardif* » [traduction de l'auteure] (Bélangier et Barbieri 2009 : 3), va en réalité légaliser des processus qui étaient en marche depuis des années. Ainsi, ce sont la résistance et la contestation des agriculteurs au niveau local qui vont engendrer la remise en cause des coopératives (Kerkvliet 2006). La famine menace et dès la fin des années 1970 le peuple fait pression pour la décentralisation ; il faudra cependant attendre 1989 pour la mise en place de réformes agricoles (Pham 1999). Les familles déploient également des stratégies de résistance, en pratiquant le petit commerce et en conservant les rituels (Luong 2010). Le processus de transition a donc émergé du niveau local, qui a influencé la politique nationale (Bélangier et Barbieri 2009). Toutefois, la cause immédiate de cette libéralisation est la crise économique des années 1980, période pendant laquelle la collectivisation est devenue particulièrement défailante : le manque de fonds et la pénurie de biens entraînent une inflation de 2000% entre 1976 et 1986, une baisse des salaires et la perte de confiance en

l'idéologie dominante. Pour que le système politique survive, il faut donc réorienter le modèle économique<sup>68</sup>.

Dans cette nouvelle « économie de marché à orientation socialiste » (*Kinh tế thị trường định hướng xã hội chủ nghĩa*), soit sous contrôle étatique, si le secteur public continue à jouer un rôle décisif dans l'économie<sup>69</sup>, les ménages vont être placés au cœur de la production de biens et marchandises, qui repose de manière grandissante sur le secteur privé. Les ménages constituent donc un enjeu majeur de l'entrée du pays dans le marché mondial, permettant ainsi à la famille de retrouver la fonction d'unité de production qui était la sienne avant les réformes communistes des années 1950. L'économie de ménage, ou économie familiale (*kinh tế hộ gia đình*), est ainsi mise en avant, afin de sortir le pays de la crise et d'encourager la croissance. Les moyens de production ne sont plus collectifs mais gérés par les ménages : les familles sont en lien direct avec le marché économique, mais sous le contrôle de l'État. L'économie familiale est définie par le 6<sup>e</sup> Congrès du Parti comme « l'unité économique de production » légitime, mais elle n'est pas la seule autorisée ; le Dôï Moi marque le passage à une économie multisectorielle<sup>70</sup> [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 68).

Le Dôï Moi va induire un profond changement de la société vietnamienne et marquer la fin de l'égalisation imposée des citoyens liée à la lutte des classes ; les inégalités économiques mais également de genre vont se creuser (Luong 2003). Cependant l'État est interventionniste et continue à réguler les marchés ; la libéralisation de l'économie est donc limitée (Gammeltoft 2014).

#### **2.4.1. La décollectivisation du secteur agricole et le nouveau rôle économique des ménages**

L'une des grandes réformes qu'a engendré le Dôï Moi est la redistribution des terres collectives aux individus, les familles de paysans étant désormais considérées comme l'unité de la production agricole (Pham 1999). Ces terres agricoles sont seulement allouées pour une période limitée dans le temps, selon des règles d'attribution précises. Dans un

---

<sup>68</sup> Il est également nécessaire d'appréhender la période du Dôï Moi au Viêt Nam dans une perspective globale du monde de l'époque : « *L'effondrement du communisme dans l'Union Soviétique et l'Europe de l'Est en 1989 a ébranlé les fondations idéologiques d'un gouvernement à parti unique au Viêt Nam* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 4).

<sup>69</sup> Entre la réunification et le Dôï Moi, l'étatisation des secteurs économiques avait entraîné une forte augmentation du budget salarial pour l'État ; à partir de 1988, le gouvernement s'est fixé pour objectif de baisser de 20% l'effectif des fonctionnaires et ce sont les femmes qui ont été les plus touchées (Thai 2000).

<sup>70</sup> L'entrée sur le marché économique a pris un nouveau tournant en 1994 avec la levée de l'embargo américain et s'est encore accentuée en 2007 quand le Viêt Nam est devenu membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (Gammeltoft 2014).



premier temps est mis en place un système de contrats en 1987 pour une période de 3 ans, étendue à 5 ans avec le décret n° 10 de 1988. Les fermiers sont alors libres de produire et investir comme ils l'entendent<sup>71</sup> et de vendre leur production selon leurs propres tarifs, non fixés par l'État (Bélanger et Barbieri 2009). La terre ne sera redistribuée que par le décret 64 de 1993 qui entraîne une certaine stabilité, puisqu'elle est allouée aux paysans pour une période de 20 ans<sup>72</sup> (Werner 2009). Si la terre est distribuée principalement aux membres des coopératives en fonction de la taille de leur ménage, ceux qui travaillent dans la fonction publique peuvent également demander de la terre, mais pas les retraités. Les villageois ne sont pas propriétaires de cette terre, mais en ont l'usufruit et peuvent donc la louer, la transférer, l'échanger, l'hériter ou l'hypothéquer. Chaque personne née avant 1994 est comptabilisée dans le calcul de la taille du lot<sup>73</sup>, dans la limite de deux enfants par famille. Mais la terre n'est plus réajustée par la taille de la famille après 1994, même si de nouveaux enfants naissent ; les ménages néolocaux reçoivent tout de même un petit lot de terre (Pham 1999 ; Werner 2009 Luong 2010).

Par ailleurs, la forte endogamie villageoise<sup>74</sup> des mariages protège une grande partie des femmes (Bélanger et Khuât 2002), qui reçoivent une part de terre agricole en tant que membre de leur village natal, malgré la résidence patrilocale. La terre est transférée au sein du lot du ménage formé avec leur époux et en cas de divorce, une femme peut récupérer sa part de terre. La terre est donc attachée à un individu quel que soit son sexe, pratique déjà apparente dans le code des Lê. La loi révisée de 2001 stipule par ailleurs que le nom des deux époux apparaît sur le certificat d'occupation de la terre (Bélanger et Li 2009). Il semble cependant que la situation soit plus compliquée concernant la terre résidentielle ; celle-ci n'est pas seulement allouée par l'État, elle est vendue à bas prix aux individus qui en sont alors pleinement propriétaires ; elle peut donc être revendue, ce qui engendre le développement d'un marché. Si il est donc possible d'acheter de nouveaux lopins, la terre est inscrite au nom de l'époux et divisée entre les fils seulement. En cas de divorce, les femmes se retrouvent donc sans terre résidentielle ni maison. De nombreuses femmes hésitent ainsi à divorcer. Par ailleurs, il semble que les filles n'héritent pas des terres agricoles ni résidentielles, celles-ci étant transférées aux fils en compensation de la responsabilité du culte des ancêtres (cf. chapitre cinq). Après la redistribution de 1994, les

---

<sup>71</sup> Si les coopératives sont toujours opérationnelles dans les années 1990, leurs responsabilités sont réduites à l'encaissement des taxes (qui disparaissent en 2002) et à des services d'irrigation ou de conseil agricole (Pham 1999 ; Werner 2009 Luong 2010). Les villageois ont donc le contrôle total de la production et du marketing de leurs produits.

<sup>72</sup> La terre est allouée pour 20 ans dans la majorité des cas, pour les récoltes annuelles ; cette période est allongée à 50 ans pour les récoltes continues (Bélanger et Li 2009).

<sup>73</sup> Les enfants et les personnes âgées ont une part inférieure aux individus en âge d'être actifs, soit les hommes âgés de 16 à 60 ans et les femmes âgées de 16 à 55 ans (Bélanger et Li 2009 ; Werner 2009).

<sup>74</sup> Celle-ci persiste au Viêt Nam malgré l'intégration des villages dans un marché économique global, à l'échelle nationale et internationale (Luong 2010).

femmes n'ont donc plus un accès indépendant à la terre, ce qui limite leur marge de négociation vis-à-vis de leur époux (Bélanger et Li 2009). Notons enfin que la redistribution a encore renforcé le morcellement des terres ; en effet, pour que la distribution soit égalitaire quant à la qualité des terres, celles-ci ont été fractionnées, chaque famille recevant différents morceaux à différents endroits (Luong 2010).

Avec la décollectivisation agricole, les ménages vont peu à peu sortir de l'agriculture de subsistance pour s'intégrer au marché ; ceux qui restent engagés dans l'agriculture de subsistance vont également voir leurs sources de revenus se diversifier, grâce à la détention d'un commerce ou à un travail salarié<sup>75</sup> (Banque Mondiale 2008 ; Luong 2010). En effet, les familles ont dû trouver des stratégies d'adaptation en raison d'une force de travail excessive en milieu rural (Phi 1991) et la libéralisation du marché a attiré de nombreux hommes vers le secteur non agricole, laissant les femmes en charge des champs (Dang 1991 ; Bélanger et Li 2009 ; Werner 2009). Quant aux petits commerces locaux, ils servent à la fois la production et la consommation des ménages, qui ont désormais en majorité des revenus qu'ils peuvent investir. À travers le village qu'il étudie dans le delta du fleuve Rouge, Luong (2010) démontre que l'économie de marché se développe dans la vie des villageois non seulement par les produits (agricoles et autres), la main d'œuvre qu'ils exportent hors de leur village et les commerces qu'ils montent, mais également à travers la commercialisation des terres résidentielles.

Globalement, le retour de l'unité de production agricole au niveau du ménage a permis d'augmenter la production agricole et la productivité (Bélanger et Li 2009). Cette décollectivisation a également permis l'enrichissement individuel et donc l'apparition d'inégalités (Werner 2009 ; Luong 2010). Le non-réajustement selon la taille de la famille va également engendrer des inégalités grandissantes entre les familles selon le cycle de vie (jeunes ménages sans enfants en 1994 vs. ménages multigénérationnels). Une étude de Kerkvliet (2006) montre que les stratégies de régulation de la distribution des terres varient localement, certains villages cherchant à prévenir ces inégalités tandis que d'autres suivent la loi du marché.

Cependant, malgré les inégalités économiques qui surgissent, la distribution égalitaire de la terre en 1994 a empêché dans le Nord du Viêt Nam l'émergence d'un secteur agricole complètement polarisé, contrairement au Sud du pays, où la collectivisation des terres après 1975 avait rencontré une grande résistance de la part des

---

<sup>75</sup> Dans son étude du village de Son-Duong (situé dans le delta du fleuve Rouge) en 1995, Hy Van Luong explique que 22% des revenus des ménages interrogés proviennent de transferts/versements et de cadeaux (2010).

agriculteurs (Do 1991 ; Shoichiro 2000) et où la proportion d'agriculteurs sans terre est plus élevée<sup>76</sup> (Lâm 1984 ; Luong 2010).

#### *2.4.2. La résurgence des traditions liée à la revalorisation de la famille*

Les réformes économiques du Dôï Moi ont engendré une résurgence des traditions rituelles et familiales. D'une part, afin de combler le vide laissé par une idéologie communiste amoindrie par la libéralisation économique et l'ouverture au marché et pour lutter contre l'occidentalisation de la société, « l'État du Dôï Moi », selon l'expression de Werner (2009), a encouragé un retour à la culture vietnamienne « traditionnelle », notamment à travers le rôle des femmes dans la famille. D'autre part, l'émergence de l'économie de ménage et le développement du secteur privé – qui a entraîné la baisse structurelle de la part des employés du public et donc le retrait de l'État de nombreuses structures collectives –, a poussé l'État à opérer une revalorisation de la famille dans le discours officiel (Werner 2009). L'État se désengage ainsi de l'ensemble des structures sociales qui encadraient strictement la population et les aides sociales diminuent, limitant les pensions de retraite et l'accès auparavant universel à l'éducation ou aux soins de santé et entraînant un retour de la solidarité familiale en compensation (Pham 1999 ; Khuât 2004). Les liens sociaux se resserrent et les lignages patrilinéaires se renforcent, ce qui accentue le caractère patriarcal de la famille.

La réapparition de la propriété privée, sur laquelle se base le pouvoir économique des clans, s'accompagne d'un retour du culte des ancêtres<sup>77</sup> qui favorise la patrilinéarité et les rituels familiaux, qui n'avaient toutefois pas réellement disparu<sup>78</sup>, se développent. Ces rituels symbolisent le pouvoir patriarcal et renforcent la division des rôles de genre ; à nouveau, les femmes s'inclinent devant l'autel des ancêtres de leur futur époux lors de la cérémonie de mariage et accomplissent les rituels pour le lignage de leur mari (Werner 2009). L'État continue à lutter contre ces pratiques considérées comme superstitieuses et le gouvernement local va employer des stratégies de négociation, en organisant par exemple des célébrations simplifiées dans la salle communale et non au domicile, mais ces tentatives échouent. L'étude de Luong (2010) dans le village de Son-Duong en 1995 décrit de manière détaillée la façon dont l'État du Dôï Moi va lutter contre ces rituels en prônant des

---

<sup>76</sup> Toutefois, une proportion grandissante de Sud-Vietnamiens ne dépend plus des revenus agricoles ; mais il y a plus de ménages sans terre parmi les ménages les plus pauvres (Luong 2010).

<sup>77</sup> Les maisons-autels pour les ancêtres ont été abandonnées à partir de 1954, puis réhabilitées dans les années 1990, avec les tombes familiales (Werner 2009).

<sup>78</sup> Ces rituels sont des célébrations aussi diverses que le mariage, les funérailles, les dates anniversaires des morts, la célébration de la longévité pour une personne âgée ou la première année d'un enfant. Les fêtes villageoises et les célébrations des génies tutélaires ont moins résisté aux réformes communistes (Luong 2010).

pratiques « civilisées », inscrites dans la charte du village et qui correspondent à une vie « cultivée » (*nép sồng vãn hóa*) et en combinant pénalités financières et primes symboliques. Mais la signification sociale de ces rituels – qui font partie d'un système d'échanges assurant une solidarité entre les membres du lignage, très importante à une période où les aides étatiques s'affaiblissent –, entrave leur réforme ; c'est même sur ces cérémonies liées à la parenté que l'opposition au contrôle d'État a été la plus forte. La persistance de ces rituels a été également facilitée par l'endogamie de la communauté, qui renforce les réseaux sociaux et permet une certaine marge de manœuvre quand il s'agit de négocier avec les cadres locaux, qui sont membres des familles de cette communauté.

Luong note également la survivance de l'association bouddhiste pour les personnes âgées, qui regroupe une proportion importante d'habitants dans le village du Nord qu'il étudie et constitue la seule association non communiste et non gouvernementale qui ait survécu après 1954. La ténacité de cette association témoigne, avec la résurgence des patrilignages, d'une « *part d'espace social au Viêt Nam [qui] n'est pas fermement sous contrôle étatique* » [traduction de l'auteure] (Luong 2010 : 234). Par ailleurs, le développement des associations volontaires témoigne d'une volonté de construire un réseau social au-delà de la parenté, dans une ère de réformes économiques. Les femmes gestionnaires à Hô Chi Minh- Ville ont créé par exemple une association d'entraide où elles partagent leurs expériences (Thai 2000).

#### 2.4.3. *La famille, entre tradition et modernité*

Mais cette nouvelle économie de marché implique une ouverture du pays à l'Occident – pour encourager le commerce et les investissements étrangers (Pham 1999) – qui inquiète le pouvoir en place, car le Parti Communiste veut conserver son monopole du pouvoir politique. Selon le discours officiel, cette nouvelle orientation économique qui repose sur l'effort des familles les expose à une certaine « occidentalisation » et à une remise en cause de la morale et de l'identité nationales, notamment en raison des tentations liées à l'argent. À la suite du huitième Congrès du Parti Communiste en 1996 apparaît la thématique des « fléaux sociaux » (*tê nạn xã hội*)<sup>79</sup>, que suivra la campagne de la « famille cultivée ». Les fléaux sociaux sont la drogue, l'alcool, la prostitution, le jeu, mais aussi la consommation et les valeurs occidentales, soit des « *imports culturels toxiques* » [traduction de l'auteure] (Taylor 2001 : 134). Cette thématique est héritée de la période coloniale française, lorsqu'elle englobait à la fois maladie (syphilis), addiction (à l'opium) et comportements déviants (travaux de Frank Proschan 2002 cités dans Loenzien 2014). Par ailleurs cette campagne suggère une certaine vision de la sexualité féminine, notamment

---

<sup>79</sup> Il existe ainsi un département de la prévention des fléaux sociaux, au sein du Ministère du Travail, des Invalides de guerre et des Affaires sociales.

pré-maritale, en référence à la « débauche » des sociétés occidentales (Rydström 2006 ; Werner 2009). Cette occidentalisation induirait également un risque de désintégration de la « traditionnelle » famille étendue vietnamienne, dans laquelle trois générations cohabitent ; cette disparition de la famille multigénérationnelle poserait problème puisque l'État se repose désormais sur la famille pour la prise en charge des personnes âgées. Ainsi, bien que la famille nucléaire soit bénéfique à l'égalité hommes-femmes, elle mettrait en danger le support aux personnes âgées.

Le gouvernement va donc mettre en place la campagne de la « famille cultivée », résultat du discours patriarcal de l'État visant à lutter « *contre la perte – de culture, de tradition, de moralité* » – suite à l'ouverture économique [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 76). Cette campagne correspond à un glissement dans le narratif étatique des ennemis extérieurs (discours révolutionnaire) aux ennemis intérieurs (discours autoritaire), que sont notamment les déviants sociaux associés à la culture « dépravée » de l'ancien régime de Saigon (Taylor 2001). La « culture » remplace ainsi « l'identité nationale », narratif de la conquête de l'indépendance par les communistes. Pour l'État du Dôï Moi, la famille est à la fois « *garante de la moralité et de la stabilité sociale* » et « *génératrice de nouvelles valeurs économiques et culturelles* » (Bui 2004 : 471). Le modèle prôné se situe donc entre tradition et modernité : il s'agit de conserver la famille « traditionnelle », multigénérationnelle et basée sur la piété filiale, mais en la modernisant, pour qu'il y ait un nombre restreint d'enfants, qui soient éduqués quel que soit leur sexe et héritent également (Werner 2009).

#### ***2.4.4. Les femmes, productrices et reproductrices***

L'objectif affiché du Parti Communiste au moment du Dôï Moi apparaît dans le slogan « *un peuple riche – un pays puissant – une société équitable, démocratique et civilisée* » et il est fonction de deux aspects : la croissance économique et la parentalité planifiée, réduite. Dans cette optique, dans le discours gouvernemental, les femmes sont limitées à deux rôles, ceux de productrice et de reproductrice. D'un côté, elles sont actrices de la réforme économique et leur contribution est essentielle pour développer l'économie de leur ménage et du pays en général. De l'autre, considérées en tant que mères et épouses, elles sont la cible des programmes de planification familiale et de la campagne sur les « familles heureuses » (Werner 2009). Avec le retour du ménage comme unité économique première, le discours étatique concentré sur la famille met en avant la responsabilité des femmes dans l'éducation des enfants (Khuât 1991) ; leur rôle de reproductrice est politique et elles doivent élever leurs enfants de manière exemplaire, pour en faire de bons citoyens. La centralité de ce rôle est reflétée dans la loi sur le mariage et la famille de 1986, qui stipule que l'État doit aider les femmes à « *remplir leur noble tâche de la maternité* » [traduction de l'auteure] (loi citée dans Gammeltoft 2014 : 255), et « *à accomplir à la fois*

*leurs devoirs en tant que citoyennes, et leurs fonctions en tant que mères oeuvrant au développement de familles heureuses* » [traduction de l'auteure] (rapport politique du Sixième Congrès du Parti de 1986, cité dans Werner 2009 : 51). La maternité est donc le devoir féminin par excellence et cette vision s'est accentuée avec le Dôï Moi ; les femmes donnent naissance aux citoyens et l'intimité intergénérationnelle et la cohérence communautaire reposent sur elles (Gammeltoft 2014).

Si les femmes sont également productrices, le travail des hommes est souvent considéré comme plus prestigieux car nécessitant plus de force ou de connaissances techniques (Vu 1991). De plus, les femmes du Nord dépendent souvent du réseau social de leur mari dans le travail, tandis qu'au Sud elles sont plus indépendantes, étant intégrées au marché économique depuis plusieurs décennies (Dang 1991). Par ailleurs, les femmes bénéficient moins des politiques socio-économiques mises en place afin que tous les membres de la société améliorent leur niveau de vie, car l'attention portée aux inégalités de genre est insuffisante (Tran 2004). Même lorsqu'elles travaillent à temps complet, il est donc de leur responsabilité de s'occuper des tâches domestiques et les jeunes filles sont éduquées dans cette perspective, apprenant tôt à s'occuper d'un foyer. Cette division genrée du travail domestique est d'autant plus stricte lorsque le couple coréside avec les parents du mari, qui ont une vision figée du rôle de leur belle-fille ; il semble que l'établissement d'un ménage néolocal amoindrisse la perception dichotomique, traditionnelle des rôles de genre dans la sphère domestique (Werner 2009).

L'Union des Femmes, dont les fonctions ont évolué de la mobilisation pendant la guerre au développement communautaire et économique, constitue un intermédiaire pour appliquer les politiques gouvernementales au niveau communal, sous l'égide de la branche locale du Parti Communiste et du comité populaire. Elle accompagne notamment la réforme économique, en apportant un soutien aux femmes pauvres sous forme de paniers de nourriture, de prêts ou de formations pour développer la production agricole (Thai 2000 ; Werner 2009). Elle met également en place un certain nombre de campagnes<sup>80</sup> dans les années 1990 afin d'encourager les familles à être « moralement convenables » et renforcer les valeurs familiales face aux « menaces » qui pèsent sur elles. Le plan quinquennal de l'Union des Femmes présenté au Septième Congrès du Parti en 1992 présente plusieurs sections servant à conseiller les femmes pour qu'elles remplissent leurs fonctions d'épouses et de mères et c'est dans ce contexte qu'est lancée le mouvement de la « Famille heureuse et cultivée » en 1994. Les femmes sont responsables du respect de ces préceptes, relatifs à la planification familiale, l'éducation des enfants et l'économie familiale. Dans cette famille idéale, l'épouse pratique la planification familiale afin de

---

<sup>80</sup> Il y a par exemple la campagne pour encourager l'« économie de ménage », puis celles intitulées « Bonnes relations mari et femme », « Élever des enfants sains », ou encore « Bonheur mari et femme », dans laquelle les femmes se doivent d'être belles et gracieuses (Werner 2009).

limiter sa descendance à un ou deux enfants, chacun contribue économiquement et gère les tracas quotidiens avec grâce et volonté, en harmonie et les membres du ménage se soutiennent (Werner 2009). Les familles sont notées selon divers critères (confort matériel, harmonie et comportement progressiste) et celles qui ont un score suffisant reçoivent le titre de « famille cultivée » (Luong 2010). Cette campagne véhicule l'idée que les familles atteindront le bonheur si elles suivent les politiques économiques et reproductives de l'État (Gammeltoft 1999).

#### 2.4.5. *Les discours genrés à l'encontre de l'égalité de genre*

Si les discours genrés étaient centraux pendant la première décennie du Viêt Nam communiste pour imposer l'égalité entre hommes et femmes, ils le sont toujours au moment du Dôï Moi, mais dans un but différent. Comme l'explique Werner (2009), alors que l'égalité de genre était d'abord vue sous l'angle de l'égalité *sociale*, c'est-à-dire l'accès égalitaire des femmes à la sphère publique (éducation, institutions et vie politique), c'est surtout le concept d'égalité *familiale* qui est invoqué au moment du Dôï Moi. Ainsi, en 1993, le gouvernement a issu une résolution intitulée « Rénover et renforcer le mouvement des femmes dans la nouvelle situation », dans le but d'améliorer la position des femmes en tant que travailleuses, en tant que citoyennes et en tant que mères. Selon cette résolution, « *l'objectif de l'émancipation des femmes aujourd'hui est d'améliorer la vie matérielle et spirituelle des femmes ainsi que leur position sociale, et d'imposer l'égalité de genre. Cela consiste à les aider à fonder des familles prospères, équitables, progressistes et heureuses. (...) pour que les femmes puissent remplir leur deux fonctions, à savoir le travail social et donner naissance et élever des enfants* » [traduction de l'auteure] (extrait de la résolution 04-NQ/TW, cité dans Werner 2009 : 74). Replacer l'égalité de genre au niveau du foyer, de la sphère privée, et non plus de la vie publique va en réalité figer la femme dans un rôle « traditionnel » où elle est responsable de la famille et des enfants ; à travers ses différentes campagnes de sensibilisation, l'État du Dôï Moi promeut des valeurs familiales conservatrices, après des décennies de discours révolutionnaire.

Werner témoigne ainsi du discours de ses enquêtés, dans le village de Quang Xa dans le delta du fleuve Rouge : là, l'égalité de genre est considérée du point de vue des opportunités économiques, de l'égalité *sociale* en-dehors du ménage et non du point de vue des relations entre hommes et femmes au sein du ménage. Ils considèrent donc que l'égalité de genre a été atteinte, puisque l'éducation des femmes et leur participation politique, ainsi que leurs opportunités sur le marché du travail, se sont grandement améliorées. Quant à l'égalité au sein de la famille, elle est souvent considérée par les femmes comme le fait que les décisions se prennent en commun avec leur époux et qu'ils se respectent mutuellement. La division sexuelle du travail domestique est cependant toujours fortement marquée, les femmes prenant en charge la majorité des tâches, tandis que l'homme demeure le chef de la

famille. En outre, selon leurs maris, les femmes se doivent d'être attentionnées envers eux, leurs parents et les membres du lignage et de ménager leur « *fierté masculine* » [traduction de l'auteure] (Pham 1999 : 66 ; Werner 2009 : 229). En réalité, l'inégalité de statut entre les hommes et les femmes au sein de la famille serait moins liée à des contributions économiques différentes qu'à un ensemble de discours et conceptions concernant un « *comportement de genre approprié* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 12).

L'État du Dôï Moi, gouverne en partie à travers les discours genrés et l'encadrement de féminités publiquement construites, afin de promouvoir la stabilité sociale et d'atteindre des objectifs économiques, plutôt que pour atteindre l'égalité de genre au sein de la famille. En réalité, de cette manière, l'État dessert l'égalité de genre qu'il prétend défendre, au profit d'autres aspects sociaux. En s'appuyant sur les travaux de Benedict Anderson définissant la nation comme une communauté imaginée, socialement construite et sur l'ouvrage de Mabel Berezin à propos de l'Italie fasciste, Werner conclut que « *les discours genrés, caractéristiques des systèmes socialistes nationaux et révolutionnaires, s'appuient sur de fortes affinités entre la parenté et le nationalisme, en liant la construction de la nation à l'image maternelle, la différence de genre, la défense d'une patrie féminine, et 'l'amour politique'* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 13). Les femmes héroïnes de la guerre, gardiennes de la moralité, sont désormais les *mères* de la nation au sens propre. Elles constituent « *l'essence de l'identité nationale vietnamienne* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 8), en opposition à l'Occident mais également à la Chine ; la culture vietnamienne se définit désormais en opposition à la culture chinoise, la différence de statut entre les femmes vietnamiennes et les femmes chinoises est souvent mise en avant.

Dans ce contexte, l'analyse selon laquelle le pouvoir communiste voudrait imposer l'égalité de genre à une famille traditionnellement patriarcale apparaît simpliste. En réalité, les discours genrés sont autant de marques du pouvoir étatique, d'outils pour imposer les politiques familiales gouvernementales et contrôler les foyers désormais exposés au monde occidental. Ils permettent également d'atteindre les objectifs économiques, en mettant en valeur le rôle primordial des femmes *productrices* dans la croissance économique ; les discours genrés sont ainsi un moyen de diriger le peuple en lui parlant intimement, de manière directe et presque personnelle. Ils sont une connexion émotionnelle à la vie privée des individus. « *L'idéal de l'égalité de genre était un héritage important du passé révolutionnaire, et comme tel, il a continué à porter de fortes connotations étatiques et instrumentalistes* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 62). Le retour à l'économie de ménage et les pratiques néo-traditionnelles qui ont accompagné ce retour, ont eu comme effet de renforcer le pouvoir patriarcal au niveau local et ont ébranlé l'égalité de genre officiellement promue par le gouvernement dans la sphère publique.



On assiste donc dans les années 1990 à un déplacement du discours étatique sur le déclin de la famille<sup>81</sup> qui va engendrer la promotion des valeurs vietnamiennes traditionnelles et des familles cultivées afin d'assurer la stabilité sociale face aux *fléaux sociaux*. En réalité cette période correspond à un renforcement des hiérarchies patrilinéaires dans un environnement politique favorable à ces marques de pouvoir familial. La résurgence de certaines traditions culturelles est appuyée par l'État et contribue au renforcement des lignages. Pourtant, l'émancipation des femmes est vue sous cet angle de « crise familiale », qui a conduit à la promotion d'un nouveau modèle familial combinant traditions et modernité. Ainsi les politiques culturelles, conservatives et pro-familiales, ainsi que les pratiques patriarcales dans la parenté et la politique locale, ont eu des conséquences contraires à l'objectif affiché d'égalité de genre.

Cependant, les politiques économiques du Dôï Moi ont eu l'effet inverse d'élever les femmes comme productrices, et donc comme partenaires potentiellement égales à leur mari, dans l'objectif global de développement économique. Leurs responsabilités économiques ont augmenté grâce au Dôï Moi et elles croient en le partage du contrôle des ressources économiques du foyer selon les témoignages recueillis par Werner. Toutefois, leur rôle de productrice est moins considéré et si leur contribution économique augmente, leur subordination demeure (Vu 1991).

Les rôles des femmes de productrices et reproductrices sont, dans les discours, reliés à la construction de familles cultivées, heureuses et équitables. Le modèle de la famille équitable promue par l'État signifierait principalement le partage des processus décisionnels entre mari et femme. Cependant, ce partage peut également être perçu comme une préférence culturelle pour le consensus et l'harmonie dans la famille<sup>82</sup> : dans ce cas, cela révèle la contradiction qui est au cœur de la fondation de familles cultivées et équitables. Derrière la façade de l'égalité familiale et du partage décisionnel se cache la réalité des relations de pouvoir inégales entre mari et femme et des discours qui maintiennent la subordination des femmes. Ainsi, si les femmes rapportent un revenu<sup>83</sup>, gèrent le budget et possèdent un certain pouvoir de décision en ce qui concerne la vie quotidienne et familiale, c'est à leurs maris que reviennent les décisions importantes et les annonces à l'entourage, car ils endossent les responsabilités majeures en tant que « *piliers de la famille* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 120 ; voir aussi Pham 1999 ; Thai 2000). « *L'absence relative de pouvoir des femmes dans la famille en comparaison de leur*

---

<sup>81</sup> En apparence opposition avec la lutte contre la « famille féodale » dans les années 1960.

<sup>82</sup> Les discours sur l'harmonie familiale ont notamment été centraux dans les initiatives étatiques pour améliorer les relations entre belles-mères et belles-filles (Werner 2004).

<sup>83</sup> Il semble toutefois que les situations où les femmes gagnent plus que leur époux sont sources de honte ; un homme interrogé par Jayne Werner explique ainsi qu'une femme doit rester « à sa place » et ne pas faire sentir à son mari qu'elle est « *supérieure* » [traduction de l'auteure] (2009 : 123).

*contribution économique reflète ainsi ces valeurs patriarcales reconstruites* » [traduction de l'auteure] (Werner 2009 : 131). Si en réalité les femmes jouent un rôle clé dans l'économie familiale, selon les préceptes confucéens la morale idéale de la famille demeure patriarcale ; ainsi, les femmes se soumettent, dissimulent leur pouvoir et respectent les *bonnes manières* (Liljeström 1991).

## 2.5. La situation au XXI<sup>e</sup> siècle

---

Au tournant du nouveau millénaire la loi sur le Mariage et la Famille<sup>84</sup> a été révisée, pour inclure deux nouveaux articles sur les obligations des enfants envers leurs parents (article 35) et les relations entre les membres d'une famille (article 59), afin de « *promouvoir les belles traditions de la famille vietnamienne* » [traduction de l'auteure] (article de la loi cité dans Werner 2009 : 78). À nouveau, les tensions entre la modernisation de la famille et la conservation des traditions se font sentir et l'État désire mettre en avant la famille multigénérationnelle. Le sociologue Tuong Lai cite ainsi un porte-parole des rédacteurs de la loi : « *On doit bâtir un modèle de famille comme une unité sociale qui doit exercer une grande influence sur chaque individu considéré comme une cellule sociale. Nous ne cachons point que c'est le modèle de la famille à plusieurs générations qui nous séduit le plus et que nous l'avons modélisée dans cette loi* » (cité dans Bui 2004 : 479). En opposition à l'individualisme des sociétés modernes occidentales, la morale idéalisée de la famille « traditionnelle » vietnamienne, solidaire et protectrice, est défendue. Ainsi, un article publié par l'Union des Femmes de Hô Chi Minh-Ville conclue : « *Sous prétexte de lutter contre une pensée féodale rétrograde, on est en train, plus ou moins consciemment, de boycotter les fondements mêmes de la morale sociale* » (cité dans Bui 2004 : 478). La famille vietnamienne revêt de nombreuses formes désormais ; les familles recomposées ou monoparentales, en raison de divorces, veuvages, ou des femmes célibataires qui ont décidé d'avoir un enfant après-guerre, ne sont pas rares, bien que le mariage et la parentalité au sein du mariage restent la norme reconnue. Mais si la réalité correspond de moins en moins à la famille patriarcale et multigénérationnelle, celle-ci est pourtant « sanctifiée » par le discours officiel. La journée de la famille vietnamienne a par exemple été créée en juin 2001, par la Commission à la démographie, à la famille et à l'enfance. Les autorités cherchent ainsi à « *consolider la famille dans l'espoir qu'elle joue le rôle de repère dans les tourmentes* » (Bui 2004 : 476).

De la même manière, il y a un encensement des quatre vertus féminines par l'Union des Femmes, toujours pour lutter contre les comportements différents induits par

---

<sup>84</sup> Une nouvelle loi sur le Mariage et la Famille avait été édictée en 1986 ; elle reprenait les principes de celle de 1959, en y ajoutant la planification familiale et la limitation des naissances (cf. troisième chapitre).

l'ouverture à l'Occident en s'appuyant sur des valeurs reconnues. Les femmes sont ainsi gardiennes de la moralité et s'il est exigé d'elles une double réussite en tant que productrices et reproductrices, leur responsabilité envers le bien-être de leur progéniture est encore accentuée par la libéralisation économique. En effet, celle-ci a engendré le développement d'un marché autour de la parentalité, notamment à travers des magazines qui mettent en avant la maternité. Tine Gammeltoft explique ainsi que « *dans cette économie consumériste, les enfants sont devenus pour la première fois des objets d'investissement, et les parents de classe moyenne ont des sommes d'argent sans précédent à dépenser pour leurs soins et leur éducation* » [traduction de l'auteure] (2014 : 32).

Si en 2010, le Viêt Nam est devenu un pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) selon la classification de la Banque Mondiale (Gammeltoft 2014), la libéralisation économique a également creusé les inégalités sociales. Les ménages de femmes seules sont parmi les plus vulnérables (Thai 2000) et l'arrêt de la gratuité des soins de santé et de l'éducation qu'a engendré le Dôï Moi accentue la précarité des plus pauvres, bien que le gouvernement développe actuellement des assurances santé pour les plus défavorisés. Ceux-ci n'ont souvent pas les moyens d'accéder aux soins de santé de qualité du secteur privé, ou de payer les cours privés et les « commissions » aux professeurs d'un système éducatif public saturé, car l'éducation des enfants représente désormais un investissement (Papin 2003). Dans ces familles très pauvres, les enfants – en particulier les filles, doivent arrêter l'école tôt pour apporter un revenu et aider leurs parents. Le développement de l'économie multisectorielle augmente les opportunités de travail, notamment de travail non qualifié en zone rurale (Tran 2004). Ainsi, de nombreuses jeunes femmes travaillent dans les usines de vêtements et occupent des emplois précaires où leur santé est parfois mise en danger (Shoichiro 2000 ; Thai 2000). Cette différence de vulnérabilité selon le niveau de vie correspond grandement à la dichotomie entre femmes urbaines et femmes rurales, ces dernières prenant parfois en charge l'ensemble du travail agricole en plus des tâches domestiques, leurs époux travaillant en ville ; c'est surtout vrai dans le Nord, où en raison de problèmes de logements, les hommes migrent seuls dans les villes et vivent dans des conditions précaires. Dans le Sud au contraire, ce sont souvent les familles entières qui migrent car il existe des opportunités d'emploi pour les femmes (Thai 2000). Les femmes urbaines ont un meilleur accès à l'emploi, l'éducation et aux infrastructures de santé.

Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Indice d'Inégalité de Genre du Viêt Nam – qui mesure les coûts de l'inégalité de genre en termes de développement – est égal à 0,322<sup>85</sup>, ce qui le classe au 58<sup>e</sup> rang sur 149 pays en 2013. Cet indicateur reflète trois dimensions : la santé reproductive (mesurée par la mortalité

---

<sup>85</sup> Plus la valeur est élevée, plus les disparités entre hommes et femmes sont importantes.

maternelle et les grossesses adolescentes), le *pouvoir d'agir*<sup>86</sup> (mesuré par la part des sièges parlementaires occupée par des femmes et la part des femmes et des hommes âgés de 25 ans et plus qui ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire) et l'activité économique (soit le taux de participation au marché du travail des hommes et des femmes).

Si l'activité économique des femmes apparaît relativement élevée en comparaison de nombreux autres pays, puisque 72,8 % d'entre elles travaillent contre 81,9 % des hommes, il convient cependant de nuancer ce résultat. D'une part, les femmes ont moins tendance à exercer un emploi salarié<sup>87</sup> que les hommes (35 % contre 25 % des femmes) – bien que l'augmentation dans la proportion d'employés salariés soit plus rapide chez les femmes (Cling, Razafindrakoto et Roubaud 2010). D'autre part, dans le secteur agricole, les hommes ont un salaire systématiquement plus élevé et ce quelles que soient la tâche accomplie (préparation de la terre, plantation, récolte), la région ou l'origine ethnique (General Statistics Office 2011 : 552-555) ; la rémunération est par ailleurs globalement déséquilibrée en faveur des hommes, quel que soit le secteur. Enfin, les emplois des femmes sont plus précaires. Sur le marché économique, elles sont donc globalement plus vulnérables (Cling, Razafindrakoto et Roubaud 2010).

La participation politique est également déséquilibrée puisque seulement 24,4% des sièges parlementaires sont occupés par des femmes. En ce qui concerne l'éducation, si le taux d'alphabétisation des individus âgés de 10 ans et plus est de 96% pour les hommes et 92% pour les femmes (selon les données du recensement 2009), les femmes sont en réalité moins nombreuses à atteindre un niveau d'éducation secondaire (59,4 % contre 71,2 % des hommes en 2013 selon les données du PNUD). En examinant les résultats de l'enquête sur le niveau de vie des ménages de l'Office Général des Statistiques datant de 2010 (General Statistics Office 2011), nous pouvons voir également une différence dans la somme d'argent dépensée dans l'éducation d'un enfant, selon son sexe. Ainsi, si la dépense moyenne est égale (3 025 000 VND pour un garçon contre 3 032 000 VND pour une fille), la différence est cependant très marquée pour les études supérieures (11 000 000 VND pour un garçon contre 9 442 000 VND pour une fille), ce qui confirme un investissement plus poussé dans l'éducation des fils (General Statistics Office 2011 : 115 ; voir aussi Tran 2004).

En ce qui concerne enfin la santé reproductive, la mortalité maternelle est de 59 décès pour 100 000 naissances vivantes (contre 8 en France et 99 dans la région Asie de l'Est et Pacifique la même année) et le taux de natalité des adolescentes est de 29

---

<sup>86</sup> Le pouvoir d'agir est la traduction de la notion d'*empowerment*.

<sup>87</sup> La répartition des emplois dans le secteur informel est égale (environ la moitié sont exercés par des femmes) mais très genrée : tandis que les femmes travaillent principalement dans la confection textile, la restauration ou sur les marchés, les hommes travaillent dans la construction, les transports ou les services de réparation (Cling, Razafindrakoto et Roubaud 2010).

naissances pour mille femmes âgées de 15 à 19 ans (contre 5,7 en France 42,8 dans la région Asie de l'Est et Pacifique).

Notons par ailleurs que si la loi sur le mariage et la famille révisée en 2000 prescrit que l'héritage soit distribué également entre frères et sœurs, il semble que ce soit toujours les garçons, particulièrement l'aîné, qui héritent en priorité, en tout cas dans le nord du pays où les terres sont fortement morcelées, donc de petite taille. Dans les classes aisées des zones urbaines cependant, les filles héritent, même si la part d'héritage est moindre comparée à celle de leurs frères (Khuât 2009). Je reviendrai plus avant sur la transmission des terres dans le cinquième chapitre.

## 2.6. Conclusion

---

La famille vietnamienne est régulièrement définie comme *traditionnellement confucéenne* ; cela correspond en fait à une construction morale et politique, qui a souvent été considérée comme un ordre réel (Liljeström 1991). Il existe pourtant un fossé entre la théorie confucianiste inscrite dans les textes et la réalité, dans laquelle l'héritage par les filles et l'uxorilocalité étaient permises et les femmes possédaient un certain pouvoir, malgré leur soumission affichée (Bélanger et Barbieri 2009). Bien sûr, cette équité de genre informelle sous certains aspects n'empêche pas de nombreuses contraintes subies par les femmes. Mais les femmes vietnamiennes ont été en partie protégées par l'endogamie des mariages ; de plus, leur statut, leurs rôles varient en réalité au cours du cycle de vie de la famille (Dang 1991).

Cependant, cette étude de la sociogenèse de la famille vietnamienne et de l'évolution des rôles féminins a permis de rendre compte de la centralité du groupe de parenté, véritable communauté construite socialement et non seulement basée sur les liens de sang (Khuât 1991 ; Luong 2010). Si les patrilignages ont une fonction symbolique et rituelle, reposant sur le culte des ancêtres, leur rôle économique est également primordial, permettant d'assurer l'assistance mutuelle entre les membres en cas de besoin. Aujourd'hui encore, selon l'imagerie politique contemporaine, la nation et la famille se mélangent, ce qui apparaît également dans le langage<sup>88</sup> ; la nation est donc modelée sur les relations de parenté (Gammeltoft 2014) et l'État utilise l'idéal de la famille pour atteindre ses objectifs politiques (Haines 2006 ; Bélanger et Barbieri 2009).

Dans la société contemporaine, la place des femmes a évolué, mais l'extension des rôles féminins n'a pas entraîné une amélioration systématique de leur statut (Dang 1991).

---

<sup>88</sup> Par exemple, le mot nation (*quốc gia*) est formé de pays (*quốc*) et famille (*gia*). De même, patrie (*tổ quốc*) englobe le mot désignant les ancêtres (*tổ*) et celui désignant le pays.

Ainsi, si le débat national sur le genre défend l'égalité de statut, il se concentre surtout sur la fonction reproductive des femmes (Tran 2004). Ces dernières sont donc enfermées dans leur rôle domestique, malgré un certain pouvoir dans la sphère publique. L'étude de Khuât Thu Hong (2004) sur le harcèlement sexuel montre également que la soumission des femmes est encore une norme intériorisée par les générations actuelles et que les filles sont encouragées à être passives face à ces comportements en évitant des situations qui risquent de dégénérer ; il est donc considéré que les hommes ne peuvent contrôler leur comportement, qui est une expression de leur supériorité dans les relations de pouvoir. De la même manière, une étude effectuée dans une communauté rurale du Centre sur les rapports sexuels non consentis au sein du mariage montre que le silence ou l'absence de résistance des femmes sont souvent interprétés comme un consentement (Phan 2008).

La persistance d'une dimension patriarcale de la société, dans laquelle les femmes sont responsables de la famille et de la reproduction, agit comme une contrainte dans un contexte démographique nouveau, où la fécondité est faible et la population vieillissante, mais où la naissance d'un fils apparaît toujours primordiale. J'étudierai en détail dans le troisième chapitre les trois facteurs qui, dans le contexte général qui vient d'être présenté, ont contribué au développement d'un nouveau phénomène, le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance. Mais je vais tout d'abord, dans le prochain chapitre, expliciter la méthodologie employée pour exploiter les différentes données.







## Chapitre 2. La démarche générale : l'approche méthodologique mixte

---

Après l'analyse du contexte général de l'étude, il importe de décrire précisément la posture méthodologique choisie afin d'appréhender au mieux la problématique de cette recherche. Ce travail de thèse repose sur une approche méthodologique mixte, associant divers matériaux quantitatifs et qualitatifs, dans une démarche *compréhensive* nécessaire (Bozon 2006). D'après la terminologie de Creswell et Plano (2007), j'ai établi mon étude selon un plan séquentiel explicatif, dans la mesure où l'analyse quantitative du phénomène de la masculinité des naissances a précédé la recherche de facteurs explicatifs au moyen d'entretiens individuels et collectifs, effectués dans trois provinces différentes du Viêt Nam afin de comprendre et interpréter plus finement les résultats statistiques. À plusieurs reprises, je suis donc passée du niveau macro au niveau micro. La première étape a été de décrire et comprendre le phénomène grâce à une analyse secondaire des données du recensement 2009, au niveau agrégé (national) puis désagrégé par région et province et enfin par caractéristiques socio-économiques individuelles. La taille de l'échantillon de cette base de données permet d'analyser le rapport de masculinité à un niveau très fin : en effet, celui-ci se mesure sur des échantillons importants pour assurer la robustesse du ratio et éviter de forts écarts dans les intervalles de confiance<sup>89</sup>. Cependant, les données individuelles dont nous disposons sont limitées dans le recensement, de par sa nature même. Je savais donc chez quelles populations le rapport de masculinité à la naissance était déséquilibré, selon leur lieu de vie, leurs caractéristiques socio-économiques ou la composition de leur famille, mais il me restait à comprendre pourquoi.

Par conséquent, je me suis concentrée dans un second temps sur le niveau micro, grâce à une approche qualitative cette fois. Ici, ce n'est pas la masculinité des naissances en elle-même qui est appréhendée ; elle est étudiée indirectement, comme le résultat du recours à l'avortement sexo-sélectif. Si enquêter sur cette pratique est compliqué, du fait même de son illégalité – peu de travaux existent pour l'instant, si ce n'est la thèse en anthropologie de Tran Minh Hang, soutenue en 2011 à l'*Australian National University* –, j'ai plutôt cherché à comprendre le contexte socio-culturel qui explique cette pratique, en remplaçant le besoin d'avoir un fils dans des logiques familiales et sociales. Les régressions logistiques m'avaient permis de caractériser les facteurs déterminants de la masculinité des naissances ; l'approche qualitative me

---

<sup>89</sup> Par exemple, lorsque le rapport de masculinité se situe autour de 110 naissances de garçons pour 100 naissances de filles, comme c'était le cas au niveau national en 2009, il faut au moins 10 000 naissances pour que la limite inférieure de l'intervalle de confiance soit supérieure à un rapport de masculinité normal (égal à environ 105 naissances de garçons pour 100 naissances de filles) et que le déséquilibre soit ainsi démontré.

permettait d'approfondir cette compréhension et d'élargir le champ des facteurs explicatifs au-delà des variables disponibles dans le recensement. Après l'appréhension du phénomène dans sa globalité (déterminer les caractéristiques des individus qui participent à la masculinité des naissances en comptant ces naissances), les entretiens approfondis m'ont permis d'étudier les contraintes, les logiques sous-jacentes, les processus qui mènent certains couples à recourir aux avortements sexo-sélectifs pour s'assurer la naissance d'un fils, sans nécessairement enquêter ces couples en question. Si le recensement a pour lui la force de la représentation statistique, le qualitatif m'a permis de pallier l'insuffisance du détail, de renforcer le caractère compréhensif de ma démarche en prenant en compte les représentations et les stratégies de ces acteurs (Loenzien 2006). Ainsi l'articulation entre quantitatif et qualitatif, entre niveaux macro et micro, s'explique par la nature même du phénomène étudié.

Selon Miles et Huberman (2003), les trois opérations de l'analyse que sont le recueil des données, la réduction et présentation des données puis l'élaboration de conclusions s'enchaînent généralement de manière séquentielle dans l'approche quantitative, alors que la dynamique est plutôt itérative dans l'approche qualitative. Mon travail d'analyse témoigne également de cette démarche cyclique, puisqu'il s'est construit sur de nombreux aller-retour entre les divers matériaux. Après plusieurs mois passés à analyser les données du recensement 2009 à Paris, je suis partie au Viêt Nam à la fin de ma première année de thèse, en août 2012, jusqu'en avril 2013, puis j'y suis retournée entre les mois d'août 2013 et février 2014. Pendant ces deux séjours de terrain j'ai mis en place trois enquêtes qualitatives (octobre 2012, janvier 2013 et novembre 2013), entre lesquelles j'analysais les résultats et revenais aux données quantitatives. Les enquêtes qualitatives permettaient en quelque sorte de valider de manière « externe » les facteurs apparaissant dans les données du recensement, ou de déconstruire des hypothèses formulées à partir de la revue de la littérature.

Par ailleurs, cette méthodologie mixte entraîne une approche interdisciplinaire, en ce que l'analyse qualitative permet de mieux appréhender la « *dimension sociologique des phénomènes démographiques* » (Loenzien 2006 : 1). Ainsi l'approche n'est plus strictement démographique, mais touche aux domaines de la sociologie et de l'anthropologie ; c'est, comme dans l'ouvrage de Dennis Cordell *et al.* (1993), de la *démographie sociale*. Mais la démographie emprunte également à l'économie, notamment dans l'étude des déterminants de la fécondité, qui nous intéresse directement ; le concept de rationalité est adapté et contextualisé et le fait d'avoir un enfant « *n'est pas rationnel en soi mais par rapport à un environnement socio-économique* » (Loenzien 2006 : 22). Je reviendrai sur ce concept dans le prochain chapitre, lorsque j'exposerai les trois facteurs qui entraînent le déséquilibre du rapport de masculinité au Viêt Nam. Auparavant, je vais m'attacher à détailler précisément les différents matériaux utilisés. D'une part, je vais exposer dans la section 1 les données du recensement de 2009 et de l'enquête intercensitaire de 2014, les variables existantes ou construites et les méthodes de calcul du rapport de masculinité à la naissance ou des probabilités d'agrandissement ; d'autre part, je vais retracer dans la section 2 le contexte

de la mise en place de trois enquêtes qualitatives, le profil des personnes interrogées et le déroulement des entretiens.

### **Encadré 1. Sexe ou genre**

Travailler sur le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance, replacé dans la perspective plus large des différences de rôles de genre, suppose de définir précisément ce que j'entends par sexe et par genre. Le *sexe* est biologiquement défini par un éventail de caractéristiques, des gonades aux organes génitaux et des chromosomes aux hormones (Fausto-Sterling 2000) ; ce sont les deux catégories « mâle » et « femelle », soit « garçon » et « fille », qui permettent de compter les naissances et mesurer le rapport de masculinité. Dans la continuité de Simone de Beauvoir (1949), le *genre* correspond à la manière dont ce sexe biologique est vécu, ce qu'il induit en termes d'identité, de position sociale pour les filles/femmes et les garçons/hommes (Rydström et Drummond 2004). En réalité, il n'y a pas opposition entre sexe et genre, mais plutôt complémentarité, car ce sont deux dimensions qui façonnent les hommes et les femmes ; en effet « *le sexe n'est pas une catégorie physique isolable des actes sociaux par lesquels nous le constituons en réalité pertinente et visible de nos pratiques* » (Bereni et al. 2008 : 27).

Dans cette étude, je vais donc dénombrer un déséquilibre de sexe, qui s'explique par un déséquilibre de genre, lié à des traditions, mais également des valeurs et des normes sociales. Ce déséquilibre de genre a des conséquences sur la manière dont les enfants sont éduqués et les attentes que les parents placent sur eux ; c'est pourquoi l'un des deux sexes est privilégié dans les comportements de fécondité. Donc comme le résume Christine Delphy, « *le genre à son tour crée le sexe anatomique dans le sens que cette partition hiérarchique de l'humanité en deux transforme en distinction pertinente pour la pratique sociale une différence anatomique en elle-même dépourvue d'implications sociales* » (2001 : 231). Ainsi, si ce sont les différences de sexe qui sont comptées, ce sont également les différences de genre qui sont mesurées.

## **1. Compter les naissances**

Si le Viêt Nam possède une longue tradition de recensement de sa population – au XVIIIe siècle déjà, les empereurs de la dynastie Lê organisaient le comptage des hommes âgés de 18 à 59 ans afin de récolter les taxes et de recruter les soldats (Haines 1984) –, le premier recensement conduit sur l'intégralité du territoire vietnamien actuel date de 1979. Dénombrer la population n'est donc pas anodin, mais

témoigne d'une volonté de connaître le peuple, pour parfois mieux le contrôler<sup>90</sup> (Blum et al. 1998). Ainsi les autorités coloniales françaises ont cherché à comptabiliser la population de l'Indochine, de l'échelle provinciale à celle du village ; dénombrer la population à l'échelle des ménages ne l'intéressait pas cependant et c'est bien plus récemment que les recensements se sont effectués à ce niveau (Bélangier 1997a). La République Démocratique du Viêt Nam au Nord a organisé deux recensements en mars 1960 et avril 1974. Après la réunification du pays, les provinces du Sud ont également été recensées<sup>91</sup> au début de l'année 1976 afin de « *servir aux élections de l'Assemblée Nationale et à la reconstruction de la nation* » [traduction de l'auteure] (Ministry of Planning and Investment et coll. 2010 : 3). Depuis 1979, la population est recensée tous les dix ans, dans le but affiché de recueillir les informations nécessaires à la mise en place des plans quinquennaux de développement socio-économique<sup>92</sup>.

Pour ce travail de thèse, j'utilise principalement le recensement le plus récent, conduit en 2009, mais également les données de l'enquête intercensitaire de 2014. Après la description de ces deux enquêtes, des variables utilisées et des méthodes de calcul, je présenterai le système complexe d'enregistrement des naissances au Viêt Nam, pour comprendre pourquoi ces données ne sont pas utilisées ici.

## **1.1. Les données du recensement de 2009**

---

### ***1.1.1. Description du recensement 2009***

Les statistiques présentées dans ce manuscrit proviennent principalement de l'analyse du Recensement Général de la Population et du Logement du Viêt Nam de 2009, qui a compté 85,8 millions de personnes réparties dans 22,6 millions de ménages<sup>93</sup>. Le recensement était organisé par l'Office Général des Statistiques<sup>94</sup> le 1er avril 2009, mais le comptage s'est effectué jusqu'au 20 avril<sup>95</sup>, avec l'aide technique et

---

<sup>90</sup> En témoignent également les différents mouvements de migration forcée vers de nouvelles *zones économiques*, organisés dans la seconde moitié du XXe siècle par le gouvernement communiste au Nord et la République du Viêt Nam au Sud, déplacements décrits dans le premier chapitre.

<sup>91</sup> Plusieurs enquêtes de population avaient cependant été effectuées dans la République du Viêt Nam au Sud (Haines 2006).

<sup>92</sup> L'Office Général des Statistiques, en charge des recensements, fait ainsi partie du Ministère du Plan et de l'Investissement.

<sup>93</sup> Le recensement des logements a été effectué en parallèle du recensement des personnes.

<sup>94</sup> C'est plus précisément le « Bureau du Comité central de pilotage du Recensement 2009 de la Population et du Logement » qui était en charge de l'enquête.

<sup>95</sup> 92% des zones d'énumération ont été recensées entre le 1<sup>er</sup> et le 15 avril, mais certaines zones difficiles d'accès ou comprenant un grand nombre de ménages absents ont nécessité une semaine d'enquête supplémentaire.

financière du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). Le pays a été divisé en 172 000 zones d'énumération, chacune comprenant environ 100 ménages devant être enquêtés par un recenseur, selon la zone géographique. Les recenseurs, au nombre de 60 000, étaient en majorité des individus habitant dans la zone d'enquête. Tous les Vietnamiens habitant au Viêt Nam ont été enquêtés, y compris ceux qui résident habituellement dans le pays mais étaient à l'étranger au moment du recensement<sup>96</sup>. Les « groupes spéciaux », tels que les forces de police, les militaires et les diplomates, ont également été énumérés. Il semble que les sans-abris aient aussi été dénombrés, avec l'aide des forces de police (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2010). Cette opération de grande ampleur a nécessité un long travail de préparation, initié dès octobre 2006 et plusieurs enquêtes pilotes ont été mises en place dans six provinces – une dans chaque région –, afin de tester les questionnaires et de définir les indicateurs adéquats. Une grande campagne de communication a également été organisée à travers les médias et les organisations de masse, afin que les Vietnamiens coopèrent à l'opération de comptage. Les questionnaires ont ensuite été scannés et les résultats codés grâce à la technologie de reconnaissance des caractères, utilisée pour la première fois au Viêt Nam. Enfin, une enquête post-recensement a été mise en place dans 60 zones d'énumération choisies de manière aléatoire, afin que les ménages soient réinterrogés<sup>97</sup> et les résultats comparés avec ceux du recensement.

Si l'intégralité de la population a été recensée à partir du « questionnaire court », qui comprend seulement neuf questions sur les individus<sup>98</sup> et cinq sur le logement<sup>99</sup>, le « questionnaire long » a été restreint à 15% de la population<sup>100</sup> et comprend quatre volets supplémentaires :

- Le premier volet s'intéresse aux caractéristiques de la population et comporte deux sections :
  - o La première concerne les *individus âgés de 5 ans et plus* et porte sur leur statut migratoire (lieu de résidence de l'individu 5 ans avant le recensement) et leur(s) handicap(s) éventuel(s).
  - o La seconde est relative aux *individus âgés de 15 ans et plus* et se rapporte à leur statut marital, leur plus haute qualification professionnelle et leur activité économique dans les 7 jours précédant le recensement.

---

<sup>96</sup> Notons également que le chef de ménage était la personne interrogée pour les caractéristiques générales des individus et du logement ; toutefois dans l'échantillon de 15%, toutes les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) ont été interrogées sur leurs naissances éventuelles et tous les individus âgés de 15 ans ou plus ont été directement enquêtés sur leur emploi éventuel.

<sup>97</sup> Les résidents des ménages ont seulement répondu à quatre questions concernant leur nom, leur relation au chef de ménage, leur sexe et leur âge.

<sup>98</sup> Ces questions portent sur les informations individuelles (nom, sexe, mois et année de naissance), la relation au chef de ménage, le niveau d'éducation atteint et l'alphabétisation, l'origine ethnique et la religion.

<sup>99</sup> Ces questions portent sur la situation de logement du ménage, la structure et la taille de l'habitation, les matériaux de construction et l'année de construction du logement.

<sup>100</sup> Cet échantillon était de 5% dans le recensement de 1989 et de 3% dans celui de 1999.

- Le second volet porte sur la fécondité des *femmes en âge de procréer* (c'est-à-dire âgées de 15 à 49 ans) : elles sont interrogées sur le fait qu'elles aient déjà donné naissance, le nombre d'enfants nés (ceux qui ont survécu et ceux qui sont décédés) et pour la dernière naissance uniquement, le sexe, le mois et l'année de cette naissance.
- Le troisième volet porte sur la mortalité et décrit les individus décédés<sup>101</sup> entre le premier jour de l'année lunaire précédente – le 7 février 2008 – et la date du recensement, avec des questions spécifiques sur la mortalité maternelle.
- Le quatrième volet concerne le logement et comprend des questions aussi diverses que le statut des habitants (locataires, propriétaires), les sources principales d'énergie et d'eau, le type de toilettes et les équipements de base du ménage.

L'échantillon de 15% a été défini à partir des zones d'énumération, stratifiées selon trois groupes de districts : on compte ainsi 128 districts urbains, 294 districts ruraux deltaïques ou côtiers et 256 districts montagneux ou insulaires. Toutes les zones d'énumération sélectionnées dans l'échantillon ont été intégralement recensées (30 720 au total). Cela représente une base de données désagrégée de 14 177 590 personnes réparties dans 3 692 042 ménages, dont 4 021 751 femmes âgées de 15 à 49 ans. De grande ampleur, cet échantillon du recensement est représentatif au niveau districtuel et constitue la source principale de mon analyse quantitative.

Faisons ici une petite parenthèse, sur la manière dont sont comptés les ménages. Dans le recensement vietnamien, un ménage est constitué d'individus qui résident et mangent ensemble<sup>102</sup>. Pour cette raison, il peut être compliqué de définir les ménages corésidents, dans la mesure où les couples mariés cohabitent avec les parents de l'un des époux ne partagent pas nécessairement les repas avec eux. Parfois même, les couples ne résident pas dans le même logement mais à proximité. En réalité, comme cela a été montré dans le premier chapitre, il est malaisé de caractériser la corésidence et la définition varie selon les auteurs. Un fils marié peut soutenir financièrement ses parents et hériter ensuite de la responsabilité culturelle tout en résidant dans le logement voisin ; s'il n'est pas à proprement parler corésident et donc recensé comme vivant dans un ménage autonome, son profil se rapproche pourtant de la corésidence patrilocale. C'est pourquoi la typologie des ménages corésidents qui sera analysée dans le chapitre cinq n'est pas parfaitement représentative de la réalité vietnamienne ; elle permet cependant de décrire les variations régionales.

---

<sup>101</sup> Ces informations comprennent leur nom, leur sexe, leur âge au moment du décès, ainsi que les date et cause du décès.

<sup>102</sup> Un ménage individuel comprend une ou plusieurs personnes, unies ou non par des liens de parenté, et qui partagent les repas et l'habitat, sans forcément avoir un budget commun ; un ménage collectif correspond principalement à un camp, un hôtel, un campus ou un baraquement (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2010 : 4).

### ***1.1.2. La monographie de l'Office Général des Statistiques sur le rapport de masculinité à la naissance***

En mai 2011, l'Office Général des Statistiques, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population, a publié un rapport établissant une première analyse des données (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2011a). Pour la première fois le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance est attesté à un niveau aussi désagrégé que la province et calculé sur l'ensemble du territoire. Cette étude s'attache à replacer ce phénomène dans le contexte mondial, en comparant le niveau du déséquilibre vietnamien à ceux de différents pays également touchés pendant la période 2004-2009, comme la Chine, l'Inde ou les pays du Caucase notamment. Elle produit également une analyse précise des variations socio-économiques, régionales, provinciales et par milieu d'habitation (urbain ou rural). Les variations du rapport de masculinité par rang de naissance sont également estimées selon la présence d'un frère aîné et la particularité vietnamienne du déséquilibre à la première naissance est discutée. Enfin, une analyse des facteurs déterminants de la masculinité des naissances vietnamiennes est exposée.

Je me suis inspirée de cette première analyse des données du recensement, notamment en recréant la même variable mesurant le niveau socio-économique des mères, à partir d'une analyse des correspondances multiples. Cette monographie a également permis de comprendre le problème de la pondération individuelle, identifié grâce à une différence suspecte entre le rapport de masculinité à la naissance et celui des enfants de moins de un an ; je détaillerai ce problème dans la prochaine section.

## **1.2. L'analyse secondaire du recensement de 2009**

### ***1.2.1. Mesurer le rapport de masculinité à la naissance***

J'utilise deux sources différentes pour calculer le rapport de masculinité à la naissance, qui sera analysé dans le chapitre six : les naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement, comptées grâce au volet « fécondité des femmes de 15 à 49 ans » et la structure par âge et par sexe des enfants, calculée à partir du volet « caractéristiques de la population ».

La première source est issue des variables relatives à la dernière naissance des femmes en âge de procréer (questions 34A et 34B), isolées pour créer un fichier « dernière naissance », en y agrégeant les variables relatives aux mères. Seules les naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement sont examinées, soit

245 132 naissances, afin d'éviter le biais lié à la règle d'arrêt<sup>103</sup>. Cet indicateur est la source principale des analyses sur les variations et disparités du rapport de masculinité à la naissance, car il est très robuste ; en effet, en gardant seulement les naissances de l'année précédente, on limite également fortement la possible sous-déclaration de naissances.

La seconde source est donc la structure de la population<sup>104</sup>, qui permet de calculer le rapport de masculinité infantile (259 901 enfants âgés de moins d'un an). En corrigeant ce rapport par la mortalité<sup>105</sup>, nous obtenons le rapport de masculinité à la naissance des enfants ayant moins de un an au moment du recensement ; ainsi, en appliquant le quotient de survie différentiel entre filles et garçons au rapport de masculinité<sup>106</sup>, le biais lié à la surmortalité naturelle des garçons est corrigé (United Nations, 2011). Cependant, j'utiliserai peu cet indicateur car il ne permet pas d'analyser les caractéristiques des mères de ces enfants.

En revanche, je vais calculer le rapport de masculinité à la naissance des enfants nés entre 2004 et 2008 (1 255 092 enfants), afin de permettre la comparaison avec les données de l'enquête intercensitaire 2014 ; dans cette dernière en effet, j'utilise principalement les données agrégées des cinq années précédant l'enquête, car l'échantillon est trop petit pour une analyse annuelle. Ainsi, je peux comparer deux rapports de masculinité à la naissance agrégés sur cinq ans – celui de 2004-2008 (recensement 2009) et celui de 2009-2013 (enquête intercensitaire 2014, voir section 2.3) –, tous deux issus de la structure de la population infanto-juvénile, corrigée par la mortalité différentielle. D'autre part, la structure par âge et sexe, corrigée par la mortalité, permet de mesurer l'évolution du rapport de masculinité à la naissance dans les dix années écoulées entre ce recensement et le précédent, en évitant le biais de la règle d'arrêt de la fécondité. Détaillons désormais les variables utilisées, qu'elles soient directement disponibles, modifiées ou créées.

---

<sup>103</sup> Dans un contexte de préférence pour les garçons, la dernière naissance d'une femme a plus tendance à être de sexe masculin, puisque certains couples vont essayer d'avoir un nouvel enfant jusqu'à ce qu'un garçon naisse, puis *arrêter* leur descendance ; le rapport de masculinité des dernières naissances est donc déséquilibré en raison de cette règle d'arrêt, sans que ce déséquilibre soit forcément induit par la sélection sexuelle prénatale (Bongaarts 2013). Limiter les naissances aux 12 mois précédant le recensement permet ainsi de limiter la proportion de dernières naissances. Je reviendrai plus avant sur cet aspect dans le chapitre six.

<sup>104</sup> Elle est calculée à partir de la question 3 sur le sexe des individus et des questions 4A et 4B sur leur mois et leur année de naissance.

<sup>105</sup> Je détaillerai ce calcul plus précisément dans le chapitre six.

<sup>106</sup> Je me base pour cela sur la structure globale de la population, établie grâce aux données du recensement 2009. Comme je l'ai montré dans l'introduction, la surmortalité des petites filles est négligeable au Viêt-Nam. Cependant, utiliser la structure réelle de la population permet d'éviter tout biais qui serait lié à la mortalité anormale de l'un ou l'autre sexe.



## Encadré 2. La division administrative du Viêt Nam

Le Viêt Nam est découpé en six macro-régions statistiques (vùng), elles-mêmes divisées en 63 provinces (tỉnh) administratives dont cinq municipalités (Thành phố trực thuộc trung ương). Chaque province est découpée en villes provinciales d'une part (ensuite divisées en quartiers, les phường) et en districts d'autre part (les huyện, qui comprennent ensuite des villes de district, des communes rurales et des espaces agricoles). Les cinq municipalités sont des « villes nationales », qui sont divisées en arrondissements (quận, l'équivalent urbain des huyện), puis en quartiers (phường, l'équivalent des communes rurales et des villes de district).

- Variables socio-économiques individuelles

### *Variables disponibles*

Le calcul du rapport de masculinité étant effectué à partir du fichier sur la fécondité des femmes, ces variables concernent uniquement les mères des enfants nés dans les 12 mois précédant le recensement ; en effet il n'existe pas de données relatives aux pères. Notons pour commencer que la variable concernant le sexe est dichotomique (femmes/hommes) ; les catégories plus ambiguës ne sont donc pas incluses.

Âge : seules les femmes âgées de 15 à 49 ans ont été interrogées sur leur fécondité ; j'ai recodé les âges en groupes quinquennaux. Si nous pouvons questionner la connaissance de leur âge exact par les générations les plus âgées, il semble toutefois probable que les femmes nées entre 1959 et 1994, qui en majorité ont été scolarisées au moins à l'école primaire<sup>107</sup>, le connaissent.

Niveau d'éducation : il existe quatre questions sur le niveau d'éducation. La première (question 12) correspond au fait d'être actuellement scolarisé, de l'avoir été dans le passé, ou de n'être jamais allé à l'école. La seconde (question 13) correspond au niveau d'éducation atteint<sup>108</sup>, la troisième (question 14) au nombre d'années d'éducation et la quatrième (question 19) au plus haut diplôme atteint<sup>109</sup>. La question 14 présente peu d'intérêt car elle renvoie en réalité au nombre d'années nécessaires pour obtenir le plus haut diplôme atteint. Ainsi, le lycée correspond aux modalités 9 à 12 (années), alors que le master correspond à la modalité 2. J'ai donc créé une variable qualitative intitulée « niveau d'éducation » à partir des questions 12 et 13, dans laquelle j'ai gardé cinq modalités :

---

<sup>107</sup> En effet, seulement 8% des mères en âge de procréer à la date du recensement n'ont jamais été scolarisées.

<sup>108</sup> Les 12 modalités sont « *pre-school* », « *primary* », « *lower secondary* », « *short term training* », « *higher secondary* », « *trade vocational school* », « *vocational school* », « *trade college* », « *college* », « *university* », « *master* », « *doctor* ».

<sup>109</sup> Les neuf modalités sont « *no qualification* », « *short-term training* », « *trade vocational school* », « *vocational school* », « *trade college* », « *college* », « *university* », « *master* », « *doctor* ».

- jamais scolarisée
- primaire
- collège (qui inclue aussi la modalité 3 « *short term training* »)
- lycée (qui inclue également les modalités 5 et 6 de formation professionnelle)
- université (qui regroupe les modalités 7 à 11 « *trade college* », « *college* », « *university* », « *master* » et « *doctor* »)

Religion : je dispose seulement de la variable dichotomique, sur le fait de pratiquer une religion ou pas<sup>110</sup> et non de la deuxième partie de la question 7, donnant le détail des religions. Notons toutefois que 84,6% des mères<sup>111</sup> déclarent ne pas avoir de religion.

Origine ethnique : seules les six ethnies dépassant le million d'individus apparaissent dans les modalités de cette variable qualitative. Ces ethnies sont :

- les Kinh, la principale ethnie du Viêt Nam qui représente 85,7 % de la population totale et 76,8 % des mères recensées dans l'échantillon. Ils sont majoritaires dans toutes les régions, à l'exception des Zones Montagneuses du Nord.
- les Tày qui vivent principalement dans les montagnes du Nord à la frontière de la Chine, dont ils sont originaires.
- les Thai, venus du Yunnan (sud de la Chine) et qui constituent aujourd'hui le groupe ethnique majoritaire de la Thaïlande. Ils vivent principalement au nord-ouest du pays.
- les Muong qui peuplaient avec les Kinh le nord du Viêt Nam avant l'invasion chinoise en 111 AEC ; ils sont aujourd'hui culturellement proches des Tày, qu'ils côtoient dans la région des Zones Montagneuses du Nord.
- les Khmer qui peuplent majoritairement le delta du Mékong et constituent la principale ethnie du Cambodge.
- les Hmong, également originaires du Yunnan, qui peuplent les montagnes du nord du Viêt Nam mais aussi celles du nord du Laos et du sud de la Chine.

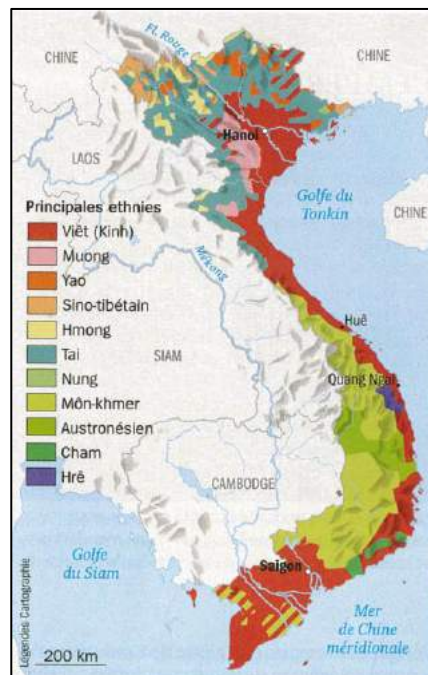
La septième modalité correspond à « autres groupes ethniques » (cf. la carte 5 qui montre les zones de résidence des principales minorités ethniques vietnamiennes). Pour des raisons d'échantillon, j'utilise parfois l'autre variable sur l'origine ethnique, simplifiée en deux modalités, « Kinh » et « Minorité ethnique ».

---

<sup>110</sup> La question en anglais n'est pas très claire : « Does [NAME] follow any faith/religion », sur le fait d'être croyant ou pratiquant. Il semble cependant que ce soit un problème de traduction du vietnamien à l'anglais.

<sup>111</sup> Les pourcentages donnés dans cette section correspondent à la population totale des femmes ayant déclaré une « dernière » naissance, donc une naissance au moins, non restreinte aux 12 mois précédant le recensement.

### Carte 5. Les principales ethnies peuplant le Viêt Nam



Source : Hardy 2014.

Sur cette carte sont représentés les principaux groupes ethniques peuplant le Viêt Nam, classés selon leurs familles de langues. Notons ainsi que les Tày et les Thai sont désignés sous l'appellation « Tai » sur la carte. De même, les « Môn-khmer » regroupent les Khmer – qui vivent principalement dans le Delta du Mékong – et d'autres groupes ethniques plus minoritaires peuplant notamment les Hauts Plateaux du Centre.

Relation au chef de ménage : cette variable définit le statut de la femme au sein du ménage et permet dans certains cas d'identifier les ménages où un couple marié coréside avec les parents de l'un des époux. Il me semble important de faire ici une parenthèse sur la manière dont est défini le chef de ménage dans le recensement et la signification que cette catégorie porte. Selon la définition officielle donnée par l'Office Général des Statistiques, le chef de ménage est « *le représentant du ménage reconnu par tous les membres du ménage* » [traduction de l'auteure] (Ministry of Planning and Investment et coll. 2010 : 468). Mais selon Werner, le terme *ménage* est en réalité une construction de l'État communiste pour mieux contrôler la population et légitimer son intervention dans la sphère familiale. Chaque ménage possède un *hộ khẩu*, un carnet d'enregistrement sur lequel tous les membres figurent et qui permettait notamment, des années 1950 aux années 1970, d'obtenir des rations de nourriture ou de la terre (Werner 2009). À ce carnet par ménage correspond un registre par commune, le registre civil, dans lequel est également indiqué un individu référent par unité résidentielle, le *chef de ménage*, responsable des relations entre l'État et le ménage. Celui-ci doit notamment

déclarer chaque évènement démographique (naissance, mariage, décès ou migration) ou changement d'occupation professionnelle d'un membre du ménage. Le chef de ménage est officiellement le chef de l'unité économique familiale.

Mais trois types de chefs de famille se distinguent en réalité : il y a tout d'abord le *trưởng tộc*, le chef de la lignée, qui est généralement l'homme le plus âgé de la branche aînée du clan, en charge du culte des ancêtres et des biens culturels, mais également garant de la moralité du clan. On trouve ensuite le *chủ gia đình*, le chef de la famille, considéré comme le responsable des décisions importantes ; c'est souvent la personne la plus âgée de l'unité résidentielle, soit un grand-parent dans un ménage corésident et par conséquent le *chủ gia đình* peut être une femme, souvent lorsque celle-ci est veuve<sup>112</sup>. Enfin, il y a le *chủ hộ*, le chef de ménage, qui est donc le responsable du ménage dans les registres qui interagissent officiellement avec les structures étatiques<sup>113</sup>. Il existe ainsi une différence entre le chef de ménage officiellement déclaré et le véritable chef de la famille, ce qui complique l'interprétation de cette variable dans le recensement.

J'ai toutefois comparé le pourcentage de cheffes de ménage parmi les mères âgées de 15 à 49 ans dans les recensements de 1989, 1999 et 2009 et cette comparaison fait apparaître une évolution marquée. En effet, 24,4% des mères âgées de 15 à 49 ans étaient cheffes de ménage en 1989, contre 18,6% en 1999 et 14% en 2009<sup>114</sup>. Cette baisse est certainement liée à de multiples facteurs, tels que la distribution des terres que je viens d'évoquer, mais également la forte propension des hommes à partir en migration au moment de la libéralisation économique après 1986. De manière logique, la proportion de femmes qui sont épouses du chef de ménage a augmenté, passant de 50,7% en 1989 à 64% en 1999 et 68,6% en 2009. Notons toutefois qu'il est difficile de comparer exactement l'évolution du statut des femmes au sein du ménage en raison de l'évolution des modalités disponibles pour qualifier la relation au chef de ménage entre les recensements.

Enfin, dans le recensement de 2009, les mères âgées de 15 à 49 ans sont 14% à être cheffe de ménage, 68,7% à être épouse du chef de ménage, 4,7% à être fille du chef

---

<sup>112</sup> Les veuves qui sont cheffes de famille sont une preuve de plus que les femmes acquièrent du pouvoir en vieillissant, en devenant belle-mère et non plus seulement épouse, comme cela a été décrit dans le premier chapitre.

<sup>113</sup> Il semble que dans la commune étudiée par Jayne Werner, de nombreuses femmes ont été déclarées cheffes de ménage au moment de la redistribution des terres en 1994, car souvent à l'époque les femmes s'occupaient des champs tandis que leurs époux trouvaient du travail en ville ; elles avaient donc, de cette manière, une chance d'obtenir plus de terre (Werner 2009). Dans son étude des femmes cheffes de ménage dans le Delta du Fleuve Rouge réalisée à partir de l'enquête longitudinale vietnamienne de 1995, Bussarawan Teerawichitchainan montre également que la moitié des femmes cheffes de ménage sont mariées et vivent avec leur époux (Teerawichitchainan 2009).

<sup>114</sup> En considérant l'ensemble de la population toutefois, 27% des chefs de ménage sont des femmes en 2009.

de ménage et 12,4% à être considéré comme « autre parent »<sup>115</sup>. Les proportions de petites-filles ou mères du chef de ménage sont insignifiantes.

Emploi : une série de questions (20 à 23) permet de déterminer si l'individu a un emploi, en se basant sur le fait qu'il ait exercé un travail, agricole ou non, ayant rapporté de l'argent dans les sept jours précédant le recensement. Cependant, j'utilise uniquement la question 25, qui détaille les différents secteurs d'emploi : auto-entrepreneur, commerce au sein du ménage, collectif (qui correspond aux coopératives, mais cette catégorie a un poids négligeable en 2009), entreprise privée, fonction publique et entreprise à capitaux étrangers. En effet, cette variable m'intéresse principalement en raison de la modalité « fonctionnaire », car je fais l'hypothèse que les 10,2% des mères qui appartiennent à cette catégorie sont les plus contraintes aujourd'hui par les politiques étatiques de planification familiale.

Statut marital : celui-ci correspond à la question 18, qui comporte cinq modalités (« jamais mariée », « mariée », « séparée », « divorcée » et « veuve »), que j'ai choisi de conserver en l'état.

Statut migratoire : il correspond à la question 9, qui porte sur le lieu de résidence de l'individu cinq ans avant le recensement, soit le 1<sup>er</sup> avril 2004. J'ai choisi de fusionner les deux premières modalités, « *same commune/ward* » et « *another commune/ward in same district* » comme « non migrant »<sup>116</sup>. J'ai conservé les modalités suivantes, qui correspondent à « migrant intra-province » (« *another district in same province* »), « migrant inter-province » (« *another province/city* ») et « migrant international » (« *abroad* »). Cette variable est exclusivement utilisée dans les régressions logistiques, pour comprendre les facteurs déterminants de la masculinité des naissances. Les deux dernières modalités sont intéressantes en premier lieu car elles correspondent à des situations particulières, pouvant influencer les rapports intrafamiliaux et donc les contraintes qui pèsent sur ces femmes pour donner naissance à un garçon.

### *Variable créée*

Niveau d'éducation maximal atteint par un membre du ménage : j'ai créé cette variable afin de combler le fait que les seules variables disponibles soient relatives à la mère. Elle équivaut au plus haut niveau d'éducation qui est atteint dans le ménage, par un des membres quel qu'il soit. Cette variable est donc créée au sein du ménage puis agrégée au fichier des femmes en âge de procréer. Elle permet également d'avoir un indicateur

---

<sup>115</sup> Cette dénomination désigne toute personne qui n'est ni époux/se, enfant, petit-enfant, ou parent du chef de ménage ; les brus et gendres sont donc comptabilisés dans le recensement comme « autre parent », tout comme les beaux-parents ou les neveux et nièces. Cette variable n'ayant que ces six modalités, il semble en outre que tout personne n'ayant pas de lien de parenté est également désignée comme « autre parent ».

<sup>116</sup> Dans cette variable, j'ai considéré qu'un individu ayant changé de quartier (à l'intérieur d'un arrondissement ou d'une ville provinciale), de commune rurale ou de ville de district n'était pas migrant.

du niveau d'éducation dans la population des fratries (cf. section 1.2.2 de ce chapitre), dans laquelle je ne possède pas de données relatives aux mères.

- Variables contextuelles

#### *Variables disponibles*

Lieu de résidence : cette variable binaire correspond à l'habitat en milieu urbain ou rural. En 2009, la population urbaine représente 29,6 % de la population totale, contre 23,7 % au recensement précédent de 1999. Malgré cette augmentation, il apparaît que la population vietnamienne est très majoritairement rurale. Cependant, comme le montre la géographe Sylvie Fanchette (2002), la frontière entre milieu urbain et milieu rural est loin d'être nette au Viêt Nam et la périurbanisation est un phénomène grandissant, notamment dans le delta du Fleuve Rouge où la densité de population est extrêmement élevée et environne 1000 habitants au km<sup>2</sup>, alors que moins d'un tiers de la population est urbaine. J'utilise cependant cette variable car, comme je l'ai décrit précédemment, il existe une forte indépendance des villages vietnamiens, réaffirmée après le Dôï Moi avec la résurgence des rites villageois. Tandis que les villes possèdent un statut administratif bien défini, en tant que chefs-lieux de district ou de province, dans lesquelles le pouvoir central est extrêmement bien relayé, le milieu rural suppose moins de taxes foncières, moins de contraintes et une organisation sociale encore aujourd'hui centrée sur le chef de village. Je reviendrai plus précisément sur ces catégories au cours de l'analyse des résultats.

Région : cette variable permet de définir le lieu d'habitation des individus, selon le découpage du Viêt Nam en six macro-régions que sont, du Nord au Sud : les Zones Montagneuses du Nord, le Delta du Fleuve Rouge, le Centre Nord et Côte Centrale, les Hauts Plateaux du Centre, le Sud-Est et le Delta du Mékong. Notons que ces six régions n'ont pas d'existence administrative à proprement parler.

Province : sur le même principe que la variable précédente, celle-ci définit le lieu d'habitation des individus selon les 63 provinces<sup>117</sup> administratives du pays.

#### *Variable créée*

Niveau socio-économique du ménage : j'ai recréé l'indicateur synthétique utilisé dans le rapport de l'Office Général des Statistiques, car le recensement ne comporte pas de données relatives aux revenus des ménages ou aux catégories socio-professionnelles (la variable utilisée pour l'emploi est insuffisamment détaillée). Cet indicateur est donc

---

<sup>117</sup> Le Viêt Nam comporte en réalité 58 provinces à proprement parler et cinq municipalités, qui ont un statut de province. Pour simplifier, j'emploierai uniquement le mot province.

créé grâce à une analyse des correspondances multiples<sup>118</sup> de plusieurs variables relatives au logement (dans le fichier ménages qui correspond au quatrième volet du questionnaire long) : ces variables décrivent la nature du logement<sup>119</sup>, les matériaux de construction du logement<sup>120</sup>, ses équipements<sup>121</sup> et la possession de sept biens différents<sup>122</sup>. La première dimension dérivée de cette ACM représente 73,1% de l'inertie totale. À partir de cette ACM, les ménages ont été classés en quintiles, des 20% les plus pauvres aux 20% les plus riches. Notons ici que la création de cet indicateur a entraîné la suppression d'une faible proportion de ménages (moins de 1%) et donc d'individus, de la base de données, ceux-ci ayant des informations manquantes sur certaines des variables utilisées. Le fichier individus comporte donc 14 050 365 individus (contre 14 177 590 dans le fichier initial) et 3 984 633 femmes âgées de 15 à 49 ans (contre 4 021 751 dans le fichier initial). Les 245 132 naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement sont issues de ce nouveau fichier des femmes en âge de procréer.

- Variables relatives aux naissances

Afin de créer un fichier sur la dernière naissance des femmes qui soit exploitable à partir du fichier sur leur fécondité, il a fallu décomposer les éventuelles naissances multiples, où les enfants pouvaient être de sexes différents. Pour cela, j'ai créé une variable nombre total additionnant les deux modalités de la question 34B « *How many sons and daughters have you given in the last birth ?* ». J'ai ensuite créé la variable dichotomique naissance masculine, pour les cas où la modalité correspondant au nombre de fils était supérieure à 0. Puis j'ai étendu le fichier à partir de la variable nombre total, afin que chaque enfant né apparaisse sur une ligne différente en cas de naissance multiple. Enfin, j'ai corrigé le sexe de la naissance, dans le cas où une naissance multiple incluait un garçon mais également au moins une fille. Alors cette naissance n'est plus considérée comme naissance masculine ; cette opération permet ainsi de ne pas surévaluer le rapport de masculinité à la naissance.

---

<sup>118</sup> En raison de la taille considérable de l'échantillon, l'ACM a été calculée sur un échantillon de 10% de la base de données.

<sup>119</sup> À partir de la question 46 sur le nombre de pièces puis de chambres du logement et de la question 47 sur le nombre de mètres carrés du logement.

<sup>120</sup> À partir de la question 48 sur le matériau de construction du mur porteur, de la question 49 sur le matériau de construction du toit et de la question 50 sur le matériau de construction principal des murs.

<sup>121</sup> À partir des questions 53 à 56 sur la source d'énergie utilisée pour l'éclairage, celle utilisée pour la cuisine, la source d'eau potable et les toilettes.

<sup>122</sup> À partir de la question 57 qui liste la possession éventuelle d'une télévision, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une machine à laver, d'un réfrigérateur, de l'air conditionné et d'une moto. Cette question inclue également la possession d'une radio, mais cette modalité a été enlevée en raison de son caractère peu discriminant en 2009.

### *Variables créées*

Naissance ayant eu lieu dans les 12 derniers mois : dans cette thèse, le calcul du rapport de masculinité à la naissance s'effectue sur les naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement ; ne disposant pas de l'âge actuel des enfants – certains n'ayant peut-être pas survécu jusqu'à la date du recensement –, mais uniquement de leur mois et leur année de naissance, j'ai calculé, en mois, le temps écoulé entre la date du recensement (1<sup>er</sup> avril 2009) et leur date de naissance.

Rang de naissance : une variable essentielle dans le calcul du rapport de masculinité à la naissance est le rang des naissances concernées. En effet, nous verrons dans le sixième chapitre qu'un rapport de masculinité déséquilibré au rang un (induit par le recours aux avortements sexo-sélectifs dès la première naissance) ou au rang trois (majoritairement après avoir eu deux filles), traduit des stratégies différentes chez les mères concernées et les couples plus largement. Ne disposant pas d'une telle variable, j'ai calculé le rang de cette dernière naissance grâce aux questions 33a, 33b et 33c, qui déterminent pour chaque femme le nombre d'enfants résidant dans le ménage, résidant dans un autre ménage et décédés.

#### - Les pondérations

Dans les données brutes, la pondération « individus » a été créée par l'Office Général des Statistiques afin de réajuster l'échantillon, pour qu'il soit représentatif de l'ensemble de la population ; la pondération est donc basée sur les résultats préliminaires de l'énumération exhaustive de la population, c'est-à-dire sur le questionnaire court. Cependant, le rapport de l'Office Général des Statistiques de 2011 montre qu'au sein d'un même ménage, la pondération donne plus de poids aux hommes qu'aux femmes et ce à tous les âges. Il est possible que cette pondération ait été créée afin de compenser la sous-énumération des groupes spéciaux (tels que la police, l'armée et les diplomates) dans l'échantillon, basé sur le questionnaire long : étant principalement des populations masculines, la proportion d'hommes aurait été rehaussée.

Mais la conséquence de cette pondération est de surestimer le nombre de petits garçons également et donc le rapport de masculinité des enfants : ainsi, le rapport de masculinité infantile ou infanto-juvénile est supérieur au rapport de masculinité à la naissance, alors que la surmortalité naturelle des garçons en bas âge, plus vulnérables dans les premières années de vie, devrait au contraire rendre ces rapports de masculinité inférieurs au rapport de masculinité à la naissance. La pondération « individus » biaise donc la distribution par âge et par sexe des enfants, qui ne devrait pas être affectée par la sous-évaluation de ces groupes spéciaux. C'est pourquoi, sur le modèle de l'analyse effectuée dans le rapport de 2011, j'ai créé une nouvelle pondération, à partir de la pondération du fichier « ménages », cette dernière n'ayant pas été réajustée par l'Office Général des Statistiques selon le sexe.



J'ai également créé une pondération pour le fichier « dernière naissance », basée sur cette pondération « ménages », mais réajustée pour les naissances multiples. J'ai ainsi divisé la pondération des ménages par le nombre d'enfants nés lors de la dernière naissance, c'est-à-dire par la variable « nombre total », pour éviter par exemple qu'une mère ayant eu des jumeaux n'ait un poids statistique deux fois plus important.

### 1.2.2. *Modéliser les probabilités d'agrandissement*

En complément de l'analyse de la masculinité des naissances, j'ai utilisé les données du recensement pour modéliser les probabilités d'agrandissement des familles selon le sexe des enfants déjà nés ; j'ai ainsi cherché à mesurer la propension des couples à augmenter leur descendance finale dans le but de s'assurer la naissance d'un fils (Guilmoto 2012a). Il s'agit donc, de manière séquentielle, de mesurer la proportion de femmes qui passent d'une parité à la suivante, en prenant comme variable discriminante la composition sexuelle de leur descendance. Je reviendrai sur l'aspect théorique de cette opération dans le quatrième chapitre et me contenterai de présenter la méthodologie ici.

- Construction d'un nouveau fichier des fratries

Les probabilités d'agrandissement des familles selon le sexe des enfants déjà nés supposent de disposer de l'histoire génésique des mères, mais dans le recensement vietnamien de 2009, les femmes en âge de procréer déclarent seulement le nombre d'enfants qu'elles ont eu et la date de leur dernière naissance ; il est impossible de connaître la composition exacte de leur descendance à partir du volet du questionnaire sur leur fécondité. J'ai donc construit un fichier regroupant les fratries uniquement, à partir du premier volet du questionnaire, décrivant les individus vivant dans le ménage, leur âge et leur lien au chef de ménage. Les enfants et petits-enfants du chef de ménage sont ainsi identifiés en s'assurant des liens de parenté et séparés en deux fichiers distincts. Dans le fichier des « petits-enfants », les ménages comportant plus d'un individu à la fois *marié* et *enfant du chef de ménage* sont éliminés – soit environ 6% de ce fichier des « petits enfants » ; en effet, ce sont des ménages où des cousins peuvent cohabiter et être identifiés à tort comme des frères et sœurs.

À chaque enfant d'une fratrie est ensuite attribué :

- un rang de fratrie selon son âge,
- une variable *dummy* correspondant à la présence éventuelle d'un aîné,
- une variable *dummy* correspondant à la présence éventuelle d'un enfant cadet,

- une variable correspondant à la composition sexuelle de sa fratrie, divisée en trois catégories : « garçon(s) », « fille(s) » et « mixte ». Cette dernière variable tient compte de son sexe et celui de son/ses aîné(s) éventuel(s), pas de celui de son/ses cadet(s) éventuel(s).

Ces deux fichiers, « enfants du chef de ménage » et « petits-enfants du chef de ménage » sont ensuite agrégés pour former la population des fratries. Enfin, seuls les enfants ayant entre 0 et 10 ans révolus sont gardés dans le calcul des probabilités d'agrandissement, afin de limiter les cas où un membre de la fratrie a déjà quitté le foyer. En effet, dans cette tranche d'âge, seuls les enfants de rang élevé risquent d'avoir un frère ou une sœur aîné(e) ayant quitté le foyer familial<sup>123</sup> et n'étant pas recensé dans le même ménage. Le niveau de fécondité étant faible au Viêt Nam (2,03 enfants par femme en 2009), ces enfants ayant un rang de naissance élevé représentent une faible proportion de la population des fratries. Ainsi, sur une population totale de 2 200 723 enfants âgés de 0 à 10 ans révolus, 7,8 % sont de parité quatre ou supérieure. J'ai par ailleurs décidé d'agréger, dans les calculs, les données des enfants de rang trois et plus, notamment afin que les erreurs éventuelles où le rang d'un enfant est surestimé aient un poids statistique négligeable. Toutefois, il reste un biais lié à la possible mortalité ou à l'absence éventuelle (causée par la migration ou en cas de divorce par exemple) de membres de la fratrie.

À partir de ces fratries, je pourrai calculer la probabilité pour qu'un enfant ait un petit frère ou une petite sœur, selon son rang dans la fratrie, son sexe et celui de son ou ses éventuel(s) aîné(s). Ce calcul sera ensuite décliné selon différentes variables individuelles.<sup>124</sup>

#### - Analyse des fonctions de survie

Pour calculer les probabilités d'agrandissement des familles, j'utilise l'estimateur de Kaplan-Meier. Celui-ci correspond au calcul de la fonction de survie : pour chaque période de temps (ici, une année), je calcule la proportion d'individus qui « survit » à un évènement donné. Dans le cas étudié ici, la sortie d'observation (soit la « mort ») correspond à la naissance d'un enfant supplémentaire. Je vais donc calculer, pour chaque année de 0 à 10, quelle proportion d'enfants sort de l'échantillon, en raison de la naissance d'un enfant cadet et quelle proportion « survit ». Quant à la durée, elle est calculée de deux manières différentes selon les individus. Lorsqu'un enfant n'a pas

---

<sup>123</sup> Si il existe une variable sur les enfants ayant quitté le ménage dans le fichier sur la fécondité des femmes, cette variable est inexistante dans le fichier « individus ».

<sup>124</sup> Notons que cette méthode de calcul est longitudinale, mais que la perspective est transversale ; en effet, les calculs sont effectués sur des femmes qui n'ont pas forcément atteint leur descendance finale, puisque toutes les cohortes sont confondues. Les données sont donc tronquées à droite.

de cadet, la durée d'observation correspond à son âge au moment du recensement. Au contraire, lorsqu'il a un petit frère ou une petite sœur, la durée d'observation est égale à l'intervalle intergénéral, c'est-à-dire son âge moins l'âge de son cadet au moment du recensement.

La méthode de Kaplan-Meier est une estimation du maximum de vraisemblance, qui va calculer pour chaque individu la probabilité qu'il survive à l'évènement entre chaque période de temps et la suivante, soit entre l'âge  $n$  et l'âge  $n+1$ . Ainsi, pour un enfant de 10 ans, est calculée pour chaque année depuis sa naissance, la probabilité qu'il ait un petit frère ou une petite sœur. Cette méthode renforce donc la robustesse statistique du calcul, puisque celui-ci est effectué à chaque période, pour chaque individu, jusqu'à ce qu'il sorte de l'échantillon. Notons ici qu'il existe une différence entre les individus qui sortent de l'échantillon parce qu'ils ne survivent pas – en raison de la naissance d'un cadet – et les individus qui sont censurés, en raison de leur âge. Ainsi, les enfants âgés de moins de 10 ans n'ayant pas de cadet sont censurés à droite ; ils sortent de l'échantillon avant que l'on puisse déterminer s'ils ont survécu à l'évènement à la fin de la période évaluée, c'est-à-dire si ils auront un petit frère ou une petite sœur avant l'âge de 10 ans. Ils sont cependant comptés pour chaque période précédant leur censure.

J'utilise également une autre modélisation permettant de calculer les probabilités d'agrandissement. Grâce à la régression de Cox, j'estime les risques relatifs (ou risques proportionnels) d'avoir un enfant supplémentaire, selon la composition sexuelle de la fratrie. La méthode de Cox est une régression multiple, dans laquelle la variable dépendante est la « fonction de risque » correspondant à une durée donnée. Elle permet de calculer les risques proportionnels et ainsi d'explorer les effets simultanés de différentes variables sur le risque de « mort » des individus, c'est-à-dire la naissance d'un enfant supplémentaire – là où l'estimateur de Kaplan-Meier permet seulement de calculer les probabilités d'agrandissement sur des sous-échantillons (par région, lieu de résidence, niveau d'éducation ou niveau socio-économique du ménage, ethnicité, etc.).

- Mesurer le rapport de masculinité différentiel selon la présence d'un fils

Ce fichier des fratries m'a également permis d'approfondir l'analyse de la masculinité des naissances, que je traiterai dans le sixième chapitre. J'ai ainsi pu mesurer les rapports de masculinité différentiels selon la présence éventuelle d'un frère aîné. Ces rapports de masculinité ne sont donc pas calculés sur les naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement, mais sur 222 687 enfants âgés de moins de un an, après correction par le quotient de survie différentiel. Cependant, dans ce fichier des fratries existent uniquement des variables relatives aux enfants ou aux caractéristiques du ménage et non les caractéristiques socio-économiques des mères. Cela empêche malheureusement d'inclure, dans le calcul des déterminants de la masculinité des naissances (par régression logistique), le sexe des enfants déjà nés comme facteur du recours aux avortements sexo-sélectifs.

### 1.3. L'enquête intercensitaire de 2014

---

Mise en place par l'instance responsable des recensements au sein de l'Office Général des Statistiques, l'Enquête Intercensitaire de la Population et du Logement 2014 avait pour objectif d'évaluer entre deux recensements l'évolution au niveau provincial de plusieurs indicateurs démographiques relatifs à la fécondité, la mortalité et les migrations, ainsi que d'estimer la taille de la population vietnamienne au niveau districtuel. Là encore, l'objectif politique affiché était de faciliter la préparation du Plan quinquennal de Développement Socio-économique 2016-2020. L'enquête a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2014, mais le comptage s'est étendu jusqu'au 20 avril. Les données brutes de l'enquête ont pu être récupérées en septembre 2014, lorsque j'ai aidé à produire une étude sur l'évolution de la masculinité des naissances, dont les premiers résultats ont été présentés à l'Office Général des Statistiques à Hanoi en novembre 2014.

La méthode d'échantillonnage est identique à celle du recensement de 2009, c'est-à-dire qu'elle se base sur un découpage du pays en zones d'énumération. Pour cette enquête intercensitaire, l'échantillonnage a été effectué sur 20% des zones d'énumération, soit 37 395 zones. A partir de ces zones, 5% de l'ensemble des ménages vietnamiens ont été enquêtés, soit 4 214 452 individus répartis dans 1 121 850 ménages. 760 200 ménages (3,4% de l'ensemble des ménages vietnamiens) ont été enquêtés à partir du « questionnaire court », ce qui permet à l'échantillon d'être représentatif au niveau districtuel, tandis que 361 650 ménages (soit 1,6% de l'ensemble des ménages vietnamiens) ont été interrogés avec le « questionnaire long » (placé en annexe 17), cette partie de l'échantillon étant alors représentative au niveau provincial. Si l'organisation de l'enquête est similaire à celle du recensement – le chef de ménage répond aux questions, excepté celles relatives à la fécondité des femmes –, la définition du ménage a cependant légèrement évolué. Dans l'enquête de 2014, un ménage est constitué d'individus vivant ensemble ou partageant les repas, alors que les deux conditions devaient être réunies pour former un ménage dans le recensement de 2009.

Le questionnaire court est identique à celui du recensement de 2009, tandis que le questionnaire long a connu quelques modifications. S'il comporte également quatre volets relatifs aux caractéristiques des individus, à la fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans, à la mortalité et au logement, certains aspects comme le niveau d'éducation<sup>125</sup> ou les individus décédés<sup>126</sup> ont été plus détaillés, notamment grâce à des questions de synthèse permettant de vérifier la cohérence des réponses. Le questionnaire long comprend également deux nouvelles questions sur l'âge au premier mariage. Au

---

<sup>125</sup> Les variables sur l'éducation sont ainsi plus nombreuses dans l'enquête intercensitaire (6 questions contre 4 dans le recensement de 2009), mais également mieux élaborées. Par exemple, la variable relative au nombre d'années d'études est directement utilisable, car elle correspond au nombre total d'années d'études effectuées pour atteindre le niveau d'éducation actuel et non au nombre d'années nécessaires pour obtenir le diplôme concerné (deux années pour un master par exemple, cf. la section 2.2.1).

<sup>126</sup> Ce volet du questionnaire comprend également plus de variables : outre la question sur la mortalité maternelle, le volet « mortalité » compte dix questions en 2014 contre cinq questions en 2009.

contraire, aucune question relative à l'emploi des individus âgés de plus de 15 ans n'a été conservée dans cette enquête. J'ai utilisé ou créé les mêmes variables que celles décrites pour le recensement de 2009, en dépit de quelques modifications mineures. Par exemple, les six modalités de la variable décrivant le lien de l'individu au chef de ménage ont légèrement évolué : si la modalité « petit-enfant » a disparu en 2014, la modalité « autre » a été affinée et divisée en « autre parent » et « autre personne sans lien de parenté ». En ce qui concerne la variable sur la religion, je dispose cette fois-ci du détail des religions pratiquées avec 13 modalités, allant du bouddhisme au catholicisme, de l'islam à la secte bouddhiste hoa hao et du caodaisme à la religion balamon, proche de l'hindouisme et pratiquée par certains Cham. J'ai également créé une variable synthétique pour le niveau socio-économique des ménages, sur le même modèle que celle du recensement de 2009. Les variables utilisées sont sensiblement identiques et issues du volet sur le logement, sauf celle relative aux biens possédés par le ménage : dans l'enquête de 2014, la radio a disparu au profit de la connexion internet, du chauffe-eau et de la voiture. Enfin, le questionnaire long de 2014 comporte des questions plus élaborées sur l'histoire génésique, avec notamment le détail du sexe des enfants vivant dans le ménage, partis ou décédés. Surtout, une question permet de décrire précisément la date de naissance, le sexe et le rang de naissance des cinq premiers enfants de chaque femme recensée (les naissances de rang supérieur ne sont pas enregistrées ; cf. la question 36 du questionnaire placé en annexe 17). Cette dernière question m'a permis d'isoler facilement une population des fratries<sup>127</sup>, chaque naissance déclarée devenant un individu ; j'ai ainsi pu procéder au calcul des probabilités d'agrandissement selon la composition sexuelle de la fratrie.

En ce qui concerne le calcul des rapports de masculinité à proprement parler, il a été effectué sur trois types de données :

- Tout d'abord, la structure de la population par âge et par sexe, calculée à partir des deux questionnaires – donc sur l'ensemble de la population recensée, soit 5% des ménages vietnamiens. J'ai regardé le rapport de masculinité (après correction par le quotient de survie différentiel par sexe) d'une population de 347 414 enfants nés entre 2009 et 2013<sup>128</sup>. Cette population a permis d'analyser les différences régionales et les variations selon le niveau socio-économique du ménage. L'avantage de ce fichier est qu'il contient la totalité de l'échantillon, mais il ne permet pas de connaître les caractéristiques socio-économiques des mères.
- Pour cela, les calculs ont été effectués sur un fichier de 508 327 « naissances », issu de la question sur l'histoire génésique des femmes. En raison de la taille réduite de l'échantillon et pour permettre les

---

<sup>127</sup> Cette population des fratries peut comporter des enfants décédés au moment de l'enquête, mais nés vivants ; cela n'est cependant pas précisé dans les données.

<sup>128</sup> Pour faciliter la compréhension et permettre la comparaison avec les données du recensement de 2009 (enfants nés entre 2004 et 2008), les naissances de janvier à mars 2014 ont été écartées.

comparaisons de sous-populations, les naissances des enfants ayant moins de cinq ans (donc nés entre avril 2009 et mars 2014) ont été agrégées, soit 93 411 naissances. Ce fichier a également permis de calculer les rapports de masculinité par parité, selon la présence éventuelle d'un frère aîné et d'étudier les facteurs déterminants de la masculinité des naissances avec des régressions logistiques.

- Enfin, la question relative à la dernière naissance, dont j'ai restreint les données aux 12 mois précédant l'enquête, a permis de calculer un rapport de masculinité à la naissance sur le même modèle que le fichier du recensement de 2009.

#### **1.4. Les différents systèmes d'enregistrement des naissances.**

---

Notons pour commencer qu'il existe un certain nombre d'enquêtes nationales dont je n'ai pas directement analysé les données pour calculer la masculinité des naissances – principalement pour des raisons de taille d'échantillon – mais dont je citerai quelques résultats, issus des rapports publiés. Ces enquêtes sont l'Enquête Démographique et de Santé de 2002 (qui comporte 2 145 naissances en agrégeant les cinq années précédant l'enquête) et les enquêtes annuelles de population et planification familiale de l'Office Général des Statistiques, portant sur un échantillon de 3 % de la population. L'enquête intercensitaire de 2014 est similaire à ces enquêtes, mais l'échantillon de 5 % permet les calculs désagrégés.

Intéressons-nous désormais aux différents systèmes d'enregistrement des naissances au Viêt Nam, afin de comprendre pourquoi ces données ne sont pas utilisées ; en effet, les analyses quantitatives effectuées dans ce travail de thèse sont exclusivement établies à partir des données du recensement 2009 et de l'enquête intercensitaire 2014. Pour commencer, l'enregistrement des naissances au Viêt Nam n'est pas systématique. Ainsi, selon l'enquête MICS <sup>129</sup> de 2011, le taux d'enregistrement des naissances <sup>130</sup> au Viêt Nam s'élève à 95 %, mais les disparités territoriales existent mais sont faibles, puisque le taux varie de 97,1 % en zone urbaine à 94,2 % en zone rurale <sup>131</sup> ; il existe toutefois peu de différences entre filles et garçons, les premières étant légèrement plus déclarées, respectivement 95,3 % contre 94,6 % (UNICEF *et al.* 2011). Les délais légaux pour déclarer une naissance sont d'un mois en

---

<sup>129</sup> Les enquêtes MICS (*Multiple Indicator Cluster Survey* : Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples) sont des enquêtes conduites dans de nombreux pays par UNICEF, qui permettent d'évaluer la situation des femmes et des enfants à partir d'un certain nombre d'indicateurs, palliant à l'absence de données dans ces pays.

<sup>130</sup> Il est calculé à partir d'un indicateur égal à la proportion d'enfants de moins de cinq ans dont la naissance est déclarée.

<sup>131</sup> Cependant les plus grandes variations sont relatives au niveau socio-économique du ménage ou au niveau d'éducation de la mère.

plaine et deux mois dans les zones plus reculées et la procédure a été assouplie en 1998, les migrants pouvant désormais déclarer une naissance là où elle a eu lieu et non plus forcément au lieu de résidence officiel des parents (UNICEF 2002). Par ailleurs, l'un des objectifs de la « Stratégie Nationale en matière de population » pour la période 2001-2010 du gouvernement vietnamien était d'améliorer les statistiques d'état-civil, en concevant notamment des actes de naissance, de décès et de mariage, qui sont désormais délivrés par le Ministère de la Justice<sup>132</sup>, à travers ses antennes communales.

En ce qui concerne les registres de naissance à proprement parler, il en existe trois types différents, administrés respectivement par l'Office Général des Statistiques, le Ministère de la Santé et l'Office Général pour la Population et la Planification Familiale.

- Le premier est tenu par chaque chef de village, qui rapporte les données au département de la statistique du district ; celles-ci sont ensuite centralisées par l'Office Général des Statistiques au niveau national.
- Le second registre correspond au « système d'information et de gestion de la santé » du Ministère de la Santé, qui comptabilise les accouchements dans les hôpitaux publics et les grossesses suivies dans les centres de santé communaux<sup>133</sup>.
- Enfin, le troisième registre est celui qui se rapproche le plus d'un système d'état-civil<sup>134</sup>. Datant de 1993, ce système repose sur des formulaires papiers remplis par des « collaborateurs de population » dans chaque village ou arrondissement urbain. Ceux-ci sont des habitants de la zone, rémunérés 50 000 VND par mois (soit environ deux euros) pour tenir à jour les informations des 100 à 300 ménages<sup>135</sup> dont ils sont responsables ; il y a environ 270 000 collaborateurs dans le pays.

---

<sup>132</sup> Notons que le Ministère de la Sécurité Publique collecte également des informations sur les ménages régulièrement.

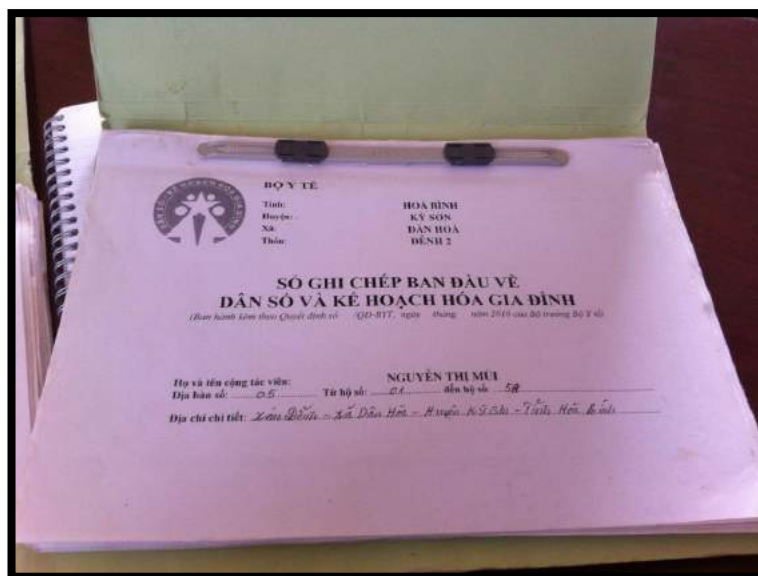
<sup>133</sup> Selon les explications du FNUAP à Hanoi, les données sont reportées au « Département de la santé maternelle et infantile » du Ministère tous les deux mois et il est estimé qu'environ 95% des naissances sont comptabilisées dans ce registre. Dans les centres de santé communaux, les grossesses des femmes sont répertoriées sur un grand tableau (cf. la photographie 5 dans le troisième chapitre).

<sup>134</sup> Un exemple donné lors du terrain exploratoire (voir section 3.1) permet de comprendre pourquoi ces différents systèmes sont de qualité médiocre d'une part et ne sont pas forcément cohérents entre eux d'autre part. Traditionnellement, une femme qui donne naissance pour la première fois peut retourner chez ses parents pour accoucher puis y rester deux mois. La naissance sera alors potentiellement déclarée deux fois par le département de la statistique (par le chef du village du mari et le chef du village des parents de l'épouse), mais une seule fois par le système d'enregistrement de la population du GOPFP.

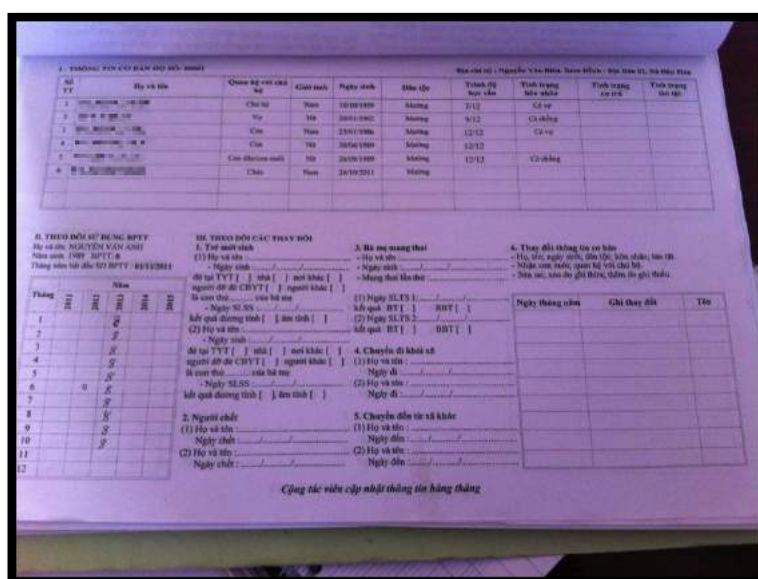
<sup>135</sup> Le nombre de ménages couverts par un collaborateur varie selon la zone géographique du village ou de l'arrondissement urbain ; le fait qu'il soit situé en zone urbaine ou rurale, en plaine ou en montagne, n'implique pas les mêmes difficultés pour accéder à chaque ménage.

Dans ce registre, à chaque ménage correspond une fiche (cf. exemplaire sur la photographie 4). Cette fiche comprend les caractéristiques des individus sur le premier tableau (nom, lien au chef de ménage, sexe, date de naissance, origine ethnique, niveau d'éducation, statut marital) ; le deuxième tableau décrit le moyen de contraception moderne éventuellement utilisé, mois par mois, par les femmes mariées en âge de procréer ; enfin, la troisième partie de la fiche détaille les éventuels changements intervenus dans le ménage (naissances, avec notamment le sexe et le rang de cette naissance, décès, grossesses, émigration, immigration).





Photographie 3. Registre de population d'un village du district de Ky Son, province de Hoa Binh



Photographie 4. Exemple d'une fiche relative à un ménage multigénérationnel

Source : V. Becquet, novembre 2013

A chaque nouvel évènement démographique survenant dans un ménage, la fiche est modifiée par le collaborateur. Tous les mois, ces fiches sont rassemblées au niveau communal et un employé de l'Office Communal pour la Population et la Planification Familiale vérifie les données. Les données des différents villages de la commune sont ensuite regroupées dans un nouveau formulaire papier, envoyé au district. Les employés du district mettent à jour les fiches des ménages et rencontrent les employés communaux chaque mois ; les fiches ménages modifiées sont ensuite renvoyées dans

les villages pour être insérées dans les registres des collaborateurs. Au niveau du district le système est informatisé, puis les données sont transmises à l'Office Provincial pour la Population et la Planification Familiale et enfin à l'organe national, le GOPFP, tous les 11 du mois<sup>136</sup>.

Si ce système d'enregistrement des naissances paraît idéal, de par son exhaustivité, pour calculer le rapport de masculinité vietnamien, en réalité plusieurs facteurs semblent affecter la qualité des données, malgré l'informatisation récente (2011) du système qui a permis de pallier le risque de pertes lié à la transmission de formulaires depuis les villages jusqu'à Hanoi. Selon un fonctionnaire de l'Office Général pour la Population et la Planification Familiale, rencontré en août 2012 à Hanoi, leur faible rémunération induit une importante rotation des collaborateurs<sup>137</sup> d'environ 30% par an, qui affecte le suivi des ménages. Il apparaît également que les migrations sont mal répertoriées, certains migrants étant comptabilisés plusieurs fois quand d'autres ne le sont pas du tout. Enfin, ce système repose sur le fait que les collaborateurs font partie des villages dont ils sont responsables, ils sont voisins des personnes qu'ils enquêtent, partagent le quotidien d'une communauté villageoise familière et cette proximité facilite le suivi des ménages ; lorsqu'une femme est enceinte par exemple, le village entier est au courant. En ville cependant, les liens sociaux sont plus lâches, ce qui complique ces questions parfois intrusives, sur la contraception par exemple. Par ailleurs, si j'ai pu récupérer ces données dans le cadre d'une mission pour le FNUAP, en réalité seul l'Office Général des Statistiques a le droit de publier officiellement des données sur la population vietnamienne. Ces données du GOPFP seront tout de même comparées, à l'échelle nationale, aux données du recensement 2009 et de l'enquête intercensitaire, dans le sixième chapitre.

---

<sup>136</sup> Si les données relatives aux naissances sont exclusivement transmises au GOPFP, celles sur les décès sont également récoltées par le Département de la Justice et de la Statistique de la province et celles sur les migrations par le Ministère de la Sécurité Publique. Ces registres de population et plus particulièrement la partie relative à l'utilisation de la contraception, sont ainsi une preuve frappante de la manière dont la population vietnamienne est contrôlée par le gouvernement.

<sup>137</sup> Ils sont appelés collaborateurs car ils ne sont pas considérés comme des employés de l'Etat ; « *au fond, ce sont des volontaires* » a ainsi expliqué le fonctionnaire du GOPFP.

## 2. Et comprendre les rôles de genre au sein des familles

Au-delà de l'analyse statistique de la masculinité des naissances vietnamiennes, ce travail de thèse cherche à comprendre le contexte général dans lequel s'inscrit le recours de certains couples à la sélection sexuelle prénatale. C'est pourquoi, après une première analyse des données du recensement de 2009, des enquêtes de terrain ont été effectuées afin d'appréhender les rôles de genre au sein des couples et les raisons qui expliquent ce « besoin » d'avoir un fils qui s'exprime dans de nombreuses familles vietnamiennes. Trois enquêtes ont été effectuées dans des provinces différentes pour comprendre les disparités régionales. L'objectif était de retracer les généalogies afin de décrire les rapports de parenté, les négociations intrafamiliales, le lien à la terre et l'éventuelle corésidence de plusieurs générations au sein d'un ménage. Ces enquêtes ont également permis de comprendre de quelle manière le déséquilibre du rapport de masculinité est compris, mesuré, combattu et ses conséquences anticipées, du niveau national au niveau local. La mise en place de ces enquêtes s'est faite en parallèle de plusieurs missions effectuées auprès du FNUAP. Celles-ci ont permis à la fois de récupérer des données (registres de naissances du GOPFP, enquêtes annuelles du GSO et enquête intercensitaire de 2014), mais aussi de rentrer très vite dans le vif du sujet – avec une première mission qui a servi de terrain exploratoire – et de rencontrer les acteurs politiques de la lutte contre le déséquilibre du rapport de masculinité.

### 2.1. Le terrain exploratoire

---

Le terrain exploratoire a eu lieu en août 2012, lors de la première mission pour le FNUAP. Ce dernier a soutenu le GOPFP dans la mise en place d'un projet d'intervention pilote dans la province de Hai Duong<sup>138</sup>, afin de lutter contre le recours à la sélection sexuelle prénatale. Si le projet modèle est efficace, il sera alors appliqué dans les provinces les plus touchées par le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance. Cette intervention a impliqué la mise en place d'une enquête mixte (quantitative et qualitative) au deuxième semestre 2012<sup>139</sup>, préliminaire à la mise en œuvre du projet, puis comportera une nouvelle enquête après trois ans de projet, à la fin de l'année 2015. Cette mission d'août 2012 avait pour objectif de mieux comprendre le contexte politique, sanitaire et culturel de la province d'intervention pour concevoir l'enquête préliminaire et définir des indicateurs afin de mesurer l'efficacité de cette intervention. Pour cela, plusieurs acteurs ont été rencontrés, ce qui m'a permis d'avoir

---

<sup>138</sup> Cette province a notamment été choisie parce qu'elle comporte l'un des rapports de masculinité les plus déséquilibrés du pays, mais également car il est estimé que 95% des naissances ont lieu dans des structures de santé (centres de santé, cliniques ou hôpitaux), ce qui facilite la collecte des données et le calcul du rapport de masculinité à la naissance.

<sup>139</sup> Cette enquête a été mise en place dans la province d'intervention et dans une province témoin, dans laquelle le projet n'est pas exécuté, afin de pouvoir mesurer l'efficacité de ce projet.

une vue d'ensemble sur la problématique de la masculinité des naissances vietnamiennes.

D'une part, plusieurs rencontres ont été organisées avec l'Office Général pour la Population et la Planification Familiale à Hanoi, notamment avec le directeur adjoint Monsieur Dinh Huy Duong, qui est devenu un interlocuteur privilégié pour comprendre l'aspect politique de la lutte contre le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance, mais également une aide précieuse pour l'obtention des autorisations de recherche. Ces rencontres ont également permis d'avoir accès aux registres de naissances du GOPFP. D'autre part, nous avons passé deux jours dans la province de Hai Duong, au cours desquels nous avons tout d'abord rencontré les différents acteurs institutionnels impliqués dans la lutte contre la sélection sexuelle prénatale : l'équipe en charge du projet au sein de l'antenne provinciale de l'Office pour la Population et la Planification Familiale, l'Union des Femmes, l'Union des Paysans et le Département de la Justice et de la Statistique de la province. Cette réunion s'est transformée en entretien collectif sur les raisons de la préférence pour les garçons<sup>140</sup>. Nous avons également visité l'hôpital général de Chi Linh<sup>141</sup>, en présence d'inspecteurs de santé et du directeur adjoint du Département de la Santé de la province et deux cliniques privées ; si ces visites étaient initialement orientées pour obtenir des renseignements sur l'interdiction de la détermination du sexe par échographie et l'application de la loi, la présence des autorités a limité la récolte d'informations<sup>142</sup>. Pour finir, nous avons visité le district rural de Thanh Mieu et rencontré l'équipe en charge du projet au niveau du district, puis le comité populaire du village de Làng Tieû Lâm. Nous avons également réalisé deux entretiens approfondis auprès de deux femmes, la première ayant deux fils et la seconde deux filles.

Ce premier court terrain a eu l'avantage de me confronter rapidement à la bureaucratie vietnamienne et de me permettre de comprendre les différents niveaux dans la hiérarchie administrative, et notamment la manière dont les décisions sont prises au niveau national, mais appliquées du sommet à la base à travers plusieurs relais, de la province au district, puis à la commune et au village. Il m'a également permis d'appréhender plus globalement les raisons sous-jacentes du déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance et les raisons qui étaient avancées pour expliquer la préférence pour les garçons, à la fois de manière plus « officielle » par les autorités, mais également chez deux femmes, l'une avec et l'autre sans fils ; à partir de ces informations j'ai pu affiner mon guide d'entretien. Il m'a enfin donné une vision inédite de la manière dont la population est comptée et contrôlée à travers le système des

---

<sup>140</sup> Par exemple, la corésidence a été avancée comme une raison centrale de la préférence pour les garçons, ce qui m'a conduit à orienter la construction du guide d'entretien vers la généalogie des familles et la transmission de la terre.

<sup>141</sup> Depuis 2004, l'hôpital de Chi Linh participe à un suivi démographique et de santé mis en place par l'École de Santé Publique de Hanoi.

<sup>142</sup> La pratique étant interdite, les personnels interrogés ont évité d'en discuter devant les autorités provinciales.

« collaborateurs de population », que je n'aurais sans doute pas réussi à avoir autrement et de comprendre le rôle des différentes organisations de masse.

## **2.2. Trois enquêtes sur les pratiques reproductives et la préférence de genre**

À la suite de ce terrain exploratoire, trois enquêtes qualitatives ont été menées entre les mois d'octobre 2012 et novembre 2013. J'ai ainsi effectué deux séjours au Viêt Nam, le premier pendant huit mois (d'août 2012 à avril 2013) et le second pendant sept mois (d'août 2013 à février 2014) ; j'étais pour cela accueillie à l'*Institute for Population and Social Studies* (IPSS), au sein de l'Université Nationale d'Économie de Hanoi. Les enquêtes se sont déroulées dans trois provinces différentes, sélectionnées en raison de leurs particularités et de leurs niveaux différents du rapport de masculinité à la naissance (cf. carte 6). La première enquête a eu lieu à Hai Duong (rapport de masculinité à la naissance égal à 120,2 en 2009)<sup>143</sup> en octobre 2012 ; la seconde s'est déroulée en janvier 2013 à Ninh Thuận (rapport de masculinité à la naissance égal à 110,8 en 2009)<sup>144</sup> ; et la troisième enquête a été menée en novembre 2013 dans la province de Hanoi (rapport de masculinité à la naissance égal à 113,2 en 2009).<sup>145</sup>

La première enquête a été effectuée à Hai Duong car c'est une province où le déséquilibre est l'un des plus forts du pays, mais également parce que c'était le lieu de l'enquête exploratoire, où les contacts étaient déjà établis. Située au cœur du delta du fleuve Rouge et donc berceau de la civilisation kinh dont elle est peuplée à 99,6% (Ministry of Planning and Investment et coll. 2010), elle permet de conduire des entretiens dans un contexte où la pression pour avoir un fils semble exacerbée, en comparaison du reste du pays. J'ai enquêté deux environnements différents, le district de Viêt Hoa (dans la ville de Hai Duong) et le district de Thanh Hà (rural), afin de mesurer les différences, puisque la monographie du GSO (Ministry of Planning and Investment et coll. 2011a) avait montré que le déséquilibre était plus fort en milieu rural. La seconde enquête a eu lieu à Ninh Thuận pour plusieurs raisons ; tout d'abord, la dernière principauté cham se trouvait dans cette province jusqu'en 1832 et une grande partie des Cham identifiés comme tels aujourd'hui demeurent dans cette province. Colonisée par les Kinh relativement récemment, Ninh Thuận présente un caractère unique au croisement de deux systèmes de normes, patrilinéaires et matrilinéaires. Cependant, le caractère particulier des colons kinh (paysans sans terre, forçats, etc.) mène à s'interroger sur leur lien aux traditions familiales et à la terre des ancêtres. Ces raisons ayant été identifiées comme des facteurs forts expliquant le « besoin » d'avoir

---

<sup>143</sup> Source : données du recensement 2009 publiées par l'Office Général des Statistiques (Ministry of Planning and Investment et coll. 2010).

<sup>144</sup> Source : données du recensement 2009 publiées par l'Office Général des Statistiques (Ministry of Planning and Investment et coll. 2010).

<sup>145</sup> Source : données du recensement 2009 publiées par l'Office Général des Statistiques (Ministry of Planning and Investment et coll. 2010).

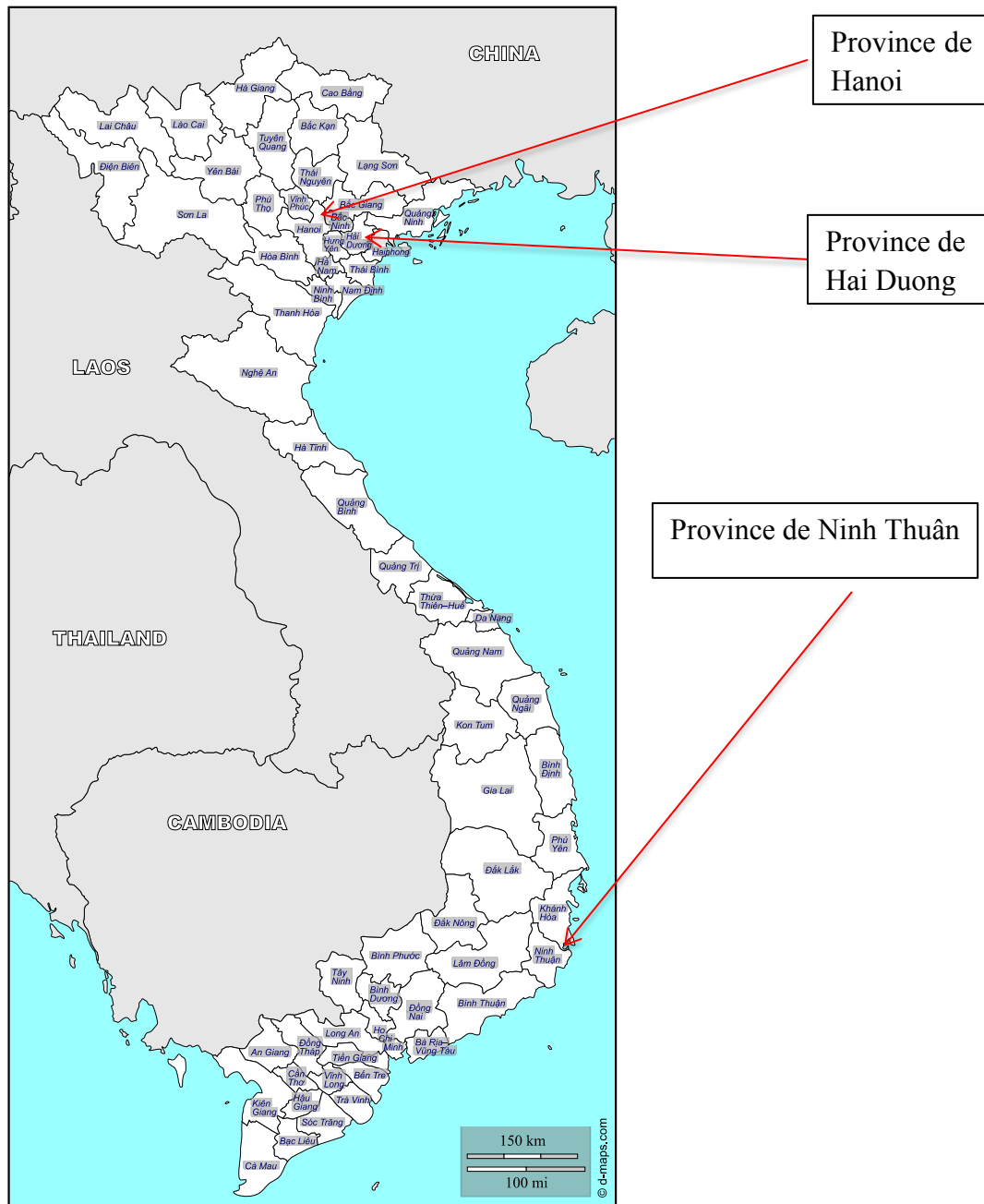
un fils dans diverses études (Bélanger 2002 ; UNFPA 2011) et par les premiers résultats de l'enquête à Hai Duong, il me semblait intéressant d'interroger des Cham matrilineaires, mais également des Kinh identifiés comme patrilinéaires, afin de questionner leurs intentions et comportements de fécondité. Ninh Thuân présentait également l'avantage d'avoir été peu enquêtée, en comparaison de la région du fleuve Rouge. Par ailleurs, Ninh Thuân a un rapport de masculinité à la naissance tout de même déséquilibré, (environ 111 en 2009). Là encore, j'ai enquêté un district urbain, la ville de Phan Rang et le district rural de Ninh Hai. Enfin, la troisième enquête a eu lieu à Hanoi, lors du deuxième séjour de terrain. Puisque cette préférence pour les garçons semblait fortement liée au culte des ancêtres et au soutien des parents âgés, j'ai cherché à questionner ces raisons dans la province de Hanoi, où l'on peut imaginer que la transmission de la propriété ou la coresidence se pense autrement dans un milieu urbanisé et proche de la métropole. Pour cela, trois districts ont été enquêtés : le district urbain de Hà Đông, le district péri-urbain de Đông Anh et le district rural<sup>146</sup> de Ung Hòa, afin d'élargir les catégories socio-économiques des personnes incluses dans l'échantillon. Ces districts ont été choisis par commodité pour les autorisations d'enquête, car ils faisaient l'objet d'une autre enquête effectuée pour le GOPFP sur les parents qui ont plus de deux enfants.

En réalité, j'avais tout d'abord envisagé de conduire la troisième enquête à Binh Duong, dans la région du Sud-Est, pour que mon échantillon comporte trois régions différentes ; enquêter à Hô Ch Minh-Ville m'ayant été fortement déconseillé en raison des difficultés à obtenir les autorisations dans cette ville, j'avais considéré Binh Duong, province placée juste au nord de l'ancienne Saïgon. Mais cette province comportant un nombre très important de migrants venus du Nord du pays, il a semblé que l'échantillon présenterait alors bien d'autres caractéristiques, en raison de ces migrations, qui risquaient de compliquer l'analyse. J'ai enfin envisagé d'enquêter une province du delta du Mékong, mais il est vite apparu qu'il serait compliqué d'organiser l'étude, car les liens entre le GOPFP à Hanoi et ces provinces du Sud sont assez lâches et, habitant à Hanoi, la distance ne me permettait pas de me faire connaître auprès des autorités locales. C'est pourquoi j'ai finalement préféré enquêter Hanoi.

---

<sup>146</sup> Si ce district est défini comme « rural », nous verrons dans le cinquième chapitre que cette définition pose question.

Carte 6. Les trois provinces enquêtées



Source : d-maps.com

### 2.3. La méthodologie d'enquête

---

L'enquête repose sur des entretiens semi-directifs approfondis afin d'observer les pratiques reproductives et les comportements de fécondité de parents vietnamiens, ainsi que la préférence de genre et les différences entre garçon et fille au sein d'une fratrie. Des hommes et des femmes ont été interrogés séparément<sup>147</sup>, à propos de leur profil socio-économique, leur mariage, leurs comportements reproductifs (utilisation de la contraception, détermination du sexe de leurs enfants par échographie et usage global de cette technique de soins prénataux, expérience de l'avortement), ainsi que sur des normes culturelles spécifiques (le culte des ancêtres, l'héritage et l'aide aux parents âgés) et leur connaissance de la problématique de la masculinité des naissances (cf. le guide d'entretien, relativement similaire pour les hommes et les femmes, en annexe 1). Ces entretiens individuels sont des *récits de vie* (Bertaux 2010) ; ils permettent de décrire de manière précise le parcours des individus, leurs relations avec l'entourage familial et communautaire, leur quotidien, ainsi que leurs rôles dans les différentes sphères publiques et privées, leurs normes et leurs perceptions. J'ai ainsi cherché à broser une image générale de leur vie, afin de mieux comprendre les contraintes auxquelles ils peuvent faire face en termes de fécondité et ce qui les pousse éventuellement à vouloir s'assurer la naissance d'un fils.<sup>148</sup> En effet, comme le rapportait déjà Danièle Bélanger dix ans auparavant, le désir d'avoir un fils transparait dans les témoignages comme un point primordial de la « *construction sociale des désirs reproductifs* » (2006 : 254).

Ces entretiens ont été réalisés avec l'aide d'une interprète, Binh, qui m'a assistée durant ces trois enquêtes. Rencontrée par l'intermédiaire d'une amie ayant collaboré avec elle au sein de l'ONG *Population Services International* – qui opère dans le champ de la santé reproductive –, Binh est titulaire d'un master en Études du Genre de l'Université de Wellington en Nouvelle-Zélande. Cela lui assure à la fois un bon niveau en anglais et une certaine sensibilité face à la problématique de ma recherche. Elle a pu effectuer les trois enquêtes avec moi, ce qui a permis à Binh de comprendre précisément comment je souhaitais orienter les entretiens et de contribuer finement à l'interprétation des histoires racontées. La routinisation des entretiens en équipe a permis de maîtriser complètement le guide d'entretien et d'interroger les personnes de manière plus fluide et informelle. Chaque personne interrogée a signé une autorisation après une présentation détaillée du contexte de l'enquête et la confidentialité des témoignages recueillis a été préservée, en s'assurant de notre seule présence lors des entretiens ; les entretiens étaient enregistrés, afin d'être retranscrits en vietnamien puis traduits en

---

<sup>147</sup> J'ai pris le parti d'interroger en majorité un seul membre de chaque couple ; si cela ne permet pas de recouper des perceptions différentes entre mari et femme vis-à-vis d'une même situation, j'ai choisi de multiplier les histoires familiales dans l'agenda serré de chaque enquête. Toutefois, deux entretiens avec un couple ont été effectués à Hanoi.

<sup>148</sup> Et ce quelle que soit la méthode utilisée, médicale ou traditionnelle (cf. chapitre trois).



anglais<sup>149</sup>. Binh me résumait chaque réponse afin que je formule une relance, mais ce procédé a été de plus en plus lissé à mesure que les entretiens se répétaient. Chaque entretien a duré entre 45 minutes et deux heures.

Des entretiens de groupe exclusivement féminins ou masculins ont également été organisés afin d'analyser plus finement les rapports familiaux intergénérationnels et la pression familiale et communautaire qui s'exerce autour du sexe de l'enfant à naître. Le but de ces entretiens de groupe était de faire émerger des aspects que je n'avais pas forcément anticipés, en poussant les six hommes ou les six femmes<sup>150</sup> à échanger autour de thématiques préalablement définies (voir guide en annexe 2). En m'inspirant notamment des articles de Jenny Kitzinger (1994 ; 1995), sociologue de la santé, sur la méthodologie des entretiens de groupe, et cherchant à créer une atmosphère décontractée, j'ai organisé ces discussions en plaçant les participants en cercle autour d'une table comportant des boissons et des fruits et en m'asseyant à l'écart. Placée à côté, Binh présentait la recherche, demandait à chaque participant de se présenter<sup>151</sup>, puis proposait un thème de discussion et réorientait parfois ou insistait sur un aspect qui paraissait intéressant. Compte tenu du nombre de participants, elle n'a pas pu traduire en direct les échanges, mais s'efforçait de résumer le sens de la discussion de temps à autre. Profitant de ces longues conversations – entre deux heures et trois heures et demies – auxquelles je participais peu, j'ai pris le parti d'observer la communication non verbale qui s'instaurait entre les participants et de les prendre en photo<sup>152</sup>. Cela a permis à la fois de prendre en compte la dynamique de groupe et éventuellement de prévenir Binh pour qu'elle se concentre sur un participant plus timide, mais aussi de créer un lien plus informel avec les personnes interrogées grâce à l'appareil photo. Être seulement dans la position de l'observatrice et non animatrice du groupe ou participante, m'a permis de saisir un peu mieux la complexité des rapports qui s'instauraient entre les participants (Bozon 2006).

## 2.4. Les autorisations d'enquête

---

Par ailleurs, faire de la recherche au Viêt Nam suppose une certaine organisation et un budget conséquent. Il est nécessaire tout d'abord d'avoir un visa particulier, obtenu grâce à l'institut d'accueil (l'IPSS dans mon cas) qui établit une demande auprès

---

<sup>149</sup> J'ai choisi l'anglais et non le français car c'était notre langue commune de travail avec Binh ; cela nous a permis de revoir ensemble certains entretiens retranscrits et de discuter de l'interprétation. Elle a par ailleurs traduit elle-même quelques retranscriptions.

<sup>150</sup> Notons toutefois que deux entretiens de groupe organisés à Hai Duong n'ont compté que cinq participants, en raison d'une indisponibilité de dernière minute : le premier en milieu urbain avec des femmes et le second en milieu rural avec des hommes.

<sup>151</sup> Il était demandé à chacun son nom, son âge, le sexe et l'âge de ses enfants, son occupation et celui de son époux/se et les membres de son ménage (pour déterminer une éventuelle corésidence).

<sup>152</sup> Chaque personne interrogée a également signé une autorisation sur le droit à l'image. Ce sont ces photos qui illustrent ce manuscrit de thèse.

de l'université, transmise ensuite au Département de Coopération Internationale du Ministère de l'Éducation et de la Formation, puis au Département de l'Immigration. Ensuite, la mise en place d'enquêtes est étroitement surveillée et l'approbation d'un comité d'éthique est nécessaire à l'obtention des autorisations de recherche. J'ai donc rédigé pour chaque enquête un protocole de recherche précis, comprenant à la fois les objectifs et la méthodologie, les caractéristiques des personnes qui allaient être interrogées, un emploi du temps détaillé à la demi-journée et le budget de l'enquête (voir le protocole rédigé pour la recherche à Hai Duong en annexe 3). L'Office pour la Population et la Planification Familiale a ensuite organisé chaque enquête et choisi les participants, selon les critères que j'avais élaborés ; les différentes antennes ont donc été rémunérées, à hauteur de 50 USD pour l'Office de Population de la Province, 60 USD pour chaque Office de Population des districts enquêtés et 60 USD pour chaque Office de Population au niveau communal. Les participants ont également été dédommagés pour le temps consacré à chaque entretien, selon des règles précises qui m'ont été communiquées par l'IPSS : 10 USD pour les officiels au niveau provincial tels que l'Office de Population, le Comité Populaire ou l'Union des Femmes, 5 USD pour les chefs de village et 2,5 USD pour les parents interrogés.

Si l'obtention des autorisations d'enquête a entraîné quelques délais, en réalité l'accord a été facilement acquis. Comme en témoigne Catherine Scornet vis-à-vis de sa recherche sur la fécondité dans le delta du fleuve Rouge (2006), la masculinité des naissances aujourd'hui, comme la réduction de la croissance démographique dans les années 1990, constitue un enjeu important pour le gouvernement vietnamien, qui a donc plutôt tendance à soutenir la recherche sur ces thématiques. Si l'étude a donc été étroitement contrôlée en amont, à aucun moment il ne m'a été imposé un droit de regard sur les entretiens ou les résultats ; il n'a jamais été demandé par les autorités, locales comme nationales, de parcourir et vérifier les données recueillies. Si le premier entretien à Hai Duong a été effectué en présence d'une employée de l'Office communal de Population et Planification Familiale, elle a facilement compris et accepté que les entretiens suivants soient réalisés sans elle pour respecter l'intimité des personnes interrogées<sup>153</sup>. Cette confiance a sans doute été facilitée par le terrain exploratoire qui a permis, pour les autorités provinciales de Hai Duong, d'associer mon nom à une mission officielle de travail auprès du GOPFP. Ensuite, M. Duong le directeur adjoint du GOPFP, a lui-même transmis ma demande aux autorités provinciales de Ninh Thuân, ce qui a également accéléré le processus, alors qu'une étude auprès d'une minorité ethnique pouvait poser quelques problèmes. J'ai tout de même été contrôlée, lors du premier jour d'enquête dans le district rural de Ninh Hai, auprès des Cham, par la police locale qui n'avait pas été prévenue qu'une chercheuse étrangère devait passer quelques jours dans cette zone. Cependant, après deux heures de négociation et quelques appels

---

<sup>153</sup> Ce problème ne s'est posé que dans la province de Hai Duong ; il me semble que sa présence n'était pas tant liée à une volonté de contrôler ce qui allait être dit (contrairement à ce qu'a expérimenté Lisa Eklund dans son étude de la préférence pour les garçons en Chine, 2011a), qu'à un certain devoir, un rôle officiel à respecter en tant que fonctionnaire, rémunérée pour nous accompagner et nous aider.

auprès du POPFP, la situation s'est débloquée. Enfin, l'enquête à Hanoi s'est faite en supplément d'une recherche sur les parents ayant un troisième enfant, effectuée par l'IPSS pour le GOPFP, ce qui a grandement facilité l'organisation.

## **2.5. Le déroulement des entretiens**

---

Les personnes interrogées ont été sélectionnées directement par les travailleurs des centres communaux de santé, en lien avec l'Office Provincial pour la Population et la Planification Familiale, à partir de plusieurs caractéristiques que j'avais établi : âge, genre, nombre et sexe des enfants. À Hai Duong comme à Hanoi, les entretiens semi-directifs individuels ont eu lieu au domicile des enquêtés, tandis que les entretiens de groupe ont été enregistrés dans la salle du Comité Populaire du village enquêté. À Ninh Thuân cependant, l'intégralité des entretiens s'est effectuée dans les salles communales. Je n'ai donc pas contacté moi-même les participants des enquêtes mais j'ai été introduite par les autorités locales ; cela a certainement créé un biais dans mon échantillon, mais également dans les réponses qui m'ont été données<sup>154</sup>. Je ne sais pas de quelle manière ils ont été recrutés, ni ce qui leur a été dit pour qu'ils acceptent de participer à cette étude. Il semble cependant que l'introduction ait été assez vague, puisque Binh a parfois dû préciser que nous ne travaillions pas sur un projet ou pour une ONG luttant contre la sélection sexuelle prénatale ; Binh nous présentait au début de chaque entretien comme une équipe de chercheuses travaillant sur le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance et cherchant à comprendre le contexte de cette problématique. Si l'on peut penser que cette introduction à travers les autorités locales a pu parfois provoquer la méfiance des personnes interrogées, elle m'a en réalité permis de bénéficier d'une certaine confiance, car je n'étais plus seulement une inconnue, chercheuse étrangère, arrivant dans un village pour interroger des gens sur des aspects intimes de leur vie personnelle. Toutefois, une anecdote notée dans mon carnet de terrain montre que ce statut créait une certaine distance qu'il a fallu accepter. Lors du deuxième entretien que nous avons conduit avec Binh à Hai Duong, soit au tout début de ces enquêtes de terrain, la femme était présente au début de la discussion avec son mari – le participant prévu – et le couple a commencé à plaisanter sur le fait que c'était un honneur de recevoir une étrangère dans leur maison, qu'ils en avaient eu une insomnie la veille et que le village entier attendait derrière la porte pour me rencontrer. Au-delà de la plaisanterie, on peut sentir la gêne provoquée par ma présence et la perspective de se confier à une inconnue. Pour contrer cet indéniable déséquilibre, dû à mon statut d'universitaire européenne, venant enquêter dans un pays lointain, moins riche, sur un phénomène par eux-mêmes qualifié de « féodal », il a parfois été

---

<sup>154</sup> Comme le démontre Lisa Eklund dans sa recherche sur la préférence pour les garçons en Chine (2011a), cette intervention des autorités locales – qu'elle nomme « gardiens » - ne signifie pas que les enquêtes sont infructueuses, car cela supposerait l'existence d'une réalité objective que les « gardiens » empêchent d'appréhender. Reconnaître leur rôle dans la sélection des enquêtés et la production des données est cependant primordial.

avantageux pour Binh et moi d'être deux femmes d'environ 30 ans non mariées. Si cela a été sujet à de nombreuses plaisanteries, cela a également rétabli une certaine égalité, en ce que nous n'avons aucune expérience sur le mariage ou le fait d'être parent ; nous étions celles qui venaient pour apprendre, comprendre, et non les détentrices du savoir.

### *Les participants*

Les trois enquêtes ont un échantillon similaire regroupant des personnes ayant seulement des filles, interrogées séparément des personnes ayant un ou plusieurs fils. Dans les deux premières provinces, huit entretiens individuels et quatre entretiens de groupe ont été effectués, avec autant d'hommes que de femmes interrogées.

- À Hai Duong, l'intégralité des individus enquêtés était mariée et d'origine Kinh ; les quinze femmes étaient âgées de 25 à 51 ans et les quatorze<sup>155</sup> hommes de 28 à 55 ans.
- L'échantillon à Ninh Thuân est plus varié : si tous les individus interrogés sont mariés, deux hommes de 36 et 39 ans et quatorze femmes de 28 à 44 ans sont Kinh, tandis que quatorze hommes de 28 à 52 ans et deux femmes de 25 à 33 ans sont Cham.
- À Hanoi, des entretiens individuels et deux entretiens de couples ont été effectués, avec six hommes âgés de 28 à 34 ans et six femmes âgées de 25 à 42 ans, tous mariés et d'origine Kinh.

Notons que les prénoms des 73 personnes interrogées ont été modifiés afin de conserver leur anonymat (cf. la liste des participants en annexe 4).

Pour les deux premières enquêtes, nous avons également rencontré un(e) chef(fe) de village dans chaque district – deux femmes à Hai Duong et deux hommes à Ninh Thuân – et quatre chefs de clan, qui étaient exclusivement des hommes. De plus, nous avons visité des centres communaux de santé afin de vérifier les registres de naissance et interrogé des praticiens de santé au sein des hôpitaux de province et des cliniques privées, pour se renseigner sur la détermination du sexe par échographie. À Hai Duong, Binh a également discuté informellement avec plusieurs femmes dans les salles d'attente, à l'hôpital et dans une clinique privée. Enfin, nous avons organisé dans les trois provinces des réunions avec des organisations civiles telles que l'Union des Femmes ou l'Union des Paysans, avec le Comité Populaire au niveau provincial et communal, ainsi que l'Office Provincial pour la Population et la Planification Familiale, afin de cerner les politiques et les campagnes locales mises en place pour lutter contre la sélection sexuelle prénatale. Plusieurs discussions informelles avec M. Duong du

---

<sup>155</sup> Il y a 14 hommes enquêtés à Hai Duong et non 15, car nous avons eu la surprise de retrouver en entretien collectif un homme que nous avons interrogé deux jours auparavant en entretien individuel. Il me semblait toutefois intéressant de le conserver deux fois dans l'échantillon car l'entretien collectif, moins approfondi, permet cependant d'aborder des aspects inédits.

GOPFP à Hanoi, ont également eu lieu entre décembre 2012 et novembre 2014, discussions qui m'ont permis de mieux comprendre les politiques de population et la position officiellement défendue par le gouvernement.

Notons enfin que du fait de la sélection des personnes interrogées par les autorités locales, parfois les participants n'avaient pas les caractéristiques prévues. Il y a ainsi eu un entretien collectif à Hai Duong, normalement organisé avec des femmes ayant seulement des filles, mais dans lequel une femme avait en réalité un fils. De même à Ninh Thuân, un homme avait une fille lors d'un entretien collectif avec des hommes n'ayant que des garçons.

Du fait des multiples étapes de traduction (du vietnamien à l'anglais puis au français) induisant une inévitable perte de sens, je n'ai pas procédé à une analyse discursive détaillée. Cependant ces trois enquêtes, mises en place pendant deux longs séjours de terrain durant lesquels je vivais à Hanoi, m'ont permis de connaître le Viêt Nam, de commencer à apprendre sa langue,<sup>156</sup> et de mieux comprendre le contexte culturel, politique et économique du pays. J'ai choisi d'organiser mes données avec le logiciel Nvivo, qui m'a permis de faire émerger des pistes d'analyse, en recoupant les grands thèmes abordés lors des enquêtes dans des contextes différents et de faire apparaître des similarités et des divergences.

## **2.6. Entretien collectif complémentaire**

---

Un entretien collectif avec des étudiants de Hanoi a également été organisé, dans le cadre d'une formation à l'analyse qualitative. Travaillant à l'IPSS au mois d'octobre 2013, j'ai été invitée par la Professeure Luu Bich Ngoc, la directrice de l'Institut, à participer à cette formation dispensée par le Professeur Hirofumi Ando, accueilli pendant un mois. Celui-ci nous a notamment présenté la méthode des « ten-seeds », qui consiste à faire émerger des raisons expliquant un phénomène et à demander aux participants de les classer puis de les expliquer (Welch et Jayakaran 2002). Notamment utilisée dans le cadre de la recherche-action, c'est une méthode intéressante pour comprendre rapidement le contexte d'un phénomène et les facteurs expliquant certains comportements, avant de procéder à une enquête qualitative ou quantitative plus poussée. Ce n'était bien sûr pas mon cas, puisque cela a eu lieu après deux ans de recherche sur le sujet ; cependant, dans le cadre d'un exercice pratique, j'ai testé cette méthode avec les autres étudiants présents à cette formation, ayant entre 20 et 22 ans. Je leur ai demandé quelles étaient selon eux les raisons expliquant l'importance accordée au Viêt Nam à la naissance d'un fils, puis de classer ces raisons grâce aux dix cailloux.

---

<sup>156</sup> Durant ma première année de doctorat, j'ai pris des cours de vietnamien à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales à Paris, cours que j'ai poursuivis avec un professeur particulier lors de mon premier séjour à Hanoi. Cependant, je n'ai pas réussi à investir suffisamment de temps pour pouvoir maîtriser cette langue monosyllabique et tonale.

Si ce matériau est insuffisant pour être analysé en tant que tel dans le corpus qualitatif, il m'a cependant permis de discuter de cette problématique avec de jeunes adultes non mariés et n'ayant pas encore d'enfants, ce qui a conduit à aborder de nouveaux aspects intéressants, notamment les points de vue de jeunes femmes en milieu urbain, sur les rôles de genre actuels et la place des femmes dans la famille.

Cette méthode a également été testée lors de la seconde mission de travail pour le FNUAP en novembre 2013, trois jours durant lesquels j'ai aidé à former des membres du GOPFP et du GSO sur le calcul du rapport de masculinité à la naissance et sur la qualité des données sur les naissances. Cela a été l'occasion de revoir des interlocuteurs connus du GOPFP et de rencontrer des personnes du GSO, de discuter avec des collaborateurs de population, ainsi que de récupérer de nouvelles données sur les naissances. Une troisième mission de travail a été effectuée en novembre 2014, pour analyser les données de l'enquête intercensitaire 2014. Ce dernier séjour de 3 semaines a également été l'occasion de rencontrer différents chercheurs travaillant sur la famille vietnamienne, afin de confronter mes analyses à leur connaissance et de développer de nouvelles perspectives relatives aux causes et conséquences de la préférence pour les garçons ; j'ai également revu M. Duong du GOPFP pour avoir les dernières informations sur la prise en charge politique du problème de la masculinité des naissances vietnamiennes.







## Chapitre 3. Les facteurs intermédiaires de la hausse du rapport de masculinité à la naissance au Viêt Nam

---

La masculinité des naissances vietnamiennes est une conséquence directe de la discrimination sexuelle prénatale – en l’absence d’erreur de mesure et de discrimination postnatale, comme nous l’avons vu dans l’introduction de cette thèse. Les démographes conviennent généralement que le recours aux avortements sexo-sélectifs émerge dans certains pays lorsque trois préconditions sont réunies, selon le cadre théorique développé par Guilmoto (2009, 2012) à partir du modèle d’Ansley Coale de 1973, qui analyse l’adoption de nouveaux comportements reproductifs selon les trois dimensions de disposition (« *readiness* »), de volonté (« *willingness* ») et de capacité (« *ability* »). Il apparaît en effet que les pays où se développe la pratique de la sélection sexuelle prénatale témoignent tous – à des degrés inégaux et pour des raisons différentes – d’une forte préférence pour les garçons, d’un accès aux technologies de sélection et d’un taux de fécondité en baisse. Ainsi, les couples qui ont recours aux avortements sexo-sélectifs sont disposés à le faire (facteur de *demande*), parce qu’ils ont une préférence pour les garçons liée à différents arguments sociaux, culturels et économiques, mais ils en ont également la possibilité (facteur d’*offre*), grâce à la légalité du recours à l’avortement provoqué et le développement de nouvelles technologies telles que les appareils échographiques. Enfin, le niveau faible de la fécondité exerce une *pression* sur les couples, qui ont alors la volonté de recourir aux avortements sexo-sélectifs, puisqu’avoir peu d’enfants augmente la probabilité qu’ils n’aient que des filles<sup>157</sup>. Avant d’aller plus avant dans l’analyse du phénomène à proprement parler – en étudiant la préférence pour les garçons telle qu’elle se traduit dans les comportements et désirs reproductifs d’une part et le déséquilibre des naissances d’autre part –, je vais m’attacher dans ce chapitre à détailler ces trois facteurs dans le contexte particulier du Viêt Nam.

Si la préférence pour les garçons est le facteur le plus ancien, il convient cependant d’analyser quelles institutions construisent cette préférence et de quelle manière elle est reproduite et négociée dans la société vietnamienne actuelle. La faible fécondité est plus récente et a été encouragée par différentes politiques de planification familiale, mais la norme d’une famille restreinte est devenue une préférence intériorisée, dans un nouveau contexte économique dans lequel éduquer des enfants représente un investissement de plus en plus coûteux. En réalité, le véritable phénomène déclencheur du recours à la sélection sexuelle prénatale semble être le

---

<sup>157</sup> En effet, la probabilité de ne pas avoir de fils est égale à 24 % pour les couples n’ayant que deux enfants, contre 6 % des couples avec quatre enfants et 1 % des couples avec six enfants.

développement des échographies et l'amélioration de leur qualité dans les années 2000, qui a permis aux femmes de déterminer le sexe du fœtus à un stade plus précoce de la grossesse. Ainsi, si Bryant suggère que la baisse de la fécondité aurait pu induire un affaiblissement de la patrilinéarité (2002), il semble que le progrès médical a en réalité engendré un renforcement de la préférence pour les garçons, notamment dans les comportements reproductifs. Il ne s'agit pas toutefois de considérer ces technologies comme une cause de la discrimination prénatale, mais plutôt comme un moyen (Croll 2000). Par ailleurs, je vais m'attacher dans ce chapitre à analyser les variations socio-économiques mais également régionales, qui sous-tendent l'intensité de la préférence pour les garçons, de la faible fécondité et du recours aux technologies de reproduction.

## 1. La préférence pour les garçons

Comme l'explique Elisabeth Croll, les travaux ethnographiques sur l'Asie montrent que la préférence pour les garçons correspond à un discours dans lequel des qualités, des fonctions et des capacités différentes sont attribuées aux filles et aux fils. Cette préférence est reproduite au sein d'une culture de « raisonnement de genre » (*gender reasoning*), c'est-à-dire un environnement dans lequel les filles sont considérées comme « *secondaires et un complément, mais rarement un substitut aux garçons* » [traduction de l'auteure] (Croll 2000 : 132). De ce concept de raisonnement de genre découle le fait que garçons et filles ont une valeur différente et différents rôles économiques et sociaux ; les fils sont donc *primordiaux*, en ce que les filles ne peuvent pas les remplacer (Eklund 2011a). Selon divers auteurs, la préférence pour les garçons est le reflet de l'inégalité des relations de genre et il faut donc l'appréhender en relation avec le statut des femmes dans une société (Mason 1987 ; Croll 2000) ; en effet, c'est un indicateur de la *stratification de genre* (Connell 1987). C'est pourquoi il m'a semblé utile de retracer l'évolution des rôles des femmes vietnamiennes dans la société du XXe siècle dans le premier chapitre de ce manuscrit, mais également les différences régionales de ces statuts féminins, qui s'expliquent par l'histoire particulière du pays.

Dans une famille patrilinéaire centrée autour du pouvoir patriarcal<sup>158</sup>, si les filles prennent en charge le travail domestique et prennent soin des membres de leur belle-famille, la valeur de ce travail est incomparable à celle du travail des fils et de l'apport économique qui y est associé (Croll 2000). Un *contrat intergénérationnel* lie les parents à leurs fils, qui héritent des biens en échange du soutien lorsqu'ils sont âgés et de la responsabilité du culte des ancêtres. Nous allons voir que ce contrat est actuellement renégocié dans les sociétés asiatiques en général et au Viêt Nam en particulier,

---

<sup>158</sup> Si le terme « patriarcal » peut être critiqué en ce qu'il définit trop largement la subordination des femmes, tout en étant trop rigide pour permettre d'appréhender la manière dont les hiérarchies genrées sont contestées par les hommes et les femmes (cf. Greenhalgh 2013), je l'utilise ici précisément dans le sens confucianiste, c'est-à-dire le pouvoir des hommes âgés sur les plus jeunes et la domination des hommes sur les femmes.

notamment en raison du vieillissement de la population et de l'évolution du marché économique (Croll 2006) ; les filles apportent de plus en plus une aide économique à leurs parents. Cependant, le travail des filles n'est pas reconnu de la même manière et le rôle symbolique du fils subsiste, ce qui explique pourquoi s'assurer de la naissance d'un fils demeure central dans les désirs reproductifs des couples.

### **1.1. L'indispensable fils pour la reproduction des patrilignages**

---

Comme nous l'avons vu, loin d'être « traditionnelle », la patrilinéarité s'est développée au Viêt Nam au cours des siècles, à travers l'idéologie confucianiste, renforcée par les dynasties pour asseoir leur pouvoir et rigidifier leur succession au trône. Si les valeurs confucéennes furent adoptées par les lettrés et les membres de la classe aisée, sous la dynastie Lê (1428-1788), dans l'espoir d'améliorer leur statut social en se conformant à l'idéologie d'État, la majorité du peuple conserva durant cette période ses valeurs et ses pratiques antérieures, fondées sur un système de parenté bilatéral (Haines 1984 ; Yu 2008). Ce n'est en réalité que plus tard, sous la dynastie Nguyễn (1802-1945), que le confucianisme se développa dans l'ensemble de la population.

À l'époque des Lê s'établit donc une différence entre la classe aisée et les paysans en milieu rural, pour qui les fils constituent une main d'œuvre indispensable pour le travail des champs ; les femmes ont également un rôle économique important, puisqu'elles sont en charge du commerce. Au contraire, dans la classe aisée, les femmes ne travaillent pas et elles doivent respecter les trois obligations du confucianisme, à savoir la soumission au père, puis au mari et enfin au fils. Là se développe l'importance du culte des ancêtres, qui était pratiqué dans la société vietnamienne avant l'influence du confucianisme, mais porte à partir de cette époque la signification de la transmission de la lignée, ce qui renforce les patrilignages. La piété filiale devient un concept central de la vie familiale ; avoir un fils est essentiel, car il est indispensable pour continuer la lignée et accomplir le devoir de rendre le culte aux ancêtres. Ne pas donner naissance à un héritier mâle est ainsi considéré comme la pire des impiétés (Mai 1991). La filiation, comme le mariage, est une affaire de famille et chaque individu porte une responsabilité envers ses ancêtres mais également ses descendants – c'est particulièrement vrai pour le fils aîné, qui deviendra le chef spirituel et politique du groupe de descendance mais également pour les femmes, notamment au sein de leur belle-famille. Sous la dynastie Nguyễn au XIXe siècle, l'application des valeurs confucéennes se rigidifie dans l'ensemble de la société et la piété filiale est en quelque sorte institutionnalisée dans les articles du nouveau code légal, qui porte le nom de l'empereur Gia Long. Dans ce contexte, les couples emploient différentes stratégies pour s'assurer la naissance d'un fils.

Il existe ainsi plusieurs stratégies de substitution en cas de non conception d'un garçon. Les couples choisissent parfois un neveu de l'époux qui prendra soin d'eux

lorsqu'ils seront âgés puis héritera des biens ; ce type d'adoption permet ainsi la transmission de la lignée (Mai 1991 ; Khuât 2009). Plus souvent cependant, les couples ont recours à la polygamie ; les femmes étant jugées responsables du sexe des enfants, une deuxième épouse sera peut-être plus *capable* de donner naissance à un fils. La première femme étant toujours la plus légitime, elle est considérée comme la mère – non biologique, mais sociale – de l'enfant de la concubine (Bélanger 2004 ; Khuât 2009). Ces stratégies valent mieux que d'avoir un descendant de « l'autre » sexe qui assume le rôle du fils (Croll 2000 ; Bélanger 2002), car l'homme est la « *personnification du lignage dans le présent. (...) Si un homme meurt sans progéniture masculine, son lignage entier, y compris ses ancêtres et ses descendants non encore nés, mourra avec lui* » [traduction de l'auteure] (Mai 1991 : 51). C'est la preuve de la valeur symbolique attachée au corps du fils, à son *sexe* ; ainsi, le corps masculin est « *transformé en matérialisation de l'histoire patrilinéaire* » [traduction de l'auteure] (Rydström 2002 : 361). Au contraire, les filles n'ont pas de « *moralité innée* » puisqu'elles ne peuvent pas transmettre la lignée [traduction de l'auteure] (Eklund 2011a : 39) et ce n'est qu'en tant qu'épouses qu'elles participent à ce devoir. Les liens entre ancêtres et descendants sont donc tissés entre les hommes uniquement, sans que les lignées familiales périclitent. Cependant, si la contribution des hommes repose dans leur « graine », celle-ci est déposée et nourrie dans l'utérus de la femme ; c'est donc à travers le corps féminin que les lignages survivent (Gammeltoft 2014). Avec le prix de la fiancée point également l'idée d'appropriation par la belle-famille de la capacité reproductive de la nouvelle épouse (Pham 1999). C'est pourquoi la corésidence patrilocale, décrite plus largement dans le premier chapitre de ce manuscrit, entraîne le fait qu'une fille est élevée *pour* une autre famille (Nussbaum 2000). Si l'endogamie des mariages vietnamiens au sein des villages atténue cette réalité, en ce que la proximité permet aux filles de garder un lien avec leur famille natale, il n'en reste pas moins vrai qu'élever une fille ne « rapporte » pas autant que d'élever un garçon.

Ce raisonnement de genre, qui induit une différence de rôle et de valeurs entre les enfants selon leur sexe, est renforcé par la notion de *complémentarité de genre*, qui est commune dans les cultures asiatiques (Croll 2000). À l'époque des Lê déjà, cette complémentarité se retrouve dans la société vietnamienne sous plusieurs aspects : quand il n'y a pas de fils, le bien culturel (le *huong hỏa*) peut être hérité par une fille, le gendre endossant alors la responsabilité du culte de ses ancêtres. La complémentarité existe également dans les lignées, puisqu'un individu appartient à la lignée de son père mais également à celle de sa mère (Luong 1984). Cette complémentarité induit cependant une domination : si une fille peut hériter du bien culturel, elle est cependant secondaire et un fils est *préféré*. De même la lignée paternelle est dominante par rapport à la lignée maternelle. C'est donc en ce sens que l'on parle de *préférence de genre*, même si une fille est également désirée et appréciée.

Par ailleurs, jusqu'à la colonisation par les Kinh entre le Xe siècle et le XVIIIe siècle, le Sud du Viêt Nam était majoritairement peuplé par les Cham matrilineaires et les Khmer bilatéraux, qui n'avaient donc pas de préférence pour les fils. Outre le

brassage culturel qui s'est ensuite effectué au cours des siècles lors de la « marche vers le Sud », le caractère des colons a également atténué la patrilinéarité des familles dans le Sud. En effet, ceux-ci étaient notamment des forçats ou des paysans sans terre, qui s'installaient sur une terre nouvelle et entretenaient donc un lien différent à leur lignée familiale, plus distant que celui décrit précédemment (Do 1991).<sup>159</sup> La confucianisation a également été plus tardive au sud du territoire vietnamien, car il se trouvait peu de lettrés confucéens parmi les premiers migrants colonisant ces terres méridionales (Do 1991) ; c'est surtout à l'époque de l'empereur Gia Long, au XIXe siècle, que cette idéologie s'implante dans cette partie du pays, bientôt remise en cause par l'éducation « à la française » dans la classe moyenne urbaine.

Ainsi, si la famille patrilinéaire est l'un des éléments principaux expliquant la préférence pour les garçons que l'on retrouve notamment en Asie (Pham 1999 ; Das Gupta *et al.* 2003 ; Khuât 2009), elle suppose un ensemble complexe de pratiques et rituels, qui ne sont pas statiques mais évoluent avec le temps. Dans l'histoire vietnamienne récente, les communistes au pouvoir dans le Nord ont cherché à renforcer la famille nucléaire afin de lutter contre les patrilignages et améliorer l'égalité des citoyens, afin de renforcer leur engagement dans la défense de la nation. Ils ont mis en place de nombreuses structures collectives pour prendre en charge des fonctions assurées par la famille élargie comme la garde d'enfants en bas âge ou le soutien aux personnes âgées et ont également essayé de supprimer les cérémonies rituelles. Toutefois, les familles vietnamiennes ont résisté à l'élimination de ces rituels, en raison de la connexion symbolique entre ces rites de passage qui marquent les transitions du cycle de vie et la lignée familiale ; à travers l'hommage aux ancêtres décédés, ils renforcent les liens familiaux entre les vivants (Malarney 2002). Puis au moment du Dôï Moi, l'État s'est en partie retiré des structures sociales collectives et a revalorisé la famille, afin de mettre en place la nouvelle « économie de marché à orientation socialiste », centrée sur l'unité économique du ménage. Cette période a vu ressurgir le culte des ancêtres et les traditions rituelles. Bien qu'ils n'aient jamais disparu, ces rituels, qui permettent d'assurer l'entraide entre les membres d'une lignée à travers une connexion symbolique, ont pris une nouvelle dimension à la fin des années 1980, dans un contexte où la solidarité familiale était importante pour remplacer les structures d'aides étatiques. À cette époque se multiplient en outre les discours politiques genrés, qui servent à atteindre les objectifs économiques et renforcent le pouvoir patriarcal des lignages dans les villages. L'État du Dôï Moi met également en avant une certaine image de la famille « traditionnelle », « vertueuse », pour lutter contre l'individualisme qui menace avec l'ouverture économique à l'Occident<sup>160</sup>. Cela favorise le développement de « *valeurs patriarcales reconstruites* » [traduction de l'auteure]

---

<sup>159</sup> En effet, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre de ce manuscrit, la patrilinéarité est accentuée par le lien des Vietnamiens à la terre familiale, transmise de génération en génération, dans laquelle sont enterrés les ancêtres à qui le culte est rendu par le fils aîné.

<sup>160</sup> Voir le premier chapitre de ce manuscrit pour une analyse plus détaillée de ces narratifs étatiques.

(Werner 2009 : 131) au sein des familles. Dans ce contexte où la patrilinéarité se renforce, la naissance d'un fils apparaît comme primordiale.

Mais les pratiques patrilinéaires évoluent également dans l'espace. Il existe ainsi une grande diversité territoriale de la famille vietnamienne, puisque contrairement au Nord du pays où la corésidence patrilocale du fils aîné est la coutume, c'est plutôt l'ultimogéniture qui est privilégiée dans le Sud, le dernier enfant restant avec ses parents puis héritant de la maison. Si la patrilocalité y est préférée, l'uxorilocalité est également possible (Hickey 1964). Il semble donc que la préférence pour les garçons s'assouplisse à mesure que l'on se rapproche des terres méridionales. Cela est d'autant plus vrai que, outre l'histoire du peuplement vietnamien et le brassage ethnique lié à la « marche vers le Sud » qui expliquent les différences de structures familiales, la fracture qui s'est établie durant plusieurs décennies du XXe siècle entre les deux parties du pays a également eu des conséquences. Pendant que les communistes luttent contre la famille « traditionnelle », patriarcale au Nord, la République du Viêt Nam mettait en place des politiques pro-familiales et pro-natalistes au Sud. Malgré les onze années de réunification qui ont précédé le Dôï Moi en 1986, durant lesquelles les agriculteurs du Sud ont résisté contre la collectivisation et la disparition des entreprises agricoles familiales, on peut donc penser que les discours politiques de l'État du Dôï Moi n'ont pas engendré la réhabilitation de la famille patriarcale avec la même ardeur sur tout le territoire vietnamien. C'est pourquoi les patrilignages n'ont pas la même centralité au Nord et au Sud, ce qui explique également que le désir de concevoir un fils ne soit pas aussi intense dans l'ensemble du pays. Par ailleurs, si la patrilinéarité est un élément central de la préférence pour les garçons, c'est toute la structure sociale qui entoure le rôle du fils qui explique sa primauté. Il convient de ne pas trop essentialiser la famille patrilinéaire, car ce n'est pas tant le système de parenté, mais la manière dont les individus réagissent et s'adaptent à ces normes, qui constitue un facteur explicatif des comportements reproductifs et du recours à la sélection sexuelle prénatale.

## **1.2. La modernisation du contrat intergénérationnel**

---

La piété filiale est centrale en Asie ; en effet, elle n'est pas seulement liée au confucianisme, puisqu'on trouve l'équivalent dans l'hindouisme, l'islam, le bouddhisme et le christianisme (Croll 2006). Elle suppose une stricte hiérarchie par âge, l'obéissance des enfants, le soutien des parents âgés et dans le contexte patrilinéaire vietnamien, la naissance indispensable d'un fils pour continuer la lignée familiale. La piété filiale correspond ainsi à un certain idéal selon lequel un enfant<sup>161</sup> va s'occuper de ses parents âgés en corésidant avec eux, en échange de quoi il héritera ensuite des biens

---

<sup>161</sup> Comme nous venons de le voir, cet enfant est traditionnellement le fils aîné dans le Nord du Viêt Nam – les couples vont employer différentes stratégies pour s'assurer de la présence d'un fils –, alors que c'est plus informel dans le Sud : c'est généralement le dernier fils qui va être responsable, mais une fille peut prendre ce rôle en l'absence de garçon (Do 1991 ; Bryant 2002 ; Haines 2006).

et sera responsable du culte des ancêtres. La corésidence patrilocale est donc liée au contrat intergénérationnel (Croll 2006), cet accord tacite entre parents et enfants au sein duquel sont régulés les échanges sociaux, économiques et moraux. Dans le cas vietnamien, le degré de support parental, le soin que les parents ont donné pendant l'enfance nourrit le sentiment d'obligation filiale et assure en retour le soutien des parents lorsqu'ils sont âgés. Toutefois, comme le montre Charlotte Ikels dans l'introduction de son ouvrage sur la piété filiale, la pratique de celle-ci est « *dépendante et façonnée par les circonstances locales liées à l'histoire, l'économie, l'organisation sociale et la démographie et par les circonstances personnelles de richesse, de genre et de configuration familiale* » [traduction de l'auteure] (Ikels 2004 : 2).

Ainsi dans les années 1950, les structures d'aides collectives mises en place lors de la collectivisation vont assumer les fonctions de ce contrat intergénérationnel, les enfants étant gardés dans la petite enfance puis scolarisés et les personnes âgées touchant une pension de retraite. Bien que la transmission de la lignée soit restée une préoccupation, nécessitant la naissance d'un fils, les communistes au pouvoir remettent en cause ce concept de piété filiale, liée à une famille patrilinéaire contre laquelle ils luttent. Cependant, la mise en avant des *valeurs patriarcales reconstruites* par l'État du Dôï Moi va ensuite essentialiser cette vision « traditionnelle » de la piété filiale, dans un contexte où les structures publiques de prise en charge des membres dépendants disparaissent, retransférant leurs fonctions à la famille (Barbieri 2009). L'idée se développe que les obligations filiales sont remises en cause par l'individualisation de la société – liée à l'exposition aux valeurs occidentales –, mais également par l'urbanisation, l'industrialisation, les migrations et la transition démographique, puisque le faible niveau de la fécondité entraîne le fait qu'il y a moins d'enfants pour s'occuper des parents dont l'espérance de vie augmente. En effet, la proportion de ménages nucléaires croît et les changements socio-économiques induisent de nouvelles valeurs, attitudes et comportements chez la nouvelle génération, creusant le fossé avec les générations précédentes. La piété filiale conforme à l'éthique confucianiste est donc mise en valeur par le narratif étatique : la famille étant la principale source de support des personnes âgées, puisqu'il existe peu d'aides étatiques équivalentes à des pensions de retraite, l'emphase est mise sur les ménages multigénérationnels, soit la corésidence des fils avec leurs parents âgés (Werner 2009). Mais cet exercice de la piété filiale « traditionnelle » correspond en réalité à une sorte d'idéal, alors qu'elle est pratiquée différemment dans la société contemporaine. Nous allons voir, en adaptant l'analyse d'Elisabeth Croll (2006) au contexte vietnamien, que le contrat intergénérationnel évolue en parallèle du changement dans les structures des ménages. Loin de s'affaiblir, le contrat est actuellement renégocié, évoluant de l'obligation filiale liée à un endettement moral, à un nouveau cycle de soins réciproques entre les générations et partagé entre filles et garçons.

### *La renégociation du contrat intergénérationnel*

Les enfants sont devenus les objets d'investissements de la part de leurs parents, ceux-ci transférant plus d'argent à leurs enfants afin de leur fournir de meilleures opportunités en termes d'éducation puis d'emploi et ce dans toutes les catégories socio-économiques. Les enfants ont de nouvelles aspirations, qui se traduisent par une meilleure éducation, de nombreuses activités extra-scolaires et des biens de consommation. Les parents investissent donc sur l'avenir, en misant sur leurs enfants pour s'assurer une meilleure aide dans le futur. De plus, pour augmenter la probabilité de support quand ils sont âgés, les parents continuent à aider leurs enfants lorsqu'ils sont adultes, en prenant part aux tâches domestiques mais surtout en gardant leurs enfants (Truong 2009). De cette manière, les parents âgés *contribuent* plus qu'ils ne *coûtent*. Enfin, écartées pendant longtemps en raison de la corésidence patrilocale, qui diminuait fortement voire éliminait la probabilité qu'elles vivent avec leurs parents et les soutiennent économiquement, les filles sont désormais incluses dans le contrat intergénérationnel. En réalité au Viêt Nam, l'endogamie des mariages à l'échelle des villages a souvent permis aux filles de prendre soin de leurs parents. Mais la probabilité croissante pour un jeune couple de s'installer dans un nouveau logement et de créer un ménage néolocal facilite le soutien des filles à leur famille natale, car n'ayant pas à gérer le quotidien avec leurs beaux-parents, elles peuvent partager le temps de soin entre leurs parents et leurs beaux-parents. Elisabeth Croll (2006) explique qu'en Asie du Sud et de l'Est, l'investissement parental accru dans leurs filles semble particulièrement vrai dans les villes, où il constitue une forme d'assurance supplémentaire.

Ainsi, le contrat intergénérationnel ne correspond plus à une simple prise en charge des parents âgés par leurs enfants par « endettement » filial dû à leur éducation dans leur jeune âge ; ce contrat est renégocié en ce qui concerne l'investissement des parents dans la vie de leurs enfants, qui s'intensifie lorsque ceux-ci sont jeunes, s'allonge et continue lorsqu'ils sont adultes et s'étend pour inclure désormais les filles également. Précisons que la renégociation du contrat suppose une appropriation et une individualisation des normes entourant la piété filiale, qui induit ainsi une diversité de pratiques ; tous les couples ne renégocient pas ce contrat intergénérationnel de la même manière et avec la même intensité.

### *La réinterprétation du contrat*

Les jeunes générations sont ainsi de plus en plus dépendantes de leurs parents, de qui ils reçoivent une assistance à la fois matérielle et non-matérielle ; ceux-ci constituent donc une *ressource* plutôt qu'une *contrainte*. Malgré le fossé entre les générations, la notion de responsabilité envers les parents demeure. Toutefois, la signification du contrat intergénérationnel a été réinterprétée, puisque comme l'explique Yunxiang Yan sur l'évolution de la famille dans un village chinois dans la seconde moitié du XXe siècle, il s'agit désormais de « soin filial » plutôt que de « piété filiale » (Yan 2003 cité dans Croll 2006). En effet, les liens intra-familiaux sont exprimés en



termes de soin et de soutien, davantage que comme une obligation, une marque d'obéissance. Ce sont aujourd'hui des échanges réciproques entre les générations, qui entretiennent une interdépendance et témoignent d'une certaine gratitude mutuelle (Truong 2009). Il est probable que ce nouveau cadre de réciprocité ait une répercussion sur les relations intra-familiales et réduise la hiérarchie par âge et par genre. En effet, l'emphase sur le soin et la réciprocité atténue les différences entre filles et garçons, à la fois dans les attentes placées sur eux et dans les investissements dont ils bénéficient, puisque chacun peut aider un autre membre de sa famille ; il existe aujourd'hui peu de différences entre garçons et filles dans l'expression du support à leurs parents âgés (Yan 2003 cité dans Croll 2006). Magali Barbieri démontre en effet que les filles, bien que dans une moindre mesure, prennent soin de leurs parents âgés, soin qui est par ailleurs de plus en plus monétarisé, en ce qu'il est l'objet d'investissements, d'échanges et de transferts (Barbieri 2009).

Ainsi, en analysant les données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages de 1997-1998,<sup>162</sup> Barbieri montre que 25% des ménages comportant au moins une personne âgée reçoit de l'argent mensuel d'un fils non corésident, contre un peu moins de 20% par une fille non corésidente. S'il y a une nette différence, elle semble cependant faible dans un contexte patrilinéaire et Barbieri fait l'hypothèse que cela est dû aux normes davantage bilatérales du sud du pays ; en raison de l'échantillon, les différences régionales ne sont cependant pas prises en compte.

#### *Cependant, le contrat demeure*

Si le contrat intergénérationnel est renégocié et réinterprété, il n'en demeure pas moins actuel, comme en témoigne le nombre encore aujourd'hui important de personnes âgées vivant dans des ménages corésidents ; selon les données du recensement de 1999, 77 % des personnes âgées de 60 ans et plus vivaient avec au moins un de leurs enfants adultes (Barbieri 2009). Cette proportion a cependant diminué récemment, puisque 62 % des hommes et 65 % des femmes âgés.e.s de 65 ans et plus corésident avec un de leurs enfants, selon les données du recensement de 2009 (Esteve et Liu 2014). En réalité, la corésidence s'appréhende en fonction du cycle domestique, parfois complexe. Il existe ainsi plusieurs cas de figure ; soit l'un des enfants reste chez ses parents après son mariage et habite avec eux jusqu'à leur décès, soit les enfants forment un ménage néolocal directement ou quelques années après le mariage et le parent veuf vient s'installer chez l'un d'entre eux à la fin de sa vie. Il semble également que l'augmentation de la proportion de ménages nucléaires corresponde en réalité à l'accroissement de l'espérance de vie. Ce serait donc un facteur structurel plutôt qu'une preuve de l'individualisation croissante de la jeune génération : l'allongement de la durée de vie implique que les couples âgés vivent plus longtemps ensemble, indépendamment, avant que l'un deux décède et que le parent survivant – souvent la

---

<sup>162</sup> Vietnam Living Standard Survey 1997-1998.

mère –, s’installe chez l’un de ses enfants, souvent le fils (Barbieri 2009). Par ailleurs, il semble que les enfants restent désormais plus longtemps chez leurs parents avant de s’installer dans un ménage néolocal ; ainsi, la proportion de garçons âgés de 25 à 29 ans vivant avec au moins un de ses parents est passée de 41,0 % en 1989 à 52,0 % en 2009 (26,3 % en 1989 à 35,0 % en 2009 en comptant uniquement les garçons de cette tranche d’âge qui sont mariés ; Esteve et Liu 2014)<sup>163</sup>.

En outre, bien que ne corésidant pas, les enfants constituent souvent des ménages à proximité de leurs parents, ce qui favorise les contacts et le soutien ; même en cas de migration, les moyens de communication et de transport actuels facilitent également ces échanges. La corésidence formelle semble donc faire moins de différence aujourd’hui ; différents auteurs ont étudié cette famille non corésidente mais gardant des liens d’entraide forts entre ses membres et l’ont rebaptisée « *famille étendue virtuelle* »<sup>164</sup> ou « *famille agrégée* »<sup>165</sup> en Chine, « *famille souche modifiée* »<sup>166</sup> en Corée du Sud, ou « *famille composée* »<sup>167</sup> au Viêt Nam. Cette nouvelle forme familiale s’adapte aux changements actuels et prouve que les flux d’échanges intergénérationnels demeurent malgré l’établissement de ménages néolocaux et la proportion grandissante de ménages nucléaires. L’étude de Truong dans le village de Dong Vang, dans le Delta du Fleuve Rouge, décrit très clairement ces échanges de soins et de services entre les générations, vivant dans des ménages séparés mais à proximité, notamment dans le contexte de migration des enfants adultes, ayant eux-mêmes des enfants (Truong 2009). Jayne Werner montre aussi que la « famille composée » dans la commune de Quang xa dans le Delta du Fleuve Rouge, permet de partager le travail agricole et la garde des enfants (Werner 2009).

Enfin, le transfert d’argent constitue une stratégie alternative de soutien aux parents âgés, qui dans un contexte d’accroissement de la migration, prouve que la distance géographique n’est pas synonyme d’indifférence puisque les enfants continuent de s’occuper de leurs parents, surtout lorsqu’ils sont seuls et âgés (Barbieri 2009). Si les parents plus jeunes suivent parfois leurs enfants en migration, les plus âgés reçoivent des versements. En effet, la probabilité de recevoir des versements mensuels d’un enfant non corésident augmente avec l’âge du parent et son niveau de vie<sup>168</sup> et elle est

---

<sup>163</sup> La proportion de filles âgées de 25 à 29 ans et vivant avec l’un ou les deux parents est bien inférieure et plutôt stable : 23,6% des filles en 1989 et 19,7% en 2009 (3,6% en 1989 et 3,3% en 2009 si seules les filles mariées sont comptées).

<sup>164</sup> « *virtual [Chinese] extended family* » (Groeling-Che 2001 : 42 cité dans Croll 2006 : 485).

<sup>165</sup> « *aggregate family* » (Croll 1994 : 163-180 cité dans Croll 2006 : 485).

<sup>166</sup> « *modified stem family* » (Lee 1998 : 259 cité dans Croll 2006 : 485).

<sup>167</sup> « *compound family* » (Werner 2009 : 103).

<sup>168</sup> Le niveau de vie est le facteur le plus significatif. Le fait que les ménages les plus riches ont plus tendance à recevoir des transferts monétaires peut s’expliquer de différentes manières ; soit les ménages sont plus riches en raison de ces versements, soit les enfants des ménages les plus riches ont également plus tendance à être riches et à pouvoir transférer de l’argent, soit les enfants de parents plus riches les aident davantage, en espérant recevoir une plus grande part d’héritage (Barbieri 2009).

supérieure lorsqu'il vit seul ou en couple et en milieu urbain. Les femmes, qui vivent plus longtemps et davantage seules parce qu'elles sont veuves, ont également plus tendance à recevoir des versements que les hommes. Barbieri montre ainsi que la migration entraîne une reconfiguration du contrat intergénérationnel, tout comme la baisse de la fécondité, puisqu'il y a peu d'enfants dans la fratrie pour s'occuper de leurs parents ; alors les filles soutiennent de plus en plus leurs parents âgés.

La proportion toujours importante de ménages multigénérationnels, les transferts monétaires ainsi que cette nouvelle forme de ménage, la « famille étendue virtuelle » pour reprendre l'expression de Groeling-Che, suggèrent ainsi que le contrat intergénérationnel, bien que renégocié et réinterprété, demeure central. La rapidité de la transition démographique au Viêt Nam a engendré un vieillissement rapide de la population, soit une augmentation de la proportion de personnes âgées dans la population, que l'État n'est pas en mesure de prendre en charge, d'autant plus depuis que les structures publiques d'aides ont disparu (Barbieri 2009) ; c'est pourquoi l'emphase mise sur le *soin familial*, la prise en charge de la population dépendante par leur famille, ne risque pas de s'amoinrir. Le gouvernement vietnamien a réaffirmé l'obligation légale pour les enfants de s'occuper de leurs parents âgés dans la loi sur le Mariage et la Famille de 2000 ; il a également valorisé la famille traditionnelle, et, à l'instar des gouvernements de la Chine, de Singapour ou de Taïwan, il a renforcé l'éthique confucéenne, afin de promouvoir la piété filiale et revaloriser les obligations et engagements filiaux (Bui 2004). La mise en avant du soin familial à la place de la prise en charge par l'État induit ainsi que le bien-être individuel repose davantage sur le *contrat familial* que sur le *contrat social*.

Le nouveau cadre de réciprocité dans les échanges, qui sont plus équilibrés entre les générations, amoindrit toutefois les hiérarchies d'âge et de sexe ; le contrat intergénérationnel est *modernisé*, puisque les obligations familiales, filiales, sont renégociées et réinterprétées pour s'accomoder de l'évolution du contexte économique, tout en satisfaisant le contexte socio-culturel vietnamien. Les filles trouvent aujourd'hui leur place dans ce contrat intergénérationnel, car à cette hiérarchie de genre qui s'affaiblit s'ajoute deux facteurs : la féminisation du travail agricole et le départ en migration des filles, qui facilite le transfert de ressources vers leurs parents (Yan 2003 cité dans Croll 2006). La féminisation du travail agricole est principalement liée à la migration des hommes vers les villes, afin de diversifier et améliorer les revenus du ménage. Elle ne s'explique donc pas tant par une meilleure implication des femmes que par une moindre implication des hommes, dont le travail dans les champs est également assuré par les personnes âgées (Truong 2009). De plus, le travail agricole n'est plus désormais la source unique de revenus en milieu rural ; le besoin d'avoir un fils pour servir de main d'œuvre est donc moins important aujourd'hui. Toutefois, le pouvoir décisionnel des femmes augmente avec leur participation au travail agricole. Par ailleurs donc, les filles migrent également et versent une partie de leurs revenus à leurs parents. Cette migration de travail a un effet d'*empowerment* sur les filles ; elle correspond à une émancipation résidentielle et économique, puisque les filles n'ont plus l'impression

d'être un « fardeau » pour leurs parents (Bélanger et Pendakis 2009 ; Guilmoto et Loenzien 2014). Si les versements semblent surtout symboliques au vu de leur faible montant, ils permettent aux filles de prouver leur valeur. Elles cherchent ainsi à modifier la perception de leurs parents sur leurs capacités et leur valeur symbolique en participant financièrement, ce qui améliore leur marge de négociation. Si les filles envoient davantage de l'argent avant d'être mariées, puisqu'il est plus difficile de contribuer au budget de leur famille natale après un mariage patrilocal (Bélanger et Pendakis 2009), certaines filles se marient à l'étranger et transfèrent ainsi mensuellement de l'argent à leurs parents, comme le montre diverses études sur les « filles transnationales » (Bélanger, Tran et Le 2011 ; Hung 2012).

De plus en plus, la migration est donc une stratégie pour améliorer les revenus d'un ménage, employée par les filles comme les fils<sup>169</sup>. Toutefois, même si le besoin de main d'œuvre agricole n'est plus réellement une raison de la préférence pour les garçons, l'avantage économique d'avoir un fils demeure sur le marché du travail actuel, en raison notamment des écarts de salaire entre hommes et femmes (Cling, Razafindrakoto et Roubaud 2010). On peut voir cependant que les filles emploient des stratégies, notamment à travers ces transferts de ressources à leurs parents, face aux normes de la famille patrilinéaire qui favorisent leurs frères. Elles sont dévouées et soutiennent leur famille natale ; si l'endogamie villageoise du mariage au Viêt Nam a toujours permis de conserver le lien des filles avec leurs parents, cette nouvelle forme d'échanges réaffirme leur place, renforce leur valeur (Barbieri 2009). En effet, n'ayant pas de « valeur symbolique » comme leurs frères (Rydström 2003), elles doivent prouver leur filialité par des actions, en versant de l'argent lorsqu'elles partent en migration par exemple, mais également après leur mariage en prenant soin d'eux lorsqu'ils sont âgés.

Ainsi, avec les changements sociaux favorisés par l'ouverture économique et le développement du Viêt Nam, les mentalités évoluent et les filles prennent de plus en plus en charge différentes responsabilités, comme celle de prendre soin de leurs parents et de les soutenir financièrement ; il semble toutefois que leur valeur demeure inférieure à celle des garçons. Si la contribution *économique* des fils est plus reconnue, leur contribution *sociale*, liée à leur rôle symbolique, explique également pourquoi les fils sont préférés encore aujourd'hui. Le contrat intergénérationnel reflète la morale idéale de la famille (Barbieri et Bélanger 2009) et cette morale demeure patriarcale.

---

<sup>169</sup> Selon les données du recensement vietnamien de 1999 analysées par Dang et Tacoli, la migration est plus fréquente chez les jeunes âgés de 20-24 ans ; alors que les hommes migraient plus fréquemment auparavant, la tendance est aujourd'hui inverse avec, entre 1994 et 1999, 40 hommes migrant pour 100 femmes migrantes parmi les 20-24 ans (Dang et Tacoli 2003 cité dans Bélanger et Pendakis 2009).

### 1.3. La morale idéale de la famille patriarcale : le rôle symbolique du fils

La morale idéalisée de la famille traditionnelle, patrilinéaire et patrilocale, patriarcale au sens confucianiste du terme, a donc été revitalisée par l'État du Dôï Moi. Malgré les critiques officielles du parti sur la famille patriarcale, peu d'efforts ont en réalité été mobilisés pour remettre en cause la perception selon laquelle la lignée familiale est continuée uniquement à travers les hommes, ou pour encourager des alternatives à la corésidence patrilocale. Si les filles peuvent prendre en charge différentes tâches comme les fils, si elles sont intégrées au contrat intergénérationnel de manière croissante, elles ne peuvent toutefois pas continuer le lignage (Gammeltoft 2014), comme le montre le dicton traditionnel « *Si tu as un fils alors tu as un descendant ; mais tu ne peux pas en dire autant, même en ayant dix filles* » (*Nhât nam viêt hũu, thạp nữ viêt vò*). Le rôle symbolique du fils, chaînon indispensable de la lignée patrilinéaire, demeure donc au centre des préoccupations des couples. Dans la société contemporaine, les femmes s'efforcent encore de légitimer leur statut en donnant naissance à un fils (Scornet 2000 ; Bélanger 2006 ; Institute for Social Development Studies 2007 ; Bélanger et Barbieri 2009). Ayant rempli leur rôle, avoir un fils leur permet d'être membre à part entière de leur belle-famille, surtout lorsqu'elles corésident avec leurs beaux-parents (Rydström 2002). Sans fils, peu importe leur exemplarité dans leurs autres « devoirs » en tant que femmes, leur position est incertaine ; la force de cette injonction se retrouve dans le dicton vietnamien « *une femme sans fils est sans enfants et malheureuse dans la vie* » [traduction de l'auteure] (Dang 1991 : 170). Avoir un fils continue également d'assurer la position des hommes dans leur famille, qui ont ainsi accompli leur devoir et confirme leur réputation dans la communauté, ainsi que leur virilité (Liljeström 1991 ; Mai 1991 ; Khuât 2009). Dans son étude sur les avortements liés à un handicap, qui prend place dans les environs de Hanoi dans les années 2000, Tine Gammeltoft témoigne par exemple d'un père furieux lorsque son épouse accouche d'une fille et qui menace de poursuivre l'hôpital en justice car les médecins avaient annoncé la naissance d'un garçon après de multiples échographies (Gammeltoft 2014). Cette anecdote montre combien les couples attendent la naissance d'un fils, qui leur confère un certain prestige ; dans le Delta du Fleuve Rouge par exemple, des concours annuels désignaient jusqu'à récemment la communauté qui comptait le plus grand nombre de naissances masculines (Bélanger 2002).

Toutefois, les couples vietnamiens sont également heureux de donner naissance à une fille, comme en témoigne par exemple le proverbe vietnamien « *Trois fils ne rendent personne riche, quatre filles ne rendent personne pauvre* » [traduction de l'auteure] (Khuât 2009 : 446). La préférence pour les garçons n'engendre donc pas nécessairement la discrimination des filles<sup>170</sup> et le paradigme fils privilégié/fille discriminée est inexact, comme le montre l'absence de surmortalité des petites filles,

---

<sup>170</sup> La discrimination s'entend ici comme un comportement affectant la naissance ou la survie des filles. Il existe bien sûr un éventail de pratiques et de normes qui discriminent les filles et les femmes, dans un contexte général d'inégalité de genre, comme le montre l'analyse présentée dans le premier chapitre.

liée à l'absence de discrimination sexuelle dans le recours à l'allaitement ou aux soins de santé. En réalité, cette préférence pour les garçons exerce une pression sur eux, puisqu'ils portent une grande responsabilité symbolique, qui engendre un fort investissement de la part des parents. Ceux-ci vont placer beaucoup d'attentes dans leur fils, notamment lorsqu'il est unique, ce qui peut limiter ses choix et ses décisions ; ainsi, si la masculinité est produite par un éventail complexe de réponses à des impératifs économiques, culturels et sociaux (Purewal 2010), dans le contexte vietnamien, elle est mise en avant pour son aspect symbolique. Les fils ne sont donc pas nécessairement favorisés, mais leur sexe leur confère une valeur « innée » et un rôle primordial (Rydström 2003).

Si les filles aident en réalité leurs parents âgés, il n'en reste pas moins qu'elles ne peuvent pas rendre le culte aux ancêtres<sup>171</sup> et transmettre la lignée ; puisqu'elles n'ont pas ces *capacités*, elles n'ont pas accès aux mêmes ressources, aux mêmes opportunités que leurs frères (Nussbaum 2000). Nous avons ainsi vu dans le premier chapitre qu'une proportion inférieure de femmes atteignait un niveau d'éducation secondaire (59,4 % contre 71,2 % des hommes). De même, si la somme moyenne allouée pour l'éducation des garçons et des filles est égale en globalité, elle est cependant plus importante pour les études supérieures des garçons, ce qui témoigne d'un investissement plus poussé dans l'éducation des fils (chiffres de l'enquête sur le niveau de vie des ménages, GSO 2011) ; en milieu rural, les filles ont également tendance à arrêter l'école plus tôt pour exercer des emplois non qualifiés (Thai 2000). Par ailleurs les discriminations économiques envers les femmes, qui les empêchent d'avoir un salaire équivalent à celui des hommes, limite également leurs capacités et rend la contribution économique d'un fils plus efficace pour soutenir ses parents âgés. Les capacités des filles sont ainsi amoindries comparées à celles de leurs frères ; si la morale idéale de la famille suppose la naissance d'un garçon, elle crée un environnement où la préférence pour les garçons devient un choix rationnel et reproduit par le contexte social, économique et culturel.

---

<sup>171</sup> Cette pratique, existant au Viêt Nam avant la sinisation de la société - c'était alors une simple prière envers les ancêtres pour qu'ils protègent leurs descendants – va porter la signification de transmission de la lignée en raison de l'influence confucéenne, ce qui amplifie l'importance du patrilignage (travaux de l'historien Dao Duy Anh 1938 cités dans Mai 1991 : 51). Le culte est pratiqué pour les quatre ou cinq générations précédentes, et permet non seulement de donner des offrandes aux ancêtres pour les aider à vivre dans l'autre monde, mais également de leur rendre hommage, car tout accomplissement provient non pas d'efforts individuels, mais est hérité de ses ancêtres (Do 1991 ; Nguyễn Tù Chi 1991). C'est pour cette raison qu'un homme doit fournir un héritier mâle pour « prendre la relève » de ces tâches ; c'est une responsabilité envers les anciens, mais également envers les générations futures, car chaque individu accumule du « mérite » pour ses descendants. Organisés chez le fils aîné en présence de ses frères et de leur famille, les rituels d'hommage aux morts sont une preuve de piété filiale, mais également une manière de tisser des liens entre les différentes branches des clans et les différentes générations, surtout dans les familles les plus aisées (Pham 1999).

#### 1.4. Conclusion : comment conceptualiser la préférence pour les garçons

---

Pour conclure, si la conception selon laquelle la famille patrilinéaire a été éliminée par les communistes est trop simpliste, puisque la transmission de la lignée est restée une préoccupation même à l'époque de la collectivisation, il apparaît cependant que certaines institutions renforçant la préférence pour les garçons, telles que la dépendance des parents âgés ou le pouvoir politique des patrilignages, ont été renforcées en parallèle du changement social induit par l'ouverture économique du Dôï Moi, en raison du vieillissement démographique et du retrait de l'État. Ainsi, la morale idéale de la famille patrilinéaire, mise en avant dans les narratifs étatiques, renforce la préférence pour les garçons, à la fois directement et indirectement. D'une part, en raison du pouvoir actuel des patrilignages, la naissance d'un fils apparaît toujours primordiale pour légitimer le statut des épouses dans leur belle-famille et justifie le fait que les garçons héritent en priorité<sup>172</sup>, notamment dans le Nord du pays où le morcellement des terres rend compliqué le partage entre tous les enfants. Ce lien entre terres et parenté s'est renforcé pendant le Dôï Moi, lorsque la question de la propriété et de la transmission des terres a ressurgi pendant la redistribution des terres, après des décennies de collectivisation. De plus, la prise en charge des membres dépendants de la société, enfants et personnes âgées, dépend davantage d'un contrat familial que d'un contrat social, les structures de prise en charge collectives ayant disparu. C'est pourquoi une telle emphase est mise sur la solidarité intrafamiliale et les ménages multigénérationnels, mais cela explique également pourquoi la corésidence patrilocale, dans ce contexte de patrilinéarité idéalisée, va renforcer et justifier la préférence pour les garçons. D'autre part, le rôle symbolique du fils lui confère une valeur *supérieure*, qui influe ensuite sur les rapports de genre et les statuts des femmes dans les sphères à la fois publique et privée. Comme ailleurs, cette supériorité de la masculinité légitime la moindre rémunération des femmes et engendre l'argument économique justifiant le besoin d'un fils.

Toutefois, la préférence pour les garçons n'est pas statique. Ce n'est pas une simple application du principe patrilinéaire, des normes de parenté patrilocales, puisque ses causes et ses conséquences évoluent et trouvent aujourd'hui une résonance particulière dans la société contemporaine vietnamienne. Cette préférence est renégociée par les différents acteurs, des membres de la famille à l'État ; les filles notamment ne subissent pas uniquement ces normes patrilinéaires, elles ont la *capacité d'agir* et de résister à ces normes, en élaborant des stratégies face à cette préférence pour leurs frères. Elles prouvent leur filialité par des actions, en prenant soin de leurs parents, en leur rendant visite mais également en leur versant de l'argent ; c'est une manière de rembourser leur dette morale envers leurs parents (Bélangier et Pendakis 2009).

---

<sup>172</sup> J'étudierai cet aspect de la transmission des terres et des biens dans le cinquième chapitre.

Cependant ce qui nous intéresse ici n'est pas la manière dont les enfants réagissent face à ces différents rôles et responsabilités qui leur sont attribués, mais plutôt comment les couples se comportent face à cette injonction sociale et familiale. Les facteurs que je viens de décrire expliquent pourquoi il est avantageux d'avoir un fils ; ce travail de thèse va s'attacher à comprendre pour quels individus la naissance d'un fils est primordiale, au point de développer des stratégies pour satisfaire ce désir reproductif. Mais avant, je vais étudier les deux autres facteurs qui expliquent l'émergence des avortements sexo-sélectifs au Viêt Nam.

## 2. Le contexte de faible fécondité

Selon les données de l'Office Général des Statistiques, l'Indice Synthétique de Fécondité du Viêt Nam a atteint le seuil de remplacement des générations (2,1) en 2004, puis a continué à baisser jusqu'à atteindre 1,99 en 2011, avant de remonter au seuil de 2,1 en 2012<sup>173</sup> (cf. figure 1. Notons que les données sont décalées d'un an sur le graphique car elles correspondent aux années des enquêtes ; ainsi, les données de l'enquête 2013 concernent en réalité l'année 2012<sup>174</sup>). Ce bas niveau de fécondité a été atteint rapidement, l'ISF diminuant de 6,8 enfants par femme pendant la période 1965-1969 à 2,5 enfants par femme pendant la période 1995-1999, soit une baisse de plus de 4 enfants par femme en 30 ans. Par ailleurs, il existe des variations territoriales de la fécondité, qui s'élevait en 2012 à 1,86 enfants par femme en milieu urbain contre 2,21 en milieu rural (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2014). Les disparités, relativement modestes, sont également régionales, puisqu'en 2012 le Centre du pays avait l'ISF le plus élevé (2,4 enfants par femme dans le Centre Nord et Côte Centrale et 2,5 dans les Hauts Plateaux du Centre), alors que le Sud connaissait une fécondité assez faible (1,8 dans le Sud-Est et 1,9 dans le Delta du Mékong) et le Nord une fécondité située au seuil de remplacement (2,1 dans le Delta du Fleuve Rouge et 2,2 dans les Zones Montagneuses du Nord).

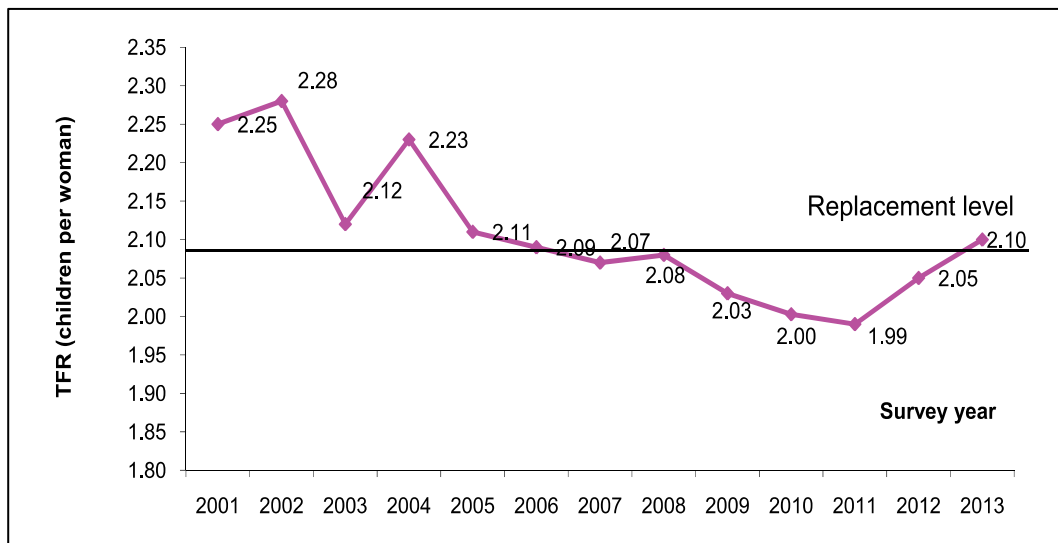
---

<sup>173</sup> Les données proviennent de l'enquête annuelle de population et planification familiale de 2013, menée en avril et portant sur les 12 mois précédents ; c'est pourquoi je considère qu'elles concernent principalement l'année 2012.

<sup>174</sup> Nous pouvons voir sur le graphique que la fécondité du Viêt Nam a connu deux pics en 2003 et 2012 ; ces années correspondent aux années de la chèvre et du dragon dans l'astrologie et sont considérées comme des années favorables pour donner naissance. Je reviendrai sur cet aspect dans le sixième chapitre.



**Figure 1. Évolution de l'indice synthétique de fécondité vietnamien, 2000-2012**



Source : Ministry of Planning and Investment et al. 2014

Depuis 50 ans, le Viêt Nam maintient une politique de population afin de contrôler la fécondité et de promouvoir une taille de famille réduite ; cette politique a été appliquée avec plus ou moins de pression selon les périodes. Si la fécondité se situe actuellement au seuil de renouvellement des générations, il ne fait aucun doute que cette norme est une préférence intériorisée par la majorité des Vietnamiens. Dans le contexte économique récent, les couples désirent un nombre restreint d'enfants car leur éducation représente un investissement ; cette baisse rapide de la fécondité correspond à un changement social important opéré depuis le Dôï Moi. Je vais m'attacher à décrire dans cette section l'évolution de la planification familiale depuis 1960 afin de comprendre dans quel contexte politique la fécondité des femmes vietnamiennes a baissé aussi rapidement. Je vais également m'intéresser aux objectifs des politiques étatiques et au changement opéré de la *quantité* à la « *qualité* » de la population.

### **2.1. La planification familiale au Nord, la politique nataliste au Sud**

La République Démocratique du Viêt Nam, comme la République Populaire de Chine, a cherché à contenir sa croissance démographique rapide afin de favoriser le développement économique, en contrôlant sa fécondité pour « *ajuster la population aux subsistances* » (Attané et Scornet 2009 : 132). C'est dans ce contexte, influencé par la vision malthusienne, que s'inscrivent les politiques d'espacement puis de planification familiale. En effet, alarmé par les résultats du recensement de 1960 montrant un accroissement très rapide de la population, le gouvernement, à travers l'*Unité de Contrôle de la Population et des Naissances* met en place une première politique de contrôle des naissances dès 1963 (Décret 99/TTg du 16 Octobre 1963), incitant les

familles à n'avoir que deux ou trois enfants et à espacer les naissances de cinq à six ans (Scornet 2009 ; Pham *et al.* 2013). L'enjeu économique et politique est important : le Delta du Fleuve Rouge étant très densément peuplé, le risque de pénurie alimentaire est grand, d'autant plus que la partition du pays empêche l'approvisionnement venu du delta fertile du Mékong (Goodkind 1995b). Cette politique se place également dans le contexte d'émancipation des femmes, officiellement promue par le gouvernement communiste dans les années 1960. Avoir moins d'enfants permet aux femmes d'accéder à une meilleure autonomie économique et une plus grande indépendance familiale (Attané et Scornet 2009). Cependant, en raison de la guerre, peu de moyens sont alloués à l'application de cette politique (Goodkind 1995b). Ensuite, dans les années 1970, le gouvernement encourage fortement l'utilisation de la contraception, plus particulièrement du dispositif intra-utérin et de l'avortement, légalisé en 1954, afin de contrôler les naissances. À cette époque, il s'agit plus de sensibiliser la population aux avantages d'une famille restreinte, que de prescrire et imposer cette limitation. Ce sont principalement les fonctionnaires, qui constituent toutefois une grande partie des employés et les cadres du Parti Communiste qui sont concernés. Ce n'est qu'au début des années 1990 que la limitation des naissances sera promue par la communication de masse.

Au contraire, la République du Viêt Nam, au Sud du pays, entretient une politique à tendance nataliste (Scornet 2000). En effet, le « Code de la famille » de 1959 encourage les couples à avoir beaucoup d'enfants, notamment pour lutter contre la population ennemie du Nord, plus nombreuse (Derrida 1961 ; Shoichiro 2000). À la réunification du pays en 1975, l'Indice Synthétique de Fécondité est d'environ 5,5 enfants par femme (Goodkind 1995b), mais comporte probablement de grandes disparités entre les régions septentrionales et méridionales, bien que nous ne disposions pas des chiffres régionaux (Pham *et al.* 2013).

## **2.2. Le Dôï Moi et la limitation des naissances à un ou deux enfants**

---

Paradoxalement, la période du Dôï Moi entraîne un désengagement étatique de l'ensemble des structures sociales qui encadraient strictement la population, mais un renforcement de la supervision de l'État sur la fonction reproductrice de la famille, avec l'accroissement du contrôle des naissances (Pham 1999). En 1984 est créé le Comité National pour la Population et la Planification Familiale, puis la politique de limitation à un ou deux enfants par couple (*một hoặc hai con*) est mise en place par le Décret 162/HDBT du 18 octobre 1988, alors que l'ISF était de 4 enfants par femme et le taux d'accroissement de la population supérieur à 2% par an. Le gouvernement a ainsi durci la politique de 1963, en poursuivant le même objectif : limiter l'accroissement naturel de la population afin d'améliorer le niveau de vie des Vietnamiens. Les couples sont ainsi encouragés à se marier plus tard, avoir leur premier enfant après 22 ans pour les

femmes et 24 ans pour les hommes<sup>175</sup> et espacer la naissance de leurs deux enfants de trois à cinq ans<sup>176</sup> (Pham *et al.* 2013). Cependant, cette limitation ne concerne pas les minorités ethniques situées en majorité dans les Zones Montagneuses du Nord et les Hauts Plateaux du Centre, autorisées à avoir trois enfants.

Cette politique de limitation de la descendance à un ou deux enfants est véritablement formalisée avec la *Résolution 4 sur la Population et la Planification Familiale* du Parti en 1993, qui intègre alors pour la première fois les programmes de population dans les plans quinquennaux de développement socio-économique (Pham *et al.* 2013). Peu avant, l'Union des Femmes inclue également cette question de la planification familiale dans son plan quinquennal, en plaçant sous la responsabilité des femmes le fait d'avoir un ou deux enfants, afin de réduire l'accroissement de la population à 0,6% par an (Werner 2009).

Comme l'explique Catherine Scornet (2009), la politique des deux enfants, à travers les activités de planification familiale, a été implantée de manière décentralisée, de l'échelle provinciale à l'échelle communale, favorisant son succès et le déclin rapide de la fécondité. À travers différents outils de communication, posters, médias de masse, performances théâtrales ou chansons, le gouvernement a élaboré dans les années 1990 une véritable propagande vantant les mérites de la famille idéale, « *petite, en bonne santé, heureuse et prospère* ». Dès cette époque, l'égalité entre les garçons et les filles est également soulignée dans la stratégie de communication : « *Pour que le public réalise et accepte que chaque enfant mérite d'être aimé, quel que soit son sexe. La chose la plus importante n'est pas d'avoir un fils ou une fille ou plusieurs enfants, mais la manière dont l'enfant ou les enfants sont éduqués et grandissent.* » [traduction de l'auteure] (Article 3 de la « Strategy for information education : Communication of population and family planning 1992-2000 » du Comité National pour la Population et la Planification Familiale, cité dans Scornet 2009). Le gouvernement cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs sociaux, politiques et civils, afin de créer une nouvelle norme de famille restreinte ; cette mobilisation est facilitée par le fort encadrement de la population vietnamienne, à la fois familial selon l'idéal confucéen et politique dans le contexte communiste (Scornet 2006).

Il faut comprendre la période du Dôï Moi comme celle d'une transition économique, mais également d'une nouvelle forme de gouvernance centrée sur le ménage. Les citoyens doivent s'investir dans leur famille, dans la fonction reproductive, au lieu d'investir leur travail dans la coopérative ou l'unité de travail pour la construction de la nation ; il y a donc un glissement d'objet (Phinney 2005, 2008 ; Gammeltoft 2014). Dans ce contexte, la politique de limitation des naissances promeut une nouvelle forme de famille, restreinte, pour le bien des enfants et de la famille. « Les

---

<sup>175</sup> Cette limite d'âge concerne les cadres du gouvernement, soit les fonctionnaires, les professeurs et les employés des entreprises d'État ; pour les autres Vietnamiens, l'âge minimal pour avoir un enfant est de 19 ans pour les femmes et 21 pour les hommes (Goodkind 1995).

<sup>176</sup> Deux à trois ans pour les femmes ayant plus de 30 ans (Goodkind 1995).

cadres locaux *encouragent* (*dông viên*) les familles à accepter ce modèle et *mobilisent* (*vân động*) les femmes pour qu'elles utilisent la contraception, notamment le dispositif intra-utérin » (Gammeltoft 2014 : 61). La campagne de la « famille heureuse » représente donc un idéal social pour émuler les couples ; il faut limiter sa famille pour le bien de la nation, comme le montre le slogan « *une famille heureuse, un pays prospère* » (*gia đình hạnh phúc, đất nước phồn vinh*). Souvent comparée à la politique de l'enfant unique en Chine, la limitation des naissances au Viêt Nam est en réalité moins coercitive ; non seulement la limitation à deux enfants est de fait plus souple, mais les moyens utilisés pour appliquer cette politique sont également moins draconiens, variant entre persuasion morale et sanctions économiques (Goodkind 1995b ; Gammeltoft 2014). Plusieurs mesures sont instaurées : les couples – particulièrement les fonctionnaires, les militaires et les membres du Parti Communiste – dépassant le nombre d'enfants autorisés doivent payer une taxe foncière plus élevée ou une amende<sup>177</sup> et l'État vietnamien fournit gratuitement des moyens de contraception modernes et des services de santé permettant la pose d'un dispositif intra-utérin ou le recours à l'avortement. La stérilisation est également encouragée en échange d'une prime financière (Goodkind 1995b). De fait, le taux d'utilisation de la contraception moderne est passé de 53,2 % en 1988 à 57,9 % en 1997 et 67 % en 2012<sup>178</sup>. Près de la moitié des femmes utilisant un moyen de contraception ont un dispositif intra-utérin. Il est cependant important de noter que cette politique a varié dans sa mise en place, car si le non-respect de la prescription entraînait automatiquement le paiement d'une amende dans certaines provinces, les couples ayant deux filles étaient tacitement autorisés à concevoir un troisième enfant dans d'autres provinces (Scornet 2000). En effet, il semble que le plus grand obstacle à une limitation stricte des familles à deux enfants ait été la préférence pour les garçons (Mai 1991).

### 2.3. Variations territoriales

---

Il existe ainsi de grandes variations dans l'application de cette politique entre les localités, les provinces et plus globalement entre les régions. Si la propagande et les sanctions ont été fortement appliquées dans le Nord, notamment dans le Delta du Fleuve Rouge, il semble qu'elles s'assouplissaient à mesure que les provinces se situaient dans le Sud. Ainsi, l'étude d'Annika Johansson *et al.* dans la province de Thai Binh montre combien les amendes et primes étaient appliquées rigoureusement, tandis que Jayne Werner, dans la province de Hanoi (ancienne province de Hà Tây), explique que certaines familles ont perdu leur terre pour ne pas avoir respecté les objectifs de

---

<sup>177</sup> Le montant de ces amendes varie énormément d'une localité à l'autre et peut atteindre jusqu'à l'équivalent de trois mois de salaire ; en Chine, ces amendes équivalaient à un an de salaire et semblaient plus systématiques (Goodkind 1995).

<sup>178</sup> Ces chiffres sont issus respectivement de l'Enquête de Démographie et de Santé de 1988 et des enquêtes annuelles de l'Office Général des Statistiques sur la Population et la Planification Familiale de 1998 et 2013.

planification familiale (Johansson et al. 1996a ; Werner 2009). Il semble ainsi que les amendes pour non-respect de la limitation aient surtout été mises en places dans le Delta du Fleuve Rouge, comme le montre la comparaison de Daniel Goodkind entre la province de Hai Hung<sup>179</sup> située dans cette région et celle de Quang Nam –Danang dans le Centre Nord et Côte Centrale, où les amendes sont quasiment inexistantes (Goodkind 1995b). Cela s’explique tout d’abord par une différence de lien des autorités locales avec le gouvernement ; alors qu’il y a une longue expérience de la mobilisation politique des masses dans le Delta du Fleuve Rouge et des campagnes de propagande communistes, qui ont prouvé leur efficacité, la culture politique est bien différente dans le Sud du pays, récemment réuni. De la même façon, il existait une différence dans l’utilisation des moyens de contraception, puisque le dispositif intra-utérin était de loin la méthode la plus utilisée dans le Nord – en raison d’un contrôle centralisé du système de distribution –, alors qu’elles étaient plus variées dans le Sud, correspondant à une offre décentralisée dans une société longtemps libérale sous l’influence des Français puis des Américains (Allman *et al.* 1991 ; Pham *et al.* 1999).

Malgré ces tendances régionales, il existe toutefois des variations d’une province à l’autre, selon la pression de la population, soit la densité et les ressources de la province ; en effet, il faut avoir la capacité financière de tenir un registre de population. Les variations d’une localité à l’autre s’expliquent également par des stratégies individuelles : faire respecter la limitation permet aux officiels locaux d’être promu à un échelon administratif supérieur (Goodkind 1995b). Quoi qu’il en soit, la politique a prouvé son efficacité, puisque la fécondité a baissé extrêmement rapidement.<sup>180</sup> Il est toutefois difficile de déterminer si c’est principalement le développement économique suite aux réformes du Dô Moi, ou la politique de limitation des naissances en elle-même, qui a fait baisser la fécondité, puisque les deux ont eu lieu au même moment (Goodkind 1995b)<sup>181</sup>. En effet, ce sont les régions du Sud qui avaient l’ISF le plus élevé à la fin des années 1980, alors que le Sud-Est et le Delta du Mékong ont actuellement une fécondité très faible, en-dessous du seuil de renouvellement des générations, malgré une application moins stricte de la limitation des naissances ; cette baisse spectaculaire est sans doute liée à plusieurs facteurs inhérents à un développement économique rapide.

---

<sup>179</sup> Depuis 1996, cette province est divisée en deux provinces, Hai Duong où j’ai effectué ma première enquête qualitative et Hung Yen.

<sup>180</sup> Le Comité National pour la Population et la Planification Familiale a ainsi reçu le « Prix des Nations Unies en matière de population », de la part du FNUAP, en 1999, pour l’efficacité et la rapidité de sa politique.

<sup>181</sup> En Chine au contraire, la fécondité a véritablement baissé pendant la première campagne de planification familiale, soit avant l’ouverture économique et la politique de l’enfant unique.

## 2.4. L'évolution de la politique au XXI<sup>e</sup> siècle : l'Ordonnance de Population en 2003

---

Au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, les programmes de population et de protection des enfants fusionnent et le Comité National pour la Population et la Planification Familiale devient la Commission pour la Population, la Famille et les Enfants, dont l'objectif n'est plus la planification familiale mais la santé reproductive (Pham *et al.* 2013). Le contrôle des naissances perd de son importance, dans un contexte où la norme d'une famille restreinte est intériorisée, en particulier chez les Kinh. En effet, limiter sa descendance à deux enfants n'est pas simplement une politique imposée ; beaucoup de couples préfèrent avoir peu d'enfants pour pouvoir leur fournir une meilleure éducation, dans un pays où l'école coûte très cher (Papin et Passicousset 2010). « *La nouvelle idéologie a été inculquée par des campagnes de propagande de style socialiste et elle est devenue une préférence intériorisée* » [traduction de l'auteure] (Bélanger et Khuât 2009). Selon les données de l'Enquête Démographique et de Santé de 2002, 74% des femmes mariées étaient d'accord avec la norme d'une descendance restreinte à deux enfants (Wolf *et al.* 2010).

C'est ainsi qu'en 2003, avant même que la masculinité des naissances au Viêt Nam ne soit statistiquement prouvée, mais alors que les experts soupçonnent le développement imminent du phénomène (Croll 2000 ; Bélanger 2002), l'Assemblée Nationale vietnamienne a acté une Ordonnance de Population, interdisant la sélection du sexe du fœtus (article 7) et stipulant que les couples étaient autorisés à avoir autant d'enfants qu'ils le désiraient (article 10). Cependant ce dernier article a soulevé une controverse sur un éventuel accroissement de la population en cas d'abandon de la prescription à deux enfants par couple et l'Assemblée Nationale amenda l'Ordonnance en 2008<sup>182</sup>, en réintroduisant l'obligation pour les couples de limiter les naissances à un ou deux enfants, mais sans inclure de mesures punitives pour les couples ne respectant pas cette prescription. Toutefois, s'il n'y a plus d'amendes pour les couples ayant plus de deux enfants, comme le montrent différents entretiens recueillis à Hai Duong et Hanoi comme à Ninh Thuân (cf. chapitre cinq), les parents ayant plus de deux enfants sont cités en public et désignés lors des réunions de village, en signe de désapprobation. De même, les employés du GOPFP à l'échelle locale contrôlent le respect de cette limitation, en visitant régulièrement les couples ayant deux enfants, particulièrement ceux ayant deux filles, afin de les dissuader d'avoir un troisième enfant. D'autre part, le gouvernement vietnamien a mis en place le concept de « famille cultivée » (*gia đình văn hóa*), un certificat délivré aux familles considérées comme heureuses, bien éduquées et n'ayant pas plus de deux enfants, qui vise à définir un comportement « convenable » tout en renforçant le contrôle social de la communauté. Enfin, les

---

<sup>182</sup> A cette même époque, l'instance en charge de la population change à nouveau de nom et devient l'actuel Office Général pour la Population et la Planification Familiale, dont les fonctions se recentrent sur le contrôle des naissances. Longtemps indépendante, elle repasse sous la tutelle du Ministère de la Santé en 2008.

centres de santé communaux disposent d'un tableau, sur lequel sont notées toutes les grossesses en cours, classées selon le mois de naissance prévu (cf. photographie 5). Là, on peut voir que les naissances de rang 3 et plus sont notées en rouge, quand les premières naissances sont en vert et les secondes en jaune.



**Photographie 5. Tableau de suivi des grossesses dans un centre communal de santé de la ville de Hai Duong**

*Source : V. Becquet, octobre 2012*

Comme me l'expliquait toutefois le directeur adjoint du GOPFP Monsieur Duong, lors de notre dernière rencontre en novembre 2014, le gouvernement élabore actuellement une nouvelle loi sur la population<sup>183</sup>, discutée en juin 2015, qui ne fait plus mention de cette limitation des naissances. En raison du vieillissement rapide de la population vietnamienne et reconnaissant de grandes disparités spatiales du niveau de fécondité – l'ISF très faible dans le Sud risque de poser problème –, le gouvernement renonce ainsi à une politique nationale, pour se concentrer sur des actions localisées à travers les antennes provinciales. Ce projet de loi, qui inclue également toute une section sur le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance et la lutte contre la sélection sexuelle prénatale, a pour objectif de maintenir la fécondité au seuil de renouvellement des générations, en prenant en compte les variations locales, c'est-à-dire en adaptant les mesures selon que la fécondité est inférieure ou supérieure à ce taux. Il

<sup>183</sup> Le projet de loi est accessible sur un site internet, sur lequel les citoyens peuvent laisser des commentaires : [http://duthaonline.quochoi.vn/DuThao/Lists/DT\\_DUTHAO\\_LUAT/View\\_Detail.aspx?ItemID=545&LanID=546&TabIndex=1](http://duthaonline.quochoi.vn/DuThao/Lists/DT_DUTHAO_LUAT/View_Detail.aspx?ItemID=545&LanID=546&TabIndex=1) (lien consulté le 7 août 2015).



n'est donc plus question d'imposer une limitation des naissances à deux, étant entendu que la majorité des couples préfèrent aujourd'hui avoir une famille restreinte. En effet, la proportion de femmes ayant un enfant de rang trois ou supérieur continue de baisser, particulièrement en milieu rural. Selon les données de l'enquête annuelle de population et planification familiale de 2013, 14,3 % des femmes mariées ont plus de deux enfants en 2012, contre 18,5 % en 2006. Cette proportion est restée stable à environ 10% entre 2006 et 2012 en milieu urbain, mais elle a baissé de 21,4 % à 16,4 % en milieu rural (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2014).

La prévalence contraceptive est par ailleurs relativement élevée ; en 2012, 77,2 % des femmes mariées et âgées de 15 à 49 ans utilisent un moyen de contraception, soit 67 % qui utilisent une contraception moderne et 10,2 % qui utilisent un moyen traditionnel (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2014). La prévalence contraceptive est en réalité plus élevée en milieu rural (78 % des femmes mariées utilisent un moyen de contraception et 68,3 % une contraception moderne) qu'en milieu urbain (respectivement 75,5 % et 64,2 %). Parmi les femmes qui utilisent un moyen de contraception, moderne ou traditionnel, près de la moitié (49,6 %) utilisent un dispositif intra-utérin. Notons toutefois que cette prévalence contraceptive ne concerne que les femmes mariées, puisque les enquêtes nationales ne prennent pas en compte les autres ; le tabou sur la sexualité prémaritale<sup>184</sup> est toujours présent au Viêt Nam et empêche de nombreux adolescents d'accéder aux moyens de contraception (Wolf *et al.* 2010).

## **2.5. De la quantité à la « qualité » de la population**

---

Il y a ainsi eu une évolution de la politique de planification familiale, qui était jusqu'à la fin des années 1990 « *interventionniste, contraignante* » et ne visait « *pas prioritairement l'amélioration de la santé et du statut des femmes* » (Attané et Scornet 2009 : 130). Mais après la *Conférence Internationale sur la Population et le Développement* au Caire en 1994 et la *Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes* à Pékin en 1995, se développe l'idée qu'il ne suffit pas d'accroître le niveau de vie de la population en limitant la fécondité, mais qu'il s'agit également d'améliorer leur qualité de vie en respectant notamment le droit des femmes ; le paradigme change et la tendance mondiale est désormais de se concentrer davantage sur le développement et la réduction de la pauvreté, sur les droits reproductifs plutôt que sur la taille de la population et plus globalement sur le bien-être individuel plutôt que sur le contrôle de la population<sup>185</sup>. Le discours officiel du gouvernement vietnamien évolue, en ne voulant plus *contraindre* mais *encourager* les couples à limiter leur descendance. Dans ce

---

<sup>184</sup> Notons que celui-ci est un tabou genré puisqu'il concerne surtout les filles ; il correspond à une représentation de la famille patrilinéaire.

<sup>185</sup> Alors que les premières politiques mises en place concernaient les habitants des plaines et notamment le Delta du Fleuve Rouge, le gouvernement va désormais se concentrer sur les minorités ethniques, les habitants des montagnes et des zones insulaires (Attané et Scornet 2009).



contexte est promulguée l'Ordonnance de Population de 2003, qui sera pourtant amendée cinq ans plus tard, car une partie des dirigeants du pays ne voit pas cette libéralisation d'un bon œil.

Toutefois, la croissance de la population étant sous contrôle, l'État opère un glissement dans les années 2000 pour se concentrer sur la « qualité » de la population. Si la stratégie de population pour la période 2001-2010 avait pour objectif de stabiliser l'accroissement de la population et d'améliorer sa qualité de vie, celle de 2011-2020 a pour but d'améliorer la « qualité de la race » (*chất lượng giống nòi*), afin de développer économiquement le pays et améliorer sa compétitivité. La « qualité » de la population se mesure aux aspects « *physiques, mentaux et spirituels (thể chất, trí tuệ, tinh thần)* » des individus, soit leur santé, leur éducation et leur comportement, qui se doit d'être conforme aux campagnes sur la « famille cultivée » ou la « famille heureuse » (Phinney et al. 2014 : 3). Cette nouvelle campagne de la « population de qualité » s'inscrit dans une stratégie de gouvernance vieille de plusieurs décennies, dans laquelle le gouvernement communiste vietnamien en appelle aux familles – aux mères plus particulièrement –, qui se doivent d'adopter un comportement responsable pour le bien de la nation et de construire une famille de bonne « qualité », en accord avec les valeurs morales officielles (Rydström et Drummond 2004). Cette recherche de la « qualité » de la population s'inscrit dans l'idéal du bien commun de l'idéologie communiste : il faut une population de « qualité » pour développer l'économie nationale, qui sera alors en mesure d'assurer une bonne santé et une bonne éducation à tous les citoyens. Cette mise en avant de l'égalité et de l'inclusion sociale masque la réalité de la libéralisation du marché, qui creuse les inégalités et accroît la vulnérabilité de certaines populations comme les migrants urbains ou les fermiers pauvres. Ce discours étatique de la « qualité de la population » cherche donc moins à pallier ces inégalités qu'à renforcer la cohérence de son idéologie (Taylor 2004).

Mais comme l'explique Tine Gammeltoft dans sa monographie sur le recours à la sélection prénatale des fœtus présentant une malformation, cette notion de la « qualité » de la population s'inscrit également dans un contexte historique particulier (Gammeltoft 2014) ; de nombreux Vietnamiens subissent les conséquences de « l'agent orange », un défoliant extrêmement toxique épandu dans les forêts vietnamiennes par les Américains pendant la guerre et qui cause encore aujourd'hui de nombreuses maladies et malformations, comme le souvenir persistant, quotidien d'une guerre atroce. Selon la notion développée par Didier Fassin dans *La raison humanitaire* en 2010, Tine Gammeltoft qualifie alors le gouvernement vietnamien d'*humanitaire*, puisqu'il insiste sur la souffrance humaine afin de masquer la réalité sociale marquée par les inégalités structurelles. Viser une « population de qualité » n'est donc pas tant de l'eugénisme qu'une méthode visant à cacher le fait que les inégalités économiques grandissantes rendent le handicap difficile à assumer dans de nombreuses familles ; en insistant sur l'horreur des conséquences de l'agent orange, dont sont responsables les Américains, l'État cherche à masquer sa difficulté à pallier ces inégalités (Gammeltoft 2014). Par ailleurs, ce discours sur la « qualité de la population » a engendré la recherche d'une

reproduction de qualité et le développement des soins prénataux et créé un contexte dans lequel le recours à l'échographie s'est développé rapidement et intensément, notamment afin de limiter les naissances d'enfants malformés ou lourdement handicapés. Nous allons voir que l'un des effets secondaires de cette utilisation excessive de l'échographie est la détermination du sexe des fœtus et *in fine* le recours à la sélection sexuelle prénatale.

En effet, dans ce contexte de faible fécondité, la probabilité de ne pas avoir de fils est relativement élevée : 24 % des couples ayant deux enfants n'auront que des filles. Ce risque de demeurer sans descendance masculine pousserait donc certains à avoir recours à la sélection sexuelle prénatale. Et si cette norme des deux enfants est intériorisée, une partie des couples interrogés pendant les enquêtes de terrain, ainsi que certains cadres politiques, blâment pourtant la politique de contrôle des naissances, qui empêche les couples d'avoir un troisième enfant lorsqu'ils n'ont que deux filles et désirent un fils. Même s'ils expliquent dans le même temps qu'ils n'ont pas les moyens financiers d'élever un enfant supplémentaire, ils sembleraient préférer avoir le choix hypothétique d'ajuster leur fécondité à leur désir qualitatif de famille idéale. Il semble que ce soit également l'une des raisons expliquant l'abandon de la limitation des naissances dans la nouvelle loi sur la population, même s'il est loin d'être acquis que les couples auront un troisième enfant dans l'espoir d'avoir un garçon, plutôt que de recourir aux avortements sexo-sélectifs.

### **3. L'accès aux technologies de reproduction et la lutte contre la sélection sexuelle prénatale**

Le recours à l'avortement est légal depuis plusieurs décennies et largement utilisé pour réguler la fécondité. Par ailleurs, la privatisation du système de santé engendrée par le Dõi Moi et le développement des technologies médicales, ont modifié le rapport des Vietnamiens à la reproduction. Dans ce contexte, « *les obligations maternelles prennent de nouvelles formes, étendues au devoir d'utiliser les nouvelles technologies de grossesse* » [traduction de l'auteure] (Gammeltoft 2014 : 67). Les conditions, que je vais détailler dans cette section, sont ainsi réunies pour que les femmes aient accès aux avortements sexo-sélectifs.

#### **3.1. La législation de l'avortement**

---

Comme nous l'avons vu précédemment, l'avortement a été légalisé au Nord en 1954<sup>186</sup>, sans jamais être controversé (Bélangier et Khuât 2009). Il était utilisé comme

---

<sup>186</sup> L'avortement pourrait avoir été légalisé dès 1945 (Johansson et al. 1996b ; Wolf *et al.* 2010).

un moyen de limiter les naissances, au même titre que la contraception moderne, l'État veillant à ce que les femmes y aient accès sur demande dans les institutions médicales accréditées par le Ministère de la Santé.<sup>187</sup> Puis, avec le Dôï Moi et la privatisation du système de santé au début des années 1990, les praticiens privés ont également pu pratiquer des avortements. Comme l'explique Goodkind, les données montrent une augmentation rapide des taux d'avortements au début des années 1990, peu après la mise en place de la politique de limitation des naissances (Goodkind 1994) ; avorter devient une procédure médicale de routine, dans les hôpitaux et les cliniques en milieu urbain et grâce à des équipes médicales mobiles en milieu rural. Henshaw *et al.*, dans leur article de 1999 sur l'avortement dans le monde, précisent qu'en 1996 au Viêt Nam, 43,7 grossesses sur 100 se terminaient par un avortement, ce qui était l'un des ratios les plus élevés des pays les moins développés (Henshaw *et al.* 1999). L'indice synthétique d'avortement était donc de 2,5 avortements par femme.<sup>188</sup> Plus récemment, le recours à l'avortement semblait être moins élevé, avec un taux égal à 26 avortements pour 1000 femmes en 2003 (Sedgh *et al.* 2007).<sup>189</sup>

L'avortement est légal au Viêt Nam au premier comme au second trimestre de la grossesse, jusqu'à 22 semaines de grossesse. Cependant, les données de l'Enquête Démographique et de Santé de 2002 montrent que 77% des avortements sont des avortements précoces, pratiqués à moins de six semaines de grossesse (Committee for Population, Family and Children [Vietnam] & ORC Macro 2003) – ces avortements sont alors qualifiés de « régulation menstruelle » (*hút thai* ; littéralement absorber le fœtus) (Pham *et al.* 2011). Ils ne sont pas considérés comme de véritables avortements dans le sens où, pendant les premières semaines de grossesse, l'embryon est assimilé à un caillot de sang et non à un fœtus (Wolf *et al.* 2010) ; c'est pourquoi l'avortement semble moralement plus acceptable en début de grossesse. Les avortements (*nạo phá thai* ; littéralement cureter le fœtus) sont pratiqués entre six et douze semaines de grossesse, par la méthode de l'aspiration ou du curetage (Nguyễn et Liamputtong 2007). Les avortements tardifs, pratiqués au second trimestre de grossesse, doivent l'être dans les hôpitaux provinciaux et nationaux exclusivement selon les directives du Ministère de la Santé, car ils requièrent des médecins formés aux techniques utilisées, dite de dilatation et évacuation (13 à 18 semaines de grossesse) ou méthode Kovac modifiée (au-delà de 18 semaines de grossesse). Les avortements médicamenteux sont également utilisés après 18 semaines (Gammeltoft 2014). Il semble cependant que ces avortements tardifs soient également pratiqués dans les structures privées, qui sont plus chères mais

---

<sup>187</sup> Selon l'article 44 de la loi sur la protection de la santé publique, datée du 30 juin 1989.

<sup>188</sup> Cependant, ce nombre moyen d'avortements par femme ne comptabilise que les avortements effectués dans le secteur public puisqu'on ne dispose pas de données pour le secteur privé, dans lequel sont pratiqués trois fois moins d'avortements que dans le public ; en les comptabilisant, on arriverait donc à un taux d'avortement de 111 avortements pour 1000 femmes âgées de 15 à 44 ans et non de 83 (Henshaw *et al.* 1999).

<sup>189</sup> Selon les données de l'enquête annuelle de population et planification familiale de 2013, l'indice synthétique d'avortement est de 0,3 avortements par femme en 2012 (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2014). Comparé aux chiffres précédents, il semble très faible.

moins contrôlées (Bélangier et Khuât 2009) ; un avortement tardif peut coûter jusqu'à 100 USD<sup>190</sup>, selon le stade de la grossesse et la méthode utilisée (Gallo et Nghia 2007 ; Gammeltoft 2014).

Les avortements pratiqués au second trimestre sont liés à divers facteurs, tels qu'une détection retardée de la grossesse, le dépistage d'une malformation du fœtus qui est généralement tardif, des facteurs structurels liés aux déficiences du système de santé et un conflit entre les normes sociales ou les conditions socio-économiques avec le désir de grossesse, menant à une décision d'avorter plusieurs mois après la découverte de la grossesse (Gallo et Nghia 2007). Une partie de ces avortements tardifs sont des avortements sexo-sélectifs, mais ils sont difficiles à appréhender en raison de l'illégalité de la pratique. Une étude menée à Hanoi en 2003 montre que les femmes ayant plusieurs enfants, particulièrement celles ayant deux filles uniquement, ont plus tendance à avoir un avortement au second trimestre qu'au premier et qu'une proportion de ces avortements tardifs semble s'apparenter à des avortements sexo-sélectifs<sup>191</sup> (Bélangier et Khuât 2009). L'étude anthropologique de Tran confirme que la majorité (24) des 35 femmes qu'elle a interrogées et ayant pratiqué des avortements sexo-sélectifs, avaient deux filles (Tran 2012a). Les avortements répétés sont également liés à la préférence pour les garçons, puisque le fait de ne pas avoir de fils diminue la probabilité d'avoir recours plusieurs fois à l'avortement, alors que le fait d'avoir deux à quatre filles (en comparaison d'une seule fille) augmente considérablement cette probabilité<sup>192</sup> (Ngo *et al.* 2014). Toutefois, malgré ces taux élevés, il convient de ne pas minimiser la difficulté que représente le recours à l'avortement pour les femmes et la souffrance que cela peut engendrer (Gammeltoft 2003, 2010). Par exemple, il existe au Viêt Nam un mémorial en ligne, *Nghia Trang Online* (« Cimetière en ligne »), créé en 2008 et comportant environ 70 000 membres, qui permet de créer des pierres tombales pour les proches décédés. Sur ce site existe un cimetière pour les fœtus ; là, des femmes « envoient » des offrandes pour les fœtus qu'elles ont avorté et expriment leur peine et leurs prières (Gammeltoft 2014 ; Heathcote 2014). En effet, dans la cosmologie vietnamienne, un mort sans rituel de funérailles reste bloqué entre les deux mondes et hante les membres de sa famille. Gammeltoft explique ainsi qu'une grande partie des femmes interrogées désiraient organiser un enterrement pour leur fœtus après l'avortement ; cependant, la moitié d'entre elles ont décidé de laisser l'équipe hospitalière s'en occuper (Gammeltoft 2010).

---

<sup>190</sup> La régulation menstruelle coûte environ 40 000 VND, soit 2 USD (Teerawichitchainan et Amin 2010).

<sup>191</sup> Les auteures estiment que 13,9% des avortements tardifs pratiqués par des femmes ayant au moins un enfant sont des avortements sexo-sélectifs ; cette proportion diminue à 2% de tous les avortements (3,2% des avortements si seules les femmes ayant deux ou trois enfants sont comptées). Cette étude a toutefois été menée en 2003, soit quelques années avant que le recours à la sélection sexuelle prénatale ne s'étende dans le pays. Par ailleurs, les données sont relatives aux avortements pratiqués dans un hôpital public, alors que les avortements sexo-sélectifs ont plus tendance à être pratiqués dans les cliniques privées.

<sup>192</sup> Les autres déterminants des avortements répétés sont le fait de vivre à Hanoi (en comparaison de Hô Chi Minh-Ville et la province de Khanh Hoa), que la grossesse soit de rang élevé et que la mère ait plus de 35 ans.

Je reprendrai ici l'approche d'Harriet Phinney *et al.*, qui étudient les couples dont l'un ou les deux membres sont atteints du VIH/sida et qui décident d'avoir un enfant, expliquant que le risque *social* de ne pas avoir de descendant est supérieur au risque *biomédical* de transmettre la maladie à l'enfant (2014). De la même manière, il semble que pour certaines femmes (et plus globalement certains couples), le risque *social* de ne pas avoir de garçon est supérieur au risque *moral* de recourir à un avortement tardif, à la souffrance physique et psychique engendrée.

### **3.2. La privatisation du système de santé et le développement des échographies, phénomène déclencheur de la masculinité des naissances**

---

D'autre part, l'accès aux échographies s'est généralisé au Viêt Nam dans les années 2000, ce qui a probablement été le déclencheur du recours à la sélection sexuelle prénatale, en permettant de déterminer le sexe du fœtus avant la naissance. Les premiers appareils échographiques ont été donnés par des pays étrangers ou des organisations internationales à la République Démocratique du Viêt Nam au début des années 1970. Puis à l'époque des réformes du système de santé engendrées par le Dôï Moi et surtout lorsque l'embargo international sur le commerce est levé au milieu des années 1990, l'accès aux échographies se développe (Gammeltoft 2014). Ainsi, selon les données de l'École de Médecine de Hanoi, à la fin de l'année 2001, des services d'échographie, publics et privés, étaient accessibles dans la quasi-totalité des districts du pays, qu'ils soient urbains ou ruraux (Bélangier et Khuât, 2009). De plus, Tine Gammeltoft et Nguyễn Hanh Thi Thuy décrivent dans une étude à petite échelle effectuée dans la ville de Hanoi en 2004 que les femmes avaient recours à l'échographie en moyenne sept fois par grossesse (Gammeltoft et Nguyễn 2007) ; dix ans plus tôt lors du premier terrain de Gammeltoft, les échographies étaient pratiquées exceptionnellement, en cas d'urgence médicale (Gammeltoft 2014). Grâce à la privatisation du système de santé, le Viêt Nam a donc pu importer plus facilement des échographes, mais également commencer à les fabriquer, ce qui a permis de faire baisser le prix des échographies. De ce fait, Guilmoto *et al.* expliquent, à partir des données du Ministère de la Santé, que le nombre d'échographies est passé de 1 million en 1998 à 3,7 millions en 2002 et 10,8 millions en 2007<sup>193</sup> (Guilmoto *et al.* 2009). Aujourd'hui, le recours à l'échographie est automatique lors des examens prénataux des femmes enceintes, sur une grande partie du territoire vietnamien ; comme l'explique l'anthropologue Tine Gammeltoft, l'utilisation de l'échographie est en effet encouragée en ce qu'elle permet de détecter les anomalies fœtales dans le contexte de la recherche d'une « population de qualité » et de sélectionner des individus « sains », ce qui est considéré comme un progrès scientifique

---

<sup>193</sup> À nouveau, ces chiffres sous-estiment très probablement le phénomène, puisque seules les données du secteur public sont disponibles, alors que de nombreuses échographies sont pratiquées dans les cliniques privées.

(Gammeltoft 2014). Les fœtus anormaux sont ainsi le plus souvent avortés après recommandation des médecins.

Le pourcentage de femmes ayant connaissance du sexe du fœtus pendant leur grossesse grâce aux échographies a ainsi augmenté dans tout le pays durant la dernière décennie, à la fois dans les zones urbaines et rurales. Bang Pham explique que si cette connaissance était au départ plus répandue dans les zones urbaines que rurales (83,1% contre 56,6% en 2005), l'augmentation est cependant plus rapide dans les zones rurales qu'urbaines (Pham *et al.* 2011). Ainsi, selon les données décrites dans l'enquête annuelle de population et planification familiale de 2013, le pourcentage de femmes connaissant le sexe de leur fœtus est passé de 83,1% en 2005 à 85,1% en 2012 dans les zones urbaines et de 56,6% en 2005 à 82% en 2012 dans les zones rurales ; 99,2% de ces femmes déclarent connaître le sexe grâce à une échographie, dont l'accès s'est ainsi développé dans l'ensemble du pays (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2014).<sup>194</sup> Le recours répété à l'échographie décrit par Gammeltoft témoigne entre autres d'une volonté de s'assurer du sexe du fœtus à différentes reprises. Le propriétaire d'une clinique privée à Hài Dương raconte ainsi qu'une majorité d'échographies est pratiquée autour du troisième mois de grossesse et que les femmes viennent souvent plusieurs fois autour de cette date afin de s'assurer du sexe du fœtus. Dans son étude menée pendant l'année 2009 dans un hôpital de Hanoi auprès de femmes ayant recours aux avortements sexo-sélectifs, Tran Minh Hang explique également que celles-ci pratiquent de nombreuses échographies autour de la douzième semaine, parfois plusieurs dans la même journée et dans des cliniques différentes, pour être sûres de ne pas avorter un garçon (Tran 2012b). Elle cite notamment l'exemple d'une femme enceinte de treize semaines et mère de deux filles, qui a eu huit échographies en deux semaines pour être sûre qu'elle attendait encore une fille avant d'avorter. Sur 35 cas étudiés, la majorité des femmes ont eu quatre ou cinq échographies avant l'avortement sélectif.

### **3.3. La lutte contre la sélection sexuelle prénatale : l'Ordonnance de Population de 2003**

---

La légalité de l'avortement au premier comme au second semestre de grossesse et l'accès généralisé aux échographies, dans un contexte de faible fécondité et de préférence traditionnelle pour les garçons, a permis le recours par certains couples à la sélection sexuelle prénatale, ce qui a pour conséquence un déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance de plus en plus marqué. Ces avortements sélectifs ne sont pas nécessairement des avortements très tardifs, puisque selon Efrat *et al.*, la précision dans la détermination du sexe du fœtus augmente de 70.3% à 11 semaines de grossesse, à

---

<sup>194</sup> Notons cependant que le fait de connaître le sexe du fœtus est fortement lié au niveau d'éducation, puisque 36,8% des femmes jamais scolarisées connaissent le sexe, contre 86,8% des femmes qui ont terminé le lycée. Ici encore toutefois, l'augmentation de la proportion entre 2005 et 2012 est beaucoup plus élevée chez les femmes peu éduquées que chez les femmes très éduquées.

98,7% à 12 semaines et 100% à 13 semaines de grossesse (Efrat *et al.* 1999). Tran Minh Hang explique que la majorité des 35 femmes interrogées ayant eu recours à la sélection sexuelle prénatale, a avorté au début du second trimestre de grossesse, entre 13 et 16 semaines (Tran 2012a).

Comme expliqué précédemment, avant même que le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance soit avéré à l'échelle nationale, l'Assemblée Nationale vietnamienne a mis en place une Ordonnance de Population en 2003 afin de prohiber l'identification du sexe du fœtus lors des échographies et l'avortement sexo-sélectif. Ce document légal inclut un ensemble d'amendes et charges criminelles pour ceux qui violent la loi (Article 38) et le décret d'exécution de cette loi a été promulgué en octobre 2006 par le Premier Ministre (Bélangier et Khuât 2009). La loi sur l'égalité de genre<sup>195</sup> date de cette même année et stipule à son tour l'interdiction de « *choisir le sexe du fœtus sous quelque forme que ce soit* », mais également « *d'inciter ou de forcer quelqu'un à avorter en raison du sexe du fœtus* » [traduction de l'auteure].

Cependant, il est extrêmement difficile de faire respecter cette prohibition, affichée sur les murs des hôpitaux et des cliniques privées, car elle dépend de la coopération des médecins. Si l'ensemble des praticiens de santé rencontrés le nient, il semble pourtant que la majorité des femmes connaisse aujourd'hui le sexe du fœtus. Ainsi, l'intégralité des femmes interrogées pendant les enquêtes qualitatives ayant des enfants de moins de 10 ans, à Ninh Thuân comme à Hanoi et Hai Duong, en zone urbaine comme en zone rurale – ainsi que les clients rencontrés dans les salles d'attente des cliniques privées –, ont confié avoir eu connaissance du sexe du fœtus grâce aux échographies, car les praticiens de santé privés le révèlent sans hésitation.

Depuis les résultats du recensement de 2009, montrant pour la première fois un déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance à l'échelle nationale, l'Office Général pour la Population et la Planification Familiale a mis en place des projets de lutte contre la sélection sexuelle prénatale, notamment en sensibilisant la population à cette problématique et en rappelant la prohibition du recours à la sélection sexuelle prénatale (cf. photographie 6). Ces projets ont d'abord été introduits dans les provinces les plus touchées par le phénomène, mais sont aujourd'hui conduits dans l'ensemble des provinces vietnamiennes ; je reviendrai sur cet aspect de manière plus approfondie dans la conclusion.

---

<sup>195</sup> Loi numéro 73/2006/QH11 du 29 Novembre 2006.



**Photographie 6. Affiche de lutte contre la sélection sexuelle prénatale, dans un centre communal de santé de la ville de Hai Duong (« Garçon ou fille, deux enfants c’est suffisant. Interdire la sélection du sexe du fœtus sous quelque forme que ce soit »).**

*Source : V. Becquet, octobre 2012.*

### **3.4. La loi du marché : le développement de l’offre de soins autour de la préférence pour les garçons**

---

Le recours grandissant aux avortements sexo-sélectifs est ainsi lié au développement des échographies, mais cette technologie moderne utilisée à des fins de reproduction s’inscrit en réalité dans un spectre de techniques et de pratiques traditionnelles, destinées à concevoir un fils puis connaître le sexe du fœtus avant la naissance, mais également de stratégies reproductives pour s’assurer la naissance d’un fils. Je reviendrai toutefois sur ces stratégies dans le cinquième chapitre.

L’échographie est une technique non invasive recommandée pour le suivi médical des grossesses, afin d’améliorer la santé maternelle ; elle a l’avantage d’avoir un haut taux de précision pour un faible coût et d’être facile d’accès (Croll 2000). Par ailleurs, l’échographie permet aux futurs parents de voir le fœtus, d’anticiper la naissance et de se projeter (Mitchell 2001). Son utilisation s’est fortement développée dans le contexte vietnamien, également en raison de la nouvelle conception des politiques de population centrées sur la « qualité », qui considère que la prise en charge des individus handicapés constitue un poids pour le système de santé public, leurs familles et la société en général. L’échographie est donc utilisée pour assurer la « qualité » de la population et devient alors un dispositif politique (Gammeltoft 2014). Cette nouvelle technologie se développe alors que le rôle économique et social central de l’État décline et que les individus sont désormais responsables de leurs décisions productives et reproductives. Selon Tran Minh Hang, le recours aux avortements sexo-sélectifs, qui est un détournement de l’utilisation des technologies reproductives,



représente une personnalisation, une privatisation de l'objectif de santé publique liée à la « qualité de la population » (Tran 2012b). Les individus contrôlent de plus en plus leur fécondité : après la taille de leur descendance et l'espacement entre les naissances, puis la sélection d'individus en bonne santé, ils choisissent désormais le sexe de leurs enfants.

Par ailleurs, parmi les nombreuses réformes de la période du Dôi Moi figure celle du secteur de santé, qui autorise en 1986 les centres de santé privés et entraîne la réapparition des coûts de santé. Jusqu'en 2006, l'investissement de l'État dans le secteur de la santé va continuellement baisser (Gammeltoft 2014) et le faible niveau des revenus entraîne une forte corruption, les patients devant s'acquitter de nombreuses commissions pour être soignés (Vian *et al.* 2011). Dans ce contexte, l'économie de marché se développe dans le secteur médical et le marché des échographies se révèle être très lucratif ; les cliniques privées se multiplient autour des hôpitaux (cf. photographie 7). Dans les années 1990, les structures de santé en milieu urbain achetaient des machines d'occasion, qu'elles revendaient ensuite pour 10-20% du prix aux cliniques privées en milieu rural ; cependant aujourd'hui, des machines neuves sont importées principalement du Japon ou des Etats-Unis et coûtent entre 1,2 et 1,5 milliards de VND, soit entre 60 000 et 75 000 USD (Tran 2012b). Les cliniques privées sont ainsi équipées de machines plus neuves et modernes que les hôpitaux publics, machines qui sont remboursées en une ou deux années tout au plus, malgré les tarifs très bas des examens. En effet, lorsque j'ai visité des cliniques privées à Hai Duong en octobre 2012, les tarifs étaient de 2 USD pour une échographie 2D et de 5 USD pour une échographie 3D<sup>196</sup>, soit encore moins élevés que les tarifs décrits par Tran Minh Hang à Hanoi en 2009 (Tran 2012b), équivalents respectivement à 3 USD et 7-10 USD pour les échographies 2D et 3D.

---

<sup>196</sup> Selon Tine Gammeltoft, une échographie 4D coûte nettement plus cher, entre 13 et 20 USD selon les cliniques (Gammeltoft 2014).



**Photographie 7. Salle d'attente d'une clinique privée à proximité de l'hôpital provincial de Hai Duong. Les échographies sont pratiquées dans la même pièce, dans un espace dissimulé derrière le panneau en verre.**

*Source : V. Becquet, octobre 2012*

L'offre de soins se développe autour du recours à l'échographie, qui est « *motivé par la loi du marché plutôt que par la politique de santé* » [traduction de l'auteure] (Gammeltoft et Nguyễn 2007 : 166). Les médecins pratiquent une échographie à chaque visite prénatale (Gammeltoft et Nguyễn 2007) et certains praticiens dans le secteur privé vont même jusqu'à recommander la pratique d'une échographie par mois (Tran 2012b). La préférence pour les garçons est utilisée à des fins commerciales, à travers la détermination du sexe du fœtus, mais également le diagnostic de la période d'ovulation pour concevoir un garçon.

Il existe depuis longtemps des méthodes traditionnelles et populaires pour choisir le sexe de l'enfant conçu, qui m'ont été rapportées par de nombreuses femmes et hommes pendant les entretiens : recours à un voyant ou à un calendrier chinois qui indique, selon l'âge de la mère, quand avoir des rapports sexuels afin de concevoir un enfant du sexe désiré, prise de médicaments traditionnels qui, mixés avec de l'alcool de riz, renforceraient les spermatozoïdes Y, ou encore régimes alimentaires. Mais la détection de l'ovulation par échographie (*siêu âm canh trứng*) est une nouvelle mode qui se développe dans le marché de la reproduction et m'a été rapportée par les

individus interrogés dans le Delta du Fleuve Rouge en 2012 et 2013<sup>197</sup>. Cette technique était utilisée au départ dans le traitement de la stérilité, mais elle a été détournée pour que les couples puissent concevoir un garçon plutôt qu'une fille. En effet au début des années 1970, un livre de Shettles et Rorvik intitulé *How to Choose the Sexe of Your Baby* devient populaire et explique que les spermatozoïdes Y étant plus petits et rapides que les spermatozoïdes X, un rapport sexuel ayant lieu à la fin de l'ovulation permet de concevoir un garçon. Cette théorie a toutefois été remise en cause par de nombreux scientifiques, puis a été définitivement rejetée par une étude de Gray *et al.* à la fin des années 1990 (Gray *et al.* 1998). Il y a cependant aujourd'hui un fort consensus au sein de la communauté scientifique et médicale au Viêt Nam, qui croit en cette méthode (Tran 2012b). Tran Minh Hang témoigne également du recours à cette technique durant son terrain en 2009 à Hanoi. Les femmes doivent pratiquer une échographie tous les jours entre le douzième et le dix-huitième jour de leur cycle, chaque échographie coûtant 5 USD. Cela peut durer des mois avant qu'elles ne tombent enceintes ; Tran cite ainsi l'exemple d'une femme ayant essayé pendant un an et dépensé presque 6 millions de VND, soit 300 USD. En plus des échographies, les médecins examinent le col de l'utérus, prescrivent des médicaments et donnent des conseils sur les régimes alimentaires à suivre ou les positions sexuelles. Ils récupèrent ainsi à leur compte des techniques ancestrales qui se transmettent entre amis et voisins, en usant de leur autorité en tant que médecins et en utilisant un langage scientifique. S'il existe des méthodes non médicales et pouvant être pratiquées par les femmes seules pour déterminer la période d'ovulation, telles que l'examen de la glaire cervicale, celles-ci ne sont évidemment pas expliquées ou encouragées par les médecins.

Malgré son inefficacité, il est évident que cette utilisation de l'échographie est lucrative et Tran décrit des cliniques où les échographies pour détecter l'ovulation se pratiquent à la chaîne. En ayant l'avantage d'être *moderne* et *scientifique*, elle est cependant bon marché et accessible pour de nombreux couples, contrairement à d'autres méthodes médicales telles que le tri des spermatozoïdes ou le tri des embryons avant une fécondation in vitro. Ces méthodes coûtent extrêmement cher et semblent encore peu se développer au Viêt Nam, d'autant plus dans un contexte où la sélection sexuelle prénatale est passible de poursuites judiciaires. Un article du *Guardian* paru en février 2012 décrit cependant l'existence d'agences de voyages à Hanoi en lien avec des hôpitaux thaïlandais, qui organisent des voyages afin que des couples de Vietnamiens fortunés puissent concevoir un fils grâce à une FIV.<sup>198</sup>

---

<sup>197</sup> Le professeur Nguyễn Đình Cừ, ancien directeur de l'*Institute for Population and Social Studies* à l'Université Nationale d'Économie de Hanoi, qui a conduit une étude en 2013 pour le GOPFP afin d'évaluer l'Ordonnance de Population de 2003 au bout de dix ans, m'a également confié que plusieurs cliniques privées promouvaient les échographies pour déterminer l'ovulation, dans un district urbain de la province de Lao Cai, située dans les Zones Montagneuses du Nord à la frontière de la Chine.

<sup>198</sup> <http://www.theguardian.com/society/2012/feb/14/vietnam-gender-birth-ratio-inequality>, lien consulté le 6 juillet 2015.



**Photographie 8. Salle d'attente du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital provincial de Hai Duong. Un écran où s'affichent les échographies est installé dans la salle.**

*Source : V. Becquet, octobre 2012*

Le marché des échographies développé autour de la préférence pour les garçons a donc fait émerger une technique pré-conceptionnelle pour concevoir un garçon, la détection de la période d'ovulation, mais également une méthode post-conceptionnelle avec la détermination du sexe du fœtus, menant éventuellement à un avortement sexo-sélectif. Là encore, il existe de nombreuses méthodes populaires pour déterminer le sexe de l'enfant à naître, telles que la forme du ventre, les envies alimentaires de la femme enceinte ou, technique plus répandue au Viêt Nam, la mesure du pouls cardiaque. La détermination par ultrasons est la première méthode fiable qui ait émergé et si jusqu'au début des années 2000 les appareils étaient de trop mauvaise qualité pour déterminer le sexe du fœtus avant 6 ou 7 mois de grossesse, ce n'est plus le cas depuis 2003 grâce aux échographies 3D<sup>199</sup> (Gammeltoft 2014). C'est pour cette raison que la sélection sexuelle prénatale est un phénomène qui n'a émergé au Viêt Nam que récemment. En effet, les femmes auront plus tendance à avoir recours à un avortement sexo-sélectif si le sexe est diagnostiqué à un stade précoce de la grossesse, d'une part parce que cela représente un

---

<sup>199</sup> Les échographies en 3D sont surnommées les échographies des malformations (*siêu âm dị tật*).

danger moindre pour leur santé, mais également parce que l'acte semble moins difficile à assumer, comme le montrent les témoignages recueillis par Tran. Cependant, depuis quelques années se développe une nouvelle méthode consistant à analyser l'ADN présent dans le sang de la mère et pouvant déterminer le sexe du fœtus à partir de 7 semaines de grossesse<sup>200</sup>. J'ai découvert que cette technique était également pratiquée au Viêt Nam grâce aux témoignages recueillis à Hanoi en novembre 2013, mais il semble qu'elle soit encore peu développée ; selon ces témoignages, l'acte coûterait environ 100 USD. En novembre 2014, j'ai cherché à me renseigner sur cette pratique avec Binh. Nous avons effectivement trouvé un laboratoire vietnamien qui propose de procéder à des examens sanguins en début de grossesse afin de détecter des anomalies fœtales, notamment en fonction du sexe. Il semble qu'ils font peu de publicité autour de cette méthode puisque la détermination du sexe est illégale. D'autre part, le coût est dissuasif pour une majorité de Vietnamiens ; mais si cette méthode venait à se développer, on peut imaginer qu'elle faciliterait le recours aux avortements sexo-sélectifs, en permettant le diagnostic du sexe à un stade plus précoce de la grossesse.

Il apparaît ainsi que l'offre médicale développée autour de la sélection prénatale, qu'elle soit pratiquée à cause d'un handicap ou du sexe, soit en pleine expansion dans la société vietnamienne actuelle. Les cliniques les plus réputées sont ainsi celles où les médecins savent détecter les malformations fœtales, la période d'ovulation et déterminer le sexe du fœtus. Il faut parfois prendre rendez-vous plusieurs jours à l'avance et les femmes parcourent plusieurs dizaines de kilomètres pour être examinées dans une clinique renommée, souvent détenue par un médecin travaillant dans un hôpital public. À Hanoi, une véritable compétition s'installe entre les cliniques, qui doivent être capables de diagnostiquer le sexe du fœtus le plus tôt possible dans la grossesse, afin d'attirer les patients. Tran décrit également l'utilisation de photos en couleur de fœtus avec le sexe apparent, exposées sur les murs pour prouver la qualité de la machine échographe. Toutefois, le sexe est généralement donné oralement et non inscrit sur le compte-rendu de l'examen, non seulement parce que la détermination du sexe est illégale, mais également parce que de cette manière les futurs parents ne peuvent rien dire en cas d'erreur, comme l'explique un médecin interrogé par Tran.

Malgré l'illégalité de la pratique, les praticiens des cliniques privées révèlent donc le sexe du fœtus. Si cela semble moins être le cas dans les hôpitaux publics, c'est également parce que les médecins travaillant pour l'État n'ont aucun intérêt économique à le faire, leur salaire ne variant pas en fonction du nombre de patients. Au contraire, les praticiens du secteur privé sont réticents à arrêter de déterminer le sexe des fœtus, car ils risquent alors de perdre leur clientèle (Gammeltoft 2014). Notons cependant, comme expliqué précédemment, que les avortements sexo-sélectifs ne représentent qu'une petite proportion des avortements ; la majorité des femmes veut savoir le sexe de leur

---

<sup>200</sup> La présence d'un chromosome Y prouve la présence d'un fœtus masculin ; son absence est cependant moins fiable, surtout à un stade très précoce de la grossesse (Devaney *et al.* 2011).

enfant à naître par simple curiosité, parce que leur entourage pose des questions incessantes (Tran 2012b).

#### **4. Conclusion : le recours à l'avortement sexo-sélectif comme nouvelle stratégie pour satisfaire les désirs reproductifs**

Le détail des trois facteurs du recours à la sélection sexuelle prénatale a ainsi montré que les couples vietnamiens *veulent* s'assurer la naissance d'un fils dont le rôle économique mais surtout symbolique demeure primordial, *risquent* de ne pas en avoir en raison de la préférence pour une descendance restreinte, mais *peuvent* choisir le sexe de leurs enfants grâce aux nouvelles technologies de reproduction, l'offre de soins se développant autour de la préférence pour les garçons dans une logique de marché plutôt que de santé publique. La combinaison de ces trois facteurs va mener certains couples à pratiquer des avortements sexo-sélectifs ; ceux-ci représentent une petite proportion des avortements pratiqués au Viêt Nam, mais ce comportement qui demeure minoritaire entraîne des conséquences importantes, notamment dans la structure de la population.

Si la préférence pour les garçons est le facteur le plus ancien, les raisons qui expliquent cette préférence sont en constante évolution au sein de la famille, de la communauté et de la société. Au sein d'un système patrilinéaire – particulièrement dans le Nord du pays –, les fils occupent une place centrale et incarnent la transmission du patrilignage. Ils portent un certain nombre de responsabilités, qui ont été revalorisées dans la société post-Dôï Moi avec la résurgence des traditions et rituels centrés sur la famille. Tandis que les filles négocient leur part dans le contrat intergénérationnel en soutenant activement leurs parents âgés, il n'en reste pas moins vrai qu'elles ne possèdent pas la « moralité innée » qui leur permette d'assumer le rôle symbolique des garçons (Rydström 2003). Ce symbolisme n'occupe cependant pas la même place sur tout le territoire du Viêt Nam ; l'ethnie kinh cache en réalité une grande hétérogénéité dans les normes de parenté, qui est liée à l'histoire du peuplement du territoire, mais également à plusieurs phases de fracture politique entre le Nord et le Sud du pays, réunifiés il y a seulement quarante ans. Ainsi, le Dôï Moi n'a pas eu les mêmes conséquences familiales dans tout le pays.

Au moment où la place symbolique des fils est revalorisée au sein de la famille par l'État du Dôï Moi, la politique de planification familiale se durcit et la famille restreinte devient une norme. Celle-ci est intériorisée par les couples, à la fois en raison de campagnes efficaces faisant la propagande du contrôle de la fécondité pour obtenir une descendance restreinte et de « qualité », mais également parce que les enfants deviennent objets d'investissements croissants, notamment éducatifs, dans un contexte où le contrat intergénérationnel est plus que jamais central. Alors que dans la société vietnamienne, malgré la préférence pour les garçons, il n'y avait pas de traces de discrimination manifeste envers les filles, telles que les infanticides ou la négligence de soins entraînant une surmortalité des petites filles, la situation évolue et les couples

risquent de ne pas avoir de fils. En quelque sorte, avoir une fille est une opportunité perdue d'avoir un fils (Eklund 2011a), puisque la stratégie consistant à avoir des enfants jusqu'à ce qu'un garçon naisse est de moins en moins envisageable. Les couples se retrouvent donc pris entre deux normes : d'une part une norme sociale selon laquelle avoir deux enfants permet d'améliorer le bien-être individuel pour développer *in fine* la société, d'autre part une norme de parenté selon laquelle avoir un fils est nécessaire pour assurer la transmission de la lignée.

Quelques années plus tard, l'offre de soins s'intensifie dans le champ de la reproduction et les nouvelles technologies telles que les échographies se développent. Leur usage est détourné pour déterminer le sexe pendant la grossesse, mais également pour aider à concevoir un fils ; le « marché » de la préférence pour les garçons se révèle extrêmement lucratif. Cette offre croissante est à la fois une solution et une contrainte. En effet, les couples pris entre les contraintes étatiques et familiales peuvent désormais adopter une nouvelle stratégie, la sélection sexuelle prénatale, pour s'assurer la naissance d'un garçon. Cependant, cette possibilité représente également une nouvelle contrainte, puisque les couples n'ont plus l'excuse du hasard, du « manque de chance ». Ce ne sont plus seulement la nature, le destin qui expliquent la composition de la descendance, car le choix est désormais possible : avec la contraception, l'avortement et désormais l'échographie, la descendance peut se construire. Cette nouvelle offre a donc modifié la demande et engendré une forme extrême de maîtrise de la fécondité, une discrimination directe envers les filles qui était inexistante jusqu'alors.

Dans la société vietnamienne subsiste l'idée selon laquelle les intérêts du groupe – la famille, la communauté, la société – passent avant les intérêts individuels (Nguyễn Thê Anh 2009). Les couples sont donc face à des pressions émanant de différents niveaux. A l'échelle *macro*, la promotion du bien social à travers les politiques de population et les campagnes qui prônent une famille « heureuse » et « cultivée », respectant les politiques économiques et reproductives afin de construire une nation de « qualité », incite les couples à limiter leur descendance. A l'échelle *méso*, la morale idéale de la famille demeure patrilineaire et crée une tension entre l'exigence d'une descendance restreinte et le besoin d'avoir un fils. Ne pas avoir d'héritier masculin n'est plus seulement être malchanceux mais aller à l'encontre du devoir de piété filiale. Par ailleurs, la communauté exerce une pression sociale qui exacerbe le sentiment de honte des couples n'ayant pas réussi à concevoir de fils. Si la préférence pour les garçons s'exprime à l'échelle *micro*, elle est donc façonnée par des facteurs structurels, politiques à l'échelle *macro* (Croll 2000) et une pression sociale normative sur l'importance des garçons à l'échelle *méso*. Il est ainsi primordial de procéder à « *l'examen des politiques mondiales, nationales et locales de pouvoir et de relations de genre, dans le façonnement des comportements reproductifs au sein des familles* » [traduction de l'auteure] (Barbieri et Bélanger 2009 : 8). Comme l'explique Tine Gammeltoft pour l'injonction d'une population de « qualité », les actions et les choix individuels se pensent dans un cadre plus large d'obligations communes (Gammeltoft 2014) et cela semble être le cas également pour la naissance d'un fils. Dans tous les

débats nationaux à propos de la population, la question de la reproduction est associée à l'identité nationale et familiale et au patrilignage, le *dòng họ*, puisque la nation est modelée sur les relations de parenté.

Comme dans le cas chinois, il n'y a pas de consensus au sein de la communauté scientifique pour déterminer si la politique de planification familiale a renforcé la préférence pour les garçons en limitant les stratégies (Eklund 2011a). De la même manière, on peut se demander si le développement des technologies de reproduction a intensifié cette préférence, comme le suppose Tran (2012b). Ce qui apparaît certain, c'est que l'amélioration technologique a renforcé la pression qui pèse sur les couples et les femmes, selon l'idée que le choix est désormais possible. Déterminer sa descendance, sa famille idéale apparaît comme une nouvelle étape dans la construction des familles civilisées, heureuses, puis cultivées et de qualité, défendue par les campagnes étatiques. La technologie de l'échographie, instrument d'*empowerment* pour que les femmes puissent contrôler leur corps, se transforme en quelque sorte en instrument de subordination. Les nouvelles technologies de reproduction amènent de « nouvelles libertés » mais également de « nouvelles dépendances », pour reprendre le titre de la thèse de Das Gupta (1996 citée dans Tran 2012b) ; avec l'offre de soins qui se développe dans une logique de marché, les femmes intériorisent leur rôle, leur valeur en tant que productrice d'un fils. Ces technologies de reproduction servent les « *besoins culturellement construits* » des femmes (Tran 2012b : 19).

Je vais désormais m'attacher à mesurer le facteur de la préférence pour les garçons grâce à un indicateur, la probabilité d'agrandissement selon la composition sexuelle des enfants déjà nés, afin de mieux appréhender les variations régionales et les disparités socio-économiques de cette préférence dans la population vietnamienne. Cette approche générale (chapitre quatre) permettra ensuite de comprendre plus finement la manière dont les individus témoignent de leur désir d'un fils, des normes de parenté et de leurs stratégies pour accorder leur descendance à leur désir reproductif, ou inversement (chapitre cinq).







## Chapitre 4. Modéliser la préférence pour les garçons: les probabilités d'agrandissement selon la composition familiale

---

Je vais désormais m'intéresser au premier facteur de la masculinité des naissances présenté dans le chapitre précédent, celui de la préférence pour les garçons. Les méthodes utilisées pour mesurer<sup>201</sup> les préférences relatives à la composition sexuelle de la descendance peuvent se classer selon deux catégories distinctes.

La première analyse des questions directes relatives aux préférences et mesure des **attitudes**, en reposant sur le déclaratif. Ainsi, différentes études s'attachent à examiner les intentions de fécondité et comparer les préférences de sexe dans de nombreux pays, grâce aux *Enquêtes Mondiales de Fécondité* (Cleland *et al.* 1983) ou aux *Enquêtes Démographiques et de Santé* (Fuse 2010). Cependant, il existe parfois un fossé important entre les opinions déclarées et les pratiques et comportements. Les intentions de fécondité par exemple peuvent être influencées par une rationalisation *a posteriori* lorsque les enfants sont déjà nés, afin qu'ils n'apparaissent pas comme étant non désirés. Ainsi, dans l'Enquête Démographique et de Santé de 2002, seulement 11 % des couples vietnamiens expriment une préférence pour les garçons (Fuse 2010). Par ailleurs, il est difficile de savoir si une préférence déclarée dans les intentions de fécondité va réellement influencer le comportement reproductif (Haughton et Haughton 1995). D'autres études reposent sur des indicateurs construits à partir d'enquêtes sur les attitudes. Par exemple, une recherche récente a interrogé des hommes exclusivement et procédé à une analyse comparative de la masculinité au Viêt Nam et au Népal (Nanda *et al.* 2012). Les auteurs ont construit un indicateur de la préférence pour les garçons, à partir de l'agrément éventuel des hommes interrogés sur douze affirmations relatives à la valeur des fils, la dévaluation des filles, la responsabilité du sexe de l'enfant et les conséquences subies par les femmes n'ayant pas de fils. Selon cet indicateur, au Viêt Nam 70 % des hommes interrogés ont une préférence modérée pour les garçons et 3 % une préférence élevée.

La seconde approche s'appuie sur des mesures statistiques indirectes afin d'appréhender l'effet de la préférence sur les **comportements** de fécondité,<sup>202</sup> selon

---

<sup>201</sup> Il ne s'agit pas ici de mesurer les conséquences de cette préférence, que sont notamment le recours aux avortements sexo-sélectifs ou la surmortalité des petites filles, mais de quantifier l'intensité de cette préférence.

<sup>202</sup> Les *Enquêtes Démographiques et de Santé* permettent aussi d'analyser les différences de traitement entre les garçons et les filles (Arnold 1997 cité dans Hank et Kohler 2003)

l'idée que les couples vont *adapter* leurs comportements reproductifs pour s'assurer la naissance du sexe désiré (Haughton et Haughton 1998). Plusieurs études analysent ainsi la manière dont la composition sexuelle de la descendance influence le recours à la planification familiale, comme celle de Lisa Calhoun en Inde (2013), ou celle de Jonathan et Dominique Haughton au Viêt Nam (1995), qui montrent que les femmes n'ayant pas de fils ont moins tendance à utiliser un moyen de contraception moderne. Il est également possible de mesurer la règle d'arrêt, selon laquelle, dans un contexte de préférence pour les garçons, les femmes vont essayer d'avoir un nouvel enfant jusqu'à ce qu'un garçon naisse, puis arrêter de procréer ; la dernière naissance d'une femme a donc plus tendance à être de sexe masculin, ce qui se mesure grâce au rapport de masculinité des dernières naissances (Pham *et al.* 2012 ; Bongaarts 2013).

La méthode que j'ai choisi d'adopter dans ce chapitre mesure, pour chaque parité  $n$ , la probabilité d'agrandissement, c'est-à-dire la proportion de femmes avec  $n$  naissances qui ont une naissance supplémentaire, selon le sexe des enfants déjà nés. Je vais ainsi modéliser les comportements de fécondité, afin de mesurer la « préférence manifeste pour les garçons » selon l'expression de Rahman et DaVanzo (1993 cité dans Haughton et Haughton 1995), suivant l'idée que « *le désir d'avoir d'autres enfants a des chances de s'amenuiser une fois que la répartition par sexe des enfants déjà nés est conforme aux préférences des parents* » (Hank et Kohler 2003 : 142). Cette mesure est d'autant plus intéressante dans le contexte de faible fécondité au Viêt Nam que, lorsque les normes relatives à la taille des familles diminuent, l'influence de la composition sexuelle de la descendance augmente (travaux de Wood et Beau 1977, Sloane et Lee 1983 cités dans Hank et Kohler 2003).

Diverses études s'intéressent aux probabilités d'agrandissement selon la composition sexuelle de la descendance afin de mesurer une préférence de genre, inexistante au Canada (Marleau et Saucier 1996) ou en Allemagne (Hank et Kohler 2003) puisque les couples désirent équilibrer leur descendance en ayant des enfants des deux sexes ; c'est également le cas en France, où le fait d'avoir un enfant de chaque sexe diminue la probabilité d'avoir un troisième enfant (Breton et Prioux 2005). Au Viêt Nam, Haughton et Haughton (1995) se sont également appliqués à calculer l'influence de divers facteurs, dont l'absence d'un fils, sur la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire, grâce à la méthode de Cox. Cependant leur étude repose sur l'enquête sur niveau de vie de 1992-1993 (*Vietnam Living Standard Survey*) dont l'échantillon restreint ne permet pas de description des variations régionales. Au contraire, le recensement de 2009 dispose d'un échantillon d'une taille exceptionnelle, qui permet de désagréger les données à l'échelle régionale, provinciale, par parité et d'observer les effets de différentes caractéristiques socio-économiques à ces niveaux de désagrégation, comme le montre l'analyse de Guilmoto (2012).

### *Les probabilités d'agrandissement des familles*

Je vais donc utiliser les probabilités d'agrandissement par parité afin de modéliser les comportements reproductifs, en observant comment les couples ajustent leur descendance en fonction du sexe des enfants qui sont déjà nés. Les probabilités d'agrandissement sont donc des probabilités conditionnelles, c'est-à-dire calculées sur la « *sous-population qui risque de faire chaque transition successive vers une parité supplémentaire* » [traduction de l'auteure] (Pullum 2004 : 426). Si elles sont traditionnellement calculées sur des cohortes de femmes en âge de procréer, j'ai cependant effectué les calculs sur des cohortes d'enfants classés par rang de naissance. En effet, en raison de la configuration du fichier du recensement dans lequel seule la dernière naissance d'une femme est déclarée, je ne dispose pas de données sur l'histoire génésique détaillée des femmes. J'ai donc reconstitué une population des fratries grâce à la variable « lien avec le chef de ménage »<sup>203</sup>, à partir de laquelle j'ai calculé la probabilité pour un enfant d'avoir un cadet<sup>204</sup>. Sur le modèle de la probabilité d'agrandissement *synthétique* qui, de la même manière que l'indice synthétique de fécondité, est calculé sur toutes les cohortes de femmes confondues, je procède au calcul des probabilités d'agrandissement de toutes les cohortes d'enfants confondues. Ainsi, ces cohortes sont classées par parité (Wunsch 2006) et non par génération. Cette méthode de calcul est donc longitudinale mais la perspective est transversale, car les calculs sont effectués sur des fratries qui ne sont pas nécessairement complètes et pourront s'agrandir dans le futur<sup>205</sup> ; il y a donc une censure à droite.

Dans les calculs par ailleurs, seuls les enfants ayant entre 0 et 10 ans révolus (2 200 723 enfants) au moment du recensement sont conservés afin d'éviter les cohortes censurées à gauche, dans lesquelles un ou plusieurs enfants de la fratrie ont déjà quitté le ménage<sup>206</sup>. Puisque dans la majorité des populations, il est rare qu'un intervalle entre

---

<sup>203</sup> La méthodologie utilisée pour créer ce fichier est décrite dans le deuxième chapitre.

<sup>204</sup> Les données de la population des fratries ne permettent pas d'analyser les enfants de rang 1, en étudiant l'intervalle entre le mariage et la première naissance. Toutefois, je ne cherche pas à analyser la fécondité en elle-même, mais bien le comportement reproductif tel qu'il apparaît influencé par les préférences de sexe, en tant qu'*indicateur* de la préférence pour les garçons ; il faut donc qu'un enfant soit déjà né pour que son sexe influence ou non la probabilité qu'un cadet naisse. Les *conséquences* de cette préférence pour les garçons, telles que le recours aux avortements sexo-sélectifs qui engendrent un déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance, seront étudiées dans le sixième chapitre ; au Viêt Nam, ces conséquences affectent également les naissances de rang 1.

<sup>205</sup> Pour que la mesure de l'intensité de la préférence des couples soit exacte, il faudrait que la probabilité d'agrandissement soit analysée sur les couples ayant atteint leur descendance finale. En effet, certains couples vont certainement arrêter de procréer même si la composition sexuelle n'est pas idéale selon leurs préférences. Cependant, j'ai choisi d'analyser la préférence pour les garçons telle qu'elle s'exprime dans les comportements reproductifs actuels, soit dans des fratries comportant des enfants âgés de moins de 11 ans, au risque de sous-estimer le phénomène.

<sup>206</sup> En effet, il existe un risque que certains membres de la fratrie ne soient pas dénombrés dans le ménage parce qu'ils sont partis en migration pour leurs études ou leur travail, ou parce qu'ils se sont mariés et ont établi un ménage néolocal.

deux naissances excède 10 ans<sup>207</sup> (Spoorenberg et Dommaraju 2012), prendre en compte les enfants âgés de 0 à 10 ans révolus signifie que leurs aînés éventuels<sup>208</sup> sont majoritairement âgés de 10 à 20 ans et ont plus de chances de résider dans le ménage de leurs parents. Il peut cependant subsister une marge d'erreur, certains enfants étant assignés un rang de fratrie inférieur au leur.<sup>209</sup>

Je vais utiliser deux sortes d'indicateurs pour mesurer la préférence pour les garçons et les variations régionales et socio-économiques. Le premier est l'estimateur de Kaplan Meier<sup>210</sup>, qui permet de calculer les courbes de survie à un événement – ici, la naissance d'un cadet – et donc de mesurer les probabilités d'agrandissement. Le second est la régression de Cox, qui va permettre dans un second temps de comparer les effets distincts de différentes caractéristiques sur cette préférence pour les garçons, comme la zone urbaine ou rurale, le niveau d'éducation, le statut socio-économique ou l'ethnicité.

## 1. Les probabilités d'agrandissement des familles

L'estimateur de Kaplan Meier permet de mesurer les différences dans la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire selon la composition sexuelle de la fratrie. Je vais analyser ces différences aux différentes parités, puis étudier les variations régionales et les variations socio-économiques au sein des régions. Ces résultats seront présentés sous la forme de graphiques figurant les courbes de survie, ou de tableaux exposant les différences de fécondité au bout de dix ans. Dans un souci de compréhension, je vais utiliser la fonction de survie inversée, soit la part de la population qui sort de l'échantillon. Ainsi, ce n'est pas la proportion d'enfants qui « survit » à la naissance d'un enfant supplémentaire qui est représentée, mais la proportion cumulée d'enfants ayant un petit frère ou une petite sœur - autrement dit, la proportion de couples<sup>211</sup> ayant eu un enfant supplémentaire dans une période de temps donnée, égale à 10 ans.

---

<sup>207</sup> Ainsi les probabilités d'agrandissement synthétiques remontent généralement aux dix années précédant une naissance (Spoorenberg et Dommaraju 2012). Il semble en réalité qu'il y ait une légère sous-estimation de la fécondité avec cet intervalle ; mais prendre en compte les enfants âgés de 0 à 15 ans révolus pour pouvoir calculer les probabilités d'agrandissement sur les quinze années suivant une naissance équivalait à prendre le risque de mal évaluer le rang de naissance des enfants, ce que j'ai préféré éviter.

<sup>208</sup> Ces aînés sont donc comptabilisés dans l'attribution du rang de fratrie et de la composition sexuelle de la fratrie.

<sup>209</sup> J'ai vérifié la fiabilité du fichier des fratries en calculant la fécondité à partir des probabilités d'agrandissement ; la fécondité estimée est très légèrement inférieure à la fécondité observée à la même période (cf. annexe 5).

<sup>210</sup> La méthodologie de cet outil statistique est exposée dans le deuxième chapitre.

<sup>211</sup> En effet, mes calculs étant effectués à partir des fratries et non des femmes et parce que l'immense majorité des Vietnamiens ont des enfants au sein du mariage, j'ai décidé de parler des couples qui ont un enfant supplémentaire et non des femmes.

## 1.1. La probabilité d'avoir un enfant supplémentaire au Viêt Nam

Regardons en premier lieu la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire dans l'ensemble du pays, selon la parité. Le tableau 2 indique ainsi, pour les rangs 1, 2 et 3+, la proportion de couples ayant eu un enfant supplémentaire au bout de 10 ans, selon le sexe des enfants déjà nés. Notons tout d'abord que les tests du log-rank donnent une valeur du  $p < 0,000$  pour l'ensemble des calculs effectués dans ce chapitre ; toutes les probabilités estimées sont donc significativement différentes.

**Tableau 2. Probabilités d'agrandissement selon la parité (% de couples ayant eu un enfant supplémentaire selon le sexe des enfants précédents)**

Viêt Nam								
Probabilité d'agrand.	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G <sup>(1)</sup>	Ratio M/G <sup>(2)</sup>	Différence relative F <sup>(3)</sup>	Différence relative G <sup>(4)</sup>	Effectifs
	Garçon(s)	Fille(s)	Mixte					
A <sub>1</sub>	78,3	82,7	/	1,06	/	20,3%	0,0%	956 152
A <sub>2</sub>	26,9	54,5	26,8	2,03	1,00	37,7%	0,3%	788 927
A <sub>3+</sub>	36,4	55,0	31,9	1,51	0,88	33,9%	6,5%	455 644
Total	62,5	73,1	29,1	1,17	0,47	62,0%	47,1%	2 200 723

**Note :** Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

(1) Probabilité d'agrandissement dans une fratrie avec des filles uniquement / probabilité d'agrandissement dans une fratrie avec des garçons uniquement.

(2) Probabilité d'agrandissement dans une fratrie mixte / probabilité d'agrandissement dans une fratrie avec des garçons uniquement.

(3) Différence relative de la probabilité d'agrandissement chez les couples ayant uniquement des filles, en comparaison de la probabilité d'agrandissement minimale.

(4) Différence relative de la probabilité d'agrandissement chez les couples ayant uniquement des garçons, en comparaison de la probabilité d'agrandissement minimale.

Source : Calculs de l'auteur, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Les données sont également représentées sur les figures 1 (probabilité A<sub>1</sub> d'avoir un deuxième enfant), 2 (probabilité A<sub>2</sub> d'avoir un troisième enfant) et 3 (probabilité A<sub>3+</sub> d'avoir un quatrième enfant et plus). Les courbes<sup>212</sup> montrent à chaque parité les fonctions, calculées pour chaque année de 0 à 10, qui correspondent aux enfants qui sortent de l'échantillon, soit parce qu'un cadet est né, soit parce qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge de 10 ans – ils sont alors censurés. Ces courbes sont calculées selon la composition sexuelle de la descendance (uniquement masculine, uniquement féminine ou mixte). Les résultats présentés dans les tableaux sont donc équivalents aux valeurs des courbes au point 10 de l'abscisse.

<sup>212</sup> Les courbes sont lissées sur les figures par souci de clarté. Dans le même but, j'ai attribué la valeur 0 à la fonction à l'année 0, ce qui explique la forme particulière de la courbe entre 0 et 1 an.

Nous pouvons voir que 82,7% des couples ayant une fille comme premier enfant ont eu un deuxième enfant, contre 78,3% des couples ayant un garçon (figure 2). La probabilité pour que ces derniers aient un second enfant est donc 1,06 fois supérieure à celle des couples ayant une fille. Si ce ratio est faible, cela peut s'expliquer par l'indice synthétique de fécondité vietnamien, situé autour de deux enfants par femme<sup>213</sup> : une majorité de couples a donc un deuxième enfant, quel que soit le sexe du premier. Si nous nous intéressons plutôt à la *différence relative*<sup>214</sup> de comportement que le sexe du premier enfant induit, alors la préférence apparaît plus clairement : 20,3% des couples qui n'auraient pas eu de deuxième naissance s'ils avaient eu un garçon, auront un deuxième enfant parce que le premier est une fille.

Si nous observons la probabilité d'agrandissement des mères de deux enfants ( $A_2$ ), elle apparaît cette fois-ci très marquée par le sexe des enfants précédents. Ainsi, 54,5% des couples ayant deux filles auront un troisième enfant, contre 26,9% des couples qui ont au moins un fils parmi leurs deux enfants (figure 3). C'est un marqueur fort de la préférence pour les garçons : une femme n'ayant pas de fils a deux fois plus de chances d'avoir un troisième enfant qu'une femme ayant au moins un fils. Il est également intéressant de noter ici que la présence d'un ou de deux fils ne change rien à cette probabilité. Ainsi, si l'on considère l'ensemble du pays, la même proportion de couples ayant un garçon et une fille, ou deux garçons, auront un troisième enfant (le ratio est égal à 1 exactement). Autrement dit, les couples tendent à augmenter leur descendance pour s'assurer la naissance d'un garçon, mais le contraire n'est pas vrai : l'absence ou la présence d'une fille influence à peine la probabilité d'avoir un troisième enfant. L'étude des différences relatives confirme ce résultat : plus d'un tiers des couples auront tendance à avoir un troisième enfant parce qu'ils ont deux filles, alors qu'elles sont seulement 0,3% lorsqu'elles ont deux garçons<sup>215</sup>.

### Encadré 3. La différence relative de comportement

La différence relative est calculée à partir de la différence entre la proportion des couples qui auront le plus tendance à avoir un enfant supplémentaire et ceux qui auront le moins tendance ; cette différence n'est pas rapportée à 100, mais à 100 moins la proportion minimale. En effet, il est considéré que la proportion la plus petite correspond à la probabilité d'agrandissement minimale, soit la proportion de couples qui auraient eu un enfant supplémentaire de toute façon, malgré la composition sexuelle idéale de leur descendance – le complément à 100 correspond donc à la proportion de la population qui ne désire pas d'autre enfant.

<sup>213</sup> 2,03 en 2009 selon les données de l'Office Général des Statistiques.

<sup>214</sup> Cf. *infra*, l'encadré 3 qui explique le calcul des différences relatives.

<sup>215</sup> Ici, la probabilité d'agrandissement minimale est celle des couples ayant une descendance mixte, c'est donc à elle que se rapportent les différences relatives. Soit une différence relative pour les filles égale à :  $(54,4 - 26,7) / (100 - 26,7) = 0,377$  et pour les garçons égale à :  $(26,9 - 26,7) / (100 / 26,7)$ .



Par exemple, en observant la probabilité d'agrandissement  $A_1$  dans le tableau 2, nous pouvons voir que ceux qui auront le plus tendance à avoir un deuxième enfant sont les parents d'une fille. La différence relative correspond donc à la différence entre la proportion de parents d'une fille qui aura un second enfant et celle de parents d'un garçon qui aura un second enfant ( $82,7 - 78,3 = 4,4$ ), rapportée à  $100 - 78,3 = 21,7$ . La différence relative est ici égale à 20,3% ( $4,4 / 21,7 = 0,203$ ) de parents qui auront un second enfant parce que le premier est une fille.

La différence relative permet donc de calculer précisément le pourcentage de la population vietnamienne qui réagit à l'absence de garçon. Ce pourcentage est par ailleurs sous-estimé, puisque le dénominateur – qui correspond à la part des couples qui n'a pas d'enfant supplémentaire (21,7% dans notre exemple) – comprend en réalité une part d'individus empêchés d'avoir un enfant supplémentaire par une stérilité involontaire (en cas de divorce ou de stérilité secondaire par exemple) mais qui aurait peut-être désiré avoir un autre enfant.

Toutefois, la variable de composition sexuelle que j'utilise n'étant pas dichotomique mais divisée en trois modalités, la fécondité minimale correspond à une modalité différente selon les cas. Autrement dit, le dénominateur est calculé parfois à partir des parents de garçons uniquement et parfois à partir des couples ayant une descendance mixte (mais jamais à partir des parents de filles uniquement). Cette variation du calcul complique l'interprétation.

Cependant, nous pouvons voir que les couples privilégient ensuite la mixité. Si les couples ayant trois filles et plus auront plus tendance à avoir un enfant supplémentaire que les couples ayant uniquement des garçons – la probabilité est 1,5 fois supérieure<sup>216</sup> –, ce sont les parents ayant des enfants des deux sexes qui vont le plus souvent limiter leur descendance (figure 4). C'est donc la configuration – plus rare – comportant trois (ou plus) enfants du même sexe qui pousserait les couples augmenter leur descendance bien au-delà de la norme de famille restreinte à deux enfants, tandis que la composition sexuelle mixte de la descendance apparaît plus satisfaisante. Nous allons étudier plus en détail le rôle éventuel de la mixité dans la probabilité d'agrandissement des couples vietnamiens, en nous intéressant aux différences régionales.

---

<sup>216</sup> Le ratio F/G pour  $A_{3+}$  (1,51), fortement influencé par le taux de fécondité, apparaît inférieur à celui de la probabilité  $A_2$  (2,02), mais la différence relative pour les couples ayant des filles uniquement est relativement similaire, autour d'un tiers. Il y a donc la même proportion de couples qui auront un troisième enfant parce qu'ils ont deux filles, que de couples ayant un quatrième enfant et plus parce qu'ils ont uniquement des filles.

Notons enfin qu'étudier la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire tous rangs confondus n'a pas de sens. Le tableau 2 montre en effet que la mixité est légèrement privilégiée à partir du rang 3, alors que si nous considérons l'ensemble des naissances elle semble largement privilégiée au fait d'avoir des filles uniquement, mais également des garçons. Nous avons vu que la majorité des enfants de rang 1, qui constituent 43,5% de la population des fratries, ont un cadet et ce quel que soit leur sexe. Cette proportion élevée augmente la probabilité totale pour les catégories « fille(s) » et « garçon(s) », tandis que la catégorie « mixte » n'existe pas au rang 1.

Par ailleurs, si les ratios sont influencés par la fécondité – un ratio sera d'autant plus élevé que le niveau de fécondité est faible<sup>217</sup> – ils ont cependant l'avantage d'être toujours calculés de la même manière, tandis que les différences relatives sont mesurées à partir d'une probabilité d'agrandissement minimal, qui correspond à des catégories différentes (composition mixte ou garçons uniquement) selon la parité ou le niveau de désagrégation. Dans un souci de lisibilité, je vais donc seulement m'intéresser aux ratios filles uniquement/garçons uniquement et composition mixte/garçons uniquement.

---

<sup>217</sup> En effet, si la fécondité est relativement faible dans le sous-échantillon étudié (parité spécifique dans une région spécifique, par exemple), la différence dans les comportements est d'autant plus élevée que les parents ayant atteint la composition sexuelle idéale vont arrêter de procréer. Lorsque la fécondité moyenne est plus élevée dans un sous-échantillon, une plus grande part des parents vont continuer d'avoir des enfants, même si la composition sexuelle de leur descendance est idéale.

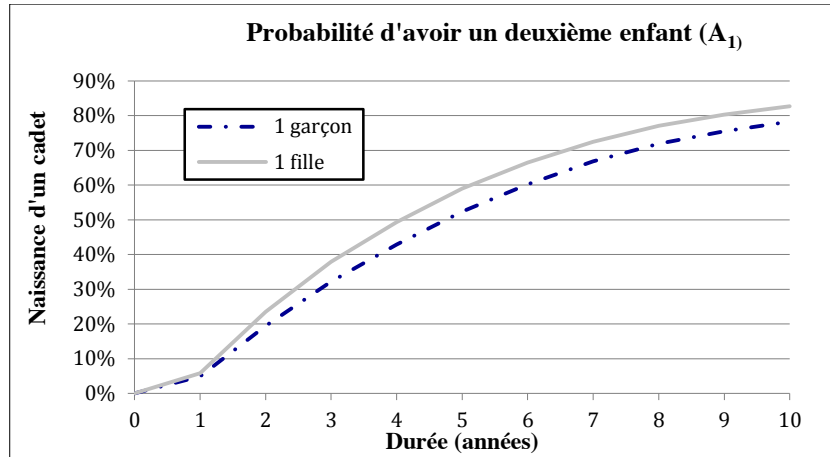


Figure 2. Probabilité d'agrandissement  $A_1$  (Viêt Nam)

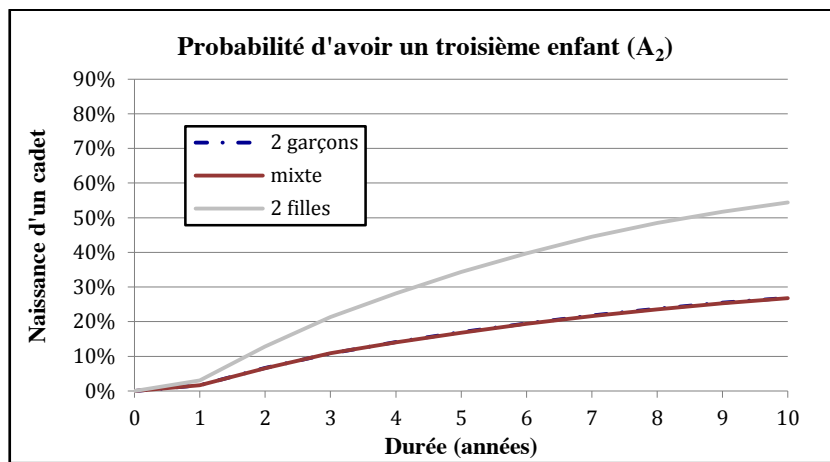


Figure 3. Probabilité d'agrandissement  $A_2$  (Viêt Nam)

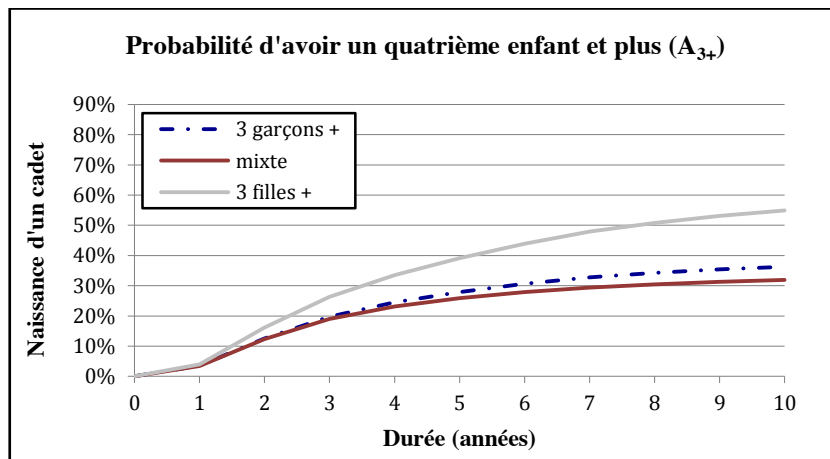


Figure 4. Probabilité d'agrandissement  $A_3$  (Viêt Nam)

## 1.2. Variations macro-régionales

Nous allons désormais observer les variations régionales des probabilités d'agrandissement par parité et voir apparaître plusieurs tendances. Notons que les différences qui vont se dessiner sont en partie influencées par le niveau de fécondité moyen de chaque région.

*La probabilité d'avoir un second enfant ( $A_1$ )*

**Tableau 3. Probabilité d'agrandissement  $A_1$  selon la région du ménage (% de couples ayant eu un deuxième enfant selon le sexe du premier)**

Régions	Sexe de l'enfant précédent		Ratio F/G	Effectifs
	1 garçon	1 fille		
Zones Montagneuses du Nord	78,2	85,3	1,09	203 519
Delta du Fleuve Rouge	82,1	86,2	1,05	177 227
Centre Nord et Côte Centrale	82,4	85,7	1,04	215 668
Hauts Plateaux du Centre	87,3	89,6	1,03	83 492
Sud-Est	72,9	76,5	1,05	95 101
Delta du Mékong	68,6	72,9	1,06	181 145
Viêt Nam	78,3	82,7	1,06	956 152

**Note :** Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

*Source :* Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Les six macro-régions vietnamiennes présentent la même tendance, que nous avons détaillée plus haut. Les couples qui ont une fille auront légèrement plus tendance à avoir un deuxième enfant que les couples qui ont un fils. Autrement dit, la probabilité d'avoir un deuxième enfant est relativement similaire selon le sexe du premier enfant, avec une légère préférence pour le garçon. Nous pouvons ainsi voir que dans les Hauts Plateaux du Centre, où l'ISF s'élève 2,65 enfants par femme en 2009, 87,3 % des couples ayant une fille ont eu un deuxième enfant contre 89,6 % des couples ayant un fils. Ces proportions sont légèrement inférieures dans le Delta du Fleuve Rouge, où l'ISF est de 2,11 enfants par femme en 2009 : 82,1 % des couples ayant une fille et 86,2 % des couples ayant un fils ont eu un deuxième enfant. C'est dans les Zones Montagneuses du Nord que la différence, bien que modeste, est la plus marquée<sup>218</sup> : la probabilité pour qu'un couple avec une fille ait un deuxième enfant est 1,09 fois supérieure à celle d'un couple avec un garçon. La fécondité la plus basse est mesurée dans le sud du Viêt Nam, dans les régions du Sud-Est et du Delta du Mékong.

<sup>218</sup> Notons à nouveau que toutes les différences, même modestes, sont significatives selon le test du log-rank ( $p < 0,000$ ).

*La probabilité d'avoir un troisième enfant (A<sub>2</sub>)*

Trois tendances se dessinent pour la probabilité d'avoir un troisième enfant. Dans le premier cas (uniquement dans le Delta du Fleuve Rouge), avoir deux garçons est privilégié et cette configuration est préférée à la mixité : le ratio composition mixte / deux garçons est égal à 1,5. Au contraire, avoir deux filles augmente très fortement – près de 5 fois – la probabilité d'avoir un troisième enfant. Autrement dit, comme on peut le lire sur la figure 5, **avoir non pas un mais deux garçons est privilégié** ; plus de 55 % des parents de deux filles ont eu un troisième enfant dans les dix années qui ont suivi. Plusieurs enquêtes effectuées dans les années 1980 et 1990 dans cette région montrent ainsi que le fait d'avoir deux fils est important pour s'assurer que l'un d'entre eux atteindra l'âge adulte et pourra s'occuper de ses parents âgés (Vu 1991 ; Goodkind 1994<sup>219</sup>). Il semble donc que cette préférence soit encore aujourd'hui présente chez certains couples de la région. Par ailleurs, l'intervalle entre la deuxième et la troisième naissance est bien plus court lorsque les deux premiers enfants sont des filles : 15% des couples auront un troisième enfant trois ans après la seconde naissance, contre 3% des couples qui ont deux garçons. Cela dénote là encore l'envie de concevoir un fils.

**Tableau 4. Probabilité d'agrandissement A<sub>2</sub> selon la région du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Régions	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Zones Montagneuses du Nord	25,6	58,0	25,1	2,27	0,98	163 968
Delta du Fleuve Rouge	11,4	56,6	17,1	4,96	1,50	154 526
Centre Nord et Côte Centrale	33,0	60,9	34,4	1,85	1,04	186 580
Hauts Plateaux du Centre	46,3	68,6	46,8	1,48	1,01	72 641
Sud-Est	27,3	40,7	24,0	1,49	0,88	71 211
Delta du Mékong	26,3	37,5	19,7	1,42	0,75	140 001
Viêt Nam	26,9	54,5	26,8	2,03	1,00	788 927

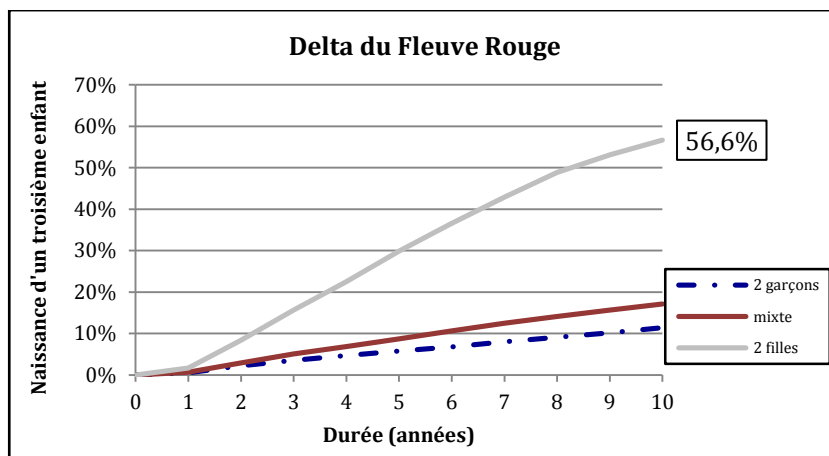
**Note** : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

**Source** : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

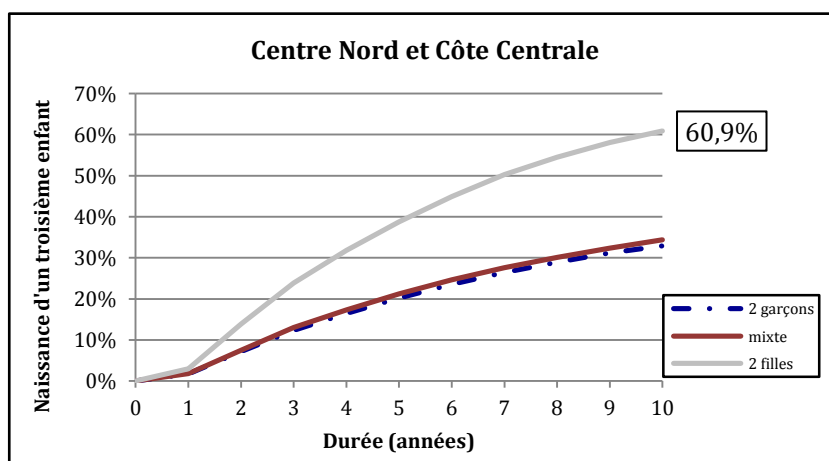
<sup>219</sup> Vu Manh Loi explique ainsi que 64 % des femmes et 60 % des hommes interrogés dans la commune de Quyet Tien en 1984, disent que les familles doivent continuer leur descendance jusqu'à ce qu'un garçon naisse et que la majorité des personnes interrogées affirment que les familles doivent avoir deux fils, pour la raison que je viens d'évoquer. Dans son étude de Hai Hung en 1993, Daniel Goodkind rapporte la même attitude.

Dans le second cas, le fait de ne pas avoir de garçon augmente fortement la probabilité d'avoir un troisième enfant. Au contraire, avoir deux garçons ou un garçon et une fille ne génère pas de différence. Ainsi, le ratio composition mixte / deux garçons est égal à 1 environ. **Avoir une fille n'est pas primordial, mais avoir un garçon l'est.** Ce cas de figure est vrai dans les régions montagneuses et côtières du pays : les Zones Montagneuses du Nord, le Centre Nord et Côte Centrale (figure 6) et les Hauts Plateaux du Centre. La figure 6 montre que plus de 60 % des parents de deux filles ont eu un troisième enfant dans les dix années suivantes.

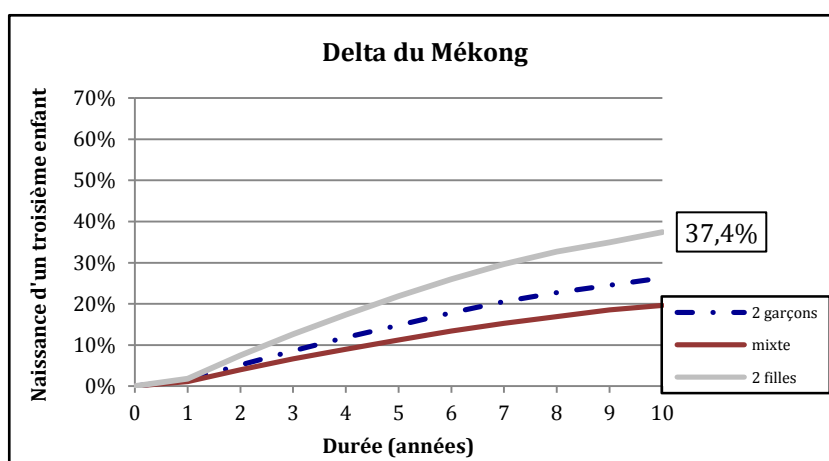
Enfin, dans le troisième cas, **la mixité est privilégiée** : cette tendance se retrouve dans les deux régions du sud du Viêt Nam, le Sud-Est et le Delta du Mékong (figure 7). Les couples qui ont un enfant de chaque sexe ont moins tendance à avoir un troisième enfant que les couples ayant deux garçons : le ratio composition mixte / deux garçons est égal 0,88 et 0,75 respectivement. Cependant, c'est surtout le fait d'avoir deux filles qui augmente fortement la probabilité d'avoir un troisième enfant ; la proportion est moindre que dans les deux cas de figure précédents, puisque moins de 40 % des parents de deux filles ont eu un troisième enfant dans les dix années qui ont suivi.



**Figure 5. Probabilité d’avoir un troisième enfant dans le Delta du Fleuve Rouge**



**Figure 6. Probabilité d’avoir un troisième enfant dans le Centre Nord et Côte Centrale**

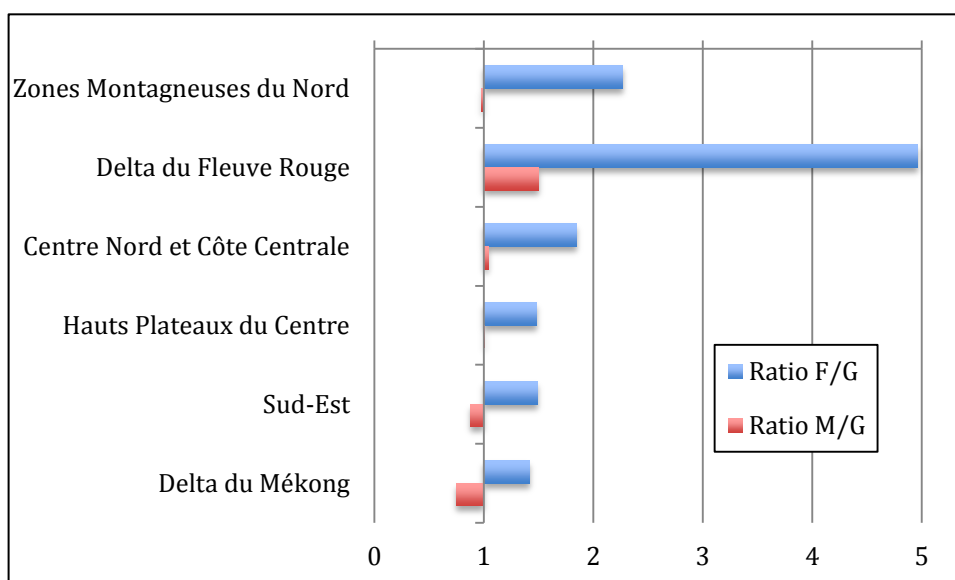


**Figure 7. Probabilité d’avoir un troisième enfant dans le Delta du Mékong**

*Source : données du recensement 2009, calculs de l’auteure.*

La figure 8 montre les ratios régionaux calculés dans le tableau 4 : en bleu sont comparées les probabilités d’avoir un troisième enfant selon le fait d’avoir deux filles et deux garçons, en rouge les probabilités selon le fait d’avoir une descendance mixte ou uniquement masculine. Nous pouvons voir très clairement que les ratios filles uniquement / garçons uniquement diminuent du Nord au Sud, mais surtout que le Delta du Fleuve Rouge ressort fortement : le fait d’avoir une descendance exclusivement masculine diminue fortement la probabilité d’avoir un troisième enfant en comparaison des deux autres configurations. En effet dans cette région, le ratio mixité / masculinité est supérieur à 1, alors qu’il est inférieur à 1 dans le Sud – la composition mixte de la descendance y est donc privilégiée.

**Figure 8. Probabilités comparées d’avoir un troisième enfant, selon la région (ratios)**



Source : données du recensement 2009, calculs de l’auteure.

#### *La probabilité d’avoir un quatrième enfant et plus ( $A_{3+}$ )*

Pour le quatrième enfant ou plus, c’est toujours le fait d’avoir des enfants exclusivement du même sexe qui augmente la probabilité d’avoir un enfant supplémentaire et c’est le cas dans l’ensemble des régions. Autrement dit, **la mixité est privilégiée** : avoir au moins un enfant de chaque sexe est assez satisfaisant pour que les couples ne décident pas d’avoir un enfant supplémentaire. Cependant, avoir uniquement des garçons est préféré au fait d’avoir uniquement des filles, comme nous pouvons le voir par exemple dans la région du Sud-Est (figure 9). Notons toutefois que cette tendance est plus marquée dans le Delta du Fleuve Rouge (figure 10), où le fait d’avoir uniquement des filles, comparé au fait d’avoir uniquement des garçons, augmente plus



de 3 fois la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire, quand ce ratio est situé entre 1,2 et 1,6 dans les autres régions.

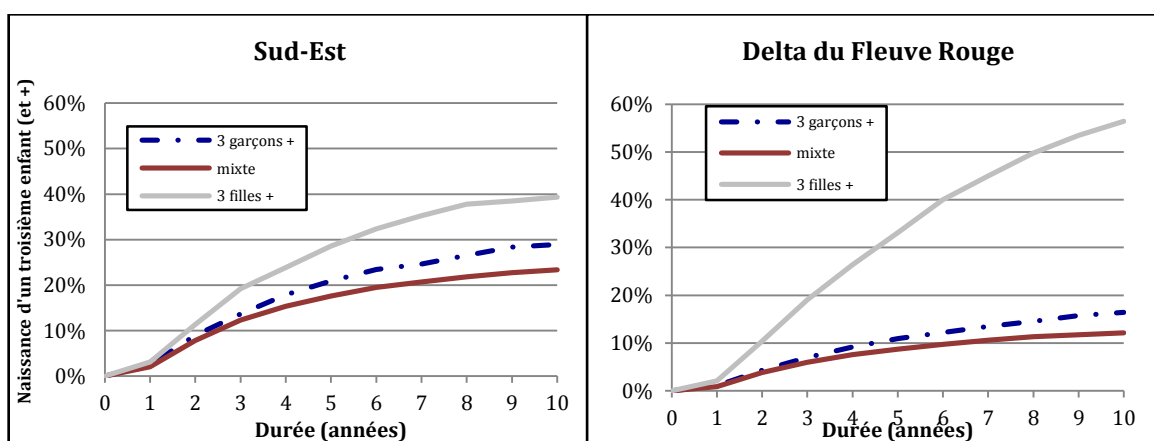
**Tableau 5. Probabilité d'agrandissement  $A_{3+}$  selon la région du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant et plus selon le sexe des enfants précédents)**

Régions	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	Garçons	Filles	Mixte			
Zones Montagneuses du Nord	48,4	66,5	43,2	1,37	0,89	103 413
Delta du Fleuve Rouge	16,5	56,3	12,1	3,41	0,73	49 585
Centre Nord et Côte Centrale	34,2	55,8	28,8	1,63	0,84	137 342
Hauts Plateaux du Centre	51,2	59,3	45,8	1,16	0,89	78 661
Sud-Est	29,1	39,4	23,4	1,35	0,80	32 175
Delta du Mékong	22,2	32,6	17,1	1,47	0,77	54 468
Viêt Nam	36,4	55,0	31,9	1,51	0,88	455 644

Note : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

Source : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

**Figure 9 et Figure 10. Probabilités d'une quatrième naissance et plus dans le Sud-Est et le Delta du Fleuve Rouge**



Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure.

Ainsi, l'analyse des probabilités d'agrandissement par rang de naissance fait apparaître une préférence pour les garçons plus ou moins marquée selon les régions. Par exemple dans le Delta du Mékong, si avoir uniquement des garçons est toujours préféré au fait d'avoir uniquement des filles, la mixité est cependant privilégiée et ce quelle que soit la taille de la fratrie. Au contraire dans le Delta du Fleuve Rouge, avoir des garçons

apparaît primordial et c'est seulement à partir du quatrième enfant que la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire est légèrement inférieure lorsque la fratrie est mixte. Je vais maintenant dresser le profil de chaque macro-région vietnamienne, à partir de l'influence de trois variables sur la probabilité d'avoir un troisième enfant. J'ai choisi ce rang de naissance car avoir deux enfants est la norme au Viêt Nam ; avoir un troisième enfant constitue donc une déviation de cette norme, surtout dans le contexte de la politique de limitation des naissances. Tandis que 79,3% de la population des fratries est constituée d'enfants de rang 1 et 2, ils sont 12,8% à être de rang 3 (et moins de 8% à être de parité supérieure). De plus, comme nous venons de le voir, c'est à la probabilité d'agrandissement  $A_2$  que se dessinent les variabilités les plus grandes entre régions.

### 1.3. Le profil des six macro-régions

---

Je vais désormais présenter, pour chaque région, la probabilité d'avoir un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents, dans plusieurs sous-populations. La population de chaque région va ainsi être divisée à partir de quatre variables : je vais comparer les ménages urbains et les ménages ruraux, puis les ménages seront séparés selon le niveau d'éducation maximal<sup>220</sup> atteint par un membre du ménage, quel qu'il soit<sup>221</sup>, selon le niveau socio-économique<sup>222</sup> et enfin, selon l'origine ethnique. Ce sont les seules caractéristiques dont nous disposons dans ce fichier des fratries, puisque la majorité des variables individuelles disponibles dans le recensement sont récoltées seulement pour les individus adultes.

Les régions sont regroupées selon les trois tendances décrites dans la section précédente. Tandis que dans le sud du Viêt Nam, les couples ont plutôt tendance à privilégier une descendance mixte, la préférence pour les garçons apparaît plus marquée dans les montagnes et le centre du pays, où les couples veulent s'assurer la naissance d'un fils, mais où la présence d'une fille semble avoir peu d'importance. Enfin, le Delta du Fleuve Rouge présente la plus forte préférence pour les garçons, puisque les couples préfèrent avoir deux garçons. Cependant, il est probable que ces tendances régionales cachent une grande hétérogénéité, que je vais m'attacher à décrire.

---

<sup>220</sup> Les modalités de cette variable sont « jamais scolarisé », « primaire », « collège », « lycée » et « université ».

<sup>221</sup> La construction de cette variable est expliquée dans le chapitre deux. Cela permet de classer les ménages par niveau d'éducation, puisque dans cette population des fratries je ne dispose pas du niveau d'éducation atteint par la mère. Je fais donc l'hypothèse ici que le niveau d'éducation maximal atteint par un des membres du ménage exerce une possible influence sur les autres membres de ce ménage.

<sup>222</sup> Nous avons séparé le niveau socio-économique en trois groupes et non en quintiles: « statut socio-économique faible », « statut socio-économique médian » et « statut socio-économique élevé ».

### *1.3.1. S'assurer la naissance d'un garçon : les montagnes et le centre du Viêt Nam*

Les Zones Montagneuses du Nord et les Hauts Plateaux du Centre abritent de nombreuses minorités ethniques, dont le niveau de fécondité est plus élevé que celui des Kinh, mais qui constituent également une grande diversité. Ainsi, l'organisation sociale, les systèmes de parenté et les croyances varient fortement d'un groupe à l'autre. Certaines de ces minorités apparaissent fortement patrilinéaires et auront probablement tendance, avec la baisse de leur niveau de fécondité, à déployer des stratégies pour s'assurer la naissance d'un fils. Je vais donc m'attacher à dresser, rapidement, le profil de ces régions. Dans celles-ci, ainsi que dans le Centre Nord et Côte Centrale, la préférence pour les garçons est marquée et les parents de deux filles ont une probabilité bien plus élevée d'avoir un troisième enfant que les parents ayant au moins un garçon. La présence ou l'absence d'une fille parmi les deux premiers enfants ne semblait pas influencer la probabilité d'agrandissement lorsque les données régionales étaient agrégées ; en réalité, nous allons voir que dans certaines sous-populations des Zones Montagneuses du Nord, les parents préfèrent avoir deux garçons, une tendance qui apparaît courante dans le Delta du Fleuve Rouge.

#### *Zones Montagneuses du Nord*

Notons pour commencer que dans cette région, 82% des mères d'un enfant ont eu un deuxième enfant dans les dix années qui ont suivi, mais que parmi ces dernières, seule une sur trois a eu un troisième enfant au bout de dix ans.

L'étude de la probabilité d'agrandissement  $A_2$  dans l'ensemble de la région a montré que le fait de ne pas avoir de garçon augmentait fortement la probabilité d'avoir un troisième enfant, tandis que le fait d'avoir ou non une fille ne générât pratiquement pas de différence (le ratio composition mixte / deux garçons est égal à 0,98). Si nous regardons plus précisément les différences selon le milieu d'habitation, nous pouvons voir que la fécondité est beaucoup plus faible en milieu urbain, majoritairement peuplé par les Kinh<sup>223</sup>, mais que la probabilité d'avoir un troisième enfant est nettement supérieure en l'absence de garçon : un couple sans garçon a quatre fois plus tendance à avoir un troisième enfant qu'un couple sans fille. Si c'est également le cas en milieu rural<sup>224</sup>, la préférence pour les garçons semble moins forte et le ratio est égal à 2. De plus, alors que la mixité semble légèrement privilégiée en milieu rural, le fait d'avoir deux garçons est préféré au fait d'avoir un enfant de chaque sexe en milieu urbain – comportement qui se retrouvait exclusivement dans le Delta du Fleuve Rouge, selon les données agrégées par région. La même tendance se retrouve en observant les

---

<sup>223</sup> Dans la population des fratries, 66% des enfants vivant en milieu urbain dans cette région sont Kinh.

<sup>224</sup> Dans la population des fratries, les enfants des Zones Montagneuses du Nord sont 86,7% à vivre en milieu rural.

probabilités selon l'origine ethnique. Les Kinh privilégient largement le fait d'avoir deux garçons, tandis que les Thai privilégient la mixité. Les Tày et les Muong – deux ethnies qui sont proches culturellement – témoignent également d'une préférence marquée pour les garçons. Si les Hmong, dont la patrilinearité est avérée, semblent avoir une préférence pour les garçons relativement faible, c'est en raison de leur fécondité élevée – quel que soit le sexe des deux premiers enfants, ils auront tendance à avoir un troisième enfant<sup>225</sup>.

**Tableau 6. Probabilité d'agrandissement  $A_2$  dans les Zones Montagneuses du Nord, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Caractéristiques	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Milieu urbain	6,0	26,0	8,3	4,30	1,38	23 577
Milieu rural	28,6	62,8	27,8	2,19	0,97	140 391
Jamais scolarisé	83,1	94,1	76,5	1,13	0,92	4 972
Ecole primaire	51,0	82,0	49,6	1,61	0,97	42 776
Collège	19,5	56,9	18,6	2,91	0,95	72 246
Lycée	7,1	35,4	8,9	4,97	1,25	32 388
Université	4,1	12,8	4,0	3,12	0,98	11 586
SSE faible	34,0	67,1	32,2	1,97	0,95	116 027
SSE médian	6,1	44,4	8,9	7,29	1,46	18 721
SSE élevé	3,6	28,4	6,2	7,83	1,72	29 220
Kinh	6,2	40,6	9,0	6,57	1,46	53 280
Tày	8,7	40,5	9,0	4,67	1,03	21 996
Thai	30,6	75,1	22,7	2,45	0,74	16 903
Muong	8,2	39,7	8,4	4,84	1,02	11 352
Hmong	78,8	94,1	78,7	1,19	1,00	24 550
Autres ethnies	26,9	66,9	26,9	2,49	1,00	35 887

**Note:** Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

*Source :* Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Par ailleurs, la préférence pour les garçons semble avoir plus d'influence sur la fécondité à mesure que le niveau d'éducation dans le ménage augmente et que le niveau global de la fécondité diminue. Elle semble particulièrement forte lorsque l'un des membres du ménage a atteint le lycée (le fait d'avoir deux garçons est même préféré au fait d'avoir un enfant de chaque sexe) et davantage dans ce cas que lorsqu'un membre

<sup>225</sup> Dans la population des fratries, les enfants Hmong vivant dans les Zones Montagneuses du Nord sont 22,5 % à être de rang 1, 24,8 % à être de rang 2, 21,3 % à être de rang 3, 15,4 % à être de rang 4 et 16 % à être de rang 5 et plus.

du ménage a étudié à l'université ; alors, la probabilité d'avoir un troisième enfant est faible, même lorsque les deux premiers sont des filles. La même tendance se dessine lorsque l'on observe le niveau socio-économique des ménages : les ménages les plus riches ont presque huit fois plus tendance à avoir un troisième enfant lorsqu'ils ont deux filles que lorsqu'ils ont deux garçons et cette dernière configuration est même privilégiée à la composition mixte de la descendance. C'est d'autant plus marqué qu'ils ont globalement moins tendance à avoir un troisième enfant que les ménages plus pauvres<sup>226</sup>.

On peut ainsi voir que si, à première vue, les habitants des Zones Montagneuses du Nord semblaient vouloir s'assurer la naissance d'un garçon mais pas nécessairement d'une fille – puisque la même proportion de couples ayant un garçon et une fille ou deux garçons ont eu un troisième enfant, l'analyse plus poussée selon les caractéristiques de cette population montre des disparités. Ainsi, les couples urbains, Kinh ou ayant un statut socio-économique élevé préfèrent en réalité s'assurer la naissance de deux fils (le ratio composition mixte / deux garçons est alors largement supérieur à 1).

#### *Centre Nord et Côte Centrale*

Dans le Centre Nord et Côte Centrale, la fécondité est élevée, puisque 84% des mères ont eu un deuxième enfant dans les dix années qui ont suivi la naissance du premier et 40% de ces dernières ont ensuite un troisième enfant dans les dix années suivantes. Dans cette région, la préférence pour les garçons apparaît marquée, mais plus faible que dans les Zones Montagneuses du Nord. Les couples ayant deux garçons auront toutefois presque deux fois plus tendance à avoir un troisième enfant que les parents de deux filles et ce en milieu urbain comme en milieu rural. Le fait d'avoir une fille ou aucune semble exercer une influence minimale – la mixité apparaît toutefois préférée en milieu urbain et non en milieu rural. Par ailleurs, la préférence pour les garçons (en comparaison de deux filles mais également de la mixité) augmente nettement avec le niveau socio-économique et le niveau d'éducation, tandis que la probabilité globale d'avoir un troisième enfant, quel que soit le sexe des deux précédents, diminue.

Notons enfin que l'origine ethnique entraîne des variations. Tandis que les Kinh montrent une préférence pour la descendance composée de deux garçons, en comparaison de deux filles ou de la descendance mixte, elle apparaît cependant très inférieure à celle mesurée chez les Kinh des Zones Montagneuses du Nord. Ainsi, la probabilité que ces derniers aient un troisième enfant est six fois supérieure lorsqu'ils

---

<sup>226</sup> Dans les Zones Montagneuses du Nord, environ trois-quarts des enfants âgés de 0 à 10 ans révolus vivent dans un ménage dont le statut socio-économique est faible (la variable a été calculée à partir de la moyenne nationale).

ont deux filles que lorsqu'ils ont deux enfants, alors que ce ratio est égal à deux dans le Centre Nord et Côte Centrale.

**Tableau 7. Probabilité d'agrandissement  $A_2$  dans le Centre Nord et Côte Centrale, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Caractéristiques	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Milieu urbain	24,7	46,3	24,1	1,87	0,97	42 316
Milieu rural	35,2	64,9	37,3	1,84	1,06	144 264
Jamais scolarisé	73,4	82,6	66,0	1,13	0,90	1 140
Primaire	57,2	74,4	54,7	1,30	0,96	26 292
Collège	36,6	67,7	38,3	1,85	1,05	97 876
Lycée	20,3	49,6	23,2	2,45	1,15	45 493
Université	7,3	21,5	8,5	2,96	1,17	15 779
SES faible	41,2	67,6	41,2	1,64	1,00	78 149
SES médian	31,9	64,1	35,5	2,01	1,11	42 480
SES élevé	24,1	50,6	25,7	2,11	1,07	65 951
Kinh	29,4	58,9	32,3	2,00	1,10	149 818
Minorités ethniques	48,3	69,1	43,4	1,43	0,90	36 762
dont Thai	19,1	63,6	16,1	3,33	0,84	9 584
Muong	11,0	53,7	13,7	4,89	1,25	3 967

**Note** : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

**Source** : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Par ailleurs, la catégorie « minorités ethniques » regroupe un grand nombre d'ethnies différentes dont je n'ai pas le détail dans le fichier du recensement et qui ont des comportements certainement contradictoires. Seuls les Thai et les Muong sont ici détaillés<sup>227</sup>, alors que cette région est également habitée par les Cham, qui sont matrilineaires et que je vais étudier dans le prochain chapitre. Si les « minorités ethniques » ont ainsi une probabilité supérieure d'avoir un troisième enfant lorsqu'ils ont deux filles, c'est la mixité qui est privilégiée ; en réalité cependant, les Thai et les Muong témoignent d'une très forte préférence pour les garçons – les ratios sont supérieurs à celui des Kinh –, alors que les Cham auraient certainement des probabilités d'agrandissement favorisant les filles. Cette catégorie cache donc une grande hétérogénéité.

<sup>227</sup> Dans le fichier du recensement auquel j'ai eu accès, seules les ethnies dépassant le million d'individus sont détaillées (cf. chapitre deux).

### *Hauts Plateaux du Centre*

Les Hauts Plateaux du Centre sont la région qui connaît la plus forte fécondité, puisque 88 % des mères d'un enfant en ont eu un deuxième dans la dizaine qui a suivi et 52 % d'entre elles en ont eu un troisième dans les dix années suivantes. Le tableau 8 montre en effet que les probabilités d'agrandissement  $A_2$  sont relativement élevées dans la majorité des sous-populations et une grande partie des couples auront un troisième enfant, même si la composition sexuelle de leur descendance est satisfaisante. Il convient de noter une exception cependant : dans les ménages où l'un des membres a atteint le lycée ou l'université, la probabilité globale d'avoir un troisième enfant apparaît beaucoup plus faible, ce qui renforce la préférence pour les garçons. Alors en effet, la probabilité d'avoir un troisième enfant après deux filles est jusqu'à trois fois supérieure à la probabilité après deux garçons. De la même manière, mais dans une moindre mesure, la préférence pour les garçons augmente avec le niveau socio-économique du ménage.

**Tableau 8. Probabilité d'agrandissement  $A_2$  dans les Hauts Plateaux du Centre, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Caractéristiques	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Milieu urbain	29,2	51,3	31,3	1,75	1,07	16 913
Milieu rural	51,4	74,1	51,4	1,44	1,00	55 728
Jamais scolarisé	80,9	81,7	80,2	1,01	0,99	1 235
Primaire	75,2	81,1	69,0	1,08	0,92	16 659
Collège	45,7	73,2	47,4	1,60	1,04	35 185
Lycée	26,6	53,4	29,0	2,00	1,09	15 060
Université	9,7	31,0	13,7	3,19	1,41	4 502
SSE faible	60,4	77,6	58,3	1,29	0,97	40 248
SSE médian	37,0	67,3	40,3	1,82	1,09	11 620
SSE élevé	25,9	52,8	28,8	2,04	1,11	20 773
Kinh	31,7	62,6	35,6	1,98	1,12	44 012
Minorités ethniques	69,7	78,0	64,3	1,12	0,92	28 629

**Note :** Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

**Source :** Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Par ailleurs, la préférence pour les garçons semble plus forte en milieu urbain – majoritairement habité par les Kinh<sup>228</sup>. En effet, ces derniers témoignent d'une préférence pour la descendance composée de deux garçons (en comparaison des deux

<sup>228</sup> Ainsi 81% des enfants âgés de 0 à 10 ans et vivant en zone urbaine dans cette région, sont Kinh.

autres compositions de la descendance), avec des ratios similaires à ceux décrits dans le Centre Nord et Côte Centrale. À nouveau cependant, je ne dispose pas du détail des minorités ethniques, qui semblent privilégier la mixité mais préférer légèrement avoir deux garçons que deux filles – toutefois, ce comportement recouvre sans doute des comportements hétérogènes. De plus, la probabilité d’avoir un troisième enfant apparaît très élevée dans les minorités ethniques, quelle que soit la composition sexuelle de la descendance.

Notons enfin que la mixité est rarement privilégiée (à l’exception des minorités ethniques), mais que la naissance de deux garçons n’apparaît pas nettement comme la composition préférée non plus, si ce n’est lorsqu’un des membres du ménage a étudié à l’université. On retrouve donc dans les Hauts Plateaux du Centre la tendance plus générale décrite dans la section précédente : les couples vont avoir tendance à augmenter leur descendance pour avoir un garçon, mais le contraire n’est pas vrai et le fait d’avoir une fille ou aucune semble peut influencer la probabilité d’avoir un troisième enfant.

### ***1.3.2. Le cas particulier du Delta du Fleuve Rouge : vouloir deux fils***

Berceau de la civilisation kinh mais également centre du pouvoir communiste, le Delta du Fleuve Rouge est la région la plus souvent étudiée pour comprendre la préférence pour les garçons au Viêt Nam. C’est là que les premières preuves du recours aux avortements sexo-sélectifs sont apparues et que le rapport de masculinité à la naissance est le plus – largement – déséquilibré. Nous allons voir en effet que cette région présente un profil particulier, puisque le fait d’avoir deux garçons est toujours privilégié<sup>229</sup>, quelles que soient les caractéristiques du ménage. Cette tendance que l’on a vu apparaître dans certains types de ménages des montagnes du Nord, est ici la norme. Notons pour commencer que 85% des mères ont eu un deuxième enfant dans la dizaine suivante, puis que 25% d’entre elles ont un troisième enfant.

Nous pouvons ainsi voir que dans cette région (tableau 9), la préférence pour les garçons est extrêmement marquée, en milieu urbain comme en milieu rural – elle apparaît plus forte en milieu urbain lorsque les couples ayant deux garçons sont comparés aux couples ayant deux filles, mais plus élevée en milieu rural lorsqu’ils sont comparés aux couples ayant un garçon et une fille. À nouveau, la préférence pour les garçons augmente avec le niveau socio-économique du ménage et le niveau d’éducation – bien que les ratios diminuent légèrement lorsqu’un membre du ménage a étudié à l’université – tandis que la probabilité globale d’avoir un troisième enfant diminue. Enfin, elle apparaît très marquée chez les Kinh mais également, dans une moindre mesure, dans les minorités ethniques, peu présentes dans cette région. C’est donc dans

---

<sup>229</sup> La seule exception concerne les ménages dont aucun membre n’a été scolarisé, mais l’effectif extrêmement faible – 85 enfants – rend la modalité inexploitable.



le Delta du Fleuve Rouge que la préférence pour les garçons – soit la préférence pour une descendance composée de deux garçons – apparaît le plus ostensiblement sur le territoire vietnamien. Je reviendrai plus précisément sur les caractéristiques de cette préférence dans la prochaine section, grâce aux régressions de Cox qui permettront de mesurer les effets distincts des différentes caractéristiques.

**Tableau 9. Probabilité d’agrandissement  $A_2$  dans le Delta du Fleuve Rouge, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Caractéristiques	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Milieu urbain	6,9	35,0	9,2	5,07	1,33	43 496
Milieu rural	13,1	64,1	19,9	4,91	1,52	111 030
Jamais scolarisé	53,0	100,0	42,1	1,89	0,79	85
Primaire	30,8	78,0	45,1	2,53	1,46	5 494
Collège	14,7	66,9	21,7	4,54	1,47	77 286
Lycée	7,5	49,6	12,3	6,64	1,64	51 244
Université	4,3	25,2	5,4	5,92	1,26	20 417
SSE faible	17,1	63,2	24,2	3,70	1,42	20 848
SSE médian	14,4	64,5	19,3	4,49	1,34	40 880
SSE élevé	8,8	51,6	14,6	5,86	1,66	92 798
Kinh	10,7	56,2	16,4	5,23	1,53	149 692
Minorités ethniques	30,9	72,3	38,6	2,34	1,25	4 834

**Note** : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

**Source** : Calculs de l’auteure, à partir de l’échantillon de 15% du recensement de 2009.

### ***1.3.3. Privilégier la mixité : le sud du Viêt Nam***

Le sud du Viêt Nam est la région du territoire qui a été annexée la plus récemment. Comme nous l’avons vu dans le premier chapitre de ce manuscrit, elle a longtemps été peuplée par les Cham matrilineaires et les Khmer bilatéraux et le delta du Mékong n’a été colonisé qu’au XVIII<sup>e</sup> siècle. Séparé à nouveau du nord du pays entre 1945 et 1975, le Sud a connu des politiques pro-natalistes avant la réunification et pendant longtemps le niveau de fécondité a été bien plus élevé qu’au Nord. Aujourd’hui toutefois, le Sud-Est et le Delta du Mékong connaissent une faible fécondité, en-dessous du seuil de renouvellement des générations. Dans le Sud-Est, 75% des couples ayant un premier enfant en ont eu un deuxième dans les dix années qui ont suivi et parmi eux 29% ont eu un troisième enfant après dix ans. Dans le Delta du Mékong, cette proportion tombe à 70% des couples avec un enfant qui ont eu un deuxième enfant et 26% d’entre eux qui en ont eu un troisième. Nous allons voir que dans ce contexte de faible fécondité, les couples ayant deux filles auront plus tendance à avoir un troisième

enfant, mais que la descendance mixte est largement préférée ; c'est encore plus vrai dans le Delta du Mékong.

*Sud-Est*

**Tableau 10. Probabilité d'agrandissement  $A_2$  dans le Sud-Est, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Caractéristiques du ménage	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Milieu urbain	20,3	30,1	16,5	1,48	0,81	28 662
Milieu rural	31,8	47,5	29,0	1,49	0,91	42 549
Jamais scolarisé	45,4	61,7	44,5	1,36	0,98	200
Primaire	43,8	52,5	37,4	1,20	0,85	8 741
Collège	32,4	48,2	28,6	1,48	0,88	31 145
Lycée	19,8	32,7	17,8	1,65	0,90	22 077
Université	11,8	20,8	10,5	1,77	0,89	9 048
SES faible	35,9	52,5	33,3	1,46	0,93	12 695
SES médian	35,1	49,0	28,8	1,40	0,82	9 539
SES élevé	23,4	35,8	20,6	1,53	0,88	48 977
Kinh	26,2	39,3	22,7	1,50	0,87	66 471
Minorités ethniques	42,7	59,7	40,9	1,40	0,96	4 740

**Note :** Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

**Source :** Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Si la fécondité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, il semble que la préférence pour les garçons soit également intense – dans les deux cas, les couples ayant deux filles auront 1,5 fois plus tendance à avoir un troisième enfant que les parents de deux garçons. La descendance mixte est par contre privilégiée, surtout en milieu urbain. De la même manière on retrouve une préférence pour les garçons chez les Kinh, légèrement plus élevée que pour les minorités ethniques. Cependant, la descendance mixte est là encore préférée – ce résultat est d'autant plus frappant que dans certaines régions du Nord, les Kinh ont tendance à privilégier la naissance de deux garçons. Par ailleurs, la préférence pour les garçons augmente avec le niveau d'éducation<sup>230</sup> ; le fait d'avoir un enfant de chaque sexe est pourtant toujours préféré. L'effet du niveau de vie du ménage est moins clair ; en effet, la préférence pour les

<sup>230</sup> La catégorie « jamais scolarisé » est incluse par souci d'exhaustivité, mais le très faible effectif rend l'interprétation périlleuse.

garçons apparaît plus marquée chez les plus pauvres et les riches<sup>231</sup> que dans les ménages de niveau socio-économique médian. Cela s'explique sans doute par d'autres facteurs inhérents à ces sous-populations ; l'utilisation des régressions de Cox dans la prochaine section va permettre de mieux appréhender l'effet distinct du niveau socio-économique sur la probabilité d'avoir un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents.

*Delta du Mékong*

**Tableau 11. Probabilité d'agrandissement  $A_2$  dans le Delta du Mékong, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Caractéristiques du ménage	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Milieu urbain	22,0	30,7	17,6	1,40	0,80	28 470
Milieu rural	27,4	39,3	20,2	1,44	0,74	111 531
Jamais scolarisé	45,9	54,7	43,9	1,19	0,96	598
Primaire	38,3	48,2	30,2	1,26	0,79	31 055
Collège	27,9	40,1	19,8	1,44	0,71	70 867
Lycée	16,6	27,2	13,6	1,64	0,82	30 001
Université	7,4	18,6	6,9	2,50	0,93	7 480
SES faible	29,7	40,6	22,1	1,37	0,74	79 344
SES médian	23,3	38,0	18,5	1,63	0,79	22 459
SES élevé	20,9	30,9	15,4	1,48	0,74	38 198
Kinh	24,8	36,9	18,7	1,49	0,75	129 100
Minorité ethnique	42,9	44,4	31,3	1,03	0,73	10 901
dont Khmer	44,7	44,1	31,6	0,99	0,71	9 526

**Note :** Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

**Source :** Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Les mêmes tendances apparaissent dans le Delta du Mékong. La préférence pour les garçons est légèrement plus marquée en milieu rural, dans un contexte de fécondité plus élevée, mais la différence apparaît faible. Elle augmente distinctement avec le niveau d'éducation, mais à nouveau la tendance n'est pas claire lorsque l'on compare les ménages selon leur niveau de vie – ici, ce sont les ménages de niveau médian qui semblent avoir une préférence plus marquée pour les garçons. Il apparaît certain par

<sup>231</sup> Notons que 62% des enfants âgés de 0 à 10 ans révolus dans le Sud-Est vivent dans des ménages de niveau socio-économique élevé.

contre que la descendance mixte est privilégiée dans l'ensemble de la population de cette région, quelles que soient les caractéristiques prises en compte – seuls les parents vivant dans un ménage dont l'un des membres a étudié à l'université privilégient relativement faiblement la descendance mixte, en comparaison d'une fratrie composée de deux garçons (ratio égal à 0,93). Chez les Kinh à nouveau, la préférence apparaît bien inférieure à celle décrite dans les régions du Nord. Notons enfin que les Khmer, dont le système de parenté est traditionnellement bilatéral, n'affichent absolument aucune préférence, puisque les couples ayant deux garçons ont exactement la même tendance à avoir un troisième enfant que les parents de deux filles.

L'étude des probabilités d'agrandissement  $A_2$  a ainsi fait apparaître différents profils, avec une préférence pour les garçons extrêmement marquée dans le Delta du Fleuve Rouge mais également dans les Zones Montagneuses du Nord, préférence qui diminue à mesure que l'on se rapproche des terres méridionales du pays. Si différentes caractéristiques induisent des variations dans les probabilités d'agrandissement différentielles selon le sexe, le fait d'appartenir à l'ethnie kinh est souvent un marqueur fort de la préférence ; c'est également le cas des ethnies Tày et Muong, mais celles-ci sont minoritaires et n'habitent que certaines régions du nord et centre-nord du Viêt Nam. Il apparaît cependant intéressant, en isolant les Kinh, d'étudier les variations régionales dans la préférence pour les garçons.

**Tableau 12. Probabilité d'agrandissement  $A_2$  dans l'ethnie kinh, selon la région du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents)**

Région	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectifs
	2 garçons	2 filles	Mixte			
Zones Montagneuses du Nord	6,2	40,6	9,0	6,57	1,46	53 271
Delta du Fleuve Rouge	10,7	56,2	16,4	5,23	1,53	149 692
Centre Nord et Côte Centrale	29,4	58,9	32,3	2,00	1,10	149 818
Hauts Plateaux du Centre	31,7	62,6	35,6	1,98	1,12	44 012
Sud-Est	26,2	39,3	22,7	1,50	0,87	66 471
Delta du Mékong	24,8	36,9	18,7	1,49	0,75	129 100
Viêt Nam	21,7	50,2	22,6	2,31	1,04	592 364

**Note** : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

*Source* : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Le tableau 12 fait ainsi apparaître très nettement une baisse de cette préférence graduelle du Nord au Sud et des ratios – comparant les couples ayant une descendance uniquement féminine et uniquement masculine – largement supérieurs à la moyenne

nationale<sup>232</sup> dans les deux régions du Nord. Par ailleurs, il n'y a que dans les deux régions du Sud que la descendance mixte est préférée à une descendance composée de deux enfants du même sexe ; partout ailleurs, le fait d'avoir deux garçons diminue la probabilité d'avoir un troisième enfant en comparaison des autres configurations de la descendance. Si nous comparons  $A_2$  avec  $A_{3+}$  cependant (tableau 13), nous pouvons voir – comme le montrait le tableau 2 (cf. *supra*) dans la population générale – que la préférence pour les garçons tend à s'amoinrir aux parités supérieures. Si la même tendance se dessine du Nord au Sud, les ratios sont cependant moins forts. Il apparaît même que les couples kinh auront moins tendance à avoir un enfant supplémentaire lorsqu'ils ont une descendance mixte que lorsqu'ils ont trois garçons et ce sur l'ensemble du territoire ; c'est particulièrement frappant dans le Delta du Fleuve Rouge, où le ratio est le plus faible.

**Tableau 13. Probabilité d'agrandissement  $A_{3+}$  dans l'ethnie kinh, selon la région du ménage (% de couples ayant eu un quatrième enfant ou + selon le sexe des enfants précédents)**

Région	Sexe des enfants précédents			Ratio F/G	Ratio M/G	Effectif
	3 garçons ou +	3 filles ou +	Mixte			
Zones Montagneuses du Nord	10,9	43,8	10,2	4,02	0,94	10 570
Delta du Fleuve Rouge	15,7	55,4	10,0	3,53	0,64	45 490
Centre Nord et Côte Centrale	27,3	53,9	22,1	1,97	0,81	99 821
Hauts Plateaux du Centre	31,6	53,8	22,8	1,70	0,72	27 467
Sud-Est	26,9	37,2	20,9	1,38	0,78	27 506
Delta du Mékong	20,6	32,3	15,4	1,57	0,75	46 894
Viêt Nam	24,6	48,9	18,6	1,99	0,76	257 748

**Note** : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

**Source** : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Cependant, les Kinh étant globalement plus riches, éduqués et urbanisés que les minorités ethniques, il importe de comprendre de quelle manière ces différentes caractéristiques interagissent et influencent les probabilités d'agrandissement.

<sup>232</sup> La probabilité d'agrandissement  $A_2$  à l'échelle nationale est par ailleurs supérieure à celle mesurée pour l'ensemble de la population, minorités ethniques comprises (cf. *supra*, tableau 2) : comparée à la probabilité après deux garçons, la probabilité d'avoir un troisième enfant après deux filles est 2,03 fois supérieure dans l'ensemble de la population, contre 2,31 chez les Kinh.

## 2. Les risques relatifs d'avoir un enfant supplémentaire en l'absence d'un fils

Je vais désormais présenter une analyse des probabilités d'agrandissement sur le modèle des risques proportionnels ; je vais ainsi vérifier dans quelle mesure le sexe des enfants précédents et particulièrement l'absence d'un fils, est un déterminant fort de la probabilité d'avoir un troisième enfant.

La méthode de Cox permet de calculer les risques proportionnels, en évaluant le risque de connaître un évènement – dans le cas présent, la naissance d'un enfant supplémentaire –, toutes choses étant égales par ailleurs<sup>233</sup>. J'ai ainsi cherché à examiner les effets distincts des différentes variables explorées avec l'estimateur de Kaplan-Meier, sur la survenue d'une naissance : le niveau d'éducation maximal atteint dans le ménage (quel que soit le membre concerné), le niveau socio-économique du ménage, le milieu urbain ou rural dans lequel il est situé, la macro-région de résidence, le fait d'appartenir ou non à une minorité ethnique et enfin le facteur qui nous intéresse en premier lieu, le sexe des enfants précédents. Les résultats sont exprimés en rapport des risques (ou *hazard ratio*), qui s'interprète de manière similaire au risque relatif. La méthode de Cox permet ainsi de calculer le risque proportionnel de naissance d'un enfant supplémentaire indépendamment du temps, ce qui évite que le troncage des données (les enfants censurés avant d'avoir un cadet en raison de leur âge) n'affecte le calcul du risque.

### 2.1. Analyse des risques proportionnels d'avoir un enfant supplémentaire, à l'échelle nationale

---

Je vais m'intéresser en premier lieu aux probabilités d'avoir un troisième enfant ( $A_2$ ) et un quatrième enfant et plus ( $A_{3+}$ ), à l'échelle du Viêt Nam (tableau 14). Ces probabilités sont contrôlées par les différents facteurs listés auparavant. Plusieurs résultats étonnants apparaissent grâce à ces modèles. En premier lieu, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité d'avoir un troisième enfant est similaire en la présence ou en l'absence d'une fille, tant qu'un garçon au moins est né : comparé au *hazard ratio* des couples ayant un garçon et une fille (ratio de référence), celui des couples ayant deux garçons est non significatif. Autrement dit, le risque d'avoir un troisième enfant est le même pour les parents de deux garçons et les couples ayant une fille et un garçon. Ce résultat masque la diversité des comportements régionaux envers la présence ou non d'une fille dans la descendance, que j'ai décrite précédemment. C'est pourquoi je vais explorer les effets propres à chaque région dans le tableau suivant (tableau 15). Ce n'est qu'à la probabilité  $A_{3+}$ , soit la probabilité d'avoir un quatrième

---

<sup>233</sup> La méthode est expliquée plus en détail dans le chapitre deux.

enfant ou plus, que la mixité de la descendance exerce un effet et diminue la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire.

**Tableau 14. Facteurs influençant la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire dans les dix années suivant la naissance précédente (résultats des modèles de Cox)**

		Probabilité d'agrandissement A2	Probabilité d'agrandissement A3+	
<b>Sexe des enfants précédents</b>				
Mixte (Réf.)		1	1	
Garçons uniquement		1,01	1,15***	
Filles uniquement		2,31***	2,01***	
VARIABLES DE CONTRÔLE DE LA FÉCONDITÉ	<b>Région</b>			
	Zones Montagneuses du Nord		0,64***	0,91***
	Delta du Fleuve Rouge		0,71***	0,73***
	Centre Nord et Côte Centrale (Réf.)		1	1
	Hauts Plateaux du Centre		1,24***	1,23***
	Sud-Est		0,54***	0,55***
	Delta du Mékong		0,86***	0,96**
	<b>Caractéristiques du ménage</b>			
	Niveau d'éducation maximal (Cont.)		0,76***	0,81***
	Niveau socio-économique (Cont.)		0,91***	0,89***
	<b>Milieu d'habitation</b>			
	Rural (Réf.)		1	1
	Urbain		0,83***	0,93***
	<b>Origine ethnique</b>			
	Minorité ethnique (Réf.)		1	1
	Kinh		0,67***	0,56***
Effectif		788 927	455 644	
Log likelihood		-2 046 060,5	-1 457 000,4	
<p><b>Note</b> : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.  Les résultats exprimés sont des <i>hazard ratios</i>.  *** significatif à 0,0005 ** significatif à 0,005 * significatif à 0,05  <i>Réf.</i> = modalité de référence.  <i>Cont.</i> = variable traitée comme une variable continue.  <i>Source</i> : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.</p>				

Autrement dit, dans le contexte global de la faible fécondité au Viêt Nam, les parents dévient de la norme d'une famille restreinte surtout lorsqu'ils ont trois (ou plus) enfants du même sexe et ce quels que soient leur niveau socio-économique, d'éducation, leur origine ethnique ou le lieu où ils habitent. C'est, sans surprise, encore plus vrai s'ils ont uniquement des filles : les couples ont deux fois plus tendance (2,01) à avoir un enfant supplémentaire lorsqu'ils ont des filles uniquement, tandis que le ratio est égal à 1,15 lorsqu'ils ont seulement des fils. Il est également intéressant de noter que

la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire en l'absence de fils (2,31) est plus forte pour la naissance du troisième enfant que pour les naissances supérieures. Il semble donc que, passé un certain nombre d'enfants, le risque associé au fait de ne pas avoir de fils n'est plus aussi supérieur au risque d'avoir un enfant supplémentaire. Une partie des couples décide sans doute de se satisfaire de l'absence d'un fils, ou développe des stratégies pour négocier cette absence, stratégies que je vais développer dans le chapitre prochain.

Par ailleurs, les probabilités d'agrandissement sont, comme le montraient déjà les estimations de Kaplan-Meier, significativement inférieures chez les Kinh, en milieu urbain et lorsque le niveau d'éducation ou le niveau socio-économique augmente. De même, les probabilités d'avoir un troisième enfant (et plus) sont supérieures dans le centre du pays, à savoir dans le Centre Nord et Côte Centrale et dans les Hauts Plateaux du Centre, toutes choses étant égales par ailleurs. Examinons désormais plus précisément les caractéristiques de la probabilité d'avoir un troisième enfant à l'échelle régionale.

## **2.2. La probabilité d'avoir un troisième enfant selon les régions**

---

J'ai ici procédé à six modèles de Cox différents, correspondant chacun à une région (tableau 15). À nouveau nous retrouvons les mêmes tendances dans les facteurs influençant la probabilité d'avoir un troisième enfant : dans toutes les régions, elle diminue lorsque le niveau socio-économique augmente et plus encore lorsque le niveau d'éducation maximal atteint par l'un des membres du ménage augmente. De même, la probabilité est significativement inférieure en milieu urbain, sauf dans le Delta du Mékong et largement inférieure chez les Kinh, en comparaison des minorités ethniques.

L'effet du sexe des enfants précédents est lui aussi significativement déterminant de la probabilité d'avoir un troisième enfant<sup>234</sup>. Nous pouvons clairement voir que le fait d'avoir deux filles augmente fortement cette probabilité, deux fois dans le Delta du Mékong et le Centre Nord et Côte Centrale et jusqu'à quatre fois dans le Delta du Fleuve Rouge, qui ressort à nouveau comme la région où la préférence pour les garçons est la plus forte. En effet, dans cette région le fait d'avoir deux garçons diminue significativement la probabilité d'une troisième naissance, comparé au fait d'avoir un enfant de chaque sexe (0,65). De manière plus étonnante, la tendance est la même dans le Centre Nord et Côte Centrale, ce que ne faisait pas apparaître l'étude des probabilités d'agrandissement avec l'estimateur de Kaplan-Meier. Dans ces deux régions, les couples sont donc plus satisfaits lorsqu'ils ont deux fils, alors que dans les deux régions du Sud, la mixité est largement privilégiée. Par ailleurs, dans les deux régions montagneuses que sont les Hauts Plateaux du Centre et les Zones Montagneuses du

---

<sup>234</sup> Là encore, la majorité des tests du log-rank effectués donne une valeur de  $p < 0,000$ . Par souci de lisibilité, je préciserai seulement les cas où ils ne sont pas significatifs.



Nord, la présence ou l'absence d'une fille n'a pas d'effet sur la probabilité d'avoir un troisième enfant (le rapport des risques entre les couples ayant deux garçons et ceux ayant un enfant de chaque sexe est de 1,01 et n'est pas significatif).

**Tableau 15. Facteurs influençant la probabilité d'avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance, selon la région (résultats des modèles de Cox calculés par région)**

	Zones Mont. du Nord	Delta du Fleuve Rouge	Centre Nord et Côte Centrale	Hauts Plateaux du Centre	Sud-Est	Delta du Mékong	Viêt Nam
<b>Sexe des enfants précédents</b>							
Mixte (Réf.)	1	1	1	1	1	1	1
Deux garçons	1,01	0,65***	0,96**	1,01	1,14***	1,36***	0,98*
Deux filles	2,68***	4,00***	2,06***	1,65***	1,86***	2,07***	2,28***
<b>Caractéristiques du ménage</b>							
Niveau d'éduc. max. (Cont.)	0,65***	0,80***	0,75***	0,81***	0,85***	0,80***	0,75***
Niveau socio-éco. (Cont.)	0,71***	0,95***	0,92***	0,89***	0,93***	0,95***	0,94***
<b>Milieu de résidence</b>							
Rural (Réf.)	1	1	1	1	1	1	1
Urbain	0,79***	0,63***	0,86***	0,84***	0,73***	0,97	0,83***
<b>Origine ethnique</b>							
Minorité ethnique (Réf.)	1	1	1	1	1	1	1
Kinh	0,60***	0,47***	0,87***	0,64***	0,57***	0,64***	0,63***
Effectif	163 968	154 526	186 580	72 641	71 211	140 001	788 927
Log likelihood	-411605,0	-228363,0	-522721,0	-254172,4	-123497,9	-229377,6	-2051903,3
<b>Note :</b> Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus. Les résultats exprimés sont des <i>hazard ratios</i> . *** significatif à 0,0005 ** significatif à 0,005 * significatif à 0,05 <i>Réf.</i> = modalité de référence. <i>Cont.</i> = variable traitée comme une variable continue. <i>Source :</i> Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.							

Il est cependant probable que ces modèles cachent des effets d'interaction ; en effet, certaines variables ne sont pas indépendantes, puisque la préférence pour les garçons varie grandement selon les caractéristiques des individus. Afin d'évaluer l'effet net de la composition sexuelle de la descendance sur la probabilité  $A_2$  dans l'ensemble

de la population d'une région, j'ai donc ajouté dans les modèles des interactions combinant l'absence de fils aux caractéristiques des ménages (tableau 16)<sup>235</sup>.

**Tableau 16. Facteurs influençant la probabilité d'avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance (résultats des modèles de Cox calculés par région, effets d'interaction)**

	Zones Mont. du Nord	Delta du Fleuve Rouge	Centre Nord et Côte Centrale	Hauts Plateaux du Centre	Sud-Est	Delta du Mékong	Viêt Nam
<b>Sexe des enfants précédents</b>							
Mixte (Réf.)	1	1	1	1	1	1	1
Deux garçons	1,01	0,65***	0,96**	1,02	1,14***	1,36***	0,86***
Deux filles	1,29***	1,82***	1,43***	1,09*	1,47***	1,33***	1,38***
<b>Interactions : deux filles et caractéristiques du ménage</b>							
2 filles x niveau d'éducation (Cont.)	1,21***	1,07***	1,10***	1,08***	1,06***	1,06***	1,13***
2 filles x niveau socio-éco. (Cont.)	1,35***	1,08***	1,02*	1,03	1,01	1,04**	1,09***
2 filles x milieu urbain	0,85**	0,84***	0,88***	0,88**	0,97	0,87**	0,71***
2 filles x Kinh	1,35***	1,45***	1,18***	1,61***	1,06	1,35***	1,14***
Effectif	163 968	154 526	186 580	72 641	71 211	140 001	788 927
Log likelihood	-410 966,1	-228 271,1	-522 585,9	-253 934,4	-123 486,8	-229 330,0	-2051071
<p><b>Note :</b> Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.            Les résultats exprimés sont des <i>hazard ratios</i>.            Les résultats sont contrôlés par les variables de contrôle de la fécondité (niveau d'éducation maximal, niveau socio-économique, milieu urbain, origine ethnique), à l'instar du tableau 15.            *** significatif à 0,0005 ** significatif à 0,005 * significatif à 0,05  <i>Réf.</i> = modalité de référence.  <i>Cont.</i> = variable traitée comme une variable continue.  <i>Source :</i> Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.</p>							

Intéressons-nous pour commencer aux résultats de ces variables. Dans les six régions, l'effet de l'absence d'un fils sur la probabilité d'avoir un troisième enfant augmente avec le niveau d'éducation ; autrement dit, plus l'un des membres du ménage a atteint un niveau d'éducation élevé, plus l'absence d'un fils est déterminante dans la décision des couples d'avoir un troisième enfant. La préférence pour les garçons semble donc être plus forte chez les individus plus éduqués. Il convient cependant de considérer

<sup>235</sup> Le calcul des effets d'interaction pour le pays en entier est présenté en annexe 7, pour  $A_2$  et  $A_{3+}$ .

ce résultat prudemment, car ce n'est pas le niveau d'éducation des parents qui est analysé ici, mais celui d'un membre du ménage ; bien que cette variable semble avoir une influence en ce sens depuis le début de la démonstration, le lien entre l'éducation d'un membre du ménage (possiblement l'un des parents mais pas nécessairement) et les décisions reproductives des couples n'est pas évidente. Le niveau socio-économique peut s'interpréter plus facilement. À nouveau, dans la majorité des régions, plus un couple appartient à la classe aisée, plus l'absence d'un fils le conduira à avoir un troisième enfant. Cette tendance est plus significative dans les deux régions au nord du pays et dans une moindre mesure dans le Centre Nord et Côte Centrale et le Delta du Mékong ; par contre, l'absence d'un fils apparaît avoir le même effet dans toutes les classes sociales des Hauts Plateaux du Centre et du Sud-Est, une fois que les autres facteurs sont contrôlés, notamment l'effet de la classe sociale sur la probabilité d'agrandissement. Par ailleurs, l'effet de l'absence d'un fils se fait moins sentir en milieu urbain qu'en milieu rural et davantage chez les Kinh que les minorités ethniques, à l'exception du Sud-Est, où la préférence pour les garçons semble donc plus uniforme dans la population.

Examinons désormais l'effet du sexe des enfants précédents sur la probabilité d'avoir un troisième enfant, une fois que les effets dépendants d'autres variables (liés aux caractéristiques des ménages) sont contrôlés ; autrement dit, nous allons étudier l'influence de la composition sexuelle de la descendance dans l'ensemble de la population. Les *hazard ratios* sont bien inférieurs à ceux présentés dans le tableau 15, mais vont exactement dans le même sens. Le fait de n'avoir que des filles augmente significativement la probabilité d'avoir un troisième enfant, mais dans une moindre mesure dans les Hauts Plateaux du Centre (*hazard ratio* de 1,09 significatif à 0,05). Par ailleurs, si la mixité est largement privilégiée dans les deux régions du Sud, les couples du Delta du Fleuve Rouge et du Centre Nord et Côte Centrale préfèrent avoir deux garçons, tandis que la présence ou l'absence d'une fille est non significative dans les deux régions montagneuses.

Pour finir, j'ai voulu comparer les deux deltas vietnamiens, dans le Nord et le Sud du pays. J'ai pour cela effectué des régressions de Cox pour chaque variable séparément, en les contrôlant par l'ensemble des autres variables. Le tableau 17 étudie ainsi les facteurs influençant la probabilité d'avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance. J'ai effectué un modèle par sous-population, et je montre uniquement l'effet de la composition sexuelle de la descendance.

Il se lit comme suit : en contrôlant le niveau d'éducation, le niveau socio-économique et l'origine ethnique, les couples du milieu urbain du Delta du Fleuve Rouge qui ont deux filles ont presque six fois plus tendance à avoir un troisième enfant que les couples qui ont deux garçons. Ce tableau permet ainsi de voir l'effet de chaque variable sur la préférence pour une composition sexuelle donnée, toutes choses étant égales par ailleurs.

**Tableau 17. Facteurs influençant la probabilité d’avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance dans le Delta du Fleuve Rouge et le Delta du Mékong (résultats des modèles de Cox)**

	Caractéristique de la sous-population	Sexe des enfants précédents	Delta du fleuve Rouge			Delta du Mékong		
			Hazard Ratio (1)	Intervalle de confiance à 95%		Hazard Ratio (1)	Intervalle de confiance à 95%	
				Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
<b>Modèle 1</b>	<b>Milieu urbain</b>	Mixte	1,40***	1,24	1,58	0,76***	0,70	0,82
		Deux filles	5,75***	5,13	6,45	1,46***	1,34	1,59
<b>Modèle 2</b>	<b>Milieu rural</b>	Mixte	1,58***	1,50	1,66	0,73***	0,70	0,76
		Deux filles	6,28***	5,98	6,59	1,54***	1,48	1,60
<b>Modèle 3</b>	<b>SES faible</b>	Mixte	1,45***	1,31	1,59	0,73***	0,70	0,76
		Deux filles	4,47***	4,06	4,91	1,45***	1,39	1,52
<b>Modèle 4</b>	<b>SES médian</b>	Mixte	1,47***	1,35	1,59	0,78***	0,71	0,86
		Deux filles	5,91***	5,46	6,39	1,67***	1,52	1,83
<b>Modèle 5</b>	<b>SES élevé</b>	Mixte	1,67***	1,55	1,79	0,73***	0,68	0,79
		Deux filles	7,30***	6,83	7,80	1,65***	1,53	1,78
<b>Modèle 6</b>	<b>Primaire ou moins (2)</b>	Mixte	1,37***	1,20	1,57	0,75***	0,71	0,80
		Deux filles	3,46***	3,02	3,98	1,35***	1,27	1,44
<b>Modèle 7</b>	<b>Collège</b>	Mixte	1,54***	1,47	1,62	0,74***	0,71	0,76
		Deux filles	6,16***	5,89	6,44	1,52***	1,46	1,57
<b>Modèle 8</b>	<b>Lycée</b>	Mixte	1,57***	1,42	1,73	0,82***	0,75	0,89
		Deux filles	7,56***	6,89	8,29	1,76***	1,61	1,93
<b>Modèle 9</b>	<b>Université</b>	Mixte	1,44**	1,14	1,82	0,77*	0,59	1,00
		Deux filles	6,15***	4,94	7,67	2,09***	1,63	2,69
<b>Modèle 10</b>	<b>Kinh</b>	Mixte	1,56***	1,48	1,64	0,74***	0,71	0,77
		Deux filles	6,47***	6,17	6,78	1,59***	1,53	1,65
<b>Modèle 11</b>	<b>Minorités ethniques</b>	Mixte	1,46***	1,26	1,68	0,72***	0,66	0,79
		Deux filles	3,38***	2,91	3,93	1,11*	1,00	1,23

**Note :** Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.

La modalité de référence est ici la descendance composée de deux garçons.

(1) \*\*\* significatif à 0,0005 \*\* significatif à 0,005 \* significatif à 0,05

(2) En raison des faibles effectifs, les modalités « jamais scolarisée » et « primaire » ont été appariées.

Source : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Ainsi, dans le Delta du Fleuve Rouge, les couples préfèrent avoir deux garçons plutôt que deux filles ou un enfant de chaque sexe. C'est vrai à la fois pour les zones

urbaines et rurales, et quel que soit le niveau d'éducation, le niveau socio-économique et l'origine ethnique des couples. Tous les hazard ratios sont fortement significatifs, sauf pour les Tày et les Muong qui ont une descendance mixte. Nous pouvons voir également, comme décrit auparavant, que la préférence pour les garçons augmente avec le niveau d'éducation et le niveau socio-économique<sup>236</sup>. Elle apparaît également largement plus prononcée chez les Kinh.

Dans le Delta du Mékong, la descendance mixte est toujours préférée, mais avoir deux filles augmente la probabilité d'avoir un troisième enfant. Toutefois, les hazard ratios sont beaucoup plus faibles que dans le Delta du Fleuve Rouge, ce qui indique une préférence pour les garçons moins prononcée. Par exemple, les Kinh ayant deux filles dans le Delta du Mékong ont 1,6 fois plus tendance à avoir un troisième enfant que les Kinh ayant deux garçons, alors qu'ils ont 6,5 fois plus tendance dans le Delta du Fleuve Rouge.

### **2.3. Conclusion : la préférence pour les garçons est un facteur déterminant de la taille des fratries**

---

L'étude des risques proportionnels confirme donc les tendances dessinées par les courbes de survie de Kaplan-Meier : la préférence pour les garçons est un facteur déterminant de la probabilité d'augmenter sa descendance au Viêt Nam et notamment d'avoir un troisième enfant, puisqu'elle augmente largement en l'absence de garçon parmi les enfants déjà nés. Cette réalité cache cependant de grandes disparités socio-économiques, culturelles, mais également régionales. Si globalement, les couples vivant dans des ménages plus riches et les Kinh ont une préférence pour les garçons plus marquée, tout comme les couples vivant en milieu rural, les variations sont en réalité importantes entre les régions.

L'absence de fils augmente très fortement la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire et c'est d'autant plus vrai dans le nord du pays. Il apparaît même que dans certaines régions (le Delta du Fleuve Rouge et le Centre Nord et Côte Centrale), les couples préfèrent avoir non pas un mais deux fils, ce qui fait écho à des enquêtes effectuées dans les années 1990, où les couples interrogés révélaient vouloir deux garçons pour s'assurer que l'un d'eux survive à l'âge adulte (Vu 1991 ; Goodkind 1994). Il n'y a en réalité que dans les deux provinces méridionales que la mixité est privilégiée lorsque les couples ont deux enfants ; dans les régions montagneuses, les couples semblent indifférents à la présence ou l'absence d'une fille parmi leurs deux enfants.

---

<sup>236</sup> Elle augmente surtout chez les couples ayant deux filles, car les intervalles de confiance des couples ayant une descendance mixte se recourent.

Pour finir, j'ai effectué le calcul des risques proportionnels pour chaque province<sup>237</sup>, afin de dessiner une carte de la préférence pour les garçons (carte 7). Celle-ci est donc basée sur 63 modèles différents<sup>238</sup> et représente la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire (exprimée en *hazard ratio*), en l'absence d'un fils<sup>239</sup>, tous rangs confondus. La probabilité pour chacune des 63 provinces est indépendamment contrôlée par :

- le rang de naissance,
- le niveau d'éducation maximal d'un membre du ménage,
- le niveau socio-économique du ménage,
- l'origine ethnique
- le milieu urbain ou rural.

Je n'ai pas, dans ces modèles, contrôlé les effets d'interaction entre les variables, car ce sont justement celles-ci qu'il m'importe de comprendre pour mieux appréhender la préférence pour les garçons.

Cette carte montre une très nette gradation dans les risques proportionnels, très élevés dans le Nord et qui diminuent à mesure que les provinces sont situées dans le Sud – à l'exception de deux provinces, Binh Phuoc dans le Sud-Est et Dak Lak dans les Hauts Plateaux du Centre. Les hazard ratios les plus élevés sont situés dans le Delta du Fleuve Rouge et dans les Zones Montagneuses du Nord. Ninh Thuân (une des provinces que j'ai enquêtées, en jaune sur la carte), dans la partie sud de la région du Centre Nord et Côte Centrale, ressort au contraire comme une province où l'absence d'un garçon influence relativement peu les comportements reproductifs. Oliveau et Guilmoto (2005) ont démontré que le rapport de masculinité en Inde est l'indicateur présentant la plus forte autocorrélation spatiale, prouvant ainsi le rôle des mécanismes de diffusion au sein des réseaux sociaux. De la même manière ici, il semble y avoir une forte autocorrélation spatiale des facteurs de la préférence pour les garçons.

Ces variations peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs que j'ai décrit dans les chapitres précédents : le peuplement d'origine du territoire vietnamien, le caractère des colons qui ont migré vers le Sud en quittant leur terre natale et leurs liens avec leurs ancêtres, la confucianisme qui s'est moins développé dans les terres du Sud, ou encore la séparation du pays entre 1945 et 1975 et l'évolution différente des deux sociétés qui n'a pas engendré, au moment du Dôi Moi, la revalorisation de la morale familiale patriarcale avec la même force.

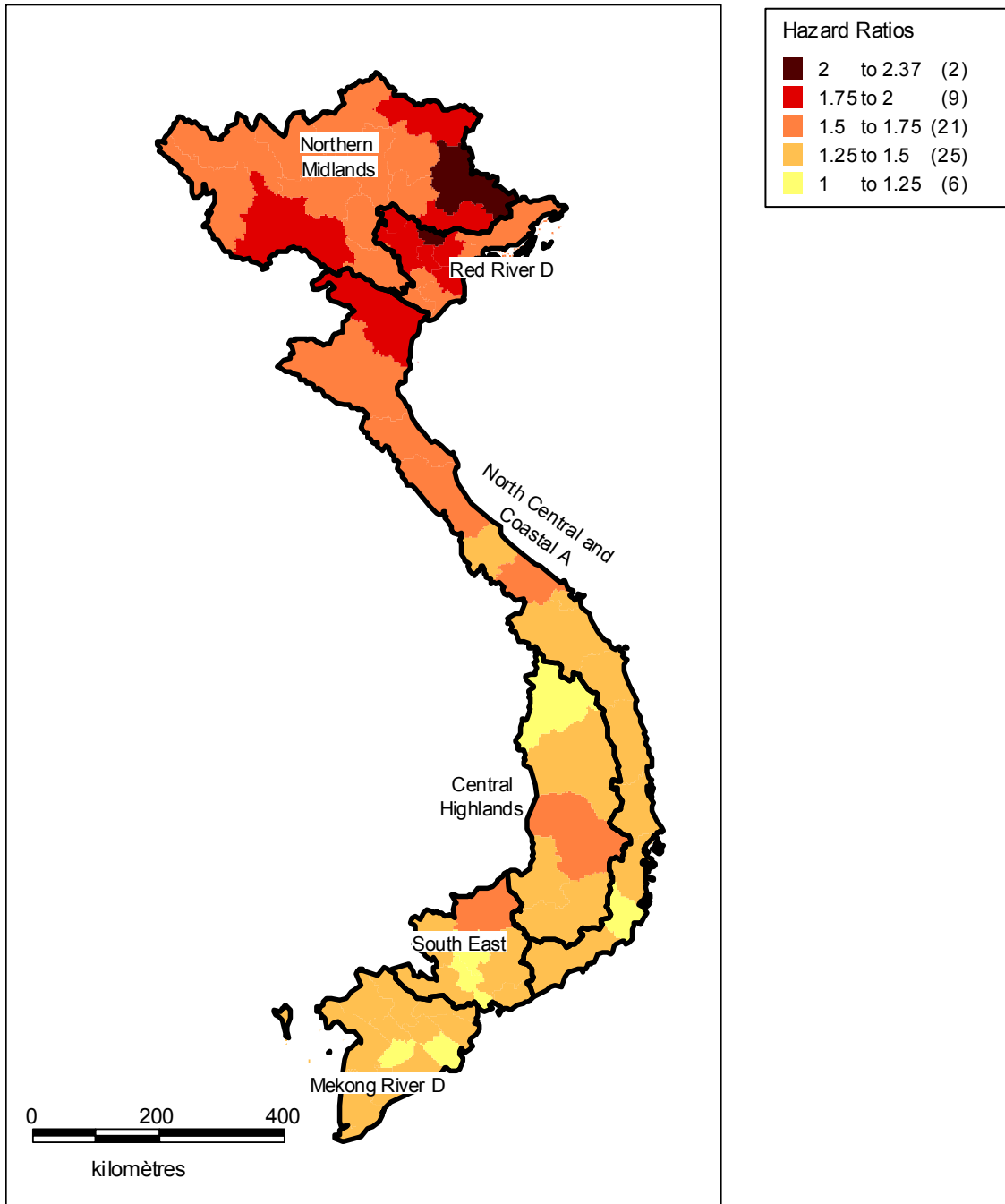
---

<sup>237</sup> J'ai également effectué le calcul des probabilités d'agrandissement  $A_1$ ,  $A_2$  et  $A_{3+}$  pour chaque région, en analysant uniquement l'effet de l'absence d'un garçon. Voir l'annexe 6.

<sup>238</sup> Les hazard ratios représentés sur la carte sont donc calculés indépendamment les uns des autres.

<sup>239</sup> Ces modèles sont donc calculés à partir d'une variable dichotomique relative à la présence/absence d'un garçon parmi les enfants déjà nés.

**Carte 7. Probabilité d'avoir un enfant supplémentaire en l'absence d'un garçon (hazard ratios)**



Si l'ensemble des résultats présentés dans ce chapitre ont la force de la significativité statistique et la représentativité de l'échantillon, il n'en reste pas moins vrai que la préférence pour les garçons exerce une influence à l'échelle individuelle, sur les désirs reproductifs des couples et leurs stratégies de négociation. C'est pourquoi je vais désormais analyser les discours des hommes et des femmes que j'ai enquêtés, afin de rendre compte de la manière dont cette préférence s'exprime et se négocie au sein des couples.









## Chapitre 5. « Savoir concevoir un fils ». Les comportements et les désirs reproductifs, de la pression communautaire aux négociations intrafamiliales

---

De manière générale, la préférence pour les garçons se traduit de plusieurs manières, dans les comportements de fécondité mais également à travers les différences de traitement selon le genre, dans l'accès aux ressources alimentaires ou aux soins, à l'éducation et les attentes placées sur les enfants par leurs parents. Le désir de s'assurer la naissance d'un fils constitue donc l'un des aspects de cette préférence, qui influence les décisions reproductives. Les couples mettent en place des stratégies afin d'atteindre la descendance finale souhaitée, tant au niveau du nombre que du sexe des enfants, et de l'espacement voire de l'ordre des naissances. Si le besoin d'un fils constitue en réalité l'un des souhaits reproductifs parmi d'autres, il représente cependant un élément primordial des discours que j'ai recueillis, faisant écho aux enquêtes de Danièle Bélanger dans le Delta du Fleuve Rouge à la fin des années 1990 (2006). Je vais analyser ici ce souhait reproductif en particulier, puisqu'il explique pourquoi certaines femmes ont recours aux avortements sexo-sélectifs, qui entraînent le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance.

Je vais tout d'abord m'intéresser à la manière dont les normes de parenté, décrites dans le chapitre trois, sont perçues, intégrées et négociées par les femmes et les hommes que j'ai interrogés et expliquent leur désir voire leur besoin d'avoir un fils. Ensuite, je m'interrogerai sur les variations dans les négociations intrafamiliales et la pression communautaire, qui expliquent pourquoi ce désir varie en intensité selon les couples, dans un cadre national où la famille restreinte est valorisée et encouragée par les politiques locales. Enfin, nous verrons que le recours à l'avortement sexo-sélectif s'inscrit dans un ensemble de stratégies déployées par les hommes et les femmes, parfois de manière divergente, afin de s'assurer la naissance d'un garçon. Les souhaits reproductifs, que sont le nombre idéal et la composition sexuelle de la descendance, sont ainsi construits selon un ensemble de facteurs que je vais m'attacher à décrire.

Notons pour commencer que, s'il existe une préférence marquée pour les garçons, il n'y a généralement pas « d'aversion » envers les filles : souvent, les couples désirent des enfants des deux sexes, selon l'idée que chacun possède des qualités propres. Mais comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent avec les probabilités d'agrandissement, s'ils souhaitent s'assurer la naissance d'un fils, celle d'une fille ne paraît cependant pas être indispensable.

Les nombreuses études effectuées sur la préférence pour les garçons au Viêt Nam se situent principalement dans la région du Delta du Fleuve Rouge, berceau de la civilisation kinh, marquée par un système patrilinéaire et patrilocal fort (Haughton et Haughton 1995 ; Rydström 2002, 2003 ; Bélanger 2002, 2006). Les valeurs patriarcales, issues du confucianisme, sont enracinées dans la culture vietnamienne et continuent de façonner les perceptions de genre, à la fois chez les hommes et chez les femmes. Mais il m'a semblé intéressant d'étudier également cette préférence dans une province du Sud, Ninh Thuận, afin d'analyser d'éventuelles divergences dans les désirs reproductifs et les stratégies employées. Par ailleurs, ces études se concentrent principalement sur le milieu rural vietnamien ; le rapport de masculinité à la naissance étant fortement déséquilibré en milieu urbain au Viêt Nam, j'ai donc voulu interroger les couples vivant en ville, pour comprendre si ce déséquilibre est véritablement lié à un meilleur accès à l'information et à la détermination prénatale du sexe et quelles sont les raisons qui les poussent à désirer un fils. Pour commencer, voici une brève présentation des trois provinces enquêtées.

La province de Hải Dương comporte 1 700 000 habitants, elle est située dans la région fortement peuplée du Nord, le Delta du Fleuve Rouge, région qui comprend les rapports de masculinité à la naissance les plus déséquilibrés du pays ; celui de Hải Dương était de 120,2 naissances de garçons pour 100 naissances de filles en 2009, c'est pourquoi elle fait partie des 18 provinces où le Comité National pour la Population et la Planification Familiale a mis en place les premiers projets de lutte contre la discrimination sexuelle prénatale en 2009.<sup>240</sup> C'est l'une des provinces les plus industrialisées du Viêt Nam, qui englobe également de grandes zones rurales de riziculture et de fruiticulture – le district de Thanh Hà, où s'est déroulée une partie de l'enquête, est ainsi spécialisé dans la culture des goyaves et des litchis. Hải Dương est une province relativement riche ; le taux de pauvreté, issu de l'enquête sur les niveaux de vie des ménages<sup>241</sup> et basé sur la ligne de pauvreté fixée par le gouvernement,<sup>242</sup> est de 10,8 % en 2010. De plus, le niveau d'éducation est élevé, puisque selon les données du recensement de 2009, 64 % de la population a atteint la dernière année du collège (neuvième année). Cette province comporte une écrasante majorité de Kinh (99,6 %). L'indice synthétique de fécondité se situe en-dessous du seuil de renouvellement des naissances, avec 1,99 enfant par femme en 2009 (et en 2013 également). À Hải Dương, j'ai procédé à des enquêtes dans le district urbain de Việt Hoa et le district rural de Thanh Hà.

---

<sup>240</sup> Ces projets consistent principalement en la diffusion de campagnes de sensibilisation sur la problématique de la masculinité des naissances et de prévention visant à améliorer le statut des petites filles.

<sup>241</sup> Vietnam Household Living Standards Survey 2010.

<sup>242</sup> Cette « ligne de pauvreté » est déterminée à 400 000 VND (soit environ 20 dollars US) par personne et par mois en zone rurale et 500 000 VND (environ 25 dollars US) par personne et par mois en zone urbaine. Les ménages ayant un revenu inférieur sont considérés comme pauvres.

La province de Hanoi, située également dans le Delta du Fleuve Rouge, comporte 6 450 000 habitants, dont 59 % vivent en milieu rural. Elle comprend la ville de Hanoi, capitale du pays et a triplé sa superficie en août 2008 lorsque la province de Hà Tây a été annexée. Le rapport de masculinité à la naissance y est élevé (113,2 en 2009), mais bien moins qu'à Hai Duong. C'est également une des provinces les plus riches du pays, avec un taux de pauvreté évalué à 5,3 % en 2010 et un niveau d'éducation élevé : selon le recensement de 2009, 65,4% des habitants de la province ont terminé le collège. Hanoi comporte également une très grande majorité (98,7%) de Kinh et un taux de fécondité situé juste sous le seuil de renouvellement des générations (2,08 en 2009 et 2,03 en 2013). J'ai enquêté trois lieux différents dans cette province : le district rural de Ung Hoa, le district périurbain de Đông Anh et le district urbain de Hà Dong.

Enfin, la province de Ninh Thuận, compte seulement 570 000 habitants. Si la majorité de sa population est d'origine Kinh aujourd'hui (76,5%), elle comporte toujours une forte proportion de Cham (11,9%) et de Raglay (10,4%), deux minorités ethniques ayant des structures de parenté matrilineaires (Nakamura 2008 ; Kiervan 2010). Située sur la Côte Centrale du Sud, c'est une province essentiellement rurale (73% de la population vit en zone rurale en 2009) et agricole, avec de grandes zones de riziculture, mais également un secteur de pêche très développé. Ninh Thuận est une province plus pauvre que les deux précédentes – le taux de pauvreté était évalué à 19% en 2010 –, avec un niveau d'éducation beaucoup plus bas. En effet, les chiffres du recensement de 2009 montrent que seuls 21% des individus ont terminé le collège. D'autre part, la fécondité est plus élevée que la moyenne nationale : l'indice synthétique de fécondité s'élève à 2,40 enfants par femme en 2009 (et 2,37 en 2013), avec un rapport de masculinité à la naissance évalué à 110,8 cette même année. À Ninh Thuận, le projet de prévention mis en place par le Comité National pour la Population et la Planification Familiale date seulement de 2012 et les habitants semblent donc peu au courant de la problématique de la masculinité des naissances. J'ai enquêté la ville de Phan Rang, chef-lieu de la province, où j'ai interrogé des Kinh (dont quatre catholiques et cinq bouddhistes<sup>243</sup>) et le district rural de Ninh Hai, où j'ai interrogés des Cham qui étaient tous de religion *bani*<sup>244</sup> (cf. le tableau récapitulatif des personnes interrogées en annexe 4).

---

<sup>243</sup> Notons qu'aucune personne interrogée à Hai Duong ou Hanoi n'a déclaré être croyante.

<sup>244</sup> La religion *bani* combine des influences musulmanes, hindoues et bouddhistes.

**Tableau 18. Facteurs influençant la probabilité d’avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance, selon la province (résultats des modèles de Cox)**

		Modèle 1 Hanoi	Modèle 2 Hai Duong	Modèle 3 Ninh Thuân
VARIABLES DE CONTRÔLE	Sexe des enfants précédents			
	Au moins un garçon (Réf.)	1	1	1
	Filles uniquement	7,66***	5,25***	0,96
	Caractéristiques du ménage			
	Niveau d'éduc. max. (Cont.)	0,86***	0,85***	0,80***
	Niveau socio-éco. (Cont.)	0,91***	1,01	0,90***
	Milieu de résidence			
	Rural (Réf.)	1	1	1
	Urbain	0,48***	0,83	0,72***
	Origine ethnique			
	Minorité ethnique (Réf.)	1	/	1
	Kinh	2,16**	/	0,61***
	Absence de fils et caractéristiques du ménage			
	Pas de garçon x niveau d'éducation	0,97	1,02	0,99
	Pas de garçon x niveau socio-éco.	1,03	1,09	1,00
	Pas de garçon x milieu urbain	0,91	0,77	1,37*
	Pas de garçon x Kinh	0,68	/	1,62***
	Effectif	38 627	15 020	7 309
	Log likelihood	-49 021,8	-12 562,6	-19 782,1
Note : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus. Les résultats exprimés sont des hazard ratios. *** significatif à 0,0005 ** significatif à 0,005 * significatif à 0,05 Réf. = modalité de référence Cont. = variable traitée comme une variable continue Source : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.				

Pour finir cette introduction, examinons la probabilité d’avoir un troisième enfant ( $A_2$ ) dans les dix années suivant la deuxième naissance, dans les trois provinces enquêtées (tableau 18). Nous pouvons voir que l’absence d’un fils a un effet extrêmement marqué à Hanoi – un couple sans garçon a presque huit fois plus tendance à avoir un troisième enfant qu’un couple ayant un fils – et à Hai Duong<sup>245</sup> (mais dans une moindre mesure), alors que l’absence d’un garçon ne semble pas influencer cette probabilité à Ninh Thuân ; le hazard ratio est de 0,96 et n’est pas significatif. Si l’on regarde cependant plus précisément l’effet de l’absence d’un fils selon certaines caractéristiques, on peut alors voir qu’il est significatif en milieu urbain et surtout chez

<sup>245</sup> Pour Hai Duong, l’origine ethnique n’a pas été incluse comme variable de contrôle, puisque les enfants non Kinh sont quasiment inexistantes.

les Kinh (qui vivent majoritairement en milieu urbain dans cette province). Au contraire à Hanoi et Hai Duong, les caractéristiques du ménage n'influencent pas l'effet de l'absence d'un garçon. Bien que la tendance soit à la baisse en milieu urbain et augmente avec le niveau socio-économique du ménage, la différence n'est pas significative.

## **1. Pourquoi vouloir des garçons ? La perception des obligations de parenté**

Intéressons-nous pour commencer à la manière dont les individus perçoivent les normes de parenté. En effet, j'ai retracé dans le premier chapitre de ce manuscrit l'évolution des coutumes familiales, de l'héritage à la coresidence, puis j'ai analysé plus précisément dans le troisième chapitre en quoi celles-ci entraînaient la préférence pour les garçons et expliquaient la valeur accordée aux filles dans les fratries. Cependant, il est primordial de définir et comprendre plus précisément en quoi les obligations de parenté sont retranscrites dans les discours des Vietnamiens et identifiées comme un facteur explicatif de leur préférence pour les garçons, qui influence leurs souhaits reproductifs, dans le contexte actuel.

### **1.1. Le contrat intergénérationnel**

---

L'une des raisons souvent invoquées chez les personnes interrogées pour expliquer leur souhait d'avoir un fils est que cela leur assurera un soutien lorsqu'ils seront âgés et ne pourront plus travailler. En effet, depuis la crise économique des années 1980, l'État a peu à peu diminué les aides de sécurité sociale ; comme en Chine, en raison du vieillissement de la population, il n'est pas en mesure de soutenir directement les plus âgés (Croll 2006). Il est donc de la responsabilité des familles de prendre en charge les membres dépendants, enfants et personnes âgées, ce qui renforce l'importance attribuée à la coresidence.

Les modèles de coresidence varient d'une région à l'autre. Ainsi, comme cela a été détaillé dans le premier chapitre, le modèle dominant au Nord du pays était la famille souche avec primogéniture patrilocale, soit la coresidence du fils aîné avec ses parents, tandis que les autres enfants s'installaient dans de nouveaux ménages (Do 1991 ; Khuat 2009). Au contraire dans le Sud, la famille était nucléaire à coresidence temporaire et ultimogéniture, soit un modèle plus flexible où les enfants coresidaient quelques années après leur mariage avant de fonder un nouveau ménage, tandis que le dernier enfant restait ; patrilocale de préférence, cette coresidence pouvait également être uxorilocale (Hickey 1964). En observant la structure des ménages au début des années 1990, il apparaît que les ménages sont majoritairement nucléaires – surtout dans le Nord – et ce malgré l'emphase mise sur les ménages multigénérationnels dans les

discours étatiques post-Dôï Moi pour préserver les valeurs de la « famille vietnamienne traditionnelle » (Werner 2009). En effet, en analysant les données de l'enquête 1992-1993 sur le niveau de vie des ménages, Danièle Bélanger montre que 68,5 % des ménages vietnamiens sont nucléaires (Bélanger 2000). Ces proportions varient régionalement, de 75 % de ménages nucléaires dans le Delta du Fleuve Rouge à 62 % dans le Sud-Est et 63 % dans le Delta du Mékong. A l'échelle nationale, seulement 24 % des ménages sont équivalents à des familles souches. Mais cette faible proportion s'explique en réalité par les différentes étapes du cycle de développement domestique, faisant qu'un individu peut vivre dans différents types de ménages au cours de sa vie. Même en cas de corésidence patrilocale, un fils peut se marier et cohabiter avec ses parents mais fonder un ménage néolocal<sup>246</sup> quelques années plus tard et avoir des enfants ; ensuite il pourra vivre avec l'un de ses enfants mariés et également parfois avec l'un de ses parents veufs, puis s'installer lui-même chez l'un de ses enfants à la fin de sa vie. Il vivra alors tour à tour dans un ménage nucléaire ou un ménage étendu. L'étude de Truong *et al.* sur le soutien des personnes âgées au Viêt Nam montre en effet que la majorité d'entre elles résident avec au moins un de leurs enfants mariés (Truong *et al.* 1997 cité par Bélanger 2000). Toutefois, l'étude par Guilimoto et Loenzien (2015) des données du recensement de 2009 identifie les personnes âgées veuves comme la part la plus importante de la population vivant dans des ménages solitaires, ce qui apparaît comme une marque d'affaiblissement des modèles familiaux et de la corésidence.

Ce qui m'intéresse ici en priorité n'est cependant pas tant de mesurer l'étendue de la corésidence mais plutôt de définir si elle est davantage patrilocale ou matrilocale. L'étude de Truong *et al.* montre également que les enfants mariés, dans le Nord, vivent en grande majorité dans la famille de l'époux, alors que c'est plus équilibré dans le Sud. Guilimoto (2012), en analysant dans le recensement de 2009 la corésidence au sein des ménages dont la personne désignée comme chef est âgée de 40 ans ou plus<sup>247</sup>, met également en évidence une patrilocalité très marquée dans le Nord et qui s'assouplit dans le Centre et surtout le Sud (tableau 19).

Ce tableau montre que, si les ménages ont plus tendance à comporter au moins un enfant marié corésident dans les Zones Montagneuses du Nord et les deux régions du Sud, la patrilocalité est moins stricte à mesure que l'on descend vers le Sud. Ainsi au Nord, moins de couples mariés corésident, mais il est cependant beaucoup plus probable que ce soit avec les parents de l'époux : dans le Delta du Fleuve Rouge par exemple,

---

<sup>246</sup> Nous l'avons vu dans le premier chapitre, le fait de corésider avec ses parents et/ou d'établir un ménage néolocal dépend notamment de la composition sexuelle de la fratrie et du rang de naissance.

<sup>247</sup> Si la proportion de ménages corésidents apparaît plus faible que dans les données de l'enquête 1992-1993, c'est parce que ces données ne prennent en compte que la corésidence des enfants qui viennent de se marier (et qui ne vont pas nécessairement corésider toute leur vie avec leurs parents) et non celle des parents âgés qui viennent s'installer chez un de leurs enfants en cas de veuvage, puisque c'est alors l'enfant marié qui est chef de ménage. Cependant, ces données permettent de dessiner des tendances sur la patrilocalité ou l'uxorilocalité et la flexibilité plus grande au Sud ; c'est cet aspect qui nous intéresse ici principalement.



seulement 14,1 % des enfants corésidents sont des filles. Une étude sur la préférence pour les garçons au Viêt Nam menée en 2011 confirme que les parents dans le Nord vivent rarement avec leur fille et leur gendre, parce que la corésidence uxorilocale (*ở rể*) met ce dernier en position de dépendance vis-à-vis de ses beaux-parents (UNFPA 2011). Huong (32 ans), père de deux filles vivant dans le district urbain de Hà Dong, explique également que les parents préfèrent vivre seuls qu'avec leur fille, car il est plus facile de communiquer avec un fils, de lui donner des conseils plutôt qu'à un gendre. Derrière cette justification persiste une certaine vision patriarcale de l'organisation familiale, selon laquelle les hommes sont responsables des décisions importantes. Il semble par ailleurs la règle se soit assouplie : lorsqu'il y a corésidence, c'est principalement le fils cadet qui reste – et non plus le fils aîné, qui hérite de la responsabilité du culte des ancêtres, comme le voulait la tradition – et ce jusqu'à la mort des parents (Truong *et al.* 1997 cité par Bélanger 2000). Dans le Centre et le Sud, les couples récemment mariés corésident avec les parents de l'époux ou de l'épouse, de manière plus flexible ; ainsi 41,1 % des enfants corésidents dans le Sud-Est sont des filles. La corésidence temporaire explique en partie pourquoi il y a plus de ménages étendus que dans le Nord. Selon Hirschman et Vu (1996), cette proportion plus élevée s'explique également par le fait que les logements sont plus grands dans le Sud.

**Tableau 19. Corésidence des enfants mariés avec leurs parents selon la région**

Region	Percent of households with coresiding married children		Percent of daughters among coresiding married children	Number of households with married children
	All children	Daughters		
Northern Midlands and Mountains	22.5	2.8	12.4	60,339
Red River Delta	16.1	2.3	14.1	100,279
North and South Central Coast	16.4	3.5	21.3	89,479
Central Highlands	16.4	6.6	40.3	18,519
Southeast	23.7	9.8	41.1	79,486
Mekong River Delta	29.2	8.4	28.8	138,768
Vietnam total	20.6	5.1	24.8	486,873

**Note :** Ménages dont le chef est âgé de 40 ans ou plus.

*Source :* Guilmoto 2012a (p. 43), calculs effectués sur l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

J'ai également effectué une régression logistique à partir des données du recensement, afin de déterminer la probabilité que la corésidence soit établie avec des fils mariés uniquement, soit selon un modèle patrilocal strict (tableau 31 en annexe 8). Les résultats montrent à nouveau que la patrilocalité est plus marquée dans le Nord que dans le Sud, en milieu rural qu'en milieu urbain ; elle s'amointrit en outre à mesure que le niveau socio-économique augmente. Enfin, en examinant plus précisément les trois provinces que j'ai enquêtées, il apparaît que la patrilocalité est extrêmement marquée dans les deux provinces du Delta du Fleuve Rouge, selon les données du recensement

2009 (tableau 20). Au contraire, environ 40 % des enfants corésidents kinh à Ninh Thuân sont des filles. Notons également que dans cette province, les minorités ethniques (principalement les Cham enquêtés et les Raglay) sont fortement matrilocales, puisque 92% des enfants corésidents sont des filles.

**Tableau 20. Sexe des enfants mariés corésidents.**

Sexe des enfants mariés	Hai Duong		Hanoi		Ninh Thuân	
	Kinh	Minorité ethnique	Kinh	Minorité ethnique	Kinh	Minorité ethnique
Garçons	89,7	93,3	83,0	83,9	61,1	8,2
Filles	10,3	6,7	17,0	16,1	38,9	91,8
Effectifs	7 541	36	28 017	331	2 639	884

**Note :** Ménages dont le chef est âgé de 40 ans ou plus et qui comporte au moins un enfant marié.  
**Source :** Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.

Ainsi, notamment dans les régions au Nord où la patrilocalité est fortement marquée, avoir un fils est l'assurance pour les parents d'un support économique dans le futur, dans un contexte où le versement de pension aux personnes âgées est quasi inexistant<sup>248</sup>. Cependant, nous avons vu dans le chapitre trois que la corésidence n'est pas la seule forme de soutien aux parents âgés. D'une part, la proximité résidentielle permet de nombreux échanges économiques et émotionnels entre les membres non corésidents d'une famille (Hirschman et Vu 1996 ; Truong et al 1997 cité par Bélanger 2000), dans la « famille étendue virtuelle », selon l'expression de Groeling-Che ; par exemple, les enfants en bas âge sont souvent gardés par les grands-parents paternels ou maternels qui vivent à proximité. D'autre part, les filles sont incluses dans le cycle de soin filial et elles participent de manière croissante au contrat intergénérationnel, notamment en versant de l'argent à leur famille natale, modifiant ainsi leur perception sur leurs capacités.

Dê<sup>249</sup>, un chef de clan kinh âgé de 82 ans et père de six garçons et deux filles vivant dans la ville de Phan Rang à Ninh Thuân, explique qu'à son époque, les couples voulaient des garçons car ils constituaient une main d'œuvre importante et permettaient un soutien économique dans le futur. Mais Dê précise que la situation est désormais différente puisque tous les enfants sont éduqués quel que soit leur sexe et qu'ils peuvent donc aider leurs parents. Chinh (42 ans), mère de trois filles dans le district urbain de

<sup>248</sup> Seuls les fonctionnaires, qui représentent une part de plus en plus petite des actifs, reçoivent une pension de retraite de l'État.

<sup>249</sup> L'ensemble des prénoms utilisés dans ce chapitre ont été modifiés pour anonymiser les personnes enquêtées.

Hà Dong à Hanoi, confirme que dans sa famille, seuls les cinq frères ont étudié jusqu'à la fin du lycée, car ses parents n'avaient pas assez d'argent pour scolariser les quatre sœurs jusqu'au bout. Aujourd'hui, tous les parents interrogés répètent qu'ils investissent dans l'éducation de leurs enfants sans faire de différence selon leur sexe, mais plutôt selon leurs capacités<sup>250</sup>.

« Dans cette société moderne il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes. Mon mari pense la même chose, avoir un garçon ou une fille c'est pareil, du moment qu'ils sont reconnaissants envers leurs parents. Ce qui est important désormais c'est qu'on doit essayer de les éduquer convenablement, pour qu'ils deviennent des gens bien et qu'ils étudient. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des filles uniquement, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

- « Si on fournit à nos filles les mêmes opportunités éducatives, elles seront pareilles. Tu vois, ma voisine et son mari sont invités à visiter l'Australie quelques semaines dans l'année. J'ai reçu des cadeaux de sa part.

- Je pense que j'enverrai mes enfants étudier à l'étranger si j'ai de l'argent.

- Une de ses filles qui a étudié en Australie est rentrée ici pour enseigner l'anglais.

- Si j'ai de l'argent pour envoyer mes enfants à l'étranger comme elle, ce sera bien. Nous serons heureux car nos filles pourront faire carrière. Penser de cette manière, ça aide à compenser le fait que les gens se moquent de nous. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Huong (32 ans), père de deux filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, explique ainsi qu'il investit dans l'éducation de ses filles, qu'il espère qu'elles poussent loin leurs études afin qu'elles aient ensuite un travail bien rémunéré, qui leur permettra de soutenir leurs parents âgés. Mais comme l'ont montré Bélanger et Pendakis (2009), la migration de travail des filles se présente parfois comme une alternative aux études, qui permet de compenser le fardeau économique que cela peut représenter.

---

<sup>250</sup> S'il n'y a donc plus de discrimination nette, comme le montrent les taux de scolarisation des enfants, non différenciés selon leur sexe, il est cependant possible que les filles soient moins encouragées à pousser leurs études à un haut niveau. Il existe en effet une différence importante d'investissement dans les études supérieures (11 000 000 VND pour un garçon contre 9 442 000 VND pour une fille ; General Statistics Office 2011 : 115).

« Ma fille aînée a 22 ans et travaille outremer. Elle est partie pour trois ans en Corée du Sud. Elle envoie 1000 US dollars à la maison tous les mois. (...) Elle travaille à l'étranger et je pense qu'elle peut mieux gagner sa vie qu'ici. Elle n'a pas très bien travaillé à l'école et elle a choisi de travailler outremer. C'est son choix, mais de cette manière elle peut aussi nous aider. D'abord, nous n'avons plus à financer ses études. En plus, on peut utiliser un peu de son argent pour les affaires familiales. Le reste de son argent, je le garde de côté pour son avenir. » (Tuyên, 39 ans, mère de deux filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Nhu (32 ans, district rural de Thanh Hà à Hai Duong) a également travaillé pendant cinq ans à Taïwan pour envoyer de l'argent à ses parents. Avec ces versements, les filles sont donc incluses dans le contrat intergénérationnel ; ne disposant pas d'une « valeur symbolique » comme leurs frères (Rydström 2003), d'une « moralité innée » (Eklund 2011a), elles prouvent leur filialité par des actions (Bélanger et Pendakis 2009). Par ailleurs, dans le contexte actuel de faible fécondité, les filles seront amenées à soutenir davantage leur famille natale, puisque les fratries sont réduites.

« Vous voyez, nous sommes des filles mais nous pouvons tout faire. Les fils ne font rien, alors pour quelle raison on aurait besoin d'un fils ? » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Selon le concept d'*habitus* popularisé par Pierre Bourdieu, la piété filiale n'est donc plus tant un modèle moral maintenu par le confucianisme qu'un ensemble de normes intégrées (Bélanger et Pendakis 2009), qui s'apparente désormais davantage au soin filial. Chuong (34 ans), père de deux fils dans le district rural de Ung Hoa dans la province de Hanoi, explique par exemple qu'il est celui de sa fratrie qui s'occupe le plus de ses parents avec son épouse Thuy (29 ans), parce qu'il est le plus riche et qu'il vit à proximité ; tous participent, mais à hauteur de ce que permet leur situation économique. Thuy ajoute qu'elle n'endosse pas la responsabilité de s'occuper de ses propres parents parce que c'est une fille ; cependant, elle leur rend visite deux fois par semaine, dans leur maison à 10 km de chez elle. Ainsi, la forte endogamie des mariages à l'échelle du village permet aux femmes de garder des liens presque quotidiens avec leur famille natale et de soutenir leurs parents âgés. Cuc (28 ans), qui vit dans le district périurbain de Đông Anh avec ses beaux-parents, va ainsi tous les jours voir ses parents et en profite pour effectuer quelques tâches domestiques. Huyen (25 ans), qui est fille unique, passe également voir sa mère tous les jours alors qu'elle vit chez sa belle-mère. La majorité des femmes interrogées vivent à proximité de leurs parents et les visitent régulièrement. Pourtant, il semble que ce soutien ne s'apparente pas à une véritable

prise en charge, qui est un rôle réservé aux fils, comme le sous-entend Thai en racontant ses rapports avec sa mère.

« Elle vit à 4-5 kilomètres d'ici, donc je vais souvent lui rendre visite, je l'ai vue hier soir et ce matin aussi. Elle est rarement malade, mais je lui achète de la nourriture ou je lui donne de l'argent, on peut appeler ça des cadeaux, pas vraiment une contribution pour l'aider à vivre. » (Thai, 43 ans, mère d'un garçon, district urbain de Viêt Hoa dans la province de Hai Duong)

Ainsi, si les hommes et les femmes interrogés expliquent que leurs filles prennent soin d'eux – parfois mieux que leurs fils – lorsqu'ils sont malades ou âgés, ce soutien ne semble pas constituer une assurance comme celui d'un fils. En réalité, comme le montrent les études comparatives de Cleland *et al.* (1983) et de Arnold (1997 cité par Hank et Kohler 2003), même dans les sociétés où la préférence pour les garçons est forte, beaucoup de familles veulent également une fille. En effet, les filles sont valorisées pour leur prise en charge des parents âgés, leur aide aux tâches domestiques et leurs soins aux frères et sœurs plus jeunes. Ainsi, selon l'étude comparative sur la masculinité au Viêt Nam et au Népal, 76% des hommes vietnamiens déclarent qu'il est important d'avoir une fille pour le soutien émotionnel, 64% pour le partage des tâches, 47% pour le soutien des parents malades et 37% pour le soutien des parents âgés (Nanda *et al.* 2012). Les principales raisons avancées pour l'importance d'avoir un fils sont le lignage (70%), le soutien des parents âgés (51%) et le culte des ancêtres (48%). L'étude de Marleau et Saucier sur les préférences de fécondité dans les sociétés occidentales (2002 cité par Hank et Kohler 2003) indique que les femmes peuvent considérer qu'il est plus facile d'éduquer une fille, ce qui a été souvent affirmé lors des entretiens – par exemple par Chinh (42 ans), mère de trois filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, mais également par des pères comme Hung, à Hai Duong.

« Si le fils n'est pas éduqué soigneusement, il ne peut pas être aussi bon qu'une fille. (...) Souvent ma fille est plus appliquée que mon fils. Après qu'il ait fini ses études, quand il cherchait un travail, il était toujours plus paresseux. Au contraire, quand elle attendait d'apprendre à coudre, elle restait à la maison pour aider sa mère, depuis le petit matin jusqu'au soir. » (Hung, 50 ans, père d'une fille et d'un garçon, district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

« Mon frère a un garçon et une fille et le garçon est désobéissant, parfois il aimerait que ce soit une autre fille. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des filles uniquement, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

Cette vision est également partagée par les parents qui n'ont pas de filles et valorisent les qualités définies comme féminines.

« C'est différent, éduquer des filles c'est plus facile. Premièrement elles ne sont pas désobéissantes, deuxièmement elles sont plus matures. Parfois quand les garçons commencent leur puberté, ils sont plus vilains que la normale. Ceux qui ont des fils ici pensent probablement la même chose, pas vrai ? » (Entretien collectif avec six femmes ayant des garçons uniquement, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

« Pour le premier enfant on voulait un garçon, le second bien sûr on voulait une fille, pour que lorsqu'on sera vieux, la fille puisse s'occuper de nous gentiment. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des garçons uniquement, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

« Ma belle-mère est heureuse que j'ai donné naissance à deux filles, elle dit que c'est chanceux. Parce qu'elle a donné naissance à cinq garçons et aucun ne prend vraiment soin d'elle quand elle est malade, pas aussi bien qu'une fille le ferait. Quand elle était malade, je passais et lui faisais de la soupe, j'apportais des herbes pour qu'elle les cuise à la vapeur, je m'occupe d'elle bien plus que son fils, elle dit que c'est bien d'avoir une fille. Elle dit qu'avant les hommes étaient plus valorisés que les femmes mais maintenant elle trouve qu'avoir une fille c'est mieux qu'un fils. Les fils sont souvent désobéissants. » (Anh, 40 ans, mère de deux filles, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

Si la valeur des filles est donc reconnue, si leurs capacités de soin sont appréciées, il leur manque cependant la « valeur symbolique » de transmission de la lignée, que les fils possèdent.

- « Dans le passé les gens accordaient plus de valeur aux hommes qu'aux femmes, mais aujourd'hui ils sont égaux.

- En général les filles aiment leurs mères plus que les garçons. J'ai donné naissance à trois filles, je suis triste parce que je n'ai pas de garçon pour perpétuer la lignée, donc mon mari et moi nous disputons à propos de ça, mais oui peu importe, les filles c'est bien aussi. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des filles uniquement, ville de Phan Rang, Ninh Thuận)

## 1.2. La transmission de la lignée et l'héritage des terres

---

Comme nous l'avons vu dans la section sur les facteurs de la préférence pour les garçons du chapitre trois, l'anthropologue Helle Rydström a montré que, chez les Kinh, les corps des garçons constituaient une matérialisation de la patrilinéarité et portaient ainsi une valeur symbolique (Rydström 2002, 2003). La raison unanimement évoquée par les personnes kinh interrogées pour expliquer leur souhait d'avoir un fils est en effet la transmission de la lignée, qui s'opère de père en fils dans un contexte patrilinéaire. Traditionnellement, la cérémonie du culte des ancêtres permet non seulement de donner des offrandes aux ancêtres pour les aider à vivre dans l'autre monde, mais également de leur rendre hommage, car tout accomplissement provient non pas d'efforts individuels, mais est hérité de ses ancêtres (Pham 1999). Pour cette raison, les hommes doivent engendrer un héritier mâle pour « prendre la relève » de ces tâches ; c'est une responsabilité envers les anciens, mais également envers les générations futures, car chaque individu accumule du « mérite » pour ses descendants. Ce culte est réglementé par différentes coutumes, telles que des dates précises pour les offrandes, au milieu du mois lunaire et lors des anniversaires de décès, des lieux dédiés au sein de chaque maison, mais également une « maison des ancêtres » transmise de fils aîné en fils aîné<sup>251</sup>. Comme l'explique Xin, âgé de 73 ans et chef de clan (district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong), il existe une hiérarchie des différentes « branches » et seuls les fils aînés sont en charge de rendre le culte à l'ensemble de la famille, tandis que les cadets s'occupent uniquement de leurs parents directs. L'étude de Luong (2010) dans le village de Son-Duong en 1995 montre que la réapparition de la propriété privée, sur laquelle se base le pouvoir économique des clans, s'est accompagnée d'un retour du culte des ancêtres<sup>252</sup> dans la société post-Dôi Moi, qui favorise la patrilinéarité et renforce la nécessité d'avoir un fils.

- « [Est-ce que vous êtes en charge du culte des ancêtres ?]
- Oui, car mon mari est le fils aîné.
- Nous aussi, on doit s'en occuper.
- Mon mari à moi n'est pas le fils aîné, alors ce n'est pas notre responsabilité. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

---

<sup>251</sup> Cependant, plusieurs personnes interrogées ont expliqué que dans leur famille, le fils aîné était parti s'installer avec sa femme dans un nouveau foyer. C'est alors le fils benjamin qui hérite de la maison des parents et prend la responsabilité du culte des ancêtres.

<sup>252</sup> Dans son étude de la ville de Quang Xa dans le Delta du Fleuve Rouge, Jayne Werner explique également que les maisons-autels pour les ancêtres ont été abandonnées à partir de 1954, puis réhabilitées dans les années 1990, avec les tombes familiales (Werner 2009).

En échange de cette responsabilité, sous forme de « compensation » (Bélangier et Li 2009), le fils aîné hérite de la maison principale, dans laquelle se trouve l'autel des ancêtres, tandis que le ou les cadets héritent du reste des terres. Déjà dans le code des Lê au XVe siècle EC, le fils aîné héritait du bien culturel, le *huong hũa* (cf. premier chapitre) ; cependant cette portion de la terre pouvait se transmettre à la fille aînée en l'absence d'héritier masculin. Aujourd'hui de la même façon, il semble que les filles puissent, parfois, prendre en charge la responsabilité du culte des ancêtres en l'absence d'un fils, selon le principe – courant dans les cultures asiatiques – de *complémentarité de genre* (Croll 2000). Si un garçon est *préféré*, les individus s'adaptent de différentes manières. Tandis qu'une partie des couples met en place des stratégies de négociation (que nous détaillerons dans la troisième partie de ce chapitre) pour s'assurer la naissance d'un fils, d'autres contournent la norme. Ils auraient voulu un garçon, mais s'adaptent à son absence. Se passer de ce fils désiré, continuer la lignée à travers sa fille suppose cependant de négocier avec le (futur) gendre – pour qu'il accepte de cohabiter, ou pour qu'il prenne en charge le culte de ses beaux-parents, puisque ce sont les hommes qui sont en charge des rituels.

Cette négociation des rituels de parenté, en l'absence d'un fils, semble être plus acceptée dans la province de Ninh Thuận, où la corésidence est également plus flexible – alors que la patrilocalité est stricte dans le Delta du Fleuve Rouge. Ainsi Su (44 ans), bouddhiste et mère de deux filles dans la ville de Phan Rang, semble peu s'inquiéter du futur.

- « [Donc votre mari ne semble pas vraiment avoir de préférence pour un garçon ou une fille. Ressentez-vous une quelconque pression pour perpétuer la lignée, Madame Su ?]

- Un fils ou une fille, de toute façon c'est notre enfant. Mon mari dit que si notre gendre est gentil il peut rester avec nous, s'il ne veut pas alors ils vivront séparément. »

Au contraire dans le Delta du Fleuve Rouge, il semble plus difficile de confier la responsabilité du culte des ancêtres aux filles. Par exemple, le beau-frère de Thai (mère d'un garçon dans le district urbain de Viêt Hoa à Hai Duong), préfère adopter une autre stratégie.

- « [Donc maintenant, puisque le frère aîné de votre mari a seulement deux filles, c'est votre fils qui sera en charge du culte des ancêtres dans le futur, c'est bien ça ?]

- Notre frère aîné [celui de son mari<sup>253</sup>] a discuté avec nous. Comme lui et sa femme n'ont pas eu de garçon et que mon mari et moi on a un fils, il se demandait si dans le futur, quand on sera

---

<sup>253</sup> Dans les entretiens effectués, les femmes mariées parlaient régulièrement de leur belle-famille en utilisant des termes de parenté directe (« ma mère », « mon frère »).



responsable du culte, on pourrait se souvenir d'eux. Il s'est dit que dans le futur, quand ses filles seront mariées, elles suivront leur mari et donc quand sa femme et lui mourront, il se dit que notre fils pourra rendre le culte aussi pour lui ; il espère. »

Comme le montrait déjà la stricte patrilocalité, mais comme le dessine également l'histoire du pays détaillée dans le premier chapitre, les traditions patrilinéaires sont très ancrées dans cette partie du pays. L'histoire de Tuyên, qui paraît avoir des rapports conflictuels avec son frère, est ainsi une exception. Elle précise toutefois que son frère héritera de la responsabilité du culte, en tant que fils.

« Ma famille est différente. Même si je suis la fille, je vis avec mes parents. Ils ont aussi un garçon mais je suis responsable pour tous les événements comme le Têt [le nouvel an vietnamien], les anniversaires de décès. Mes parents ont un fils mais cet homme et sa femme ne s'entendent pas, alors c'est moi qui prends tout en charge de A à Z, recevoir les invités du Sud au Nord, ceux qui sont loin et ceux qui sont près. Je fais tout et même plus que ce qu'un fils doit faire. (...) Le fils de mes parents vit dans sa propre maison. Il ne vient pas dans la maison de nos parents pour rendre le culte. À chaque Têt, je dois tout préparer à la fois pour mes parents et pour mes beaux-parents. Pendant le Têt, à deux endroits différents, chacun avec trois autels, chaque jour je dois préparer un plateau de nourriture pour chaque autel. Pendant le Têt, les gens ne mangent pas autant mais traditionnellement on doit quand même préparer toute cette nourriture, tous les jours, pour faire honneur aux morts. Mais ces jours-là, le fils de mes parents ne vient pas pour prendre en charge ces tâches ; il le fait juste dans sa propre maison.

- [Vos parents vivent la porte à côté ?]

- Oui, la maison d'à-côté. J'ai reçu un morceau de la terre de mes parents, mon frère en a eu un et ma mère vit sur le troisième morceau. Même s'il vit à côté de nous, mon frère ne prend pas ses responsabilités de fils. » (Tuyên, 39 ans, mère de deux filles dans le district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)



**Photographie 9. Autel des ancêtres photographié dans la province de Hai Duong**

*Source : V. Becquet, octobre 2012*

De manière générale en effet, dans le Nord du Viêt Nam, l'ensemble des terres agricoles (dont les individus ont seulement l'usufruit) ou résidentielles (dont ils sont propriétaires) sont transmises exclusivement aux fils. La loi sur le mariage et la famille de 2000 prescrit pourtant que l'héritage soit distribué également entre frères et sœurs. Si les filles héritent en effet de quelques biens ou d'une somme d'argent, elles ne reçoivent pas de terre, selon l'idée que cette terre est liée aux ancêtres, à la lignée et qu'elle doit donc se transmettre dans la famille ; les fils sont l'incarnation du lignage et ont ainsi accès à la terre familiale, alors que les filles vont appartenir à une autre famille et disposeront de la terre de leur mari. Bélanger et Li (2009) expliquent ainsi que les femmes n'ont pas d'accès indépendant à la terre, ce qui limite leur marge de négociation vis-à-vis de leur mari. Dans ce contexte, un couple sans descendance masculine sera considéré comme ayant « *construit une maison par charité* » (UNFPA 2011) – puisque celle-ci sera transférée, à travers une fille, à une autre famille –, une expression que les personnes interrogées qui n'avaient pas de fils déclaraient entendre régulièrement dans leur communauté. Il semble que dans le passé, les filles avaient accès à une partie des terres (cf. premier chapitre). Puis cette question de la transmission des terres ne s'est pas posée dans le Nord pendant plusieurs décennies du XXe siècle, en raison de la collectivisation des terres. C'est donc au moment du Dôi Moi, dans le contexte de

redistribution des terres<sup>254</sup>, fortement morcelées et de revalorisation des patrilignages, que les règles de transmission se sont révélées plus strictes ; la justification est que les garçons héritent de ces biens familiaux en échange de la responsabilité symbolique du culte des ancêtres.

Huong (32 ans), père de deux filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, raconte ainsi que ses parents ont donné une portion de terre à chacun de leur fils pour qu'ils y construisent une maison, les finançant en partie. Ses parents vivent avec son frère aîné, qui a hérité d'une plus grande part de la terre. Les sœurs n'ont pas reçu de terre, mais de l'argent. Dans le même district, Công (31 ans), père de 3 filles, explique également que ses parents ont donné à chacun de leur fils une parcelle de terre égale sur lesquelles ils ont construit des maisons lorsqu'ils se sont mariés, tandis que sa sœur n'a rien eu. Chuong (34 ans, père de deux fils) et Chit (26 ans, père de deux filles), vivant respectivement dans des districts rural et périurbain de Hanoi, racontent chaque fois la même histoire : les frères héritent des terres, pas toujours de manière égale, mais les sœurs n'ont rien, puisqu'elles accèdent à la terre par la famille de leur mari. Au mieux, elles emportent une petite somme d'argent.

« Non, la moitié pour moi et la moitié pour eux. Mes parents ont prévu de diviser cette autre moitié en trois, une part pour mes deux sœurs, une part pour leur maison et une part à vendre pour qu'ils aient un peu d'argent pour vivre quand ils seront vieux. La part de mes deux sœurs, elles peuvent la vendre pour avoir un peu d'argent. » (Van, 55 ans, père de 4 filles dans le district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

Ce n'est donc qu'en l'absence de fils que les filles hériteront des terres de leurs parents, avec la responsabilité – si leur mari l'accepte – du culte des ancêtres. En effet, cette responsabilité se transmet avec la maison principale, qui comporte l'autel pour les ancêtres. Van, âgé de 55 ans et seul fils de ses parents, a eu quatre filles dans l'espoir d'avoir un garçon. Il faut qu'une de ses filles accepte de vivre avec lui pour hériter ensuite de la maison principale et du culte des ancêtres, mais pour l'instant ses gendres refusent.

---

<sup>254</sup> Lors de la décollectivisation en 1993, les terres sont redistribuées aux agriculteurs qui en ont l'usufruit pour une période de 20 ans ; chaque personne née avant 1994 est comptabilisée dans le calcul de la taille du lot, dans la limite de deux enfants par famille (Pham 1999). Par ailleurs, la forte endogamie villageoise des mariages protège une grande partie des femmes (Bélanger et Khuât 2002), qui reçoivent une part de terre agricole en tant que membre de leur village natal, malgré la résidence patrilocale. Il semble cependant que la situation soit plus compliquée concernant la terre résidentielle, qui est vendue à bas prix aux individus qui en sont alors pleinement propriétaires. S'il est possible d'acheter de nouveaux lopins, la terre est inscrite au nom de l'époux et divisée entre les fils seulement. En cas de divorce, les femmes se retrouvent sans terre résidentielle ni maison. Après la redistribution de 1994, les femmes n'ont donc plus un accès indépendant à la terre, ce qui limite leur marge de négociation vis-à-vis de leur époux (Bélanger et Li 2009). Voir la section 2.4.1 du premier chapitre pour une analyse plus poussée.

« Si un gendre est pauvre, on peut lui donner notre terre. Aujourd'hui, seuls les gendres pauvres acceptent de vivre dans la maison de leurs beaux-parents. Honnêtement, aucun gendre ne veut vivre là. Maintenant, certaines de mes filles sont mariées mais aucun gendre ne veut habiter avec moi. En fin de compte, je n'ai que de la terre résidentielle parce que la terre cultivable appartient à l'État et pas à nous. Je ne compte pas la terre agricole comme un de mes biens. Je ne sais pas quoi faire avec la terre résidentielle qui vient de mes parents. Comme je n'ai que des filles, je dois beaucoup réfléchir à ce problème. » (Van, 55 ans, père de 4 filles dans le district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

Par ailleurs, le culte pratiqué par une fille est temporaire : elle célébrera ses parents, mais ses enfants risquent de ne rendre le culte qu'à la famille de leur père – son mari. Huyên (25 ans), mère de deux filles dans le district rural de Ung Hoa à Hanoi, explique ainsi qu'elle s'occupe du culte de ses ancêtres puisqu'elle est fille unique, mais que cela s'arrêtera avec ses filles. Au contraire, « *tu peux durer pour l'éternité avec un fils, même après la mort* », puisqu'il pratiquerait le culte des deux côtés. Van partage cette vision :

« Pour mes parents, j'en ai la responsabilité. Je n'ai pas de fils mais j'ai plusieurs filles, donc ça devrait aller. Vivre c'est plus important que l'au-delà, je me fiche du culte des ancêtres. Mais j'ai mauvaise conscience. Les filles et les gendres peuvent rendre le culte mais seulement pour un petit moment, seulement à leur génération. Les devoirs de culte ne peuvent pas se transmettre de cette génération à la suivante. Bien sûr, si je meurs, mes filles devront me célébrer mais cela durera seulement le temps de leur vie, on ne peut pas s'attendre à ce que leurs enfants le fassent. Alors que si j'avais un fils, il devrait le faire, le transmettre. » (Van, 55 ans, père de 4 filles dans le district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

Les pères n'ayant que des filles n'ont généralement pas de doute sur le fait qu'une de leurs filles au moins prendra en charge leur culte ; mais ils se sentent coupables vis-à-vis de leurs parents. C'est alors la responsabilité morale d'un homme envers sa lignée qui est remise en cause. Dans la province de Ninh Thuân, les familles semblent s'adapter plus facilement à l'absence d'un fils, comme l'explique Dê, âgé de 82 ans et chef de clan kinh dans la province de Ninh Thuân, qui rend le culte aux ancêtres de sa femme, puisque celle-ci n'a pas de frère. Les terres de Dê et son épouse ont été divisées entre tous leurs enfants, garçons et filles, selon leurs conditions économiques et non selon leur sexe. Ils vivent désormais avec leur dernier fils, qui héritera de la maison et prendra en charge le culte des ancêtres. Ainsi, les familles kinh

de la province de Ninh Thuân témoignent tout de même d'un système de parenté patrilinéaire.

- « Je ne pratique aucune religion. Je fais comme mon mari, quand il rend le culte à ses ancêtres, je l'aide. On vit dans la maison principale donc mes parents [ceux de son mari] nous ont assigné l'entière responsabilité, on doit arranger toutes les activités relatives aux anniversaires de décès, au culte des ancêtres.

- [La famille de votre mari comporte deux fils ?]

- Il y a beaucoup de frères et sœurs mais ils vivent de leur côté. Maintenant il y a mon beau-père, mon mari, son frère cadet et la fille de sa sœur qui vivent avec nous. On partage la responsabilité du culte, chaque année on doit fêter cinq ou six anniversaires de décès.

- [Vous restez dans la maison principale, donc votre beau-père doit être le chef de clan ?]

- Mon mari est le second fils, mais comme le fils aîné est mort, mon mari a dû prendre sa place. D'ailleurs on doit aussi organiser l'anniversaire du décès de son frère chaque année. »  
(Entretien collectif avec six femmes ayant des filles uniquement, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuân)

Cependant, Dê explique que si le culte est de préférence transmis à un fils, une fille est tout à fait capable d'en prendre la responsabilité. S'il y a préférence pour les garçons, les règles sont toutefois moins strictes. Il ajoute que l'uxorilocalité est courante – les chiffres du recensement de 2009 montrent en effet qu'environ 40% des enfants mariés corésidents à Ninh Thuân sont des filles (cf. tableau 19, section 1.1). Dans le Nord, les femmes mariées n'appartiennent plus à leur clan familial, mais à celui de leur époux – elles ne sont souvent pas inscrites dans le « livre du clan », dans lequel sont marquées les dates de naissance et de décès de tous les membres de la famille – ; chez les Kinh de Ninh Thuân au contraire, elles le sont. Dans l'intégralité des familles kinh interrogées dans cette province, les filles héritent des terres au même titre que leurs frères. Si la maison est transmise à l'un des fils en échange du culte des ancêtres, les femmes peuvent en prendre la responsabilité en l'absence d'un fils. Tham (34 ans), mère de deux filles dans la ville de Phan Rang, explique ainsi que ses beaux-parents ont transmis leurs terres à leurs huit enfants de manière égalitaire, mais que la maison sera héritée par son mari en échange du culte. Le fait qu'ils n'aient que des filles ne semble pas poser de problème :

« Mes beaux-parents m'ont dit que c'était pas grave, que mes filles pouvaient faire le culte des ancêtres, de toute façon les garçons ne sont pas attentionnés. »

« Une fille peut rendre le culte aux ancêtres alors pour moi, ce n'est pas le sexe qui compte. » (Thu, 28 ans, mère de deux filles dans la ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

Il arrive même qu'une fille prenne en charge le culte des ancêtres à la place de son frère.

« - Donc un garçon ou une fille c'est pareil. Mes parents sont morts, mon petit frère et sa femme ont acheté une portion de terre et ils y ont construit leur maison. Ma sœur a dû vendre sa maison et s'installer dans la maison principale vu que personne n'y restait et qu'il y a quatre anniversaires de décès par an. (...)

- [Est-ce que le culte des ancêtres doit être accompli par un fils, ou une fille peut le faire ?]

- Peu importe. Ma famille comporte trois garçons mais celle qui rend le culte aux ancêtres c'est ma sœur. Parce qu'ils disent qu'il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes, celui qui a la capacité de le faire est en charge, les autres vont contribuer pour aider. Nous partageons tout ce qui a trait au culte entre frères et sœurs, nous ne mettons pas tout sur les épaules de celui ou celle qui vit dans la maison principale. Quand c'est l'anniversaire d'un décès, celui qui a de l'argent envoie, celui qui vit à proximité achète des fruits et des gâteaux et passe allumer de l'encens. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

Notons également que quatre personnes sur les 16 Kinh interrogés à Ninh Thuận sont de religion catholique et ont exprimé une préférence de genre moins marquée, d'une part parce qu'il y a une véritable acceptation de la « volonté de Dieu », d'autre part parce que le culte est partagé par les frères et sœurs, dans une version extrêmement simplifiée. Il s'agit plutôt, comme nous l'explique Tam (39 ans), de prier pour ses parents, ses ancêtres, lors d'une messe célébrée à la Toussaint, le second jour du nouvel an lunaire et aux anniversaires de décès – et non de rendre le culte tous les premier et quinzième jours du mois lunaire ; peu importe le sexe des enfants, puisque ces prières semblent moins porter le sens de la transmission de la lignée entre les générations, que le souvenir de ses aïeux.

Dân toutefois, un homme catholique âgé de 36 ans et père de trois filles puis d'un fils, a expliqué avoir conçu quatre enfants afin d'avoir un fils, puisque « *les filles qui se marient partent de chez elles, alors qu'un fils reste* ». S'il explique que ses filles sauront très bien s'occuper de lui quand il sera âgé, il n'empêche qu'en tant que fils unique, il lui était nécessaire d'avoir un fils pour perpétuer la lignée.

Selon différents auteurs, les familles dans le Sud du pays, par l'histoire du peuplement de ces régions mais également en raison de la géopolitique du XXe siècle, ont plus l'habitude de s'adapter aux changements et apparaissent donc moins « conservatrices » (Do 1991 ; Haines 2006). Cette flexibilité des normes de parenté – mise en évidence par l'ultimogéniture, la bilatéralité de la corésidence, le partage de l'héritage – est par ailleurs revendiquée dans les discours des personnes interrogées, en opposition à la rigidité de la patrilinéarité du Nord.

- « Dans le Nord, le droit décisif appartient au fils aîné mais ce n'est pas le cas ici, les enfants ont des droits égaux, ils reçoivent des parts égales. On n'a pas cette coutume de favoriser le premier fils, cette tradition, la majorité des familles ici construisent leur maison, mènent leur vie indépendamment. Les parents peuvent transmettre une part de la terre, c'est tout. Les couples mariés doivent bâtir une maison, sinon ils doivent louer une maison en attendant d'en construire une où ils vivront avec leurs enfants.

- Et puis là-bas, la belle-fille doit vivre avec sa belle-famille. Ici on est plus décontracté. On peut rester ou partir. C'est plutôt strict dans le Nord.

- Personne ne se moque de moi parce que j'ai deux filles, certains m'envient même. Il n'y a que dans le Nord qu'il faut avoir un garçon. Là-bas, ne pas avoir de fils c'est ne pas avoir de droit. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des filles uniquement, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

Notons enfin que dans le district rural de Ninh Hai, où les entretiens individuels et collectifs ont été effectués, la majorité des Cham pratique la religion *bani*, un islam teinté d'hindouisme et de bouddhisme. Dans ces villages, la plupart des jeunes mariés résident dans la famille de la femme jusqu'à ce qu'ils puissent construire une nouvelle maison. On y retrouve une matrilité très marquée, puisque comme nous l'ont expliqué les anciens, « *la tradition ici est que la femme se marie à l'homme et non le contraire* ». Les parents de la future mariée apportent des offrandes à la famille de l'époux et font une proposition de mariage.

« Si la famille accepte, ils le [*l'époux*] ramènent à la maison pour célébrer le mariage, puis il reste. Il devient un membre du clan familial de sa femme. » (Khung, chef de clan âgé de 61 ans, père de quatre filles et trois fils, district rural de Ninh Hai, province de Ninh Thuận)

La plus jeune fille des familles cham porte les mêmes responsabilités que le fils aîné dans les familles kinh du Delta du Fleuve Rouge. Usuellement, la dernière fille et son mari résident chez ses parents pour prendre soin d'eux jusqu'à leur mort, puis ils

héritent de la « maison principale », où l'autel des ancêtres se situe, pour prendre en charge le culte des ancêtres<sup>255</sup>. Dans ce cas, la dernière fille hérite de la plupart des biens familiaux : la maison, les animaux, les biens et les terres cultivables.

### **1.3. Conclusion : du soutien économique au rôle symbolique**

---

La majorité des personnes interrogées – à l'exception des Cham matrilineaires – ont ainsi exprimé le souhait, plus ou moins prononcé, d'avoir un fils, ou la satisfaction d'en avoir un, pour des raisons principalement liées aux normes de parenté. En effet, si les qualités des filles sont largement appréciées et reconnues, si leurs capacités de soin sont mises en avant, tandis que les fils sont souvent considérés comme plus difficiles, désobéissants et plus susceptibles d'adopter des comportements à risque et de succomber aux « fléaux sociaux » comme la drogue ou le vol, ces derniers sont cependant l'incarnation des patrilignages, dont nous avons pu voir l'importance dans le premier chapitre de ce manuscrit.

Longtemps, la valeur des fils a été liée à leur rôle économique et leur force de travail, mais cette raison n'a jamais été évoquée par les parents interrogés. En effet, les filles sont de plus en plus éduquées, travaillent et versent de l'argent à leurs parents – principalement avant leur mariage, mais pas seulement (on peut cependant imaginer qu'en cas de corésidence patrilocale, la participation au budget de la famille natale est plus compliquée, puisque les femmes ne gèrent pas leur budget indépendamment). Elles soutiennent donc leur famille natale et sont incluses dans le contrat intergénérationnel. Cependant, comme le montre l'exemple de la Corée du Sud, dans un contexte de développement socio-économique qui suppose une moindre importance de la participation économique des fils, leur « *valeur culturelle et spirituelle* » [traduction de l'auteure] demeure<sup>256</sup> (Bélanger 2003 : 2). Ainsi, dans les discours recueillis, les parents désirent des fils pour « *transmettre le nom de famille* », soit perpétuer la lignée, notamment à travers le culte des ancêtres. Cette valeur symbolique explique sans doute que les fils représentent une sécurité dans la vieillesse, alors même que les filles sont souvent présentes et considérées comme plus attentives ; dans le Nord, la corésidence est très majoritairement patrilocale et l'uxorilocalité est souvent considérée comme honteuse. La naissance d'un fils est célébrée, notamment en organisant une fête – plus grande que pour une fille – un mois après sa naissance, avec la famille et les voisins ; cette naissance constitue une assurance pour les grands-parents que leur lignée continuera après leur mort.

---

<sup>255</sup> Ce culte est très simplifié en comparaison des pratiques des Kinh, il se fait seulement au moment de la nouvelle année, qui a lieu pendant le septième mois du calendrier lunaire.

<sup>256</sup> Si cette valeur supérieure des garçons a aujourd'hui évolué en raison de plusieurs politiques efficaces en faveur des filles en Corée du Sud, elle a cependant persisté pendant longtemps malgré un fort développement socio-économique.



Ainsi le contrat entre les générations est genré et favorise les fils qui sont responsables de leurs parents âgés, tandis que les filles doivent s'occuper de leurs beaux-parents. Si les filles sont incluses dans le contrat intergénérationnel en termes de soin filial, elles sont cependant exclues de l'héritage, puisque la transmission des terres est une « compensation » à la responsabilité du culte. C'est surtout vrai dans le Nord du pays ; dans la province de Ninh Thuận, l'héritage est partagé entre tous les enfants quel que soit leur sexe, la corésidence est plus flexible et la responsabilité du culte peut se transmettre aux filles – à leurs époux, plus exactement. Les garçons y sont préférés donc, pour les mêmes raisons que dans le Nord, mais les pratiques bilatérales permettent de contourner les normes de parenté patrilinéaires.

Mais les perceptions des normes de parenté ne sont pas figées. Un entretien collectif avec cinq pères ayant uniquement des filles dans le district rural de Hai Duong montre qu'en l'absence de fils, les parents vont faire évoluer leurs conceptions familiales pour s'adapter à leur situation – dans un contexte où le besoin d'un fils est marqué et presque unanimement exprimé.

« En réalité, considérer les hommes comme supérieurs aux femmes est une vision qui existe toujours, mais c'est en train de s'améliorer. Avant, on avait 10, 12 enfants, mais maintenant les gens en ont quatre, ou s'arrêtent après deux filles. Ça veut bien dire que les opinions et les perceptions des gens s'améliorent. Le fait est que les filles peuvent faire ce que les garçons font. Plus généralement dans la société, une femme peut être présidente, elle peut exercer tous les emplois, comme les hommes. Donc si on n'a pas de garçon, une fille peut le remplacer. C'est la même chose pour le culte des ancêtres. Nos enfants s'habituent au fait que leur famille ne comporte que des filles et qu'elles devront assumer ce devoir. On prend soin de nos enfants, alors dans le futur nos enfants et nos petits-enfants s'occuperont de nous en échange. C'est comme ça. Je ne pense pas trop au fait que j'ai seulement des filles dans cette vie et que quand je mourrai, il n'y aura personne pour prendre en charge les procédures rituelles ou célébrer ma mort ou rendre le culte tous les mois. Je pense que les filles peuvent faire toutes ces choses comme les garçons, il ne faut pas s'inquiéter. Petit à petit je me fais à cette idée. Beaucoup de gens n'ont que deux filles, ou même une seule. » (Quang, 45 ans, père de deux filles, district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

« Mes parents ont quatre enfants. Je suis le seul fils et l'aîné. Ma famille pense que les garçons et les filles sont égaux. Les gens me disent que je vais tout perdre quand je mourrai. Je leur réponds que non, je ne vais rien perdre. Je pense que je vais devoir économiser pour mes filles, pour qu'ensuite elles s'occupent de

moi. Je ne prends pas tout ça au sérieux comme la plupart des gens. Même si j'étais le chef de mon clan, je penserais la même chose. Avant, les gens me disaient que je devais avoir un fils pour transmettre mon nom de famille. Mais selon moi, ça suffit. Maintenant, on n'est plus féodal comme avant, les garçons et les filles sont égaux. Peu importe qu'on ait des garçons ou des filles, du moment qu'ils sont bons envers leurs parents. Si un fils n'est pas gentil avec ses parents quand il est petit, alors ce sera pareil quand il grandira et se mariera, il ne viendra même pas les visiter pendant le Têt. Selon moi, ça n'a pas tellement d'importance, tout le monde est égal. Mais il y a beaucoup de pression, différents types de pression. Dire qu'on va perdre des choses, c'est subjectif. Je pense que les hommes et les femmes sont égaux. Si tous les enfants sont responsables de leurs parents vivants, alors ils le seront aussi de leurs parents morts. Ces enfants deviendront des exemples pour la génération suivante. Je ne pense pas au culte des ancêtres, au futur lointain, je pense juste à court terme. Si les enfants sont bons envers leurs parents, ils ne les laisseront jamais. C'est ce que je pense, le culte c'est pas très important. » (Van, 55 ans, père de quatre filles, district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

Van témoigne cependant de différentes pressions auxquelles lui, comme d'autres parents sans garçon, doivent faire face. Celles-ci sont un facteur explicatif des stratégies adoptées par les couples pour se conformer à la norme en ayant un fils, ou pour la contourner en s'accoutumant à une descendance uniquement composée de filles.

## **2. De la pression communautaire aux négociations intrafamiliales**

Je vais désormais m'attacher à décrire de quelle manière l'idéal normatif – la descendance restreinte composée d'au moins un garçon – est façonné et renforcé par les différentes pressions auxquelles font face les couples, dans la construction de leurs souhaits reproductifs. Bélanger (1997a) a montré qu'il y avait une intensification de la relation conjugale et une plus grande autonomie du couple que dans le passé ; elle conclut également que le choix du conjoint, après avoir été le privilège des parents, est désormais établi par la recherche d'un consensus entre les parents et leur enfant. De la même manière et bien que les choix reproductifs soient discutés principalement entre mari et femme, on peut se demander s'il n'y a pas recherche d'un consensus, l'envie de contenter les parents – notamment ceux de l'époux – quant à la naissance d'un garçon, d'un petit-fils pour satisfaire aux prescriptions de parenté patrilinéaire. De fait, la famille joue le rôle de médiateur entre la sphère privée et la sphère publique et les stratégies reproductives que les individus négocient pour satisfaire leurs désirs ne dépendent pas seulement de leur capacité d'agir individuelle, mais également de différents facteurs liés à la structure familiale (Don Edgar 2004). Cette morale familiale patriarcale est intériorisée ; les individus expriment rarement clairement ressentir une forte pression de la part de leur famille. En effet, la préférence pour les garçons est considérée, de manière croissante, comme une pensée « arriérée », « féodale » et donc parfois difficile à assumer, malgré son aspect normatif. Elle est cependant exacerbée par le sentiment de honte qu'éprouvent les parents sans fils face à la communauté. Effectivement, il semble qu'ils se sentent moins légitimes à s'exprimer, comme si la naissance d'un garçon légitimait autant le statut d'un homme dans sa communauté que la place d'une femme dans sa belle-famille.

Nous allons voir cependant que cette pression communautaire diffère selon le milieu de résidence et la région, mais également que les négociations entre membres de la famille varient selon différents facteurs tels que le niveau de vie, la coresidence éventuelle ou la composition sexuelle et le rang dans la fratrie. Enfin, l'aspect politique semble exercer un poids moindre sur la taille des familles et la limitation des naissances, en comparaison des enquêtes effectuées par Goodkind (1995b) et Scornet (2000) au début des années 1990 et dans une moindre mesure par Bélanger (2006) à la fin des années 1990. Toutefois, les cadres des bureaux de population et planification familiale passent régulièrement dans les foyers pour s'assurer que les habitants se conforment aux discours étatiques prônant des familles heureuses, cultivées et restreintes.

## 2.1. Différence urbain/rural et Nord/Sud : variations territoriales de la pression communautaire

---

L'historien Nguyễn Thê Anh définit la société vietnamienne comme « communautariste », c'est-à-dire une société dans laquelle les relations entre les individus sont serrées et tendues par le sens du devoir – envers la nation et son bien-être, les ascendants et les descendants du patrilignage –, devoir exacerbé par la pression sociale. Il semble que celle-ci soit plus forte en milieu rural, où les membres de la famille étendue ou les voisins, l'entourage de manière générale a plus tendance à donner son avis, sur le choix du conjoint par exemple (Bélanger et Pendakis 2009), mais également sur la descendance d'un couple. Le statut des femmes reste très lié à leur rôle de mère d'un garçon dans les familles rurales (Bélanger et Li 2009) ; le statut des hommes également. Dans les villages du Delta du Fleuve Rouge, les couples qui n'ont que des filles sont souvent moqués au sein de leur communauté et subissent une forte pression de la famille paternelle étendue. Les pères sans fils sont par exemple invités à s'asseoir à des tables différentes, qui correspondent à un statut moins élevé. Dai (29 ans), père de deux filles dans le district rural de Ung Hoa à Hanoi, raconte également qu'il subit des moqueries disant qu'il ne « *sait pas comment faire des enfants* ». Il ajoute que dans son village, beaucoup de gens ont du « succès » dans la procréation de garçons. Une distinction s'établit entre ceux qui ont la capacité d'enfanter un garçon et ceux qui ne l'ont pas. Chuong et Thuy, parents de deux fils dans le même district rural de Hanoi, expliquent que si l'absence de fils peut se discuter entre parents proches, les remarques sont beaucoup plus blessantes lorsqu'elles sont émises au sein de la communauté plus élargie.

Plusieurs personnes interrogées dans les villages des provinces de Hanoi et Hai Duong témoignent de pères buvant beaucoup, se disputant avec leur femme parce qu'ils sont « contrariés » de n'avoir que des filles. Si le lien de causalité n'est pas certain, ces explications témoignent toutefois d'un contexte où la pression sociale peut être fortement ressentie de la part des hommes, où l'absence de fils est considérée comme un facteur explicatif *crédible*.

Cuc (28 ans), mère d'un garçon et d'une fille dans le district périurbain de Đông Anh à Hanoi, déclare que les habitants dans les villages sont différents des habitants des villes parce qu'ils veulent un fils pour perpétuer la lignée, selon une vision féodale de la famille. Alors que dans son village demeurent les clans familiaux et les halls des ancêtres, ces derniers n'existent pas en ville et les travailleurs des usines dans le centre du district ou dans la ville de Hanoi sont au contraire exposés à une société plus ouverte, à des conceptions du monde qui changent.

En milieu urbain, les couples éprouvent une plus grande liberté, protégés en quelque sorte par l'anonymat des villes. Lors de l'exercice que j'ai effectué à l'Université Nationale d'Économie de Hanoi, en demandant à une dizaine d'étudiants et d'étudiantes de vingt ans de donner les raisons principales expliquant selon eux le besoin d'avoir un fils qui s'exprime dans nombre de familles vietnamiennes, l'un

d'entre eux a expliqué que ses parents vivaient à Hanoi mais avaient désiré un fils en raison de la pression qu'ils ressentait de la part de leur famille et de leur communauté dans leur village d'origine, situé dans la province de Bac Ninh (dans le Delta du Fleuve Rouge). Il convient cependant de nuancer ce propos, car le milieu urbain regroupe en fait un éventail de réalités différentes : il existe en effet une différence entre des grandes villes dans lesquelles les individus se connaissent peu et les villes de taille plus modeste, qui sont organisées en quartiers fonctionnant comme des villages.

Par ailleurs, cette pression est parfois intériorisée en milieu urbain. Côm par exemple, âgé de 31 ans et père de trois filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, explique que s'il ne subit pas de moqueries explicites dans la communauté, il se sentirait cependant plus confiant s'il avait un garçon parce qu'il pourrait alors se permettre de parler franchement quand il est en désaccord. La légitimité des hommes, leur statut dans une communauté patriarcale dont le pouvoir est centré sur les patrilignages, ne sont donc véritablement assurés que lorsqu'ils sont pères d'un garçon. Can (32 ans), vivant dans le même village, explique également qu'il se sent plus confiant et assuré maintenant qu'il est père d'un garçon ; de cette manière il est protégé des moqueries.

Ainsi dans le Nord du Viêt Nam, où l'organisation sociale est basée sur le pouvoir des patrilignages, au sein de villages partageant une identité commune, décrits comme « cachés derrière une haie de bambou », il apparaît que la communauté exerce un fort contrôle social, accentué par l'endogamie importante ; les familles se connaissent souvent depuis des générations. Mais dans le centre et le sud du pays, l'organisation sociale comme la famille paraissent différentes. Nous l'avons vu dans le premier chapitre : historiquement dans le Sud et plus particulièrement dans le delta du Mékong, l'exploitation agricole, qui repose sur les marées et non sur un système d'irrigation compliqué, permet à chaque ménage de fonctionner comme une unité économique indépendante, sans lien avec la communauté (Do 1991). Aujourd'hui à Ninh Thuân, le contrôle communautaire, la pression qui en émane n'est pas inexistante, mais elle semble exercer une influence moindre en comparaison des villages interrogés dans le Delta du Fleuve Rouge. Selon Dê, le chef de clan kinh que nous avons interrogé dans la ville de Phan Rang, les couples qui n'ont que des filles subissent rarement des moqueries ; il est globalement considéré que c'est un problème qui ne concerne que les parents en question. Dân, père de 36 ans ayant eu trois filles puis un fils et Tam (39 ans), père de deux filles, expliquent que s'ils ont été parfois taquinés sur le fait qu'ils ne savaient pas « faire de fils », ils répliquaient à leurs amis que eux ne savaient pas « faire de fille ». Les commentaires de l'entourage n'ont pas été identifiés comme problématiques dans la province de Ninh Thuân ; par contre, Hai (34 ans, mère de deux filles puis d'un garçon) confirme que la naissance d'un garçon est félicitée et souvent associée à une certaine *reconnaissance* dans la communauté.

Les pratiques bilatérales des Kinh à Ninh Thuân expliquent sans doute également cette moindre pression communautaire. Par ailleurs, comme nous l'avons expliqué, Ninh Thuân comporte une importante population de Cham matrilineaires.

Ceux-ci témoignent d'une préférence de genre, mais cette fois-ci biaisée envers l'autre sexe. Par exemple, il est considéré comme essentiel d'avoir au moins une fille, de préférence en premier. C'est ici aussi considéré comme une « assurance » et cela réduit la pression sur le sexe des futurs enfants. Les pères et les mères interrogés n'ayant que des fils racontent subir les moqueries de leur entourage familial et amical pendant les fêtes.

## **2.2. Pression inégale selon la composition sexuelle de la fratrie et le rang de naissance**

---

Traditionnellement dans le Nord, la responsabilité du culte des ancêtres est transmise au fils aîné, qui se doit de perpétuer la lignée ; il a donc un rôle primordial, qui suppose qu'il engendre un fils pour lui transmettre ce devoir. Les différents entretiens montrent en effet que ceux-ci portent une attente particulière de la part de leurs parents<sup>257</sup>. Par exemple Chit (26 ans), père de deux petites filles dans le district périurbain de Đông Anh et vivant chez ses parents avec son petit frère, explique que, par respect envers ses parents, il va essayer à nouveau d'avoir un garçon ; sa responsabilité est de transmettre le nom de famille et il se doit de l'honorer.

Chuong (34 ans), père de deux fils dans le district rural de Ung Hoa à Hanoi raconte que dans sa communauté, la pression pour avoir des garçons vient surtout des personnes âgées qui n'ont qu'un fils, qui est alors le seul à pouvoir perpétuer la lignée. En effet, l'expectative parentale est encore accentuée lorsque l'époux est fils unique, une situation qui se retrouve également dans la province de Ninh Thuận. Par exemple Dân (36 ans), le père de trois filles puis d'un garçon dans la ville de Phan Rang, explique clairement que c'est sa situation de fils unique qui l'a poussé à avoir quatre enfants dans l'espoir d'engendrer un garçon.

Cette attente parentale est parfois intériorisée par les couples et n'est pas forcément clairement exprimée par leurs parents. Ainsi Dai (29 ans) et Huyên (25 ans), les parents de deux filles dans le district rural de Ung Hoa à Hanoi, vivent avec sa mère à lui, qui ne leur demande pas de faire un troisième enfant, selon eux parce qu'elle sait qu'ils n'en ont pas les moyens. Ils ajoutent toutefois être conscients qu'elle risque de leur demander et ne veulent donc pas attendre qu'elle les pousse. Dai sait que c'est sa responsabilité en tant que fils unique.

Bien sûr, certains couples vont réagir différemment face à cette injonction familiale et n'auront pas d'enfant supplémentaire pour satisfaire leurs parents.

---

<sup>257</sup> À Ninh Thuận par contre, le fils aîné ne semble pas incarner le patrilignage à lui tout seul : la responsabilité du culte est souvent partagée par l'ensemble des enfants et c'est le dernier fils, voire la dernière fille, qui reste vivre avec les parents.

« Mon beau-père veut vraiment un petit-fils. Son fils [*le mari de Tuyên*] vit dans la maison de sa femme et en plus il a deux filles. Il est contrarié mais mon mari ne voit jamais cela comme un problème. Au départ, il avait planifié d'avoir un autre enfant. Parce qu'à chaque fois qu'il visitait ses parents, ils lui disaient quelque chose à ce propos. Mais ensuite il a changé d'avis et à chaque fois que j'émettais l'idée d'essayer une fois de plus, il me répondait 'si tu en as envie, mais tu devras éduquer cet enfant toute seule, parce que moi je ne le ferai pas. Je n'ai pas l'énergie d'éduquer encore un enfant.' Je le testais pour voir ce qu'il voulait mais en réalité, concevoir un enfant de plus rendrait ma vie beaucoup plus difficile. » (Tuyên, 39 ans, mère de deux filles dans le district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong; résidence uxorilocale)

Pareillement, Tam (39 ans), père de deux filles dans la ville de Phan Rang à Ninh Thuận, ne compte pas avoir d'autre enfant, malgré son statut de fils unique. Il précise que son propre père s'est installé dans la famille de la mère de Tam puisqu'il était le second fils et que son épouse (la mère de Tam) n'avait pas de frère. Si ses grands-parents se contentaient d'une descendance composée de filles uniquement, alors pourquoi en serait-il autrement pour lui ?

Les parents n'ayant que des filles semblent avoir plus tendance à s'en satisfaire lorsque l'époux n'est donc ni fils unique, ni l'aîné.

- « Dans la famille de mon mari, ils sont quatre frères. Mon mari n'est pas le fils aîné donc on n'a pas besoin de s'inquiéter. Ses autres frères ont déjà un fils.

- Comme dans la famille de mon mari, on ne s'attend pas à ce qu'on ait un fils parce que la famille n'est pas en charge du culte. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des filles uniquement, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

De la même manière, Quy<sup>258</sup>, jeune mère de 25 ans ayant un fils âgé de trois semaines au moment de l'entretien, vit avec ses parents dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi. Son mari vient de Son La dans les montagnes du Nord et a un frère aîné

---

<sup>258</sup> Notons que Quy vit chez ses parents mais contrairement à son frère, elle ne partage pas les repas avec ses parents – la corésidence est donc uxorilocale, mais son mari et elle conservent une certaine indépendance.

qui vit avec les parents ; c'est ce frère qui est responsable de perpétuer la lignée et c'est pourquoi son époux n'a pas objecté au fait de vivre avec les parents de sa femme.

Toutefois, l'un des entretiens effectués à Hai Duong a montré que cette responsabilité d'engendrer un fils pour perpétuer la lignée pouvait être endossée par un autre frère que l'aîné.

« Ça risque de poser problème à l'avenir. Mon mari n'est pas le fils aîné dans sa famille, mais son grand frère a également deux filles, alors je me dois d'essayer d'avoir un garçon. Son grand frère est pauvre, alors que nous on est plus à l'aise ; alors la responsabilité nous revient. Mes beaux-parents ne l'ont pas exigé, mais ma belle-mère m'a dit d'essayer d'avoir encore un enfant. »  
(Uyên, 34 ans, mère de deux filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Ces différences dans les attentes parentales montrent bien que les obligations de parenté exercent une véritable pression sur les couples et façonnent leurs choix reproductifs dans le Viêt Nam contemporain. Notons toutefois que cette contrainte familiale n'est pas le seul facteur explicatif et que la fierté engendrée par une naissance masculine est une réalité pour tous les couples, exacerbée par l'entourage. Ainsi Huong, père de deux filles à Hanoi, confirme qu'il ne veut pas un fils pour le culte des ancêtres de ses parents puisqu'il a un frère aîné, mais bien pour le prestige. Quy aussi, la jeune mère de 25 ans dans le district de Hà Dong à Hanoi, explique que malgré le frère aîné de son époux qui a permis d'éviter toute pression familiale, son mari et elle désiraient un fils pour leur réputation et pour leur avenir. Ils ont d'ailleurs décidé de ne pas avoir de second enfant, puisque le premier est un garçon. La présence d'un frère aîné n'enlève donc pas l'envie d'avoir un fils « pour soi », pour qu'il puisse célébrer les parents et non nécessairement l'ensemble des ancêtres de la famille.

Par ailleurs, Chuong (34 ans), père de deux fils dans le district rural de Ung Hoa à Hanoi, raconte que ses parents sont fonctionnaires donc cultivés et n'expriment aucune préférence pour les garçons ; ils se fichaient ainsi du sexe de son premier enfant. On peut se demander toutefois si Chuong n'exprime pas une rationalisation a posteriori, puisqu'il a deux garçons – comment savoir comment ses parents auraient réagi autrement ? Toutefois, la préférence pour les garçons est globalement considérée comme une vision arriérée et les personnes interrogées désignent souvent leurs parents comme « éduqués » et donc étrangers à cette réminiscence d'un temps ancien, féodal. Pourtant, si la pression des futurs grands-parents pour avoir un petit-fils n'est pas toujours clairement exprimée, elle affleure pourtant souvent dans les discours.



### **2.3. Différence entre ménages néolocaux et belles-filles corésidentes**

---

Jayne Werner, dans son étude d'une commune du Delta du Fleuve Rouge (2009), montre que l'établissement d'un ménage néolocal amoindrit la perception traditionnelle des rôles de genre dans la sphère domestique ; souvent, les parents ont une vision figée du rôle de leur belle-fille et exigent de sa part un certain nombre de tâches lorsqu'ils vivent avec elles (Werner 2004). Rydström explique également que les femmes corésidentes subissent une pression plus forte pour engendrer un garçon (2002), selon l'idée que les ménages corésidents sont plus traditionnels. De même, les auteurs de l'étude comparative sur la masculinité au Viêt Nam et au Népal (Nanda *et al.* 2012), ont construit un indicateur de la préférence pour les garçons (cf. l'introduction du chapitre quatre), puis procédé à une analyse multivariée. Les résultats montrent que la probabilité d'exprimer une préférence modérée ou élevée pour les garçons augmente avec le fait de vivre dans un ménage étendu (en comparaison d'un ménage nucléaire).

En effet, la situation des femmes est globalement plus difficile au sein d'un ménage corésident, notamment parce qu'elles ont alors une charge de travail plus conséquente et doivent jongler entre leur emploi, l'éducation des enfants et la responsabilité des repas pour un grand nombre de personnes, sans oublier les tâches domestiques. Cela dépend cependant des familles et plusieurs femmes interrogées expliquent avoir de très bons rapports quotidiens avec leurs belles-mères, qui les considèrent comme leurs propres filles. Cuc par exemple (28 ans), vit chez ses beaux-parents dans le district périurbain de Đông Anh à Hanoi, mais explique qu'ils sont « *exposés à la société moderne* » car ils sont employés de bureau et donc moins traditionnels que la génération précédente. S'ils la traitent comme leur propre fille, le fait de vivre ensemble leur donne également un certain poids dans ses choix reproductifs. Ainsi, elle déclare que la décision de n'avoir que deux enfants a été prise avec son mari et ses beaux-parents, car ce sont des choix qui se discutent au quotidien. Bien sûr, Cuc a un garçon et une fille et a donc rempli sa part du contrat pour assurer la légitimité de sa place dans sa belle-famille. Mais le rôle de ses beaux-parents dans ses décisions reproductives montre également pourquoi la corésidence augmente la pression exercée sur les couples pour avoir un garçon : la cohabitation peut engendrer une pression quotidienne, sans qu'elle soit forcément énoncée comme telle. Ly (32 ans), mère de deux filles dans la ville de Phan Rang, vit avec ses beaux-parents qui lui répètent régulièrement qu'ils aimeraient beaucoup qu'elle ait un fils. Même si son époux a deux frères ayant eux-mêmes des garçons, il est le dernier et donc celui qui coréside. Ly, comme son mari et sa belle-famille, est catholique. Si le culte des ancêtres selon sa religion n'induit pas le besoin d'un fils, s'ils sont farouchement opposés à l'avortement, il n'empêche qu'ils témoignent d'un système familial patrilinéaire, dans lequel un garçon est fortement désiré.



**Photographie 10. Pause pendant un entretien collectif, district rural dans la province de Hai Duong**

*Source : V. Becquet, octobre 2012*

Il faut également imaginer ce que représente pour une jeune femme de quitter son foyer familial pour devenir membre d'une nouvelle famille, possédant des habitudes différentes, avec toutes les tâches qui incombent à ce nouveau rôle.

« Quand je suis devenue leur belle-sœur, ils étaient tout petits, à chaque fois que je les nourrissais d'une cuillerée de riz, je pleurais. C'était mieux chez ma mère, on déjeunait à 10h30 mais ici dans la famille de mon époux le repas n'était pas prêt avant 13h. À chaque fois que je cuisinais, mes beaux-frères et belles-sœurs, en rang d'oignon, s'asseyaient en face de moi. Je ne pouvais manger qu'après les avoir tous nourris. Et quand c'était à mon tour de manger, il ne restait presque plus de nourriture. »  
(Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

Notons enfin que la néolocalité accorde aux femmes plus de temps pour s'occuper de leurs parents, mais également une plus grande liberté dans la gestion du budget et de l'aide qu'elles peuvent fournir à leur famille natale (Bélanger et Pendakis 2009).

## 2.4. Influence du niveau socio-économique

---

Outre le milieu de résidence, la configuration familiale et le type de ménage, le souhait d'avoir un fils dépend également du niveau de vie. Dans son ouvrage sur les systèmes familiaux, Emmanuel Todd montre que la patrilocalité est souvent plus marquée dans les classes supérieures (2011), ce qui était également le cas, dans le passé, des familles vietnamiennes des classes dirigeantes. De la même manière, le désir d'avoir un garçon semble plus développé chez les Vietnamiens les plus aisés. En effet, l'étude des probabilités d'agrandissement dans le chapitre précédent a montré que l'effet de l'absence d'un fils sur la probabilité d'avoir un troisième enfant était d'autant plus fort que le couple était aisé<sup>259</sup>, alors même que les couples aisés ont globalement moins tendance à avoir un troisième enfant. Ce résultat peut paraître étonnant puisque, selon l'analyse de Barbieri (2009), les parents plus riches ont plus tendance à recevoir des transferts monétaires de leurs fils mais également de leurs filles ; ils jouissent donc d'un soutien important, même en l'absence de garçon et de corésidence.

En réalité, cela peut s'expliquer par le fait que la naissance d'un garçon assure une certaine reconnaissance sociale dans la communauté. Le prestige des patrilignages, qui constituent le pouvoir local, apparaît primordial dans les communautés et la pression sociale est sans doute vécue de manière exacerbée chez les couples plus aisés. De plus, ces derniers ont en quelque sorte plus à perdre en l'absence d'un fils pour hériter des terres et des biens, notamment dans le Nord où les terres doivent se transmettre exclusivement aux fils pour rester dans la famille. Les familles aisées montrent leur réussite, notamment en construisant des halls luxueux pour les ancêtres.

« Je pense à la moralité des gens. Nos grands-parents étaient trop pauvres pour penser au culte de leurs arrière-grands-parents.<sup>260</sup> Maintenant que le niveau de vie des gens a augmenté, ils commencent à penser à construire des tombes plus belles, comme un moyen de montrer leur gratitude envers la génération précédente. Quand tu as un bon niveau de vie, stable, alors tu peux penser à prendre soin de tes enfants, à honorer tes parents. »  
(Entretien collectif avec six hommes ayant uniquement des filles, district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

De même, avoir un garçon est signe de prospérité, puisqu'il incarne la force de son patrilignage ; il constitue une fierté pour ses parents, ses grands-parents et héritera

---

<sup>259</sup> C'est vrai dans les régions du Nord (Zones Montagneuses du Nord et Delta du Fleuve Rouge) et, dans une moindre mesure, dans le Centre Nord et Côte Centrale (où est située la province de Ninh Thuận) et le Delta du Mékong. Le niveau socio-économique n'a cependant pas d'influence quand on considère les Hauts Plateaux du Centre et le Sud-Est.

<sup>260</sup> En effet, le culte des ancêtres est traditionnellement pratiqué pour les trois générations antérieures.

des responsabilités envers l'ensemble de sa famille avec l'autel situé dans la maison principale et les tombes sur les terres familiales. Aussi riche qu'il soit, un couple sans garçon est donc en échec. Notons par ailleurs que les couples plus aisés ont également les moyens d'augmenter leur descendance et d'éduquer des enfants supplémentaires jusqu'à ce qu'un garçon naisse.

## 2.5. Contrôle des politiques locaux

---

Pour finir, notons que les employés des antennes communales de population et planification familiale veillent à ce que la politique de limitation des naissances soit respectée, dans le Nord comme dans le Sud du pays. Ils visitent ainsi régulièrement les couples ayant deux enfants, notamment deux filles, afin de les dissuader d'avoir un troisième enfant.

« Par exemple, il y a une famille avec deux filles, qui était très déterminée à avoir un garçon. Elle [*l'employée communale de population et planification familiale*] allait souvent chez eux pour leur parler. Le mari ne voulait pas l'écouter au début, il disait que c'était une affaire familiale, que ça ne la regardait pas. Mais finalement, au bout de 18 mois, elle les a convaincus de ne pas avoir de troisième enfant. » (Entretien individuel avec Quynh, chef de quartier dans le district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Ces visites s'inscrivent dans la même dynamique que les différentes associations<sup>261</sup> créées par l'Union des Femmes ou l'Union des Paysans, qui regroupent par exemple les « parents ayant deux enfants du même sexe », les « parents n'ayant que des filles » ou les « belles-mères et les belles-filles » et qui se réunissent régulièrement.

« Je n'ai pas le temps de participer aux clubs, mais dans mon quartier, il y a une femme qui est venue chez moi et m'a enjoint à m'arrêter à deux enfants. Je lui ai dit de ne pas s'inquiéter parce qu'on n'aura pas de troisième enfant, ça suffit. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

Toutefois, il ne semble pas que ces visites exercent une réelle influence. Comme nous l'avons vu dans le chapitre trois, la politique de limitation des naissances n'est plus réellement appliquée. Si les employés communaux, en discutant régulièrement

---

<sup>261</sup> À Hai Duong, il existe également une association pour « construire une famille heureuse ».

avec les couples ayant deux filles – il est par ailleurs intéressant que ce soit principalement les parents de filles qui soient contrôlés –, cherchent à maintenir une certaine pression, une contrainte plutôt illusoire, afin de contrôler la croissance de la population, en réalité les couples semblent peu tenir compte de ce paramètre dans leurs décisions reproductives.

« Je suis le seul et unique fils de mes parents. Selon la tradition vietnamienne, je voulais avoir un garçon. À cette époque, les employés communaux sont venus me parler de planification familiale. J'ai essayé de les écouter mais je suis le seul fils de mes parents. Donc j'ai essayé jusqu'à la quatrième naissance et là j'ai arrêté, pour me concentrer sur l'éducation de mes quatre filles. » (Van, 55 ans, père de quatre filles, district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

« Avoir un enfant de plus, c'est surtout une histoire d'argent. Les employés de la commune peuvent seulement nous conseiller de ne pas avoir trop d'enfants, mais c'est notre droit de les écouter ou pas. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des garçons, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

De même Công (31 ans), père de trois filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, raconte que des employés du département de population et planification familiale viennent parfois lui parler pour le décourager d'avoir un autre enfant ; s'il les écoute, cela ne semble en rien influencer sa décision d'avoir un quatrième enfant.

### 3. Comment avoir des garçons ? Les stratégies de négociation des souhaits reproductifs

Après avoir décrit les raisons expliquant l'idéal normatif d'une naissance masculine et les facteurs communautaires, familiaux et individuels qui façonnent et renforcent cet idéal, je vais désormais m'attacher à décrire les stratégies qui sont employées par les couples pour satisfaire cet idéal. En effet, ce souhait d'avoir un fils est vécu différemment selon les individus, qui négocient leurs désirs reproductifs en fonction, entre autres, de cette norme, mais également de leur *capacité d'agir*. Tandis que certains vont s'y conformer, d'autres vont l'anticiper – en s'assurant d'avoir un fils en premier – ou la contourner. Les femmes sont donc des agents actifs et le fait qu'elles se conforment à la norme patrilinéaire ne signifie pas nécessairement qu'elles sont opprimées ou manquent d'*agency* ; avoir un garçon leur permet d'asseoir leur statut, de prouver leur légitimité et c'est en prenant en compte ces paramètres qu'elles décident de la nécessité d'une naissance masculine. Comme l'explique Danièle Bélanger, il m'a semblé important de « *mettre l'emphase sur les femmes comme agents actifs de leurs vies reproductives, plutôt que comme des personnes passives face à une forte pression patriarcale pour satisfaire les besoins reproductifs des membres de leur famille et de la communauté* »<sup>262</sup> (Bélanger 2006 : 252).

Les hommes également ont des stratégies qui parfois, nous allons le voir, diffèrent de celle de leur épouse. Cependant, les politiques locales de reproduction mettent davantage de pression sur les femmes, qui en portent la responsabilité (Ginsburg et Rapp 1991 ; Bélanger 2006).

#### 3.1. Les différentes méthodes pour concevoir un fils

---

Les couples ont recours à diverses méthodes pour concevoir un garçon, selon l'idée qu'il faut se préparer et anticiper, parfois des mois avant la conception, pour ne pas laisser le hasard décider du sexe de l'enfant à naître. Engendrer un garçon s'apparente donc à un savoir-faire, qui se transmet entre pairs. Comme l'explique Tran dans son étude anthropologique du recours à l'avortement sexo-sélectif dans le Delta du Fleuve Rouge (2012b), les femmes s'échangent par exemples des techniques dans les salles d'attentes des cliniques privées.

« C'est pourquoi maintenant presque tous les troisièmes enfants sont des garçons, beaucoup de couples sont motivés pour copier les méthodes afin d'avoir un garçon après une fille. Parce qu'ils pensent, si ce couple peut avoir un fils alors nous aussi on

---

<sup>262</sup> « (...) put an emphasis on women as active agents of their reproductive lives, rather than as passive individuals under strong patriarchal pressure to meet reproductive needs of their kin members and community. »

peut. » (Entretien collectif avec six femmes ayant des filles uniquement, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Huyên (25 ans), mère de deux filles et habitant dans le district rural de Ung Hoa à Hanoi, explique qu'elle veut avoir un troisième enfant et qu'elle a appris « *comment concevoir un fils* » avec des mères de garçons. Elle ajoute qu'elle a dû s'instruire auprès des autres femmes, car les hommes ne partagent pas vraiment ce genre de choses. En effet, ce sont souvent les épouses qui se renseignent et échangent des informations, selon l'idée que la reproduction est une « histoire de femmes », qu'elles sont responsables de la descendance. Ces différentes méthodes varient des recettes populaires, assimilées à des savoirs ancestraux, aux techniques médicales, « scientifiques », qui se développent au sein d'un marché médical lucratif. Huyên déclare ainsi que pour s'assurer de concevoir un garçon, elle va associer plusieurs méthodes : elle s'est procuré un guide édité par la « Youth Publishing House » qui détaille diverses techniques. Il existe par exemple plusieurs régimes alimentaires fondés sur la croyance que des aliments salés ou incarnant la force masculine comme le bœuf, renforcent les spermatozoïdes Y et préparent le corps de la future mère pour qu'il accueille un embryon masculin.

- « Ma grande sœur m'a dit qu'elle devait suivre des régimes scientifiques qui comprennent plus de nourriture salée, du poisson séché et du bœuf. Tout cela combiné à des médicaments chinois prescrits par des médecins traditionnels et le calcul de la bonne date pour avoir des rapports sexuels.

- Selon les gens, les femmes doivent être plus faibles que les hommes pour qu'un garçon soit fabriqué. Donc, les femmes ne doivent pas manger d'aliments nutritifs, alors que les hommes si. C'est ce qu'on entend par le bouche à oreille, chez les gens ici.

- Du poisson séché et de la nourriture salée. Très salée.

- Celles qui veulent avoir un fils vont essayer tout ce que les gens vont leur dire de faire, par exemple ma sœur a bu de l'eau minérale, mangé du bœuf ou des pousses de soja tous les jours. Elle a calculé ses cycles mensuels et la date de l'ovulation pour tomber enceinte d'un garçon. Elle a fait tout ce que les gens lui ont dit de faire, mais au final elle est encore tombée enceinte d'une fille. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Ce guide contient également une liste de médicaments traditionnels destinés à « *renforcer la santé* » des hommes et un calendrier basé sur les cycles menstruels, qui permet de déterminer le jour de l'ovulation. Mais Huyên veut également recourir aux tests d'ovulation vendus sur le marché (tests urinaires), ou même aux échographies pour déterminer le jour exact. Elle a aussi entendu parler de l'acidité de l'utérus, qui ne

permettrait pas aux spermatozoïdes Y de survivre lorsqu'elle est trop élevée et qui peut être mesurée dans les cliniques. Huyên et son époux ont ainsi décidé de recourir à l'ensemble des techniques qu'ils connaissent, traditionnelles ou médicales, afin de mettre toutes les chances de leur côté pour que ce troisième enfant soit enfin le garçon tant désiré. Différentes méthodes sont également décrites dans des magazines féminins ou sur des sites internet, relatives aux actes sexuels et à l'heure des rapports. D'autres calendriers, qui utilisent l'astrologie pour planifier toutes sortes d'événements, sont également utilisés pour concevoir un garçon. Ainsi Van (55 ans), père de 4 filles dans le district rural de Hai Duong explique :

« Dans le calendrier perpétuel publié chaque année, il est écrit quels mois les gens peuvent avoir un garçon ou une fille selon ce qu'ils préfèrent. »

Van se sert de ce calendrier pour chaque décision importante qu'il doit prendre ; il l'a par exemple utilisé pour savoir quand commencer la construction de sa maison.

« Les informations de ce calendrier sont basées sur les vieux livres chinois et la dernière partie indique quand concevoir le sexe désiré, à partir des expériences passées des anciens rois et du calendrier lunaire. On calcule selon l'âge de la femme. »

Enfin, certaines femmes vont consulter un voyant ou un médecin traditionnel, qui prescrit des plantes après avoir tâté le pouls de la future mère. Chinh (42 ans), vivant dans le district urbain de Ha Dong à Hanoi, a ainsi voyagé dans la province de Hung Yên pour rencontrer un médecin réputé et recommandé par ses amies. À cette époque, son mari et elle avaient deux filles âgées de 13 et 11 ans et Chinh avait accouché d'un fils mort-né après sa fille aînée ; ils ne désiraient pas d'autre enfant, mais leurs familles, notamment les frères de son époux, insistaient pour qu'ils aient un garçon. Pourtant, ça a été difficile pour elle de tomber enceinte après toutes ces années, d'éduquer à nouveau un enfant à leurs âges (elle avait 37 ans et son époux 41). Le médecin de Hung Yên lui a prescrit différents médicaments et elle est effectivement tombée enceinte d'un garçon, mais elle a fait une fausse couche quatre mois plus tard. Elle est retournée voir le médecin et lorsqu'elle est retombée enceinte pour la cinquième fois, c'était une fille, âgée de 5 ans au moment de l'entretien. Si Chinh confie qu'elle « *n'a pas eu de chance* », parce qu'elle a donné l'adresse à d'autres amies qui ont réussi à avoir un fils, elle précise toutefois qu'elle « *sait comment concevoir des garçons* » et que pour cette raison leurs voisins ont arrêté de les railler. Chinh précise que c'est ainsi que son mari se rassure : leurs fils n'étaient pas destinés à « *s'installer dans leur maison* ». Elle ajoute que leur fille aînée ayant un fils, si elle n'est pas mère d'un garçon, elle est toutefois grand-mère d'un garçon. Bien qu'elle ait uniquement des filles, elle est différente des autres car elle a pu fabriquer deux garçons ; elle est donc *capable*. Ces explications de Chinh rejoignent de nombreux témoignages que j'ai



recueillis, selon lesquels les mères n'ayant pas de fils sont estimées être « *incapables de donner naissance* », témoignages qui apparaissent également dans l'étude de Danièle Bélanger sur la préférence pour les garçons dans un village du Delta du Fleuve Rouge (Bélanger 2002). À nouveau, les capacités des femmes, selon le principe élaboré par Amartya Sen puis développé par Martha Nussbaum (2000), s'inscrivent dans un système patriarcal, dans lequel la maternité ne prend sens que lorsqu'un garçon est conçu.

Pour se conformer à la norme, les couples et plus particulièrement les femmes, doivent avoir un fils pour perpétuer la lignée, ou au moins montrer qu'elles emploient toutes les méthodes disponibles pour essayer d'en concevoir un ; de cette manière elles peuvent légitimer l'absence d'un garçon.

« En général, les gens lisent des livres qui montrent comment calculer le cycle menstruel, quand est l'ovulation. Mais l'efficacité de ces méthodes n'est pas très élevée, parmi les trois personnes qui ont essayé cette méthode, personne n'a réussi. Et quand ils ne réussissent pas, ils blâment leur destin. Encore une fois, on reçoit ce que Dieu nous donne » (Thai, 1 garçon, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

« C'était ma première grossesse et c'était un fils, donc quand je n'ai pas pu l'élever, je me suis souvent dit que c'était mon destin de ne pas avoir de fils » (Nhu, 32 ans, deux filles, district rural de Thanh Ha, province de Hai Duong, nous confie qu'elle a eu un premier enfant, mort-né, qui était un garçon)

Il semble cependant que le développement de techniques médicales – bien que leur efficacité soit contestable – réduise cette légitimation. « *Ne pas réussir à avoir un fils ou la perte d'un fils unique n'est plus considéré comme un manque de chance, mais plutôt comme un échec à faire 'ce qu'il faut' et à utiliser la bonne manière de concevoir un bébé ou à s'occuper correctement de l'enfant. Un tel échec est attribué entièrement à l'incompétence de la mère ou à ses erreurs.* » [traduction de l'auteure] (Bélanger 2006 : 256). La reproduction est de moins en moins assimilée au hasard ; le contrôle de la fécondité est valorisé, autrefois avec les campagnes étatiques promouvant la descendance restreinte, aujourd'hui avec l'obtention de la composition sexuelle idéale de la descendance. Les méthodes utilisées sont de plus en plus « scientifiques », selon la tendance globale dessinée par les discours étatiques, d'une famille petite mais cultivée et civilisée. Dans ce sens, recourir à des techniques médicales, telles que la mesure de l'acidité de l'utérus ou l'échographie pour déterminer le jour exact de l'ovulation, pour choisir le sexe de son enfant, c'est exercer un contrôle maximum et démontrer sa « modernité ».

Comme nous l'avons vu dans le chapitre trois, un marché médical se développe actuellement autour de la préférence pour les garçons, qui permet une planification étroite de la conception. Cependant ces méthodes sont relativement coûteuses<sup>263</sup> et ce sont surtout les classes plus aisées, en milieu urbain, qui y ont recours. Truc, mère d'un garçon dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, a également entendu parler de la procréation médicalement assistée, un service disponible à l'Hôpital National de Gynécologie-Obstétrique de Hanoi, qui permet de concevoir un fils, mais qui coûte extrêmement cher. Il semble qu'en milieu rural, ce soient principalement les méthodes plus anciennes et traditionnelles qui sont encore utilisées. De même à Ninh Thuân, la détermination de l'ovulation par échographie n'a jamais été évoquée et une partie seulement des femmes ayant des filles uniquement ont confié recourir à des méthodes spécifiques pour concevoir un garçon, généralement en prenant conseil auprès de mères de garçons. Parmi ces méthodes a été citée plusieurs fois la technique prétendument scientifique du calcul de l'ovulation ; une mère a également expliqué que les médecins promouvaient cette technique, confirmant à nouveau un certain consensus autour de l'efficacité de cette méthode au sein du milieu médical vietnamien.

« J'ai eu un cours prémarital. Les docteurs de l'hôpital Tu Du [à Hô Chi Minh-Ville] nous ont appris à calculer les jours pour avoir l'enfant que l'on souhaite, pour que les gens ne pratiquent pas les avortements sexo-sélectifs, parce que le catholicisme interdit d'avorter. Les rapports sexuels juste après les règles ne vont pas entraîner de grossesse, sept jours après les règles ça donnera une fille et 14 ou 15 jours après ça donnera un garçon. Mon amie à Saigon a essayé et elle a donné naissance à un garçon et une fille. » (Anh, 40 ans, mère de deux filles dans la ville de Phan Rang, province de Ninh Thuân)

Le fait que cette méthode soit transmise par des médecins confirme que l'institution de la préférence pour les garçons est considérée comme une réalité à prendre en compte, contre laquelle il est dur de lutter ; c'est sur le recours aux avortements sexo-sélectifs que les médecins tentent d'agir. Ces différentes méthodes préconceptionnelles, qui mêlent à la fois l'astrologie, la médecine traditionnelle et les techniques médicales plus récentes, sont utilisées pour satisfaire les désirs reproductifs, en amont de diverses stratégies ayant pour but de s'assurer la naissance d'un fils.

---

<sup>263</sup> Les échographies pour déterminer le jour exact de l'ovulation doivent être répétées tous les jours au milieu du cycle et ce pendant plusieurs mois ; le coût total est donc élevé (cf. chapitre trois).

## 3.2. Augmenter sa descendance

---

L'un des moyens les plus évidents pour avoir un fils est d'augmenter sa descendance jusqu'à la naissance d'un garçon. C'est cette méthode que j'ai mesurée comme un indicateur de la préférence pour les garçons dans le chapitre précédent ; elle explique également la règle d'arrêt, selon laquelle les dernières naissances sont davantage de sexe masculin dans un contexte où les fils sont préférés, puisque les femmes ont plus tendance à arrêter de procréer après avoir réussi à engendrer un garçon. De nombreuses personnes interrogées expliquent ainsi qu'elles prévoient d'avoir un autre enfant pour essayer d'avoir un fils, souvent en utilisant les techniques que nous venons de détailler. Cependant, augmenter sa descendance jusqu'à la naissance d'un fils peut poser problème dans un contexte où éduquer des enfants représente un investissement coûteux ; de nombreux parents n'en ont pas les moyens. De plus, pendant longtemps, avoir un troisième ou un quatrième enfant allait à l'encontre de la politique de planification familiale ; souvent les femmes prétextaient alors un « échec de contraception » pour justifier leur naissance supplémentaire. Aujourd'hui, seuls les fonctionnaires prennent un réel risque lorsqu'ils ont un troisième enfant. L'enquête dans la province de Hanoi a révélé que certaines employaient une stratégie de dérivation, en faisant adopter une de leurs filles par un parent proche, afin de n'avoir légalement que deux enfants.

### 3.2.1. Avoir des enfants jusqu'à la naissance d'un garçon

Une grande partie des personnes interrogées n'ayant que des filles ont expliqué prévoir – ou avoir essayé, lorsqu'ils sont en fin de vie reproductive – d'avoir un troisième, voire un quatrième enfant pour concevoir un fils, particulièrement lorsqu'ils vivent en milieu rural. Souvent « encouragés » par les parents de l'époux, selon une expression fréquemment employée, les couples planifient soigneusement cette nouvelle naissance, en utilisant différentes méthodes pour essayer de concevoir un garçon. En effet, comme l'explique Ly (32 ans), mère de deux filles dans la ville de Phan Rang, avoir un autre enfant, c'est aussi prendre le risque d'avoir encore une fille. Si pour cette raison, Ly ne désire pas avoir d'autre enfant, Côm (31 ans, père de trois filles dans le district de Hà Dong à Hanoi) prévoit d'avoir un quatrième enfant lorsque sa troisième fille – âgée de dix mois au moment de l'entretien – aura cinq ans. Il compte utiliser le calendrier chinois, un médicament traditionnel et un régime alimentaire à base de viande de chien et de pousses de soja qui « *améliore la qualité du sperme* »<sup>264</sup>.

Avoir un autre enfant représente cependant un investissement important, ce qui explique également pourquoi les couples attendent souvent plusieurs années avant de planifier une autre naissance – à l'instar de Huong, 32 ans et père de deux filles âgées

---

<sup>264</sup> Améliorer la qualité du sperme signifie renforcer les spermatozoïdes Y afin qu'ils soient plus « rapides » pour féconder l'ovule.

de huit et six ans dans le district de Hà Dong à Hanoi, qui prévoit désormais d'avoir un troisième enfant, puisqu'il « peut enfin se le permettre financièrement ».

« Ce couple a une bonne situation économique, donc avoir d'autres enfants ne leur pose pas de problème. Ils ont donc eu quatre enfants et le dernier était un garçon. » (Thuan, 36 ans, père d'un garçon et d'une fille, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Dai et Huyên (respectivement âgés de 29 et 25 ans), les parents de deux filles âgées de sept et six ans dans le district rural de Ung Hoa à Hanoi, prévoient d'avoir un troisième enfant dans les deux années qui suivent, puis éventuellement un quatrième si le troisième est une fille. Seulement alors, s'ils ont quatre filles, se résigneront-ils en pensant que c'est leur « destinée » de n'avoir que des filles. Eux aussi témoignent avoir reçu la visite d'employés communaux, mais s'en fichent car, Dai étant fils unique, ils désirent ardemment avoir un garçon.

Par ailleurs, lors d'un entretien collectif dans la ville de Phan Rang (Ninh Thuân) avec des femmes ayant uniquement des fils, plusieurs femmes ont émis le souhait d'avoir une fille, mais déclaré en être empêchées par la politique de limitation des naissances.

« C'est à cause de l'interdiction du gouvernement, sinon j'aurais eu huit enfants ! Si j'avais le droit de me reproduire librement, je continuerais à donner naissance jusqu'à ce que j'aie une fille. »

« Je voulais un garçon, je voulais aussi une fille. Mais j'ai déjà des enfants et le gouvernement ne me permet pas d'avoir d'autres enfants. »

Si ces témoignages prouvent à nouveau qu'il n'y a pas « d'aversion » envers les filles et que les parents désirent souvent avoir un enfant de chaque sexe, ils montrent également que la limitation des naissances constitue une contrainte lorsque les parents veulent une fille, alors que ce n'est absolument pas le cas lorsqu'ils désirent un garçon<sup>265</sup>. La politique de limitation des naissances est également désignée par de nombreux couples comme le principal facteur expliquant le recours aux avortements sexo-sélectifs et le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance, puisqu'elle limite la marge de manœuvre des couples. Beaucoup de couples pourtant décident d'avoir trois enfants et s'ils n'en ont pas plus c'est davantage en raison d'un choix

---

<sup>265</sup> Une étude de Pham *et al.* (2012) sur la règle d'arrêt montre ainsi que le rapport de masculinité des dernières naissances, dans la période 1986-1995, était élevé à la parité 2 (138,7) – particulièrement en milieu rural (153,5) – mais surtout lorsque le premier enfant était une fille (181,9).

économique que d'une limitation politique. S'ils expliquent dans le même temps qu'ils n'ont pas les moyens financiers d'éduquer un enfant supplémentaire, ils sembleraient cependant préférer avoir le choix hypothétique d'ajuster leur fécondité à leur idéal familial, à leurs désirs reproductifs genrés.

Auparavant, la politique de limitation des naissances était plus ferme et les femmes prétextaient souvent un échec de contraception – communément le stérilet – pour justifier leur nouvelle naissance (Johansson 1998 ; Bélanger 2006). Il semble cependant que les cadres de population étaient généralement compréhensifs lorsque les couples avaient un troisième enfant en l'absence de garçon (Goodkind 1995b ; Scornet 2000). Cette différence officieuse dans le traitement des parents contrevenant à la politique entérinait la préférence pour les garçons et justifiait l'inégalité. Aujourd'hui, les cadres continuent de rendre visite aux couples pour les dissuader, mais sans réelle influence ; seuls les fonctionnaires semblent encore courir un risque en ayant plus de deux enfants.

### *3.2.2. Stratégie de dérivation : adoption d'une fille dans la famille proche*

La situation des fonctionnaires est en effet particulière. Ils sont les seuls aujourd'hui qui sont concernés par la politique de limitation des naissances, dans le sens où ils peuvent être sanctionnés. Ainsi Cuc (28 ans) explique qu'elle n'aura que deux enfants car elle est institutrice et que son mari est également fonctionnaire – heureusement elle a un garçon et une fille. Truc (24 ans), qui vit dans le même village du district urbain de Hà Dong à Hanoi, explique que dans ce lieu, il y a de nombreux fonctionnaires qui sont strictement limités à deux enfants et vont donc essayer toutes les méthodes possibles pour avoir un fils en second après une fille. Pourtant, les fonctionnaires sont moins dépendants du soutien de leurs enfants puisqu'ils touchent une pension de retraite. Anh (40 ans), mère de deux filles dans la ville de Phan Rang, confirme que ses beaux-parents, instituteurs retraités, n'ont pas besoin d'aide. Cela montre à nouveau, comme les couples aisés qui ont plus tendance à recevoir des versements de leurs filles, que la préférence pour les garçons n'est pas tant liée au soutien économique qu'à la transmission de la lignée.

Selon Công (31 ans), père de trois filles dans le district de Hà Dong à Hanoi, plusieurs fonctionnaires dans son village ont ainsi une stratégie spécifique pour satisfaire leur désir de fils tout en se conformant à la limitation des naissances : ils font adopter une de leurs filles par un parent proche, afin d'avoir un troisième enfant.

Ainsi Quy (25 ans), qui ne désire pas de second enfant puisqu'elle a déjà un fils (âgé de trois semaines, donc cette décision est encore incertaine), va adopter la seconde fille de son frère, qui lui a trois enfants, deux filles puis un garçon. Son épouse va obtenir un emploi permanent dans une maternelle et ainsi devenir fonctionnaire, mais

elle risque de ne pas obtenir le poste s'il est établi qu'elle a trois enfants<sup>266</sup>. C'est pourquoi la seconde fille va être officiellement adoptée par sa tante – la première étant déjà scolarisée, cela rend la procédure compliquée. Ils cohabitent tous ensemble dans la maison des grands-parents et cette seconde fille sera élevée par ses propres parents ; seuls les papiers officiels témoigneront de son adoption. Quy explique qu'elle connaît plusieurs professeurs qui demandent ainsi à un membre proche de leur clan familial (fratrie ou cousins) d'adopter une de leurs deux filles pour avoir un troisième enfant.

Selon Dê, le chef de clan kinh interrogé dans la ville de Phan Rang, les fonctionnaires sont également limités à deux enfants dans la province de Ninh Thuận. Ils ne semblent cependant pas, ou peu, subir de conséquences en cas de non-respect – comme le montrait l'étude de Goodkind au début des années 1990 (1995b), les contrevenants à la politique de planification familiale subissaient déjà moins de sanctions dans le Sud.

« Je pense que ça arrive seulement à ceux qui travaillent dans le secteur public. Pas pour les résidents normaux. Ici, il y a tellement de fonctionnaires qui ne respectent pas la limitation des naissances. Les cadres passent chez eux, mais ils s'en fichent.»  
(Entretien collectif avec six femmes ayant des garçons, ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

### **3.3. La menace d'une seconde femme**

---

Pendant longtemps, la polygamie a été légale au Viêt Nam ; les hommes y avaient recours parce que leur première épouse n'arrivait pas à avoir un fils – chez l'élite, avoir plusieurs femmes était également un signe de richesse. Interdite par la loi du mariage de 1959 dans le Nord et par le code de la famille de 1960 dans le Sud, la polygamie existait cependant toujours informellement, comme en témoigne l'enquête de Bélanger dans le Delta du Fleuve Rouge (2006). Les femmes qui atteignaient la fin de leur période reproductive sans avoir mis au monde de garçon cherchaient une femme pour leur époux afin qu'il ait un fils – ces secondes épouses étaient souvent des veuves ou des femmes sans enfant. Ces dernières acquéraient un statut convenable si elles arrivaient à concevoir un fils, qui était alors considéré comme l'enfant de la première femme et élevé par elle. Ce fils devait cependant rendre le culte à ses deux mères, comme témoigne Thai (43 ans), la mère d'un garçon dans le district urbain de Viêt Hoa à Hai Duong, à propos des « deux mères » de son époux.

---

<sup>266</sup> Goodkind (1995b) expliquait déjà au début des années 1990 qu'en cas de non-respect de la limitation des naissances, lorsque les deux parents étaient fonctionnaires, les épouses avaient plus tendance à perdre leur travail que leurs maris.

« Du côté de mon mari, notre première maman a eu deux filles et ma belle-mère, celle qui a donné naissance à mon mari, a eu deux fils. (...) Quand je me suis mariée dans cette famille, mon beau-père était déjà mort, mais ses deux femmes étaient toujours vivantes. Elles vivaient avec nous, je prenais soin d'elles, à l'époque c'était une petite maison carrelée, on n'avait pas encore construit cette grande maison. Avant, la première maman vivait avec sa fille, mais quand je me suis mariée elle est venue ici vivre avec nous. Quand j'ai donné naissance à notre premier enfant, une maman aidait avec la cuisine et l'autre aidait à s'occuper de notre fils. Même quand elles sont mortes, elles ont continué à vivre ici avec nous. »

Aujourd'hui cependant, la polygamie ne semble plus pratiquée ; il arrive cependant que les beaux-parents d'une femme sans garçon la menace de trouver une autre épouse à leur fils.

« Ma sœur a deux filles et son mari est le fils aîné. Son beau-père a été direct avec ma sœur, si elle ne pouvait pas avoir de garçon, il trouverait une autre femme pour son fils. »

« De nombreuses personnes dans ma famille, comme ma tante [*la sœur cadette de son beau-père*] m'ont dit 'si tu ne fais pas d'autres enfants, je dirai à mon neveu d'épouser une autre femme'. Je lui ai répondu qu'elle pouvait lui dire ce qu'elle voulait. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, district urbain de Viêt Hòa, province de Hai Duong)

Ainsi, plusieurs femmes interrogées se sentent obligées de mettre au monde un fils « *pour* » leur mari et redoutent que celui-ci entretienne une relation extra-conjugale afin de « *déposer un fils* » et concevoir un héritier.

« J'ai donné naissance à des filles et mon mari a essayé d'aller voir ailleurs, pour avoir un fils. Il gâche tout, il se plaint que je n'ai donné naissance qu'à des filles. Ma belle-mère voulait que je donne naissance à un garçon aussi, mais je ne pouvais pas. Je m'en fiche, s'il veut aller voir ailleurs et trouver une autre femme pour faire un fils. C'est parce qu'il est fils unique et que moi je n'ai donné naissance qu'à des filles. En fait ma belle-mère s'accommode de la situation, mais comme elle a vu que mon mari veut aller voir ailleurs pour un fils, elle m'a demandé d'essayer encore. Mais je ne peux plus donner naissance. On se dispute tout le temps, à cause de ça. Je me suis fait stériliser mais mon mari ne le sait pas. Je me suis dit que s'il savait la vérité, il irait vraiment

trouver une autre femme et mes enfants seraient maltraités, c'est pourquoi je lui ai dit que je pouvais encore donner naissance, alors qu'en réalité non. J'ai subi des césariennes pour les trois enfants. Personne dans sa famille ne sait que je me suis fait stériliser. » (Tiên, 37 ans, mère de 3 filles dans la ville de Phan Rang, province de Ninh Thuận)

L'histoire de Tiên montre également que les femmes utilisent parfois des stratégies opposées à celles de leur mari ; si l'époux de Tiên désire ardemment un fils, elle ne veut pas subir de quatrième césarienne et a donc employé une solution radicale. Mais d'autres femmes, comme Uyên, âgée de 34 ans et mère de deux filles dans le district urbain de Viêt Hoa à Hai Duong, préfèrent se plier à la volonté de leur mari.

- « J'ai plus de 30 ans maintenant et j'ai peur. Mon mari travaille loin de la maison. J'ai peur qu'il entretienne une relation avec une autre femme qui pourra lui faire un fils. Dans le futur, entre son enfant à elle et les miens, la situation serait compliquée. C'est pourquoi je suis déterminée à continuer à avoir des enfants. Je lui ai dit 'si les commentaires des gens t'ennuient et que tu veux faire plus d'enfants, alors faisons-les tant qu'on est jeune. Pour l'instant on n'a pas trop d'argent, tu ne penses pas à ça. Mais quand ça ira mieux, je serai plus vieille et je n'arriverai pas à tomber enceinte et tu iras faire un fils ailleurs avec une autre femme.' Il m'a répondu 'laisse-moi y penser' (rires).

- [Lorsqu'il vous a répondu cela, qu'avez-vous ressenti ?]

- J'étais inquiète, parce que s'il fait un fils avec quelqu'un d'autre, alors notre amour sera abîmé. Alors je suis déterminée à avoir d'autres enfants, parce que je dois avoir un fils. »

Chinh (42 ans), mère de trois filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, confie également qu'elle voulait un fils pour être sûre que son mari n'aille pas voir ailleurs et ait une relation hors mariage ; car même si c'est un « *bon mari* », qui sait combien de temps il pourrait supporter les moqueries ? De la même manière, Hoa (49 ans), mère de trois filles dans le district urbain de Viêt Hoa à Hai Duong, a régulièrement vérifié que la position de son mari était « *ferme* », pour qu'il n'aille pas « *faire un fils ailleurs* ».



### **3.4. Adopter un enfant du sexe désiré**

---

Dans une enquête menée en 1988 dans la commune de Dai Dong (proche de Hanoi) et citée par Mai Huy Bich (1991), la polygamie et l'adoption d'un neveu du mari étaient deux pratiques encore relativement courantes dans les années 1980 pour s'assurer la présence d'un héritier. Hickey témoigne également de la pratique de l'adoption dans le Sud (1964 : 109). Bélanger témoigne également de quelques cas d'adoption de garçons ; cette pratique, souvent considérée comme un dernier recours, est une stratégie employée par les générations les plus âgées, lorsqu'aucune autre solution n'a été trouvée. Cependant, les garçons adoptés ne semblent en réalité jamais avoir la totale confiance de leur famille adoptive, comme s'ils manquaient de « piété filiale » et risquaient de ne pas faire le culte des ancêtres. Il semble en effet exister une emphase très forte sur les liens du sang, sur la paternité biologique pour continuer la lignée.

J'ai rencontré un seul cas d'adoption chez les Kinh interrogés, discuté lors d'un entretien collectif avec des femmes ayant des filles uniquement, dans le district urbain de Viêt Hoa à Hai Duong.

« Mes voisins ont deux filles, ce couple a déjà des petits-enfants mais il y a deux ans, le mari a ramené un garçon chez lui et a dit à tout le monde que c'était son fils. Et maintenant, ils élèvent à nouveau un petit garçon. »

L'adoption d'un enfant semble par contre plus courante chez les Cham de Ninh Thuân, parmi lesquels plusieurs couples ont mentionné, comme solution à l'absence de descendante, l'adoption d'une fille – généralement une nièce du clan maternel –, qui peut « *hériter des biens et prendre soin* [d'eux] ». Ces filles sont soit légalement adoptées et élevées par le couple, soit désignées dans le testament comme héritières de la maison principale pour rendre le culte aux ancêtres.

« J'ai beaucoup de nièces, donc pour l'instant je n'ai pas de plan concret, mais quand je serai vieux, je réfléchirai à qui je donnerai tout. » (Bach, 44 ans, père de trois fils, district rural de Ninh Hai, province de Ninh Thuân).

### **3.5. La stratégie 'moderne' : le recours à l'avortement sexo-sélectif**

---

Ces différentes stratégies que sont la naissance d'un troisième voire d'un quatrième enfant, la polygamie ou l'adoption sont de plus en plus considérées comme arriérées et féodales, selon le même vocabulaire utilisé pour qualifier la préférence pour les garçons ; elles vont à l'encontre des discours étatiques prônant une famille restreinte, unie et cultivée. Dans le contexte que nous avons décrit dans le chapitre trois, dans lequel les couples se retrouvent pris entre diverses contraintes familiales et nationales,

le recours à la détermination du sexe du fœtus et à l'avortement sexo-sélectif apparaît au contraire comme une méthode moins défendable moralement mais plus « moderne », de s'assurer la naissance d'un garçon. Ici, le risque *social* de ne pas avoir de garçon est supérieur au risque *moral* de recourir à un avortement tardif, à la souffrance physique et psychique engendrée.

Il semble en effet que la pression soit encore plus grande du fait de l'accessibilité des échographies et donc de la sélection sexuelle prénatale, les femmes ayant alors moins de raison de ne pas « réussir » à avoir un fils. Do, 49 ans et mère de deux filles dans le district urbain de Viêt Hòa à Hai Duong, explique ainsi « *qu'à [sa] génération, les choses étaient plus simples* ». Dans ce contexte, nombreux sont les exemples d'avortements sexo-sélectifs rapportés par les femmes interrogées.

« Près de chez moi, un couple avait trois filles et vient d'avoir un fils. Avant ce garçon, ma voisine a avorté d'une fille. Même si elle a 40 ans, elle a continué d'essayer jusqu'à ce qu'un fils naisse. Elle ne voulait pas continuer, mais elle a dû essayer à cause de ses beaux-parents, pas à cause de son mari ». (Quyên, 36 ans, mère de deux garçons, district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

Si aucune expérience individuelle n'a été directement mentionnée, l'acte étant illégal, chaque femme et chaque homme interrogé à Hai Duong connaît une voisine, une sœur ou une cousine qui a eu recours à la sélection sexuelle prénatale.

« Ma cousine a deux filles de 11 et 6 ans. Cette année, elle a essayé d'avoir un fils, mais elle a dû attendre que le fœtus ait 12 semaines pour connaître le sexe. Elle a fait une échographie, qui a montré que c'était une fille. Elle n'a pas cru au résultat. A la 14<sup>e</sup> semaine de grossesse, elle a vérifié encore et a trouvé le même résultat. Elle ne le croyait toujours pas. Pour être sûre, elle est allée voir une voyante qui lui a aussi dit que c'était une fille. A la fin, elle a décidé d'avorter. » (Entretien collectif avec six hommes ayant des fils, district rural de Thanh Hà, province de Hai Duong)

« Dans mon voisinage, la plupart des couples qui ont deux filles ont réussi à avoir un garçon cette année [2012, année du dragon]. Ca a motivé les gens. Aujourd'hui, beaucoup de couples ont un fils comme troisième enfant. L'année dernière dans mon district, sur une douzaine de femmes qui ont eu un troisième enfant, une seule a eu une fille, les autres ont donné naissance à des garçons. » (Entretien collectif avec six femmes ayant uniquement des filles, district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong)

Dans la province de Hanoi également, l'ensemble des individus enquêtés connaît des cas d'avortement sexo-sélectif. Thuy (district rural de Ung Hoa) raconte par exemple que sa cousine a avorté de deux fœtus féminins après sa première fille. Sous la pression de son entourage et de son mari qui « *lui parle mal* », elle est tombée enceinte une quatrième fois et a décidé de garder cet enfant quel que soit son sexe. Dans le même district, Dai et Huyen, jeunes parents de deux filles, expliquent que lorsque la pression est trop forte, les couples ayant deux filles peuvent avoir recours à l'avortement sexo-sélectif et que cela peut se justifier plus facilement pour un troisième enfant que pour le premier ou le second. Chinh, qui vit dans le district urbain de Hà Dong, raconte également qu'elle a vu de nombreux cas d'avortements sexo-sélectifs à l'hôpital 103, où elle faisait ses échographies. Ces avortements étaient pratiqués au cinquième mois de grossesse, parfois par des médicaments, qui entraînaient des complications (en effet, les avortements pratiqués après 18 semaines de grossesse sont parfois médicamenteux ; cf. Gammeltoft 2014).

Au contraire à Ninh Thuân, aucun cas d'avortement sexo-sélectif n'a été rapporté durant les entretiens. En effet, nous avons vu que la préférence pour les garçons existait dans cette province, mais que les pressions sociale et familiale semblaient moins fortes. Cependant, le rapport de masculinité à la naissance apparaît tout de même déséquilibré dans cette province, témoignant du recours à la sélection sexuelle prénatale d'une partie de la population. Il est donc possible que cette pratique soit moins assumée, puisque la préférence pour les garçons est définie comme un comportement féodal, associé à la patrilinéarité stricte du Nord. Notons également que quatre personnes sur les 16 Kinh interrogés à Ninh Thuân sont de religion catholique et ont donc exprimé leur opposition fondamentale au recours à l'avortement.<sup>267</sup>

Par ailleurs, les avortements sexo-sélectifs ne sont pas toujours pratiqués par des femmes qui désiraient un garçon mais sont tombées enceintes d'une fille. Elles vont parfois avoir une grossesse non désirée mais décider de garder l'enfant parce que c'est un garçon. Huê, 41 ans et mère de deux filles adultes (district urbain de Viêt Hoa, province de Hai Duong), a failli se retrouver dans ce cas de figure, mais son mari et elle ont décidé d'avorter le fœtus avant de connaître le sexe.

« J'ai dit à mon époux, on pourrait attendre encore un peu et voir si l'échographie dit que c'est un fils, on le garde et si c'est une fille, alors... mais il m'a dit qu'il ne voulait pas penser de cette manière et on a décidé d'avorter le mois dernier. Je m'étais dit que si je retombais enceinte d'un garçon, je le gardais alors que si c'était une fille, non. J'ai déjà deux filles, je n'en veux pas trois. »

---

<sup>267</sup> Anh (40 ans, mère de deux filles dans la ville de Phan Rang), de religion catholique, nous a également expliqué que les (rares) fœtus avortés par des croyants catholiques étaient enterrés avec leur famille.

### 3.6. Avoir un fils en premier

---

De nombreux couples expriment également le désir d'avoir un fils en premier, parce que cette naissance masculine permet ensuite de ne pas se soucier du sexe du ou des enfants suivants, voire de n'avoir qu'un seul enfant, comme en témoigne Quy (25 ans, district urbain de Hà Dong à Hanoi), la jeune mère d'un garçon âgé de trois semaines au moment de l'entretien. Elle explique qu'avec son mari ils avaient décidé de n'avoir qu'un enfant et qu'ils voulaient donc être sûrs que ce soit un garçon ; elle a ainsi pratiqué sept échographies durant sa grossesse. Chuong (34 ans, district rural de Ung Hoa à Hanoi), raconte également qu'après la naissance de son premier fils, il ne désirait plus d'enfant, puisque son devoir était accompli. Chit sa femme, ajoute qu'avoir un seul enfant facilite son éducation mais qu'il est plus agréable pour les enfants d'être deux ; de plus les parents de Chuong ont insisté pour qu'un deuxième enfant soit conçu et ils ont donné naissance à un deuxième garçon six ans plus tard. Chit aurait préféré avoir une fille, mais elle ne veut pas risquer d'avoir un troisième garçon. À nouveau, on peut voir que l'absence d'un garçon désiré entraîne beaucoup de couples à avoir un enfant supplémentaire et non l'absence d'une fille, parfois désirée elle aussi. Le premier désir reproductif s'apparente à un besoin, quand l'autre s'apparente à une envie. Toujours est-il que dans le contexte actuel de faible fécondité, il existe des couples qui ne veulent qu'un enfant tout en s'assurant que celui-ci soit un fils ; ce phénomène risque par ailleurs de s'accroître, notamment en milieu urbain.

Mais avoir un fils en premier constitue également une grande fierté, comme l'expliquait déjà Mai (1991) au début des années 1990, notamment pour les hommes. Can (32 ans, père d'un fils de deux ans dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi) explique ainsi que, comme tous les hommes qu'il connaît, il voulait avoir un fils en premier. Cette première naissance est également une assurance pour les femmes de ne pas se soucier ensuite du sexe des futurs enfants (Tran 2012b). Truc, jeune mère de 24 ans d'un petit garçon dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, explique ainsi qu'elle voulait un fils en premier, selon le « *raisonnement traditionnel que c'est une sécurité* ». Son mari et elle étaient heureux d'avoir un fils en premier, mais ses beaux-parents plus encore, alors qu'ils n'avaient pas l'air aussi contents quand sa belle-sœur a eu une fille. Elle ajoute qu'elle aimerait bien avoir un deuxième enfant dans cinq à sept ans, quand son fils âgé de un an aura grandi. Elle aimerait avoir un second fils, pour qu'ensuite le culte des ancêtres soit divisé entre les deux garçons – en effet, elle est fille unique et son ou ses fils seront responsables des deux familles, la sienne et celle de son époux. Ainsi, pour d'autres parents, c'est même le fait d'avoir deux fils qui est préféré ; une fratrie composée de deux garçons constitue une « assurance » au cas où l'un d'eux décède dans un accident de la route par exemple – les fils ayant des comportements plus à risque que les filles.

Notons que ce désir d'avoir un fils en premier se transforme en stratégie reproductive lorsque les couples ont recours à l'avortement sexo-sélectif dès leur

première naissance, ce dont témoigne le rapport de masculinité qui est fortement déséquilibré au Viêt Nam dès le premier rang. J'examinerai cet aspect – qui constitue une particularité du Viêt Nam – dans le chapitre 6, afin de comprendre qui sont les couples qui anticipent ainsi le hasard biologique. Comme l'explique un obstétricien interrogé dans la province de Hung Yen, ces couples « *veulent gagner dès la première bataille* » [traduction de l'auteure] (UNFPA 2011 : 44).



**Photographie 11. Campagne de prévention contre la sélection sexuelle prénatale, affichée dans le centre de Hanoi**

*Source : V. Becquet, janvier 2014*

### **3.7. Qui prend les décisions reproductives ?**

---

Pour conclure, il apparaît que beaucoup d'hommes interrogés considèrent qu'ils sont en charge des décisions reproductives, selon l'idée que les hommes sont les principaux décisionnaires dans la société comme dans la famille (cf. premier chapitre). Ainsi Công (31 ans), père de trois filles dans le district urbain de Hà Dong à Hanoi, veut un quatrième enfant et déclare que sa femme doit écouter sa décision et « *satisfaire sa*

*demande* ». Tam (39 ans), père de deux filles dans la ville de Phan Rang à Ninh Thuận, dit également que c'est lui qui prend les décisions principales dans la famille, notamment sur le fait d'avoir d'autres enfants ou non ; une vision partagée par Van (55 ans), père de quatre filles dans le district rural de Thanh Hà à Hai Duong.

« [Que pense votre femme ?]

- Rien, elle m'écoute. C'est moi qui prends les décisions à la fin et j'ai décidé de m'arrêter après quatre filles. »

Pourtant, hommes et femmes n'ont pas forcément les mêmes intérêts à avoir un garçon. Avoir un fils, notamment en premier, est prestigieux pour un homme,<sup>268</sup> mais c'est également un moyen de répondre à la responsabilité qui lui incombe en tant que membre d'un patrilignage. Il satisfait ainsi ses ancêtres (et ses futurs descendants) et remplit son devoir ; il fait ainsi preuve de piété filiale. Pour une femme par contre, avoir un fils lui assure une place légitime au sein de sa belle-famille et auprès de son mari. Nous avons vu que la maternité ne se réalise pleinement qu'à travers la naissance d'un garçon et que sa conception est la responsabilité de l'épouse – à l'encontre de la réalité biologique. Si les hommes veulent asseoir leur réputation et satisfaire leurs parents, les femmes veulent plutôt satisfaire leur époux et prouver leur *capacité* à endosser leur rôle de reproductrice.

Parfois cependant, ces intérêts diffèrent, comme en témoigne Tiên (37 ans, ville de Phan Rang), qui s'est fait stériliser après trois filles nées par césarienne, en cachette de son mari ; elle considère que lui dire la vérité risque de le faire partir, puisque lui désire un garçon coûte que coûte. Mais elle ne veut pas avoir d'autre enfant et risquer une nouvelle césarienne ; elle a donc décidé d'employer un moyen définitif, sans avoir à négocier avec son époux.

---

<sup>268</sup> Selon l'étude sur la masculinité au Viêt Nam, 41 % des hommes interrogés déclarent ainsi qu'avoir un fils est un indicateur de leur masculinité (Nanda *et al.* 2012).

## 4. Conclusion

« Porter des enfants, c'est s'unir à un univers plus large, transcender les frontières physiques du corps individuel et les limites temporelles de l'existence » [traduction de l'auteure] (Gammeltoft 2014 : 66). Ainsi, comme l'ont montré les divers extraits que je viens de retranscrire, c'est en donnant naissance que les individus s'incluent dans une famille, un clan et la nation. Enfanter est une obligation familiale et sociale ; les décisions reproductives ne sont pas seulement individuelles. Elles répondent à des aspirations reproductives contradictoires (Bélanger 2006) et doivent intégrer à la fois la norme de famille restreinte et la pression communautaire ; elles se négocient ainsi au sein de la famille, selon différents facteurs.

Les femmes en particulier – comme gardiennes de la moralité et parce que la maternité est le devoir féminin par excellence – sont responsables de la « qualité » des nouveau-nés ; il existe de nombreux livres de conseils relatifs à la grossesse afin que les enfants naissent sains, pour le bien collectif et le bien-être de la nation (Werner 2009 ; Gammeltoft 2014). De la même manière et malgré les recherches médicales qui prouvent que le sexe d'un enfant à naître est déterminé par le sperme d'un homme et non l'ovule d'une femme, elles sont en premier lieu responsables de la naissance d'un fils parmi une descendance restreinte, pour le bien-être familial (Mai 1991). En comparaison de leur époux, les femmes sont d'autant plus sensibles à cette pression que leur position est plus instable dans leur belle-famille ; elles ont donc un intérêt particulier à mettre en place des stratégies reproductives afin de s'assurer la naissance d'un garçon. Si les hommes semblent plus vulnérables aux moqueries de la communauté, la pression de la famille pèse surtout sur la femme, puisqu'elle est considérée comme responsable du sexe. Sa valeur est souvent associée à sa fonction reproductive et elle acquiert sa légitimité en enfantant un garçon. Elle risque, dans le cas contraire, de connaître des difficultés avec sa belle-famille, qui peut, comme nous l'avons vu, la menacer de trouver une autre femme.

Ainsi, le besoin de s'assurer la naissance d'un fils touche particulièrement les femmes, car si la faible fécondité a amélioré leur vie quotidienne et leur statut – elles endurent moins de risques reproductifs, assument moins de tâches domestique et disposent de plus de temps pour s'investir en dehors du ménage –, cela a également augmenté leur risque de ne pas avoir de fils. C'est pourquoi elles mettent en place des stratégies qui reproduisent une inégalité de genre dont elles sont victimes, allant même jusqu'à recourir aux avortements sexo-sélectifs, une discrimination extrême qui les touche en premier lieu. C'est ce phénomène que je vais m'attacher à analyser dans le prochain chapitre.

Cette analyse des perceptions individuelles expliquant et justifiant le désir d'avoir un garçon, a également montré que certains éléments de la préférence pour les garçons – comme la transmission de la lignée patrilinéaire – persistent, tandis que d'autres – comme le soutien économique – changent. Il y a donc un remodelage des valeurs expliquant cette préférence dans la société actuelle (Bélanger 2006).

Pendant des siècles, dans un contexte de forte fécondité sans moyen de déterminer le sexe, les femmes avaient plusieurs enfants jusqu'à la naissance d'un garçon. Elles avaient un statut relativement protégé puisqu'elles étaient en charge du commerce dans les familles paysanne et l'endogamie du mariage assurait les liens avec leur famille natale malgré la patrilocalité. Si les garçons étaient privilégiés parce qu'ils transmettaient la lignée, les filles n'étaient cependant pas discriminées et la forte fécondité permettaient aux parents d'avoir des enfants des deux sexes. Dans la seconde moitié du XXe siècle, les femmes ont également accédé à l'éducation et occupé de nombreux emplois, notamment des fonctions politiques, pendant que les hommes étaient sur le front. Ce n'est que récemment que le contexte a évolué, lorsque le contrôle de la fécondité a été valorisé, d'abord à travers le nombre, puis à travers le sexe des enfants. L'accès aux échographies dans un marché médical florissant représente une contrainte nouvelle, puisque les femmes ont accès à des méthodes de plus en plus « scientifiques » pour concevoir le sexe désiré, puis déterminer le sexe et essayer d'avoir un fils en premier. Aujourd'hui, la naissance d'une fille équivaut à une chance de moins d'avoir un garçon, puisque les couples ont peu d'enfants. C'est pourquoi certains couples – peu d'entre eux en réalité<sup>269</sup> – ont recours aux avortements sexosélectifs.

---

<sup>269</sup> Nous allons voir en effet que moins de 3 % des naissances sont des naissances masculines en excès. Ce phénomène est particulier puisqu'une pratique finalement peu courante a des conséquences très importantes sur la structure de la population et donc l'ensemble de la société.







## Chapitre 6. La masculinisation des naissances. Tendances, évolutions et facteurs

---

Après avoir étudié les variations régionales et socio-économiques dans l'intensité de la préférence pour les garçons, puis la manière dont les femmes et les hommes interrogés expriment leur désir d'avoir un garçon et les différentes stratégies qu'ils mettent en place pour s'assurer la naissance de ce fils indispensable, je vais désormais m'intéresser au recours à la sélection sexuelle prénatale à proprement parler. Ainsi, face aux normes sociales et familiales favorisant la présence d'au moins un fils dans une fratrie de petite taille, les couples vont réagir de différentes manières. Nous avons vu dans le chapitre précédent qu'une part importante des parents interrogés a employé différentes méthodes pour concevoir un garçon. Tandis que certains vont effectivement réussir à donner naissance à un ou plusieurs garçons, d'autres vont « dévier » de cette norme en n'ayant que des filles et négocier cette absence avec leur entourage. Parmi ceux qui réussissent à avoir un fils, certains l'auront eu « par hasard » – parfois en augmentant leur descendance jusqu'à la naissance du garçon désiré – alors que d'autres vont employer des stratégies pour influencer sur la composition sexuelle de leur descendance ; autrefois l'adoption ou la polygynie étaient utilisées, mais ces méthodes sont désormais considérées comme « arriérées ». Une partie des couples vietnamiens va ainsi plutôt recourir aux avortements sexo-sélectifs pour éviter la naissance d'une fille. Nous allons voir que cette pratique ne concerne en réalité qu'une petite proportion des naissances, mais les conséquences sur la structure de la population sont importantes, car elle provoque un déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance.

Je vais dans un premier temps m'attacher à décrire globalement l'évolution de ce déséquilibre entre 1999 et 2013, à partir des différentes données dont je dispose : le recensement vietnamien de 2009, l'enquête intercensitaire de 2014, les enquêtes annuelles de population et planification familiale de l'Office Général des Statistiques et les registres de naissances de l'Office Général pour la Population et la Planification Familiale. J'utiliserai également quelques résultats tirés d'un article analysant les recensements de 1989, 1999 et des registres hospitaliers, qui ont identifié la pratique des avortements sexo-sélectifs dès le début des années 2000 dans la région de Hanoi (Bélanger *et al.* 2003), ainsi que des rapports analysant les enquêtes annuelles de population de l'Office Général des Statistiques, édités par le FNUAP (UNFPA 2007, 2009). Ensuite, je décrirai les variations du rapport de masculinité à la naissance<sup>270</sup>. En

---

<sup>270</sup> Par souci de lisibilité, le rapport de masculinité à la naissance sera abrégé en RMN.

effet, nous avons vu que la mesure quantitative de la préférence pour les garçons présentait de fortes disparités régionales et socio-économiques et que le besoin d'avoir un fils, accentué par la pression familiale et communautaire, s'exprimait différemment chez les individus interrogés selon leur région d'origine, leur origine ethnique, leur statut socio-économique ou la composition de leur propre famille. De la même manière, le recours à la sélection sexuelle prénatale et le déséquilibre du rapport de masculinité qui en découle varient fortement selon diverses caractéristiques ; je m'intéresserai tout d'abord aux variations régionales, puis aux variations individuelles, liées aux caractéristiques socio-économiques et culturelles des mères<sup>271</sup>, au rang de naissance des enfants et à la composition sexuelle des fratries. Enfin, je procéderai à une analyse multivariée des déterminants de la masculinité des naissances, selon les caractéristiques des mères et des ménages, puis pour chaque rang de naissance. En effet, nous allons voir que le recours à la sélection sexuelle prénatale au Viêt Nam regroupe en réalité deux sortes de comportements. Certains vont avoir recours à l'avortement sexo-sélectif après la naissance d'une, deux filles ou plus, pour que cette naissance additionnelle soit celle d'un garçon. C'est le comportement classique et majoritaire dans la plupart des pays qui font face à ce phénomène : les couples utilisent la sélection sexuelle prénatale pour éviter la naissance d'une fille supplémentaire. Cependant, il existe au Viêt Nam un autre type de comportement : certains couples vont anticiper le hasard biologique et s'assurer que leur première naissance soit celle d'un garçon. Nous avons en effet vu dans le chapitre précédent qu'une naissance masculine en premier constituait une sécurité et l'assurance pour les couples de ne pas avoir à se soucier par la suite du sexe des enfants suivants.

## **1. Évaluation et évolution du rapport de masculinité à la naissance**

### **1.1. Le rapport de masculinité avant 2000**

---

Le phénomène de la masculinité des naissances vietnamiennes a commencé à attirer l'attention avec le recensement de 1999, puisque les premiers résultats publiés à partir de l'échantillon de 3% ont fait apparaître un déséquilibre à l'échelle nationale (107,7) et dans certaines provinces et grandes villes, comme Hanoi et Hô Chi Minh-Ville. Toutefois, comme l'expliquent Bélanger *et al.* (2003), ces résultats ont été corrigés un an plus tard, en raison d'une sous-énumération des enfants. Le rapport de masculinité des enfants âgés de moins d'un an, calculé à partir de l'ensemble de la population recensée, apparaît alors normal à l'échelle nationale et dans la majorité des provinces ; il aurait ainsi baissé entre les recensements de 1989 (106,9) et 1999 (105,2), ce qui semble peu probable. De plus, le fait que le rapport de masculinité soit différent

---

<sup>271</sup> Dans ce chapitre, je parlerai des mères et non des couples (comme c'était le cas pour les probabilités d'agrandissement dans le chapitre 4), puisque le recensement de 2009 ne renseigne que les caractéristiques des mères pour les dernières naissances.

selon qu'il est calculé sur l'échantillon de 3% ou sur l'ensemble du recensement pose la question de la qualité des données. Pour autant, il est possible que ce soient ces mêmes résultats qui aient entraîné la prise de conscience politique, conduisant notamment l'Assemblée Nationale vietnamienne à acter l'Ordonnance de Population en 2003, qui a interdit la sélection du sexe du fœtus.

Lors de leur recherche citée précédemment, Bélanger *et al.* ont également consulté les registres de deux grands hôpitaux à Hanoi en 2001 (environ 10 000 naissances) et à Hô Chi Minh-Ville sur trois années (environ 32 000 naissances en 1996, 27 000 naissances en 1999 et 30 000 naissances en 2001). À Hanoi, le rapport de masculinité est normal (103,9), mais égal à 156,4 pour les naissances de rang trois et supérieur. Si l'intervalle de confiance est très large étant donné la taille de l'échantillon, le rapport de masculinité apparaît toutefois fortement déséquilibré pour ces parités élevées. À Hô Chi Minh-Ville, le rapport de masculinité baisse de 109,5 en 1996 à 109 en 1999 et 107,5 en 2001, ce qui pose également question. Nous pouvons toutefois en conclure que le rapport de masculinité à la naissance était relativement normal au Viêt Nam jusqu'en 2000, bien qu'il ne soit pas totalement exclu que certains parents de plusieurs filles dans les grandes villes vietnamiennes aient déjà commencé à recourir aux avortements sexo-sélectifs.

## **1.2. Les premières preuves du déséquilibre au début des années 2000**

---

Une Enquête Démographique et de Santé est mise en place en 2002 au Viêt Nam, mais l'échantillon est trop petit pour fournir une estimation valable du rapport de masculinité à la naissance, puisqu'il comporte 2 145 naissances en agrégeant les cinq années précédant l'enquête. À partir de 2006, l'Office Général des Statistiques va publier l'analyse des enquêtes annuelles de population et planification familiale, en étudiant notamment le rapport de masculinité à la naissance, mais également le niveau de fécondité annuel, les taux de natalité, mortalité et mortalité infantile, ainsi que la proportion de femmes ayant un troisième enfant – ce qui montre à nouveau l'examen minutieux par le gouvernement des données de population, pour déceler un éventuel accroissement important de la population causé par un niveau de fécondité considéré comme trop élevé. Ces enquêtes de l'Office Général des Statistiques sont basées sur un échantillon de 3% de la population vietnamienne, ce qui ne permet pas un examen détaillé des naissances à un niveau désagrégé. À l'échelle nationale, elles ont cependant montré un accroissement du rapport de masculinité à la naissance dans les années 2000 (je reviendrai dans la section 1.5 sur les résultats de ces enquêtes, entre 2000 et 2013).

Le rapport de 2007 contient également une analyse des registres issus des hôpitaux centraux et provinciaux (132 sur les 150 que compte le pays), des hôpitaux de district (723 sur 1 420) et des centres communaux de santé (3 420 sur 10 893), obtenus grâce à une enquête spéciale de l'Office Général des Statistiques. Au total, 1 095 064 naissances ayant eu lieu en 2006 sont comptées et présentent un rapport de masculinité

égal à 109,4<sup>272</sup> (UNFPA 2007). Dans 18 des 64 provinces que compte le Viêt Nam en 2006<sup>273</sup>, le RMN est situé entre 111 et 120,5 naissances de garçons pour 100 filles (le RMN le plus élevé est mesuré à Hai Duong, province que j'ai enquêtée dans le Delta du Fleuve Rouge); toutefois, toutes les provinces ne comportent pas un échantillon suffisant pour que le RMN mesuré soit précis. Par ailleurs, un rapport publié par le FNUAP en 2009 examine plus attentivement ces registres issus des structures de santé et montre que le RMN est en réalité surestimé en raison d'un biais dans l'échantillon. En effet, celui-ci contient une proportion importante de l'ensemble des grandes structures de santé (hôpitaux centraux, provinciaux et districtuels), tandis que les structures communales sont sous-représentées (environ une sur trois seulement sont enquêtées). Le RMN est souvent plus élevé dans les hôpitaux, en raison de la possibilité de déterminer le sexe et le taux de fécondité plus faible en milieu urbain (UNFPA 2009). Après correction, le RMN s'élève en réalité à 108,6 en 2006, selon ces mêmes registres de naissance<sup>274</sup>. Enfin, l'enquête MICS de 2006 ne dispose pas d'un échantillon suffisant pour mesurer le RMN. Elle montre toutefois qu'il n'existe pas de traitement différentiel des petites filles, du point de vue de la nutrition ou de l'accès aux soins (UNICEF *et al.* 2007).

Notons également qu'en juillet 2007, l'*Institute for Social Development Studies* a mené une enquête qualitative dans trois provinces du pays semblant présenter un déséquilibre important du rapport de masculinité à la naissance : Bac Ninh et Ha Tay dans le Delta du Fleuve Rouge et Binh Dinh dans le Centre Nord et Côte Centrale (Institute for Social Development Studies 2007). Cette enquête ne donne pas de mesure du RMN, mais appréhende les raisons qui vont mener certains couples à recourir aux avortements sexo-sélectifs. Par ailleurs, une étude anthropologique menée par Gammeltoft et Nguyễn (2007) montre une utilisation très importante des échographies dans la région de Hanoi en 2005, notamment dans le but d'identifier le sexe du fœtus. Ces deux enquêtes ont ainsi confirmé que le recours à la sélection sexuelle prénatale est un phénomène qui se développe au milieu des années 2000. Guilmoto *et al.* (2009) le montrent également en réexaminant les enquêtes annuelles de l'Office Général des Statistiques, tandis qu'un article de Pham *et al.* (2008) étudie le contexte socio-politique qui engendre le déséquilibre des naissances, à une période où celui-ci était fortement suspecté mais objet de nombreux débats. C'est cependant avec le recensement de 2009 que le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance va être étudié pour la première fois de manière détaillée et désagrégée.

---

<sup>272</sup> Le résultat est légèrement inférieur au RMN estimé à partir de l'enquête annuelle de population et planification familiale de 2006, qui est de 109,8 pour les naissances ayant eu lieu l'année précédent l'enquête, soit entre avril 2005 et mars 2006. Dans cette enquête, le RMN est supérieur en milieu rural (110) qu'en milieu urbain (109).

<sup>273</sup> Le Viêt Nam comporte désormais 63 provinces, puisque la province de Ha Tay a été intégrée à celle de Hanoi en 2008.

<sup>274</sup> En outre, il n'est pas exclu que certaines naissances soient enregistrées à deux endroits différents, soit dans les hôpitaux où elles ont eu lieu et dans les centres de santé communaux où les femmes sont enregistrées.

### 1.3. Le recensement de 2009

---

Si les données brutes du recensement de 2009 permettent d'établir la structure par âge et par sexe de la population et montrer un déséquilibre du rapport de masculinité des jeunes enfants, c'est cependant l'échantillon de 15 % que je vais utiliser. Construit à partir du questionnaire long, il comporte 14 050 365 individus, dont 3 984 633 femmes âgées de 15 à 49 ans<sup>275</sup>. Le rapport de masculinité à la naissance peut être calculé à partir de deux fichiers différents : le fichier « individus » issu du volet du questionnaire portant sur les caractéristiques des membres du ménage et le fichier « dernière naissance » issu du volet relatif à la fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans (cf. la description des données dans le chapitre deux).

Dans le premier cas, la structure par âge et par sexe de la population permet de calculer le rapport de masculinité infantile ou infanto-juvénile. En corrigeant par le quotient de survie différentielle par sexe, il est possible en outre d'obtenir le rapport de masculinité à la naissance de ces enfants âgés de moins d'un an ou moins de cinq ans (cf. encadré 4).

#### **Encadré 4. Corriger les rapports de masculinité par les quotients de survie différentielle par sexe**

Les quotients de survie ne sont pas les mêmes chez les garçons et les filles, car les garçons en bas âge sont naturellement plus vulnérables, en raison de facteurs biologiques (Wells 2000). Ainsi, les filles sont plus résistantes aux risques périnataux (prématurité, hypoxie intra-utérine, syndrome de détresse respiratoire, etc.), aux anomalies congénitales et à certaines maladies infectieuses néonatales (respiratoires, intestinales). Dans la période juvénile ensuite (entre un et quatre ans révolus), face aux maladies infectieuses, cet avantage des filles diminue. C'est pourquoi le rapport de masculinité de la mortalité juvénile est généralement inférieur au rapport de masculinité de la mortalité infantile. Toutefois, dans le contexte de transition épidémiologique, le poids des maladies infectieuses dans les causes de mortalité infanto-juvénile tend à diminuer, faisant mécaniquement remonter le rapport de masculinité de la mortalité infanto-juvénile (United Nations 2011). Comme nous l'avons vu dans l'introduction, il n'y a pas au Viêt Nam de surmortalité anormale des petites filles. C'est pourquoi j'utilise les tables de mortalité issues de la structure par âge et par sexe de la population recensée, pour calculer ces quotients de survie différentielle par sexe (cf. annexe 9).

À partir de ces tables de mortalité, j'ai calculé les quotients de survie différentielle selon le sexe à chaque âge entre 0 et 20 ans révolus. Les quotients à 0, 1, 5, 10, 15 et 20 ans (en gras) sont issus directement des tables de mortalité. Pour les âges intermédiaires, j'ai calculé des quotients de survie en supposant que la progression était linéaire d'une année à l'autre.

---

<sup>275</sup> Ce sont les effectifs obtenus après suppression d'environ 1 % des ménages pour construire la variable synthétique du niveau socio-économique (cf. section 1.2.1 du chapitre deux).

**Tableau 21. Quotients de survie différentielle par âge révolu, selon le sexe (H/F)**

Âge révolu	Quotient de survie différentielle
<b>0</b>	<b>1,000</b>
<b>1</b>	<b>0,996</b>
2	0,993
3	0,990
4	0,988
<b>5</b>	<b>0,985</b>
6	0,985
7	0,985
8	0,984
9	0,984
<b>10</b>	<b>0,984</b>
11	0,983
12	0,983
13	0,983
14	0,982
<b>15</b>	<b>0,982</b>
16	0,981
17	0,980
18	0,980
19	0,979
<b>20</b>	<b>0,979</b>

**Tableau 22. Quotients de survie différentielle par classe d'âge, selon le sexe (H/F)**

Classe d'âge	Quotient de survie différentielle
[0-1[	0,998
[1-2[	0,994
[2-3[	0,992
[3-4[	0,989
[4-5[	0,987

J'ai ensuite utilisé ces quotients de survie différentielle pour réajuster les rapports de masculinité des enfants de moins de un an ou moins de cinq ans, afin qu'ils correspondent à des rapports de masculinité à la naissance agrégés sur un ou cinq ans. Puisque les dates d'enquête (1<sup>er</sup> avril) sont décalées par rapport à l'année civile, lorsque je calcule un rapport de masculinité sur une année civile, je corrige par le quotient de survie à l'âge révolu. Par exemple, le rapport



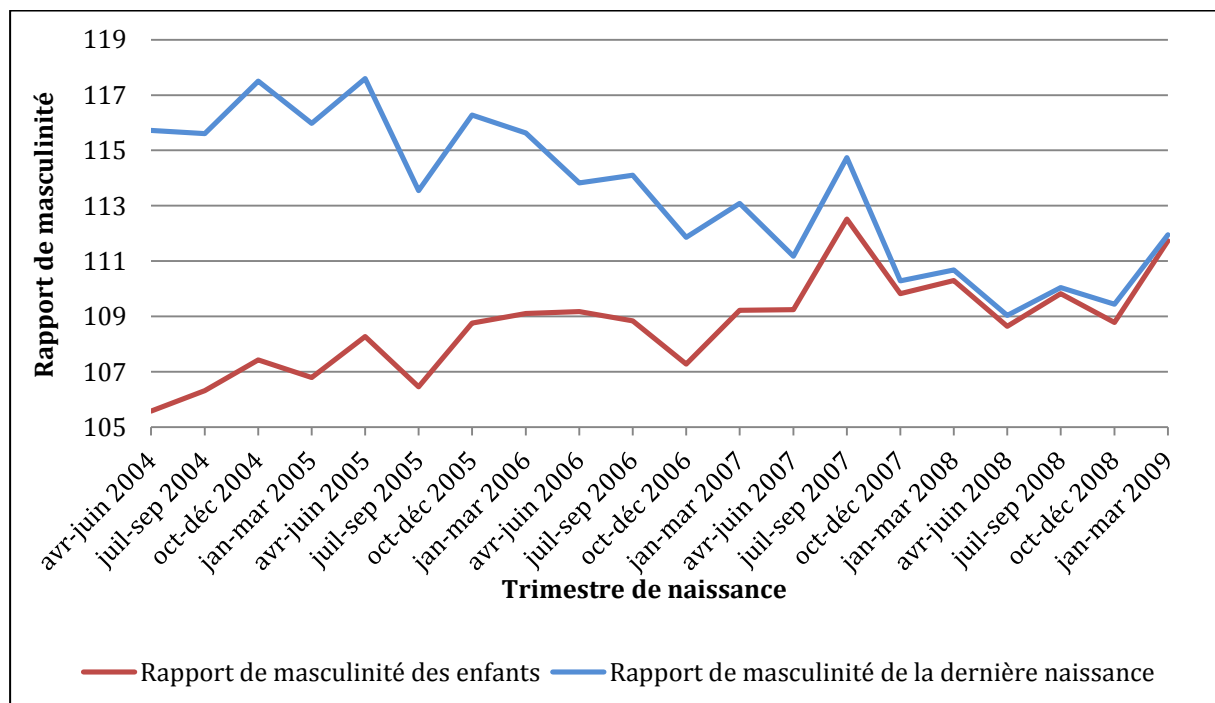
de masculinité des enfants nés en 2008 (dans le recensement de 2009) est corrigé par le quotient de survie différentielle à un an, soit 0,996. Par contre, lorsque je considère un rapport de masculinité à un âge révolu (par exemple celui des enfants ayant 0 an révolu, soit nés dans les 12 mois précédant le recensement), j'utilise le quotient correspondant au milieu de la classe d'âge (dans l'exemple, le quotient de survie différentielle est de 0,998 à 0,5 an). Les rapports de masculinité par âge corrigés par les quotients de survie différentielle par sexe seront utilisés tout au long de ce chapitre, afin d'évaluer les rapports de masculinité à la naissance sur plusieurs années agrégées.

Le second fichier comporte uniquement la dernière naissance des femmes en âge de procréer ; il présente l'avantage d'inclure les caractéristiques socio-économiques des mères, alors qu'il n'est pas possible dans le fichier « individus » de déterminer avec certitude le lien de parenté qui unit les enfants avec les autres membres du ménage. De plus, les dernières naissances n'ont pas besoin d'être corrigées par la mortalité ; le ratio calculé apparaît donc plus fiable, dans un pays où les naissances ne sont *a priori* pas sous-déclarées. Puisque la taille de l'échantillon le permet, j'utiliserai donc principalement le fichier de la dernière naissance.

Comme nous l'avons vu précédemment toutefois, dans les sociétés où la préférence pour les garçons est marquée, les dernières naissances des femmes sont déséquilibrées en faveur des garçons en raison de la règle d'arrêt – même en l'absence de sélection sexuelle prénatale – puisqu'elles auront plus tendance à arrêter leur descendance après la naissance d'un fils (Bongaarts 2013). C'est pourquoi il est nécessaire de ne compter que les naissances ayant eu lieu dans une période récente, afin de limiter l'intervalle intergénéral. En effet, en l'espace de 12 mois, très peu de femmes donneront naissance deux fois ; le sexe de la première naissance considérée n'aura donc pas d'influence sur la survenue d'une seconde, puisque dans cet intervalle de temps cette seconde naissance éventuelle n'aura de toute façon pas lieu. Mais plus la période considérée est longue, plus les femmes ont le temps de donner naissance une seconde fois, en incluant la période de conception et les neuf mois de grossesse. L'effet de la règle d'arrêt apparaît très clairement dans la figure 11, où sont comparés le rapport de masculinité des enfants âgés de moins de cinq ans et le rapport de masculinité des dernières naissances des femmes ayant eu lieu dans les cinq années précédant le recensement.

Ainsi, les deux courbes sont relativement similaires<sup>276</sup> entre octobre 2007 et mars 2009, soit sur une période de 18 mois ; il apparaît donc que peu de femmes auront deux naissances dans cet intervalle. Mais en observant les trimestres précédents, nous pouvons voir que le rapport de masculinité de la dernière naissance augmente à mesure que l'on remonte dans le temps, atteignant par exemple 115 trois ans avant le recensement. Le rapport de masculinité de la dernière naissance est donc biaisé en raison de la règle d'arrêt, pour les naissances ayant eu lieu au-delà de 18 mois. J'ai toutefois choisi d'être plus restrictive et de limiter mon échantillon aux 12 mois précédant le recensement pour qu'il corresponde à une année complète, mais également parce que c'est l'indicateur utilisé par l'Office Général des Statistiques.

**Figure 11. Rapport de masculinité par trimestre (avril 2004 – mars 2009)**



Source : recensement de 2009, calculs de l'auteure.

Le tableau 23 présente les rapports de masculinité selon la période de naissance prise en compte (enfants nés entre avril 2004 et mars 2009, enfants nés en 2008 et enfants nés dans les 12 mois précédant le recensement) et le type de données utilisées (distribution des enfants par âge et par sexe ou dernières naissances). La mesure du rapport de masculinité à la naissance sera souvent effectuée à partir des 245 132 naissances ayant eu lieu entre avril 2008 et mars 2009, soit dans les 12 mois précédant

<sup>276</sup> Si le rapport de masculinité des enfants est légèrement plus bas, c'est en raison de la surmortalité des petits garçons.

le recensement. À l'échelle nationale, le rapport de masculinité s'élève à **110,6** naissances de garçons pour 100 naissances de filles. L'intervalle de confiance montre qu'il est situé largement au-dessus du niveau biologique normal de 105 garçons pour 100 filles ; l'écart est de 5,6%. On peut également l'interpréter différemment : il signifie que 2,7% des naissances (5,6 sur 210,6) sont des naissances masculines en surplus.

**Tableau 23. Présentation des rapports de masculinité selon la période et le type de données utilisées (recensement de 2009)**

			2004 - 2008	Avril 2008 – Mars 2009
<b>Distribution des enfants par âge et par sexe</b>	Sans correction	Rapport de masculinité	108,5	109,7
		Interv. de conf. à 95%	[108,1 – 108,9]	[108,9 – 110,5]
	Correction de la mortalité	Rapport de masculinité à la naissance	109,5	110,1
		Interv. de conf. à 95%	[109,1 – 109,9]	[109,3 – 111,0]
	Échantillon		1 255 092	259 901
<b>Dernières naissances</b>	Rapport de masculinité à la naissance		/	110,6
	Interv. de conf. à 95%			[109,8 - 111,6]
	Échantillon			245 132
<i>Source</i> : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15 % du recensement de 2009.				

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le rapport de masculinité infanto-juvénile est de 108,5 garçons pour 100 filles et le rapport de masculinité infantile au 1<sup>er</sup> avril 2009 est de 109,7 garçons pour 100 filles. Notons qu'en utilisant la pondération individuelle, le rapport de masculinité infantile est égal à 112,6 garçons pour 100 filles – un niveau bien supérieur au rapport de masculinité à la naissance des enfants ayant moins d'un an (110,6), alors que la surmortalité infantile des garçons diminue plutôt le rapport de masculinité. Comme l'explique le rapport du GSO (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2011 : 55-56), il semble en réalité que cette pondération individuelle surestime le poids des hommes, probablement en raison de la sous-énumération de certaines populations comme l'armée ou la police (cf. section 1.2.1 du chapitre deux).

C'est pourquoi j'ai pondéré la distribution des enfants par âge et par sexe à l'échelle du ménage et non à l'échelle individuelle.

J'utiliserai également le rapport de masculinité infanto-juvénile au 1<sup>er</sup> janvier 2009,<sup>277</sup> corrigé par le quotient de survie différentielle (cf. tableau 21), soit le rapport de masculinité à la naissance des enfants nés entre 2004 et 2008<sup>278</sup>. Il est alors égal à **109,5** garçons pour 100 filles. J'utiliserai uniquement ce rapport agrégé sur cinq ans pour permettre les comparaisons avec les données de 2014, dont l'échantillon restreint ne permet que des calculs sur plusieurs années agrégées.

#### **1.4. L'enquête intercensitaire de 2014**

---

L'Office Général des Statistiques a mis en place une enquête intercensitaire le 1<sup>er</sup> avril 2014, qui est semblable aux enquêtes annuelles de population et planification familiale mais comporte un échantillon plus important. Au lieu des 3% habituels, ce sont 5% de la population qui ont été énumérés lors de cette enquête – 3,4% par le questionnaire court et 1,6% par le questionnaire long (cf. section 1.3 du chapitre deux). Je dispose ainsi de deux fichiers différents pour mesurer les rapports de masculinité :

- un fichier comportant les données démographiques de l'ensemble des individus vivant dans les ménages enquêtés et les données relatives aux logements, utilisées pour construire la variable synthétique du niveau socio-économique des ménages ; celles-ci ont été récoltées à la fois dans le questionnaire court (3,4%) et dans le questionnaire long (1,6%). Ce fichier regroupe donc l'échantillon complet de 5%, soit 4 214 452 individus répartis dans 1 121 850 ménages. Il permet d'observer la distribution par âge et par sexe des enfants.
- un fichier basé uniquement sur l'échantillon de 1,6%, qui comporte 1 792 205 individus vivant dans 361 650 ménages, dont 358 441 femmes âgées de 15 à 49 ans. Ce fichier comporte l'histoire génésique de ces femmes, mais uniquement à partir de leurs cinq premières naissances ; cela constitue un échantillon égal à 508 327 naissances.

Le premier fichier présente l'avantage de comporter un échantillon plus important mais un nombre plus restreint de variables ; il ne comprend pas de données relatives aux mères. Pour cette raison, j'utiliserai de préférence le second fichier, tandis que le premier sera utilisé pour les variables relatives au lieu de résidence (région, province, milieu urbain et rural) et au ménage (niveau socio-économique). Le tableau 24 présente les rapports de masculinité calculés pour les enfants âgés de moins de cinq ans et moins d'un an, à partir des deux fichiers différents. Lorsque le rapport de masculinité à la naissance est calculé à partir de l'histoire génésique (pour les

---

<sup>277</sup> En raison de la règle d'arrêt, ce calcul n'a pas été effectué sur les dernières naissances.

<sup>278</sup> On suppose ici que la migration est négligeable à ces âges et n'influence pas le rapport de masculinité.

caractéristiques des mères ou les rangs de naissance), il ne nécessite pas de correction. Avec le premier fichier cependant, le rapport de masculinité sera corrigé par le quotient de survie différentielle par sexe, issu de la table de mortalité du recensement de 2009. Enfin, j'utiliserai les pondérations fournies par le GSO, à l'échelle du ménage ou à l'échelle de l'individu (celle-ci est correcte dans l'enquête de 2014), selon les variables utilisées.

**Tableau 24. Présentation des rapports de masculinité selon la période et le type de données utilisées (enquête intercensitaire 2014)**

			2009 – 2013 (1)	Avril 2009 – Mars 2014 (2)	Avril 2013 – Mars 2014
<b>Distribution par âge et par sexe</b>	Sans correction	Rapport de masculinité	111,0	/	112,2
		Intervalle de confiance à 95%	[110,3 - 111,7]		[110,5 - 113,9]
	Correction de la mortalité	Rapport de masculinité à la naissance	111,6		112,4
		Intervalle de confiance à 95%	[110,9 - 112,3]		[110,7 - 114,1]
	Échantillon		347 414		66 628
<b>Histoire génésique</b>	Rapport de masculinité à la naissance		/	111,1	112,2
	Intervalle de confiance à 95%			[109,7 - 112,5]	[109,3 - 115,2]
	Échantillon			93 411	22 599

**Note :**

(1) Les naissances agrégées entre janvier 2009 et décembre 2013, calculées à partir de la distribution par âge et par sexe, sont utilisées pour les caractéristiques des ménages. C'est donc la pondération des ménages qui est utilisée et influence la taille de l'échantillon.

(2) Les naissances agrégées entre avril 2009 et mars 2014 sont uniquement utilisées pour les caractéristiques individuelles des mères, à partir de leur histoire génésique.

Source : Calculs de l'auteure, à partir de l'enquête intercensitaire de 2014.

Le rapport de masculinité à la naissance calculé sur les 12 mois précédant l'enquête de 2014 est situé autour de 112 naissances de garçons pour 100 naissances de filles (112,4 selon la distribution par âge et sexe corrigée par la mortalité, 112,2 selon

l'histoire génésique des femmes). Cependant, ce sont les naissances agrégées sur cinq années que j'utiliserai, en raison de la taille de l'échantillon :

- Pour les caractéristiques des ménages (lieu de résidence et niveau socio-économique), j'utiliserai la distribution par âge et par sexe des enfants nés entre 2009 et 2013 (afin d'avoir des années civiles complètes, qui permettent une comparaison claire avec les données du recensement de 2009 et les enfants nés entre 2004 et 2008), corrigée par la mortalité différentielle. Le rapport de masculinité s'élève alors à 111,6.
- Pour les caractéristiques individuelles des mères et la composition familiale, ce sont les données issues de l'histoire génésique que j'utiliserai, en agrégeant les naissances ayant eu lieu dans les cinq années précédant l'enquête, soit entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2014<sup>279</sup>. Cela permettra ainsi une comparaison claire avec les naissances ayant eu lieu l'année précédant le recensement de 2009, soit entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009. Le rapport de masculinité de ces naissances est égal à 111,1.

Le type de données utilisées et la période étudiée selon les caractéristiques analysées sont résumés en annexe 10, pour davantage de clarté.

### **1.5. Le rapport de masculinité à la naissance depuis 2000, calculé à partir de différentes sources**

---

Avant d'étudier les variations du rapport de masculinité à la naissance, intéressons-nous à son évolution depuis 2000. Pour cela, je vais comparer les données issues du recensement de 2009 et de l'enquête intercensitaire de 2014 (dans les deux cas, à partir de la distribution par âge et sexe corrigée par le quotient de survie différentielle), avec les données des enquêtes annuelles de population et planification familiale du GSO<sup>280</sup> et celles issues des registres de naissances du GOPFP. Comme je l'ai montré dans le chapitre deux (cf. section 1.4), la fiabilité de ces dernières varie fortement d'une province à l'autre, en raison de la manière dont sont collectées les données ; dans certaines provinces, les écarts du rapport de masculinité à la naissance

---

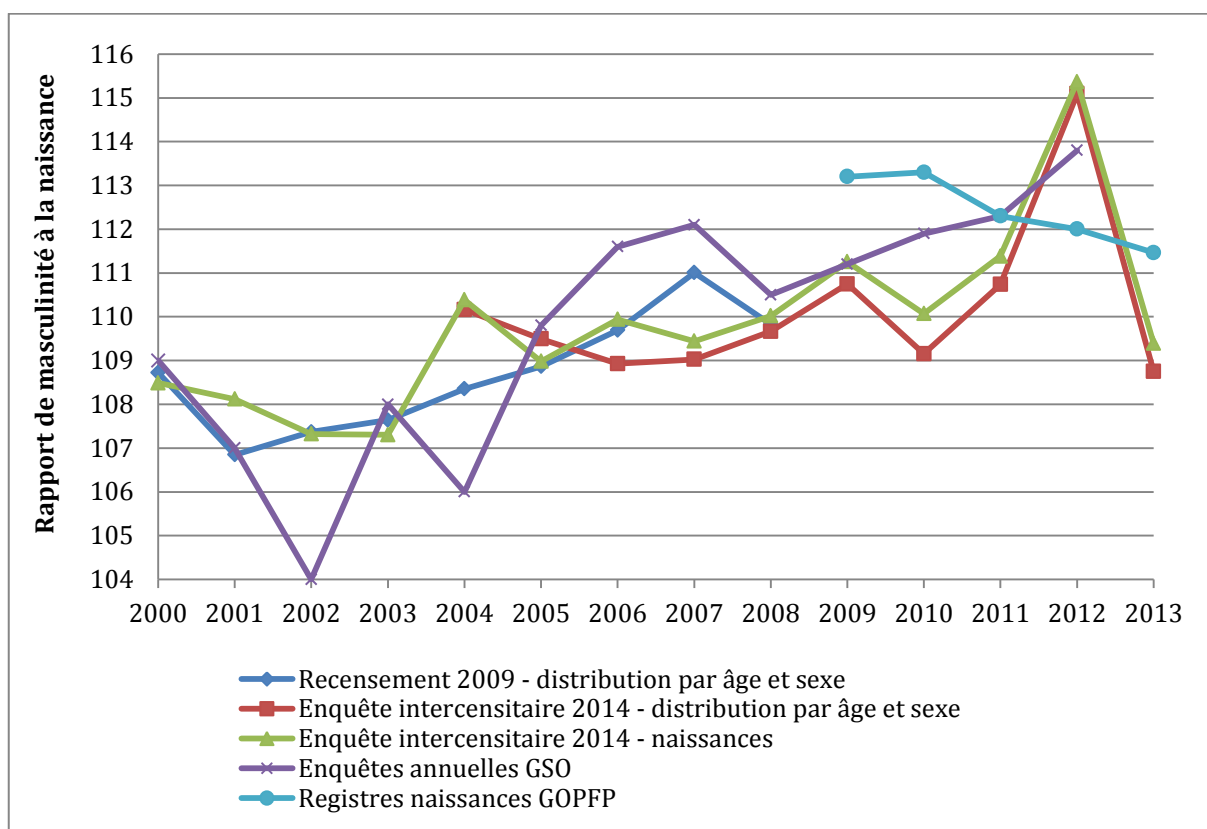
<sup>279</sup> Notons que l'histoire génésique des femmes n'est pas biaisée lorsque l'on remonte dans le temps puisque contrairement à l'enquête de 2009, ce sont les cinq premières naissances des mères qui sont comptées, et non leur dernière uniquement – la règle d'arrêt n'influe donc pas sur le rapport de masculinité à la naissance.

<sup>280</sup> Les enquêtes annuelles de population et planification familiale sont menées au 1<sup>er</sup> avril d'une année et portent sur les 12 mois précédents ; c'est pourquoi je considère qu'elles concernent principalement l'année précédente. Par exemple, les données de l'enquête 2013 sont représentées sur le graphique pour l'année 2012.

sont extrêmement prononcés d’une année à l’autre (cf. annexe 11). Il m’a cependant semblé intéressant de les présenter à l’échelle nationale<sup>281</sup>.

Les courbes de la figure 12 montrent une nette augmentation du rapport de masculinité à la naissance depuis 2000. Si la tendance semble fluctuante jusqu’en 2003 – le ratio aurait même parfois diminué durant ces trois années selon l’enquête intercensitaire et les enquêtes annuelles du GSO –, le déséquilibre s’est globalement aggravé durant la décennie suivante. Les registres de naissances du GOPFP montrent cependant une tendance inverse après 2009, avec un RMN d’abord supérieur à celui calculé par le GSO (113,2 contre 111,2 en 2009), puis inférieur.

**Figure 12. Estimations du rapport de masculinité à la naissance selon les sources disponibles, Viêt Nam, 2000-2013**



*Sources : enquêtes annuelles GSO, registres de naissances du GOPFP, recensement 2009 et enquête intercensitaire 2014 ; calculs de l’auteur.*

Par ailleurs, le RMN a connu un pic important en 2012 : il est égal à 115 selon l’enquête intercensitaire – la source ayant l’échantillon le plus fiable. Selon les

<sup>281</sup> Les données de 2013, qui m’ont été communiquées en novembre 2013, ne concernent que les mois de janvier à juin.

informations recueillies durant mon premier terrain, 2012 était considérée comme une année exceptionnelle pour avoir des enfants et notamment des garçons, puisque c'était l'année du dragon d'or<sup>282</sup> ; un enfant né sous le signe du dragon porte chance à sa famille. Selon les données du GSO, le taux de fécondité est remonté en 2012 au seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants par femme)<sup>283</sup>, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2005 – et alors que le taux de fécondité est globalement en baisse constante au Viêt Nam depuis 2000.<sup>284</sup> Il apparaît donc qu'un certain nombre de grossesses ont été avancées ou différées pour que la naissance ait lieu en 2012, mais également qu'une part plus importante des couples vietnamiens a utilisé la sélection sexuelle prénatale pour s'assurer la naissance d'un garçon sous le signe du dragon. Ce pic du RMN en 2012 s'accompagne d'une nette baisse en 2013 ; il est possible que les couples désirant s'assurer la naissance d'un garçon en utilisant les avortements sexosélectifs l'aient fait en 2012 et que cette pratique ait ainsi été moindre l'année suivante. Il faudra attendre quelques années avant d'analyser les naissances à partir de 2014 et confirmer ou infirmer cette hypothèse. Ces estimations selon diverses sources confirment toutefois que le rapport de masculinité des naissances vietnamiennes a connu une hausse relativement constante à partir de 2003.

## 1.6. Comparaison internationale

---

Avant de détailler les variations du RMN vietnamien, telles qu'elles apparaissent dans les données du recensement de 2009 et de l'enquête intercensitaire de 2014, comparons le cas vietnamien aux autres pays faisant face à un déséquilibre des naissances (tableau 25). Comme nous l'avons vu dans l'introduction générale, ce phénomène est tout d'abord apparu en Asie. En Chine, alors qu'en 1979 le RMN était normal, l'introduction des échographies au milieu des années 1980, dans le contexte de la politique de l'enfant unique, a permis aux couples de choisir le sexe de leur enfant à naître (Banister 2004). En 1991 déjà, le RMN était égal à 111, principalement dans les provinces du centre et du sud du pays. En 2005, le RMN était égal à 120 (atteignant même 130 dans certaines provinces) et le déséquilibre existait également dans les provinces de l'est et du nord (Attané 2009). Le RMN a ensuite baissé à 118 garçons pour 100 filles selon le recensement de 2010, mais il demeure le plus élevé du monde. Le phénomène est apparu en Inde également dans les années 1980 suite à l'émergence

---

<sup>282</sup> Dans l'astrologie chinoise, l'année du dragon a lieu tous les 12 ans et celle du dragon d'or tous les 60 ans.

<sup>283</sup> De même, selon les registres de naissances du GOPFP, il y a eu une augmentation de 12% dans les naissances de 2012 par rapport à l'année précédente (1 458 439 naissances en 2012 contre 1 299 119 en 2011).

<sup>284</sup> Le même phénomène a eu lieu en 2003, année de la chèvre, quand le taux de fécondité était remonté à 2,23 contre 2,12 en 2002 et 2,11 en 2004 (source : enquêtes annuelles de population et planification familiale du GSO). Au Viêt Nam, l'année de la chèvre est également considérée comme favorable pour avoir des enfants (UNFPA 2007).



des échographies (Nanda et Véron 2005). Si le RMN augmente lentement depuis (de 105,8 en 1991 à 107,9 en 2001 et 109,4 en 2011), c'est parce que le déséquilibre est limité à certaines régions situées dans le nord-ouest du pays. Notons également que le taux de fécondité est encore élevé (Jha *et al.* 2011). Depuis 2001, la discrimination de genre se diffuse également au nord et au centre de l'Inde (UNFPA 2012a). Les enquêtes de population conduites au Pakistan montrent également un RMN situé autour de 109 garçons pour 100 filles, mais il n'existe pas de recensement récent qui pourrait étayer ces chiffres (UNFPA 2012a).

Dans les années 1990 ensuite, le RMN s'est détérioré en Europe orientale. Ainsi, après la chute de l'URSS, les rapports sont devenus anormaux dans trois pays du Caucase du Sud (Arménie, Géorgie et Azerbaïdjan) et ont dépassé 110 garçons pour 100 filles en 1995. Selon les registres d'état-civil, le RMN était égal à 120 en Arménie en 2000 et 117 en Azerbaïdjan en 2003 (Meslé *et al.* 2007). Le cas de la Géorgie est plus complexe, car les données disponibles présentent de grandes variations d'une année à l'autre (Duthé *et al.* 2012). Le recours à la sélection sexuelle prénatale a également émergé dans l'ouest des Balkans, lorsque différentes républiques comme la Macédoine, le Kosovo ou le Monténégro se sont désenclavées politiquement – suite à l'ouverture de leurs frontières – après la chute de l'ex-Yougoslavie : alors se sont développées les cliniques privées et sont apparus les appareils échographiques de meilleure qualité (Guilmoto et Duthé 2013). En Albanie toutefois, l'avortement n'est devenu légal qu'en 1995 et c'est seulement à cette époque que le RMN a commencé à être déséquilibré (UNFPA 2012b).

Notons enfin le cas de la Corée du Sud, qui n'est pas incluse dans le tableau car le rapport de masculinité est aujourd'hui revenu à un niveau normal. Il a commencé à augmenter au milieu des années 1980 (109,5 en 1985) et a atteint son plus haut niveau au milieu des années 1990 (115,2 en 1994), alors même que le développement économique et l'industrialisation du pays affaiblissaient les inégalités de genre (Chang et Das Gupta 2007 ; Kim 2007). Mais la Corée du Sud est le seul pays dont le RMN est ensuite redescendu à un niveau normal.

**Tableau 25. Rapports de masculinité à la naissance des pays présentant un déséquilibre en 2010**

Tableau. Indicateurs démographiques de pays qui présentent un rapport de masculinité élevé			
Pays	Rapport de masculinité à la naissance <sup>(1)</sup>	Fécondité (enfants par femme) <sup>(2)</sup>	Effectif de la population (millions) <sup>(3)</sup>
<b>Asie</b>			
Chine	117,8	1,7	1359,8
Vietnam	111,2	1,8	89,0
Inde	110,5	2,5	1205,6
<b>Caucase du sud</b>			
Azerbaïdjan	116,8	1,9	9,1
Arménie	114,8	1,7	3,0
Géorgie	111,8	1,8	4,4
<b>Europe du Sud-Est</b>			
Albanie	111,7	1,8	3,1
Kosovo	109,7	2,3	1,8
Macédoine (Nord-Ouest)	110,9	1,5	0,3
Monténégro	109,8	1,7	0,6
<p><b>Notes :</b> (1) nombre de garçons pour 100 filles autour de 2010, (2) en 2010-2015, (3) en 2010.  <b>Sources :</b> les rapports de masculinité en Europe sont calculés à partir des statistiques de l'état civil pour l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kosovo, la Macédoine et le Monténégro. Il s'agit d'estimations venant de sources diverses pour les autres pays. Les autres indicateurs proviennent de la Division de la population des Nations unies et de la Banque mondiale (Kosovo). La Macédoine du Nord-Ouest correspond à la région du Polog pour laquelle nous avons estimé le niveau de fécondité correspondant.</p>			

*Source : Guilmoto et Duthé 2013.*

Le Viêt Nam est donc, avec le Népal, le pays où le recours à la sélection sexuelle prénatale est apparu le plus récemment ; cependant, le tableau 25 montre que le déséquilibre auquel il fait face est supérieur aux pays d'Europe du Sud-Est (excepté l'Albanie), mais surtout à l'Inde, qui fait face à ce phénomène depuis 30 ans. La détérioration du RMN au Viêt Nam est donc récente mais rapide – le rapport mesuré lors du pic de 2012 (115) se rapproche même des RMN de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan, soit des valeurs les plus élevées au monde après la Chine. Je vais désormais examiner les variations individuelles mais également territoriales de la distorsion du RMN.

## 2. Les variations territoriales du déséquilibre des naissances

Je vais tout d'abord m'intéresser aux variations régionales puis provinciales du rapport de masculinité à la naissance, pour décrire la diffusion du phénomène de la sélection sexuelle prénatale entre les périodes 2004-2008 et 2009-2013. L'étude des probabilités d'agrandissement et plus précisément de la probabilité d'avoir un troisième enfant selon le sexe des deux premiers a dessiné une carte assez hétérogène de la

préférence pour les garçons au Viêt Nam. De même, l'étude des perceptions individuelles des normes de parenté et du désir de donner naissance à un garçon a montré des variations importantes entre Nord et Sud ou entre milieu urbain et milieu rural. Nous allons pouvoir observer si ces différences dans l'envie de s'assurer la naissance d'un fils se retrouvent à travers l'intensité du recours à la sélection sexuelle prénatale. Notons que celui-ci est également influencé par une diversité de facteurs individuels (que je décrirai dans la section 3) et conditionné par l'accès à l'avortement et aux échographies. Toutefois, comme je l'ai décrit dans le chapitre trois, l'utilisation des échographies semble s'être généralisée sur l'ensemble du territoire vietnamien durant la dernière décennie, en milieu urbain comme en milieu rural.

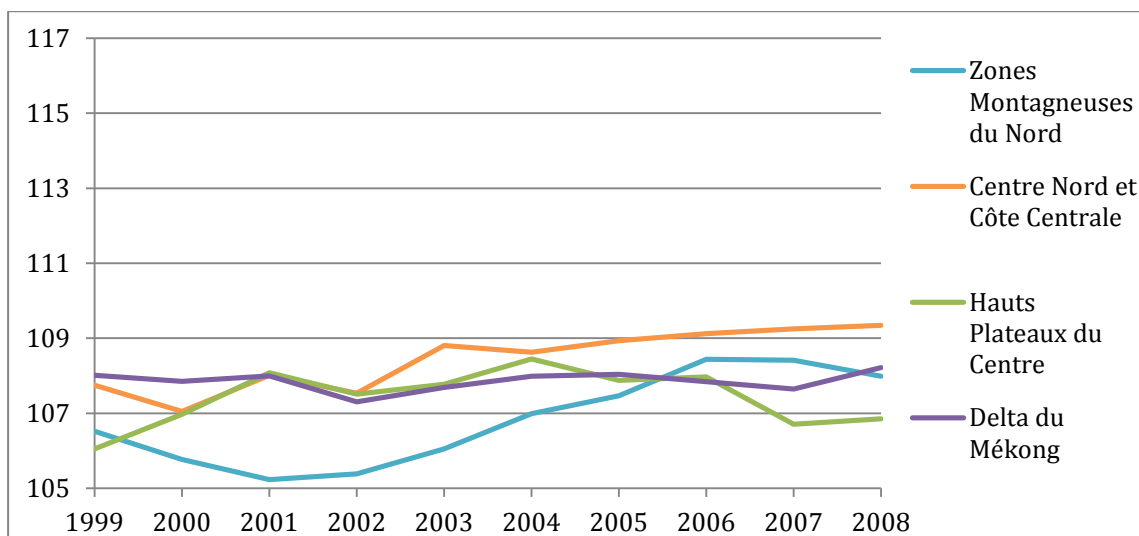
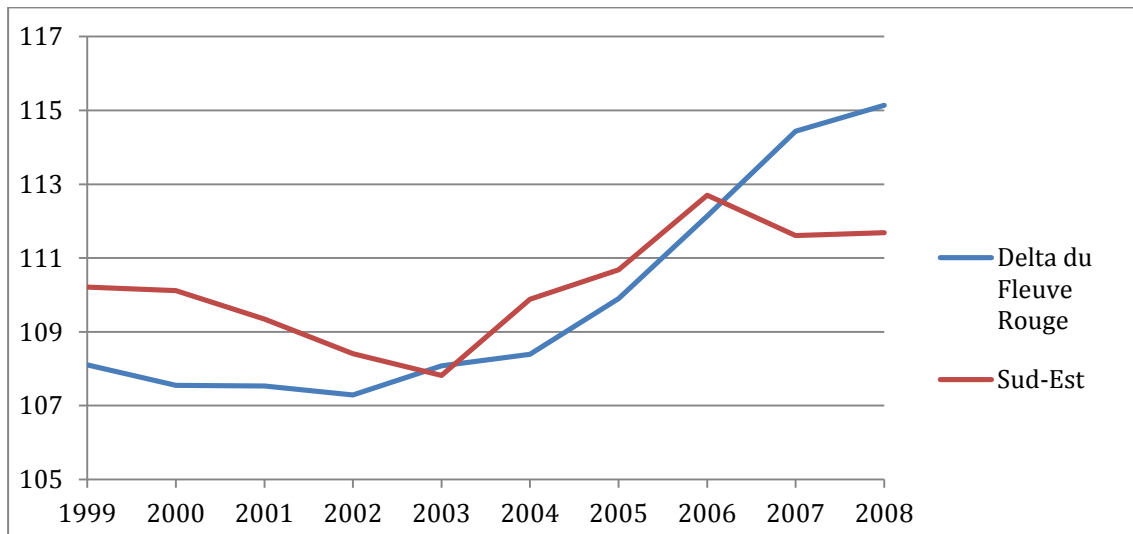
## **2.1. Les six macro-régions**

---

Pour commencer, j'ai calculé le rapport annuel de masculinité à la naissance pour chacune des six régions vietnamiennes afin d'observer l'évolution depuis le dernier recensement. J'ai utilisé pour cela la distribution par sexe des enfants nés entre 1999 et 2008, que j'ai corrigée par le quotient de survie différentielle. Le risque en remontant dans le temps est que la distribution des individus soit biaisée par la migration, mais je considère le risque que les enfants âgés de zéro à dix ans révolus au moment du recensement aient migré depuis leur naissance comme faible. Il convient toutefois de considérer les premières années avec précaution. Les courbes présentées dans les figures 13 et 14 sont lissées, afin d'atténuer les variations annuelles et de dessiner des tendances. Notons également que je n'ai pas effectué ce calcul à partir de l'enquête de 2014 car l'échantillon est trop faible pour fournir des données annuelles ; c'est d'ailleurs pour cette raison que les RMN issus de cette enquête seront toujours calculés sur les naissances agrégées 2009-2013. Pour que cela soit plus lisible, j'ai séparé les courbes dans deux figures : la figure 13 contient les deux régions avec un RMN qui augmente et la figure 14 contient les quatre autres régions dont les courbes paraissent plus stables.

Jusqu'en 2002, nous pouvons voir que les différentes régions présentent un rapport de masculinité légèrement déséquilibré, situé entre 107 et 108 naissances de garçons pour 100 naissances de filles, à l'exception des Zones Montagneuses du Nord qui ont un RMN normal et du Sud-Est, qui présente un déséquilibre des naissances plus marqué mais en baisse. À partir de 2003, toutes les régions – sauf le Delta du Mékong qui semble plutôt stable et les Hauts Plateaux du Centre – connaissent une hausse du RMN ; cette hausse est particulièrement prononcée dans le Delta du Fleuve Rouge et le Sud-Est. La masculinité des naissances dans cette dernière région toutefois, qui était la plus marquée jusqu'en 2006, semble s'être stabilisée entre 2006 et 2008.

**Figure 13 et Figure 14. Évolution du rapport de masculinité à la naissance selon la région, 1999-2008**

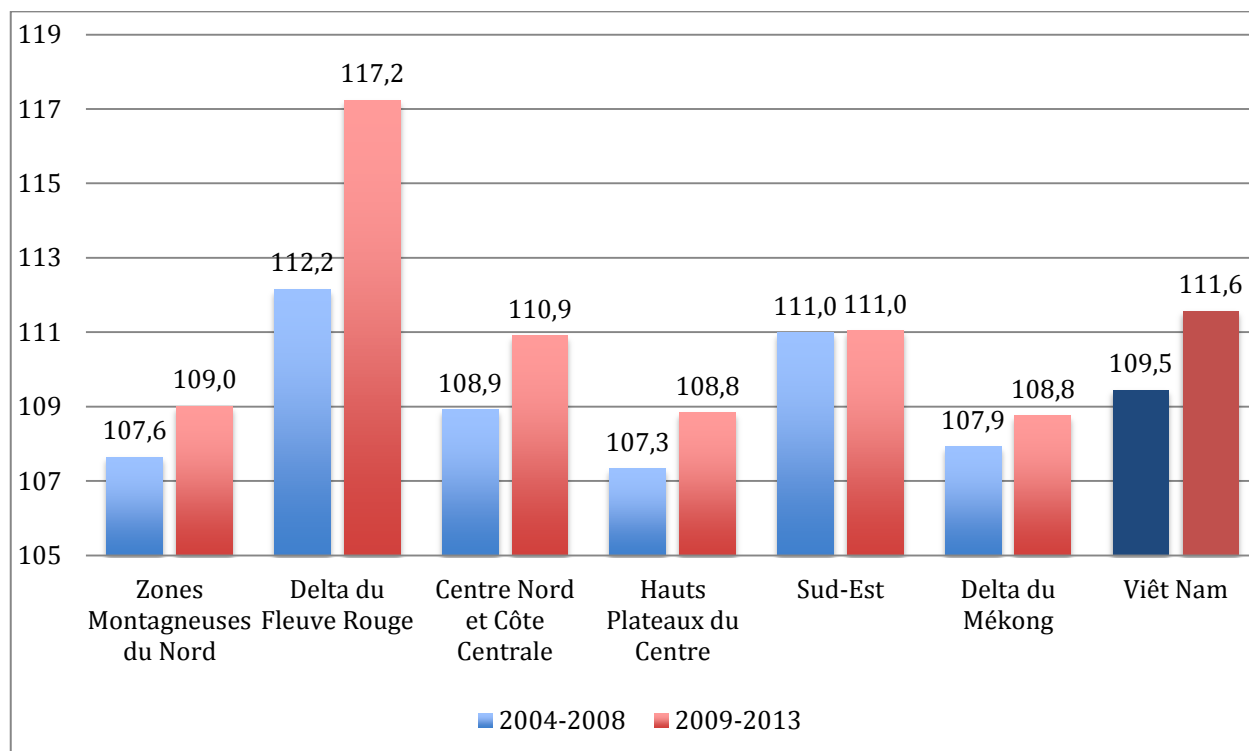


Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure.

Afin de pouvoir comparer plus aisément l'évolution du recours à la sélection sexuelle prénatale dans les différentes régions, examinons les RMN agrégés pour les naissances ayant eu lieu pendant deux périodes : 2004-2008 d'un côté (données du recensement 2009) et 2009-2013 de l'autre (données de l'enquête intercensitaire 2014). À nouveau, j'ai corrigé les rapports de masculinité infanto-juvénile par les quotients de survie différentielle, afin d'obtenir des rapports de masculinité à la naissance. La figure 15 confirme que pendant la période 2004-2008, les régions connaissant le déséquilibre le plus important était le Delta du Fleuve Rouge (112,2), suivi du Sud-Est (111). Dans

les montagnes du Nord (107,6), les plateaux du Centre (107,3) et le Delta du Mékong (107,9), le déséquilibre était relativement faible, tandis que celui des côtes centrales était assez marqué (108,9) ; l'écart entre ces quatre régions était toutefois relativement faible (1,3% entre les Hauts Plateaux du Centre et le Centre Nord et Côte Centrale).

**Figure 15. Rapport de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008 et 2009-2013 selon la région**



*Sources : recensement 2009 et enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure.*

Dans les cinq années suivantes, le RMN a augmenté dans l'ensemble des régions, à l'exception du Sud-Est où il semble exceptionnellement stable. Les hausses mesurées dans les Zones Montagneuses du Nord (109 contre 107,6, soit 1,4%), les Hauts Plateaux du Centre (108,8 contre 107,3 soit 1,5%) et le Delta du Mékong (108,8 contre 107,9 soit 0,9%) sont relativement faibles. Le Centre Nord et Côte Centrale a connu une hausse de deux points (110,9 en 2009-2013 contre 108,9 en 2004-2008) ; mais c'est surtout le Delta du Fleuve Rouge qui fait face à un recours grandissant des femmes à la sélection sexuelle prénatale. Dans cette région, il est né 117,2 garçons pour 100 filles pendant la période 2009-2013 contre 112,2 garçons pour 100 filles pendant la période 2004-2008, soit une augmentation de 5 points. C'est un niveau très élevé, comparable à celui rencontré en Chine actuellement.

Ainsi, différentes tendances se dessinent : dans les montagnes du Nord, les plateaux du Centre et le Delta du Mékong au Sud, le déséquilibre existe mais demeure relativement peu marqué et augmente lentement. Ce sont les trois régions dans lesquelles la préférence pour les garçons apparaît la plus faible selon les régressions de Cox calculées dans le chapitre quatre. En effet, en contrôlant les effets d'interaction liés aux caractéristiques des ménages, le risque proportionnel d'avoir un troisième enfant en l'absence d'un garçon est moins prononcé que dans les autres régions (le *hazard ratio* est égal à 1,33 dans le Delta du Mékong, 1,29 dans les Zones Montagneuses du Nord et 1,09 dans les Hauts Plateaux du Centre). En outre, les probabilités d'agrandissement ont démontré que c'était la descendance mixte qui était privilégiée dans le Delta du Mékong, en accord avec le système de parenté à tendance bilatérale décrit dans le premier chapitre, tandis que dans les Hauts Plateaux du Centre, les Kinh côtoient de nombreuses minorités ethniques dont beaucoup sont matrilineaires.

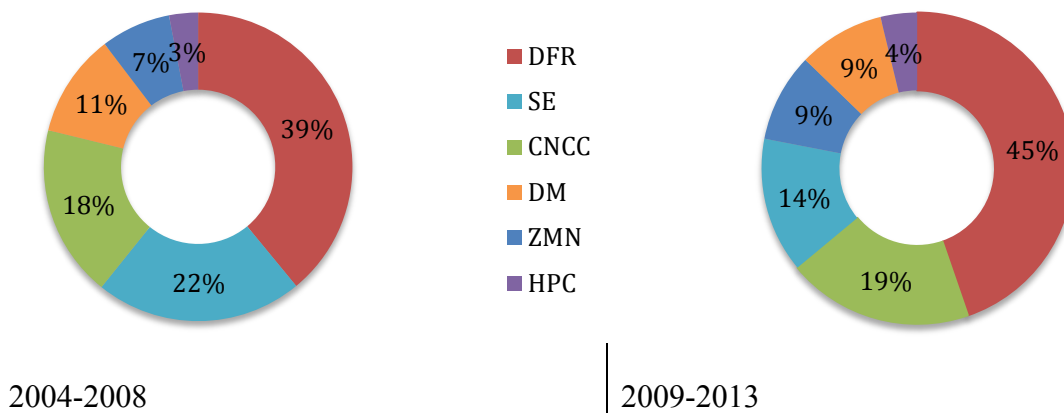
Par ailleurs, le Centre Nord et Côte Centrale a connu une augmentation importante du RMN et rattrapé le Sud-Est, dont nous avons vu qu'elle était la région ayant le déséquilibre le plus prononcé jusqu'en 2006. Ces deux régions présentent en effet une préférence pour les garçons assez marquée – le risque proportionnel d'avoir un troisième enfant en l'absence d'un garçon est de 1,43 sur la côte centrale et 1,47 dans le Sud-Est. Notons toutefois que la descendance mixte est privilégiée dans le Sud-Est, alors que c'est le fait d'avoir deux garçons qui est préféré dans le Centre Nord et Côte Centrale. Le Sud-Est est la région la plus développée économiquement du pays : en 2009, le revenu mensuel par habitant est de 1 773 000 VND contre 1 065 000 VND dans le Delta du Fleuve Rouge et il y a 2,5 % de ménages pauvres contre 8,6 % dans le Delta du Fleuve Rouge (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2011b). Elle comprend Hô Chi Minh-Ville (ancienne Saigon) où l'offre de soins s'est rapidement développée, notamment dans le marché de la reproduction ; c'est par exemple la région qui a accueilli le premier hôpital offrant la fécondation in vitro (Pashigian 2012). Le Sud-Est possède également le taux de fécondité le plus bas, avec 1,69 enfants par femme en 2009 contre 2,11 dans le Delta du Fleuve Rouge (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2011b). Un accès précoce aux échographies par des femmes ayant une descendance très restreinte a ainsi probablement favorisé l'émergence de la sélection sexuelle prénatale dans le Sud-Est en premier lieu, mais il semble que cette pratique ait été relativement stable dans la dernière décennie.

C'est donc sans conteste le Delta du Fleuve Rouge qui fait face au déséquilibre du RMN le plus élevé et qui a connu la plus forte hausse entre 2004 et 2013, ce qui apparaît cohérent en regard des analyses quantitative et qualitative de la préférence pour les garçons. En effet le besoin d'avoir un fils a été le plus clairement exprimé dans les entretiens effectués dans cette région, berceau de la civilisation kinh marqué par un système familial patrilinéaire et patrilocal ; c'est également dans le Delta du Fleuve Rouge que l'absence d'un garçon influence le plus fortement la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire (le rapport des risques entre les couples ayant deux garçons et ceux ayant deux filles est ainsi de 1,82). Il n'est donc pas étonnant que la pension

des femmes à recourir aux avortements sexo-sélectifs pour éviter la naissance d'une fille et engendrer un fils soit plus importante dans cette région.

Examinons désormais la proportion de filles manquantes attribuée à chaque région pendant ces deux périodes 2004-2008 et 2009-2013. Pour cela, j'ai calculé combien de filles auraient dû naître si le rapport de masculinité avait été égal à 105, puis la proportion de ces filles manquantes attribuable à chaque région ; cette part est donc attribuable au RMN, mais également au poids démographique respectif de chaque région. Les figures 16 et 17 montrent que le Delta du Fleuve Rouge est effectivement la région qui engendre le plus grand déséquilibre dans les naissances vietnamiennes : 39% des filles non nées entre 2004 et 2008 et 45% des filles non nées entre 2009 et 2013 sont imputables aux avortements sexo-sélectifs qui y sont pratiqués. Nous pouvons voir également que si le Sud-Est était la deuxième région dont étaient issus les petits garçons nés en surnombre entre 2004 et 2008, c'est désormais le Centre Nord et Côte Centrale qui occupe cette place.

**Figure 16 et Figure 17. Proportion de filles manquantes attribuée à chaque région, naissances agrégées pour les périodes 2004-2008 et 2009-2013**



Sources : recensement 2009 et enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure.

Ces variations régionales ne sont pas propres au Viêt Nam ; d'autres pays présentent ainsi des régions où le RMN est peu déséquilibré, comme l'ouest de la Chine ou le sud et l'est de l'Inde. Mais ces variations régionales dissimulent en réalité de fortes variations entre milieu urbain et milieu rural au Viêt Nam. Alors qu'en Chine – comme en Arménie (Guilmoto 2013) –, le recours aux avortements sexo-sélectifs est

plus élevé en milieu rural<sup>285</sup> en raison d'une perception plus importante de l'utilité économique et culturelle des garçons<sup>286</sup> (Lei et Pals 2011 ; Murphy *et al.* 2011), il est au contraire plus élevé en milieu urbain en Inde (Jha *et al.* 2006). En ce sens, le Viêt Nam est un cas particulier, puisque le recours à la sélection sexuelle prénatale est plus élevé en milieu rural dans certaines régions et en milieu urbain dans d'autres.

Les figures 18 et 19 révèlent ainsi que les différences entre milieu urbain et milieu rural se sont creusées entre 2004-2008 et 2009-2013, mais différemment selon les régions. Examinons pour commencer la période 2004-2008 : le recours aux avortements sexo-sélectifs apparaît majoritairement urbain, mais la différence est plus ou moins marquée selon les régions. Ainsi dans les Zones Montagneuses du Nord et les Hauts Plateaux du Centre, ce sont les villes – majoritairement habitées par les Kinh – qui présentent un déséquilibre des naissances (respectivement 112,1 et 109,2 garçons pour 100 filles), tandis que le RMN en milieu rural, où vivent les minorités ethniques (plutôt patrilinéaires dans les montagnes du Nord et matrilineaires dans les plateaux du Centre), apparaît légèrement élevé (respectivement 106,9 et 106,8 garçons pour 100 filles). Dans le Sud-Est également, la distorsion du RMN est nettement plus élevée en milieu urbain (112,7 contre 109,1 en milieu rural). Dans les deux deltas, le déséquilibre est légèrement plus élevé en milieu urbain, de 0,3% dans le Delta du Fleuve Rouge et 0,4% dans le Delta du Mékong. Enfin, les déséquilibres dans le Centre Nord et Côte Centrale sont légèrement différents, mais c'est là le RMN en milieu rural qui apparaît plus élevé (109 contre 108,6 en milieu urbain). Dans ces trois régions cependant, le test du khi-deux n'est pas significatif.

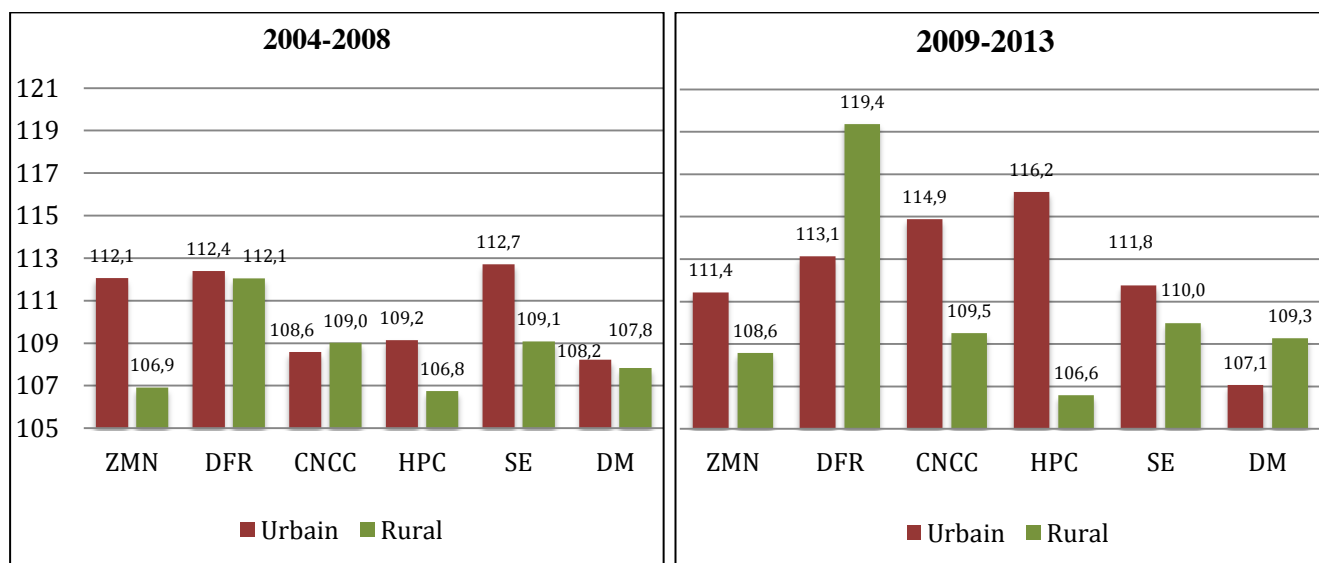
---

<sup>285</sup> Ainsi en 2005, le RMN était égal à 115,2 dans les grandes villes, 119,9 dans les villes et 122,9 en milieu rural (Li 2007).

<sup>286</sup> En milieu rural en Chine, la préférence pour les garçons a été intégrée à la politique dans certaines provinces : les parents ayant une fille ont le droit d'avoir un second enfant (Greenhalgh 1993 citée dans Murphy *et al.* 2011).



**Figure 18 et figure 19. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008 et 2009-2013, selon la région et le milieu urbain ou rural**



Sources : recensement 2009 et enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure.

Dans la période 2009-2013, les écarts entre milieu urbain et milieu rural se creusent. Notons toutefois qu'à ce niveau de désagrégation, les intervalles de confiance de l'échantillon de l'enquête 2014 sont importants (cf. annexe 12). La figure Xb est donc à interpréter avec précaution, puisque seules les régions du Delta du Fleuve Rouge, du Centre Nord et Côte Centrale et des Hauts Plateaux du Centre présentent des rapports de masculinité à la naissance dont les intervalles de confiance sont différents entre milieu urbain et milieu rural. Dans la première, le recours à la sélection sexuelle prénatale s'est considérablement renforcé en milieu rural, ce qui confirme la généralisation de l'accès aux nouvelles technologies sur l'ensemble du territoire.<sup>287</sup> Il est toutefois possible, comme le racontaient plusieurs femmes interrogées dans la province de Hai Duong, que les échographies puis les avortements sexo-sélectifs soient pratiqués en milieu urbain par des femmes vivant en milieu rural. Ce résultat est en tout cas conforme aux données recueillies dans les deux enquêtes qualitatives menées dans cette région, qui montraient que la préférence pour les garçons et la pression communautaire étaient plus prononcées en milieu rural. Dans les deux régions du centre du pays, le RMN apparaît significativement plus déséquilibré en milieu urbain et la hausse mesurée entre 2004-2008 et 2009-2013 est considérable ; le cas des Hauts Plateaux du Centre est particulièrement frappant (116,2 en milieu urbain en 2009-2013). Dans les montagnes du Nord et les deux régions du Sud, les intervalles de confiance à

287 Selon l'enquête annuelle de population et planification familiale de l'Office Général des Statistiques portant sur l'ensemble du pays en 2012, 78,9% des femmes en milieu rural (contre 86,7% en milieu urbain) ont eu connaissance du sexe du fœtus lors de leur dernière grossesse ; 99% d'entre elles l'ont connu grâce à une échographie (Ministry of Planning and Investment et coll. 2012).

95% se recoupent et la différence entre milieu urbain et milieu rural n'est donc pas certaine. La tendance est cependant restée stable dans les Zones Montagneuses du Nord et le Sud-Est : le déséquilibre est plus marqué en milieu urbain, bien que l'écart soit moins grand qu'en 2004-2008. Dans le Delta du Mékong enfin, il semble que le recours aux avortements sexo-sélectifs soit plus important en milieu rural (contrairement à la période précédente), mais la différence n'est pas statistiquement significative.

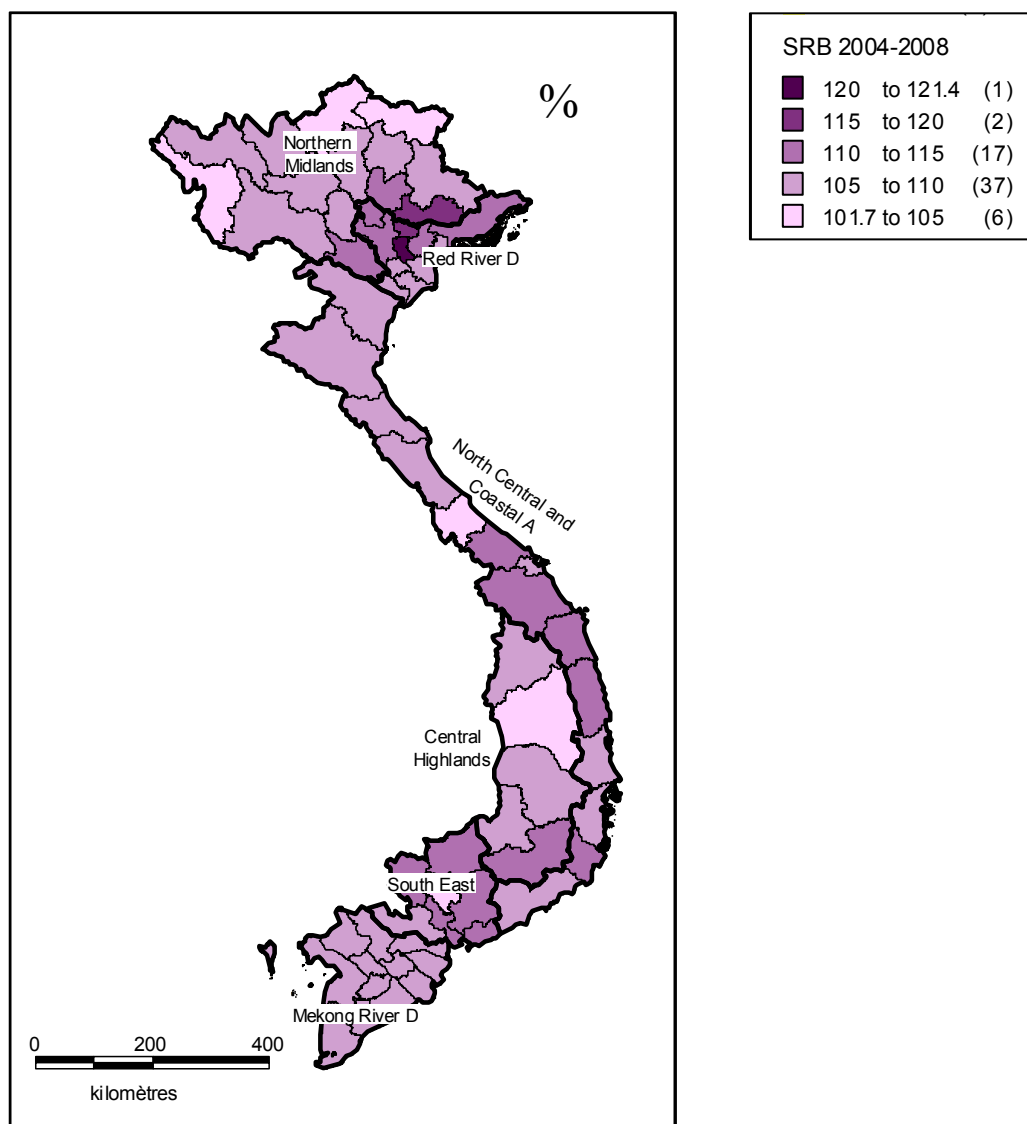
Ce qui apparaît toutefois certain en observant ces deux figures est que le recours à la sélection sexuelle prénatale s'est renforcé entre les deux périodes ; le rapport de masculinité à la naissance apparaît désormais déséquilibré sur l'ensemble du territoire – à l'exception des Hauts Plateaux du Centre en milieu rural et du Delta du Mékong en milieu urbain (cf. les RMN par région calculés en 2014, en annexe 12). La distorsion est particulièrement prononcée dans les zones rurales du Delta du Fleuve Rouge et urbaines des deux régions du Centre.

## **2.2. Les provinces**

---

Pour finir, intéressons-nous aux variations provinciales du rapport de masculinité à la naissance, afin d'observer précisément les disparités territoriales. La carte 8 montre ainsi les rapports de masculinité à la naissance des 63 provinces vietnamiennes, calculés à partir de la distribution par sexe des enfants nés entre 2004 et 2008, corrigée par la mortalité différentielle. Je n'ai pas effectué ce calcul sur les naissances des 12 mois précédant le recensement, car l'échantillon est trop petit et les variations aléatoires par conséquent trop importantes (cf. annexe 13). Le même problème se pose avec les données de l'enquête 2014, même en agrégeant les naissances sur cinq ans. Il est malheureusement impossible de mesurer l'évolution par province entre les deux périodes de manière concluante.

**Carte 8. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008, selon la province**



*Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure*

Nous pouvons voir que deux des trois provinces ayant les rapports de masculinité les plus déséquilibrés (supérieur à 115 garçons pour 100 filles) sont situées dans le Delta du Fleuve Rouge (Hung Yen et Bac Ninh), tandis que la troisième est dans les Zones Montagneuses du Nord (Bac Giang). Le RMN de Hung Yen est supérieur à 120 et dépasse ainsi celui de la Chine. Les 17 provinces qui ont un RMN situé entre 110 et 115 se trouvent elles principalement dans trois régions : le Delta du Fleuve Rouge à nouveau, mais également le Centre Nord et Côte Centrale et le Sud-Est. La carte confirme ainsi qu'en 2009, le recours à la sélection sexuelle prénatale s'était développé principalement dans ces trois régions – d'abord dans le Sud-Est, puis dans les deux régions situées plus au Nord. Au contraire, certaines provinces des montagnes du Nord et des plateaux du Centre présentaient des RMN normaux. Mais ce que montre cette

carte est que, à l'exception du Delta du Mékong dont toutes les provinces ont un RMN situé entre 105 et 110, les régions vietnamiennes regroupent en réalité des provinces ayant des niveaux de déséquilibre variés.

Il convient désormais d'analyser les rapports de masculinité à la naissance selon les caractéristiques individuelles des mères pour mieux comprendre les variations du déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance. En effet, les différences régionales sont également liées aux disparités socio-économiques et à la variété culturelle du pays.

### **3. Les variations individuelles**

Examinons les rapports de masculinité à la naissance selon les caractéristiques socio-économiques et culturelles des mères et leur statut au sein des ménages. Pour cela, j'ai voulu à nouveau comparer les données du recensement de 2009 et de l'enquête 2014, lorsque l'échantillon de cette dernière le permet.

- Dans le recensement de 2009, j'ai utilisé le fichier des femmes en âge de procréer et les naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement de 2009 (avril 2008-mars 2009),
- Dans l'enquête intercensitaire de 2014, j'ai utilisé l'histoire génésique des femmes en agrégeant les naissances ayant eu lieu entre avril 2009 et mars 2014, en raison de la taille de l'échantillon.

Je compare ainsi les naissances agrégées sur un an dans un cas et cinq ans dans l'autre, car la distribution par âge et par sexe de la population ne permet pas de détailler les caractéristiques des mères ; il faut donc utiliser les fichiers des naissances. Ces données ont l'avantage de ne pas être corrigées artificiellement par la mortalité.

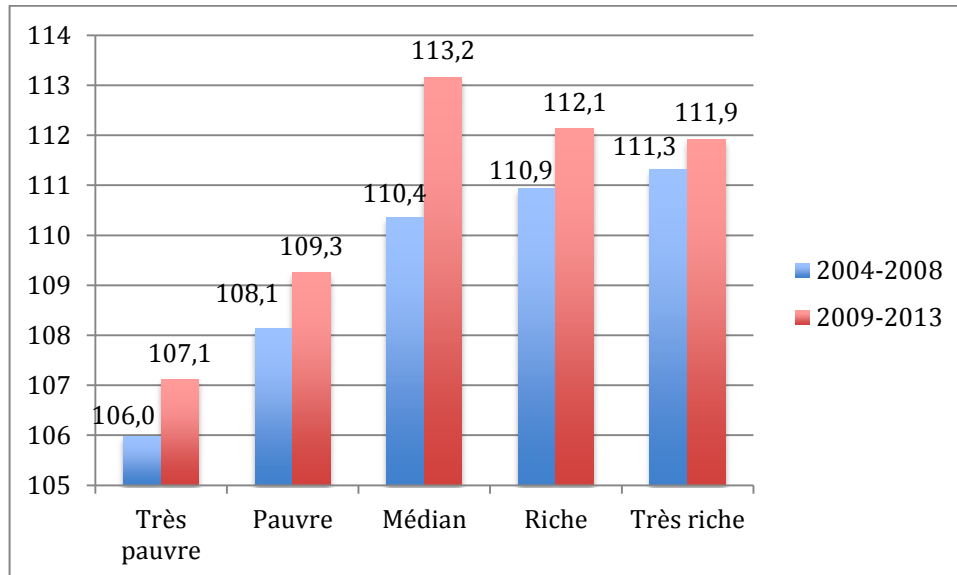
L'origine ethnique et le statut socio-économique sont cependant analysés à partir de la distribution par sexe des enfants nés entre 2004-2008 (et 2009-2013 pour le statut socio-économique), pour que l'échantillon soit suffisant à ce niveau de désagrégation.

### 3.1. Caractéristiques socio-économiques

#### *Niveau socio-économique (des ménages)*

Pour commencer, examinons les rapports de masculinité à la naissance selon le niveau socio-économique<sup>288</sup> des ménages. Nous pouvons voir sur la figure 20 qu'ils augmentent avec le niveau de vie ; plus les femmes sont riches, plus elles auront tendance à utiliser la sélection sexuelle prénatale pour choisir le sexe de leurs enfants. En regard de l'analyse quantitative et qualitative de la préférence pour les garçons, ce résultat n'est pas étonnant. En effet, la probabilité d'avoir un troisième enfant en l'absence d'un garçon augmente avec le statut socio-économique des mères, qui ont un désir plus prononcé de s'assurer la naissance d'un fils qui héritera des terres et leur rendra le culte. Le prestige associé à la naissance d'un garçon ou la honte en son absence apparaissent également exacerbés chez les mères plus aisées. Si elles ont davantage les ressources économiques nécessaires pour élever un enfant supplémentaire, nous pouvons également imaginer qu'elles auront une propension supérieure à recourir à une méthode considérée comme « moderne » et « scientifique » pour concevoir ce fils tant désiré.

**Figure 20. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008 et 2009-2013, selon le niveau socio-économique des ménages**



Sources : recensement de 2009 et enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure.

<sup>288</sup> Cette variable synthétique a été construite à partir des données sur le logement et les biens du ménage et correspond au ménage ; elle est basée sur les mêmes variables pour le recensement 2009 et l'enquête 2014 (cf. section 1.2.1 du chapitre deux).

Nous pouvons voir également que le RMN a augmenté pour tous les quintiles entre les deux périodes et notamment chez les plus pauvres dont le RMN apparaissait relativement normal entre 2004 et 2008 ; le contrôle de la fécondité et le choix du sexe des enfants semble donc se diffuser dans toutes les couches socio-économiques de la population vietnamienne. C'est dans la classe médiane cependant que la hausse du déséquilibre est la plus prononcée (113,2 en 2009-2013 contre 110,4 en 2004-2008), alors que la hausse est minime chez les plus riches. Si l'on pourrait penser que l'égalité de genre augmente avec le développement socio-économique, le cas de la Corée du Sud montre qu'il faut des années avant que le rôle symbolique et la valeur culturelle des fils ne deviennent moins primordiaux (Chung et Das Gupta 2007) ; il y a un décalage entre le développement socio-économique du pays et la persistance de ces traditions familiales. Au contraire, il semble donc que le développement économique du Viêt Nam permette aux femmes moins aisées d'avoir les ressources nécessaires pour payer les échographies (dont le prix diminue avec le développement du marché) et les avortements tardifs. Toutefois, alors que les RMN des deux quintiles supérieurs sont moins élevés que celui du quintile médian pendant la période 2009-2013, il est possible que la supériorité de la valeur des fils chez les femmes les plus riches soit actuellement en train de s'amoinrir.

Par ailleurs, le niveau socio-économique est certainement corrélé à d'autres facteurs comme le niveau d'éducation, l'origine ethnique, l'environnement urbain ou rural de la résidence ou la région d'habitation. Je contrôlerai l'effet respectif de chacune de ces variables dans la dernière section de ce chapitre.

#### *Niveau d'éducation des mères*

Pour analyser le recours aux avortements sexo-sélectifs selon le niveau d'éducation des mères, observons les naissances agrégées sur l'année précédant le recensement de 2009 et les cinq années précédant l'enquête de 2014. J'ai également ajouté le niveau d'éducation maximal atteint par l'un des membres du ménage (recensement 2009), car cette variable a été utilisée dans les probabilités d'agrandissement (cf. chapitre quatre) pour mesurer le niveau d'éducation.

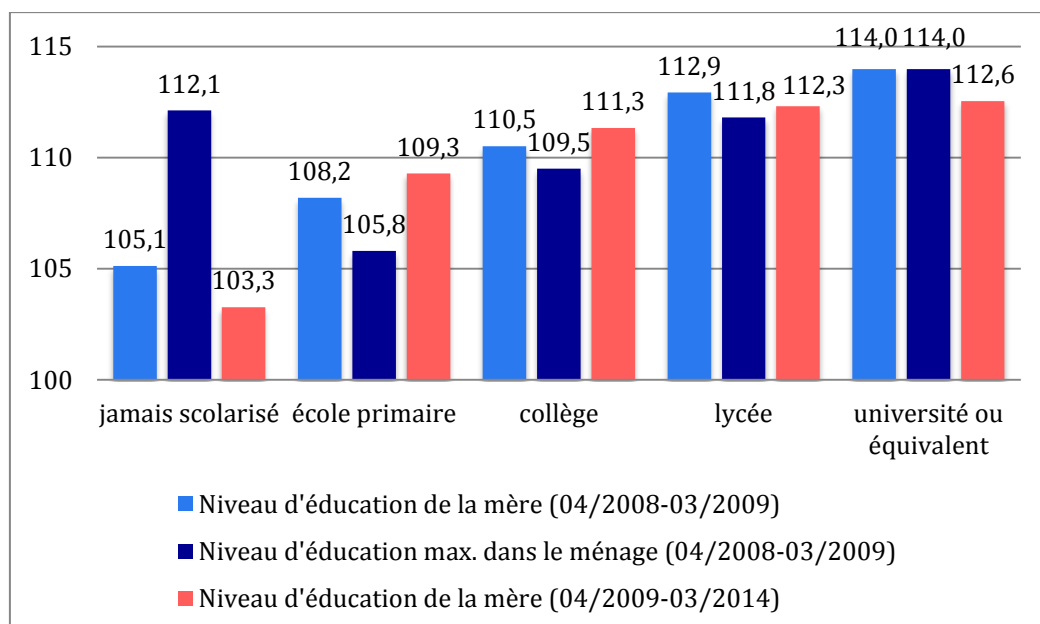
La figure 21 montre que le déséquilibre du rapport de masculinité à la naissance s'accroît à mesure que le niveau d'éducation augmente.<sup>289</sup> Les résultats de l'analyse quantitative de la préférence pour les garçons montrent en effet que la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire en l'absence d'un garçon s'accroît avec le niveau d'éducation. De plus, l'indice synthétique de fécondité baisse fortement lorsque le niveau d'éducation des femmes augmente (selon les données du recensement de 2009, il

---

<sup>289</sup> Notons que la modalité « jamais scolarisé » de la variable « niveau d'éducation maximal atteint par un membre du ménage » comporte un petit effectif (2480 naissances), qui explique que la valeur soit très élevée (l'intervalle de confiance à 95% est [103,6 - 121,3]).

est égal à 3 chez les femmes jamais scolarisées contre 1,8 chez les femmes ayant étudié à l'université ; Ministry of Planning and Investment *et al.* 2011b). Enfin, l'enquête 2013 de population et planification familiale de l'Office Général des Statistiques montre que le fait de connaître le sexe du fœtus (grâce aux échographies dans 99% des cas) est fortement lié au niveau d'éducation : 36,8% des femmes jamais scolarisées connaissent le sexe, contre 86,8% des femmes qui ont terminé le lycée (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2014). Toutefois, l'augmentation de la proportion de femmes connaissant le sexe entre 2005 et 2012 est beaucoup plus élevée chez les femmes peu éduquées que chez les femmes très éduquées. Ce rattrapage fait écho à la hausse du RMN observé parmi les trois premières modalités.

**Figure 21. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009 et les cinq années précédant l'enquête 2014, selon le niveau d'éducation**



Sources : recensement 2009 et enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure.

Ainsi, les femmes plus éduquées ont à la fois une préférence pour les garçons plus marquée, probablement liée – comme les femmes plus aisées – à la reconnaissance sociale qu'une naissance masculine engendre, une descendance plus restreinte et un meilleur accès à l'information pour utiliser cette méthode « scientifique » de maîtrise de la fécondité. Elles ont certainement une volonté plus forte d'être « modernes » en choisissant la composition sexuelle de leur descendance. Notons toutefois que le RMN baisse à nouveau chez les femmes les plus éduquées dans la période la plus récente (2009-2014). S'il est possible qu'elles soient désormais plus sensibilisées à l'égalité de genre et aux conséquences du déséquilibre des naissances, il est encore trop tôt pour le déterminer avec certitude.

Par ailleurs, j'ai calculé les rapports de masculinité différentiels selon l'âge de la mère, qui reflètent la règle d'arrêt. Si nous avons vu que restreindre les naissances aux 12 mois précédant le recensement permettait de limiter l'intervalle intergénésique, la probabilité qu'une naissance soit la dernière d'une femme augmente de fait avec son âge. Il est donc difficile de mesurer l'effet de génération sur le recours à la sélection sexuelle prénatale, lorsque l'échantillon est limité à la dernière naissance (cf. figure 31 en annexe 14). L'âge de la mère sera tout de même utilisé comme variable de contrôle dans les régressions logistiques pour déterminer les facteurs de la masculinité des naissances.

L'analyse des variations socio-économiques et culturelles montre ainsi que le rapport de masculinité est plus élevé pour les naissances des femmes plus riches et plus éduquées, qui agissent comme des groupes « pionniers » dans un mécanisme d'innovation sociale (l'adoption de la sélection sexuelle prénatale). L'évolution entre 2004-2008 et 2009-2013 montre cependant que cette pratique se développe également dans les catégories moins favorisées.

### **3.2. Caractéristiques culturelles**

---

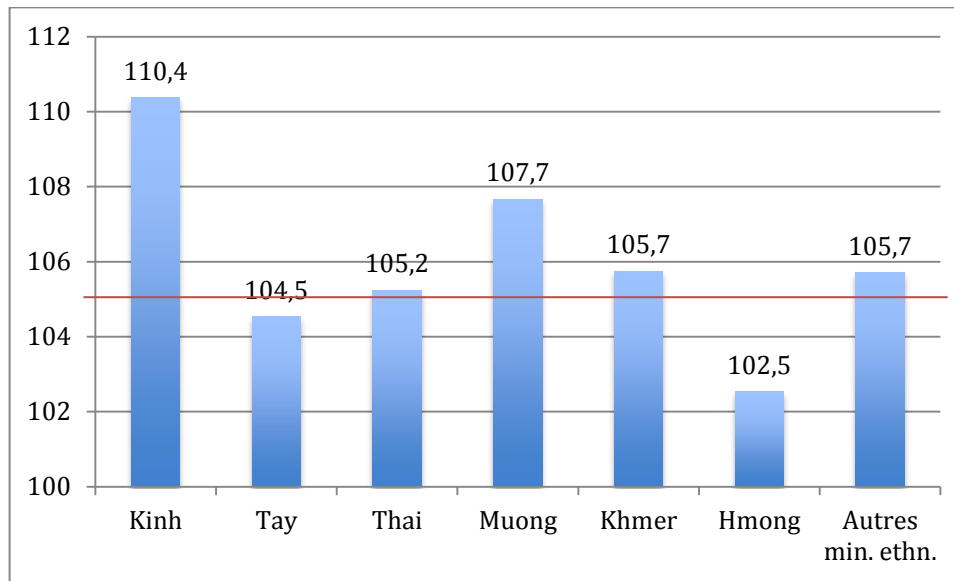
Intéressons-nous désormais aux caractéristiques culturelles des mères. Ces données sont toutes issues de l'histoire génésique des femmes (dernière naissance pour le recensement de 2009, cinq premières naissances pour l'enquête de 2014). L'échantillon 2014 est malheureusement trop restreint pour la majorité de ces analyses, à l'exception du fait d'avoir une religion ; la variable est dichotomique et l'échantillon est par conséquent moins désagrégé. Mais examinons en premier lieu l'origine ethnique des mères.

#### *Origine ethnique des mères*

Sans surprise, la figure 22 montre que ce sont principalement les Kinh qui ont recours à la sélection sexuelle prénatale (RMN égal à 110,4). C'est également le cas des Muong (RMN égal 107,7), qui constituent la plus grande des 53 ethnies minoritaires du Viêt Nam et sont apparentés aux Kinh puisqu'ils habitaient déjà la plaine du fleuve Rouge avant l'invasion chinoise en 111 A.E.C. Pour ces derniers, l'analyse des probabilités d'agrandissement montrait en effet un risque relatif d'avoir un troisième enfant bien supérieur en l'absence d'un garçon.



**Figure 22. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009, selon l'origine ethnique de la mère**



*Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure*

Les Hmong en revanche présentent un rapport de masculinité normal (voire légèrement en-dessous de l'intervalle 103-107) alors que leur système familial est fortement patrilinéaire. Il existe deux explications potentielles à cela : d'une part, ils ont un niveau de fécondité encore très élevé<sup>290</sup> qui les assure pratiquement d'avoir au moins un garçon dans leur descendance ; d'autre part, les Hmong vivent majoritairement dans des zones reculées des montagnes du Nord, ce qui limite leur accès aux technologies de reproduction. Ils constituent cependant un groupe qui risque de recourir aux avortements sexo-sélectifs dans le futur, dans l'hypothèse où leur fécondité diminue et leur isolement s'estompe. Les Tày quant à eux, qui possèdent un niveau de fécondité faible (1,92 enfants par femme en 2009) et présentent une préférence pour les garçons marquée selon les probabilités d'agrandissement, ont cependant un RMN normal. Vivant en milieu rural dans les Zones Montagneuses du Nord – dont le RMN en 2009 apparaît peu déséquilibré –, ils avaient en 2009 un accès limité aux technologies de sélection prénatale ; leur recours aux avortements sexo-sélectifs est cependant susceptible de se développer. Enfin, nous avons vu que les Khmer privilégiaient la descendance mixte ; il n'y a donc pas de raison à ce qu'ils utilisent les avortements sexo-sélectifs pour s'assurer la naissance d'un garçon.

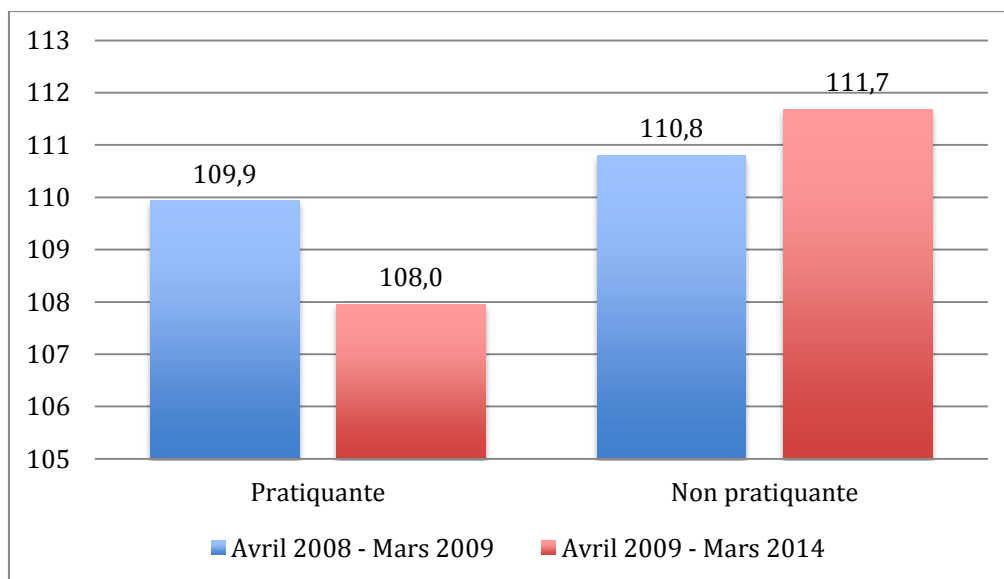
<sup>290</sup> L'indice synthétique de fécondité est égal à 4,96 enfants par femme selon le recensement de 2009 (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2011b).

### *Religion de la mère*

Les rapports de masculinité des naissances calculés selon le fait que les femmes soient pratiquantes ou non sont plutôt étonnants, notamment ceux estimés à partir du recensement de 2009, qui montrent une différence assez faible (mais statistiquement significative) entre les mères pratiquantes et les non pratiquantes. Le RMN de celles qui pratiquent une religion est ainsi égal à 109,9 (avec un intervalle de confiance confirmant le déséquilibre : [107,9 – 111,9]).

Ce résultat peut s'expliquer par la formulation de la question ou par l'hétérogénéité des religions existantes, dont je ne possède pas le détail dans les données de 2009. Quoiqu'il en soit, la définition d'une pratique de la religion au Viêt Nam pose question. En effet, nous l'avons vu dans le premier chapitre, les dynasties vietnamiennes ont longtemps cherché à remplacer le bouddhisme par le confucianisme. Ensuite les communistes ont voulu faire disparaître l'ensemble des religions et pratiques religieuses, notamment une marque importante du confucianisme qu'est le culte des ancêtres, sans toutefois y parvenir. Dans la société post-Dôï Moi, il y a une résurgence de cette pratique. Nous pouvons donc questionner dans quelle mesure les individus se définissent aujourd'hui comme pratiquants alors que le fait même d'être croyant a longtemps été combattu par le gouvernement.

**Figure 23. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009 et les cinq années précédant l'enquête 2014, selon la religion éventuelle de la mère**



*Sources : recensement 2009 et enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure.*

### 3.3. Structure des ménages

---

Pour finir, j'ai cherché à examiner le déséquilibre des naissances selon le statut des mères au sein des ménages. J'ai tout d'abord examiné la relation des mères au chef de ménage, puis j'ai calculé le rapport de masculinité à la naissance des enfants (à partir de la distribution par âge et sexe de la population et non à partir des naissances des femmes en âge de procréer), selon qu'ils sont enfants ou petits-enfants du chef de ménage. En effet, Jayne Werner (2004, 2009) montre que l'établissement d'un ménage néolocal amoindrit la perception traditionnelle des rôles de genre, tandis que Rydström (2002) explique que les femmes corésidentes subissent une pression plus forte pour engendrer un garçon. J'ai ainsi cherché à déterminer si le recours à la sélection sexuelle prénatale était plus ou moins important dans les ménages où les couples mariés corésident avec les parents. Notons que ces calculs n'ont pas été effectués sur l'échantillon de 2014, car la variable « relation au chef de ménage » n'est pas assez détaillée.<sup>291</sup>

#### *Relation au chef de ménage*

Le tableau 26 détaille les RMN selon le statut des femmes au sein du ménage. Je n'ai gardé pour ce calcul que les femmes mariées, afin de simplifier la définition des différents profils. Notons également qu'il n'existe pas de catégorie pour la bru – ces femmes sont donc recensées comme « autre parent ». Les rapports de masculinité apparaissent inférieurs lorsque les mères vivent dans un ménage néolocal (elles sont alors cheffes du ménage ou épouses du chef de ménage) que lorsqu'elles cohabitent avec leurs parents ou leurs beaux-parents<sup>292</sup> (elles sont alors filles du chef de ménage ou « autre parent »).

Nous pouvons voir également que l'ensemble des femmes qui sont filles du chef de ménage (modalité *con d'è*, soit « enfant naturel ») ont eu 112,1 naissances de garçons pour 100 naissances de filles dans l'année précédant le recensement (l'effectif est assez grand pour que le déséquilibre soit attesté : l'intervalle de confiance à 95% est égal à [109,1 – 115,1]). Or ces mères vivant avec leurs parents sont donc dans des ménages uxoriocaux, ce qui semble relativement contradictoire avec la sélection prénatale en faveur des garçons.

---

<sup>291</sup> Elle comporte six modalités : « chef de ménage », « époux/se », « enfant », « père/mère », « autre parent » ou « membre non apparenté ». Les brus comme les petits-enfants sont donc regroupés dans la même modalité « autre parent »

<sup>292</sup> Comme nous l'avons vu précédemment, une femme peut également vivre dans un ménage corésident tout en étant épouse du chef de ménage (en cas de patrilocalité), généralement lorsque le parent veuf de son époux vient s'installer chez eux. Cette configuration suppose toutefois que le grand-parent soit plutôt âgé et les parents également – la probabilité que leurs enfants soient alors âgés de moins d'un an est donc relativement faible.

**Tableau 26. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009, selon le statut de la mère au sein du ménage**

Relation au chef de ménage	Nombre de naissances	Rapport de masculinité
Cheffe de ménage	20 629	110,0
Épouse	132 118	110,6
Fille	21 473	112,1
Petite-fille	830	/
Mère	9	/
Autre parent	79 272	111,1

*Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure.*

Deux explications sont possibles, que j'ai cherché à explorer. La première est que les femmes soient définies comme filles du chef de ménage alors qu'elles sont les belles-filles – surtout en l'absence d'une catégorie clairement définie pour les brus. En effet, plusieurs femmes interrogées, notamment dans le Delta du Fleuve Rouge, utilisaient les qualificatifs de parenté directe pour qualifier leur belle-famille. Pour explorer cette hypothèse, j'ai cherché à mieux définir ces femmes mariées et filles du chef de ménage, en regardant leur région d'habitation. La proportion de femmes définies comme filles du chef de ménage augmente en effet dans les régions situées au Sud (8,3% dans le Sud-Est contre 2,3% dans les Zones Montagneuses du Nord, cf. tableau 32 en annexe 15), ce qui concorde avec l'hypothèse d'uxorilocalité, qui est supérieure dans le sud du pays. J'ai également examiné qui était l'individu situé avant elles dans le fichier, pour déterminer d'éventuels cas de patrilocalité dissimulés (cf. tableau 33 en annexe 15). Là encore cependant, les femmes mariées définies comme filles du chef de ménage semblent bien vivre dans un ménage uxori-local.

Une seconde explication serait alors qu'une partie de ces femmes vivent dans un ménage uxori-local non pas en raison d'un système de parenté bilatéral, mais parce qu'elles n'ont pas de frère et que leur époux a accepté de vivre avec ses beaux-parents ; c'est un cas de figure qui a été décrit à plusieurs reprises dans les entretiens effectués. La naissance d'un fils pour transmettre la lignée serait alors importante dans ces familles où il manque un homme à la génération d'avant. Cette hypothèse est toutefois difficile à vérifier avec nos données.

### *Corésidence*

Une manière plus simple d'étudier le rapport de masculinité à la naissance dans les ménages corésidents ou néolocaux est de considérer le sexe des enfants selon qu'ils sont enfants ou petits-enfants du chef de ménage. Je considère ici les enfants âgés de moins d'un an au moment du recensement de 2009, en corrigeant le rapport de masculinité par la mortalité différentielle. Notons que les petits-enfants dans le recensement sont notés « *cháu nội / ngoại* » ; selon la terminologie utilisée pour désigner la lignée dans le langage vietnamien, *nội* signifie intérieur, domestique et *ngoại* signifie extérieur. Comme je l'ai découvert lors de mon enquête à Ninh Thuận, pour les Kinh, « *cháu nội* » est utilisé pour se référer aux petits-enfants de la branche paternelle mais chez les Cham, ce terme désigne les petits-enfants de la branche maternelle. Dans le recensement toutefois, ces termes ne sont pas différenciés.

Les résultats montrent que le RMN des ménages corésidents (103 233 petits-enfants du chef de ménage) est supérieur (110) à celui des ménages néolocaux (109,6 pour 151 193 enfants du chef de ménage).<sup>293</sup> Toutefois, les intervalles de confiance à 95% des deux modalités se recoupent ; le fait de vivre dans un ménage corésident ou non n'apparaît donc pas comme un facteur discriminant dans le recours à la sélection sexuelle prénatale. Ce résultat est intéressant par ailleurs car il montre qu'environ 40 % des enfants en bas âge vivant avec leurs grands-parents ; cela confirme l'idée qu'une proportion importante d'individus cohabite avec ses parents ou ceux de son époux/se après le mariage et s'installe finalement dans un ménage néolocal mais seulement quelques années plus tard.

## **4. L'influence de la composition familiale**

Plus encore que les variations régionales, socio-économiques ou culturelles, il apparaît que le recours à la sélection sexuelle prénatale est fonction de la composition de la descendance, puisqu'il a pour but justement de la façonner afin de satisfaire à un idéal de descendance restreinte mais composée d'un ou plusieurs garçons. Nous allons voir que le Viêt Nam est un cas particulier, car le RMN est plus déséquilibré pour les premières naissances que pour les secondes, tandis que celles de rangs supérieurs (trois et plus) n'atteignent pas les déséquilibres mesurés dans les autres pays faisant face à ce phénomène.

---

<sup>293</sup> Le RMN des enfants qualifiés « d'autres parents » est égal à 110,2 mais l'échantillon (5 276) entraîne une forte variation dans l'intervalle de confiance à 95%. De plus, cette modalité est trop vague pour pouvoir être interprétée convenablement.

#### 4.1. Le rang de naissance

---

Le recours aux avortements sexo-sélectifs pour s'assurer la naissance d'un garçon est généralement de plus en plus marqué à mesure que le rang de naissance augmente : ce n'est que lorsque le hasard biologique ne leur a pas donné de garçon, après la naissance d'une ou plusieurs filles, que certaines femmes vont se résoudre à avorter pour que la naissance suivante soit masculine. La « pression » augmente ainsi avec le rang de naissance, puisque la naissance d'une fille supplémentaire équivaut à une chance en moins d'avoir un garçon ; dans un contexte de faible fécondité, c'est donc souvent à la troisième naissance que le rapport de masculinité augmente brusquement et fortement, comme en témoignent les RMN mesurés en Corée du Sud dans les années 1980 (Park et Cho 1995) et dans les pays du Caucase dès les années 1990 (Meslé *et al.* 2007).

Ce qui est observé au Viêt Nam est cependant différent, comme le montre la figure 24. Celle-ci représente les données issues de deux fichiers différents :

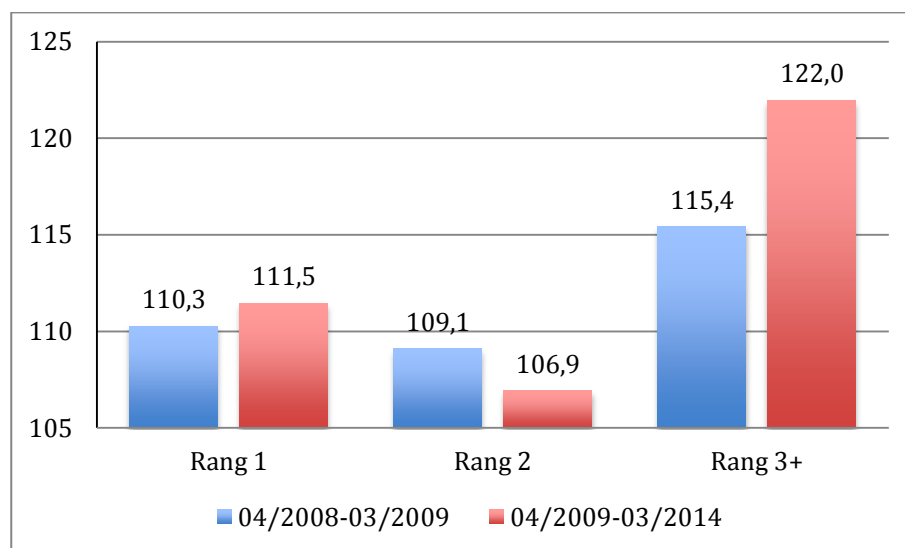
- Dans le recensement de 2009, j'ai utilisé le fichier des dernières naissances des femmes en âge de procréer et gardé les naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement (le RMN est égal à 110,6).
- Dans l'enquête intercensitaire de 2014, j'ai utilisé l'histoire génésique des femmes en agrégeant les naissances ayant eu lieu entre avril 2009 et mars 2014 (le RMN est égal à 111,1).

Les rapports de masculinité à la naissance calculés sur les deux périodes sont ainsi déséquilibrés dès la première naissance – plus que ceux des naissances de rang deux – et augmentent pour les naissances supérieures, mais pas de manière extrêmement prononcée. En comparaison, les rapports de masculinité calculés en Chine en 2005 (à partir de l'enquête portant sur 1 % de la population) sont égaux à 108,4 pour les naissances de rang un, 143,2 pour les naissances de rang deux et 156,4 pour les naissances de rang trois<sup>294</sup> (Li 2007). Il n'y a qu'en Arménie que le même phénomène est observé, avec un rapport de masculinité des naissances de rang un (107,5) supérieur à celui des secondes naissances, égal à 104,3 (Guilmoto 2013). Toutefois, le RMN des premières naissances n'est pas fortement déséquilibré, contrairement à celui du Viêt Nam (110,3 en avril 2008-mars 2009, 111,1 en avril 2009-mars 2014).

---

<sup>294</sup> Ils baissent ensuite pour les rares naissances de rang supérieur, mais sont supérieurs à 130.

**Figure 24. Rapports de masculinité selon le rang de naissance (enfants nés entre avril 2008 et mars 2009 et entre mars 2009 et avril 2014)**



*Sources : données du recensement 2009 et de l'enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure.*

Cette pratique des avortements sexo-sélectifs dès la première naissance s'explique par la volonté, décrite dans le chapitre précédent, d'avoir un fils en premier, considéré comme une assurance de ne pas s'inquiéter du sexe des enfants suivants. Cela signifie donc que certaines femmes anticipent le hasard biologique qui aurait pu leur donner un garçon à la seconde naissance et veulent choisir le sexe de leur premier enfant. Le contrat familial est alors rempli, la reconnaissance sociale de la communauté est assurée et ces femmes n'ont plus à s'inquiéter de la composition sexuelle de leur descendance. De plus, dans les zones où la fécondité est faible (au Sud du Viêt Nam notamment<sup>295</sup>), une part non négligeable des femmes n'aura qu'un enfant et certaines d'entre elles vont recourir aux avortements sexo-sélectifs pour que cet enfant unique soit un garçon.

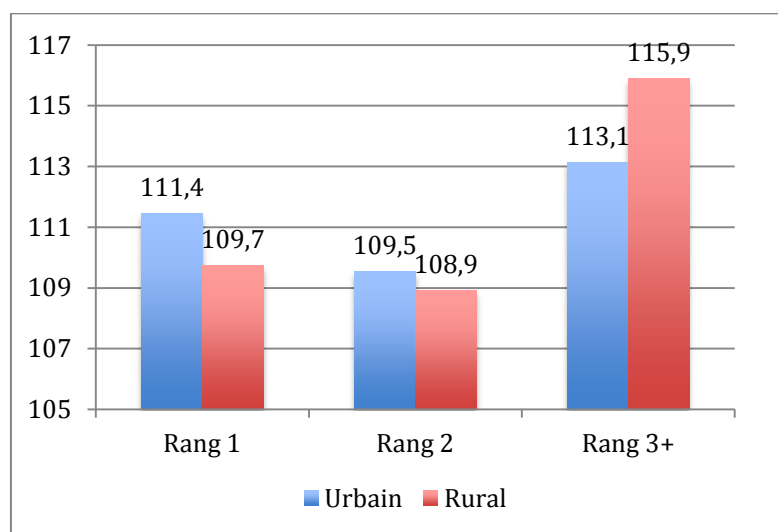
Ce déséquilibre marqué des premières naissances explique pourquoi la distorsion du RMN des naissances de rang trois et plus apparaît relativement faible en comparaison des autres pays ; une part importante des femmes agit dès le début de la composition de sa descendance et n'aura donc pas recours aux avortements sexo-sélectifs pour les naissances suivantes.<sup>296</sup> Nous pouvons voir également que le

<sup>295</sup> L'indice synthétique de fécondité mesuré en 2009 était égal à 1,69 dans le Sud-Est et 1,84 dans le Delta du Mékong (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2011b).

<sup>296</sup> En Arménie, qui connaît également un déséquilibre plus marqué à la première qu'à la deuxième naissance, le RMN est égal à 136 pour les naissances de rang trois et 150 pour celles de rang quatre et plus (Guilmoto 2013). C'est donc principalement sur les naissances de rangs supérieurs que les femmes arméniennes agissent.

déséquilibre a augmenté entre les deux périodes pour les naissances de rang un et celles de rang trois et plus, mais pas pour les naissances de rang deux. Il semble donc que les comportements soient de plus en plus polarisés au Viêt Nam : une part grandissante des femmes va chercher à anticiper le hasard pour avoir un garçon en premier, tandis qu'une autre partie des femmes – augmentant également – ne réagira qu'à partir de la troisième grossesse. Par conséquent, de moins en moins d'avortements sexo-sélectifs sont pratiqués pour les naissances de rang deux.

**Figure 25. Rapports de masculinité par rang de naissance, selon le milieu de résidence (enfants nés entre avril 2008 et mars 2009)**



*Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure.*

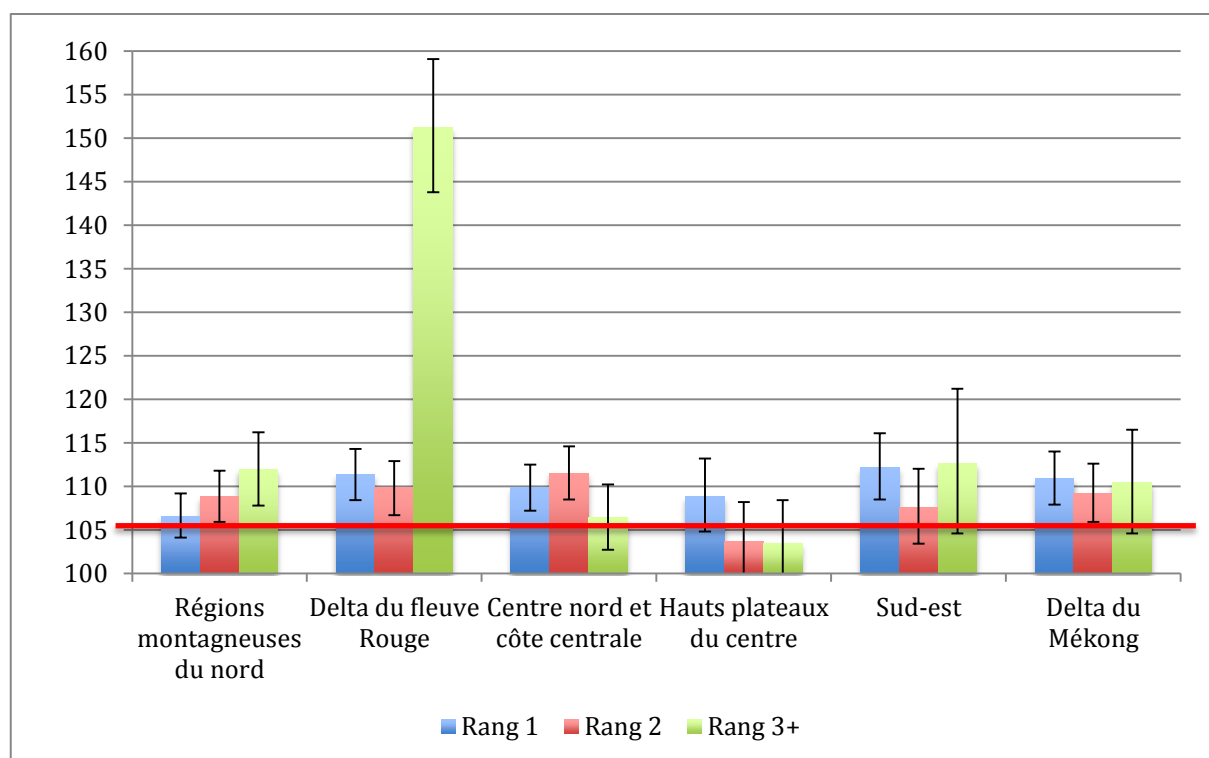
La figure 25 (calculée uniquement à partir des données du recensement de 2009 car l'échantillon est trop restreint en 2014) montre également que cette particularité des naissances déséquilibrées dès le premier rang existe en milieu urbain comme en milieu rural. Toutefois, si les naissances de rang un et deux sont plus déséquilibrées en milieu urbain, c'est en milieu rural que la distorsion est plus prononcée pour les naissances de rang trois et plus. Cette différence peut s'expliquer par un niveau de fécondité plus faible en milieu urbain ; celles qui vont avoir recours aux avortements sexo-sélectifs auront plutôt tendance à le faire pour les premières naissances.

Enfin, la figure 26 décrit les rapports de masculinité par rang de naissance et par région, dans l'année précédant le recensement de 2009 (avec les intervalles de confiance à 95%, assez élevés à ce niveau de désagrégation). À nouveau le Delta du Fleuve Rouge se différencie du reste du pays. Si les rapports de masculinité y apparaissent déséquilibrés à chaque rang de naissance, c'est particulièrement le cas pour les naissances de rang trois et plus, dont le rapport de masculinité est égal à 151 garçons pour 100 filles. Seule la région montagneuse au nord présente également un rapport de



masculinité significativement déséquilibré pour les naissances de rang trois et plus. Au contraire, les naissances de rang un sont significativement déséquilibrées en faveur des garçons pour l'ensemble des régions – à l'exception des deux zones où vivent la majorité des minorités ethniques, que sont les Zones Montagneuses du Nord et des Hauts Plateaux du Centre (dont l'ensemble des RMN apparaît normal). Dans les deux régions du Sud, le déséquilibre des premières naissances est même davantage prononcé que pour les naissances de rang trois et plus, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle une part importante des femmes dans ces régions n'ont qu'un enfant et veulent s'assurer que ce soit un garçon.

**Figure 26. Rapports de masculinité par rang de naissance, selon la région de résidence (enfants nés entre avril 2008 et mars 2009)**



Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure

Pour finir, j'ai examiné les naissances des mères fonctionnaires, puisqu'elles sont les seules encore concernées par la politique de limitation à deux enfants ; les entretiens effectués à Hanoi ont notamment décrit à plusieurs reprises une stratégie de dérivation face à cette politique, lorsque les parents fonctionnaires font adopter une de leurs filles pour avoir un troisième enfant. Ils constituent donc une population risquant fortement de recourir aux avortements sexo-sélectifs. Les rapports de masculinité calculés selon la catégorie de secteur d'emploi montrent en effet que les fonctionnaires ont le rapport de masculinité le plus déséquilibré : il est égal à 112,3 contre 109,8

lorsque la mère est auto-entrepreneuse, 110,8 quand elle travaille dans le secteur privé et 108,9 quand elle travaille pour une entreprise étrangère.

Les naissances des mères fonctionnaires sont par ailleurs déséquilibrées en faveur des garçons à chaque rang (tableau 27). Notons que ces femmes ont très peu de naissances de rang trois et plus, ce qui confirme l'application plus stricte de la politique de limitation des naissances pour cette catégorie de la population. Toutefois, dans le contexte d'un recensement administré par l'État, une sous-déclaration de ces naissances de rang supérieur est également possible, en regard des adoptions rapportées dans les entretiens – notamment effectuées pour éviter une perte d'emploi.

**Tableau 27. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009, dont la mère est fonctionnaire**

	Nombre de naissances	Rapport de masculinité
Rang 1	13 903	108,9
Rang 2	11 337	114,3
Rang 3+	846	145,9
Ensemble	26 087	112,3

*Source : données du recensement de 2009, calculs de l'auteure.*

#### **4.1. La composition sexuelle de la fratrie**

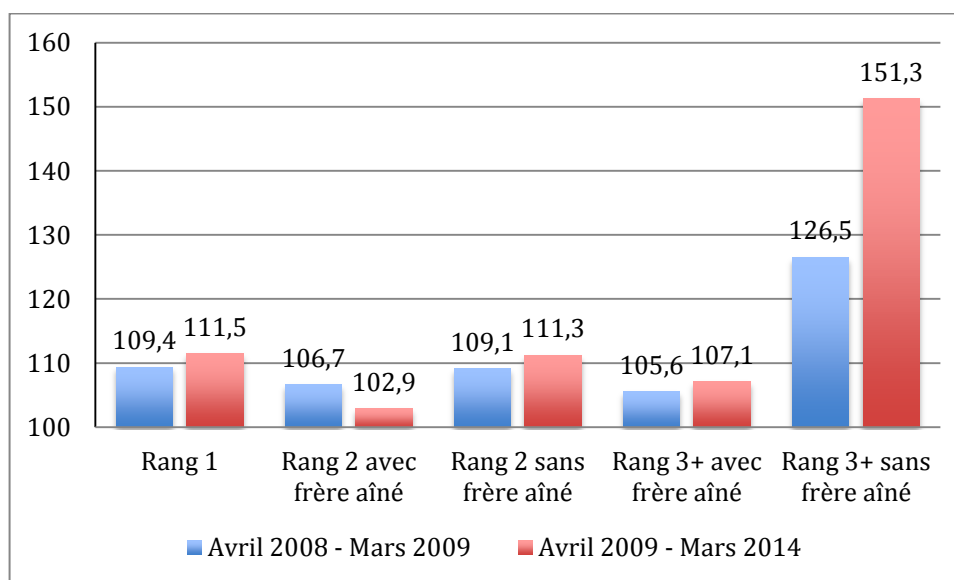
---

En réalité, les rapports de masculinité par rang de naissance sont dépendants du sexe des enfants qui sont déjà nés – à l'exception du premier rang – puisque les femmes vont recourir aux avortements sexo-sélectifs si elles ne sont pas satisfaites de la composition sexuelle de leur descendance. Pour étudier plus précisément ce dernier aspect, j'ai utilisé deux sources de données :

- Dans le recensement de 2009 : la population des fratries créée pour calculer les probabilités d'agrandissement et issue du fichier « individus », car elle permet de définir le sexe des enfants précédents. J'ai observé 222 687 enfants âgés de moins d'un an, dont le rapport de masculinité est égal à 109,7.
- Dans l'enquête intercensitaire de 2014 : l'histoire génésique des femmes en agrégeant les naissances ayant eu lieu entre avril 2009 et mars 2014 (le RMN est égal à 111,1).

La figure 27 représente les rapports de masculinité selon le rang de naissance des enfants observés et la présence ou l'absence d'un frère aîné. Le fait de ne pas avoir de fils influe fortement sur le recours des femmes à la sélection sexuelle prénatale. Inversement, les femmes qui ont déjà un fils présentent un rapport de masculinité normal, à tous les rangs de naissance (deux et plus). Ce graphique permet de mieux comprendre la raison pour laquelle les naissances de rang deux apparaissent moins déséquilibrées que celles de rang un : c'est parce qu'une partie des femmes aura eu un garçon en premier et n'aura donc pas besoin de recourir aux avortements sexo-sélectifs. En considérant les naissances de rang deux sans frère aîné par contre, le déséquilibre est presque exactement similaire à celui des naissances de rang un ; il y a donc la même proportion de femmes qui va utiliser la sélection sexuelle prénatale pour sa première naissance que de femmes qui va y recourir pour sa seconde après avoir eu une fille. C'est cependant après deux filles (et plus) que les rapports de masculinité sont les plus déséquilibrés.

**Figure 27. Rapports de masculinité selon le rang de naissance et la présence éventuelle d'un frère aîné (enfants nés un an avant l'enquête de 2009 et cinq ans avant l'enquête de 2014)**

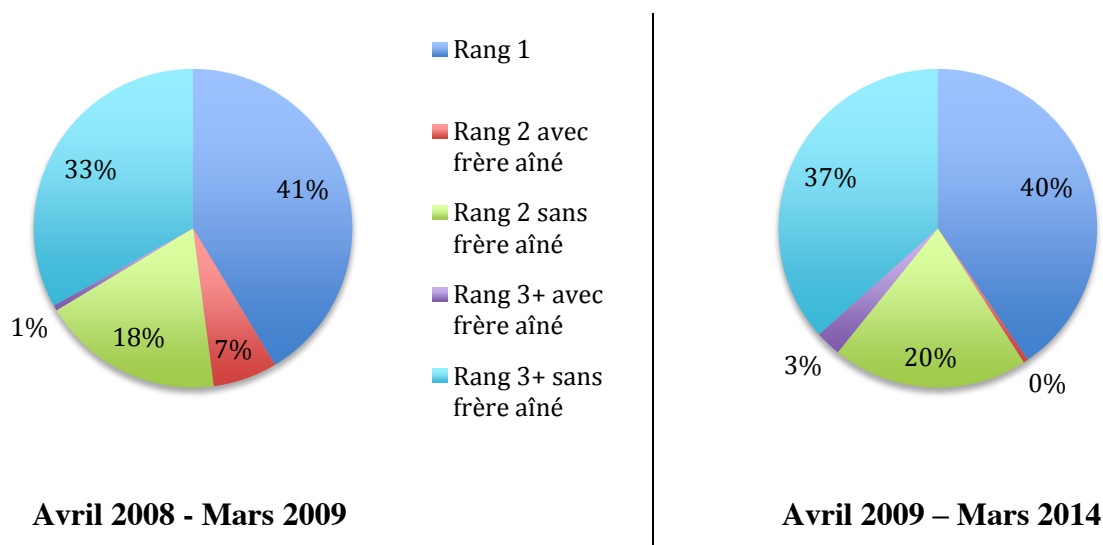


*Sources : données du recensement 2009 et de l'enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure*

Si ces distorsions ne sont pas aussi importantes que celles mesurées dans les années 1990 en Arménie en l'absence d'un garçon (le RMN était égal à 223 après deux filles et 304 pour les naissances de rang quatre et plus après des filles uniquement ; Guilmoto 2013), elles sont cependant supérieures à celles de l'Inde (139 garçons pour 100 filles après deux filles selon l'enquête de fécondité et mortalité de 1998 ; Jha *et al.* 2006).

Par ailleurs, les rapports de masculinité ont augmenté pour tous les rangs entre les deux périodes, mais la hausse mesurée est plus importante pour les naissances des rangs supérieurs (151,3 en avril 2009 - mars 2014 contre 126,5 en avril 2008 - mars 2009). Toutefois, les figures 28 et 29 montrent que la répartition des filles manquantes selon le rang et la composition par sexe de la fratrie est particulièrement stable entre les deux périodes. Ainsi, la hausse de deux points mesurée pour les naissances de rang un (111,5 en avril 2009 - mars 2014 contre 109,4 en avril 2008 - mars 2009) a les mêmes conséquences sur l'ensemble des naissances que la hausse de 25 points mesurée pour les naissances des rangs supérieurs. Par conséquent, dans un contexte de faible fécondité, un déséquilibre aussi marqué que celui mesuré au Viêt Nam pour les premières naissances a des conséquences très importantes sur la population, puisque ces naissances de rang un représentent une part importante de l'ensemble des naissances. Les filles manquantes le sont donc principalement (40%) en raison des avortements sexo-sélectifs effectués en amont des premières naissances.

**Figure 28 et Figure 29. Proportion de filles manquantes selon le rang et la composition sexuelle de la fratrie**



Sources : données du recensement 2009 et de l'enquête intercensitaire 2014, calculs de l'auteure

## 5. Les déterminants de la masculinité des naissances

Pour finir, j'ai effectué différentes régressions logistiques, afin de mesurer l'effet exact sur la masculinité des naissances de chaque variable que je viens de décrire sur le recours aux avortements sexo-sélectifs. Dans le tableau 28, j'expose tout d'abord, à partir des données du recensement de 2009, les différents facteurs dans trois modèles différents :

- le premier comporte les caractéristiques de la naissance (le rang) et celles de la mère (niveau d'éducation, relation au chef de ménage, statut marital, origine ethnique et religion). Il est contrôlé également par l'âge de la mère, sa religion et son statut migratoire.
- Le second modèle comporte à nouveau les caractéristiques de la naissance ainsi que celles du ménage (le niveau d'éducation maximal atteint par un membre du ménage quel qu'il soit, le niveau socio-économique du ménage et une variable d'interaction entre la région de résidence et le milieu urbain ou rural).
- Le troisième modèle comporte à la fois les caractéristiques de la naissance, celles de la mère (en contrôlant également l'âge et le statut migratoire) et celles du ménage. J'ai toutefois enlevé la variable correspondant au niveau d'éducation maximal atteint par un membre du ménage dans ce modèle, car la matrice de corrélation montrait une forte corrélation avec le niveau d'éducation de la mère.

Notons pour commencer que les résultats sont exprimés en *odds ratios* (ou rapport des cotes) ; s'ils semblent faibles, c'est d'une part en raison de la taille importante de l'échantillon, d'autre part parce que le sexe de 97% des naissances est dû au hasard<sup>297</sup> – le comportement que je mesure est largement minoritaire. Une variation minime de 1 peut ainsi être statistiquement très significative. Le premier modèle montre que les facteurs déterminant la masculinité des naissances sont d'une part le fait que cette naissance soit de rang trois ou supérieur, d'autre part le niveau d'éducation des mères, leur origine ethnique et dans une moindre mesure leur statut marital. Ainsi, comme le montrait l'analyse univariée, la probabilité de recourir à la sélection sexuelle prénatale augmente avec le niveau d'éducation des mères, mais diminue lorsque celles-ci appartiennent à une minorité ethnique. Par ailleurs, les mères jamais mariées ou divorcées auront moins tendance à influencer sur leur descendance en avortant (en comparaison des femmes mariées). Il est possible que ces grossesses hors mariage ne soient pas l'objet de négociations entre différents membres de la famille (mère et père de l'enfant à naître, parents) quant au sexe désiré, en raison même de l'absence d'union formelle. Dans le contexte vietnamien où la procréation se fait exclusivement dans le cadre du mariage, il est également possible que ces grossesses ne soient pas prévues. Mais le principal facteur reste le rang de naissance. Par rapport aux enfants de rang un, le fait qu'un enfant soit de rang trois ou supérieur augmente la probabilité que son sexe

---

<sup>297</sup> Nous avons vu en effet que moins de 3% des naissances sont des naissances masculines en excès, en raison du recours à l'avortement sexo-sélectif.

ait été choisi par un avortement sélectif. Au contraire, il n'y pas de différence significative entre les naissances de rang un ou deux, bien que ces dernières semblent plutôt diminuer la probabilité du recours à la sélection sexuelle prénatale.

Dans le second modèle qui concerne les caractéristiques du ménage, nous pouvons voir que ce sont le niveau socio-économique du ménage et dans une moindre mesure le niveau d'éducation maximal atteint par un membre du ménage, qui sont significativement déterminants de la masculinité des naissances ; plus les femmes vivent dans un ménage riche, plus le niveau d'éducation de l'un des membres de ce ménage augmente et plus elles auront tendance à recourir aux avortements sexo-sélectifs. Par ailleurs, en milieu rural, le fait de vivre dans le Delta du Fleuve Rouge augmente significativement la probabilité d'y recourir par rapport au Centre Nord et Côte Centrale, choisie comme région de référence en raison de sa situation géographique. En milieu urbain cependant, il semble que le fait d'habiter dans une région plutôt qu'une autre ne soit pas discriminant. À nouveau, le rang de naissance apparaît comme un facteur très significatif – environ autant que le fait de vivre en milieu rural dans le Delta du Fleuve Rouge.

Enfin, le troisième modèle calcule la masculinité des naissances lorsque toutes les caractéristiques sont prises en compte. Toutes choses étant égales par ailleurs, il apparaît que le recours aux avortements sexo-sélectifs est influencé principalement par le fait que la grossesse concernée mène à la troisième naissance au moins, le niveau d'éducation de la mère et le fait de vivre en milieu rural dans le Delta du Fleuve Rouge, mais également par le fait que la mère n'ait jamais été mariée ou soit divorcée. Lorsque les caractéristiques du ménage sont contrôlées, le fait d'appartenir à une minorité ethnique est moins déterminant ; cela s'explique sans doute par le fait que cette variable est fortement corrélée au lieu de résidence, selon la matrice de corrélation. Enfin, il est intéressant de noter que le niveau socio-économique du ménage n'est plus un facteur significatif lorsque les caractéristiques des mères sont incluses ; là encore la matrice de corrélation montre que cette variable est fortement liée à l'origine ethnique notamment.

**Tableau 28. Facteurs influençant la probabilité d'une naissance masculine dans les 12 mois précédant le recensement de 2009 (résultats des régressions logistiques)**

	Caractéristiques	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Odds Ratios	Odds Ratios	Odds Ratios
Caractéristiques de la naissance	<b>Rang de naissance</b>			
	Rang de naissance 1 ( <i>Réf.</i> )	1	1	1
	Rang de naissance 2	0,999	0,993	0,997
	Rang de naissance 3 et +	1,083***	1,067***	1,083***
Caractéristiques des mères	<b>Niveau d'éducation (Cont.)</b>	1,011***		1,009***
	<b>Relation au chef de ménage</b>			
	Épouse ( <i>Réf.</i> )	1		1
	Cheffe de ménage	0,986		0,986
	Autre	1,015		1,013
	<b>Statut marital</b>			
	Mariée ( <i>Réf.</i> )	1		1
	Jamais mariée	0,895*		0,897*
	Veuve	1,032		1,039
	Divorcée	0,871*		0,875*
	Séparée	0,947		0,953
	<b>Origine ethnique</b>			
Kinh ( <i>Réf.</i> )	1		1	
Minorité ethnique	0,951***		0,969*	
Caractéristiques du ménage	<b>Niveau d'éducation max. atteint par un membre du ménage (Cont.)</b>		1,008**	/
	<b>Niveau socio-économique du ménage (Cont.)</b>		1,010*	1,007
	<b>Milieu urbain</b>			
	Zones Montagneuses du Nord		1,016	1,025
	Delta du Fleuve Rouge		0,997	0,999
	Centre Nord et Côte Centrale ( <i>Réf.</i> )		1	1
	Hauts Plateaux du Centre		0,964	0,968
	Sud-Est		1,010	1,019
	Delta du Mékong		1,035	1,037
	<b>Milieu rural</b>			
	Zones Montagneuses du Nord		0,999	1,011
	Delta du Fleuve Rouge		1,064***	1,059***
	Centre Nord et Côte Centrale ( <i>Réf.</i> )		1	1
	Hauts Plateaux du Centre		0,968	0,976
	Sud-Est		0,988	0,991
	Delta du Mékong		1,013	1,010
Constante		1,085***	1,026	1,051**
Effectif		259 863	259 863	259 863
Log likelihood		-169 554	-169 545	-169 535
Pseudo R2		0,0003	0,0003	0,0004
<b>Note :</b> Naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement.				
Les modèles 1 et 3 sont contrôlés par le statut migratoire de la mère, sa religion et son âge, pris au carré. Ces trois caractéristiques ne sont pas significatives.				
*** significatif à 0,001 ** significatif à 0,01 * significatif à 0,05				
<i>Réf.</i> = modalité de référence.				
Cont. = variable traitée comme une variable continue.				
<i>Source :</i> Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.				

Puisque le rang de naissance apparaît comme un facteur significativement déterminant, j'ai ensuite voulu examiner les facteurs de la masculinité des naissances selon trois configurations différentes, dont nous avons vu qu'elles traduisent des comportements différents : les naissances de rang un, lorsque les couples anticipent le hasard biologique, les naissances de rang deux en l'absence de frère aîné et les naissances de rang trois et supérieur en l'absence de frère aîné. Pour cela, j'ai utilisé les données de l'enquête intercensitaire 2014, car elle contient l'histoire génésique des femmes. La population des fratries de 2009 ne permet pas au contraire d'analyser les caractéristiques des mères. J'ai utilisé pour ces régressions, dont les résultats sont présentés dans le tableau 29, les mêmes variables que celles utilisées précédemment.

Le fait de recourir aux avortements sexo-sélectifs en amont d'une première naissance est surtout déterminé par le niveau d'éducation de la mère, mais également par son statut au sein du ménage. Ainsi, ce sont les femmes les plus éduquées, dont le niveau de fécondité est faible, qui désirent s'assurer la naissance d'un garçon en premier. Lorsqu'elles sont un « autre parent » – probablement une bru – au sein du ménage, la probabilité d'utiliser la sélection sexuelle prénatale au début de la composition de leur descendance augmente également. Il est ainsi possible que le fait de corésider avec leurs beaux-parents augmente la pression qu'elles ressentent pour avoir un fils – qui leur permet alors de légitimer leur statut au sein de cette belle-famille – et qu'elles cherchent alors à s'assurer de cette naissance dès le début. Les caractéristiques des ménages n'ont par contre aucune influence sur la probabilité que cette première naissance soit déséquilibrée en faveur des garçons.

Pour la deuxième naissance lorsque le premier enfant est une fille par contre, le fait de vivre dans le Delta du Fleuve Rouge augmente la probabilité de recourir aux avortements sexo-sélectifs, par rapport au fait de vivre dans le Centre Nord et Côte Centrale, lorsque le milieu urbain ou rural est contrôlé. L'autre facteur déterminant est le fait que la mère soit la fille du chef de ménage. Si ce résultat est étonnant puisqu'il correspond à des cas de ménages uxoriocaux, j'ai émis l'hypothèse, à partir des explications données lors des entretiens qualitatifs, que certaines de ces femmes corésidaient avec leurs parents en l'absence d'un frère – et qu'elles cherchaient alors peut-être à donner naissance à un garçon pour leurs propres parents. Cela reste bien sûr une hypothèse, invérifiable avec les données quantitatives disponibles.

Enfin, le fait de recourir aux avortements sexo-sélectifs après la naissance de deux filles ou plus est fortement influencé par le fait de vivre dans les Zones Montagneuses du Nord et le Delta du Fleuve Rouge, mais également par le niveau socio-économique du ménage. Plus une mère est riche, plus elle va vouloir choisir le sexe de cette naissance élevée pour que ce soit enfin un garçon. Le fait d'appartenir à une minorité ethnique diminue également la probabilité qu'une mère cherche à avoir un garçon après deux filles ou plus. Notons que le log likelihood diminue fortement à la parité 3+ sans frère aîné, ce qui dénote une plus forte significativité, puisque le RMN est alors moins dû au hasard.



**Tableau 29. Facteurs influençant la probabilité d'une naissance masculine dans les cinq années précédant l'enquête intercensitaire de 2014, selon le rang et la composition sexuelle de la fratrie (résultats des régressions logistiques)**

		Rang 1	Rang 2 sans frère aîné	Rang 3+ sans frère aîné
	Caractéristiques	Odds Ratio	Odds Ratio	Odds Ratio
Caractéristiques des mères	<b>Niveau d'éducation (Cont.)</b>	1,026**	1,007	1,024
	<b>Relation au chef de ménage</b>			
	Épouse ( <i>Réf.</i> )	1	1	1
	Cheffe de ménage	0,976	1,009	1,015
	Fille	1,023	1,135*	1,089
	Autre parent	1,048*	1,015	1,024
	Membre non apparenté	1,134	1,608	1,695
	<b>Statut marital</b>			
	Mariée ( <i>Réf.</i> )	1	1	1
	Jamais mariée	1,097	0,792	/
	Veuve	1,061	0,948	1,151
	Divorcée	0,887	0,775	1,057
	Séparée	1,210	0,665	0,278
	<b>Origine ethnique</b>			
Kinh ( <i>Réf.</i> )	1	1	1	
Minorité ethnique	0,978	0,959	0,819*	
Caractéristiques des ménages	<b>Niveau socio-économique du ménage (Cont.)</b>	0,993	0,969	1,155***
	<b>Milieu de résidence</b>			
	Rural ( <i>Réf.</i> )	1	1	1
	Urbain	0,994	1,023	0,886
	<b>Région</b>			
	Zones Montagneuses du Nord	0,970	1,041	1,788***
	Delta du Fleuve Rouge	0,983	1,095*	1,590***
	Centre Nord et Côte Centrale ( <i>Réf.</i> )	1	1	1
	Hauts Plateaux du Centre	1,038	0,975	1,116
Sud-Est	1,041	1,031	0,870	
Delta du Mékong	1,007	0,963	1,115	
Constante		0,944	0,985	0,992
Effectif		53 464	21 702	6 391
Log likelihood		-36 981	-15 003	-4 227
<p><b>Note :</b> Naissances ayant eu lieu dans les cinq années précédant l'enquête intercensitaire.  Les modèles sont contrôlés par le statut migratoire de la mère, sa religion et son âge, pris au carré.  *** significatif à 0,001 ** significatif à 0,01 * significatif à 0,05  <i>Réf.</i> = modalité de référence.  Cont. = variable traitée comme une variable continue.  <i>Source :</i> Calculs de l'auteure, à partir de l'enquête intercensitaire de 2014.</p>				

## 6. Conclusion

Dans ce dernier chapitre, je me suis ainsi attachée à analyser le recours à la sélection sexuelle prénatale comme stratégie utilisée pour s'assurer la naissance d'un garçon. Les deux chapitres précédents ont montré pour qui et pourquoi les fils apparaissaient indispensables ; celui-ci s'est concentré sur les femmes qui choisissent d'agir en avortant les fœtus féminins non désirés. Toutes celles qui veulent avoir un garçon ne vont pas avoir recours à cette pratique, puisque nous avons vu qu'une petite partie seulement des naissances sont déséquilibrées : le rapport de masculinité à la naissance mesuré entre avril 2013 et mars 2014 (112,2) correspond ainsi à 3,4 % de naissances masculines en surplus. Si nous comparons la carte 7 (cf. chapitre quatre) représentant le risque relatif d'avoir un enfant supplémentaire en l'absence de garçon entre 1999 et 2009 et la carte 8 (cf. *supra* section 2.2) représentant le rapport de masculinité à la naissance des enfants nés entre 2004 et 2008, nous pouvons voir en effet qu'elles ne correspondent pas réellement. Les femmes n'auront bien sûr recours aux avortements sexo-sélectifs que si elles ont une préférence pour les garçons,<sup>298</sup> mais d'autres facteurs entrent en jeu.

Recourir aux avortements sexo-sélectifs suppose d'avoir accès aux technologies permettant de déterminer le sexe du fœtus à un stade suffisamment avancé de la grossesse. Si celles-ci se sont d'abord développées en milieu urbain et dans les régions les plus développées économiquement (au Sud notamment), il semble toutefois qu'elles se généralisent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. Ainsi, selon l'enquête annuelle de l'Office Général des Statistiques portant sur l'ensemble du pays en 2012, 78,9 % des femmes en milieu rural contre 86,7 % en milieu urbain connaissent le sexe de leur fœtus grâce aux échographies (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2012). Cela dépend aussi de l'accès aux avortements de second trimestre, qui sont officiellement pratiqués dans les structures de santé publiques uniquement, où les médecins sont peut-être plus attentifs aux avortements sexo-sélectifs interdits par la loi. Ils peuvent également être officieusement pratiqués dans les cliniques privées où les médecins posent moins de questions, mais où les soins coûtent plus cher (Bélangier et Khuât 2009). Il est possible que les femmes les plus pauvres n'aient pas les moyens de recourir à ces avortements tardifs – ou ne les avaient pas jusqu'à récemment. En effet, la diffusion de cette pratique au sein des groupes socio-économiques moins aisés montre que le développement socio-économique du pays le leur permet désormais – ou que le développement d'un marché autour de la préférence pour les garçons, qui a fait baisser les prix des soins (cf. chapitre trois), leur facilite le recours à cette pratique.

Vouloir s'assurer la naissance d'un garçon en pratiquant un avortement sexo-sélectif est par ailleurs d'autant plus fréquent que les femmes ont peu d'enfants. Le risque de ne pas avoir de fils au sein d'une descendance qu'elles veulent restreinte les

---

<sup>298</sup> Au Viêt Nam, il n'y a pas d'avortements sexo-sélectifs de fœtus masculins : les rapports de masculinité à la naissance n'apparaissent pas déséquilibrés en faveur des filles, même après plusieurs naissances masculines consécutives.

amènent – certaines d’entre elles – à agir. Les variations dans le niveau de la fécondité influencent donc également le recours à la sélection sexuelle prénatale. C’est probablement l’une des raisons pour lesquelles cette pratique s’est développée tout d’abord dans la région du Sud-Est, où la fécondité a baissé plus précocement et plus rapidement qu’ailleurs. C’est aussi pourquoi des régions habitées par des populations témoignant d’une préférence marquée pour les garçons (notamment les Zones Montagneuses du Nord) ont connu une distorsion du rapport de masculinité à la naissance plus tardive ; ces populations ont une fécondité plus élevée qui les préservait jusqu’à récemment du « risque » de ne pas avoir de garçon. Toutefois, la fécondité est désormais relativement faible sur l’ensemble du territoire vietnamien ; elle apparaît influencer le rang de naissance auquel le recours à la sélection sexuelle prénatale est appliquée et non le recours en soi. Ainsi, les populations ayant une descendance plus restreinte vont avoir tendance à pratiquer les avortements sexo-sélectifs après la naissance d’une seule fille, voire dès la première grossesse, tandis que les groupes ayant une fécondité plus élevée attendront plutôt la naissance de deux voire plus de filles avant d’empêcher la naissance d’une fille supplémentaire.

Le recours aux avortements sexo-sélectifs dépend donc des variations dans les niveaux de fécondité et de prospérité. Nous avons également vu qu’il se diffuse dans les zones qui n’étaient pas encore concernées par ce phénomène cinq ans plus tôt en 2009. Toutefois, il a plutôt tendance à se stabiliser dans le Sud-Est et à augmenter faiblement dans le milieu rural des Hauts Plateaux du Centre (peuplé par un nombre important de minorités matrilineaires) et le Delta du Mékong, dont les pratiques et normes de parenté tendent vers un système familial bilatéral. Il est ainsi probable que ces régions ne connaissent pas à l’avenir de hausse marquée de leurs rapports de masculinité à la naissance, puisque le recours aux avortements sexo-sélectifs dépend d’une forte volonté de s’assurer la naissance d’un garçon, qui apparaît moins prononcée dans ces régions. Dans le Delta du Fleuve Rouge au contraire, la hausse est continue et le déséquilibre est aujourd’hui très important. Le Centre Nord et Côte Centrale connaît aussi une augmentation du recours à cette pratique, tout comme les Zones Montagneuses du Nord, notamment pour les naissances de rangs supérieurs – la baisse de la fécondité dans cette région en fait une zone à risque dans les années qui arrivent. Rappelons ici que le zonage régional n’est qu’un proxy de la prégnance des systèmes sociaux et des rapports de genre qui favorisent les garçons ; les probabilités d’agrandissement selon la composition sexuelle de la descendance et les rapports de masculinité à la naissance fournissent un marquage unique de ces systèmes, pour lesquels on ne dispose pas de données quantitatives directes – mais seulement ethnographiques.







## Conclusion générale

---

« Porter des enfants, c'est s'unir à un univers plus large, transcender les frontières physiques du corps individuel et les limites temporelles de l'existence » [traduction de l'auteure] (Gammeltoft 2014 : 66). C'est donc en donnant naissance que les hommes et les femmes vietnamiennes s'incluent dans une famille, un clan et plus globalement la nation. Nous avons vu que le groupe de parenté possède une fonction centrale, à la fois symbolique – incarnée notamment par le culte des ancêtres – et économique – en assurant l'assistance mutuelle entre ses membres en cas de besoin –, rôle qui a été renforcé lorsque les structures étatiques de protection sociale se sont affaiblies à la fin des années 1980 (Khuât 1991 ; Luong 2010). La famille vietnamienne, au sens large, est parfois définie à tort comme *traditionnellement confucéenne* depuis l'invasion chinoise un siècle avant l'Ère Commune, ce qui expliquerait la soumission des femmes à leur père, leur mari puis leur fils dans un système de parenté de fait patrilinéaire, leur exclusion de leur famille natale après qu'elles soient mariées, et ainsi l'avantage évident pour les couples de donner naissance à un fils. Cette famille confucéenne correspond cependant à une construction morale et politique, qui a souvent été considérée comme un ordre réel (Liljeström 1991). Il apparaît ainsi que l'évolution de la famille n'a pas été linéaire puisque la patrilinéarité a été plus ou moins stricte selon l'application des préceptes confucéens par les différentes monarchies et hétérogène selon les classes sociales, mais également que le territoire vietnamien actuel regroupe des régions aux peuplements multiples, dont l'intégration à l'histoire nationale s'est faite dans la très longue durée.

Les normes et les pratiques familiales apparaissent ainsi disparates entre ce qui est distingué comme le *Nord* et le *Sud* du Viêt Nam, dans une ethnie kinh aujourd'hui majoritaire mais qui a évolué à mesure qu'elle intégrait les peuples colonisés, principalement les empires cham et khmer dont les systèmes de parenté étaient respectivement matrilineaire et bilatéral. Tandis que la famille dans le Nord demeure strictement patrilocale, avec le fils (généralement l'aîné) qui coréside avec ses parents puis hérite des terres en échange du culte des ancêtres, la corésidence temporaire est privilégiée dans le Sud, une forme familiale plus souple dans laquelle c'est le dernier enfant qui reste chez ses parents puis hérite ; la patrilocalité est préférée mais l'uxorilocalité est acceptée. Le système familial vietnamien est un mélange d'influences venues d'Asie de l'Est et du Sud-Est, marqué également par plusieurs décennies de colonisation française et une histoire politique mouvementée au XXe siècle ; en cela, il est unique.

Dans la famille vietnamienne actuelle, le rôle économique des garçons n'apparaît plus véritablement comme un facteur discriminant, expliquant la volonté de s'assurer la naissance d'un fils ; relativement protégées depuis des siècles par l'endogamie des mariages à l'échelle villageoise qui préservait leurs liens à leur famille

natale, montrant la persistance de normes bilatérales de parenté, les filles négocient désormais leur part dans le contrat intergénérationnel en soutenant activement leurs parents âgés. Toutefois, le rôle symbolique des fils demeure central chez les Kinh, au Nord comme au Sud. Ils portent un certain nombre de responsabilités, qui ont été revalorisées dans la société post-Dôi Moi avec la résurgence des traditions et rituels centrés sur la famille ; leur corps constitue un lien entre les membres vivants et décédés du patrilignage, et représente en ce sens une « *catégorie analytique qui inclue simultanément une dimension sociale et symbolique* » [traduction de l'auteure] (Rydström 2002 : 361). Symbolique parce que les garçons possèdent une « moralité innée » liée à leur incarnation de la transmission de la lignée, sociale car la réputation d'une famille est associée à leur existence même, leur naissance est synonyme de reconnaissance sociale, tandis que leur absence est source de honte et nécessite des justifications. La volonté de s'assurer la naissance d'un fils est d'autant plus marquée que les familles sont aisées et possèdent des terres et des biens à transmettre, ainsi que des temples consacrés aux ancêtres ; le prestige lié à la descendance masculine apparaît alors plus important.

Si les communistes au pouvoir ont mis en avant l'égalité des citoyens et la libération des femmes du joug masculin, permettant ainsi leur accès à l'éducation, au marché du travail et à la politique, il apparaît en réalité que le débat national défendant l'égalité de statut se concentre principalement sur la fonction reproductive des femmes (Tran 2004). Malgré un certain pouvoir dans la sphère publique, les femmes demeurent enfermées dans leur rôle domestique, soumises dans la sphère privée. Elles restent responsables de la famille et de sa reproduction, et sont en premier lieu fautives si un garçon n'est pas conçu, bien que le sexe d'un enfant à naître soit déterminé par le sperme d'un homme. La valeur et la capacité des femmes sont souvent associées à leur fonction reproductive. Par ailleurs, les couples désirent une descendance restreinte parce que les enfants deviennent objets d'investissements croissants, notamment éducatifs, dans un contexte où le contrat intergénérationnel est plus que jamais central, et cette famille restreinte est devenue une norme encouragée voire contrôlée par l'État. Ainsi, la persistance d'une dimension patriarcale de la société agit comme une contrainte dans un contexte démographique nouveau, où la fécondité est faible et la population vieillissante, mais où la naissance d'un fils apparaît toujours primordiale. Les femmes sont d'autant plus sensibles à cette injonction que leur position est plus instable dans leur belle-famille, bien que leur mari semble plus vulnérable à la pression sociale ; elles ont donc un intérêt particulier à mettre en place des stratégies reproductives afin de s'assurer la naissance d'un garçon. En quelque sorte, avoir une fille est une opportunité perdue d'avoir un fils (Eklund 2011), puisque la stratégie consistant à avoir des enfants jusqu'à ce qu'un garçon naisse est de moins en moins envisageable.

Récemment, l'offre de soins s'est intensifiée dans le champ de la reproduction et les nouvelles technologies telles que les échographies se sont développées. Cette offre croissante représente à la fois une solution et une contrainte. En effet, face à la tension créée par deux normes, deux aspirations reproductives contradictoires – avoir deux



enfants pour améliorer le bien-être individuel et développer *in fine* la société, mais également avoir un fils pour assurer la transmission de la lignée –, les couples peuvent désormais adopter une nouvelle stratégie, la sélection sexuelle prénatale, pour s'assurer la naissance d'un garçon. Cependant, cette possibilité représente également une nouvelle contrainte, puisque les couples n'ont plus l'excuse du hasard, du « manque de chance » : la descendance peut désormais se construire. Cette nouvelle offre a donc modifié la demande et engendré une forme extrême de maîtrise de la fécondité, une discrimination affectant l'existence même des filles et qui était inexistante jusqu'alors.

L'ambition de cette thèse était d'analyser le phénomène de la masculinité des naissances, tout d'abord en mesurant son évolution et sa diffusion dans les groupes encore non concernés cinq ans plus tôt, grâce à la comparaison de deux bases de données. Il apparaît que le recours aux avortements sexo-sélectifs pour construire la descendance correspond en réalité à deux types de comportements : certains anticipent le hasard biologique et utilisent la sélection sexuelle prénatale pour concevoir un garçon dès la première naissance – qui sera peut-être leur seule naissance – tandis que d'autres utilisent cette méthode en dernier recours, après la naissance d'une ou plusieurs filles consécutives. Dans cette analyse du RMN, les variables régionales sont utilisées comme des proxy des systèmes sociaux et des rapports de genre – elles reflètent ainsi des variations familiales, culturelles ou de fécondité, dont les indicateurs ne sont pas disponibles dans les enquêtes examinées.

Mais cette recherche s'est également attachée à expliquer l'hétérogénéité de ce phénomène, de cette pratique, à la fois en mesurant l'intensité de la préférence pour les garçons à travers les probabilités d'agrandissement, mais également en comprenant pourquoi les femmes reproduisent une pratique discriminatoire qui les touche en premier lieu, un environnement qui les contraint. Expliquer l'hétérogénéité de ce phénomène apparaissait d'autant plus primordial que pour la majorité des couples vietnamiens, le désir d'avoir un fils reste une préférence, qui si elle n'est pas satisfaite, ne se traduit pas par une pratique discriminatoire manifeste ; peu de couples en réalité ont recours à la sélection sexuelle prénatale, mais nombreux sont ceux qui éprouvent cette préférence. En outre, l'étude par entretiens des facteurs sous-jacents de la préférence pour les garçons a permis de pallier le fait que les probabilités d'agrandissement ne révèlent rien sur l'évolution de ce désir reproductif.

Pouvoir analyser mais également expliquer la masculinité des naissances représentait ainsi le défi de cette thèse. C'est en cela que la double approche de la méthodologie mixte, mêlant les enquêtes par entretiens et les bases de données quantitatives s'est révélée être importante. Il n'y a pas de subordination d'une méthode à une autre ; les entretiens ne sont pas illustratifs mais constituent un corpus de données à part entière, qui m'a permis de compléter, éclairer, revenir à l'analyse des bases de données avec une compréhension nouvelle du contexte et du phénomène à étudier.

L'enquête par entretiens a permis de reconcevoir l'exploitation de la base de données dans un second temps ; car si celle-ci possède la force de la significativité statistique, l'enquête par entretiens permet une compréhension fine des motivations et justifications des acteurs.

En effet, cette recherche cherchait également à comprendre comment et pourquoi les femmes vietnamiennes ont recours à cette pratique et reproduisent un environnement discriminatoire qui les touche en premier lieu. Il apparaît que les femmes ont intériorisé leur rôle, leur valeur en tant que productrice d'un fils, et que les nouvelles technologies de reproduction servent leurs « *besoins culturellement construits* », selon l'expression de Tran Minh Hang (2012b : 19). Si elles sont, en tant que catégorie genrée, victimes de cette masculinisation des naissances, elles n'en sont pas moins actrices, en ce que le risque *social* de ne pas avoir de garçon se révèle pour certaines supérieur au risque *moral* de recourir à un avortement tardif, à la souffrance physique et psychique engendrée. Le développement d'appareils échographiques de bonne qualité pour déterminer le sexe du fœtus à un stade suffisamment avancé de la grossesse constitue donc l'élément déclencheur du recours à la sélection sexuelle prénatale, puisqu'il représente un moyen abordable (en comparaison de la sélection préconceptionnelle) tout en étant plus acceptable moralement et socialement que l'infanticide. L'avortement sexo-sélectif est une « pratique invisible » – au sens où sa visibilité sociale est limitée – qui permet aux couples de construire leur descendance.

Les femmes vietnamiennes mettent ainsi en place des stratégies reproductives mais également des stratégies de présentation de soi, en justifiant en cas d'échec qu'elles ont essayé plusieurs méthodes – de préférence scientifiques – pour concevoir un garçon ; la maternité n'est réellement reconnue et valorisée qu'à travers la naissance d'un garçon, qui prouve la capacité d'une femme – à se reproduire et à s'inscrire dans une histoire familiale. Ces stratégies des femmes attestent de leur *capacité d'agir*. La préférence pour les garçons est liée à des facteurs structurels (normes et systèmes sociaux) mais également individuels, qui interagissent de manière complexe. Alors certaines femmes vont se conformer à la norme de la descendance masculine et ainsi reproduire un environnement discriminatoire et des structures patriarcales, tandis que d'autres vont négocier voire contester, remettant en cause les discours de genre qui renforcent la place des fils. Il apparaît également que les femmes et les hommes n'ont pas nécessairement la même motivation pour s'assurer la naissance d'un fils, ce qu'a mis en avant l'analyse des discours des femmes mais également des hommes interrogés. Les décisions reproductives se négocient ainsi au sein du couple, selon différents facteurs. L'approche mixte constitue ainsi un apport non négligeable pour comprendre ces différentes stratégies genrées et parfois contradictoires.

Pour finir, trois aspects de la masculinité des naissances méritent désormais d'être explorés au Viêt Nam.

### *Les conséquences de l'absence des femmes qui ne naissent pas*

Tout d'abord, il serait intéressant d'analyser la tendance évolutive du phénomène, bien qu'il soit difficile de prévoir les comportements futurs. Il apparaît toutefois, en comparant les données de 2009 et de 2014, que le recours à la sélection sexuelle prénatale a plutôt tendance à se stabiliser dans le Sud-Est (avec un RMN égal à 111 environ sur les deux périodes) alors qu'il augmente fortement dans le Delta du Fleuve Rouge et apparaît dans des régions ou des groupes jusqu'alors relativement préservés (le milieu urbain du Centre Nord et Côte Centrale ou des Hauts Plateaux du Centre et les classes socio-économiques les plus pauvres). Mais surtout, il serait essentiel d'étudier les conséquences démographiques et sociales du phénomène. Pour l'instant, les mesures directes sont impossibles au Viêt Nam puisque le phénomène est trop récent ; les générations déséquilibrées n'ont pas encore atteint l'âge adulte, et il faudrait donc calculer des projections de la population selon divers scénarios d'évolution du RMN. Mais en observant les conséquences auxquelles font face les pays comme la Chine ou l'Inde, où le déséquilibre existe depuis longtemps – et est aggravé par la discrimination postnatale et la surmortalité des filles –, il est possible d'imaginer les risques futurs.

Ainsi, le Vice Premier Ministre Nguyễn Thiên Nhân a déclaré aux médias – lors d'un colloque national organisé en novembre 2012 sur la problématique de la masculinité des naissances, en présence des comités de population des 63 provinces vietnamiennes – que des millions de Vietnamiens ne trouveraient pas de femmes dans le futur en raison des filles non nées. Cette prévision a été souvent reprise dans les entretiens ; la majorité des personnes interrogées connaissait la problématique à travers les médias et témoignait de « classes composées d'une majorité de garçons », de « fils qui ne pourront pas se marier s'ils ne sont pas assez beaux ou riches », de filles qui auront « plus de valeur » mais également de filles qui seront « exploitées ». En général, la Chine a été donnée en exemple et la peur de pratiques sociales jugées désormais déviantes comme la polygamie ou de pratiques criminelles comme l'esclavage sexuel ont été énoncées. Le trafic des femmes était particulièrement mis en avant, notamment parce que les femmes du nord du pays subissent déjà les conséquences d'un trafic établi avec la Chine depuis longtemps (Grillot 2010). Des réseaux de mariages illégaux entre les femmes des zones rurales pauvres et les hommes étrangers – surtout Coréens du Sud et Taïwanais – sont également établis.

Le calcul du nombre de femmes manquantes et des conséquences sur la structure de la population (Attané 2006 pour la Chine) et le marché matrimonial (Guilmoto 2012b pour la Chine et l'Inde) procède de simulations démographiques complexes et indirectes, effectuées sur des données agrégées à l'échelle nationale – alors que la masculinité des naissances varie régionalement. Si le manque de millions de femmes va entraîner des conséquences dans les nombreuses décennies à venir – même si le rapport de masculinité à la naissance venait à se rééquilibrer rapidement –, ce sont généralement les hommes les plus instruits et occupant de meilleurs emplois qui réussissent à se marier tandis que les plus pauvres risquent d'être exclus du marché matrimonial (Liu *et*

al. 2014 pour la Chine ; Kashyap *et al.* 2015 pour l'Inde). Le manque de femmes peut également être aggravé ou rééquilibré par les dynamiques migratoires, lorsque les hommes fuient – par exemple des régions chinoises enclavées – ou au contraire quand certaines régions deviennent très attractives pour les hommes, comme le Punjab en Inde (Guilmoto 2015).

Les systèmes sociaux toutefois s'ajustent aux effets de ces déséquilibres et des stratégies d'adaptation se développent (Kaur 2013), par les pratiques matrimoniales (écart grandissant de l'âge au mariage, remariage des veuves et des divorcées, mariage des femmes étrangères ; Jiang *et al.* 2007), parfois autrefois inenvisageables (célibat définitif et absence de descendance par conséquent, unions homosexuelles ou mariages hétérogames). Mais comme nous l'avons vu des pratiques criminelles peuvent également en découler (mariage forcé ou trafic humain). D'autres études analysent par ailleurs les conséquences sur la prostitution et les maladies sexuellement transmissibles (Ebenstein et Sharygin 2009). Quant aux conséquences directes sur le statut des femmes, elles sont incertaines : s'il peut être amélioré en ce que leur rareté augmente leur valeur sur le marché matrimonial, qui leur permet d'améliorer leur pouvoir décisionnel (Fong 2002), elles peuvent également subir davantage de pression pour se marier plus jeunes et arrêter leurs études pour avoir des enfants.

Au Viêt Nam, le marché matrimonial a longtemps été affecté par le manque d'hommes en raison des deux guerres extrêmement meurtrières qui se sont succédées, mais la hausse rapide du RMN risque d'inverser la tendance. Aujourd'hui, l'âge moyen au premier mariage est de 26,4 ans pour les hommes et 22,5 ans pour les femmes. S'il a légèrement reculé pour les hommes (d'un an depuis 1999), il est par contre stable chez les femmes. L'écart d'âge s'est donc déjà creusé en quinze ans, passant de 2,6 ans en 1999 à 3,9 ans en 2013 (Ministry of Planning and Investment *et al.* 2014).

### *Appréhender et mesurer l'évolution de la préférence pour les garçons*

La préférence pour les garçons est basée sur un ensemble de valeurs, de normes produites et reproduites par des facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels qui interagissent de manière complexe. Les facteurs structurels ne sont pas constants mais évoluent, ce qu'a démontré l'analyse de l'évolution des rôles de genre dans le premier chapitre. Cette préférence se traduit dans les attitudes mais également les comportements. Elle est un principe structurant de la vie quotidienne, une « *idéologie fondatrice des relations sociales et de la reproduction sociale* » [traduction de l'auteure] (Purewal 2010 : 1). Ainsi, une multitude de processus sociaux entourent ce désir d'avoir un garçon, cette importance qui lui est accordée ; et si elle influence davantage que les seuls comportements de fécondité, c'est cependant l'objet principal de cette recherche.

J'ai utilisé les probabilités d'agrandissement pour mesurer l'intensité de cette préférence, mais également la variable régionale comme proxy des systèmes sociaux

pouvant expliquer la variation dans l'intensité de cette préférence, et *in fine* les disparités du RMN. Le lien entre préférence pour les garçons et masculinité des naissances est cependant à approfondir. Ainsi, Lisa Eklund (2011b) montre dans le cas chinois que la hausse du RMN ne signifie pas nécessairement un renforcement de la préférence pour les garçons ; il apparaît que le développement socio-économique la consolide par certains aspects mais l'amoindrit par d'autres. Nous avons également vu que la parenté évolue sous l'effet du développement économique, du déclin de l'agriculture et du rôle de main d'œuvre des fils, des politiques et du système de sécurité sociale mis en place puis retiré par l'État communiste, de la migration des hommes d'abord puis des filles aujourd'hui, de l'urbanisation ou encore de la baisse de la fécondité.

Tandis que l'accès aux technologies de reproduction se généralise sur l'ensemble du territoire, les variations de la fécondité sont modestes au Viêt Nam ; elles peuvent expliquer les variations du RMN par parité (certains couples cherchant à influencer le sexe de leur premier enfant, qui sera unique), mais il paraît plausible que le principal vecteur des disparités de la masculinité des naissances soit l'intensité de la préférence pour les garçons. Mais comment mesurer efficacement son évolution ? Une étudiante rencontrée à l'Université Nationale d'Économie à Hanoi lors d'un entretien collectif expliquait qu'elle ne désirait pas avoir de fille, afin que celle-ci ne risque pas d'être discriminée, montrant ainsi que cette préférence qualifiée de « féodale » peut se révéler rationnelle. Il importe aujourd'hui de développer de nouveaux outils, afin d'appréhender la manière dont elle est reproduite socialement.

### *Les politiques de lutte contre la masculinité des naissances*

Enfin, il convient de mesurer l'efficacité des politiques qui sont mises en place par le gouvernement vietnamien afin de lutter contre le recours aux avortements sexo-sélectifs. Celui-ci a été extrêmement réactif en comparaison des autres États faisant face à ce phénomène, et a interdit le recours à la sélection sexuelle prénatale et à la détermination du sexe fœtal par une Ordonnance dès 2003, alors que le phénomène commençait juste à émerger dans certains groupes de la population vietnamienne. Aujourd'hui, l'ensemble des provinces vietnamiennes sont concernées par des programmes de sensibilisation, dont l'intensité varie selon le niveau de déséquilibre du RMN. Le GSO mesure annuellement l'évolution du déséquilibre, plusieurs séminaires nationaux ont été organisés et les médias en parlent régulièrement.

Toutefois, aucune mesure concrète n'a encore été efficace pour influencer directement le recours aux avortements sexo-sélectifs. L'interdiction de la détermination sexuelle par les échographies est difficile à contrôler, et les médecins contrevenant à la loi n'ont en réalité jamais – sauf dans un cas à Hai Duong en 2007 – été inquiétés. Le gouvernement a également décidé de promulguer une nouvelle loi sur la population en 2016 et d'abandonner la limitation des naissances, notamment dans l'espoir que les couples trouvent d'autres moyens de satisfaire leurs désirs reproductifs.

Ce ne sont pas les politiques de planification familiale qui engendrent directement la masculinité des naissances ; toutefois, il semble qu'elles l'exacerbent – chez les fonctionnaires qui sont toujours concernés par la limitation à deux enfants – en ne laissant pas de marge de manœuvre aux couples. S'ils veulent globalement avoir peu d'enfants, ce contrôle les empêche d'ajuster leur fécondité à leur désir qualitatif de descendance (Eklund 2011b). Il est cependant difficile d'anticiper l'efficacité de cette mesure.

C'est en réalité sur le désir même d'une naissance masculine, sur cette préférence pour les garçons que le gouvernement vietnamien, à l'instar des autres pays concernés, veut intervenir. La campagne *Care for Girls* en Chine ou les initiatives régionales en Inde ont cependant été inefficaces jusqu'à aujourd'hui. Au Viêt Nam, un projet de loi fournissant une compensation financière aux parents de deux filles a été discuté en 2012 – l'opinion publique n'y était toutefois pas favorable, au motif qu'elle représentait une discrimination envers les parents de garçons. Ce sont pour l'instant les campagnes de sensibilisation sur les conséquences qui sont donc mises en avant. En mettant en avant la capacité des filles à s'occuper de leurs parents âgés, leurs qualités de soin, ces campagnes contribuent toutefois à la reproduction des comportements genrés, en enfermant les femmes dans leur rôle domestique, comme responsables du bien-être familial.

Pour finir, la problématique de la masculinité des naissances apparaît comme un sujet crucial mais objet de débats éthiques. Pour certains, l'interdiction des avortements sexo-sélectifs risque d'engendrer la naissance de filles non désirées qui en paieront les conséquences, tandis que pour d'autres la sélection sexuelle prénatale constitue une violence de genre extrême. Ce qui apparaît certain est que cette pratique va engendrer des conséquences qui marqueront dans la population vietnamienne sur plusieurs générations à venir.







## Bibliographie

---

- ALESINA Alberto, GIULIANO Paola, NUNN Nathan (2013). On the origins of gender roles: women and the plough. *The Quarterly Journal of Economics*, 128(2), 469-530.
- ALLMAN James, VU Qui Nhan, NGUYỄN Minh Thang, PHAM Bich San, VU Duy Man (1991). Fertility and Family Planning in Vietnam. *Studies in Family Planning*, 22(5), 308-317.
- ANDRO Armelle, DESGRÉES DU LOÛ Annabel (2009). Introduction. La place des hommes dans la santé sexuelle et reproductive: enjeux et difficultés. *Autrepart*, 52(4), 3-12.
- ATTANÉ Isabelle (2006). The demographic impact of a female deficit in China, 2000–2050. *Population and Development Review*, 32(4), 755-770.
- ATTANÉ Isabelle (2009). The determinants of discrimination against daughters in China: evidence from a provincial-level analysis. *Population Studies*, 63(1), 87–102.
- ATTANÉ Isabelle, SCORNET Catherine (2009). Vers l'émancipation ? Politiques reproductives et condition des femmes en Chine et au Viêt-Nam. *Cahiers du Genre*, 46(1), 129-154.
- BANENS Mark (2000). *Vietnam: a reconstitution of its 20th Century Population History*. Institute of Economic Research, Tokyo, Hitotsubashi University, 47 p.
- BANISTER Judith (2004). Shortage of girls in China today. *Journal of Population Research*, 21(1), 19-46.
- BANQUE MONDIALE (2008). *L'agriculture au service du développement*. Bruxelles, De Boeck Supérieur, 456 p.
- BARBIERI Magali (2009). Doi Moi and Older Adults: Intergenerational Support Under the Constraints of Reform. In *Reconfiguring Families in contemporary Vietnam*, Magali Barbieri & Danièle Bélanger (Dir.), Stanford, Stanford University Press, 133-168.
- BARBIERI Magali, ALLMAN James, PHAM Bich San, NGUYỄN Minh Thang (1995). La situation démographique du Viêt Nam. *Population*, 50(3), 621-651.
- BEAUVOIR Simone de (1949). *Le deuxième sexe. Tome I*, Paris, Folio, 409 p.
- BÉLANGER Danièle (1997a). *Rapport intergénérationnel et rapport hommes-femmes dans la transition démographique, de 1930 à 1990*. Université de Montréal, Département de démographie, thèse de doctorat.

- BÉLANGER Danièle (1997b). Modes de cohabitation et liens intergénérationnels au Vietnam. *Cahiers québécois de démographie*, 26(2), 215-245.
- BÉLANGER Danièle (2000). Regional Differences in Household Composition and Family Formation Patterns in Vietnam. *Journal of Comparative Family Studies*, 31(2), 171-189.
- BÉLANGER Danièle (2002). Son preference in a rural village in North Vietnam. *Studies in Family Planning*, 4(33), 312-334.
- BÉLANGER Danièle (2004). Single and childless women of Vietnam: contesting and negotiating female identity? In *Gender practices in Contemporary Vietnam*, Lisa Drummond & Helle Rydström (Dir.), Singapore, Singapore University Press, 96-117.
- BÉLANGER Danièle (2006). Indispensable Sons: Negotiating reproductive desires in rural Vietnam. *Gender, Place & Culture*, 13(3), 251-265.
- BÉLANGER Danièle, KHUẤT Thu Hong (2001). Parents' involvement in children's marriages: Intergenerational relations in the choice of a spouse in Hanoi, Vietnam. In *Vietnamese Society in Transition. The daily politics of reform and change*, John Kleinen (Dir.), Amsterdam, Het Spinhuis, 250-264.
- BÉLANGER Danièle, KHUẤT Thu Hong (2002). Too Late to Marry: Failure, Fate or Fortune? Female Singlehood in Rural North Vietnam. In *Gender, Household, State: Doi Moi in Viet Nam*, Jayne Werner & Danièle Bélanger (Dir.), Ithaca, Southeast Asia Program Publications, 89-110.
- BÉLANGER Danièle, KHUẤT Thi Hai Oanh, LIU Jianye, LE Thanh Thuy, PHAM Viet Thanh (2003). Are sex ratios at birth increasing in Vietnam? *Population (English edition)*, 58(2), 231-250.
- BÉLANGER Danièle, LIU Jianye (2004). Social policy reforms and daughters' schooling in Vietnam. *International Journal of Educational Development*, 24(1), 23-38.
- BÉLANGER Danièle, BARBIERI Magali (2009). Introduction: state, families and the making of transitions in Vietnam. In *Reconfiguring Families in contemporary Vietnam*, Magali Barbieri & Danièle Bélanger (Dir.), Stanford, Stanford University Press, 1-44.
- BÉLANGER Danièle, KHUẤT Thi Hai Oanh (2009). Second trimester abortions and sex-selection of children in Hanoi, Vietnam. *Population Studies*, 63(2), 163-171.
- BÉLANGER Danièle, LI Xu (2009). Agricultural Land, Gender and Kinship in Rural China and Vietnam: A Comparison of Two villages. *Journal of Agrarian Change*, 9(2), 204-230.
- BÉLANGER Danièle, PENDAKIS Katherine (2009). Daughters, Work, and Families in Globalizing Vietnam. In *Reconfiguring Families in contemporary Vietnam*, Magali Barbieri & Danièle Bélanger (Dir.), Stanford, Stanford University Press, 265-297.

- BÉLANGER Danièle, TRAN Giang Linh, LE Bach Duong (2011). Marriage migrants as emigrants: remittances of marriage migrant women from Vietnam to their natal families. *Asian Population Studies*, 7(2), 89-105.
- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne (2008). *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*. Bruxelles, De Boeck Supérieur, 256 p.
- BERTAUX Daniel (2010). *Le récit de vie, L'enquête et ses méthodes*. Troisième édition, Paris, Armand Colin, 126 p.
- BLUM Alain, DESROSIÈRES Alain, GOUSSEFF Catherine, MAGAUD Jacques (1998). Introduction. Compter l'autre - identification, négociation, appropriation. *Histoire & Mesure*, 13(1-2), 3-11.
- BONGAARTS John (2013). The Implementation of Preferences for Male Offspring. *Population and Development Review*, 39(2), 185-208.
- BONGAARTS John, GUILMOTO Christophe Z. (2015). How many more missing women? Excess female mortality and prenatal sex selection, 1970-2050. *Population and Development Review*, 41(2), 241-269.
- BOZON Michel (2006). L'apport des méthodes qualitatives en démographie. In *Démographie et synthèse. Volume VIII. Observation, méthodes auxiliaires, enseignement et recherche*, Graziella Caselli, Jacques Vallin & Guillaume Wunsch (Dir.), Paris, Ined-Puf, 433-457.
- BRETON Didier, PRIOUX France (2005). Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques. *Population*, 60(4), 489-522.
- BROCHEUX Pierre, HÉMERY Daniel (1994). *Indochine, la colonisation ambiguë. 1858-1954*. Paris, Éditions La Découverte, 456 p.
- BRIAN Eric, JAISSON Marie (2007). *Le sexisme de la première heure. Hasard et sociologie*. Paris, Raisons d'agir, 379 p.
- BRYANT John (2002). Patriline, Patrilocality and Fertility Decline in Viet Nam. *Asia-Pacific Population Journal*, 17(2), 111-128.
- BUI Phuong Tran (2004). La famille vietnamienne. Point de repère dans les tourmentes ? In *Viêt Nam contemporain*, Stéphane Dovert & Benoît de Tréglodé (Dir.), Paris/Bangkok, Les Indes Savantes/IRASEC, 467-488.
- CALHOUN Lisa M., NANDA Priya, SPEIZER Ilene S., JAIN Meenakshi (2013). The effect of family sex composition on fertility desires and family planning behaviors in urban Uttar Pradesh, India. *Reproductive health*, 10(1), 1-11.
- CHUNG Woojin, DAS GUPTA Monica (2007). The decline of son preference in South Korea: The roles of development and public policy. *Population and Development Review*, 33(4), 757-783.

- CLELAND John, VERRALL Jane, VAESSEN Martin (1983). Preferences for the sex of children and their influence on reproductive behavior. *WFS Comparative Studies n°27*, Voorburg, International Statistical Institute.
- CLING Jean-Pierre, RAZAFINDRAKOTO Mireille, ROUBAUD François (2010). Assessing the potential impact of the global crisis on the labour market and the informal sector in Vietnam. *DEPOCEN Working Paper Series No. 2010/05*, 16 p.
- COMMITTEE FOR POPULATION, FAMILY AND CHILDREN [VIETNAM], ORC MACRO (2003). *Vietnam Demographic and Health Survey 2002*. Calverton, Committee for Population, Family and Children and ORC Macro, 219 p.
- CONNELL Raewyn (1987). *Gender and Power: Society, the Person and Sexual Politics*. Stanford, Stanford University Press, 352 p.
- CORDELL Dennis D., GAUVREAU Danielle, GERVAIS Raymond R., LE BOURDAIS Céline (Dir.) (1993). *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale. Mélanges en l'honneur de Joel W. Gregory*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 425 p.
- COSIO ZAVALA Maria Eugenia (2007). Impact sur la fécondité des changements dans les rapports de genre. Le cas de l'Amérique latine. In *Santé de la reproduction et fécondité dans les pays du Sud*, Agnès Adjamagbo, Philippe Msellati & Patrice Vimard (Dir.), Bruxelles, Bruylant-Academia, 103-138.
- CRESWELL John W., PLANO CLARK Vicky L. (2007). *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. Thousand Oaks, Sage Publications, 488 p.
- CROLL Elisabeth (2000). *Endangered Daughters: Discrimination and Development in Asia*. London and New York, Routledge, 207 p.
- CROLL Elisabeth (2006). The Intergenerational Contract in the Changing Asian Family. *Oxford Development Studies*, 34(4), 473-491.
- DANG Nguyễn Anh (1991). The position of women in two rural communes. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 165-174.
- DAS GUPTA Monica, ZHENGHUA Jiang, BOHUA Li, ZHENMING Xie, CHUNG Woojin, HWA-OK Bae (2003). Why is Son Preference so Persistent in East and South Asia? A Cross-Country Study of China, India and the Republic of Korea. *The Journal of Development Studies*, 40(2), 153-187.
- DELPHY Christine (2001) *L'ennemi principal, tome 2 : Penser le genre*. Paris, Editions Syllepse, 392 p.
- DERRIDA Fernand (1961). Une loi "sur la famille" au Sud-Vietnam. *Revue internationale de droit comparé*, 13(1), 57-77.
- DEVANEY Stephanie A., PALOMAKI Glenn E., SCOTT Joan A., BIANCHI Diana W. (2011). Noninvasive fetal sex determination using cell-free fetal DNA: A systematic review and meta- analysis. *JAMA*, 306(6), 627-636.

- DO Thai Đông (1991). Modifications of the traditional family in the South of Vietnam. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 69-84.
- DOVERT Stéphane, LAMBERT Philippe (2004). La relation Nord-Sud. La clé de la construction nationale vietnamienne. In *Viêt Nam contemporain*. Stéphane Douvert & Benoît de Tréglodé (Dir.), Paris/Bangkok, Les Indes Savantes/IRASEC, 31-115.
- DUBUC Sylvie, COLEMAN David (2007). An increase in the sex ratio of births to India-born mothers in England and Wales: Evidence for sex-selective abortions. *Population and Development Review*, 33(2), 383-400.
- DUTHÉ Géraldine, MESLÉ France, VALLIN Jacques, BADURASHVILI Irina, KUYUMJYAN Karina (2012). High sex ratios at birth in the Caucasus : modern technology to satisfy old desires. *Population and Development Review*, 38(3), 487-501.
- EBENSTEIN Avraham (2013). Why do parents abort girls? Patrilocality and its historical origins. *Working Paper*
- EBENSTEIN Avraham, SHARYGIN Ethan Jennings (2009). The consequences of the “missing girls” of China. *The World Bank Economic Review*, 23(3), 399-425.
- EDGAR Don (2004). Globalization and Western Bias in Family Sociology. In *The Blackwell Companion to the Sociology of Families*, Jacqueline Scott, Judith Treas & Martin Richards (Dir.), Oxford, Blackwell Publishing, 3-16.
- EFRAT Zeev, AKINFENWA Olayinka O., NICOLAIDES Kypros H. (1999). First-trimester determination of fetal gender by ultrasound. *Ultrasound in Obstetrics and Gynaecology*, 13(5), 305-307.
- EGAN James F. X., CAMPBELL Winston A., CHAPMAN Audrey, SHAMSHIRSAZ Alireza A., GURRAM Padmalatha, BENN Peter A. (2011). Distortions of sex ratios at birth in the United States; evidence for prenatal gender selection. *Prenatal Diagnosis*, 31(6), 560-565.
- EKLUND Lisa (2011a). *Rethinking Son preference. Gender, Population Dynamics, and Social Change in the People’s Republic of China*. Lund University, Département de Sociologie, thèse de doctorat.
- EKLUND Lisa (2011b). Modeling Prenatal Son Preference: Some New Perspectives from China. *Population Review*, 50(2), 47-66.
- ESTEVE Albert, LIU Chia (2014). Families in Asia: A Cross-National Comparison of Intergenerational Co-residence. In *IUSSP Cyberseminar on ‘Family demography: Advancing knowledge about intergenerational relationships and exchanges’*, 9-10 janvier 2014.
- FANCHETTE Sylvie (2002). Le delta du Fleuve Rouge (Vietnam) : étude des densités de population et de l’urbanisation des campagnes. *Espace, populations, sociétés*, 20(1-2), 189-202.

- FAUSTO-STERLING Anne (2000). *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*. New York, Basic Books, 496 p.
- FONG Vanessa L. (2002). China's One- Child Policy and the Empowerment of Urban Daughters. *American Anthropologist*, 104(4), 1098-1109.
- FUSE Kana (2010). Variations in attitudinal gender preferences for children across 50 less-developed countries. *Demographic Research*, 23(36), 1031-1048.
- GALLO Maria F., NGHIA Nguyen C. (2007). Real life is different: A qualitative study of why women delay abortion until the second trimester in Vietnam. *Social Science & Medicine*, 64(9), 1812-1822.
- GAMMELTOFT Tine (1999). *Women's Bodies, Women's Worries: Health and Family Planning in a Vietnamese Rural Commune*, Copenhagen, Curzon NIAS Press, 277 p.
- GAMMELTOFT Tine (2003). The ritualisation of abortion in contemporary Vietnam. *The Australian journal of anthropology*, 14(2), 129-143.
- GAMMELTOFT Tine (2010). Between remembering and forgetting: Post-diagnostic abortions in Hanoi, Vietnam. In *Abortion in Asia. Local dilemmas, global politics*, Andrea Whittaker (Dir.), Oxford, Berghahn, 56-78.
- GAMMELTOFT Tine (2014). *Haunting Images: A Cultural Account of Selective Reproduction in Vietnam*, Oakland, University of California Press, 336 p.
- GAMMELTOFT Tine, NGUYÊN Hanh Thi Thuy (2007). The Commodification of Obstetric Ultrasound Scanning in Hanoi, Viet Nam. *Reproductive Health Matters*, 15(29), 163-171.
- GENERAL STATISTICS OFFICE (2011). *Result of the Viet Nam Household Living Standards Survey 2010*. Hanoi, Statistical Publishing House, 712 p.
- GENERAL STATISTICS OFFICE (2014). *Statistical Yearbook of Vietnam 2013*. Hanoi, Statistical Publishing House, 935 p.
- GINSBURG Faye, RAPP Rayna (1991). The Politics of Reproduction. *Annual Review of Anthropology*, 20, 311-343.
- GOODKIND Daniel (1994). Abortion in Vietnam: measurements, puzzles and concerns. *Studies in Family Planning*, 25(6), 343-352.
- GOODKIND Daniel (1995a). Rising Gender Inequality in Vietnam since Reunification. *Pacific Affairs*, 68(3), 342-359.
- GOODKIND Daniel (1995b). Vietnam's One-or-Two Child Policy in Action. *Population and Development Review*, 21(1), 85-111.
- GOODKIND Daniel (2011). Child underreporting, fertility, and sex ratio imbalance in China. *Demography*, 48(1), 291-316.

- GRAY Ronald H., SIMPSON Joe L., BITTO Adenike C., QUEENAN John T., LI Chuanjun, KAMBIC Robert T., PEREZ Alfredo, MENA Patricio, BARBATO Michele, STEVENSON Wilma, JENNINGS Victoria (1998). Sex ratio associated with timing of insemination and length of the follicular phase in planned and unplanned pregnancies during use of natural family planning. *Human Reproduction*, 13(5), 1397-1400.
- GREENHALGH Susan (2013). Patriarchal demographics? China's sex ratio reconsidered. *Population and Development Review*, 38(S1), 130-149.
- GRILLOT Caroline (2010). Volées, envolées, convolées... Vendues, en fuite, ou re-socialisées: les "fiancées" vietnamiennes en Chine. Bangkok/Paris, IRASEC/Connaissances & Savoirs, 407 p.
- GUILMOTO Christophe Z. (2009). The Sex Ratio transition in Asia. *Population and Development Review*, 35(3), 519-549.
- GUILMOTO Christophe Z. (2012a). Son preference, sex selection, and kinship in Vietnam. *Population and Development Review*, 38(1), 31-54.
- GUILMOTO Christophe Z. (2012b). Skewed sex ratios at birth and future marriage squeeze in China and India, 2005-2100. *Demography*, 49(1), 77-100.
- GUILMOTO Christophe Z. (2013). *Sex imbalances at birth in Armenia*. Erevan, UNFPA, 78 p.
- GUILMOTO Christophe Z. (2015). La masculinisation des naissances. État des lieux et des connaissances. *Population*, 70(2), 201-264.
- GUILMOTO Christophe Z., HOANG Xuyên, NGO Van Toan (2009). Recent Increase in Sex Ratio at Birth in Viet Nam. *PLoS ONE*, 4(2), 1-7.
- GUILMOTO Christophe Z., DUTHÉ Géraldine (2013). La masculinization des naissances en Europe orientale. *Population et sociétés*, 506, 1-4.
- GUILMOTO Christophe Z., LOENZIEN Myriam de (2014). Shifts in vulnerability landscapes: young women and internal migration in Vietnam. *Genus*, 70(1). 27-56.
- GUILMOTO Christophe Z., LOENZIEN Myriam de (2015). Emerging, transitory or residual? One-person households in Viet Nam. *Demographic Research*, 32(42), 1147-1176.
- HAINES David W. (1984). Reflections of Kinship and Society under Vietnam's Lê Dynasty. *Journal of Southeast Asian Studies*, 15(2), 307-314.
- HAINES David W. (2006). *The limits of kinship: South Vietnamese Households, 1954-1975*. DeKalb, Southeast Asia Publications, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, 331 p.
- HANK Karsten, KOHLER Hans-Peter (2003). Les préférences relatives au sexe des enfants : de nouvelles données allemandes. *Population*, 58(1), 139-150.

- HARDY Andrew (2014). Chams, Khmers, Hrê... la mosaïque ethnique. *Les Collections de l'Histoire: Le Vietnam depuis 2000 ans*, 62, 18-20.
- HARDY Andrew, CUCARZI Mauro, ZOLESE Patrizia (2009). *Champa and the archaeology of Mỹ Sơn (Vietnam)*. Singapore, NUS Press, 440 p.
- HAUGHTON Dominique, HAUGHTON Jonathan (1997). Explaining Child Nutrition in Vietnam. *Economic Development and Cultural Change*, 45(3), 541-556.
- HAUGHTON Jonathan, HAUGHTON Dominique (1995). Son preference in Vietnam. *Studies in Family Planning*, 26(6), 325-337.
- HAUGHTON Jonathan, HAUGHTON Dominique (1998). Are simple tests of son preference useful? An evaluation using data from Vietnam. *Journal of Population Economics*, 11(4), 495-516.
- HEATHCOTE Anthony (2014). A grief that cannot be shared: Continuing relationships with aborted fetuses in contemporary Vietnam. *Thanatos*, 3, 29-45.
- HENSHAW Stanley, SINGH Susheela, HAAS Taylor (1999). The incidence of abortion worldwide. *International Family Planning Perspectives*, 25 (Supplement), S30-S38.
- HÉMERY Daniel (1990). *Hô Chi Minh. De l'Indochine au Vietnam*. Paris, Gallimard, 192 p.
- HICKEY Gerald C. (1964). *Village in Vietnam*. New Haven, Yale University Press, 326p.
- HIRSCHMAN Charles, PRESTON Samuel, VU Manh Loi (1995). Vietnamese casualties during the American war: a new estimate. *Population and Development Review*, 21(4), 783-812.
- HIRSCHMAN Charles, VU Manh Loi (1996). Family and Household Structure in Vietnam: Some Glimpses From a Recent Survey. *Pacific Affairs*, 69(2), 229-249.
- HUNG Cam Thai (2012). The dual roles of transnational daughters and transnational wives: monetary intentions, expectations and dilemmas. *Global Networks*, 12(2), 216- 232.
- INSTITUTE FOR SOCIAL DEVELOPMENT STUDIES (2007). New « Common Sense »: Family-Planning Policy and Sex Ratio in Viet Nam, Findings from a qualitative study in Bắc Ninh, Hà Tây and Bình Định. In *4th Asia Pacific Conference on Sexual and Reproductive Health*, 29-31 October 2007, Hyderabad, India.
- IKELS Charlotte (2004). Introduction. In *Filial Piety: Practice and Discourse in Contemporary East Asia*, Charlotte Ikels (Dir.), Stanford, Stanford University Press, 1-15.
- JHA Prabhat, KUMAR Rajesh, VASA Priya, DHINGRA Neeraj, THIRUCHELVAM Deva, MOINEDDIN Rahim (2006). Low female-to-male sex ratio of children



- born in India: national survey of 1.1 million households. *The Lancet*, 367(9506), 211–218.
- JHA Prabhat, KESLER Maya A., KUMAR Rajesh, RAM Faujdar, RAM Usha, ALEKSANDROWICZ Lukasz, BASSANI Diego G., CHANDRA Shailaja, BANTHIA Jayant K. (2011). Trends in selective abortions of girls in India: Analysis of nationally representative birth histories from 1990 to 2005 and census data from 1991 to 2011. *The Lancet*, 377(9781), 1921-1928.
- JIANG Quanbao, ATTANÉ Isabelle, LI Shuzhuo, FELDMAN Marcus W. (2007). Son preference and the marriage squeeze in China: An integrated analysis of the first marriage and the remarriage market. In *Watering the neighbour's garden: The growing demographic female deficit in Asia*, Isabelle Attané & Christophe Z. Guilmoto (Dir.), Paris, CICRED, 347-365.
- JOHANSSON Annika, HOANG Thi Hoa, LE Thi Nham Tuyet, BICH M. H., HÖJER Bengt (1996a). Family Planning in Vietnam – women's experiences and dilemma: a community study from the Red River Delta. *Journal of Psychosomatic Obstetrics & Gynecology*, 17(1), 59-67.
- JOHANSSON Annika, LE Thi Nham Tuyet, NGUYEN The Lap, SUNDSTRÖM Kajsa (1996b). Abortion in context: women's experiences in two villages in Thai Binh Province, Vietnam. *International Family Planning Perspectives*, 22(3), 103-107.
- JOHANSSON Annika, NGUYEN The Lap, HOANG Thi Hoa, DIWAN Vinod K., ERIKSSON Bo (1998). Population Policy, Son Preference and the Use of IUDs in North Vietnam. *Reproductive Health Matters*, 6(11), 66-76.
- JORDAN Fiona M., GRAY Russell D., GREENHILL Simon J., MACE Ruth (2009). Matrilocal residence is ancestral in Austronesian societies. In *Proceedings of the Royal Society of London B: Biological Sciences*, DOI: 10.1098/rspb.2009.0088.
- KASHYAP Ridhi, ESTEVE Albert, GARCÍA-ROMÁN Joan (2015). Potential (Mis)match? Marriage Markets Amidst Sociodemographic Change in India, 2005–2050. *Demography*, 52(1), 183-208.
- KAUR Ravinder (2013). Mapping the Adverse Consequences of Sex Selection and Gender Imbalance in India and China. *Economic and Political Weekly*, 48(35), 37-44.
- KERKVLiet Benedict J. Tria (2006). Agricultural Land in Vietnam: Markets Tempered by Family, Community and Socialist Practices. *Journal of Agrarian Change*, 6(3), 285-305.
- KHUẬT Thu Hồng (1991). Overview of sociological research on family in Vietnam. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 175-192.
- KHUẬT Thu Hồng (2004). Sexual harassment in Vietnam: a new term for an old phenomenon. In *Gender practices in Contemporary Vietnam*, Lisa Drummond & Helle Rydström (Dir.), Singapore, Singapore University Press, 117-137.

- KHUẬT Thu Hồng (2009). Stem Family in Vietnam. In *The Stem Family in Eurasian Perspective. Revisiting House Societies, 17th-20th centuries*, Antoinette Fauve-Chamoux & Emiko Ochiai (Dir.), Bern, Peter Lang, 431-458.
- KIERNAN Ben (2010). Chams. In *The Encyclopaedia of Islam*, Third Edition. Kate Fleet, Gudrun Kramer, Denis Matringe, John Nawas & Everett Rowson (Dir.), Leiden, Brill, 173-180.
- KIM Doo-Sub, SONG Yoo-Jean (2007). Does Religion Matter? A Study of Regional Variations in Sex Ratio at Birth in Korea. In *Watering the Neighbour's Garden. The Growing Demographic Female Deficit in Asia*, Isabelle Attané & Christophe Z. Guilmoto (Dir.), Paris, CICRED, 183-207.
- KITZINGER Jenny (1994). The methodology of focus groups : the importance of interactions between research participants. *Sociology of Health & Illness*, 16(1), 103-121.
- KITZINGER Jenny (1995). Introducing Focus Groups. *British Medical Journal*, 311(7000), 299-302.
- KLEINEN John (1999). *Facing the future, reviving the past: a study of social change in a Northern Vietnamese village*. Singapore, Institute of Southeast Asian Studies, 239 p.
- LAI Tuong (1991). Introduction. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*. Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 3-12.
- LÂM Thanh Liêm (1984). Collectivisation des terres et crise de l'économie rurale dans le delta du Mékong (1976-1980). *Annales de Géographie*, 93(519), 547-575.
- LANGLET Philippe (2000). Histoire du peuplement. In *Population et développement au Viêt-Nam*, Patrick Gubry (Dir.), Paris, Éditions Karthala, Ceped, 613 p.
- LÊ Van Duy, HAUGHTON Dominique, HAUGHTON Jonathan, DÔ Anh Kiem, LÊ Dinh Ky (2001). Fertility decline. In *Living Standards and Economic Boom. The Case of Vietnam*, Dominique Haughton & Jonathan Haughton (Dir.), Hanoi, Statistical Publishing House, 185-200.
- LEI Lei, PALS Heili (2011). Son Preference in China: Why is it Stronger in Rural Areas? *Population Review*, 50(2), 27-46.
- LI Shuzhuo (2007). Imbalanced Sex Ratio at Birth and Comprehensive Intervention in China. In *4th Asia Pacific Conference on Reproductive and Sexual Health and Rights*, 29-31 October 2007, Hyderabad, India.
- LILJESTRÖM Rita (1991). Family, gender and kinship in Vietnam. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*. Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 13-24.
- LIU Lige, JIN Xiaoyi, BROWN Melissa J., FELDMAN Marcus W. (2014). Le célibat masculin involontaire en Chine rurale: une approche par le réseau social. *Population*, 69(1), 109-133.

- LOENZIEN Myriam de, YANA Simon-David (Dir.) (2006). *Les approches qualitatives dans les études de population : théorie et pratique*. Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, 455 p.
- LOENZIEN Myriam de (2014). *Famille et société au prisme du VIH / Sida au Viêt Nam*. Paris, L'Harmattan, 258 p.
- LUONG Van Hy (1984). 'Brother' and 'Uncle': An Analysis of Rules, Structural Contradictions, and Meaning in Vietnamese Kinship. *American Anthropologist, New Series*, 86(2), 290-315.
- LUONG Van Hy (1989). Vietnamese Kinship: Structural Principles and the Socialist Transformation in Northern Vietnam. *The Journal of Asian Studies*, 48(4), 741-756.
- LUONG Van Hy (2003). Gender Relations: Ideologies, Kinship Practices, and Political Economy. *Postwar Vietnam: Dynamics of a transforming society*. Hy Van Luong (Dir.), Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, 336 p.
- LUONG Van Hy (2007). The Restructuring of Vietnamese Nationalism, 1954-2006. *Pacific Affairs*, 80(3), 439-453.
- LUONG Van Hy (2010). *Tradition, Revolution, and Market Economy in a North Vietnamese Village, 1925-2006*. Honolulu, University of Hawai'i Press, 333 p.
- MAI Huy Bich (1991). A distinctive feature of the meaning of reproduction in Confucian family tradition in the Red River Delta. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 49-56.
- MALARNEY Kingsley Shaun (2002). *Culture, ritual and revolution in Vietnam*. Honolulu, University of Hawai'i Press, 253 p.
- MARANGÉ Céline (2012). *Le communisme vietnamien (1919-1991). Construction d'un État nation entre Moscou et Pékin*. Paris, Presses Sciences Po, 612 p.
- MARLEAU Jacques D., SAUCIER Jean-François (1996). Influence du sexe des premiers enfants sur le comportement reproducteur : une étude canadienne. *Population*, 51(2), 460-464.
- MARR David (1981). *Vietnamese tradition on trial, 1920-1945*. Berkeley, University of California Press, 481 p.
- MASON Karen O. (1987). The Impact of Women's Social Position on Fertility in Developing Countries. *Sociological forum*, 2(4), 718-745.
- MESLÉ France, VALLIN Jacques, BADURASHVILI Irina (2007). A sharp increase in sex ratio at birth in the Caucasus. Why? How? In *Watering the Neighbour's Garden. The Growing Demographic Female Deficit in Asia*, Isabelle Attané & Christophe Z. Guilmoto (Dir.), Paris, CICRED, 73-89.

- MILES Matthew B., HUBERMAN A. Michael (2003). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*. Seconde édition. Bruxelles, De Boeck Supérieur, 632 p.
- MINISTRY OF PLANNING AND INVESTMENT, GENERAL STATISTICS OFFICE (2010). *The 2009 Vietnam Population and Housing Census: Major findings*, Hanoi, General Statistics Office, 492 p.
- MINISTRY OF PLANNING AND INVESTMENT, GENERAL STATISTICS OFFICE (2011a). *Sex Ratio at Birth in Vietnam: New Evidence on Patterns, Trends and Differentials*, Hanoi, General Statistics Office, 72 p.
- MINISTRY OF PLANNING AND INVESTMENT, GENERAL STATISTICS OFFICE (2011b). *The 2009 Vietnam Population and Housing Census. Fertility and Mortality in Vietnam: Patterns, Trends and Differentials*, Hanoi, General Statistics Office, 268 p.
- MINISTRY OF PLANNING AND INVESTMENT, GENERAL STATISTICS OFFICE (2012). *The 1/4/2012 time-point Population Change and Family Planning Survey Major findings*, Hanoi, General Statistics Office, 316 p.
- MINISTRY OF PLANNING AND INVESTMENT, GENERAL STATISTICS OFFICE (2014). *The 1/4/2013 time-point Population Change and Family Planning Survey Major findings*, Hanoi, VN, General Statistics Office, 334 p.
- MITCHELL Lisa M. (2001). *Baby's First Picture: Ultrasound and the Politics of Fetal Subjects*. Toronto, University of Toronto Press, 258 p.
- MURPHY Rachel (2003). Fertility and distorted sex ratios in a rural Chinese county: Culture, state, and policy. *Population and Development Review*, 29(4), 595-626.
- MURPHY Rachel, TAO Ran, LU Xi (2011). Son Preference in Rural China: Patrilineal Families and Socioeconomic Change. *Population and Development Review*, 37(4), 665-690.
- NANDA Aswini K., VÉRON Jacques (2005). Child sex ratio imbalances, fertility behaviour and development in India: Recent evidence from Haryana and Punjab. In *Gender discrimination among young children in Asia*, Isabelle Attané & Jacques Véron (Dir), Pondicherry, French Institute of Pondicherry, 91-131.
- NANDA Priya, GAUTAM Abhishek, VERMA Ravi, KHUẤT Thu Hông, PURI Mahesh, TRẦN Giang Linh, TAMANG Jyotsna, LAMICHHANE Prabhat (2012). *Study on Gender, Masculinity and Son Preference in Nepal and Vietnam*. New Delhi, International Center for Research on Women, 87 p.
- NGO Thi Ngan Binh (2004). The Confucian Four Feminine Virtues (Tu Duc) : The Old versus the New – ke thua versus phat huy. In *Gender practices in Contemporary Vietnam*, Lisa Drummond & Helle Rydström (Dir.), Singapore, Singapore University Press, 47-73.
- NGO D. Thoai, KEOGH Sarah, NGUYỄN H. Thang, LE Thi Hoan, PHAM T. H. Kiet, NGUYEN T. B. Yen (2014). Risk factors for repeat abortion and implications in

- addressing unintended pregnancy in Vietnam. *International Journal of Gynecology and Obstetrics*, 125(3), 241-246.
- NGUYỄN Duy Thieu (1991). Family relationships of some ethnic peoples in Tay Nguyen. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 85-102.
- NGUYỄN Ngan Hoa, LIAMPUTTONG Pranee (2007). Private Matter, Public Concern: Lived Experiences of Abortion Among Young Women in Ho Chi Minh City, Vietnam. In *Reproduction, childbearing and motherhood: a cross-cultural perspective*, Pranee Liamputtong (Dir.), New York, Nova Science Publishers, 79-96.
- NGUYỄN Thê Anh (2009). *Việt-Nam, un voyage dans son histoire*. Paris, Les Éditions de la Frémillierie, 217 p.
- NGUYỄN Tù Chi (1991). Preliminary notes on the family of the Viet. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 57-68.
- NGUYỄN Van Ky (2002). Rethinking the Status of Vietnamese Women in Folklore and Oral History. In *Twentieth Century Vietnam: Essays on Vietnamese society*, Gisèle Bousquet & Pierre Brocheux (Dir.), Ann Arbor, Michigan University Press, 87-107.
- NUSSBAUM Martha (2000). Women's Capabilities and Social Justice. *Journal of Human Development*, 1(2), 219-247.
- O'HARROW Stephen (1995). Vietnamese women and Confucianism: creating spaces from patriarchy. In *'Male' and 'Female' in developing Southeast Asia*, Wazir-Jahan Karim (Dir.), Oxford, Berg Publisher, 267 p.
- OLIVEAU Sébastien, GUILMOTO Christophe Z. (2005). Spatial correlation and demography: exploring India's demographic patterns. In *XXVe Congrès International de la Population UIESP*, 18-23 juillet 2005, Tours.
- PAPIN Philippe (2003). *Việt-Nam : Parcours d'une nation*. Seconde édition revisitée, Paris, Belin, 207 p.
- PAPIN Philippe (2014). Le pays des Viêts du Sud. *Les Collections de l'Histoire: Le Vietnam depuis 2000 ans*, 62, 8-17.
- PAPIN Philippe, PASSICOUSSET Laurent (2010). *Vivre avec les Vietnamiens*. Paris, Éditions de L'Archipel, 384 p.
- PARK Chai Bin, CHO Nam-Hoon (1995). Consequences of Son Preference in a Low-Fertility Society: Imbalance of the Sex Ratio at Birth in Korea. *Population and Development Review*, 21(1), 59-84.
- PASHIGIAN Melissa J. (2012). Counting One's Way onto the Global Stage: Enumeration, Accountability, and Reproductive Success in Vietnam. *Positions: East Asia Culture Critique*, 20(2), 529-558.

- PHAM Bich San, ROSS John A., NGUYEN Lan Phuong, NGUYỄN Duc Vinh (1999). Measuring Family Planning Program Effort at the Provincial Level: A Vietnam Application. *International Family Planning Perspectives*, 25(1), 4-9.
- PHAM Nguyễn Bang, HALL Wayne, HILL Peter S., RAO Chalapati (2008). Analysis of socio-political and health practices influencing Sex Ratio at Birth in Viet Nam. *Reproductive Health Matters*, 16(32), 176-184.
- PHAM Nguyễn Bang, HALL Wayne, HILL Peter S. (2011). Indirect evidence of the contribution of prenatal sex selection practices to the high sex ratio at birth in Vietnam. *Journal of Population Research*, 28(4), 293-299.
- PHAM Nguyễn Bang, ADAIR Timothy, HILL Peter S., RAO Chalapati (2012). The impact of the stopping rule on sex ratio of last births in Vietnam. *Journal of Biosocial Science*, 44(2), 181-196.
- PHAM Nguyễn Bang, HILL Peter S., HALL Wayne, RAO Chalapati (2013). The Evolution of Population Policy in Viet Nam. *Asia-Pacific Population Journal*, 27(2), 61-75.
- PHAM Van Bich (1999). *The Vietnamese Family in Change*. Surrey, Curzon Press for the Nordic Institute for Asian Studies, 270 p.
- PHAN Thi Thu Hien (2008). Sexual coercion within marriage in Quang Tri, Vietnam. *Culture, Health & Sexuality*, 10(S1), S177-S187.
- PHI Van Ba (1991). How do peasant families in the Red river delta adapt to new economic conditions? In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 131-148.
- PHINNEY Harriet M. (2005). Asking for a Child: The Refashioning of Reproductive Space in Post-War Northern Vietnam. *The Asia Pacific Journal of Anthropology*, 6(3), 215-230.
- PHINNEY Harriet M. (2008). Objects of Affection: Vietnamese Discourses on Love and Emancipation. *Positions: East Asia Culture Critique*, 16(2), 329-358.
- PHINNEY Harriet M., KHUẤT Thu Hong, VU Thi Thanh Nhan, NGUYỄN Thi Phuong Thao, HIRSCH Jennifer S. (2014). Obstacles to the 'cleanliness of our race': HIV, reproductive risk, stratified reproduction, and population quality in Hanoi, Vietnam. *Critical Public Health*, 24(4), 445-460.
- PULLIAT Gwenn (2013). *Vulnérabilité alimentaire et trajectoires de sécurisation des moyens d'existence à Hanoi: une lecture des pratiques quotidiennes dans une métropole émergente*. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Département de géographie, thèse de doctorat.
- PULLUM Thomas W., (2004). Natality. Measures based on censuses and surveys. In *The Materials and Methods of Demography*, Second edition, Jacob. S. Siegel & David. A. Swanson (Dir.), Amsterdam, Elsevier Academic Press, 407-428.

- PUREWAL Navtej K. (2010). *Son preference: sex selection, gender and culture in South Asia*. Oxford, Berg publisher, 160 p.
- RAMBO Terry A. (1973). *A Comparison of Peasant Social Systems of Northern and Southern Vietnam: A Study of Ecological Adaptation, Social Succession and Cultural Evolution*. Carbondale, Southern Illinois University Centre for Vietnamese Studies, 473 p.
- RYDSTRÖM Helle (2002). Sexed bodies, gendered bodies: children and the body in Vietnam. *Women's Studies International Forum*, 25(3), 359-372.
- RYDSTRÖM Helle (2003). *Embodying Morality: Growing Up in Rural Northern Vietnam*. Honolulu, University of Hawai'i Press, 296 p.
- RYDSTRÖM Helle (2006). Sexual Desires and 'Social Evils': Young Women in rural Vietnam. *Gender, Place and Culture*, 13(3), 283-301.
- RYDSTRÖM Helle, DRUMMOND Lisa (2004). Introduction. In *Gender practices in Contemporary Vietnam*. Lisa Drummond & Helle Rydström (Dir.), Singapore, Singapore University Press.
- SAN Pham Bich, ROSS John A., NGUYỄN Lan Phuong, NGUYỄN Duc Vinh (1999). Measuring family planning program effort at the provincial level: a Vietnam application. *International Family Planning Perspectives*, 25(1), 4-9.
- SCHULER Sidney Ruth, HOANG Tu Anh, VU Song Ha, TRAN Hung Minh, BUI Thi Thanh Mai, PHAM Vu Thien (2006). Construction of gender in Vietnam: In pursuit of the 'Three Criteria'. *Culture, Health & Sexuality*, 8(5), 382-394.
- SCHWEYER Anne-Valérie (2011). *Ancient Vietnam. History and Archaeology*, Bangkok, River Books Press, 280 p.
- SCORNET Catherine (2000). Un exemple de réduction de la fécondité sous contraintes: la région du delta du fleuve Rouge au Viêt Nam. *Population*, 2(55), 265-300.
- SCORNET Catherine (2006). Un terrain sous contraintes. In *Les approches qualitatives dans les études de population : théorie et pratique*. Myriam de Loenzien & Simon-David Yana (Dir.), Paris, Éditions des archives contemporaines, AUF, 101-104.
- SCORNET Catherine (2009). State and the Family. In *Reconfiguring Families in Contemporary Vietnam*, Magali Barbieri & Danièle Bélanger (Dir.), Stanford, Stanford University Press, 47-74.
- SCOTT Stéphanie, BÉLANGER Danièle, NGUYỄN Thi Van Anh, KHUẤT Thu Hong (2010). Gender, Kinship and Agrarian Transitions in Vietnam. In *Land Tenure, Gender and Globalisation. Research and Analysis from Africa, Asia and Latin America*. Dzodzi Tsikata & Pamela Golah (Dir.), Zubaan, IDRC, 228-270.
- SEDGH Gilda, HENSHAW Stanley K., SINGH Susheela, BANKOLE Akinrinola, DRESCHER Joanna (2007). Legal Abortion Worldwide: Incidence and Recent Trends. *Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 39(4), 216-225.

- SEN Amartya (1990). More than 100 million women are missing. *New York Review of Books*, 37(20), 61-66.
- SHOICHIRO Takezawa (2000). *Family, Community, and Modernization in Asian Societies: Japan, Vietnam, and Thailand*. Fukuoka, Asian-Pacific Center, 213 p.
- SPOORENBERG Thomas, DOMMARAJU Premchand (2012). Regional Fertility Transition in India: An Analysis Using Synthetic Parity Progression Ratios. *International Journal of Population Research*, Volume 2012, 1-20, DOI: 10.1155/2012/358409.
- STUMP Doris (2011). *Prenatal Sex Selection*. Report, Committee on Equal Opportunities for Women and Men, Council of Europe, Strasbourg.
- TA Van Tai (1981). The Status of Women in Traditional Vietnam: A Comparison of the Code of the Lê Dynasty (1428-1788) with the Chinese Codes. *Journal of Asian History*, 15(2), 97-145.
- TAYLOR Keith W. (1983). *The Birth of Vietnam*, Berkeley, University of California Press, 397 p.
- TAYLOR Philip (2001). *Fragments of the Present: Searching for Modernity in Vietnam's South*. Honolulu, University of Hawaii Press, 237 p.
- TAYLOR Philip (2004). Introduction: Social Inequality in a Socialist State. In *Social Inequality in Vietnam and the Challenges to Reform*. Phillip Taylor (Dir.), Singapore, Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS), 1-40.
- TEERAWICHITCHAINAN Bussarawan (2009). Household headship in the Red River Delta, Vietnam: The political construction of the family. In *Reconfiguring families and gender in contemporary Vietnam*, Magali Barbieri & Danièle Bélanger (Dir.), Stanford, Stanford University Press, 329-361.
- TEERAWICHITCHAINAN Bussarawan, AMIN Sajeda (2010). The Role of Abortion in the Last Stage of Fertility Decline in Vietnam. *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 36(2), 80-89.
- THAI Thi Ngoc Du (2000). La situation de la femme. In *Population et développement au Viêt-Nam*. Patrick Gubry (Dir.), Paris, Éditions Karthala, Ceped, 409-438.
- TODD Emmanuel (2011). *L'origine des systèmes familiaux. Tome 1 l'Eurasie*. Paris, Gallimard, NRF Essais, 768 p.
- TRAN Dinh Huou (1991). Traditional families in Vietnam and the influence of Confucianism. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House, 25-48.
- TRAN Han Giang (2004). Impact of renovation policies on women in education, healthcare and social welfare. In *Gender practices in Contemporary Vietnam*, Lisa Drummond & Helle Rydström (Dir.), Singapore, Singapore University Press, 137-157.



- TRAN Minh Hang (2012a). Sex-Selective Abortion in Vietnam: Practice and Policy. In *Second Asian Population Association Conference*, 26-29 août 2012, Bangkok, Thailand.
- TRAN Minh Hang (2012b). Global Dissemination, Local Engagement: Ultrasound and Sex Selection in Vietnam. In *Selective Reproductive Technologies – routes of routinisation and globalization Conference*, 13-15 décembre 2012, Copenhagen, Denmark.
- TRAN Tuyet Nhung (2006). Beyond the Myth of Equality: Daughters' Inheritance Rights in the Lê Code. In *Viet Nam: Borderless Histories*, Tuyet Nhung Tran & Anthony Reid (Dir.), Madison, University of Wisconsin Press, 121-144.
- TRUONG Huyen Chi (2009). A Home Divided: Work, Body and Emotions in the Post-Doi Moi Family. In *Reconfiguring Families in contemporary Vietnam*, Magali Barbieri & Danièle Bélanger (Dir.), Stanford, Stanford University Press, 298-328.
- TUONG Lai (1991). Introduction. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House.
- UNFPA (2007). *Population Growth in Viet Nam. What the data from 2006 can tell us, with a focus on the 'Sex Ratio at Birth'*. Hanoi, UNFPA, 26 p.
- UNFPA (2008). *Viet Nam Population 2007. Updated information: The Change in birth pattern from « early » to « late » and Sex Ratio at Birth*. Hanoi, UNFPA, 21 p.
- UNFPA (2009). *Recent Change in the Sex Ratio at Birth in Viet Nam: A review of the evidence*. Hanoi, UNFPA, 54 p.
- UNFPA (2010). *Sex Ratio at Birth Imbalances in Viet Nam: Evidence from the 2009 census*. Hanoi, UNFPA, 35 p.
- UNFPA (2011). *Son Preference in Viet Nam: Ancient Desires, Advancing Technologies. Qualitative research report to better understand the rapidly rising sex ratio at birth in Viet Nam*. Hanoi, UNFPA, 58 p.
- UNFPA (2012a). *Sex Imbalances at Birth. Current Trends, Consequences and Policy Implications*. Bangkok, UNFPA, 84 p.
- UNFPA (2012b). *Sex Imbalances at Birth in Albania*. Tiranë, UNFPA, 104 p.
- UNICEF (2002). L'enregistrement à la naissance : un droit pour commencer. *Innocenti Digest*, 9, 34 p.
- UNICEF, GENERAL STATISTICS OFFICE (2011), *Viet Nam Multiple Indicator Cluster Survey 2011*, Hanoi, Statistical Publishing House, 278 p.
- UNITED NATIONS, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2011). *Sex Differentials in Childhood Mortality*, New York, United Nations Publication, 228 p.

- VIAN Taryn, BRINKERHOFF Derick W., FEELEY Frank G., SALOMON Matthieu, NGUYEN Thi Kieu Vien (2012). Confronting Corruption in the Health Sector in Vietnam: Patterns and Prospects. *Public Administration and Development*, 32(1), 49-63.
- VU Manh Loi (1991). The gender division of labour in the Red River Delta. In *Sociological Studies on the Vietnamese family*, Rita Liljeström & Tuong Lai (Dir.), Hanoi, Social Sciences Publishing House.
- WELCH Rikki, JAYAKARAN Ravi (2002). *The Ten Seed Technique: Learning How the Community Sees Itself*, Child Survival Connections, Spring 2002, 1-14.
- WELLS Jonathan C. K. (2000). Natural selection and sex differences in morbidity and mortality in early life. *Journal of Theoretical Biology*, 202(1), 65-76.
- WERNER Jayne (2004). Managing Womanhoods in the Family: Gendered Subjectivities and the State in the Red River Delta in Vietnam. In *Gender practices in Contemporary Vietnam*. Lisa Drummond & Helle Rydström (Dir.), Singapore, Singapore University Press, 26-46.
- WERNER Jayne (2009). *Gender, Household and State in Post-Revolutionary Vietnam*. London, Routledge, 208 p.
- WOLF Merrill, PHAN Bich Thuy, HYMAN Alyson, HUBER Amanda (2010). Abortion in Vietnam. History, Culture and Politics Collide in the Era of *Doi Moi*. In *Abortion in Asia. Local Dilemmas, Global Politics*, Andrea Whittaker (Dir.), New York, Berghahn Books, 149-174.
- WUNSCH Guillaume J. (2006). Cohort analysis of Fertility. In *Demography: Analysis And Synthesis. A Treatise in Population Studies*, Graziella Caselli, Jacques Vallin & Guillaume Wunsch (Dir.), Waltham, Academic Press, 131-147.
- YU Insun (1990). *Law and Society in Seventeenth and Eighteenth Century Vietnam*, Seoul, Asiatic Research Centre, Korea University, 158 p.
- YU Insun (2008). Myth and Reality: the Confucian influence on Northern Vietnamese society during the Le Dynasty (1428-1788). In *Monde du Viêt Nam – Vietnam World, Hommage à Nguyễn Thế Anh*, Frédéric Mantiennne & Keith Taylor (Dir.), Paris, Les Indes Savantes, 505-524.





## Liste des illustrations

---



## Liste des figures

---

<b>Figure 1.</b> Évolution de l'indice synthétique de fécondité vietnamien, 2000-2012 .....	157
<b>Figure 2.</b> Probabilité d'agrandissement $A_1$ (Viêt Nam).....	191
<b>Figure 3.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ (Viêt Nam) .....	191
<b>Figure 4.</b> Probabilité d'agrandissement $A_3$ (Viêt Nam).....	191
<b>Figure 5.</b> Probabilité d'avoir un troisième enfant dans le Delta du Fleuve Rouge .....	195
<b>Figure 6.</b> Probabilité d'avoir un troisième enfant dans le Centre Nord et Côte Centrale .....	195
<b>Figure 7.</b> Probabilité d'avoir un troisième enfant dans le Delta du Mékong .....	195
<b>Figure 8.</b> Probabilités comparées d'avoir un troisième enfant, selon la région (ratios) .....	196
<b>Figure 9 et figure 10.</b> Probabilités d'une quatrième naissance et plus dans le Sud-Est et le Delta du Fleuve Rouge.....	197
<b>Figure 11.</b> Rapport de masculinité par trimestre (avril 2004 – mars 2009).....	286
<b>Figure 12.</b> Estimations du rapport de masculinité à la naissance selon les sources disponibles, Viêt Nam, 2000-2013 .....	291
<b>Figure 13 et Figure 14.</b> Évolution du rapport de masculinité à la naissance selon la région, 1999-2008 .....	296
<b>Figure 15.</b> Rapport de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008 et 2009-2013 selon la région .....	297
<b>Figure 16 et figure 17.</b> Proportion de filles manquantes attribuable à chaque région, naissances agrégées pour les périodes 2004-2008 et 2009-2013 .....	299
<b>Figure 18 et figure 19.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008 et 2009-2013, selon la région et le milieu urbain ou rural .....	301
<b>Figure 20.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008 et 2009-2013, selon le niveau socio-économique des ménages .....	305
<b>Figure 21.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009 et les cinq années précédant l'enquête 2014, selon le niveau d'éducation .....	307
<b>Figure 22.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009, selon l'origine ethnique de la mère .....	309

<b>Figure 23.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l'année précédant le recensement 2009 et les cinq années précédant l'enquête 2014, selon la religion éventuelle de la mère .....	310
<b>Figure 24.</b> Rapports de masculinité selon le rang de naissance (enfants nés entre avril 2008 et mars 2009 et entre mars 2009 et avril 2014) .....	315
<b>Figure 25.</b> Rapports de masculinité par rang de naissance, selon le milieu de résidence (enfants nés entre avril 2008 et mars 2009) .....	316
<b>Figure 26.</b> Rapports de masculinité par rang de naissance, selon la région de résidence (enfants nés entre avril 2008 et mars 2009) .....	317
<b>Figure 27.</b> Rapports de masculinité selon le rang de naissance et la présence éventuelle d'un frère aîné (enfants nés un an avant l'enquête de 2009 et cinq ans avant l'enquête de 2014).....	319
<b>Figure 28 et Figure 29.</b> Proportion de filles manquantes selon le rang et la composition sexuelle de la fratrie .....	320
<b>Figure 30.</b> Rapport des risques d'avoir un enfant supplémentaire (probabilités d'agrandissement $A_1$ , $A_2$ et $A_{3+}$ ) en l'absence d'un fils, selon la région de résidence .....	391
<b>Figure 31.</b> Rapports de masculinité à la naissance selon l'âge de la mère (enfants de moins d'un an).....	402



# Liste des tableaux

---

<b>Tableau 1.</b> Évolution des indicateurs démographiques vietnamiens entre 1950 et 2015.....	23
<b>Tableau 2.</b> Probabilités d'agrandissement selon la parité (% de couples ayant eu un enfant supplémentaire selon le sexe des enfants précédents).....	187
<b>Tableau 3.</b> Probabilité d'agrandissement $A_1$ selon la région du ménage (% de couples ayant eu un deuxième enfant selon le sexe du premier) .....	192
<b>Tableau 4.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ selon la région du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents) .....	193
<b>Tableau 5.</b> Probabilité d'agrandissement $A_{3+}$ selon la région du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant et plus selon le sexe des enfants précédents).....	197
<b>Tableau 6.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ dans les Zones Montagneuses du Nord, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents) .....	200
<b>Tableau 7.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ dans le Centre Nord et Côte Centrale, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents) .....	202
<b>Tableau 8.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ dans les Hauts Plateaux du Centre, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents) .....	203
<b>Tableau 9.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ dans le Delta du Fleuve Rouge, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents) .....	205
<b>Tableau 10.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ dans le Sud-Est, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents).....	206
<b>Tableau 11.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ dans le Delta du Mékong, selon les caractéristiques du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents) .....	207
<b>Tableau 12.</b> Probabilité d'agrandissement $A_2$ dans l'ethnie kinh, selon la région du ménage (% de couples ayant eu un troisième enfant selon le sexe des enfants précédents).....	208
<b>Tableau 13.</b> Probabilité d'agrandissement $A_{3+}$ dans l'ethnie kinh, selon la région du ménage (% de couples ayant eu un quatrième enfant ou + selon le sexe des enfants précédents).....	209
<b>Tableau 14.</b> Facteurs influençant la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire dans les dix années suivant la naissance précédente (résultats des modèles de Cox).....	211

<b>Tableau 15.</b> Facteurs influençant la probabilité d’avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance, selon la région (résultats des modèles de Cox calculés par région) .....	213
<b>Tableau 16.</b> Facteurs influençant la probabilité d’avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance (résultats des modèles de Cox calculés par région, effets d’interaction) .....	214
<b>Tableau 17.</b> Facteurs influençant la probabilité d’avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance dans le Delta du Fleuve Rouge et le Delta du Mékong (résultats des modèles de Cox).....	216
<b>Tableau 18.</b> Facteurs influençant la probabilité d’avoir un troisième enfant dans les dix années suivant la deuxième naissance, selon la province (résultats des modèles de Cox).....	226
<b>Tableau 19.</b> Corésidence des enfants mariés avec leurs parents selon la région.....	229
<b>Tableau 20.</b> Sexe des enfants mariés corésidents.....	230
<b>Tableau 21.</b> Quotients de survie différentielle par âge révolu, selon le sexe (H/F) .....	284
<b>Tableau 22.</b> Quotients de survie différentielle par classe d’âge, selon le sexe (H/F).....	284
<b>Tableau 23.</b> Présentation des rapports de masculinité selon la période et le type de données utilisées (recensement de 2009) .....	287
<b>Tableau 24.</b> Présentation des rapports de masculinité selon la période et le type de données utilisées (enquête intercensitaire 2014) .....	289
<b>Tableau 25.</b> Rapports de masculinité à la naissance des pays présentant un déséquilibre en 2010 ...	294
<b>Tableau 26.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l’année précédant le recensement 2009, selon le statut de la mère au sein du ménage .....	312
<b>Tableau 27.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés dans l’année précédant le recensement 2009, dont la mère est fonctionnaire .....	318
<b>Tableau 28.</b> Facteurs influençant la probabilité d’une naissance masculine dans les 12 mois précédant le recensement de 2009 (résultats des régressions logistiques) .....	323
<b>Tableau 29.</b> Facteurs influençant la probabilité d’une naissance masculine dans les cinq années précédant l’enquête intercensitaire de 2014, selon le rang et la composition sexuelle de la fratrie (résultats des régressions logistiques) .....	325
<b>Tableau 30.</b> Facteurs influençant la probabilité d’avoir un enfant supplémentaire dans les dix années suivant la naissance précédente (résultats des modèles de Cox) .....	393
<b>Tableau 31.</b> Probabilité d’une corésidence strictement patrilocale (régression logistique) .....	394
<b>Tableau 32.</b> Pourcentage de femmes ayant donné naissance au moins une fois définies comme fille du chef de ménage, selon leur région d’habitation .....	403
<b>Tableau 33.</b> Sexe et lien au chef de ménage des individus situés avant une femme mariée et définie comme fille du chef de ménage (fichier individus du recensement 2009).....	403

## Liste des cartes

---

<b>Carte 1.</b> Royaume d'Âu-Lac (257-207 AEC) puis du Nam Viêt (207-111 AEC) .....	35
<b>Carte 2.</b> Le royaume du Dai Viêt à l'indépendance en 1010 EC.....	49
<b>Carte 3.</b> La « marche vers le Sud », 1069-1780 EC .....	53
<b>Carte 4.</b> L'apogée du Viêt Nam au XIXe siècle .....	55
<b>Carte 5.</b> Les principales ethnies peuplant le Viêt Nam.....	111
<b>Carte 6.</b> Les trois provinces enquêtées .....	131
<b>Carte 7.</b> Probabilité d'avoir un enfant supplémentaire en l'absence d'un garçon ( <i>hazard ratios</i> ).....	219
<b>Carte 8.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2004-2008, selon la province .....	303

## Liste des encadrés

---

<b>Encadré 1.</b> Sexe ou genre.....	103
<b>Encadré 2.</b> La division administrative du Viêt Nam.....	109
<b>Encadré 3.</b> La différence relative de comportement.....	188
<b>Encadré 4.</b> Corriger les rapports de masculinité par les quotients de survie différentielle par sexe.....	283

## Liste des photographies

---

<b>Photographie 1 et Photographie 2.</b> Panneaux exposés au Musée de la Femme, à Hanoi.....	78
<b>Photographie 3.</b> Registre de population d'un village du district de Ky Son, province de Hoa Binh .....	125
<b>Photographie 4.</b> Exemple d'une fiche relative à un ménage multigénérationnel .....	125
<b>Photographie 5.</b> Tableau de suivi des grossesses dans un centre communal de santé de la ville de Hai Duong .....	163
<b>Photographie 6.</b> Affiche de lutte contre la sélection sexuelle prénatale, dans un centre communal de santé de la ville de Hai Duong .....	172
<b>Photographie 7.</b> Salle d'attente d'une clinique privée à proximité de l'hôpital provincial de Hai Duong.....	174
<b>Photographie 8.</b> Salle d'attente du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital provincial de Hai Duong.....	176
<b>Photographie 9.</b> Autel des ancêtres photographié dans la province de Hai Duong .....	238
<b>Photographie 10.</b> Pause pendant un entretien collectif, district rural dans la province de Hai Duong.....	254
<b>Photographie 11.</b> Campagne de prévention contre la sélection sexuelle prénatale, affichée dans le centre de Hanoi .....	273



## Annexes

---





## Liste des Annexes

---

<b>Annexe 1.</b> Guide d'entretien individuel .....	374
<b>Annexe 2.</b> Guide d'entretien collectif .....	376
<b>Annexe 3.</b> Protocole de recherche .....	377
<b>Annexe 4.</b> Caractéristiques des personnes interrogées.....	384
<b>Annexe 5.</b> Vérification de la fiabilité du fichier des fratries .....	390
<b>Annexe 6.</b> L'effet de l'absence d'un garçon sur les probabilités d'agrandissement $A_1$ , $A_2$ et $A_{3+}$ , par région.....	391
<b>Annexe 7.</b> Modèles de Cox complet (ensemble des effets d'interaction), calculés pour $A_2$ et $A_{3+}$ .....	393
<b>Annexe 8.</b> Facteurs de la corésidence patrilocale.....	394
<b>Annexe 9.</b> Table de mortalité au 1 <sup>er</sup> avril 2009 .....	396
<b>Annexe 10.</b> Résumé des données utilisées pour calculer le RMN, selon les caractéristiques étudiées .....	397
<b>Annexe 11.</b> Rapports de masculinité à la naissance de sept provinces vietnamiennes, 2009-2013 (données du GOPFP).....	398
<b>Annexe 12.</b> Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2009-2013, selon la région et le milieu urbain ou rural.....	399
<b>Annexe 13.</b> Intervalles de confiance des rapports de masculinité à la naissance des 63 provinces vietnamiennes, 12 mois précédant le recensement de 2009.....	400
<b>Annexe 14.</b> Analyse de la variable âge de la mère.....	402
<b>Annexe 15.</b> Analyse des ménages dans lesquels la femme étudiée est fille du chef de ménage .....	403
<b>Annexe 16.</b> Rapports de masculinité à la naissance selon la présence d'un frère aîné, par région (fichier des fratries) .....	405
<b>Annexe 17.</b> Questionnaire de l'enquête intercensitaire 2014 <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	

## **Annexe 1. Guide d'entretien individuel**

### **Socio-economical profile**

- How old are you? (date of birth)
- What is your occupation?
- What is the highest grade of education you have attained?
- What is your ethnic group? Your religion?
- How many people do you live with, and how are you related?
- How many brothers/sisters do you have, where are they living? What about your parents?

### **History of previous pregnancies**

- How many children do you have? How old are they? Where do they live? (school/occupation)
- If any died, how old was he/she? Cause of death?
- Did you have any other pregnancy?
- What would be your ideal number of children? Why? Do you have any preference regarding their gender?
- Do you want to have a child in the next two years?

### **Family planning/antenatal care/abortion**

- Which methods of contraception do you know? Do you currently use any?
- Did you get any ultrasound for each of your pregnancy? How many? At which stage of the pregnancy?
- Do you know how and where to get an abortion? Do you know anybody who got aborted and the underlying reasons?
- Is abortion a taboo subject with your family?
- In your opinion, is it acceptable for a woman to do something deliberately to terminate a pregnancy? Because of the sex of the fetus?
- To the best of your knowledge, what do people in general think about sex-selective abortion?
- Do you know any woman who had sex-selective abortion? If the answer is yes, where did she abort and how (which method)?
- Supposing your female relative asks for your advice regarding her female pregnancy that she does not want to have, what would be the best advice you could give her?
- As far as you know, how difficult, or how convenient, is it nowadays for a pregnant woman to have an abortion for sex selection purpose?
- Did you ever hear or know about people or sources where sex selective abortion is provided to those who want it?

## **Cultural norms**

Do you have your mother's/father's family name or both? Which family name do your children have?

Who is in charge of ancestors worship in your family? In your family-in-law? Do you get involved? Who is taking care of graves? How frequently?

Property inheritance among sons and daughters: did you inherit same share of land as your brothers and sisters? Will you share equally your property to your sons and daughters?

Residence/cohabitation: where do your parents live? With whom?

Care for the elderly (parents): who takes care of your parents when they are sick?

Economic support to parents: are there any differences between brothers and sisters?

Domestic roles: differences men/women ?

Women and their family (nuclear family, extended family, relations with parents-in-law)

Differences in the upbringing of sons and daughters?

Did you ever witness parents making fun at because of the sex of their offspring?

Did you feel any pressure from your parents/parents-in-law/clan to have a male heir?

What is the main reason?

## **Sex selection practices**

2-child policy

Awareness of SRB related laws and policies, and consequences of SRB imbalance

Acknowledgment of methods to have a boy (traditional + modern methods)

## **Annexe 2. Guide d'entretien collectif**

### **Presentation of the researchers and the study**

**Presentation of each participant** (age, marital status, number and sex of children, occupation)

### **Discussion of each following topic:**

Sibling composition (children already born, willingness to have another child, etc.)

b) Differences in the roles and status of sons and daughters within the family

c) Family organization (cohabitation, elderly care, inheritance, etc.)

d) Cultural and religious factors (ancestors' worship, Têt, clan organizations, etc.)

d) Normative aspects (reasons for son preference, masculinity, status of sonless parents, etc.)

k) Differences in the upbringing of sons and daughters?

f) SRB related laws and policies, and consequences of SRB imbalance

g) Methods to conceive a boy, prenatal sex determination.

### **Annexe 3. Protocole de recherche**

## **Research protocol**

### **Qualitative survey in Hai Duong Province**

#### **BACKGROUND**

Several Asian countries experience an unbalanced sex ratio at birth (Attané & Véron 2005; Attané & Guilmoto 2007; Meslé, Vallin & Badurashvili 2009). While the trend has existed in China and India for more than 20 years, it is very recent in Vietnam – it was established in 2008 -, and also extremely rapid. In fact, the sex ratio at birth (SRB) started increasing in 2005, from a normal biological level (105 male births for 100 female births) to a national sex ratio in 2011 of 112 boys to 100 girls. The SRB exceeds 115 in 18 provinces out of 63 in 2011, of which 8 provinces have an SRB higher than 120 (source: Government Office for Population and Family Planning). The rising proportion of male births is linked to prenatal sex selection.

In China and India, the SRB imbalance, worsened due to neglect of female children (infanticides are less common than in the past), is leading to a masculinization of the general population that will have a significant impact for more than 50 years as the population ages (Croll 2000; Das Gupta et al. 2003; Attané & Guilmoto 2007). When these unbalanced generations reach marriageable age, the proportional excess of men will cause a “marriage squeeze” and result in more numerous delayed marriages or singlehood for men (male singlehood is still traditionally very low, unlike in Europe). This trend is very recent in Vietnam therefore the “missing women” phenomenon will not be an issue until 2025. Thus, Asia is currently facing a gender equity violation, which will lead to an important demographic imbalance of unknown extent.

Unlike in other Asian countries, where the response was slow, the Vietnamese government is currently very concerned by the issue. Aside from passing a law in 2003 addressing SRB imbalances and sex selective abortions, many surveys are also being encouraged with support from UNFPA. A conference discussing the topic was hosted in October 2011 in Ha Noi, and the Government Office for Population and Family Planning (GOPFP) has since implemented a project to control the SRB in 43 provinces out of 63.

#### **OBJECTIVES AND IMPLEMENTATION**

The issue of birth imbalances relies on both statistical assessments and a sociological understanding of gender roles. Therefore, I am applying a multidisciplinary approach to my PhD work, by combining statistical and demographic tools to sociological and anthropological theories. Thus, I am associating statistical and cartographical analysis

of the 2009 Population and Housing Census of Vietnam data, to a qualitative study on specific sites, carried out through semi-structured interviews. For this study, I will stay in Vietnam until mid-January 2013. In North Viet Nam, I am affiliated with the Institute for Population and Social Studies, within the National Economics University in Ha Noi, and I am supervised by Dr. Bich-Ngoc Luu. In the South, I will be affiliated with the Gender and Society Research Center, within Hoa Sen University.

The qualitative survey will take place in 3 different provinces: Hai Duong, where the SRB has one of the highest imbalances in the country (120.2 in 2009, 121.3 in 2011), Binh Duong where the SRB was normal in 2009 but is currently increasing (105 in 2009, 110.7 in 2011), and Ninh Thuận, a province with one of the largest concentrations of Cham people in the country, where the SRB imbalance is becoming more pronounced (110.8 in 2009, 113.4 in 2011).

In each province, the survey will be implemented in two different districts, one urban and one rural. In Hai Duong, it will take place in Hai Duong City and Thanh Ha district.

## **METHODOLOGY**

I will carry out semi-structured interviews and focus groups, to observe women and couples' reproductive practices, in particular surrounding the first birth. Their last child should be born after 2007. I will ask them about their socio-economic profile, their marriage, their use of contraception and experience of abortion, and about the root causes of son preference (ancestors' worship, inheritance, old-age support, etc). I will also meet one head of village and one clan leader in each district. Moreover, I will observe health service providers within hospitals, private clinics, and organizations such as the Women's Union, the Farmer's Union, the People's Committee at provincial level, and Provincial Office of Population and Family Planning.

I will work with an interpreter who will help me conduct in-depth interviews and focus group discussions. Every interview will be recorded, then transcribed and translated into English.

## **TARGET GROUPS**

### **5 in-depth interviews and 2 focus group discussions per district, 2 districts per province**

Men (2) and women (2) with sons

Men (2) and women (2) with daughters only

1 focus group with 6 men with sons and 1 focus group with 6 men with daughters only

1 focus group with 6 women with sons and 1 focus group with 6 women with daughters only

Clan leaders (2)

**Meetings with 6 people from authorities/organizations, to discuss about policies implementation**

1 person from the Province People's Committee

1 person from the Provincial Office of Population and Family Planning

1 person from the Province Women's Union

1 person from the Province Farmer's Union

2 heads of village (1 per district)

**Observation of health care providers' work**

2 private clinics (1 per district)

1 hospital (urban district)

2 communal health stations (1 per district)

**Consultation of birth registration data**

## BUDGET

No	Actions	Number of participants	Number of days	Price unit (USD)	Final price (USD) (VND)
1	Interpreter	1	9	70	630
2	<b>Working with the Province's Population Committee on the organization of the survey</b>				<b>50</b> <b>1 000 000</b>
	Discussion with Province's officials (POPPF, People's Committee, Women's Union and Farmer's Union)	4		10 200 000	40 800 000
	Leader from POPPF	1	9	7 150 000	63 1 350 000
3	<b>Working with the District's Population Committee on the organization of the survey</b>	<b>2 districts</b>		<b>30</b> <b>600 000</b>	<b>60</b> <b>1 200 000</b>
4	<b>Working with the Commune's Population Committee on the organization of the survey</b>	<b>2 communes</b>		<b>30</b> <b>600 000</b>	<b>60</b> <b>1 200 000</b>
4.1	Heads of village working with the researching team: 1 people X 2 districts = 2 people	2	0.25	20 100 000	10 200 000
4.2	<b>Focus group discussions (FGD): 4 FGDs x 0.5 day/FGD = 2 days</b>				
	Renting of a place for FGD		4	10 200 000	40 800 000
	Participants: 6 people/FGD x 4 FGD = 24 people	24		2,5 50 000	60 1 200 000
4.3	<b>In-depth interview (IDI): 10 IDIs x 0.25 day/IDI = 2.5 days</b>				
	Interviewees	10		2,5 50 000	25 500 000
5	<b>Other expenses</b>				



	Transportation (car=70 USD per day)	2	9	?	212
	Accommodation (both hotel and meals)	2	8	20	320
	<b>Total expenses</b>				<b>1559 (8250 000)</b>

### **DETAILED SCHEDULE**

<b>Time</b>	<b>Place</b>	<b>Activities</b>	<b>Expected outputs</b>
<b>Wednesday 17/10/2012</b>			
8.30 - 11.30	Ha Noi	Travel to Hai Duong City	
13.30 - 16.30	Hai Duong City	Meeting with Province People's Committee + POPFP (rescheduled)	Understand more about policies implementation
<b>Thursday 18/10/2012</b>			
8.30 – 11.30	Hai Duong City	Meeting with Provincial Office of Population and Family Planning	Understand more about policies implementation
13.30 - 16.30	Hai Duong City	Meeting with Province Women's Union and Province Farmer's Union	Understand more about policies implementation
<b>Friday 19/10/2012</b>			
8.30 – 10.30	Hai Duong City	Meeting with the head of one selected village in Hai Duong City	Understand more about village charter (huong uoc)
11.00-12.30	Hai Duong City	Visit of 1 communal health station	Observation, consultation of birth registration data
13.30 -	Hai Duong	Visit of 1 hospital	Observation

16.30	City		
17.00 - 19.00	Hai Duong City	Visit of 1 private clinic	Observation
<b>Saturday 20/12/2012</b>			
8.30 – 10.00	Hai Duong City	In-depth interview of one man with at least one son	Discussion about family planning, son preference and sex selection
<b>Time</b>	<b>Place</b>	<b>Activities</b>	<b>Expected outputs</b>
10.30 - 12.00	Hai Duong City	In-depth interview of one man with daughters only	Discussion about family planning, son preference and sex selection
13.30 - 16.30	Hai Duong City	Focus group discussion with 6 women having daughters only	Discussion about family planning, son preference and sex selection
<b>Sunday 21/10/2012</b>			
8.30 – 10.00	Hai Duong City	In-depth interview of one woman with at least one son	Discussion about family planning, son preference and sex selection
10.30 – 12.00	Hai Duong City	In-depth interview of one woman with daughters only	Discussion about family planning, son preference and sex selection
13.30 - 16.30	Hai Duong City	Focus group discussion with 6 women who have sons	Discussion about family planning, son preference and sex selection
<b>Monday 22/12/2012</b>			
8.30 – 10.00	Hai Duong City	In-depth interview of 1 clan leader	Discussion about family planning, son preference and sex selection
10.30 – 12.00	Hai Duong City	Travel to Thanh Ha district	
13.30 – 16.30	Thanh Ha district	Meeting with the head of one selected village	Understand more about village charter (huong uoc)
<b>Tuesday 23/10/2012</b>			

8.30 – 10.00	Thanh district	Ha	In-depth interview of one man with at least one son	Discussion about family planning, son preference and sex selection
10.30 - 12.00	Thanh district	Ha	In-depth interview of one man with daughters only	Discussion about family planning, son preference and sex selection
13.30 - 16.30	Thanh district	Ha	Focus group discussion with 6 men having daughters only	Discussion about family planning, son preference and sex selection
<b>Time</b>	<b>Place</b>		<b>Activities</b>	<b>Expected outputs</b>
<b>Wednesday 24/10/2012</b>				
8.30 – 10.00	Thanh district	Ha	In-depth interview of one woman with at least one son	Discussion about family planning, son preference and sex selection
10.30 – 12.00	Thanh district	Ha	In-depth interview of one woman with daughters only	Discussion about family planning, son preference and sex selection
13.30 - 16.30	Thanh district	Ha	Focus group discussion with 6 men who have sons	Discussion about family planning, son preference and sex selection
<b>Thursday 25/10/2012</b>				
8.30 – 10.00	Thanh district	Ha	In-depth interview of 1 clan leader	Discussion about family planning, son preference and sex selection
10.30 – 12.00	Thanh district	Ha	Visit of 1 communal health station	Observation, consultation of birth registration data
13.30 – 15.30	Thanh district	Ha	Visit of 1 private clinic	Observation
16.30 – 19.30	Thanh district	Ha	Return to Ha Noi	

#### Annexe 4. Caractéristiques des personnes interrogées

Nom	Sexe	Âge	Statut mar.	Orig. ethn.	Prat. d'une rel.	Sexe des enfants	Âge des enfants	Corésidence	Profession ou niv. d'éduc.	Province	Milieu U/R	Type d'entretien
<b>Manh</b>	Homme	33	Marié	Kinh	Non	2 filles	9 ; 5	Non (patrilocale à proximité)	Fonctionnaire	Hai Duong	R	Collectif
<b>Van</b>	Homme	55	Marié	Kinh	Non	4 filles	24 ; 22 ; 19 ; 17	Non (patrilocale après mariage; gendre ne veut pas cohabiter)	Agriculteur	Hai Duong	R	Collectif + Individuel
<b>Ban</b>	Homme	52	Marié	Kinh	Non	2 filles	27 ; 26	Non	Agriculteur	Hai Duong	R	Collectif
<b>Quang</b>	Homme	45	Marié	Kinh	Non	2 filles	20 ; 18	Non	Agriculteur	Hai Duong	R	Collectif
<b>Canh</b>	Homme	54	Marié	Kinh	Non	3 filles	27 ; 25 ; 22	Non	Agriculteur	Hai Duong	R	Collectif
<b>Vui</b>	Femme	38	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	15 ; 12	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Agricultrice	Hai Duong	R	Collectif
<b>Thu</b>	Femme	41	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	19 ; 17	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Agricultrice	Hai Duong	R	Collectif
<b>Hoi</b>	Femme	41	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	19 ; 15	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Agricultrice	Hai Duong	R	Collectif
<b>Phuong</b>	Femme	51	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	31 ; 29	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Agricultrice	Hai Duong	R	Collectif
<b>My</b>	Femme	39	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	20 ; 18	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Agricultrice	Hai Duong	R	Collectif
<b>Quyên</b>	Femme	36	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	18 ; 11	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Agricultrice	Hai Duong	R	Collectif
<b>Dung</b>	Femme	37	Mariée	Kinh	Non	1 fille 1 garçon	17 ; 14	Patrilocale	Agricultrice	Hai Duong	R	Individuel

<b>Hung</b>	Homme	50	Marié	Kinh	Non	1 fille 1 garçon	23 ; 21	Non (parents vivent avec jeunes frères mariés)	Agriculteur	Hai Duong	R	Individuel
<b>Nhu</b>	Femme	32	Mariée	Kinh	Non	2 filles <sup>299</sup>	10 ; 3	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Agricultrice	Hai Duong	R	Individuel
<b>Hoa</b>	Femme	49	Mariée	Kinh	Non	3 filles	23 ; 17 ; 13	Patrilocale (belle-sœur aînée célibataire)	Agricultrice + commerçante	Hai Duong	U	Collectif
<b>Lan</b>	Femme	25	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	5 ; 2	Patrilocale	Mère au foyer (mari émigré aux Emirats Arabes Unis)	Hai Duong	U	Collectif
<b>Tuyên</b>	Femme	39	Mariée	Kinh	Non	2 filles	22 ; 17	Uxorilocale (repas partagés mais logement séparé)	Agricultrice + ouvrière	Hai Duong	U	Collectif
<b>Do</b>	Femme	49	Mariée	Kinh	Non	2 filles	23 ; 20	Non	Agricultrice	Hai Duong	U	Collectif
<b>Uyên</b>	Femme	34	Mariée	Kinh	Non	2 filles	10 ; 7	Uxorilocale (mari vient de Hué dans le Centre)	Employée de bureau	Hai Duong	U	Collectif
<b>Phung</b>	Homme	37	Marié	Kinh	Non	2 filles	15 ; 9	Non	Agriculteur	Hai Duong	U	Collectif
<b>Khanh</b>	Homme	45	Marié	Kinh	Non	2 garçons	22 ; 18	Patrilocale	Commerçant	Hai Duong	U	Collectif
<b>Nam</b>	Homme	28	Marié	Kinh	Non	1 garçon	4	Non (patrilocale après mariage)	Ouvrier	Hai Duong	U	Collectif
<b>Duy</b>	Homme	35	Marié	Kinh	Non	2 garçons	15 ; 6	Non (patrilocale après mariage)	Agriculteur	Hai Duong	U	Collectif
<b>Thang</b>	Homme	30	Marié	Kinh	Non	2 garçons	8 ; 4	Patrilocale (parents + frère marié)	Ouvrier	Hai Duong	U	Collectif
<b>Tho</b>	Homme	45	Marié	Kinh	Non	1 fille 1 garçon	22 ; 15	Patrilocale	Agriculteur	Hai Duong	U	Collectif

<sup>299</sup> Également un garçon mort-né, avant la naissance de ses deux filles.

<b>Thai</b>	Femme	43	Mariée	Kinh	Non	1 garçon <sup>300</sup>	24	Patrilocale (fils marié + petit-fils)	Fonctionnaire (+Union des Femmes)	Hai Duong	U	Individuel
<b>Cao</b>	Homme	28	Marié	Kinh	Non	2 filles	8 ; 3	Non	Éducation niveau collège	Hai Duong	U	Individuel
<b>Huê</b>	Femme	41	Mariée	Kinh	Non	2 filles	21 ; 15	Non (parents vivent avec dernier frère ; beaux-parents vivent avec dernier frère)	Employée de bureau (+Union des Femmes)	Hai Duong	U	Individuel
<b>Thuan</b>	Homme	36	Marié	Kinh	Non	1 garçon 1 fille	11 ; 5	Patrilocale (mais parents décédés ; sœur aînée célibataire)	Petite entreprise	Hai Duong	U	Individuel
<b>Cuc</b>	Femme	28	Mariée	Kinh	Non	1 garçon 1 fille	5 ; 2	Patrilocale	Enseignante au lycée	Hanoi	Péri-U	Individuel
<b>Chit</b>	Homme	26	Marié	Kinh	Non	2 filles	4 ; 10 mois	Patrilocale	Éducation niveau primaire	Hanoi	Péri- U	Individuel
<b>Chuong</b>	Homme	34	Marié	Kinh	Non	2 garçons	9 ; 3	Non	Fonctionnaire	Hanoi	R	Entretien en couple
<b>Thuy</b>	Femme	29	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	9 ; 3	Non	Agricultrice	Hanoi	R	Entretien en couple
<b>Dai</b>	Homme	29	Marié	Kinh	Non	2 filles	7 ; 6	Patrilocale	Agriculteur	Hanoi	R	Entretien en couple
<b>Huyên</b>	Femme	25	Mariée	Kinh	Non	2 filles	7 ; 6	Patrilocale	Agricultrice	Hanoi	R	Entretien en couple
<b>Quy</b>	Femme	25	Mariée	Kinh	Non	1 garçon	3 sem.	Uxorilocale (son mari vient de Son La dans les montagnes du Nord ; repas séparés)	Diplôme universitaire	Hanoi	U	Individuel

<sup>300</sup> Également une fille décédée de la mort subite du nourrisson

<b>Chinh</b>	Femme	42	Mariée	Kinh	Non	3 filles <sup>301</sup>	20 ; 18 ; 5	Non	Cuisinière	Hanoi	U	Individuel
<b>Truc</b>	Femme	24	Mariée	Kinh	Non	1 garçon	1	Non (patrilocale après mariage; maison actuelle achetée par les parents de l'époux)	Comptable	Hanoi	U	Individuel
<b>Can</b>	Homme	32	Marié	Kinh	Non	1 garçon	2	Non (maison achetée par parents de l'époux)	Commerçant	Hanoi	U	Individuel
<b>Huong</b>	Homme	32	Marié	Kinh	Non	2 filles	8 ; 6	Non	Commerçant	Hanoi	U	Individuel
<b>Công</b>	Homme	31	Marié	Kinh	Non	3 filles	6 ; 3 ; 1	Non	Ouvrier	Hanoi	U	Individuel
<b>Phuoc</b>	Homme	45	Marié	Cham	Bani	1 garçon 1 fille	17 ; 10	Non (matrilocale après mariage)	Ouvrier	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Quich</b>	Homme	43	Marié	Cham	Bani	2 garçons	20 ; 12	Non (matrilocale après mariage)	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Hiên</b>	Homme	42	Marié	Cham	Bani	2 garçons	18 ; 15	Non (matrilocale après mariage)	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Thoi</b>	Homme	43	Marié	Cham	Bani	3 garçons	19 ; 16 ; 7	Non (matrilocale après mariage)	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Lai</b>	Homme	41	Marié	Cham	Bani	2 garçons	19 ; 11	Matrilocale (dernière fille)	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Dang</b>	Homme	28	Marié	Cham	Bani	1 garçon	3	Non (matrilocale après mariage)	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Tuong</b>	Homme	43	Marié	Cham	Bani	2 filles	17 ; 15	Matrilocale	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Hoang</b>	Homme	30	Marié	Cham	Bani	2 filles	3 ; 1	Matrilocale (+belle-sœur)	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Vinh</b>	Homme	36	Marié	Cham	Bani	3 filles	23 ; 9 ; 7	Matrilocale	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Gui</b>	Homme	52	Marié	Cham	Bani	3 filles	22 ; 17 ; 12	Matrilocale	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Nhan</b>	Homme	30	Marié	Cham	Bani	2 filles	4 ; 1	Matrilocale	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif
<b>Huy</b>	Homme	40	Marié	Cham	Bani	2 filles	18 ; 12	Non	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Collectif

<sup>301</sup> Également 1 fils mort-né avant sa première fille, et une fausse couche d'un fœtus masculin après sa deuxième fille

<b>Toan</b>	Homme	37	Marié	Cham	Bani	1 garçon 2 filles	18 ; 12 ; 6	Matrilocale	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Individuel
<b>Bach</b>	Homme	44	Marié	Cham	Bani	3 filles	23;21;19	Non	Agriculteur	Ninh Thuan	R	Individuel
<b>Bông</b>	Femme	25	Mariée	Cham	Bani	1 garçon	2	Matrilocale (parents + sœur mariée)	Agricultrice (mari fonctionnaire, ne peut avoir plus de deux enfants)	Ninh Thuan	R	Individuel
<b>Ngoc</b>	Femme	33	Mariée	Cham	Bani	1 garçon 1 fille	7 ; 4	Matrilocale	Tailleuse	Ninh Thuan	R	Individuel
<b>Tram</b>	Femme	29	Mariée	Kinh	Non	1 fille	4	Uxorilocale (dernière fille ; beaux-parents corésident avec dernière fille mariée)	Comptable	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Tiên</b>	Femme	37	Mariée	Kinh	Bouddhisme	3 filles	13 ; 8 ; 4	Non (belle-mère vit avec sa fille)	Commerçante	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Thu</b>	Femme	28	Mariée	Kinh	Non	2 filles	6 ; 2	Uxorilocale (beaux-parents vivent avec dernier frère)	Artisane	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Anh</b>	Femme	40	Mariée	Kinh	Catholicisme	2 filles	7 ; 4	Non	Mère au foyer	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Tham</b>	Femme	34	Mariée	Kinh	Non	2 filles	5 ; 3	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Commerçante	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Su</b>	Femme	44	Mariée	Kinh	Bouddhisme	2 filles	15 ; 11	Non	Commerçante	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Diêm</b>	Femme	36	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	11 ; 8	Non (terre héritée des parents de l'épouse ; mari vient de Ben Tre)	Commerçante	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Hâu</b>	Femme	33	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	10 ; 4	Non (terre héritée des parents de l'époux; mère vit avec sœur aînée, beaux-parents vivent avec fils cadet)	Commerçante	Ninh Thuan	U	Collectif



<b>Thuc</b>	Femme	41	Mariée	Kinh	Bouddhisme	2 garçons	15 ; 7	Non (terre héritée des parents de l'époux)	Mère au foyer	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Ha</b>	Femme	36	Mariée	Kinh	Non	2 garçons	13 ; 5	Non	Tailleuse	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Hanh</b>	Femme	32	Mariée	Kinh	Non	3 garçons	13 ; 6 ; 3	Non	Agricultrice	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Nguyêt</b>	Femme	41	Mariée	Kinh	Bouddhisme	2 garçons	16 ; 12	Non	Commerçante	Ninh Thuan	U	Collectif
<b>Dân</b>	Homme	36	Marié	Kinh	Catholicisme	3 filles 1 garçon	14 ; 10 ; 5 ; 4	Non (patrilocal à proximité, deux maisons sur une terre)	Ouvrier	Ninh Thuan	U	Individuel
<b>Tam</b>	Homme	39	Marié	Kinh	Catholicisme	2 filles	8 ; 3	Patrilocal (mais maison héritée de la grand-mère maternelle ; parents résidence matrilocal)	Agent de sécurité	Ninh Thuan	U	Individuel
<b>Hai</b>	Femme	34	Mariée	Kinh	Bouddhisme	2 filles 1 garçon	12 ; 5 ; 1	Non	Mère au foyer	Ninh Thuan	U	Individuel
<b>Ly</b>	Femme	32	Mariée	Kinh	Catholicisme	2 filles	8 ; 4	Patrilocal	Mère au foyer	Ninh Thuan	U	Individuel

## Annexe 5. Vérification de la fiabilité du fichier des fratries

Pour vérifier que l'estimation des probabilités d'agrandissement à partir d'un fichier des enfants n'est pas biaisée, et que ce fichier des fratries est correct, j'ai procédé au calcul des probabilités d'agrandissement cumulées – soit les différentes probabilités que les femmes, à chaque parité, aient un enfant supplémentaire –, afin de les comparer à l'indice synthétique de fécondité. La probabilité d'avoir eu au moins un enfant dans sa vie reproductive ( $A_0$ ) est calculée à partir du fichier sur la fécondité des femmes en âge de procréer, sur les 85 000 femmes ayant 49 ans au moment du recensement : 92 % d'entre elles ont eu au moins un enfant. Les probabilités suivantes sont calculées à partir du fichier des fratries, sur les enfants âgés de 0 à 10 ans. J'ai ainsi calculé la proportion de femmes ayant un second enfant parmi celles qui en avaient un ( $A_1$ ), puis la proportion qui avaient un troisième enfant parmi celles qui en avaient deux ( $A_2$ ), et j'ai procédé de la même manière pour le quatrième enfant ( $A_3$ ), et pour le cinquième enfant et plus ( $A_{4+}$ ). Les probabilités d'agrandissement cumulées se calculent comme suit :

$$A_0 + A_0 * A_1 + A_0 * A_1 * A_2 + A_0 * A_1 * A_2 * A_3 + A_0 * A_1 * A_2 * A_3 * A_{4+}$$

$$A_0 = 0,92$$

$$A_1 = 0,8042$$

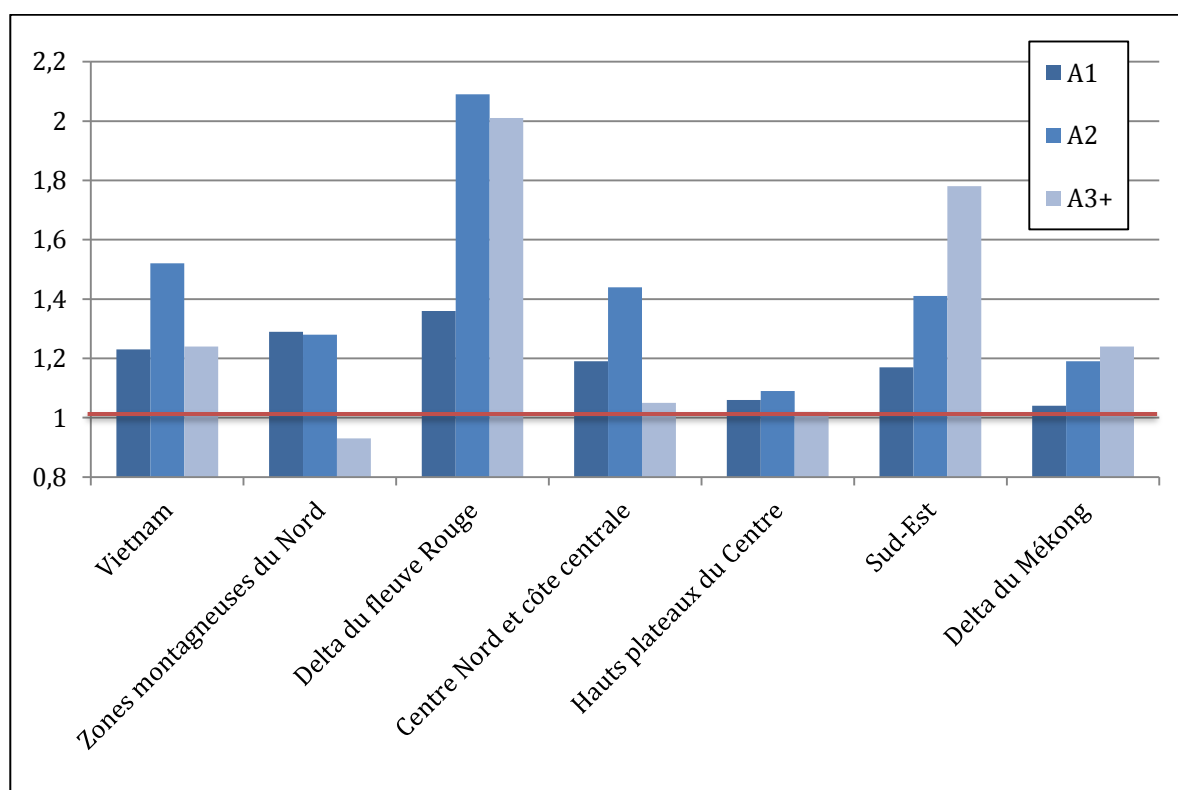
$$A_2 = 0,3352$$

$$A_3 = 0,336$$

$$A_{4+} = 0,3861$$

Le résultat est de 2,02, mais il convient ensuite de corriger la mortalité. En utilisant la moyenne des enfants survivants à 5 ans, garçons (0,969) et filles (0,983) confondus, selon la table de mortalité du recensement de 2009 (cf. annexe 10), nous obtenons une fécondité estimée par la population des fratries égale à **2,07** (2,02/0,976). L'indice synthétique de fécondité moyen pour la période 1999-2009 étant égal à 2,1, nous pouvons voir que la population des enfants âgés de 0 à 10 ans induit une légère sous-estimation de la fécondité (égale à 1,4%).

**Annexe 6. L'effet de l'absence d'un garçon sur les probabilités d'agrandissement  $A_1$ ,  $A_2$  et  $A_{3+}$ , par région**



**Figure 30. Rapport des risques d'avoir un enfant supplémentaire (probabilités d'agrandissement  $A_1$ ,  $A_2$  et  $A_{3+}$ ) en l'absence d'un fils, selon la région de résidence**

*Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure*

Cette figure s'intéresse à la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire selon la présence ou l'absence d'un garçon dans la descendance (c'est ici une variable dichotomique qui est utilisée). Les probabilités sont calculées pour le deuxième enfant, le troisième enfant et le quatrième et plus, selon la région d'habitation, en contrôlant par les caractéristiques des individus et des ménages, soit l'origine ethnique, le niveau socio-économique du ménage, le niveau d'éducation maximal atteint par un membre du ménage et le milieu urbain ou rural.

Dans le Delta du Fleuve Rouge et les deux régions centrales, le rapport des risques est plus fort pour  $A_2$ . Il semble qu'ensuite, les couples se contentent davantage de leur descendance ; peut-être emploient-ils d'autres stratégies pour combler l'absence de fils. Au contraire dans le Sud, l'effet de la préférence pour les garçons semble augmenter avec le rang de naissance : là, la mixité est normalement privilégiée. Notons que les résultats, sauf pour  $A_2$ , ne sont pas significatifs dans le Delta du Mékong. Le résultat est plus étonnant dans le Sud-Est (et il est significatif), puisque la préférence

apparaît très marquée pour  $A_{3+}$ ; il est possible que ce soit lié au faible niveau de fécondité de cette région. Les couples ayant en moyenne moins de deux enfants, ceux qui en ont davantage désirent réellement s'assurer d'avoir un garçon. Nous pouvons voir par ailleurs que dans les Hauts Plateaux du Centre, l'absence d'un fils a peu d'influence, bien qu'elle soit statistiquement significative (sauf pour  $A_{3+}$ ). De plus, la présence de deux filles semble avoir l'effet inverse pour  $A_{3+}$  dans les zones montagneuses du Nord – cette probabilité n'est toutefois pas significative.

**Annexe 7. Modèles de Cox complet (ensemble des effets d'interaction), calculés pour A<sub>2</sub> et A<sub>3+</sub>**

**Tableau 30. Facteurs influençant la probabilité d'avoir un enfant supplémentaire dans les dix années suivant la naissance précédente (résultats des modèles de Cox)**

	Modèle 1 A2 Odds Ratio	Modèle 3 A3+ Odds Ratio
<b>Sexe des enfants précédents</b>		
Deux garçons ( <i>Réf.</i> )	1	1
Mixte	0.92***	1.06
Deux filles	1.27***	1.27***
<b>Sexe des enfants précédents et région</b>		
Mixte x Hauts Plateaux du Centre	0.99	0.99
Mixte x Delta du Mékong	0.69***	0.93
Mixte x Zones Mont. du Nord	1.03	0.99
Mixte x Delta du Fleuve Rouge	1.42***	1.00
Mixte x Sud-Est	0.82***	1.01
Mixte x Centre Nord et Côte Centrale ( <i>Réf.</i> )	1	1
Deux filles x Hauts plateaux du Centre	0.99***	0.81***
Deux filles x Delta du Mékong	0.69***	0.86**
Deux filles x Zones montagneuses du Nord	1.03***	1.18***
Deux filles x Delta du fleuve Rouge	1.42***	1.97***
Deux filles x Sud-Est	0.82***	0.81***
Deux filles x Centre Nord et côte centrale ( <i>Réf.</i> )	1	1
<b>Sexe des enfants précédents et caractéristiques du ménage</b>		
Deux garçons x niveau d'éducation ( <i>Réf.</i> )	1	1
Mixte x niveau d'éducation	1.01	0.98
Deux filles x niveau d'éducation	1.10***	1.03*
Deux garçons x niveau socio-économique ( <i>Réf.</i> )	1	1
Mixte x niveau socio-économique	1.00	0.92***
Deux filles x niveau socio-économique	1.05***	1.01
Deux garçons x milieu urbain	1.26***	1.23***
Mixte x milieu urbain	1.13***	1.18***
Deux filles x milieu urbain ( <i>Réf.</i> )	1	1
Deux garçons x Kinh	0.71***	0.68***
Mixte x Kinh	0.83***	0.67***
Deux filles x Kinh ( <i>Réf.</i> )	1	1
Effectif	788 927	455 644
Log likelihood	-2 043 245.6	-1 455 440.9
<p><b>Note</b> : Enfants âgés de 0 à 10 ans révolus.            Les résultats exprimés sont des <i>hazard ratios</i>.            Les résultats sont contrôlés par les variables de contrôle de la fécondité (Région, niveau d'éducation maximal, niveau socio-économique, milieu urbain, origine ethnique), à l'instar du tableau 13.            *** significatif à 0,0005 ** significatif à 0,005 * significatif à 0,05  <i>Réf.</i> = modalité de référence.  <i>Cont.</i> = variable traitée comme une variable continue.            Source : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.</p>		

## Annexe 8. Facteurs de la corésidence patrilocale

**Tableau 31. Probabilité d'une corésidence strictement patrilocale (régression logistique)**

Variables	Odds Ratio
<b>Origine ethnique</b>	
Kinh ( <i>Réf.</i> )	1
Tay	0,69***
Thai	1,00
Muong	0,92*
Khmer	0,32***
Hmong	3,04***
Autres minorités ethniques	0,39***
<b>Milieu d'habitation</b>	
Rural ( <i>Réf.</i> )	1
Urbain	0,62***
<b>Région</b>	
Zones montagneuses du Nord	1,94***
Delta du fleuve Rouge	1,86***
Centre Nord et Côte Centrale ( <i>Réf.</i> )	1
Hauts plateaux du Centre	0,50***
Sud-Est	0,61***
Delta du Mékong	0,71***
<b>Caractéristiques du ménage</b>	
Niveau socio-économique ( <i>Cont.</i> )	0,93***
_cons	2,84***
Effectif	533 719
<p><b>Note</b> : Ménages dont le chef est âgé de 40 ans ou plus, et qui comportent au moins un enfant marié.</p> <p>Calculé à partir d'une variable sur le sexe des enfants corésidents, comportant trois modalités : fils uniquement, filles uniquement, mixte.</p> <p>Contrôlé par la religion et le niveau d'éducation maximal atteint par un membre du ménage.</p> <p>*** significatif à 0,0005 ** significatif à 0,005 * significatif à 0,05</p> <p><i>Réf.</i> = modalité de référence.  <i>Cont.</i> = variable traitée comme une variable continue.  <i>Source</i> : Calculs de l'auteure, à partir de l'échantillon de 15% du recensement de 2009.</p>	

J'ai procédé à une régression logistique, afin de déterminer la probabilité que la corésidence soit établie avec des fils mariés uniquement, soit selon un modèle patrilocal strict. J'ai isolé les ménages dont le chef est âgé d'au moins 40 ans et qui comportent au moins un enfant marié, puis j'ai créé une variable à trois modalités selon le sexe des enfants corésidents : fils uniquement, filles uniquement et fratrie mixte. Nous pouvons voir que la probabilité que la corésidence soit uniquement patrilocale est plus forte chez

les Kinh que chez les autres ethnies – à l'exception des Hmong, dont la patrilocalité apparaît extrêmement marquée. La patrilocalité est également plus forte en milieu rural. Elle s'amointrit en outre à mesure que le niveau socio-économique augmente. Enfin, il apparaît clairement que la patrilocalité est plus marquée dans le Nord que dans le Sud.

Toutefois, ce calcul est incomplet puisqu'il prend en compte uniquement la corésidence des enfants mariés, et non celle des parents âgés et veufs qui s'installent chez un de leurs enfants (ce dernier étant alors le chef de ménage). Par ailleurs, il serait intéressant de mesurer la corésidence des parents avec un ou plusieurs de leurs enfants mariés, selon le sexe de l'ensemble de leurs enfants ; on pourrait ainsi voir la probabilité qu'un couple ayant des enfants de chaque sexe vive plutôt avec une fille ou un fils. Ce calcul n'est cependant pas possible avec les données du recensement, puisqu'elles ne permettent pas de fait d'établir un lien de parenté entre des individus ne vivant pas dans le même ménage.

## Annexe 9. Table de mortalité au 1<sup>er</sup> avril 2009

	Groupes d'âge quinq.	$L_x$	$l_x$	$d_x$	$q_x$	$p_x$	$m_x$	$T_x$	$e_x$
Table de mortalité des hommes	0	97 782	100 000	1 808	0,01808	0,98192	0,01849	7 022 743	70,2
	1	388 909	98 192	1 303	0,013272	0,986728	0,003351	6 924 961	70,5
	5	484 555	96 889	231	0,002386	0,997614	0,000477	6 536 052	67,5
	10	483 444	96 658	331	0,003422	0,996578	0,000684	6 051 497	62,6
	15	481 880	96 327	500	0,005193	0,994807	0,001038	5 568 053	57,8
	20	479 419	95 827	575	0,005996	0,994004	0,001198	5 086 172	53,1
	25	476 561	95 252	613	0,00644	0,99356	0,001287	4 606 753	48,4
	30	473 557	94 639	756	0,007993	0,992007	0,001597	4 130 192	43,6
	35	469 923	93 882	1 082	0,011529	0,988471	0,002303	3 656 635	38,9
	40	464 809	92 800	1 721	0,018543	0,981457	0,003702	3 186 713	34,3
	45	456 708	91 079	2 784	0,030564	0,969436	0,006095	2 721 903	29,9
	50	443 579	88 295	4 427	0,050143	0,949857	0,009981	2 265 195	25,7
	55	422 555	83 868	6 718	0,080097	0,919903	0,015897	1 821 616	21,7
	60	390 401	77 150	9 637	0,124914	0,875086	0,024685	1 399 061	18,1
	65	343 909	67 513	13 015	0,192781	0,807219	0,037845	1 008 661	14,9
	70	280 479	54 498	16 034	0,294221	0,705779	0,057168	664 752	12,2
	75	200 582	38 463	16 222	0,421739	0,578261	0,080872	384 273	10
80+	183 691	22 242	22 242	1	0	0,121083	183 691	8,3	
Table de mortalité des femmes	0	98 750	100 000	1 381	0,01381	0,98619	0,013985	7 560 088	75,6
	1	393 963	98 619	277	0,002804	0,997196	0,000702	7 461 338	75,7
	5	491 759	98 342	96	0,000981	0,999019	0,000196	7 067 376	71,9
	10	491 291	98 246	130	0,001318	0,998682	0,000264	6 575 617	66,9
	15	490 675	98 116	193	0,001968	0,998032	0,000393	6 084 326	62
	20	489 743	97 923	260	0,00265	0,99735	0,00053	5 593 650	57,1
	25	488 479	97 664	332	0,003401	0,996599	0,00068	5 103 907	52,3
	30	486 877	97 332	458	0,004705	0,995295	0,00094	4 615 428	47,4
	35	484 692	96 874	686	0,007084	0,992916	0,001416	4 128 551	42,6
	40	481 458	96 188	1 102	0,011455	0,988545	0,002289	3 643 858	37,9
	45	476 257	95 086	1 749	0,01839	0,98161	0,003672	3 162 401	33,3
	50	467 973	93 337	2 722	0,029159	0,970841	0,005816	2 686 144	28,8
	55	455 093	90 615	4 280	0,047235	0,952765	0,009405	2 218 171	24,5
	60	434 933	86 335	6 904	0,079962	0,920038	0,015873	1 763 079	20,4
	65	402 354	79 432	10 906	0,137297	0,862703	0,027105	1 328 145	16,7
	70	350 391	68 526	15 831	0,231018	0,768982	0,04518	925 791	13,5
	75	272 775	52 695	18 543	0,351891	0,648109	0,067979	575 400	10,9
80+	302 626	34 152	34 152	1	0	0,112853	302 626	8,9	

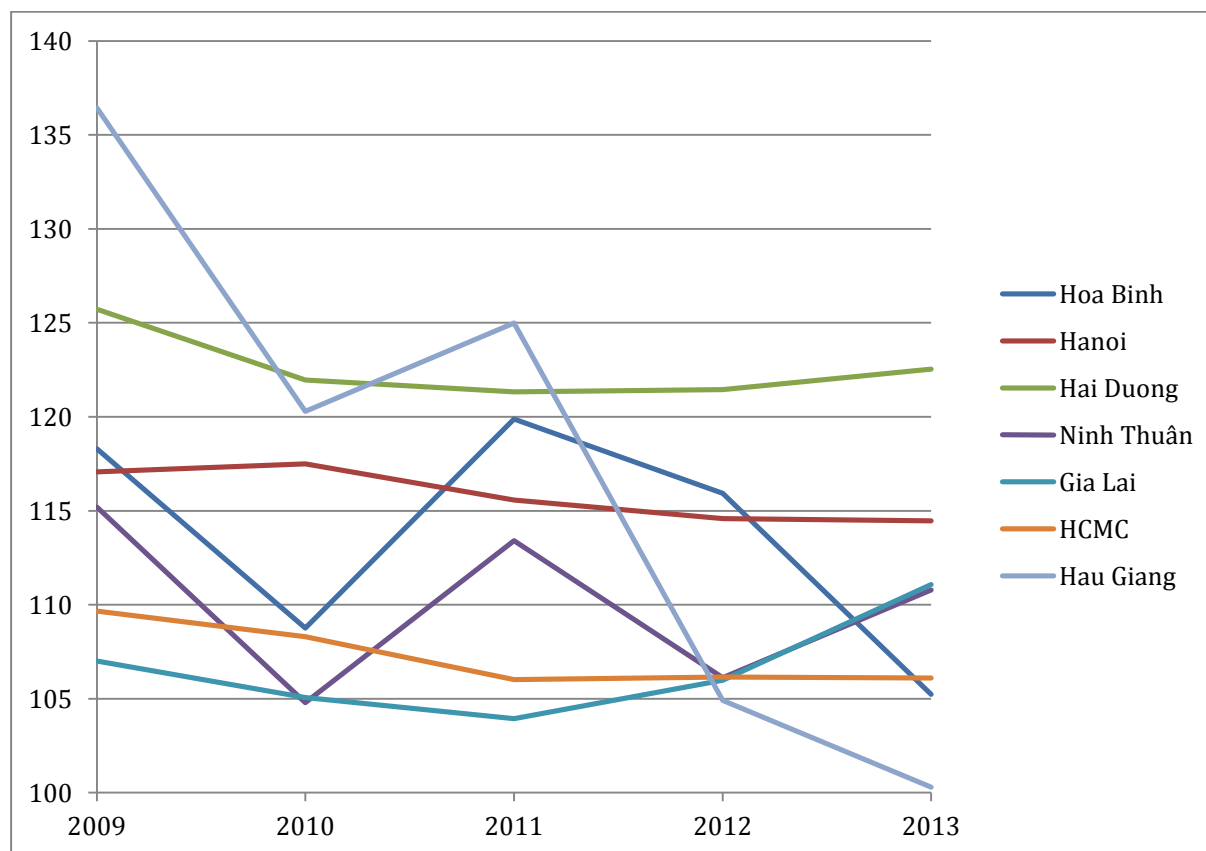
Source : Ministry of Planning and Investment et al. 2011b



**Annexe 10. Résumé des données utilisées pour calculer le RMN, selon les caractéristiques étudiées**

	Caractéristiques étudiées	Période étudiée	Types de données utilisées	
			Enquête 2009	Enquête 2014
<b>MÉNAGES</b>	Région d'habitation	2004-2008 2009-2013	Distribution des enfants (âge et sexe)	Distribution des enfants (âge et sexe)
	Milieu urbain/rural	2004-2008 2009-2013	Distribution des enfants (âge et sexe)	Distribution des enfants (âge et sexe)
	Province d'habitation	2004-2008	Distribution des enfants (âge et sexe)	<i>Échantillon trop restreint</i>
	Niveau socio-économique	2004-2008 2009-2013	Distribution des enfants (âge et sexe)	Distribution des enfants (âge et sexe)
<b>MÈRES</b>	Éducation	04/2008 - 03/2009 04/2009 - 03/2014	Dernière naissance	Histoire génésique
	Origine ethnique	04/2008 - 03/2009	Dernière naissance	<i>Échantillon trop restreint</i>
	Religion	04/2008 - 03/2009 04/2009 - 03/2014	Dernière naissance	Histoire génésique
	Relation au chef de ménage	04/2008 - 03/2009	Dernière naissance	<i>Échantillon trop restreint</i>
	Corésidence	04/2008 - 03/2009	Dernière naissance	<i>Échantillon trop restreint</i>
<b>NAIS-SANCES</b>	Parité	04/2008 - 03/2009 04/2009 - 03/2014	Dernière naissance	Histoire génésique
	Composition sexuelle de la fratrie	04/2008 - 03/2009 04/2009 - 03/2014	Population des fratries	Histoire génésique

**Annexe 11. Rapports de masculinité à la naissance de sept provinces vietnamiennes, 2009-2013 (données du GOPFP).**



Voici les rapports de masculinité entre 2009 et 2013<sup>302</sup>, calculés à partir des registres de naissances du GOPFP, pour sept provinces :

- Hoa Binh dans les Zones montagneuses du Nord
- Hanoi et Hai Duong dans le Delta du fleuve Rouge (provinces enquêtées)
- Ninh Thuân dans le Centre Nord et Côte Centrale (province enquêtée)
- Gia Lai dans les Hauts Plateaux du Centre
- Hô Chi Minh-Ville dans le Sud-Est
- Hau Giang dans le Delta du Mékong

Certaines provinces comme Hoa Binh, Ninh Thuân ou Hau Giang présentent des courbes suspectes, avec des valeurs variant fortement d'une année à l'autre, ce qui pose question sur la qualité des données. Selon les données du recensement de 2009, la province de Hau Giang présente un RMN égal à 107,7 pour les naissances 2007-2008, alors que selon les registres de naissances, le RMN est égal à 137 en 2009, et baisse ensuite à 100 en 2013.

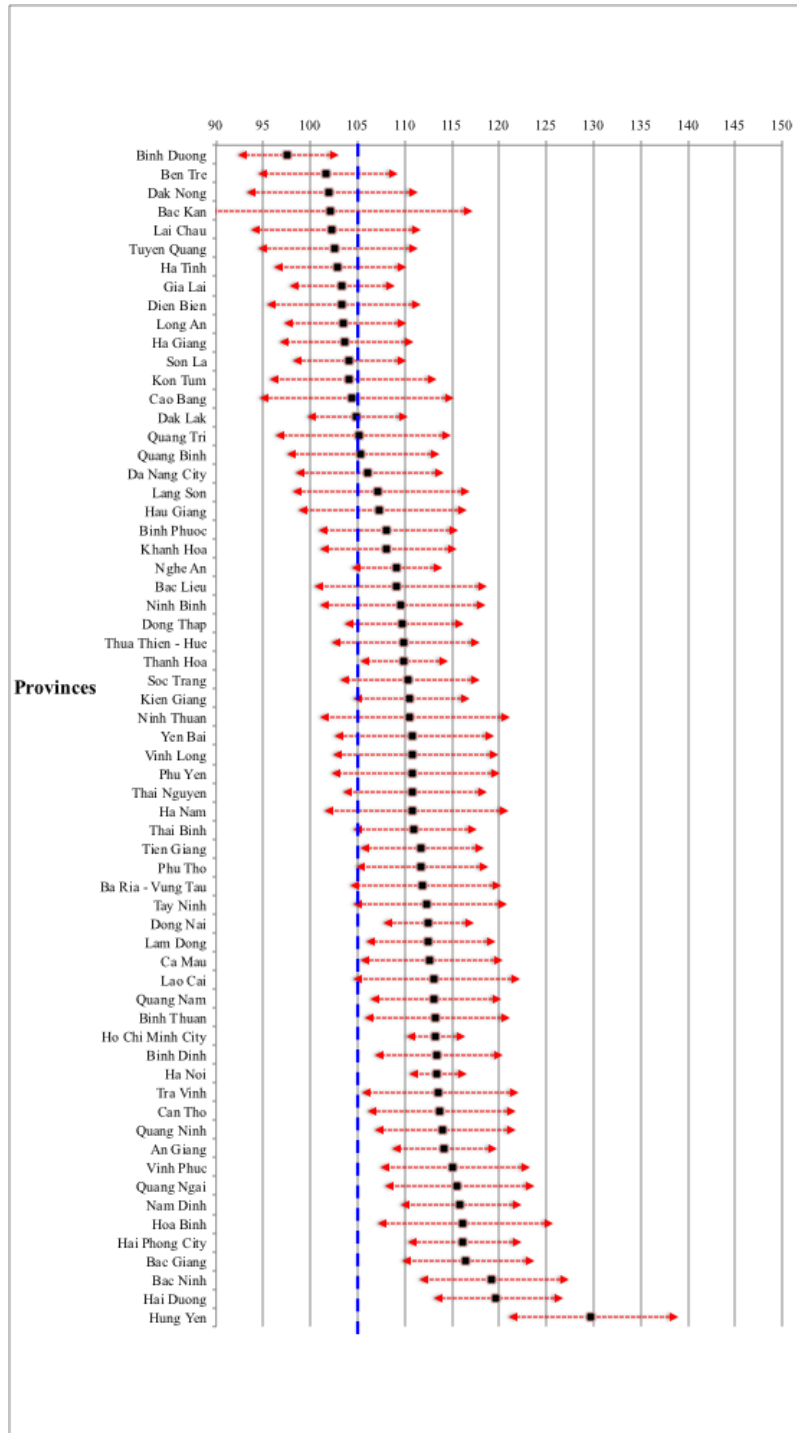
<sup>302</sup> Les données de 2013, qui m'ont été données en novembre 2013, ne concernent que les mois de janvier à juin.

**Annexe 12. Rapports de masculinité à la naissance des enfants nés en 2009-2013, selon la région et le milieu urbain ou rural**

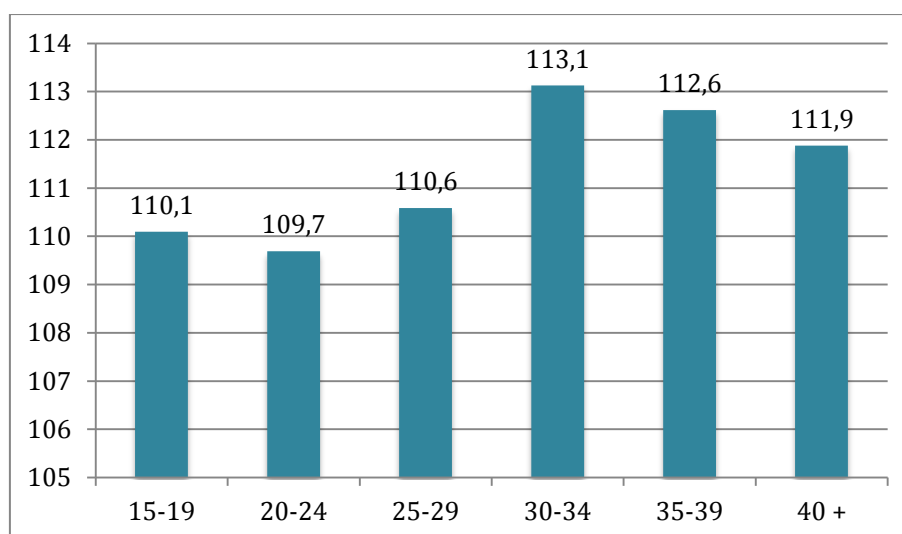
		Urbain	Rural
ZMN	RMN	111,4	108,6
	Interv. de conf. à 95%	[107,3 - 115,7]	[106,9-110,3]
	Échantillon	10 699	60 332
DFR	RMN	113,1	119,4
	Interv. de conf. à 95%	[110,2-116,1]	[117,3-121,6]
	Échantillon	23 091	48 393
CNCC	RMN	114,9	109,5
	Interv. de conf. à 95%	[111,7-118,2]	[107,8-111,3]
	Échantillon	19 426	59 586
HPC	RMN	116,2	106,6
	Interv. de conf. à 95%	[111,9-120,7]	[103,9-109,4]
	Échantillon	10 699	23 619
SE	RMN	111,8	110,0
	Interv. de conf. à 95%	[108,7-114,9]	[106,8-113,3]
	Échantillon	20 006	17 889
DM	RMN	107,1	109,3
	Interv. de conf. à 95%	[103,6-110,8]	[107,3-111,4]
	Échantillon	13 620	44 381

**Annexe 13. Intervalles de confiance des rapports de masculinité à la naissance des 63 provinces vietnamiennes, 12 mois précédant le recensement de 2009.**

L'échantillon est trop petit pour les naissances de l'année précédant le recensement : en prenant en compte l'intervalle de confiance à 95%, 23 provinces ont un rapport de masculinité au-dessus de 105. Sur les 10 provinces possédant les RMN les plus élevés, sept sont situées dans le Delta du Fleuve Rouge (à l'exception de An Giang qui est dans le Delta du Mékong, Quang Ngai dans le Centre Nord et Côte Centrale et Hoa Binh dans les Zones Montagneuses du Nord). La province de Hung Yen dans le Delta du Fleuve Rouge possède le RMN le plus haut avec 129,6 garçons nés pour 100 filles.



## Annexe 14. Analyse de la variable âge de la mère



**Figure 31. Rapports de masculinité à la naissance selon l'âge de la mère (enfants de moins d'un an)**

*Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure.*

Cette variable est calculée uniquement pour les naissances ayant eu lieu dans les 12 mois précédant le recensement – l'échantillon de 2014 est quant à lui trop restreint. Notons toutefois qu'il peut y avoir un décalage d'un an entre l'âge au moment de la naissance et l'âge représenté sur le graphique. Celui-ci reflète la règle d'arrêt pour les générations les plus âgées, dont le rapport de masculinité à la naissance est fortement déséquilibré. Notons toutefois que l'ensemble des générations présentent un déséquilibre des naissances.

**Annexe 15. Analyse des ménages dans lesquels la femme étudiée est fille du chef de ménage**

**Tableau 32. Pourcentage de femmes ayant donné naissance au moins une fois définies comme fille du chef de ménage, selon leur région d'habitation**

		Cheffe du ménage	Épouse	Fille	Petite-fille	Mère	Autre parent	Total
ZMN	Effectifs	69 553	401 336	<b>13 083</b>	167	2 448	71 259	557 846
	Pourcentages	12,5	71,9	<b>2,3</b>	0,1	0,4	12,8	100
DFR	Effectifs	67 621	362 742	<b>13 817</b>	295	245	64 306	509 026
	Pourcentages	13,3	71,2	<b>2,7</b>	0,1	0,1	12,6	100
CNCC	Effectifs	83 380	437 927	<b>25 540</b>	607	551	65 569	613 574
	Pourcentages	13,6	71,4	<b>4,1</b>	0,1	0,1	10,7	100
HPC	Effectifs	27 136	160 549	<b>11 295</b>	243	249	11 447	210 919
	Pourcentages	12,9	76,1	<b>5,4</b>	0,1	0,1	5,4	100
SE	Effectifs	54 921	155 939	<b>22 311</b>	779	477	34 037	268 464
	Pourcentages	20,4	58,1	<b>8,3</b>	0,3	0,2	12,7	100
DM	Effectifs	69 616	308 490	<b>38 900</b>	1 384	319	82 212	500 921
	Pourcentages	13,9	61,6	<b>7,7</b>	0,3	0,1	16,4	100

**Tableau 33. Sexe et lien au chef de ménage des individus situés avant une femme mariée et définie comme fille du chef de ménage (fichier individus du recensement 2009)**

Sexe	Chef de ménage	Époux/se	Enfant	Petit-enfant	Parent	Autre parent	Total
Homme	4 449	6 415	23 443	821	58	3 481	38 667
	3,52%	5,07%	18,53%	0,65%	0,05%	2,75%	30,57%
Femme	28 058	42 956	14 763	725	392	946	87 840
	22,18%	33,96%	11,67%	0,56%	0,31%	0,75%	69,43%
Total	32 507	49 371	38 206	1 546	450	4 427	126 507
	25,70%	39,03%	30,20%	1,21%	0,36%	3,50%	100%

Les femmes définies comme filles du chef de ménage vivent dans deux types de ménages majoritaires et distincts.

- Lorsque l'individu précédent est une femme chef de ménage ou un homme époux du chef de ménage (27,25% des cas), il s'agit probablement d'un ménage uxorilocal dans lequel la fille vit bien avec ses propres parents. Cela peut

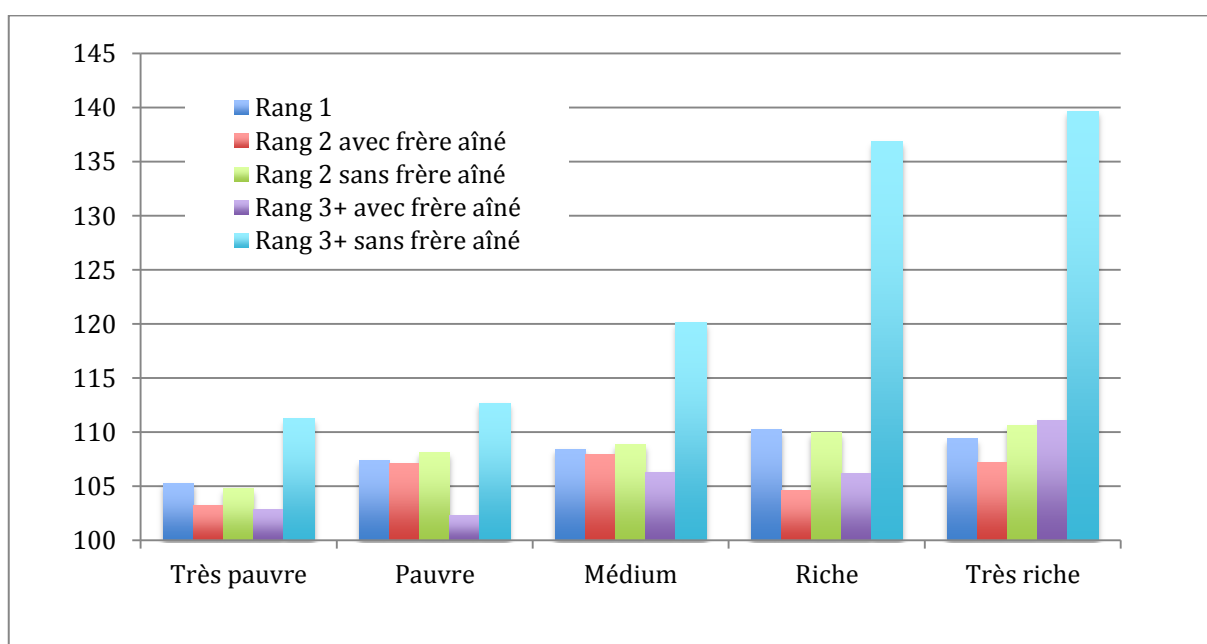
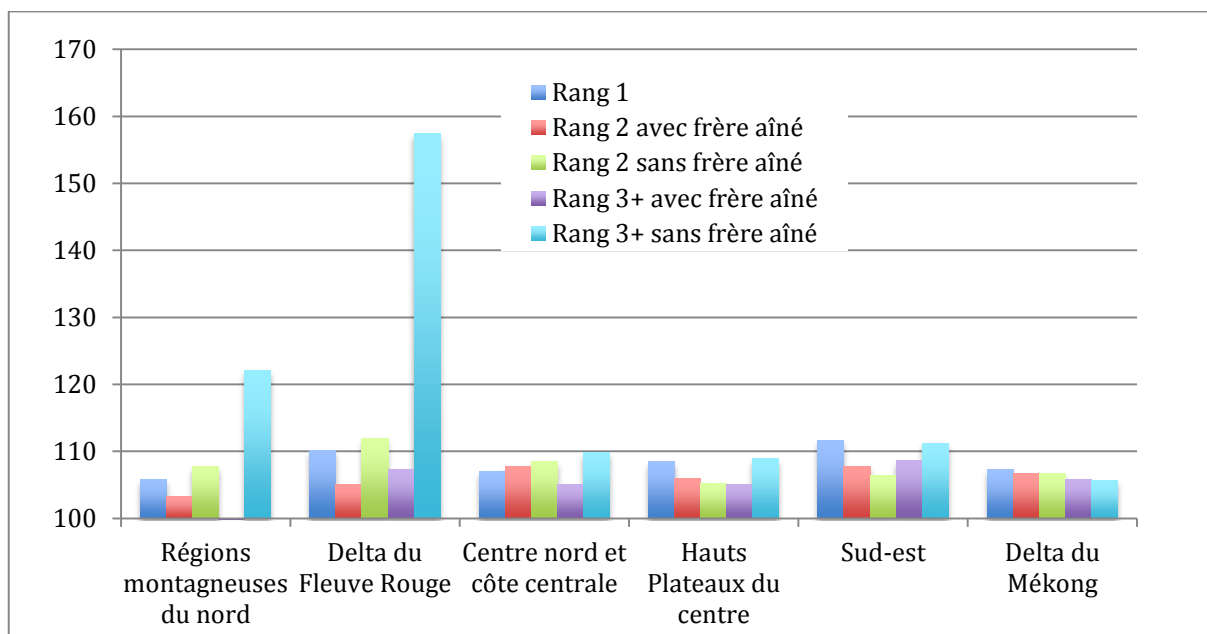
également être le cas lorsque l'individu précédent est un homme « autre parent », soit possiblement le gendre du chef de ménage (2,75%), ou une femme également enfant du chef de ménage, soit une sœur (11,67%).

- Lorsque l'individu précédent est le fils du chef de ménage (18,53%), nous pourrions penser que c'est l'époux de cette femme, et qu'elle se définit comme l'enfant « naturelle » de ses beaux-parents, dans un contexte patrilinéaire marqué. Il est également possible que cet individu soit le frère de la femme mariée, dans des ménages où les parents corésident avec leurs enfants, filles comme garçons.
- Cependant, la modalité la plus représentée est lorsque l'individu précédent est une femme épouse du chef de ménage (**33,96%**), et ce cas n'est pas très clair : les femmes que nous étudions sont-elles alors les filles d'un ménage uxori-local mais dans lequel leur père reste le chef du ménage, ou les belles-filles d'un ménage patrilocal dans lequel leur mari est recensé après elles (ou parti en migration)?

Nous pouvons voir que la catégorie « fille du chef de ménage » recoupe en réalité une multitude de profils différents. Toutefois, il semble que ces ménages soient bien uxori-locaux en majorité.



**Annexe 16. Rapports de masculinité à la naissance selon la présence d'un frère aîné, par région (fichier des fratries)**



Source : données du recensement 2009, calculs de l'auteure.



**THE QUESTIONNAIRE OF COLLECTION OF INFORMATION ON POPULATION AND HOUSING AT PROVINCIAL LEVEL**

**(only in Long Form)**

The information collected in this survey is implemented by the Decision No 1253/QĐ-TCTK dated 22 November, 2013 of the General Statistics Office's Director General; be used and kept strictly confidential by the regulations of the Statistics Law

SAMPLE DIGITS TO FILL INTO BOX

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

PLACE "X" INTO THE SMALL BOX TO INDICATE THE RESPECTIVE

**IDENTIFICATION**

PROVINCE/CITY: \_\_\_\_\_

DISTRICT/QUARTER/TOWN/PROVINCIAL CITY: \_\_\_\_\_

COMMUNE/WARD/DISTRICT TOWN: \_\_\_\_\_

ENUMERATION AREA NUMBER: .....

NAME OF ENUMERATION AREA: \_\_\_\_\_

URBAN/RURAL (URBAN = 1; RURAL = 2): .....

HOUSEHOLD NUMBER: .....

FULL NAME OF HOUSEHOLD HEAD: \_\_\_\_\_

ADDRESS OF THE HOUSEHOLD: \_\_\_\_\_

HOME TELEPHONE/MOBILE PHONE: \_\_\_\_\_

**RESULTS**

NUMBER OF USUAL RESIDENTS IN THE HOUSEHOLD: .....

NUMBER OF MALES: .....

NUMBER OF FEMALES: .....

THIS IS SET  IN  SETS OF THE HOUSEHOLD

**CERTIFICATION**

	FULL NAME	SIGNATURE
L RESPONDENT	_____	_____
ENUMERATOR	_____	_____
TEAM LEADER	_____	_____

# PART 1: INFORMATION OF HOUSEHOLD MEMBERS



NUMBER	NUMBER..... <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMBER..... <input type="text"/> <input type="text"/>
<b>QUESTIONS</b>		
<b>QUESTIONS 1, 2 AND 3 ARE INTERVIEWED AND RECORDED HORIZONTALLY.</b>		
1. Please let me know the full name of each person usually residing in the household, starting at the head of household?  (APPLICATION OF INTERVIEW PROCESS FOR DETERMINATION OF USUAL RESIDENTS)	_____	_____
2. What is [NAME]'s relationship to the head of household?	H.H HEAD.....1 <input type="checkbox"/> SPOUSE.....2 <input type="checkbox"/> NATURAL CHILD.....3 <input type="checkbox"/> PARENTS.....4 <input type="checkbox"/> OTHER FAMILY RELATION...5 <input type="checkbox"/> NO FAMILY RELATION.....6 <input type="checkbox"/>	H.H HEAD.....1 <input type="checkbox"/> SPOUSE.....2 <input type="checkbox"/> NATURAL CHILD.....3 <input type="checkbox"/> PARENTS.....4 <input type="checkbox"/> OTHER FAMILY RELATION...5 <input type="checkbox"/> NO FAMILY RELATION.....6 <input type="checkbox"/>
3. Is [NAME] male or female?	MALE...1 <input type="checkbox"/> FEMALE 2 <input type="checkbox"/>	MALE...1 <input type="checkbox"/> FEMALE 2 <input type="checkbox"/>
<b>ASK AND RECORD FOR EACH PERSON FROM QUESTION 4 ONWARDS (BY COLUMN).</b>		
4. In what solar calendar month and year was [NAME] born?  L	MONTH..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Q 6 ←	MONTH..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Q 6 ←
5. What is [NAME]'s age as of his/her last birthday? (IF AGE IS 95 YEARS OR MORE, WRITE '95')	COMPLETED AGE <input type="text"/> <input type="text"/>	COMPLETED AGE <input type="text"/> <input type="text"/>
6. To what ethnic group does [NAME] belong?	KINH.....1 <input type="checkbox"/> OTHER ETHNIC GROUP 2 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF ETHNIC GROUP	KINH.....1 <input type="checkbox"/> OTHER ETHNIC GROUP 2 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF ETHNIC GROUP
7. Does [NAME] follow any faith/religion? IF YES: What is [NAME]'s faith/religion?	YES.....1 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF RELIGION <input type="text"/> <input type="text"/> NO.....2 <input type="checkbox"/>	YES.....1 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF RELIGION <input type="text"/> <input type="text"/> NO.....2 <input type="checkbox"/>
<b>8. CHECK QUESTION 4 OR QUESTION 5: ASK FOR PERSONS AGED 1 YEAR AND OVER (BORN BEFORE APRIL 2013).</b>		
9. Where did [NAME] reside usually, one year ago (on 1/4/2013)?  L	SAME COMMUNE/WARD...1 <input type="checkbox"/> ABROAD.....2 <input type="checkbox"/> Q 12 ← OTHER PLACE.....3 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF PROVINCE	SAME COMMUNE/WARD...1 <input type="checkbox"/> ABROAD.....2 <input type="checkbox"/> Q 12 ← OTHER PLACE.....3 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF PROVINCE
10. Was the above-mentioned place of usual residence of [NAME] a ward, a district town or a commune one year ago?	WARD/DISTRICT TOWN.....1 <input type="checkbox"/> COMMUNE.....2 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN.....1 <input type="checkbox"/> COMMUNE.....2 <input type="checkbox"/>

L

HH N<sup>o</sup>.....

J

SET N<sup>o</sup>.....

NUMBER ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMBER ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMBER ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMBER ..... <input type="text"/> <input type="text"/>
--	--	--	--

**QUESTIONS 1, 2 AND 3 ARE INTERVIEWED AND RECORDED HORIZONTALLY.**

_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

H.H HEAD .....1 <input type="checkbox"/>	H.H HEAD .....1 <input type="checkbox"/>	H.H HEAD .....1 <input type="checkbox"/>	H.H HEAD .....1 <input type="checkbox"/>
SPOUSE .....2 <input type="checkbox"/>	SPOUSE .....2 <input type="checkbox"/>	SPOUSE .....2 <input type="checkbox"/>	SPOUSE .....2 <input type="checkbox"/>
NATURAL CHILD .....3 <input type="checkbox"/>	NATURAL CHILD .....3 <input type="checkbox"/>	NATURAL CHILD .....3 <input type="checkbox"/>	NATURAL CHILD .....3 <input type="checkbox"/>
PARENTS .....4 <input type="checkbox"/>	PARENTS .....4 <input type="checkbox"/>	PARENTS .....4 <input type="checkbox"/>	PARENTS .....4 <input type="checkbox"/>
OTHER FAMILY RELATION ..5 <input type="checkbox"/>	OTHER FAMILY RELATION ..5 <input type="checkbox"/>	OTHER FAMILY RELATION ..5 <input type="checkbox"/>	OTHER FAMILY RELATION ..5 <input type="checkbox"/>
NO FAMILY RELATION .....6 <input type="checkbox"/>	NO FAMILY RELATION .....6 <input type="checkbox"/>	NO FAMILY RELATION .....6 <input type="checkbox"/>	NO FAMILY RELATION .....6 <input type="checkbox"/>

MALE...1 <input type="checkbox"/> FEMALE.2 <input type="checkbox"/>	MALE...1 <input type="checkbox"/> FEMALE 2 <input type="checkbox"/>	MALE ..1 <input type="checkbox"/> FEMALE 2 <input type="checkbox"/>	MALE...1 <input type="checkbox"/> FEMALE 2 <input type="checkbox"/>
---	---	---	---

**ASK AND RECORD FOR EACH PERSON FROM QUESTION 4 ONWARDS (BY COLUMN).**

MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/>
YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Q 6 ←	Q 6 ←	Q 6 ←	Q 6 ←
NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/>	NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/>	NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/>	NOT STATED YEAR .. 9998 <input type="checkbox"/>

COMPLETED AGE <input type="text"/> <input type="text"/>	COMPLETED AGE <input type="text"/> <input type="text"/>	COMPLETED AGE <input type="text"/> <input type="text"/>	COMPLETED AGE <input type="text"/> <input type="text"/>
---	---	---	---

KINH .....1 <input type="checkbox"/>	KINH .....1 <input type="checkbox"/>	KINH .....1 <input type="checkbox"/>	KINH .....1 <input type="checkbox"/>
OTHER ETHNIC GROUP 2 <input type="checkbox"/>	OTHER ETHNIC GROUP 2 <input type="checkbox"/>	OTHER ETHNIC GROUP 2 <input type="checkbox"/>	OTHER ETHNIC GROUP 2 <input type="checkbox"/>
_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>
NAME OF ETHNIC GROUP	NAME OF ETHNIC GROUP	NAME OF ETHNIC GROUP	NAME OF ETHNIC GROUP

YES .....1 <input type="checkbox"/>	YES .....1 <input type="checkbox"/>	YES .....1 <input type="checkbox"/>	YES .....1 <input type="checkbox"/>
_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>
NAME OF RELIGION	NAME OF RELIGION	NAME OF RELIGION	NAME OF RELIGION
NO .....2 <input type="checkbox"/>	NO .....2 <input type="checkbox"/>	NO .....2 <input type="checkbox"/>	NO .....2 <input type="checkbox"/>

**8. CHECK QUESTION 4 OR QUESTION 5: ASK FOR PERSONS AGED 1 YEAR AND OVER (BORN BEFORE APRIL 2013).**

SAME COMMUNE/WARD .. 1 <input type="checkbox"/>	SAME COMMUNE/WARD ...1 <input type="checkbox"/>	SAME COMMUNE/WARD... 1 <input type="checkbox"/>	SAME COMMUNE/WARD ...1 <input type="checkbox"/>
ABROAD .....2 <input type="checkbox"/>	ABROAD .....2 <input type="checkbox"/>	ABROAD ..... 2 <input type="checkbox"/>	ABROAD ..... 2 <input type="checkbox"/>
Q 12 ←	Q 12 ←	Q 12 ←	Q 12 ←
OTHER PLACE .....3 <input type="checkbox"/>	OTHER PLACE .....3 <input type="checkbox"/>	OTHER PLACE .....3 <input type="checkbox"/>	OTHER PLACE ..... 3 <input type="checkbox"/>
_____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
NAME OF DISTRICT	NAME OF DISTRICT	NAME OF DISTRICT	NAME OF DISTRICT
_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>
NAME OF PROVINCE	NAME OF PROVINCE	NAME OF PROVINCE	NAME OF PROVINCE

WARD/DISTRICT TOWN .....1 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN .....1 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN .... 1 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN .....1 <input type="checkbox"/>
COMMUNE ..... 2 <input type="checkbox"/>	COMMUNE ..... 2 <input type="checkbox"/>	COMMUNE .....2 <input type="checkbox"/>	COMMUNE .....2 <input type="checkbox"/>

## PART 1: INFORMATION OF HOUSEHOLD MEMBERS (CONTINUED)

QUESTIONS	NAME AND NUMBER	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>
11. What was the main reason that [NAME] moved to this household?	TO FIND WORK ..... 1 <input type="checkbox"/> TO START A NEW JOB ..... 2 <input type="checkbox"/> COME BACK HOMELAND DUE TO LOST JOB/ENDED JOB/COULD NOT FIND JOB. 3 <input type="checkbox"/> FOLLOW FAMILY ..... 4 <input type="checkbox"/> MARRIAGE ..... 5 <input type="checkbox"/> SCHOOLING ..... 6 <input type="checkbox"/> OTHERS ..... 7 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)	TO FIND WORK ..... 1 <input type="checkbox"/> TO START A NEW JOB ..... 2 <input type="checkbox"/> COME BACK HOMELAND DUE TO LOST JOB/ENDED JOB/COULD NOT FIND JOB. 3 <input type="checkbox"/> FOLLOW FAMILY ..... 4 <input type="checkbox"/> MARRIAGE ..... 5 <input type="checkbox"/> SCHOOLING ..... 6 <input type="checkbox"/> OTHERS ..... 7 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)	TO FIND WORK ..... 1 <input type="checkbox"/> TO START A NEW JOB ..... 2 <input type="checkbox"/> COME BACK HOMELAND DUE TO LOST JOB/ENDED JOB/COULD NOT FIND JOB. 3 <input type="checkbox"/> FOLLOW FAMILY ..... 4 <input type="checkbox"/> MARRIAGE ..... 5 <input type="checkbox"/> SCHOOLING ..... 6 <input type="checkbox"/> OTHERS ..... 7 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)
<b>12. CHECK QUESTION 4 OR QUESTION 5: ASK FOR PERSONS AGED 5 YEARS AND OVER (BORN BEFORE APRIL 2009).</b>			
13. Where did [NAME] reside usually, five years ago (on 1/4/2009)?	SAME COMMUNE/WARD ... 1 <input type="checkbox"/> ABROAD ..... 2 <input type="checkbox"/> Q 15 ← OTHER PLACE ..... 3 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF PROVINCE	SAME COMMUNE/WARD ... 1 <input type="checkbox"/> ABROAD ..... 2 <input type="checkbox"/> Q 15 ← OTHER PLACE ..... 3 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF PROVINCE	SAME COMMUNE/WARD ... 1 <input type="checkbox"/> ABROAD ..... 2 <input type="checkbox"/> Q 15 ← OTHER PLACE ..... 3 <input type="checkbox"/> _____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> NAME OF PROVINCE
14. Was the above-mentioned place of usual residence of [NAME] a ward, a district town or a commune five years ago?	WARD/DISTRICT TOWN ..... 1 <input type="checkbox"/> COMMUNE ..... 2 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN ..... 1 <input type="checkbox"/> COMMUNE ..... 2 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN ..... 1 <input type="checkbox"/> COMMUNE ..... 2 <input type="checkbox"/>
15. Has [NAME] ever attended any schools or classes with 3 months duration or more?	EVER ATTENDED... 1 <input type="checkbox"/> NEVER ATTENDED... 2 <input type="checkbox"/> → Q22	EVER ATTENDED... 1 <input type="checkbox"/> NEVER ATTENDED... 2 <input type="checkbox"/> → Q22	EVER ATTENDED... 1 <input type="checkbox"/> NEVER ATTENDED... 2 <input type="checkbox"/> → Q22
16. At present, is [NAME] currently attending, any schools or classes with 3 months duration or more?	YES ..... 1 <input type="checkbox"/> NO ..... 2 <input type="checkbox"/> → Q18	YES ..... 1 <input type="checkbox"/> NO ..... 2 <input type="checkbox"/> → Q18	YES ..... 1 <input type="checkbox"/> NO ..... 2 <input type="checkbox"/> → Q18
17. What is the level of education/training that [NAME] is currently attending?  <b>ABBREVIATION:</b> VOC. - VOCATIONAL	PRE-SCHOOL ..... 01 <input type="checkbox"/> PRIMARY ..... 02 <input type="checkbox"/> LOWER SECONDARY ..... 03 <input type="checkbox"/> HIGHER SECONDARY ..... 04 <input type="checkbox"/> SHORT-TERM TRAINING ..... 05 <input type="checkbox"/> TRADE VOC. SCHOOL ..... 06 <input type="checkbox"/> SECONDARY VOC. SCHOOL ..... 07 <input type="checkbox"/> TRADE COLLEGE ..... 08 <input type="checkbox"/> VOC. COLLEGE ..... 09 <input type="checkbox"/> UNIVERSITY ..... 10 <input type="checkbox"/> MASTER ..... 11 <input type="checkbox"/> PhD (DOCTOR) ..... 12 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL ..... 01 <input type="checkbox"/> PRIMARY ..... 02 <input type="checkbox"/> LOWER SECONDARY ..... 03 <input type="checkbox"/> HIGHER SECONDARY ..... 04 <input type="checkbox"/> SHORT-TERM TRAINING ..... 05 <input type="checkbox"/> TRADE VOC. SCHOOL ..... 06 <input type="checkbox"/> SECONDARY VOC. SCHOOL ..... 07 <input type="checkbox"/> TRADE COLLEGE ..... 08 <input type="checkbox"/> VOC. COLLEGE ..... 09 <input type="checkbox"/> UNIVERSITY ..... 10 <input type="checkbox"/> MASTER ..... 11 <input type="checkbox"/> PhD (DOCTOR) ..... 12 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL ..... 01 <input type="checkbox"/> PRIMARY ..... 02 <input type="checkbox"/> LOWER SECONDARY ..... 03 <input type="checkbox"/> HIGHER SECONDARY ..... 04 <input type="checkbox"/> SHORT-TERM TRAINING ..... 05 <input type="checkbox"/> TRADE VOC. SCHOOL ..... 06 <input type="checkbox"/> SECONDARY VOC. SCHOOL ..... 07 <input type="checkbox"/> TRADE COLLEGE ..... 08 <input type="checkbox"/> VOC. COLLEGE ..... 09 <input type="checkbox"/> UNIVERSITY ..... 10 <input type="checkbox"/> MASTER ..... 11 <input type="checkbox"/> PhD (DOCTOR) ..... 12 <input type="checkbox"/>

L

HH N<sup>o</sup>: ...  JSET N<sup>o</sup>: ... 

<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
TO FIND WORK .....1 <input type="checkbox"/>	TO FIND WORK .....1 <input type="checkbox"/>	TO FIND WORK .....1 <input type="checkbox"/>	TO FIND WORK .....1 <input type="checkbox"/>
TO START A NEW JOB .....2 <input type="checkbox"/>	TO START A NEW JOB .....2 <input type="checkbox"/>	TO START A NEW JOB .....2 <input type="checkbox"/>	TO START A NEW JOB .....2 <input type="checkbox"/>
COME BACK HOMETLAND DUE TO LOST JOB/ENDED JOB/COULD NOT FIND JOB ...3 <input type="checkbox"/>	COME BACK HOMETLAND DUE TO LOST JOB/ENDED JOB/COULD NOT FIND JOB ...3 <input type="checkbox"/>	COME BACK HOMETLAND DUE TO LOST JOB/ENDED JOB/COULD NOT FIND JOB ...3 <input type="checkbox"/>	COME BACK HOMETLAND DUE TO LOST JOB/ENDED JOB/COULD NOT FIND JOB ...3 <input type="checkbox"/>
FOLLOW FAMILY .....4 <input type="checkbox"/>	FOLLOW FAMILY .....4 <input type="checkbox"/>	FOLLOW FAMILY .....4 <input type="checkbox"/>	FOLLOW FAMILY .....4 <input type="checkbox"/>
MARRIAGE .....5 <input type="checkbox"/>	MARRIAGE .....5 <input type="checkbox"/>	MARRIAGE .....5 <input type="checkbox"/>	MARRIAGE .....5 <input type="checkbox"/>
SCHOOLING .....6 <input type="checkbox"/>	SCHOOLING .....6 <input type="checkbox"/>	SCHOOLING .....6 <input type="checkbox"/>	SCHOOLING .....6 <input type="checkbox"/>
OTHERS .....7 <input type="checkbox"/>	OTHERS .....7 <input type="checkbox"/>	OTHERS .....7 <input type="checkbox"/>	OTHERS .....7 <input type="checkbox"/>
(SPECIFY)	(SPECIFY)	(SPECIFY)	(SPECIFY)

**12. CHECK QUESTION 4 OR QUESTION 5: ASK FOR PERSONS AGED 5 YEARS AND OVER (BORN BEFORE APRIL 2009).**

SAME COMMUNE/WARD... 1 <input type="checkbox"/>	SAME COMMUNE/WARD... 1 <input type="checkbox"/>	SAME COMMUNE/WARD... 1 <input type="checkbox"/>	SAME COMMUNE/WARD... 1 <input type="checkbox"/>
ABROAD .....2 <input type="checkbox"/>	ABROAD .....2 <input type="checkbox"/>	ABROAD .....2 <input type="checkbox"/>	ABROAD .....2 <input type="checkbox"/>
Q 15 ←	Q 15 ←	Q 15 ←	Q 15 ←
OTHER PLACE .....3 <input type="checkbox"/>	OTHER PLACE .....3 <input type="checkbox"/>	OTHER PLACE .....3 <input type="checkbox"/>	OTHER PLACE .....3 <input type="checkbox"/>
<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
NAME OF DISTRICT	NAME OF DISTRICT	NAME OF DISTRICT	NAME OF DISTRICT
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
NAME OF PROVINCE	NAME OF PROVINCE	NAME OF PROVINCE	NAME OF PROVINCE
WARD/DISTRICT TOWN .....1 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN .....1 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN .....1 <input type="checkbox"/>	WARD/DISTRICT TOWN .....1 <input type="checkbox"/>
COMMUNE .....2 <input type="checkbox"/>	COMMUNE .....2 <input type="checkbox"/>	COMMUNE .....2 <input type="checkbox"/>	COMMUNE .....2 <input type="checkbox"/>
EVER ATTENDED...1 <input type="checkbox"/>	EVER ATTENDED...1 <input type="checkbox"/>	EVER ATTENDED...1 <input type="checkbox"/>	EVER ATTENDED...1 <input type="checkbox"/>
NEVER ATTENDED...2 <input type="checkbox"/> → Q22	NEVER ATTENDED...2 <input type="checkbox"/> → Q22	NEVER ATTENDED...2 <input type="checkbox"/> → Q22	NEVER ATTENDED...2 <input type="checkbox"/> → Q22
YES.....1 <input type="checkbox"/>	YES.....1 <input type="checkbox"/>	YES.....1 <input type="checkbox"/>	YES.....1 <input type="checkbox"/>
NO .....2 <input type="checkbox"/> → Q18	NO .....2 <input type="checkbox"/> → Q18	NO .....2 <input type="checkbox"/> → Q18	NO .....2 <input type="checkbox"/> → Q18
PRE-SCHOOL .....01 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL .....01 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL .....01 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL .....01 <input type="checkbox"/>
PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/>	PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/>	PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/>	PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/>
LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/>	LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/>	LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/>	LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/>
HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>	HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>	HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>	HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>
SHORT-TERM TRAINING .....05 <input type="checkbox"/>	SHORT-TERM TRAINING .....05 <input type="checkbox"/>	SHORT-TERM TRAINING .....05 <input type="checkbox"/>	SHORT-TERM TRAINING .....05 <input type="checkbox"/>
TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>	TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>	TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>	TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>
SECONDARY VOC. SCHOOL .....07 <input type="checkbox"/>	SECONDARY VOC. SCHOOL .....07 <input type="checkbox"/>	SECONDARY VOC. SCHOOL .....07 <input type="checkbox"/>	SECONDARY VOC. SCHOOL .....07 <input type="checkbox"/>
TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/>	TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/>	TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/>	TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/>
VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/>	VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/>	VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/>	VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/>
UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>	UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>	UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>	UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>
MASTER .....11 <input type="checkbox"/>	MASTER .....11 <input type="checkbox"/>	MASTER .....11 <input type="checkbox"/>	MASTER .....11 <input type="checkbox"/>
PhD (DOCTOR) .....12 <input type="checkbox"/>	PhD (DOCTOR) .....12 <input type="checkbox"/>	PhD (DOCTOR) .....12 <input type="checkbox"/>	PhD (DOCTOR) .....12 <input type="checkbox"/>

**PART 1: INFORMATION OF HOUSEHOLD MEMBERS (CONTINUED)**

NAME AND NUMBER	[ ] [ ]	[ ] [ ]
QUESTIONS		
<p>18. What is the highest level of education/training that [NAME] has completed or graduated?</p> <p>WITH CERTIFICATE OF SHORT-TERM TRAINING, IT IS ONLY FOR THE COURSES DURING 3 MONTHS AND OVER</p> <p><b>ABBREVIATION:</b></p> <p>VOC. - VOCATIONAL</p>	<p>PRE-SCHOOL.....01 <input type="checkbox"/></p> <p>PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/></p> <p>LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/></p> <p>HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/></p> <p>SHORT-TERM TRAINING .....05 <input type="checkbox"/></p> <p>TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/></p> <p>SECONDARY VOC. SCHOOL.....07 <input type="checkbox"/></p> <p>TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/></p> <p>VOC. COLLEGE.....09 <input type="checkbox"/></p> <p>UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/></p> <p>MASTER.....11 <input type="checkbox"/></p> <p>PhD (DOCTOR).....12 <input type="checkbox"/></p>	<p>PRE-SCHOOL .....01 <input type="checkbox"/></p> <p>PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/></p> <p>LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/></p> <p>HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/></p> <p>SHORT-TERM TRAINING .....05 <input type="checkbox"/></p> <p>TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/></p> <p>SECONDARY VOC. SCHOOL.....07 <input type="checkbox"/></p> <p>TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/></p> <p>VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/></p> <p>UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/></p> <p>MASTER .....11 <input type="checkbox"/></p> <p>PhD (DOCTOR) .....12 <input type="checkbox"/></p>
<p>19. What is the highest grade of general education that [NAME] has completed?</p> <p>GRADE IS CONVERTED INTO 12-YEAR GENERAL EDUCATION LEVEL.</p>	<p>GENERAL GRADE... [ ] [ ]</p>	<p>GENERAL GRADE... [ ] [ ]</p>
<p>20. What are total years of attended all of the trade, vocational training, university, master and Phd (doctor) that [NAME] has completed (if any)?</p> <p>IF [NAME] HAS NOT ATTENDED ABOVE TRAINING OR ONLY ATTENDED 01 KIND OF SHORT-TERM TRAINING, RECORD "00")</p>	<p>NUMBER OF YEARS [ ] [ ]</p>	<p>NUMBER OF YEARS [ ] [ ]</p>
<p><b>21. CHECK QUESTION 18: IF QUESTION 18 = 01 (SOME PRIMARY) → QUESTION 22; OTHERWISE → QUESTION 23.</b></p>		
<p>22. At present, can [NAME] read and write?</p>	<p>YES .....1 <input type="checkbox"/></p> <p>NO .....2 <input type="checkbox"/></p>	<p>YES .....1 <input type="checkbox"/></p> <p>NO .....2 <input type="checkbox"/></p>
<p><b>23. CHECK QUESTION 4 OR QUESTION 5: ASK FOR PERSONS AGED 15 YEARS AND OVER (BORN BEFORE APRIL 1999).</b></p>		
<p>24. What is the currently marital status of [NAME]?</p> <p style="text-align: center;">L</p>	<p>NEVER MARRIED ..... 1 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">NEXT PERSON ←</p> <p>CURRENTLY MARRIED..2 <input type="checkbox"/></p> <p>WIDOWED.....3 <input type="checkbox"/></p> <p>DIVORCED.....4 <input type="checkbox"/></p> <p>SEPARATED .....5 <input type="checkbox"/></p>	<p>NEVER MARRIED ..... 1 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">NEXT PERSON ←</p> <p>CURRENTLY MARRIED..2 <input type="checkbox"/></p> <p>WIDOWED.....3 <input type="checkbox"/></p> <p>DIVORCED.....4 <input type="checkbox"/></p> <p>SEPARATED .....5 <input type="checkbox"/></p>
<p>25. In what solar calendar month and year did [NAME] get married the first time?</p> <p style="text-align: center;">L</p>	<p>MONTH .... [ ] [ ]</p> <p>YEAR ..... [ ] [ ] [ ] [ ]</p> <p style="text-align: center;">NEXT PERSON ←</p> <p>NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/></p>	<p>MONTH .... [ ] [ ]</p> <p>YEAR ..... [ ] [ ] [ ] [ ]</p> <p style="text-align: center;">NEXT PERSON ←</p> <p>NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/></p>
<p>26. What was age as of the last birthday of [NAME] when he/she got married the first time?</p>	<p>COMPLETED AGE .... [ ] [ ]</p>	<p>COMPLETED AGE .... [ ] [ ]</p>

L

HH N°: ...

SET N°: ...

J

<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
PRE-SCHOOL.....01 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL.....01 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL.....01 <input type="checkbox"/>	PRE-SCHOOL.....01 <input type="checkbox"/>
PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/>	PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/>	PRIMARY.....02 <input type="checkbox"/>	PRIMARY .....02 <input type="checkbox"/>
LOWER SECONDARY.....03 <input type="checkbox"/>	LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/>	LOWER SECONDARY.....03 <input type="checkbox"/>	LOWER SECONDARY .....03 <input type="checkbox"/>
HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>	HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>	HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>	HIGHER SECONDARY .....04 <input type="checkbox"/>
SHORT-TERM TRAINING ..... 05 <input type="checkbox"/>	SHORT-TERM TRAINING ..... 05 <input type="checkbox"/>	SHORT-TERM TRAINING ..... 05 <input type="checkbox"/>	SHORT-TERM TRAINING ..... 05 <input type="checkbox"/>
TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>	TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>	TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>	TRADE VOC. SCHOOL .....06 <input type="checkbox"/>
SECONDARY VOC. SCHOOL.07 <input type="checkbox"/>	SECONDARY VOC. SCHOOL 07 <input type="checkbox"/>	SECONDARY VOC. SCHOOL 07 <input type="checkbox"/>	SECONDARY VOC. SCHOOL 07 <input type="checkbox"/>
TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/>	TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/>	TRADE COLLEGE.....08 <input type="checkbox"/>	TRADE COLLEGE .....08 <input type="checkbox"/>
VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/>	VOC. COLLEGE.....09 <input type="checkbox"/>	VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/>	VOC. COLLEGE .....09 <input type="checkbox"/>
UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>	UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>	UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>	UNIVERSITY .....10 <input type="checkbox"/>
MASTER.....11 <input type="checkbox"/>	MASTER.....11 <input type="checkbox"/>	MASTER.....11 <input type="checkbox"/>	MASTER.....11 <input type="checkbox"/>
PhD (DOCTOR).....12 <input type="checkbox"/>	PhD (DOCTOR) .....12 <input type="checkbox"/>	PhD (DOCTOR).....12 <input type="checkbox"/>	PhD (DOCTOR).....12 <input type="checkbox"/>
GENERAL GRADE.... <input type="text"/> <input type="text"/>	GENERAL GRADE.... <input type="text"/> <input type="text"/>	GENERAL GRADE.... <input type="text"/> <input type="text"/>	GENERAL GRADE.... <input type="text"/> <input type="text"/>
NUMBER OF YEARS <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMBER OF YEARS. <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMBER OF YEARS <input type="text"/> <input type="text"/>	NUMBER OF YEARS <input type="text"/> <input type="text"/>

L

**21. CHECK QUESTION 18: IF QUESTION 18 = 01 (SOME PRIMARY) → QUESTION 22; OTHERWISE → QUESTION 23.**

YES .....1 <input type="checkbox"/>	YES .....1 <input type="checkbox"/>	YES .....1 <input type="checkbox"/>	YES .....1 <input type="checkbox"/>
NO .....2 <input type="checkbox"/>	NO .....2 <input type="checkbox"/>	NO .....2 <input type="checkbox"/>	NO .....2 <input type="checkbox"/>

**23. CHECK QUESTION 4 OR QUESTION 5: ASK FOR PERSONS AGED 15 YEARS AND OVER (BORN BEFORE APRIL 1999).**

NEVER MARRIED ..... 1 <input type="checkbox"/> NEXT PERSON ←	NEVER MARRIED ..... 1 <input type="checkbox"/> NEXT PERSON ←	NEVER MARRIED ..... 1 <input type="checkbox"/> NEXT PERSON ←	NEVER MARRIED ..... 1 <input type="checkbox"/> NEXT PERSON ←
CURRENTLY MARRIED..2 <input type="checkbox"/>	CURRENTLY MARRIED..2 <input type="checkbox"/>	CURRENTLY MARRIED..2 <input type="checkbox"/>	CURRENTLY MARRIED..2 <input type="checkbox"/>
WIDOWED.....3 <input type="checkbox"/>	WIDOWED.....3 <input type="checkbox"/>	WIDOWED .....3 <input type="checkbox"/>	WIDOWED.....3 <input type="checkbox"/>
DIVORCED.....4 <input type="checkbox"/>	DIVORCED.....4 <input type="checkbox"/>	DIVORCED.....4 <input type="checkbox"/>	DIVORCED.....4 <input type="checkbox"/>
SEPARATED .....5 <input type="checkbox"/>	SEPARATED .....5 <input type="checkbox"/>	SEPARATED .....5 <input type="checkbox"/>	SEPARATED .....5 <input type="checkbox"/>
MONTH .... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NEXT PERSON ←	MONTH .... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NEXT PERSON ←	MONTH .... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NEXT PERSON ←	MONTH .... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR ..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NEXT PERSON ←
NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/>	NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/>	NOT STATED YEAR .. 9998 <input type="checkbox"/>	NOT STATED YEAR... 9998 <input type="checkbox"/>
COMPLETED AGE .... <input type="text"/> <input type="text"/>	COMPLETED AGE .... <input type="text"/> <input type="text"/>	COMPLETED AGE .... <input type="text"/> <input type="text"/>	COMPLETED AGE .... <input type="text"/> <input type="text"/>



**PART 2: INFORMATION ON BIRTH HISTORY OF WOMEN AGED 15 - 49**

<b>27. CHECK QUESTIONS 3, 4 AND 5 TO DETERMINE WOMEN AGED 15-49 (BORN FROM 1/ 4/1964 TO 31/3/1999). IF YES, WRITE NAME AND ORDER NUMBER OF WOMEN IN PART 1 INTO SPECIFIED LINES AND 2 SPECIFIED LARGE BOXES (EACH WOMEN IS RECORDED INTO ONE COLUMN).</b>		YES.....1 <input type="checkbox"/> NO.....2 <input type="checkbox"/> → PART 3: INFORMATION ON THE DECEASED OF THE HOUSEHOLD					
<b>NAME AND NUMBER</b>  <b>QUESTIONS</b>	_____ <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	_____ <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	_____ <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>				
<b>28. Have you ever given birth?</b>	GIVEN BIRTH..... 1 <input type="checkbox"/> NOT GIVEN BIRTH..... 2 <input type="checkbox"/> NEXT PERSON ←	GIVEN BIRTH..... 1 <input type="checkbox"/> NOT GIVEN BIRTH..... 2 <input type="checkbox"/> NEXT PERSON ←	GIVEN BIRTH..... 1 <input type="checkbox"/> NOT GIVEN BIRTH..... 2 <input type="checkbox"/> NEXT PERSON ←				
<b>29. Total sons and total daughters to whom you have given birth?</b>	TOTAL OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> TOTAL OF DAUGHTERS <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	TOTAL OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> TOTAL OF DAUGHTERS <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	TOTAL OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> TOTAL OF DAUGHTERS <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>				
<b>30. Number of sons and number of daughters to whom you have given birth who are currently living with you?</b>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>				
<b>31. Number of sons and number of daughters to whom you have given birth who are currently living elsewhere?</b>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>				
<b>32. Have you ever given birth who were born alive but later died? IF YES: Number of dead sons and daughters?</b>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>				
<b>33. CHECK: Q 29 = Q 30 + Q 31 + Q 32. IF FALSE, RE-ASK FOR CONSISTENCY.</b>							
<b>34. In what solar calendar month and year have you given the last birth? L</b>	MONTH..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> YEAR..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	MONTH..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> YEAR..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	MONTH..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> YEAR..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>				
<b>35. How many sons and daughters did you have at the last birth?</b>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	NUMBER OF SONS..... <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> NUMBERL OF DAUGHTER <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>				
<b>36. Year of birth as solar calendar and sex of each of your children, beginning with the first child?</b>  SON = 1; DAUGHTER = 2. RECORD IN TURN FROM THE FIRST CHILD TO THE FIFTH ONE, INCLUDED THE CHILDREN WHO ARE CURRENTLY ALIVE OR DEAD. DO NOT RECORD FROM THE SIXTH CHILD AND ABOVE.	CHILD ORDER NO	YEAR OF BIRTH	SEX	YEAR OF BIRTH	SEX	YEAR OF BIRTH	SEX
1	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>
2	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>
3	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>
4	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>
5	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>	1 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/> 2 <input style="width: 20px; height: 20px;" type="text"/>

L

J

L

HH N<sup>o</sup>....


SET N<sup>o</sup>....
**PART 3: INFORMATION ON THE DECEASED OF THE HOUSEHOLD**

37. From the 1 <sup>st</sup> of 2013 Lunar New Year “Quy Ty” (10/02/2013 as solar calendar) to end of 31/3/2014, were there any usual residents of your household died (including infants)?		YES..... 1 <input type="checkbox"/>		
		NO..... <input type="checkbox"/> → PART 4: INFORMATION ON EVENTS OF DEATH OF THE HOUSEHOLD DURING THE LAST 5 YEARS		
<b>QUESTIONS</b>	<b>NUMBER</b>	THE DECEASED ..... <input type="text"/>	THE DECEASED ..... <input type="text"/>	THE DECEASED ..... <input type="text"/>
38. Please let me know the full name of each deceased?		_____	_____	_____
39. Is [NAME] male or female?		MALE..... 1 <input type="checkbox"/> FEMALE..... 2 <input type="checkbox"/>	MALE..... 1 <input type="checkbox"/> FEMALE..... 2 <input type="checkbox"/>	MALE..... 1 <input type="checkbox"/> FEMALE..... 2 <input type="checkbox"/>
40. In what solar calendar month and year was [NAME] born?		MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR.. <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Q 42 ← <input type="checkbox"/> NOT STATED YEAR 9998 <input type="checkbox"/>	MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR.. <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Q 42 ← <input type="checkbox"/> NOT STATED YEAR 9998 <input type="checkbox"/>	MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR.. <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Q 42 ← <input type="checkbox"/> NOT STATED YEAR 9998 <input type="checkbox"/>
41. What was solar calendar completed age of [NAME] when he/she died? (IF AGE IS 95 YEARS OR MORE, WRITE '95')		COM. AGE ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	COM. AGE ..... <input type="text"/> <input type="text"/>	COM. AGE ..... <input type="text"/> <input type="text"/>
42. In what solar calendar month and year did [NAME] die?		MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR ..... <b>201</b> <input type="text"/>	MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR ..... <b>201</b> <input type="text"/>	MONTH ..... <input type="text"/> <input type="text"/> YEAR ..... <b>201</b> <input type="text"/>
43. What was the cause of [NAME]’s death?		DISEASE..... 1 <input type="checkbox"/> WORKING ACCIDENT .... 2 <input type="checkbox"/> TRAFFIC ACCIDENT..... 3 <input type="checkbox"/> OTHER ACCIDENT ..... 4 <input type="checkbox"/> SUICIDE ..... 5 <input type="checkbox"/> OTHER ..... 6 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)	DISEASE..... 1 <input type="checkbox"/> WORKING ACCIDENT .... 2 <input type="checkbox"/> TRAFFIC ACCIDENT..... 3 <input type="checkbox"/> OTHER ACCIDENT ..... 4 <input type="checkbox"/> SUICIDE ..... 5 <input type="checkbox"/> OTHER ..... 6 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)	DISEASE..... 1 <input type="checkbox"/> WORKING ACCIDENT .... 2 <input type="checkbox"/> TRAFFIC ACCIDENT..... 3 <input type="checkbox"/> OTHER ACCIDENT ..... 4 <input type="checkbox"/> SUICIDE ..... 5 <input type="checkbox"/> OTHER ..... 6 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)
44. Where did [NAME] die?		HEALTH FACILITY ..... 1 <input type="checkbox"/> AT HOME ..... 2 <input type="checkbox"/> OTHER HOME ..... 3 <input type="checkbox"/> PLACE OF WORK ..... 4 <input type="checkbox"/> OTHER PLACE ..... 5 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)	HEALTH FACILITY ..... 1 <input type="checkbox"/> AT HOME ..... 2 <input type="checkbox"/> OTHER HOME ..... 3 <input type="checkbox"/> PLACE OF WORK ..... 4 <input type="checkbox"/> OTHER PLACE ..... 5 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)	HEALTH FACILITY ..... 1 <input type="checkbox"/> AT HOME ..... 2 <input type="checkbox"/> OTHER HOME ..... 3 <input type="checkbox"/> PLACE OF WORK ..... 4 <input type="checkbox"/> OTHER PLACE ..... 5 <input type="checkbox"/> (SPECIFY)
45. CHECK QUESTION 39 (CODE “2”), QUESTIONS 40, 41, AND 42 (DEAD AGES FROM 15 TO 49), QUESTION 43 (CODE “1” OR “6”): FEMALES AGED 15 - 49 DIED DUE TO DISEASE OR OTHER CAUSE, ASK QUESTION 46, OTHERWISE, MOVE TO QUESTION 47.				

46. How did [NAME] die?

L

PREGNANCY .....1   
AFTER MISCARRIAGE/  
ABORTION/STILL BIRTH.2   
CHILDBIRTH..... 3   
WITHIN 42 DAYS AFTER  
GIVING BIRTH..... 4   
OTHER\_\_\_\_\_ 5   
(SPECIFY)

PREGNANCY .....1   
AFTER MISCARRIAGE/  
ABORTION/STILL BIRTH.2   
CHILDBIRTH .....3   
WITHIN 42 DAYS AFTER  
GIVING BIRTH.....4   
OTHER\_\_\_\_\_ 5   
(SPECIFY)

PREGNANCY .....1   
AFTER MISCARRIAGE/  
ABORTION/STILL BIRTH.2   
CHILDBIRTH .....3   
WITHIN 42 DAYS AFTER  
GIVING BIRTH.....4   
OTHER\_\_\_\_\_ 5   
(SPECIFY)

47. IF THERE ARE ANY DECEASED PERSONS, ASK QUESTION 38; IF NO DECEASED, MOVE TO ASK PART 4: INFORMATION ON EVENTS OF DEATH OF THE HOUSEHOLD DURING THE LAST 5 YEARS.

**PART 4: INFORMATION ON EVENTS OF DEATH OF THE HOUSEHOLD DURING THE LAST 5 YEARS**

<p>48. During the last 5 years (from 1/4/2009 to the end of 31/3/2014), did any usual residents of your household die?</p> <p>IF YES, How many persons died during last 5 years? Including:</p> <p>a. Number of persons who were present before 0h00, April 1, 2009 but died?</p> <p>b. Number of persons who were present after 0h00, April 1, 2009 but died?</p>	<p>YES ..... 1 <input type="checkbox"/></p> <p>NO ..... 2 <input type="checkbox"/> → PART 5</p> <p>NUMBER OF DEATHS: ..... <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>NUMBER OF DEATHS: ..... <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>NUMBER OF DEATHS: ..... <input type="text"/> <input type="text"/></p>
<p><b>IF QUESTION 48b &gt; 0, ASK QUESTION 48.1 AND QUESTION 48.2. IF QUESTION 48b = 0, ASK PART 5: HOUSING INFORMATION.</b></p>	

QUESTIONS	NUMBER	THE DECEASED ..... <input type="text"/>	THE DECEASED ..... <input type="text"/>	THE DECEASED ..... <input type="text"/>
48.1. Please let me know full name and completed age of each deceased who presents after 0h00, April 1, 2009 but died?		_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>	_____ <input type="text"/> <input type="text"/>
48.2. Where did [NAME] usually reside before 0h00, April 1, 2009?  ONLY ASK THE PERSONS WHO WERE BORN BEFORE 0H00, APRIL 1, 2009		_____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> PROVINCE	_____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> PROVINCE	_____ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> DISTRICT _____ <input type="text"/> <input type="text"/> PROVINCE



L

## PART 5: HOUSING INFORMATION

HH N°: ...

SET N°: ...

QUESTION	ANSWER						
<p>49. To whom does this dwelling/flat that your household is residing belong?</p>	<p>HOUSEHOLD OWNED.....1 <input type="checkbox"/></p> <p>RENTED/BORROWED .....2 <input type="checkbox"/></p> <p>UNCLEAR OWNERSHIP .....3 <input type="checkbox"/></p> <p>NO HOUSING .....4 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: right;">Q 58 ←</p>						
<p>50. Is your household sharing the dwelling/flat with other household(s)?</p>	<p>YES .....1 <input type="checkbox"/> → NUMBER OF SHARED PERSONS OF <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>NO .....2 <input type="checkbox"/> OTHER HOUSEHOLDS (EXCLUDE VISITORS)</p>						
<p>51. Is the dwelling/flat of your household the apartment building, the single detached house or the villa? How many floors have this dwelling? IN THIS QUESTION, THE SINGLE DETACHED HOUSE DOES NOT INCLUDE THE VILLA.</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">APARTMENT BUILDING ...1 <input type="checkbox"/></td> <td style="width: 30%;">NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>SINGLE DETACHED HOUSE .2 <input type="checkbox"/></td> <td>NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> <tr> <td>VILLA.....3 <input type="checkbox"/></td> <td>NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/></td> </tr> </table>	APARTMENT BUILDING ...1 <input type="checkbox"/>	NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/>	SINGLE DETACHED HOUSE .2 <input type="checkbox"/>	NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/>	VILLA.....3 <input type="checkbox"/>	NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/>
APARTMENT BUILDING ...1 <input type="checkbox"/>	NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/>						
SINGLE DETACHED HOUSE .2 <input type="checkbox"/>	NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/>						
VILLA.....3 <input type="checkbox"/>	NUMBER OF FLOORS ... <input type="text"/> <input type="text"/>						
<p>52. How many the following rooms are there in this house/flat:</p> <p>a) Rooms?</p> <p>b) Separated bedrooms, in which?</p>	<p>NUMBER OF ROOMS..... <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>NUMBER OF SEPARATED BEDROOMS..... <input type="text"/> <input type="text"/></p>						
<p>53. How many square meters is the total floor space of this house/flat?</p>	<p>FLOOR SPACE (m<sup>2</sup>)..... <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>						
<p>54. What is the main construction material of the pier (or the pivot or the load-bearing wall) of this house/flat?</p> <p style="text-align: center;">L</p>	<p>CONCRETE .....1 <input type="checkbox"/></p> <p>BRICK/STONE .....2 <input type="checkbox"/></p> <p>STEEL/IRON/DURABLE WOOD .....3 <input type="checkbox"/></p> <p>WOOD OF LOW QUALITY/BAMBOO .....4 <input type="checkbox"/></p> <p>SOIL .....5 <input type="checkbox"/></p> <p>OTHER _____ 6 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">(SPECIFY)</p>						
<p>55. What is the main construction material of the roof of this house/flat?</p>	<p>CONCRETE .....1 <input type="checkbox"/></p> <p>TILE (CEMENT, TERRA-COTTA) .....2 <input type="checkbox"/></p> <p>SLAB (CEMENT, METAL) .....3 <input type="checkbox"/></p> <p>LEAF/STRAW/OIL PAPER .....4 <input type="checkbox"/></p> <p>OTHER _____ 5 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">(SPECIFY)</p>						
<p>56. What is the main construction material of the outer walls of this house/flat?</p>	<p>CONCRETE .....1 <input type="checkbox"/></p> <p>BRICK/STONE .....2 <input type="checkbox"/></p> <p>WOOD/METAL .....3 <input type="checkbox"/></p> <p>CLAY/STRAW .....4 <input type="checkbox"/></p> <p>WATTLE/PLYWOOD .....5 <input type="checkbox"/></p> <p>OTHER _____ 6 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">(SPECIFY)</p>						
<p>57. What year was this house/flat started using?</p> <p style="text-align: center;">L</p>	<p>BEFORE 1975.....1 <input type="checkbox"/></p> <p>FROM 1975 TO 1999 .....2 <input type="checkbox"/></p> <p>FROM 2000 TO NAY .....3 <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: right;">└ 20 <input type="text"/> <input type="text"/> ←</p>						



Motorcycle or Motorbike?

Car?

MOTORCYCLE/MOTORBIKE ..... 1 ...2

CAR..... 1 ...2





# Valorisation de la recherche

---

## Publications

### Chapitre d'ouvrage

BECQUET Valentine (à paraître en 2016), « Deux perspectives régionales sur les déséquilibres de sexe à la naissance au Viêt Nam », in *Dynamique de la population et transformations de la société dans le Viêt Nam contemporain*, Maria E. Cosio Zavala, Myriam de Loenzien et Luu Bich Ngoc (Dir.), Presses de Paris Ouest, 214 p.

### Actes de colloque

BECQUET Valentine (2014) « The Impact of Son Preference on Fertility Behavior in Vietnam », in *Proceedings of the 5th “Engaging with Vietnam – An Interdisciplinary Dialogue” Conference*, Thai Nguyen, Thai Nguyen University Publishing House, 237-247.

### Article

BECQUET Valentine et GUILMOTO Christophe Z. (2013) « Sex selection and family patterns across Viet Nam », *International Institute of Asian Studies Newsletter* 64, 44.

## Communications avec sélection par un comité scientifique

- |                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Mai 2015</b>       | <i>PAA Conference 2015</i> , San Diego, USA: “Modeling Gender Preference: Regional Perspectives on SRB imbalances in Vietnam ( <b>communication orale</b> )”  |
| <b>Septembre 2014</b> | <i>ASEASUK 14 Conference</i> , Brighton, UK: “Unborn girls: the use of sex-selective abortions in Vietnam” ( <b>communication orale</b> )   |
| <b>Juin 2014</b>      | <i>The 6th Southeast Asia Update</i> , Euroseas, Amsterdam, Netherlands: « Birth masculinity in Viet Nam: from gender inequality to prenatal sex selection » ( <b>communication orale</b> )                                       |
| <b>Décembre 2013</b>  | The 5 <sup>th</sup> “ <i>Engaging with Vietnam – An Interdisciplinary Dialogue</i> ” Conference, Thai Nguyen University, Vietnam: “The impact of son preference on fertility behaviour in Vietnam” ( <b>communication orale</b> ) |
| <b>Août 2012</b>      | <i>Second Asian Population Association Conference</i> , Bangkok, Thailand: « The gender gap from Asia to Europe. Recent estimates of the missing women » (panel UNFPA, <b>communication orale</b> )                               |



# RÉSUMÉ DE LA THÈSE

---

De l'Albanie à la Chine, différents pays dans le monde sont affectés par des déséquilibres du rapport de masculinité à la naissance. Le Viêt Nam est de ceux parmi lesquels le phénomène est le plus récent, mais la hausse mesurée depuis 2006 est extrêmement rapide : il s'établit aujourd'hui à 112 naissances de garçons pour 100 naissances de filles au niveau national, et excède 120 dans plusieurs provinces. Cette hausse est exclusivement liée à la sélection sexuelle prénatale. Cette thèse s'attache à expliquer l'hétérogénéité de cette pratique, à la fois en mesurant l'intensité de la préférence pour les garçons, mais également en comprenant pourquoi certaines femmes reproduisent une pratique discriminatoire qui les touche en premier lieu. Les normes et les pratiques familiales apparaissent disparates entre ce qui est distingué comme le *Nord* et le *Sud* du Viêt Nam, dans une ethnie kinh aujourd'hui majoritaire et patrilinéaire mais qui a évolué à mesure qu'elle intégrait les peuples colonisés, principalement les empires cham et khmer dont les systèmes de parenté étaient respectivement matrilineaire et bilatéral. La persistance d'une dimension patriarcale de la société agit comme une contrainte dans un contexte démographique nouveau, où la fécondité est faible et la population vieillissante, mais où la naissance d'un fils apparaît toujours primordiale. Symbolique parce que les garçons possèdent une « moralité innée » liée à leur incarnation de la transmission de la lignée, sociale car la réputation d'une famille est associée à leur existence même, leur naissance est synonyme de reconnaissance sociale. Face à la tension créée par deux normes, deux aspirations reproductives contradictoires – avoir deux enfants pour améliorer le bien-être individuel et développer *in fine* la société, mais également avoir un fils pour assurer la transmission de la lignée –, les couples peuvent désormais adopter une nouvelle stratégie, la sélection sexuelle prénatale, pour s'assurer la naissance d'un garçon. Ce travail de thèse associe une analyse statistique approfondie des données du recensement de 2009 et de l'enquête intercensitaire 2014, et une étude sociologique des différents rôles de genre au sein du couple et de la famille, notamment grâce à la conduite de trois enquêtes qualitatives au Nord et au Sud du Viêt Nam – afin de comprendre le recours à la sélection sexuelle prénatale, qui va engendrer des conséquences marquant la population vietnamienne sur plusieurs générations à venir.